This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

D-g-

~~UNS. 168 ee. 27~~

Bid A 1796

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVEAUX
SYNONYMES
FRANÇAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇAIS;

PAR L'ABBÉ ROUBAUD.

NOUVELLE ÉDITION,

par ordre alphabétique, soigneusement corrigée et augmentée d'un très-grand nombre de synonymes.

TOME TROISIÈME.

A PARIS.

1796.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVEAUX
SYNONYMES
FRANÇAIS.

L.

Labyrinthe, Dédale.

Labyrinthe, mot latin, grec, égyptien, est formé de l'article *L* (le), de *bire* (palais), et de *ein* (soleil). Le palais, construit par plusieurs rois d'Egypte, dans le nome d'Héracléopolis, à l'honneur du Soleil ou d'Hercule, représentoit, par ses divisions et ses subdivisions infinies, celles de la révolution annuelle de cet astre, c'est-à-dire, les mois, les jours, etc. Sur le modèle de ce palais, il en fut bâti trois autres, un en Crète, un autre à Lemnos, un troisième en Etrurie (*). *Dédale*, fameux ouvrier, construisit celui de Crète; et le nom de l'ouvrier a été donné à l'ouvrage. Mais ce nom grec signifie industrieux, habile, bien exécuté, artistement varié, ingénieusement fabriqué. Le mot est formé de *dai* (habileté, savoir), et de *dal* (grand, élevé).

Selon sa valeur primitive, *labyrinthe* désigne le dessein de l'ouvrage; *dédale* marque l'habileté

(*) *Voyez* Pomponius Mela, l. 1. c. 9, Pline, l. 34, c. 16.

Digitized by Google

de l'ouvrier. *Labyrinthe* est devenu le nom propre des constructions, des plantations, des lieux dont les tours et les détours sont si multipliés qu'on s'y égare et qu'on ne sait où trouver une issue: il se dit au propre et au figuré. *Dédale*, nom détourné et appliqué de l'ouvrier à l'ouvrage, ne se dit guère que figurément des choses infiniment compliquées, qu'il est difficile de concevoir nettement et de tirer au clair, si ce n'est en poésie ou dans le style relevé. Ainsi nous disons le *labyrinthe de Versailles*; mais le poëte l'appellera fort bien un *dédale*, sur-tout en considérant la curiosité de l'ouvrage.

Pline regarde les grands *labyrinthes* de l'antiquité comme les chef d'œuvres de l'industrie humaine. Lucrèce appelle la terre *dédale*, à cause de l'infinie variété et de l'incompréhensible accord de ses merveilles.

Dédale est un mot noble; *labyrinthe* est un mot commun à tous les styles. On dira également le *labyrinthe* et le *dédale* des lois: on dira plutôt le *labyrinthe* que le *dédale* de la chicane. Le palais de la Justice est un vaste *dédale*; et ses avenues sont quelquefois de tortueux *labyrinthes*. Les grandes villes sont de vrais *dédales*: les carrières forment quelquefois des *labyrinthes* dangereux.

Dédale ne doit donc être employé qu'en grand, il ne devroit même l'être qu'en beau ou en bien, puisqu'il exprime l'heureux artifice de l'ouvrage. Les Grecs et les Latins ne le prennent qu'en bonne part. Mais ils prenoient en mauvaise part *labyrinthe*, figurément appliqué aux discours, aux affaires, aux choses obscures et difficiles à démêler. Ainsi, par un désordre inextricable, une affaire qui a beaucoup de branches, est un *laby-*

Digitized by Google

rinthe: avec un ordre réel mais impénétrable, un ouvrage plein de savantes combinaisons est un *dédale*. Le corps humain est un *dédale* dans sa construction, dont il est impossible de démêler entièrement l'art : le cœur humain est un *labyrinthe*, par ses sentimens confus qu'il est impossible de saisir, d'expliquer, d'accorder ensemble. Les Grecs appeloient *labyrinthe* le discours d'un bavard qui n'a ni suite ni fin : Plaute appelle *logo-dœdala* le *discours adroit* qui cache son artifice sous des paroles séduisantes.

Lacs, Rets, Filet.

Espèce de piéges pour surprendre et prendre.

Du radical *lac*, *lak*, qui sert à dénommer les piéges qui prennent, saisissent, l'oriental *lakad*, saisir, surprendre; et le latin *laqueus* (avec toute sa famille), *lacs*, *lacet*, nœud coulant, qui *lie*, qui enlace, attache, enchaîne. *Rets* vient du primitif *rat*, *rad*, lien: d'où l'hébreu *ratham*, lier, *rets*, *filet*; le celte *raff*, corde, lien; le theuton *reif*, lien, nœud; *rat*, lien de mariage; le gallois *rhwyd*, *filet*, *rets*; le lat. *restis*, corde; *rete*, filet; *retæ*, joncs ou arbres qui embarrassent et arrêtent la navigation; le languedocien *redorte*, lien d'osier; l'espagnol *red*, *filet*, etc. *Filet* vient de fil; en hébreu *pthil*, fil, corde, ruban, voile. *Fil*, *pil*, *fol*, *pel*, *vel*, fil, poil, cheveu, peau, voile, etc désignent différens objets qui couvrent, cachent, enveloppent, contiennent, selon la valeur de leur racine commune.

Digitized by Google

Ainsi le propre du *filet* est d'envelopper et de contenir: celui des *rets*, d'*arrêter* et de retenir; celui des *lacs*, de saisir et d'enlacer.

Les *lacs* sont formés de cordons enlacés, entremêlés, noués. Les *lacs* d'*amour* sont des chiffres entremêlés, des lettres entrelacées, des cordons noués d'une certaine manière. Les *lacs* du chasseur sont des nœuds coulans. L'ouvrage tissu de ces *lacs* est un *lacis*.

Les *rets* sont formés d'un lacis, ou par l'entrelacement de plusieurs cordes ou ficelles jointes ensemble par mailles et à jour. Les *rets* sont des espèces de *filets* pour la chasse ou pour la pêche: il y en a de différentes sortes. Le mot *filet* est le genre à l'égard des *rets*, et autres espèces de piéges tendus aux animaux.

Le *filet* est formé d'un assemblage ou plutôt d'un réseau de fils, de ficelles, de *lacs*, soit pour la chasse et la pêche, soit pour différens autres usages. *Filet* est d'un usage aussi étendu en françois que *rete* l'étoit en latin; il a donc borné l'usage du mot *rets* à désigner certains *filets* de chasse et de pêche. Ainsi nous appelons *filet*, le réseau dans lequel on enferme ses cheveux, et que les Latins appeloient *rete*. Le mot de *filet* est là très-bien appliqué, puisque son idée propre est de renfermer et de contenir.

Au figuré, nous dirons qu'une personne est prise dans des *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a *tendus*, ou bien qu'elle leur a échappé ou qu'elle s'en est tirée, sans trop avoir égard à la différence propre des termes. Cependant c'est sur-tout de cette attention et du choix que dépend l'élégance du discours.

Les *lacs* sont plus fins, plus subtils, moins sensibles, moins compliqués: ils attirent, ils sur-

Digitized by Google

prennent, ils attachent, selon la valeur et la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un sophiste: cette application du mot est très-ordinaire chez les Latins. Vous êtes pris dans les *lacs* d'une coquette: une coquette se prend dans ses propres *lacs*.

La coquette tendit, ses *laos* tous les matins;
Composa, de sa main, les fleurs de son visage.
Boil.

Rets ne se dit guère au figuré; mais il n'y a aucune raison de l'en exclure. Les *rets* vous arrêtent dans votre chemin, vous embarrassent dans des liens multipliés, vous retiennent malgré les efforts que vous faites pour vous en débarrasser, vous mettent sous la main d'autrui. Il y a plus d'étendue, plus de combinaisons, plus de force, plus de lieus dans les *rets* que dans les *lacs*. Dans l'emploi des *rets*, l'intention est toujours de prendre, de s'emparer, de se rendre maître, comme à la chasse et à la pêche.

Le *filet* est un piége caché ou déguisé, dans lequel on se trouve enveloppé sans pouvoir trouver une issue. Aux propriétés particulières des *rets*, il joint celle d'une capacité qui entoure et renferme comme dans un voile. Ainsi, quand plusieurs objets sont pris et *enveloppés* à-la-fois, on dit voilà un beau coup de *filet*.

* Sans recourir à une étymologie qui est tout au moins incertaine, ne seroit-il pas plus simple de trouver dans le mot fil, l'origine de *filet*. Aussi, ce mot, au simple et au figuré, donne-t-il l'idée d'un moyen, d'un instrument délié, qui ne s'aperçoit pas.

Digitized by Google

Rets n'est-il pas simplement la syncope d'*arrêts*? La chasse exigeant des mouvemens rapides, s'est servie d'expressions laconiques. Il falloit des moyens plus forts que le simple *filet*, il eût été trop long de dire mettre des arrêts, on se servit de *rets*. Ce qui me confirmeroit dans cette opinion, c'est qu'on appelle aussi *rets* on *arrêts* deux morceaux de bois qui servent à contenir et diriger la charrue.

Quant au mot *lacs*, il vient de *lace*, il a son usage particulier et ne ressemble ni au *filet* qui enveloppe, ni aux *rets* qui arrêtent, le sien est de saisir.

En s'arrêtant à la valeur première de ces expressions, on dira :

„ Cet homme est tombé dans les *filets* de ces „ fripons, plus adroits que lui; les gens d'affaires „ l'ont environné de *rets* dont il lui sera difficile „ de se tirer; et cette coquette finira par le „ prendre dans ses *lacs*. "

La première indique un piége imperceptible; la seconde un arrêt, un obstacle très-fort; la troisième un moyen adroit, qui attire et retient en vous enlaçant.

Laine, *Toison*.

Filet délié qui passe par les pores de la peau de certains animaux, tels que les brebis, les moutons, etc. et sert à les couvrir. *Laine*, mot latin, grec, etc. vient du celte lan, ce qui couvre, enferme, revêt. *Toison* vient de *tondre*, et c'est la *laine tondue*. Ainsi la *laine* est le vêtement de ces animaux; la *toison*, leur dépouille. Nous avons appelé *laine* la chevelure des Nègres, à cause de la ressemblance.

Digitized by Google

Une *toison* est la totalité de la *laine* dont l'animal est revêtu; on distingue différentes sortes de *laines* dans une *toison*.

Quoi qu'on en dise, il est infiniment plus avantageux de bien soigner les troupeaux du pays et leurs *laines*, que d'y établir des races plus parfaites, tirées de loin. L'introduction des meilleures brebis étrangères procure à peine deux ou trois belles *toisons* à grands frais.

Lorsque le luxe des Romains étoit à son plus haut période, Columelle (*) atteste qu'ils recherchoient les *laines* des Gaules par préférence à celle de tout le reste du monde connu. Aujourd'hui les *toisons* de nos troupeaux dégradés par un mauvais gouvernement, altérées de main en main par quatre ou cinq revendeurs, ne permettent pas à nos fabricans de soutenir la concurrence de l'Espagne et de l'Angleterre.

Les nourriciers augmentent le poids des *toisons* par des saletés onctueuses et par un saint artificiel; effet du resserrement des brebis dans un espace trop étroit: mais ce stratagême mal-adroit diminue le prix et la bonté des *laines*, en altérant leur substance et leur qualité. (**)

On coupe, on enleve, on lave, on vend la *toison*; mais c'est la *laine* que l'industrie prépare et travaille de mille manières. La *toison* n'est qu'un objet de vente: la *laine* est la matière mise en œuvre par différens arts. Je veux dire que la *toison* redevient *laine*, ou qu'elle en reprend le nom dans les mains de divers fabricans.

(*) L. 7. C. 2.

(**) Mémoire de M. l'Abbé Carlier. Journ. de Physique, février 1784.

Digitized by Google

* De *laine*, nom propre de la chose considérée en elle-même ou dans la main de l'industrie, nous avons fait *lainage*, *lainerie*, et même *lanifice*, employé par des savans économes; mots dont je vais, en passant, expliquer les différences par la valeur de leurs terminaisons.

Lainage désigne les *laines* en général ou en gros, le genre de matières, les choses ou les productions de ce genre: un Curé dixme sur le *lainage* ou les *laines*. Un négociant fait trafic de *lainage*, c'est-à-dire de *laines* ou de *laineries*. L'ouvrier, appelé *laineur*, *laine* ou donne le *lainage* en tirant les *laines* ou les poils sur la superficie des étoffes. La terminaison *age*, ainsi que je le remarque ailleurs, désigne les actions, les choses d'un tel genre, ou le résultat, le produit de ces actions ou de ces choses, ou leur ensemble, leur tout. L'*ouvrage* est l'action faite ou le travail fait; *partage*, l'action de faire des parts, ou les parts qui en résultent; *pâturage* est l'action de pâturer, ou une dénomination tirée de cette action; *passage*, l'action de passer, ou la chose, le lieu propre de cette action; *abordage*, l'action d'aborder; *outrage*, action outrée et qui outre; *fromage* (au lieu de *formage*), résultat ou produit de la chose mise dans des formes; *aulnage*, résultat de l'action de mesurer à l'aulne; *assemblage*, action d'assembler, d'arranger ensemble différentes choses ou son produit: *équipage*, assemblage, ensemble de choses destinées à un genre de service; *ménage*, toutes les affaires ou les soins de l'intérieur de la maison; *langage*, espèce ou manière propre et particulière de parler; *courage*, sentiment propre et particulier du cœur; *apanage*, le pain,

Digitized by Google

la chose, le partage assigné aux Cadets pour leur entretien, etc.

La terminaison *erie* est trop amplement expliquée dans un autre article, pour que je m'y arrête ici long-temps. *Lainerie* désigne collectivement toutes sortes de fabrications et de marchandises de *laine*. La terminaison sert particulièrement à dénommer différentes sortes d'art ou d'industrie, *Imprimerie*, *Bonneterie*, *Verrerie*, etc.; et les ouvrages de ces arts collectivement pris, *la Poterie*, *la Maçonnerie*, *la Verrerie*, etc. Nous dirons *l'art de la Lainerie*; les Italiens disent simplement l'art de *la Laine*. On fait commerce de *laineries* et de *lainages*; le commerce des *laineries* est celui des ouvrages, des draps, des étoffes, etc. faits avec de la *laine*; le commerce des *lainages* est celui des *laines* brutes ou travaillées, ou des choses de *laine*. Il faut que les *laines* soient manufacturées, façonnées, adaptées par l'industrie à différens usages, pour être *laineries*.

Le *lanifice* semble se confondre avec la *lainerie*; aussi ce mot (emprunté du latin) n'est-il pas établi dans la langue. Cependant il exprime énergiquement le travail ou la manufacture de la *laine* par sa terminaison *fice*, de *fac*, *fic*, faire, produire, travailler, façonner, former, etc. Ainsi l'*artifice* est l'art de *faire* une chose, ou la chose *faite* avec art; l'*orifice*, le trou *fait* à un vase, l'entrée d'une chose profonde; le *sacrifice*, une offrande *faite* à dieu; le *maléfice*, une action méchamment faite, etc.

Le mot latin *lanificium* signifie ouvrage de *laine*, ou art de la *Lainerie*; et celui de *lanifícus*, un ouvrier en *laine*. *Lanifice* est plus propre pour indiquer la fabrication même des *laines*; et

Digitized by Google

lainerie, les choses fabriquées de cette matière. Le *lanifice* sera l'art même de la *lainerie*, et la *lainerie* l'ouvrage du *lanifice*. *Lanifice* peut encore indiquer tous les genres de soins et de travaux qu'exige la *laine* ou la toison, avant que d'être mise en œuvre; au lieu que *lainerie* ne regarde que la *laine* ouvrée. Je conviens que *lanifice* peut désigner, comme chez les Latins et dans les mots que nous venons de citer, l'ouvrage même fait de *laine*: mais lorsqu'on a deux mots susceptibles de la même idée, il faut affecter spécialement à chacun son idée particulière et rigoureuse. Enfin *lainerie* est un mot collectif, employé dans un sens indéfini; ainsi l'on dira qu'un drap de *laine* est de la *lainerie*. Mais si *lanifice* se prenoit pour le drap même, il s'emploieroit dans un sens absolu et déterminé, ce drap seroit un *lanifice*: c'est ce qu'on ne dit pas.

Lamentable, *Déplorable*.

Lamentable qui mérite, qui excite des *lamentations*, c'est-à-dire des cris plaintifs, longs et immodérés. *Déplorable*, qui mérite, qui tire des *pleurs* (lat. *ploratus*), c'est-à-dire des larmes accompagnées de cris.

La, *las*, *lam* sont des cris de douleur, les signes naturels de la plainte. De là notre vieux mot *lais* et le latin *lessus*, qui n'exprime que la plainte ou le gémissement simple. De là le mot latin et françois *lamentation*, qui, par le son le plus élevé, et par la voix prolongée *lam*, ainsi que par allusion à la cause, marquée dans le reste du mot, exprime des cris ou des plaintes très-fortes et soutenues, qui sont causées par une

Digitized by Google

violente affliction. Les *lamentations* ne sont pas de simples *gémissemens*: *gem*, autre signe sensible de la douleur, est beaucoup plus foible et moins éclatant que *lam*, qui forme nécessairement un grand cri. Le *gémissement* est une voix plaintive, tendre, pitoyable, inarticulée; il échappe d'un cœur serré ou oppressé: la *lamentation* est l'effusion d'un cœur qui ne peut ni se contenir ni s'arrêter; elle est grande, sombre, lugubre, opiniâtre. La colombe et la tourterelle *gémissent*, et ne se *lamentent* pas. Cicéron définit la *lamentation*, une douleur exprimée par des cris immodérés et lugubres, *ejulatus*: le *gémissement*, dit le même philosophe, est quelquefois permis aux hommes; les *lamentations* ne le sont pas même aux femmes. La *lamentation* se rapproche du *hurlement*, cri élevé, traînant, et effrayant, propre aux loups et aux chiens qui semblent se désoler. Le *gémissement* ne marque que la sensibilité: la *lamentation* marque en général une sorte de foiblesse; mais dans de grandes calamités publiques, les *lamentations* paroîtront justes, naturelles, convenables: il faudroit que, comme celles de Jérémie, elles égalassent les calamités.

On dit, dans l'Encyclopédie, que la force, la continuité, les *gémissemens* distinguent les *lamentations* de la *plainte* qu'on regarde comme un discours, tel que celui d'un homme qui *se plaint pour demander justice*. La *lamentation* est une espèce particulière de *plainte*; et toute expression vocale de la souffrance, de la douleur, de l'affliction ou du mécontentement, peut s'appeler *plainte*: ainsi l'on dit qu'un malade qui, sans parler, dans le sommeil même, pousse quelque accent douloureux, se *plaint*. On se *plaint* avec des soupirs et des sanglots, comme avec des *gé-*

Digitized by Google

missemens et des *lamentations*. Le *soupir* est le simple et douloureux accent d'une voix embarrassée et, plus littéralement, d'une *respiration* gênée; de *spir*, souffle, respiration. Les *sanglots* sont des soupirs redoublés et plus élevés, semblables au hocquet ou au gloussement de la poule, poussés avec une voix entrecoupée, et produits par un mouvement convulsif du diaphragme: quoique ce mot semble être une onomatopée, le latin *singultus* paroît tenir à *singulus*, chacun en particulier, ce qui convient bien à des accens entrecoupés. Enfin, à la *plainte*, on oppose quelquefois le *regret*. La *plainte* est dans la bouche; le *regret* est dans le cœur. La *plainte* roule sur tout ce qui cause de la douleur, de l'affliction, une peine, un mal: le *regret* ne tombe que sur la perte qu'on a faite, ou sur la privation d'un bien qu'on auroit désiré d'obtenir; car ce mot signifie *retour vers*, *regressus*. On *plaint* les autres, on *se plaint*: on *regrette* son ami, les places qu'on a perdues ou qu'on auroit voulu posséder. L'Abbé Girard s'est un peu embarrassé dans l'explication des verbes *plaindre* et *regretter*.

J'oublois de remarquer que *plainte* vient du latin *planctus*, mais qu'il n'en a pas conservé l'énergie, puisque le mot latin exprime l'action de se frapper la poitrine ou quelque autre partie du corps, dans une grande affliction: *pla*, *plo*, marque le bruit rendu par un corps frappé fortement. *Plainte* répond plutôt aux mots latins, *questus*, *querela*, *querimonia*; *questus*, *plainte* simple et ordinaire; *querela*, *plainte* vive, turbulente, qui demande de l'aide, du secours, ou justice contre quelqu'un; *querimonia*, complainte grave, longue, soutenue, répétée, *lamentable*.

Digitized by Google

Il nous reste les pleurs et les cris mêlés, espèce de *plainte* qu'on auroit pu appeler *déploration*. Je demande la permission de me servir de ce mot pour la commodité du discours. Qu'on se rappelle la valeur de la racine *plo;* qu'on se représente l'homme *éploré*; qu'on se figure celui qui *implore* des secours; enfin que l'on considere celui qui, par des cris ou des larmes amères, déplore son sort, on se fera une juste idée de l'objet *déplorable*. Il est clair que la *déploration* est plus vive et plus pathétique que la *lamentation*, plus lugubre et plus traînée elle-même que la *déploration*. La *déploration* est d'un homme qui se désole, qui se désespère; la *lamentation*, d'un homme qui ne peut se modérer, se consoler. La douleur du premier est profonde, elle sort du fond du cœur; la *douleur* du second est constante, elle paroît être profonde. Celui qui *déplore* son sort, vous touche et vous attache; celui qui *lamente* sur le sien, vous attriste et vous afflige, vous pleurez sur l'un, vous gémirez avec l'autre. On *déplore* un grand malheur, une grande calamité qui porte au cœur le coup le plus sensible: on *lamente* de même un grand malheur, une grande calamité; mais quelquefois aussi on *lamente* un accident fâcheux comme un grand malheur. Il est difficile d'affecter la *déploration*; il faut des pleurs et tous les signes d'une douleur naturelle: il est facile de pousser des *lamentations*; il ne faut que des cris et un visage sombre. Les gens trop sensibles ont beaucoup de malheurs à *déplorer*: les gens mélancoliques et foibles de caractère *se lamentent* souvent, et l'on ne sait pourquoi. Après qu'on a bien *déploré* son malheur, les larmes épuisées, on se *lamente* encore long-temps.

Digitized by Google

Il n'est personne qui ne distingue à présent, sans difficulté, l'objet *lamentable* de l'objet *déplorable*. L'objet *lamentable* est fait pour exciter en vous, par de fortes impressions, des sentimens si douloureux qu'ils éclatent par des cris, et ne s'exhalent que par de longues *plaintes* ou de longs *regrets*. L'objet *déplorable* est fait pour exciter en nous, par des impressions touchantes, une sensibilité si vive, qu'il faut, non-seulement des cris, mais encore des larmes amères pour exprimer notre douleur. Le spectacle de la destruction qui semble répandre le deuil sur la nature, et qui le porte au fond de l'ame, avec des sentimens d'horreur, est vraiment *lamentable*: le spectacle de l'humanité souffrante, qui, en proie au malheur et à la douleur, implorant la pitié, invoquant la mort même comme un bienfait, vous brise le cœur, est vraiment *déplorable*. Une ville qui se renverse sur ses habitans, est un objet également *déplorable* et *lamentable*.

* La situation des personnes est *déplorable*, leurs cris mêmes sont *lamentables*. Je veux dire qu'on appelle aussi *lamentables* les signes propres de la *lamentation*.

Lamentable est un grand mot qui convient proprement aux grands objets. *Déplorable* tombe également, comme la misère, sur toute sorte de malheureux.

J'ai recueilli dans cet article plusieurs mots que j'ai trouvés en mon chemin, mais synonymes, liés au sujet, et propres pour entrer dans un tableau et en éclairer l'objet principal.

* L'Abbé Roub. qui craint toujours de voir notre langue s'appauvrir, a employé *lamenter*,

Digitized by Google

verbe actif, sans nous prévenir qu'il vieillissoit, et qu'il ne restoit que le verbe réciproque, *se lamenter*.

Lamenter, c'est plaindre d'un ton propre à exciter la pitié, mais il ne présente alors que l'idée de celui qui chante son malheur ou celui d'autrui. Virgile *lamentoit* la ruine de Troie; c'est Enée qui *se lamentoit*. On diroit d'un homme accoutumé à se plaindre, qu'il va par-tout *lamenter* ses malheurs. Il ne reste, dans l'usage familier, que le verbe *se lamenter*, dont l'expression n'est jamais altérée, et qui renferme toute la force du verbe actif.

Sans donner à *lamentable* et à *déplorable* une force d'expression, qu'ils ne tiendroient, d'après l'Abbé Roub., que des divers degrés de *plaintes*, de *gémissemens*, etc. c'est dans leur propre sens que nous la trouverons.

Lamentable est ce qui est digne d'exciter à la pitié, ce genre n'exclut aucun des moyens qui peuvent vous y amener; il a tous les caractères pour répandre le deuil dans votre ame, et ne laisser d'accès qu'à la pitié: dans cet état, on est bien près des larmes; encore un trait, et vous *déplorerez*.

Déplorable joint à la force du premier, celle de vous provoquer aux larmes. Celui-la vous touchoit, mais celui-ci vous brise.

Les cris *lamentables* de l'homme expirant sur la roue, frappent peut-être moins le philosophe observateur, que l'état *déplorable* où nous réduit une législation barbare, qui punit un crime, par un crime inutile.

Il semble que *lamentable* exprime un simple dessein d'amener à la pitié, et que *déplorable* a un effet nécessité. Cependant on dit des cris *la-*

Digitized by Google

mentables, comme signes de lamentation, et *déplorables* restes, comme signes de l'objet déploré.

Lancer, *Darder.*

Lancer, jeter en avant avec violence, comme quand on porte un coup de *lance*. *Darder*, *lancer* avec violence un *dard* ou un trait perçant, frapper avec cette espèce de trait. *Lan* est un mot primitif, qui signifie *étendue*, grandeur, et surtout longueur. Les Hébreux ont dit *lantz*, *lanth*; les Grecs, λαγήις, λογχη; les Celtes, *lanez*, *lans*, *lance*; les Latins, *lancea*, pour désigner la *lance*, pique très-longue et de longues armes offensives. *Dard* est un mot celte conservé dans le gallois, et qui désigne une arme courte et pointue; les Grecs ont dit δορυ; les pistils des fleurs s'appellent *dards*; les aiguillons des insectes sont des *dards*; de gros morceaux de fer pointus sont des *dards* en serrurerie; ce mot vient du primitif *dard*, pointe, en celte, pointe, feu, etc.

Ainsi on *lance* toutes sortes de corps pour atteindre au loin, les Balistes *lançoient* de gros matras, et les Arabes *lancent* la zagaye. On ne *darde* que des instrumens perçans, et on les *darde* pour percer: l'aspic *darde* sa langue pour laisser son venin dans la plaie, comme les pêcheurs *dardent* le harpon pour accrocher la baleine. Vous *lancez* un vaisseau; l'abeille *darde* un aiguillon.

Lancer n'a que la signification de jeter: *darder* a de plus celle de frapper, percer, pénétrer. La couleuvre des Moluques se suspend à des branches d'arbre pour se *lancer* sur les animaux et les *darder*.

Le soleil *lance* et *darde* ses rayons: il les *lance*, lorsqu'il les répand dans le vide où le vague des cieux;

Digitized by Google

cieux; il les *darde*, lorsqu'il les jette à plomb sur un objet, le frappe et le pénètre.

Jupiter *lance* la foudre et ne la *darde* pas; car quoique la foudre soit bien représentée comme un trait perçant, son effet sensible et propre n'est pas de percer; elle écrase, elle renverse, elle embrase, elle consume. Cependant, si elle étoit considérée comme un trait subtil qui pénètre, elle pourroit être *édardée*; mais alors vous en affoiblirez l'idée. On *lance* et on *darde* des feux.

Au figuré, *lancer* est d'un très-grand usage: on *lance* des regards, des eaux, des sarcasmes, des anathèmes, etc. *Darder* ne s'emploie guère qu'au propre: cependant on a dit, *darder* des œillades amoureuses, le trépas, des eaux, et même des pleurs. On auroit mieux dit *darder* des épigrammes, des sarcasmes, et tout ce qui s'appelle trait piquant. *Darder*, pris figurément, marquera plus de véhémence que *lancer*, avec la direction la plus courte et l'intention formelle de frapper. A l'égard de la direction, on *darde* contre et droit; on *lance* contre, sur, vers, et dans différens sens.

On dit *décocher* un *dard*, et *décocher*, au lieu de *darder*, une épigramme, un trait de satire, de colère. Cette dernière expression n'est que familière et figurée; elle signifie proprement tirer sur quelqu'un. *Décocher*, c'est à la lettre, tirer de l'arc, ou plutôt tirer ou faire partir une flèche ou un trait avec la corde qui étoit arrêtée dans la *coche* ou l'entaille du bois. Ces circonstances désignent une action préparée, combinée, adroite, avec beaucoup de force et d'effet. Saint-Evremont a dit *décocher un compliment*, et on le dit encore, je ne sais pourquoi, si ce n'est pour désigner la facilité, l'abondance, la légéreté avec laquelle on

Digitized by Google

fait des complimens, comme si on en avoit plein son *carquois*, ou comme si on les avoit là tout ajustés et tout prêts pour les jeter à la tête dans l'occasion et en passant. St. Evremond dit: Cet homme est civil jusqu'à l'excès, à chaque porte il vous *décoche un compliment*.

Landes, Friches.

Lan signifie étendue; *land*, dans les langues du Nord, pays, étendue de pays; *lande*, en français, terre qui ne produit rien ou qui ne produit que des *lans* ou *landes*, en bas-breton, joncs marins, genets, ou broussailles, etc. *Friche*, autrefois *fricz*, n'est qu'une corruption de *frais* et *fraiche*, selon du Cange, au mot *friscum*. Il pourroit bien venir de *fre*, *fri*, franc, intact: selon l'une et l'autre origine, il désigne une terre neuve, fraîche, franche, vierge.

Lande annonce donc une étendue que *friche* ne demande pas. Il y a des *friches* dans des cantons, des *landes* dans des provinces. Les *landes* sont de mauvaises terres qui ne donnent que quelques misérables productions; les *friches* sont des terres incultes ou négligées, auxquelles il ne manque que la culture. Dans un pays neuf, des colons cultivent d'abord les *friches* et laissent les *landes*. Les pays stériles ne sont que des *landes*, et il n'est pas à croire que l'agriculture ait commencé par des terres *ingrates*. Un pays fertile vous invite et vous enseigne à cultiver ses *friches* ou à défricher ses bonnes terres. C'est là que l'agriculture a pris naissance; c'est là surtout qu'elle s'étend et se perpétue. La *lande* est telle par sa nature même; la *friche* n'est telle que faute de culture.

Digitized by Google

Je sais qu'on dit rarement *lande* ou *friche* au singulier: il est vrai que le premier mot annonce beaucoup de terre et de pays, et que le second désigne une sorte de contagion qui s'étend d'une terre à l'autre. Si le champ de mon voisin tombe en *friche*, il travaille à y faire tomber le mien. On prétend, dans un dictionnaire, qu'on ne dit plus guère *des friches*, quoiqu'on dise tomber en *friche*. On dit *des friches*, et souvent, depuis qu'on a recommencé à parler d'agriculture, et il faut bien le dire. De l'expression très-usitée, *tomber en friche*, on entend sur-tout les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* existent par elles-mêmes; les *friches* se forment par notre négligence ou par dégénération.

Si vous voyez des *landes* dans un Empire, priez Dieu pour sa prospérité: priez Dieu pour son salut, si vous voyez des *friches* s'y former.

On demande quels seroient les moyens les plus simples, les plus praticables, les plus efficaces pour cultiver les *landes* d'un pays? Je réponds qu'il y en a un, et qu'il n'y en a qu'un: rendez dans tous leurs alentours la culture florissante. Avec des *friches* autour d'elles, des *landes* sont à jamais incultivables, sauf un secours miraculeux: mais la bonne culture d'un champ produit celle du champ voisin, et ainsi jusqu'à l'infini.

Puisque vous voulez que la population soit la richesse d'un Etat, je veux qu'on vous donne cinq cent mille mendians valides avec leurs bras pour toute ressource, et des *landes* immenses; dites-leur produisez-moi des richesses! et laissez aller la richesse au cultivateur; vous

Digitized by Google

serez dispensé de toute autre espèce d'encouragement, vous n'aurez plus de *friches*.

Dans un Etat agricole, un ministre demandoit de bonne-foi, s'il faudroit bien quatre cent mille francs pour mettre en valeur une étendue de *landes* aussi considérables que celles de Bordeaux? Avec cette effrayante et incroyable ignorance, tout-à-l'heure tout un royaume serait en *friche*. Les Chinois disent qu'il n'y a que des économes ruraux qui puissent gouverner un Etat agricole.

* La manière d'employer ces termes au figuré, fait bien sentir leur différence. On appelle *landes* les passages longs, secs, vains, vagues et ennuyeux d'un ouvrage: on dit d'une personne qui a de l'esprit naturel, mais sans acquit et sans connoissances pour le faire valoir, que c'est un *esprit en friche*.

Languissant, *Langoureux*.

Dans les adjectifs, la terminaison *ant*, *ent*, marque *ce qui est*, l'état présent; la terminaison *eux*, la force, l'habitude, l'abondance, l'excès, l'affectation d'une qualité, d'être tel. *Languissant*, qui languit, qui est en langueur, *langoureux*, qui ne fait que languir, qui outre ou affecte la langueur.

Ainsi on est naturellement *languissant*; et on fait artificieusement le *langoureux*. On a bien l'air *languissant*, mais on prend l'air *langoureux*. Votre ami vous dit adieu d'une voix *languissante*; un galant pousse auprès de sa belle des soupirs *langoureux*. Un malade très-affoibli vous demande des secours d'un ton *languissant*;

Digitized by Google

un mendiant rasé vous demande l'aumône d'un ton *langoureux*.

S'il n'y a pas de l'affectation dans le *langoureux*, il y a du moins quelque chose d'excessif, d'immodéré, d'habituel, de singulier dans sa manière d'être. Ainsi l'on dira d'un convalescent qu'il est encore un peu *languissant*, et d'un autre, qu'il est encore tout *langoureux*. Vous trouverez *langoureux* celui qui paroît toujours *languissant*. Il ne suffit pas d'être *languissant* pour être appelé *langoureux*, il faut le paroître par des signes ou des démonstrations frappantes de langueur et d'une langueur assez soutenue, et sur-tout mêlée de plaintes et de marques de sensibilité, etc.

Aussi *langoureux* sert-il à exprimer telle espèce de langueur qu'on attribue à quelque passion violente; tandis que la langueur, exprimée par le mot *languissant*, ne désigne que l'abattement ou la simple diminution des forces. La femme qui dit: *Oui, Seigneur; je languis, je brûle pour Thésée*, le dit *langoureusement* et non *languissamment*. Un amant est *langoureux* sans être *languissant*. Un discours *langoureux* sera tendre; et un discours *languissant* seroit froid. Les regards *languissans* sont *langoureux* s'ils sont tendres en même-temps. Ce dernier terme est sur-tout du style amoureux.

Lares, *Pénates*.

Les *Lares* et les *Pénates* sont, dans la Mythologie, des Dieux ou des Génies tutélaires des habitations, des maisons, des villes, des contrées de tous les lieux.

Ceux qui prétendent que les *Lares* sont des

Digitized by Google

Génies privés ou attachés aux familles particulières, et les *Pénates* des Dieux publics, protecteurs des contrées ou de la chose publique, contredisent toutes les autorités. (*) Il y avoit des *Lares* publics comme des *Pénates* privés.

Les Romains avoient des *Lares* et des *Pénates*, que leurs auteurs ne cessent de confondre. Ils avoient reçu les premiers des Latins ou des Etrusques, et les seconds des Troyens. On dit en conséquence qu'il faut aller chercher l'origine du nom de *Pénate* dans la langue phrygienne, tandis que l'origine du nom de *Lare* doit se trouver dans la langue latine ou dans l'étrusque; mais *lar* et *pen* sont des mots celtes, et le latin est une langue celtique. Le celte n'a pas moins de rapport avec le phrygien, que les croyances et les mœurs des peuples celtiques n'en ont avec ceux de la Phrygie. Quoi qu'il en soit, *pen* est une racine latine très-féconde; et *lar*, dans l'acception de *lare*, y forme à peine quelques mots. Quant aux Etrusques, il paroît, par Arnobe, qu'ils appeloient ces Dieux domestiques *Consents*. Le culte des *Lares* fut introduit à Rome, par le Sabin *Tatius*.

Lar signifie habitation, maison, foyer; en celte, *lar*, habitation, maison, sol; en grec, *laura*, grand bourg; en oriental, *dur*, *dar*, habitation. *Pen* marque proprement l'élévation, la hauteur, la sommité; en celte, *pen*, tête, chef, face, ou partie élevée; en oriental, *phen*,

(*) *Voyez* Arnobe. l. 3, *advers. Gent*; Macrobe, l. I. Saturn. 7; S. Aug. *de Civitate Dei*, l. 9. c. *XI*; Gruter, dans ses *Inscriptions*; Servius, sur le deuxième liv. de l'Enéide; Vossius, *de Idol.* 1, 13, etc.

Digitized by Google

face, élévation, sommet: de-là les noms de diverses montagnes, telles que les Appennins. Les Gaulois adoroient le Dieu *Pen* sur les hautes montagnes.

Mais ce mot sert aussi à désigner l'intérieur, le fond, la profondeur; et c'est dans cette acception que tous les auteurs anciens et tous les interprètes ont toujours pris le nom de *Pénates*. Cicéron (*) dit que ces génies domestiques sont ainsi appelés parce qu'ils résident dans l'intérieur (*penitùs*), ou parce qu'ils veillent à la provision (*penus*) de la maison, etc.; c'est pourquoi, ajoute-t-il, les Poëtes les appellent *Pénétrales*. *Pen* signifie ce qui *pénètre*, ce qui est au-dedans, ce qui est enfoncé.

Les *Lares* peuvent être particulièrement considérés comme les Dieux protecteurs de l'habitation et de la famille en général; et les *Pénates*, comme les Dieux tutélaires de la maison intérieure ou de la chose domestique. Les *Lares* gardoient sur-tout la maison, des ennemis du dehors; les *Pénates* la préservoient des accidens intérieurs.

Les *Lares* latins étoient représentés sur les monumens avec des chiens à leur suite, ou même avec des peaux de chien pour vêtemens: cet animal étoit leur symbole. Les *Pénates* troyens étoient représentés sous la figure de deux jeunes hommes armés de lances et assis: l'appareil militaire les distingue. La vigilance et la fidélité sont l'apanage des *Lares*; la force et la défense sont le partage des *Pénates*. Les *Lares* sont des gardiens qui veillent pour avertir du danger; les *Pénates* sont des défenseurs

(*) *L. 2. de Natur. Deor.* 68.

Digitized by Google

qui attendent pour le repousser: c'est le même objet présenté par différens noms sous des attributs différens ou dans des fonctions diverses.

Les *Lares* président proprement à la sureté: tout est en sureté sous leurs yeux, dit Ovide(*), et c'est pourquoi ils étoient appelés *Præstites*. Les *Pénates* président particulièrement au ménage: selon l'idée de Cicéron, ils étoient ainsi appelés à cause des provisions qu'ils avoient dans leurs districts, comme les *pourvoyeurs* étoient appelés *Penatores*. Les *Pénates* seroient donc aussi les Dieux de la nourriture, tandis que les *Lares* l'étoient de la naissance.

Mais c'est assez de ces foibles conjectures pour un sujet si peu important. Les *Lares* des Latins, les *Pénates* des Troyens, les *Consents* des Etrusques, les *Curetes* des Samothraces, les *Dactyles Idéens* des Grecs, etc., semblent être les mêmes génies, ou esprits, ou manes diversement qualifiés.

Nous disons poëtiquement ou familièrement nos *Pénates*, et non pas nos *Lares*, pour nos foyers domestiques. On va revoir ses *Pénates*, on les salue.

Larmes, Pleurs.

Du primitif et celte *ac*, eau, et du celte *rum*, *rym*, petit, les Grecs formèrent *dacruma*, les Latins *lacryma*, larmes: les Celtes disoient *daigr*. La larme est, à la lettre, une goutte d'eau: nous demandons une *larme* ou une goutte de liqueur. De *pla*, onomatopée, cri plaintif, les Latins formèrent *planctus*, *ploratus*, plainte, gémissement, lamentation; nous

(*) *Fast. I.* 2.

Digitized by Google

avons donné à *plor*, *pleur*, la signification particulière de *larme*, comme les Italiens à *pianto*: mais le sens primitif et propre du mot est celui d'un cri ou d'un signe éclatant de douleur; et il n'a été long-temps employé que dans cette acception: *pleur* signifioit un grand deuil.

Corneille a eu tort de dire que *les pleurs d'une amante ont de puissans discours*: mais s'il avoit seulement attribué aux *pleurs* un langage, il n'auroit fait que suivre l'usage ancien et le sens propre du mot. Quand Scipion fit brûler la flotte des Carthaginois dans leur port, ce fut à tous, dit Amyot, un si misérable spectacle, qu'*on n'oyoit que pleurs et lamentations*, ne plus ne moins que si Carthage eût été ruinée de fond en comble. Racine dit: *Seigneur, écoutez les pleurs de Cléofile.* Madame de Sévigné raconte que mademoiselle, suivant son humeur, *éclatoit en pleurs*, en cris, en plaintes, en douleurs excessives. Voilà les *pleurs* avec tout leur cortége.

Larme est donc la dénomination propre de l'humeur limpide que la compression des muscles fait sortir du sac lacrymal et découler de l'œil. *Pleur*, mot détourné de sa signification naturelle, désigne une espèce particulière et une abondance de *larmes*, ou des *larmes* abondantes et accompagnées de cris, de sanglots, de lamentations, des éclats de la douleur. Le rire, la joie, l'artifice, comme la douleur, l'affliction, une surprise extraordinaire, enfin toute cause physique qui produit une compression des muscles de l'œil, fait couler des *larmes*. Les *pleurs*, comme on l'a fort bien observé, sont toujours marqués par quelque chose de lugubre, par une

Digitized by Google

émotion violente, des signes éclatans, une inspiration et une expiration précipitée.

Voyez ces termes mis en opposition par de bons écrivains: les *pleurs* renchérissent toujours sur les *larmes*; ils vous donnent l'air sombre, farouche, désolé. Il ne faut pas, dit S. Evremont, que les *larmes d'une absence* soient aussi *lugubres* que les *pleurs des funerailles*. *La tragédie en pleurs*, dit Boileau, nous arrache des *larmes pour nous divertir*.

La tragédie excite la pitié et la terreur: qu'elle fasse couler mes *larmes*, j'en sortirai plus tendre et plus humain; si elle m'arrache des *pleurs*, j'en sortirai mélancolique et farouche.

Les *larmes* embelliront souvent la beauté; les *pleurs* la défigurent. Rien n'est plus doux que de douces *larmes*; tout est amer dans les *pleurs*. Les *larmes* soulagent, et les *pleurs* semblent aigrir la douleur.

Les premiers *pleurs* des enfans, dit J. J. Rousseau, sont des prières; leur douleur éclatante *implore* notre secours. O sentiment, sentiment, s'écrie-t-il, douce vie de l'ame! quel est l'infortuné mortel à qui tu n'arraches des *larmes*?

L'homme dur qui n'a jamais versé des *larmes*, versera des *pleurs*, et pas une *larme* ne tombera sur lui.

La sensibilité, la pitié, la tendresse, les passions douces, répandent des *larmes*: la colère, la fureur, le désespoir, les passions violentes, ne versent que des *pleurs*. Pline l'ancien distingue bien (*) les *larmes* de la miséricoorde, de plusieurs autres sortes de *larmes*, et sur-tout de celles que nous appelons *pleurs*. Nous di-

(*) L. 11. chap. 37.

Digitized by Google

sons des *pleurs de rage*, et des *larmes de joie*, *Lacrumo gaudio*, dit Démée dans les Adelphes.

Andromaque verse des *larmes*; pour Hermione, il n'y a que des *pleurs*. Andromaque sent couler ses *larmes*; l'amour maternel les verse pour exciter une pitié généreuse; Hermione ne sentiroit pas jaillir ses *pleurs*; la fureur qui les excite, les dérobe à la fierté.

Il sied à César d'arroser de *larmes* les cendres de Pompée. Il sied à Cornélie de ne pas verser des *pleurs*, il faut qu'elle vomisse des flammes.

Par une volubilité et une inconséquence assez naturelle de l'esprit, Xercès qui vient de tressaillir d'alégresse à la vue de sa nombreuse armée, fond tout-à-coup en *larmes*, en considérant que, dans peu d'années, de tant d'hommes rassemblés il n'en restera pas un seul. Vain et ambitieux bourreau, et tu vas précipiter leur destin, et ton cœur sensible ne t'inspire pas de l'horreur pour des projets insensés, que tu n'expieras jamais par assez de *pleurs!*

Mentzicoff, occupé dans son désert, du travail de la terre, des soins domestiques, d'exercices de religion, ne voit son repos troublé que par des *larmes* de *repentir* sur ses fautes, et d'*attendrissement* sur ses enfans. Mais son lâche persécuteur Dolgoroucki, plongé dans le même abyme, sans avoir les mêmes ressources de raison et de vertu, n'aura point de repos, point de consolation dans les *pleurs* du *désespoir*, qui redoubleront lorsqu'il verra la fille de sa victime rappelée à Pétersbourg.

Le repentir sincère nous donne des *larmes*; le remords déchirant n'a que des *pleurs*.

Il y aura des *larmes* par-tout où se trouvera l'humanité. Dans l'Enfer, et dans tout ce qui

Digitized by Google

lui ressemble sur la terre, il n'y aura que des *pleurs*.

Fénelon parle souvent, dans ses Œuvres spirituelles (*) de ces saintes *larmes* qui rendent heureux ceux qui les versent: il n'y mêle point les *pleurs*.

Ceux qui sèment dans les *larmes*, recueilleront dans la joie; l'Esprit-Saint nous l'a dit. Ceux qui sèment dans les délices, recueilleront dans les *pleurs*; nous le voyons même ici-bas chaque jour.

Rien ne *sèche* plutôt que les *larmes*, disoit Appollonius; il n'est pas si facile de tarir les *pleurs*.

Comme celui qui s'excite à verser des *larmes*, paroît peu touché! comme celui qui s'efforce de retenir ses *pleurs*, paroît navré!

Les *larmes* des femmes, dit un proverbe espagnol, valent beaucoup et coûtent peu. Les *pleurs* des hommes valent peu et coûtent beaucoup.

Le Héros ne connoît guère les *pleurs*: mais s'il ne connoissoit pas les *larmes*, que seroit-ce donc qu'un Héros? un grand cœur n'est pas foible, mais il est sensible et tendre.

Quelle est cette gloire qui ne s'acquiert que par les malheurs et les *pleurs* du genre humain? Les trophées de Timoléon, dit Plutarque, ne coûtèrent pas une robe de deuil, pas une *larme* de tristesse à sa patrie. Voilà mon Héros.

Sous le berceau que vous baignez de *larmes*, est le tombeau qu'arroseront vos *pleurs*.

(*) *Voyez* sur-tout le tome 2, pag. 272, et suivant.

Digitized by Google

Aux *pleurs* des malheureux, allons mêler nos *larmes*: voilà tout le traité de la consolation.

Voyez, dans les Maximes de la Rochefoucauld, le détail que l'auteur fait des différentes sortes d'hypocrisie dans les afflictions: l'hypocrisie des *larmes* et celle des *pleurs* y sont parfaitement distinguées et caractérisées par les expressions comme par les idées. Les passages seroient trop longs à rapporter ici.

* On dit une *larme*, et non pas un *pleur*: voilà pourquoi j'ai dit qu'il y avoit dans les *pleurs* une sorte d'abondance ou de continuité. On a la *larme* à l'œil; il en tombe une *larme*. Il n'appartient qu'à Bossuet de dire un *pleur* (*); et encore ce *pleur* est une lamentation, suivant le sens naturel du mot. On dit de *grosses larmes*, et non pas de *gros pleurs*: *la larme* a une forme comme la goutte, comme la *larme* batavique, ou celle de Job; mais les *pleurs* se mêlent et se confondent toujours pour former des ruisseaux: on dit aussi des *larmes de sang* plutôt que des *pleurs de sang*, parce que le mot *larme* a un rapport particulier à la liqueur qui découle; et que *pleur* ne désigne proprement que l'éclat de la douleur. Mais ces termes sont sans cesse employés l'un pour l'autre, par égard au nombre et à l'harmonie de la phrase; et la langue elle-même les confond dans le verbe *pleurer*, qu'elle oblige, par indigence, à désigner également les *pleurs* et les *larmes*. On a dit autrefois *larmer*; mais ce mot est proscrit:

(*) Là commencera ce *pleur* éternel; là, ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin. *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

Digitized by Google

lacrimer se seroit plutôt conservé, comme *lacrymal*, *lacrymatoire*. *Larmoyer* n'a qu'un sens restreint.

Larves, *Lémures*.

Esprits ou Démons qui, chez divers peuples anciens, venoient, la nuit, sur la terre troubler le repos des vivans etc. Il est bien établi que les esprits étoient les ames des morts (*) Les ames des méchans, esprits malfaisans, s'appeloient *larves* et *lémures*; et celles des bons, esprits bienfaisans, *lares* et *pénates*. (**) Il n'est pas plus aisé de distinguer les *lémures* des *larves*, que les *pénates* des *lares*.

Larve paroît venir, comme *lare*, de *lar*, habitation, et alors c'est un esprit domestique: mais le latin *larva* signifie proprement spectre, fantôme, masque. M. de Gébelin forme le mot de *lémure* des mots orientaux *ur*, lumière, et *hem*, carnage; et il en fait un *jour de carnage*. Cette définition convient bien aux *lémuries*, fêtes de *lémures*, mais non aux *lémures* mêmes. Le *lémure* seroit plutôt l'apparence ou l'image d'un mort, selon cette origine même: *lem* désigneroit la destruction, la mort, la nuit; et *ur*, l'apparence de l'objet, du mort, visible pendant la nuit, dans les ténèbres. Si nous prenons *ur* pour le feu qui brûle, et pour le symbole de la destruction, du ravage, de la mort;

(*) *Voyez* Ovide, l. 5, *Fast.*; Apulée, I. de *Deo Socratis*; S. Augustin, l. 4; *de Civitate Dei*; Spon. *Recherches d'Antiquité*, Dissertation XVIII.

(**) *Voyez* Ovide, S. Augustin etc. *ubi supr.*

Digitized by Google

et *lem* pour *lum*, lumière, ce qui fait voir, ou pour *lym*, eau, qui rend l'image des objets, et pour le symbole des représentations et des images mêmes des objets, le *lémure* sera également la représentation du mort qui apparoit pendant la nuit, ou l'ame, c'est-à-dire, dans le style des Anciens, un corps aérien ou subtil, image du corps matériel et palpable.

Je présume que les *larves* sont ces spectres, ces fantômes de différentes figures sous lesquelles les esprits ou ames des morts apparoissent aux vivans; et que les *lémures* sont les images, les ombres des morts eux-mêmes qui apparoissent aux vivans sous leur figure corporelle et propre. Je me fonde sur la valeur des termes, et sur la distinction naturelle à faire entre les formes ou propres ou étrangères que l'on suppose aux différentes sortes de revenans sous des formes bizarres, comme le loup-garou; les *larves* faisoient peur aux vivans: sous la forme propre et avec le méchant génie des personnes, les *lémures*, comme nos lutins, faisoient du mal aux vivans. Ce sont des *larves* qu'on nous représente comme des épouvantails nocturnes (*); ce sont les *lémures* qu'on nous peint comme de mauvais esprits acharnés à tourmenter les hommes (**).

La fête des morts, célébrée à Rome au mois de mai, s'appeloit *lémuries* ou *lémurales*, et il n'y étoit pas question de *larves*. L'objet de cette fête funèbre étoit d'apaiser les manes des morts; manes qui, considérés sous ce rapport avec les vivans, devenoient des *lémures*. Le Sacri-

(*) *Voyez* Apulée, in *Apologet.* ubi supr. etc.

(**) Ovide et tous les auteurs qui traitent des *lémuries*.

Digitized by Google

ficateur, en jetant derrière lui des fèves noires, conjuroit les esprits par ces paroles: *Je me délivre, moi et les miens*; et après un grand charivari, on les prioit de laisser les vivans en paix (*). Les *lémures* étoient donc proprement les persécuteurs des vivans. Il n'y avoit point de *larvales*, soit que les *larves* fussent compris sous le nom générique de *lémures* dans cette fête; soit que par leur caractère distinctif ils ne fussent pas des objets convenables d'une fête particulière.

Ne se pourroit-il pas que les *larves* fussent uniquement regardés comme des victimes condamnées, pour peines de leurs fautes, à errer sur la terre sous des figures hideuses, et à les expier par des transformations analogues, selon l'idée de la métempsicose; et que les *lémures* fussent employés comme des Ministres des Dieux, chargés d'éprouver les gens de bien, et de punir ou de ramener les méchans par leurs persécutions. Cette différence expliqueroit pourquoi les *lémures* avoient les honneurs particuliers d'une fête, tandis que les *larves* en étoient privés. Dans les *lémuries*, on prioit les ames; dans les *larvales*, on auroit dû prier pour elles, si cette institution s'étoit accommodée au génie de la religion.

Apulée dit (**) que, dans l'ancienne langue latine, *lémure* désignoit l'ame séparée du corps; et que les *lémures* se divisoient en *lares* ou Génies bienfaisans et en *larves* ou mauvais Démons

(*) *Voyez* les Fastes d'Ovide; le Livre I de Varron, de *Re rustica*; les *Recherches* de Spon; l'*Histoire du Calendrier*, par M. de Gébelin; Vossius *de Idolatr.* etc.

(**) *De Deo Socratis.*

Digitized by Google

mons. Cette distinction paroît assez naturelle. Alors *lémures* seroit un mot générique qui pourroit bien désigner quelquefois l'espèce particulière des *larves*, mais par le moyen de quelque modification. Saint Augustin rapporte (*) au contraire que les Platoniciens faisoient des ames des bons les *lares*, et des ames des méchans les *lémures*. Et pourquoi les Romains n'auroient-ils honoré les *lémures* que comme des esprits malfaisans? Disons que les *lémures* étoient les ames malfaisantes des méchans; et les *larves*, ces mêmes ames errantes sous l'apparence de spectres. Dans un point si obscur, il faut savoir s'en tenir aux conjectures sans s'y attacher.

Lasciveté, Lubricité, Impudicité.

Penchans, passions, vices relatifs aux plaisirs des sens, à l'amour, à la luxure.

Les mots latins, *lascivus*, *lascivia*, *lascivire*, formés du cri de joie, *la*, et de *cieo*, remuer, ou plutôt de *civeo*, remuer avec vivacité, pétulance, volupté, expriment proprement l'idée de bondir, sauter, folâtrer. Nos mots *lascifs* et *lasciveté* ne désignent qu'une forte inclination aux plaisirs des sens, marquée par des mouvemens particuliers. Le mot latin *lubricus*, signifie glissant ou pente où l'on ne peut se retenir: nos mots *lubrique* et *lubricité* ne désignent que le penchant violent et presque irrésistible d'un sexe vers l'autre: cependant on dit en médecine, *lubrifier*, pour oindre, rendre glissant: on a dit aussi la *lubricité* de l'air. Il

(*) L. IX. *de Civitate Dei.*

Digitized by Google

est à observer que *lub* signifie volonté, désir, affection, goût. *Impudicité* marque par la négation *in*, le contraire de la chasteté, de la *pudeur*, de la *pudicité*; et selon la valeur de *pu* et *pud*, il emporte l'idée d'un goût, d'un plaisir sale, déshonnête, honteux dans un sens moral et religieux.

Le *lascif* tressaille à la vue de son objet ou à la seule idée du plaisir; il désire vivement, il jouit voluptueusement. Le *lubrique* est emporté vers son objet; sans frein dans ses désirs, dans ses plaisirs il est sans retenue. L'*impudique* se livre sans pudeur à un objet ou à ses goûts; sans respect pour la pureté, il se souille de jouissances criminelles.

La *lasciveté* naît d'un tempérament amoureux, irritable, voluptueux. La *lubricité* consiste dans l'extrême pétulance, l'incontinence hardie, l'insatiable avidité de ce tempérament qui dévore son objet avant d'en jouir; et qui également irrité par la résistance et par la jouissance, va, sans cesse demandant à son objet de nouveaux plaisirs, les provoque par la débauche. L'*impudicité* résulte des sentimens et des mœurs propres à ce tempérament et à ces vices, et contraires à la modération de la Nature et à la sainteté des regles.

La Bergère *lascive*, chatouillée par son penchant, veut être aperçue, poursuivie, et voluptueusement vaincue par son Berger. La *lubrique* Messaline souvent lassée, jamais rassasiée, a donc épuisé les plaisirs et ses forces, sans avoir épuisé ses feux. L'*impudique* Athénien aime mieux encourir l'infamie qui ne lui permet pas d'approcher des temples et de parler

Digitized by Google

en public, que de se sevrer de plaisirs déshonnêtes et défendus.

L'*impudicité* ne regarde que l'homme; car il a seul des idées et des relations morales. La *lasciveté* lui est commune avec les animaux; on dit que les moineaux, les boucs, les chats sont *lascifs*: ce mot ne désigne que les sensations et les mouvemens physiques. Dans l'Encyclopédie, on assure que la *lubricité* convient également aux animaux: on le nie dans le Dictionnaire de Trévoux; par la raison, dit-on, que ce défaut naturel est aussi relatif aux mœurs et contraire à la décence. Mais ne pourroit-on pas dire la même chose de la *lascivete?* Dans l'homme tous ces penchans ont un aspect moral: mais cet aspect n'est indiqué par la valeur propre du terme, que dans l'*impudicité* qui exclut formellement l'idée morale de *pudeur*. Le mot de *lubricité* n'exprime par lui-même qu'une sorte de *lasciveté* qui n'a point de retenue: les animaux *lascifs* à l'excès et avec certaines circonstances physiques et sans moralité, seront donc justement appelés *lubriques*, et avec d'autant plus de raison que la *lubricité* a quelque chose de brutal et de furieux que n'a point la *lasciveté*. Mais comme il n'est donné qu'à l'homme d'outrer à tout excès ce genre de plaisirs, et qu'il est bien rare que l'animal y tombe, c'est au premier que la plus forte qualification est naturellement applicable.

* Ce qui dénote la *lasciveté*, la *lubricité*, l'*impudicité*, comme les regards, les gestes, les postures; ce qui excite ces penchans, comme des vers, des livres, des tableaux, tout cela s'appelle *lascif*, *lubrique*, *impudique*.

Digitized by Google

* On avance dans un Dictionnaire, que le mot *impudique* ne se dit plus dans le style noble, parce qu'il présente une idée qui ne l'est pas. Par la même raison, on ne devroit pas dire dans ce style, *viol*, *fornication*, *adultère*, *libertinage*, *débauche*, *crapule*, etc.; et il en seroit de même de *lascif* et de *lubrique*; car l'idée présentée par ces mots n'est pas noble. Mais l'exemple de tous les moralistes et de tous les prédicateurs nous rassure. On ne parleroit donc jamais noblement d'un vice bas, ni honnêtement d'un vice honteux. Perraut reprochoit à Despréaux d'avoir employé dans *sa Satire sur les femmes*, les mots *luxurieux* et *lubrique*, qu'il trouvoit déshonnêtes, parce qu'ils exprimoient des choses déshonnêtes. Le grand Arnaud, dans une réponse au Critique, justifie parfaitement le censeur des mœurs, en moraliste rigide, en grammairien philosophe, et en écrivain pur. Je n'ai rien à dire après lui. Mais il observe que ces mots étoient un peu vieux; et je dois observer qu'il ne leur est resté aucune trace de vieillesse; Despréaux suffisoit bien pour leur rendre toute leur vigueur.

* M. Beauzée dit, à la suite des Synonymes de l'Abbé Girard, que la *luxure* est une habitude, un penchant criminel d'un sexe vers un autre; la *lubricité*, l'influence sensible de ce penchant sur les mouvemens indélibérés; la *lasciveté*, la manifestation extérieure de ce penchant par des actes étudiés et prémédités. Je n'ai pas trouvé des raisons capables de justifier ces dernières assertions.

La *luxure* est un vice, un excès moral, une espèce de péché capital, comme la paresse. Le

Digitized by Google

mot, par la valeur de *lux*, marque l'excès, la surabondance, la surcharge; et par sa terminaison *ure*, ce qui fait, constitue, détermine l'excès. L'habitude, l'état des choses, sont ordinairement distingués par la terminaison *ude*, comme dans le mot même d'*habitude*, et dans *étude*, *solitude*, *servitude*, etc. La *lubricité* et la *lasciveté* sont, comme l'*impudicité*, selon le sens de leur terminaison commune, des qualités de l'agent ou de l'action, et non de simples manifestations ou des influences sensibles. La *lubricité* a, comme la *lasciveté*, des mouvemens très-délibérés; mais elle n'a aucune retenue, selon la constitution du mot. La *lasciveté* a, comme la *lubricité*, des mouvemens très-indélibérés, comme on le voit dans les animaux qui sont *lascifs*, sans étude et sans préméditation.

Légal, *Légitime*, *Licite*.

Al, terminaison de l'adjectif *lég-al*. signifie ce qui concerne ou regarde, ce qui appartient ou convient à, ce qui a quelque rapport ou relation avec: *banal*, ce qui est relatif ou commun au *ban*, c'est-à-dire, au pays, au district, à la seigneurie, à un peuple: *vital*, ce qui concerne la vie, ce qui y influe: *moral*, ce qui regarde les *mœurs*, ce qui est de cet ordre: *pectoral*, ce qui a quelque rapport avec la *poitrine*, quelque influence sur elle: *latéral*, ce qui est de l'un ou de l'autre côté (*latus*), ou relatif aux côtés de la chose: *brutal*, ce qui convient à une brute; *oriental*, ce qui regarde l'*orient*, ce qui est à l'*orient*, etc.: *légal*, ce qui concerne la *loi*, (*lex*, *lege*).

Digitized by Google

Imé, lat. *imus*, terminaison de *légit-ime*, signifie très, entièrement, profondément, parfaitement, à fond: *unanime*, ce qui est d'un parfait accord; *cacochyme*, tout plein de mauvaises humeurs, très-sujet à des infirmités; *sublime*, fort élevé, élevé jusqu'au plus haut degré; *illustrissime*, ce qui est très-illustre; *intime*, ce qui est bien avant dans la chose ou parfaitement uni; *légitime*, ce qui est entièrement selon la *loi*, fondé en raison et sur un droit rigoureux.

Ite, communément *it* au masculin, terminaison de *lic-ite*, lat. *licitus*, marque le participe passé du verbe, ce qui est déjà, ce qui est fait, devenu; *maudit*, *maudité*, ce qui est ou a été *maudit*; et de même *écrit*, *écrite*; *introduit*, *introduite*; *proscrit*, *proscrite*, etc.: *licite*, ce qui est permis par la loi, laissé à la *volonté*, abandonné au libre arbitre: *li*, *lu*, *lib*, *lic*, *lac*, signifient volonté, liberté. Ce mot est un terme dogmatique qui emporte une idée morale ou un rapport à une loi, au lieu que *permis* est un terme générique, usuel, et applicable aux choses qui ne sont point du ressort de la loi proprement dite; outre qu'une chose est *licite* dès que la loi ne l'a point déclarée mauvaise, au lieu qu'il faut une autorisation pour qu'une chose soit *permise*, ainsi que l'a observé M. Beauzée.

Légal se dit proprement des *formes*, des observances, des choses prescrites par la loi positive, sous peine ou de nullité ou d'animadversion de la part de la loi. *Légitime* se dit proprement des choses fondées sur la *justice* essentielle ou sur la loi sociale dérivée de la *loi naturelle* de justice, en un mot, sur un droit

Digitized by Google

qu'on ne peut violer sans tomber dans l'injustice. *Licite* se dit proprement des actions ou des choses que les lois regardent du moins comme indifférentes, et qu'elles rendroient moralement mauvaises si elles les défendoient.

Mon action est *légale*, lorsqu'elle est faite dans les formes prescrites, et la loi me la garantit. Mon action est *légitime*, lorsque je ne fais qu'user de mon droit, sans attenter au droit d'autrui, et la puissance doit me la garantir. Mon action est *licite*, lorsqu'elle est autorisée ou qu'elle n'est aucunement défendue; et la loi me garantit d'animadversion.

C'est la forme qui rend la chose *légale*; c'est le *droit* qui rend la chose *légitime*; c'est le pouvoir qui rend la chose *licite*.

Une élection est *illégale*, si l'on n'y observe pas toutes les conditions requises par la loi. Une puissance est *illégitime*, si elle exerce la force sans droit, contre notre droit. Un commerce est *illicite*, quoique bon dans l'ordre naturel, si la loi le défend en vertu d'un droit.

La disposition de vos biens, quoique *légitime* et conforme à la loi de la propriété, n'est pourtant valide qu'autant qu'elle est faite d'une manière *légale*. Une condamnation bien *légale* n'est pourtant pas *légitime*, si elle tombe sur un innocent. Le concubinage, parce qu'il n'est pas *licite*, ne fait que des enfans *illégitimes*, faute des conditions *légales* requises en vertu du droit d'établir des formes qui donnent au mariage l'authenticité sociale et qui constatent sa *légitimité*.

En fait de restitutions, la compensation est *légitime*: mais elle n'est pas *licite*, si elle n'est

Digitized by Google

légale; c'est-à-dire, que vous y avez droit; mais votre droit est de la demander aux tribunaux, et non de la faire par vos mains.

Vous avez peut-être de *légitimes* sujets de plaintes contre quelqu'un, mais sans pouvoir intenter une action *légale* contre lui, et la vengeance personnelle et arbitraire n'est jamais *licite.*

L'intérêt *légal* de l'argent est le taux du roi; tout autre intérêt plus fort n'est plus regardé comme *licite*, il seroit usuraire. L'intérêt de l'argent au taux déterminé par la libre concurrence et le libre accord avec certaines conditions ou dans certains cas, passe pour *légitime.* L'intérêt *légitime* est celui qu'on est en droit de prendre, selon les principes de la morale, ou, pour mieux dire, de la justice: l'intérêt qu'il est expressément permis de prendre par les ordonnances, est *licite* devant tous les tribunaux: la loi fixe l'intérêt *légal.*

Considérons d'abord ce qui est *légitime*; ensuite ce qui est *licite*; enfin ce qui est *legal:* ainsi procède la vraie probité.

Légérement, à la Légère.

Léger, peu pesant, est le latin *levis; leve*, de la même famille que *lever*, *élever*; et c'est ce qui se leve facilement, s'éleve en l'air, etc. La racine est *lab*, *law*, etc., qui; en celte et dans plusieurs autres langues, signifie *main*, et sert à désigner l'action de prendre avec la main, de lever, de porter en l'air.

Légérement énonce une simple modification de la manière dont les choses sont ou doivent

Digitized by Google

être: *à la légère* désigne un costume différent de celui que les choses ont dans l'état naturel: l'adverbe marque une *particularité:* la phrase proverbiale, une *singularité.* Le premier attribue à légéreté, l'autre un caractère, une allure, un air, une forme de légéreté remarquable et distinctive. Voy. *A l'aveugle*, *Aveuglément.*

Au sens propre, nous disons *armé*, vêtu *légérement* ou *à la légère.* Les soldats armés *légérement* ont des armes et des vêtemens qui ne les chargent point: les soldats armés *à la légère* ont une espèce particulière d'armure qui les distingue. Nos troupes sont aujourdhui armées *légérement*, en comparaison de nos anciens Gendarmes: les Romains avoient des troupes armées *à la légère* pour voltiger autour de l'ennemi et le harceler.

Vous êtes vêtu *légérement*, lorsque votre habillement n'est ni pesant, ni épais, ni incommode: vous êtes vêtu *à la légère*, lorsque la forme et la qualité de votre habillement vous laissent un air libre, dégagé, leste. En été, on est vêtu *légérement*: à la campagne, on est vêtu *à la légère.* Une femme, en robe de gaze, est *légérement* vêtu; une danseuse, en corset blanc, l'est *à la légère.*

* *Légérement* est d'un usage très-étendu dans ses differentes acceptions opposées aux idées différentes de *pesant*, *lourd*, *grave*, *profond*, *matériel*, etc. Au propre, la phrase *à la légère* est ordinairement restreinte aux deux façons précédentes de les employer: mais mal-à-propos voudroit-on nous en interdire de nouvelles applications auxquelles l'analogie nous invite.

Digitized by Google

Des ouvrages sont travaillés *légèrement*, lorsqu'ils le sont avec cette aisance, cette tournure, cette délicatesse qui annoncent la souplesse, la dextérité, la sureté de la main. Pourquoi ne dirions-nous pas que la garde-robe d'une femme est montée *à la légère*, lorsqu'on n'y trouve que des tissus faits, comme les feuilles de rose, pour ne briller qu'un jour, des imitations mesquines d'un grand luxe, en un mot, l'apparat de la folie sur un fond de misère?

Les jeunes filles, élevées en habit de garçons, marchent, dit-on, plus *légèrement* et mieux; cela peut être, et même aussi hardiment que des grenadiers. Les maisons des nouvelles villes qu'on élève à Paris, sont, pour la plupart, construites si fort *à la légère*, qu'elles seront à peine, pour les propriétaires, des bâtimens viagers.

* Au figuré, comme au propre, *légèrement* se dit quelquefois en bonne part, par exemple, lorsqu'il signifie *superficiellement*: mais au figuré, nous ne disons *à la legère* qu'en mauvaise part. Cette phrase exprime une légéreté déplacée, tandis que l'adverbe désigne quelquefois une légéreté convenable.

Vous ne parlez que *légèrement* d'une chose que vous ne touchez qu'en passant; et ce n'est pas en parler *à la légère*, vous faites bien.

Un Panégyriste passe *légèrement* sur les défauts et les torts de son héros; et certes, il ne le fait pas *à la légère*, il agit avec réflexion et avec adresse.

Dans ces cas-là, il y a opposition entre l'adverbe et la phrase adverbiale. Il y a donc, dans

Digitized by Google

l'un et dans l'autre, des propriétés fort différentes et des différences essentielles.

* *Légèrement*, pris au figuré dans le même sens qu'*à la légère*, dénote ou un défaut de réflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienséance. C'est agir ou inconsidérément ou lestement.

L'adverbe attribue à l'action ou à la personne un défaut, un vice de légéreté : la phrase adverbiale désigne, dans la personne, l'air, le costume, les manières de la légéreté.

L'homme qui ne réfléchit pas, agit *légèrement*. L'homme frivole agit *à la légère*.

Vous parlez *légèrement*, lorsqu'il vous échappe une parole imprudente. Vous parlez *à la légère*, lorsque vous affectez dans vos discours un ton léger.

Le présomptueux traite les choses *légèrement*; le fat les traite *à la légère*.

L'étourdi prend son parti *légèrement*, il y songe à peine ; il se conduit *à la légère*, comme si les choses ne valoient pas la peine d'y songer.

On s'engage *légèrement* (car c'est avant d'entreprendre qu'il faut réfléchir); et alors on se conduit souvent *à la légère*, parce qu'on ne sent pas toute l'importance de l'engagement.

Il y a des hommes superficiels qui sont réduits à traiter *légèrement* les matières; mais en revanche, ils parlent de tout : il y a des hommes légers qui traitent *à la légère* les choses les plus graves ; mais aussi délibèrent-ils gravement sur les plus futiles.

Digitized by Google

Lépreux, Ladre.

Le *lépreux* et le *ladre* sont attaqués de la même maladie. La *lèpre* est le genre de maladie; la *ladrerie* est cette maladie particulière dont un sujet est actuellement atteint. *Lépreux* est le nom propre et connu des Anciens: *ladre* est une dénomination détournée et corrompue de quelques dialectes celtiques.

Les hommes sont plutôt *lépreux*; et les animaux, *ladres*. La *lèpre* étoit très-commune chez les Juifs: la *ladrerie* est assez commune parmi les cochons.

Au figuré, *lèpre* est un mot noble; on dit la *lèpre du péché*; *ladrerie* est un mot dérisoire; on appelle *ladrerie* une vilaine et sordide avarice.

Ces termes présentent la maladie sous des aspects différens. Règle générale: toutes les fois que le même objet a différens noms, chaque nom le distingue par un caractère particulier, comme je l'expliquerai plus au long dans un autre article. Ainsi l'*hydrophobie* est proprement l'horreur de l'eau; et la *rage* nous annonce une sorte de fureur effrénée.

Le nom de *lèpre* vient de l'Orient, comme la maladie qu'il désigne. Les Orientaux appellent cette maladie *bereth*, *bera*, mot qui, précédé de l'article *al*, *l*, a fait *lebre*, *lepre*, *lepra*: *leb* signifie blanc, le blanc; et la blancheur de la peau est un des premiers caractères de ce mal. Dans les Indes, on fait peu de cas des hommes blancs, parce que cette couleur est, chez eux, l'indice de la *lèpre*. Ceux qui tirent ce mot du grec λεπρα, le dérivent de λεπις ou de

Digitized by Google

λεπύριον, écorce, écaille, parce qu'en effet, dans cette maladie, la peau se couvre d'une sorte d'écailles ou d'une vilaine croûte. Ils n'observent pas que *lep*, en grec, signifie aussi blanc; λεπροω, blanchir; ainsi *lepidus*, en latin, signifie poli, luisant. Or il est convenable de préférer l'idée propre du mot radical. Le mot *lépreux* indiqueroit donc proprement les premiers degrés de la maladie et le caractère distinctif des *ladres* appelés *blancs* qui ont la face encore assez belle, la peau blanche, le cuir lisse.

Ladre désigne au contraire l'état très-avancé de la maladie, celui où le corps, tout couvert d'ulcères ou d'écailles, parvient à un si haut point d'insensibilité qu'on perce avec une aiguille le poignet du malade, ses pieds et jusqu'au gros tendon, le plus sensible de tous, sans qu'il en souffre aucune douleur: bientôt les membres se détachent, tombent successivement, et le malade meurt en détail. Il ne seroit pas raisonnable de contester que cet état d'insensibilité et de corruption, soit celui du *ladre*. Nous disons, tant au physique qu'au moral, qu'un homme est *ladre*, lorsqu'il paroît insensible, que rien ne le pique, qu'il souffre tout sans se plaindre. On remarque que les Grecs ont appelé cette maladie ἐλεφαντίασις, à cause que les *ladres* ne sentent rien et ressemblent à l'éléphant que la dureté de sa peau rend très-peu sensible. Dans cet état, le corps est couvert d'ulcères et au dernier période de la corruption: tel étoit l'état du *Lazare*, c'est-à-dire, du *ladre* ou *lazre*, comme on a dit autrefois; car *ladre* est une corruption de *Lazare*; et l'on a dit *Saint Ladre* pour *Saint Lazare*; et les *ladres* sont appelés *Lazares* dans les Statuts de plu-

Digitized by Google

sieurs anciens *Lazarets*. Du celte *lazr*, nous avons fait *ladre*, comme les Latins en ont fait *latro*. Ce mot celte signifie tuer, mettre à mort: l'insensibilité du *ladre* est une espèce de mort, et la mort absolue s'ensuit bientôt. En général, la racine celtique *lac*, *laz*, *lad*, signifie couper, déchirer, mettre en lambeaux; et le *ladre*, tout déchiré, pour-ainsi-dire, par ses ulcères, tombe en lambeaux, et périt.

Levant, *Orient*, *Est*.

Le *Levant* est littéralement le lieu ou le soleil paroît se lever par rapport à un pays: cette dénomination est tirée de *soleil levant*. L'*Orient* est le lieu du ciel, où le jour commence à luire, la lumière à briller: *or* signifie jour, lumière. L'*Est* est le lieu de l'horizon d'où le vent souffle quand le soleil se leve; le mot désigne le souffle, le vent, *st*, que le lever du soleil excite.

Le *levant* désigne proprement l'aspect du soleil qui se leve, et l'exposition du lieu qu'il frappe en se *levant*: nous divisons le globe, un pays, un carré de terre, selon les aspects de cet astre; le *levant*, le *couchant*, etc. L'*Orient* est la région, la contrée du ciel ou de la terre sur laquelle les astres répandent d'abord leur lumière: nous disons les *pays orientaux*, *la partie orientale du ciel*: le mot d'*Asie* désigne l'*Orient* ou les contrées orientales, et celui d'*Europe* les pays occidentaux. L'*est* est un des points cardinaux de l'horizon d'où le vent souffle, et determiné par le lieu du lever du soleil: nous divisons la boussole par l'*est*, l'*ouest*, etc. selon la direction des vents.

Digitized by Google

Le *levant* appartient proprement à la sphere, à la géographie : l'*orient*, à la Cosmogonie, à l'Astronomie; l'*est*, à la navigation, à la météorologie.

La terre qui est immédiatement devant nous et plus près du soleil *levant*, est notre *levant*: mais tout l'espace de terre qu'il éclaire avant nous est l'*Orient*: nous appelons *levant*, une portion de l'Empire Ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe; et les vastes contrées des Indes, et autres pays éloignés s'appellent l'*Orient*: tant il est vrai que ce dernier mot a un sens plus vaste. Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer sa direction, nous allons à l'*est*, à l'*ouest*, etc.

Avec ces notions vous expliquez les dénominations du côté opposé, de celui où les astres paroissent terminer leur course, le *couchant*, l'*occident*, l'*ouest*.

Quant aux deux autres points cardinaux de la sphère, nous ne donnons à l'un et à l'autre que deux dénominations, à l'un celles de *midi* et de *sud*, à l'autre celles de *septentrion* et de *nord*. *Midi* doit naturellement faire, ainsi que *septentrion*, le double office de *levant* et d'*orient*.

Midi est proprement le milieu du jour, *medius dies*. Le *midi* marque l'élévation du soleil et autres astres quand ils passent dans le *méridien*. Il désigne aussi les parties du monde, situées sous l'équateur et en-delà, par rapport à nous, jusqu'au pôle austral. Enfin le côté d'un jardin placé au *nord*, s'appelle le *midi*, parce que c'est lui que le soleil échauffe en son *midi*. Ce mot est donc astronomique, géographique, et correspondant aux différentes applications de *levant* et d'*orient*.

Digitized by Google

Mais on dit aussi *vent du midi* : ce mot embrasse donc tous les rapports que nous venons de distinguer ci-dessus. Le marin dit, *vent du sud*, et il a introduit l'usage de cette manière de parler, faite pour exprimer la qualité même du vent, ou que le *vent est sud*, au lieu qu'on dit seulement, *vent du midi* et non *de midi*; ce qui marque seulement que le vent vient du côté du *midi*. Cette observation s'applique aux trois autres mots de la même classe. *Sud* a la même valeur qu'*est*, dans une direction différente; ce mot vient de l'oriental *shoud*, noir, moins parce que le *midi* est brûlant, que parce que ses vents amènent les nuages, les temps sombres, les tempêtes, les orages : il pourroit aussi venir, par cette dernière raison, du primitif *u*, *hu*, *hud*, eau, humidité. Conformément à leur langue particulière, les navigateurs ont dit, la *mer du sud*, comme la *mer du nord*.

Le *septentrion* est le point cardinal qui répond sur l'horizon au pôle boréal; et il se dit de la partie du ciel et de celle du globe qui est opposée au *midi* et située entre l'équateur et le pôle. Le *nord* a beaucoup usurpé de son domaine; car, par exemple, on dit plutôt aujourd'hui le *nord* que le *septentrion* d'un jardin, d'un édifice; sans doute parce qu'il est plus commode à dire. *Septentrion*, composé de *septem*, sept, et de *trio*, bœuf, signifie les *sept bœufs*; cette dénomination est tirée des constellations que nous appelons *ourses*, placées vers le pôle arctique, et principalement composées de sept étoiles fort apparentes.

Septentrion est aussi le vent qui souffle de ce côté, la bise. Mais en terme scientifique, nous

Digitized by Google

nous disons plutôt et plus justement le *nord*, le *vent du nord*, avec les marins. *Nord* vient de l'oriental *nord*, flambeau; ce flambeau est l'étoile polaire qui servoit de guide aux Phéniciens. C'est toujours la navigation qui donne les noms propres pour distinguer les vents et leur direction.

Je finis cet article par une observation sur deux manières de parler synonymes. Nous disons *les peuples*, *les pays de l'orient*, de *l'occident*, *du midi*, *du nord*, plutôt que *du septentrion*; et *les pays*, *les peuples orientaux*, *occidentaux*, *méridionaux*; *septentrionaux*. Il me semble que la première locution convient mieux pour désigner la position absolue; et la seconde, la position relative. Je m'explique: les peuples du *midi*, du *nord*, etc., sont réellement au *midi*, au *nord*, etc. du globe; et les peuples *méridionaux*, *septentrionaux* etc. sont plutôt au *midi*, au *septentrion*, etc., relativement à celui qui parle et au pays dont il parle. L'allemagne n'est pas au *midi*, ce n'est pas un pays du *midi*; mais elle est *méridionale* à l'égard des pays plus *septentrionaux*, elle est à leur *midi*. Les provinces *méridionales* de la France sont à *son midi*, et non *au midi absolu*. Les *pays du midi* appartiennent *au midi*; les pays *méridionaux* regardent le *midi*. J'ai déjà dit que la terminaison *al* signifie ce qui regarde, ce qui est relatif.

Je pourrois encore ajouter une remarque sur un usage introduit, de distinguer, d'une manière particulière, *les peuples du Nord* des *peuples septentrionaux*. On a coutume de prendre les *peuples septentrionaux* pour ceux qui sont le plus avancés dans le *nord*, sur-tout lorsqu'il

Digitized by Google

s'agit de les distinguer les uns des autres. Le *septentrion* est alors la partie du *nord* la plus reculée ou la plus voisine du pôle.

Lever, *Hausser*.

La, *lab* est un mot primitif et celtique qui signifie main, et désigne la main, en tant qu'elle prend, ôte, enlève (et c'est le sens du mot *ab*, changé quelquefois en *ar*): de là le grec *labo* prendre; le latin *levare*, enlever, alléger, le français *lever*, et ses composés *élever*, *enlever*, *relever*, etc. *Al* est également un mot primitif formé de la lettre *A*, qui marque la qualité d'*avoir*, la propriété, la possession; et de la lettre L, qui marque l'élévation, et qui, primitivement, la représentoit sous la figure d'une *aile*; il désigne ce qui a de l'élévation, de la *hauteur*. La lettre T ajoutée à ce mot, marque une grande élévation. D'*alt*, nous avons fait *aut*, *haut*.

Ainsi l'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la chose de la place où elle étoit. L'action de *hausser* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la chose qu'on *hausse*.

Aussi le mot *lever* ne signifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une chose de dessus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou supprimer ce qui étoit imposé, tirer ce qui étoit dans un lieu, sans aucune idée de *hausser*, de rendre plus haut, de mettre plus haut, caractère distinctif et ineffaçable de ce dernier terme. On *lève* et on ne *hausse* pas l'appareil d'une plaie, le scellé, un siége, une aune d'étoffe, le masque, une sentence, un interdit, des fruits, des rentes, des contributions: on ne *hausse* et on ne *lève pas*

Digitized by Google

un mur, un plancher, les monnoies, une paye, des gages, les prix des denrées. On ne *lève* que ce qu'on ôte d'une place: on ne *hausse* que ce qu'on élève plus haut.

Il arrive assez communément qu'on *lève* en *haussant* ou plaçant plus haut; qu'on *leve* pour *hausser* ou donner une certaine hauteur, qu'une chose *levée* en est plus haute qu'auparavant. En général, dans les cas où *lever*, outre son idée fondamentale, rappelle celle de hauteur, il désigne seulement la hauteur propre, naturelle, ordinaire d'un corps qui, par un simple changement de situation et de direction, la reprend, sans qu'il y ait rien d'ajouté à sa mesure naturelle: tandis que *hausser*, dans les mêmes cas et par opposition, demande un nouveau degré de hauteur ajouté à la hauteur que l'objet avoit déjà, comme quand on *hausse* un mur.

Vous *levez* ce qui se *baisse* et se *hausse*, comme le couvercle ou le dessus d'un coffre: vous le *levez*, en changeant seulement sa direction, qui, d'horizontale qu'elle étoit, devient perpendiculaire, et il n'a que sa hauteur. S'il étoit question de lui donner une hauteur qu'il n'a point par sa structure ou dans quelque situation que soit l'objet, laissé à sa place, il faudroit le *hausser* On *lève* ce qui étoit baissé; on *hausse* ce qui étoit trop bas.

Une échelle est renversée à terre; vous la *levez* pour la dresser et l'appuyer contre un mur: si elle n'a pas assez de hauteur pour que vous atteignez à votre but; il faut la *hausser*.

Vous étiez assis, vous vous *levez*, et vous ne vous *haussez* pas; vous êtes alors debout et dans votre hauteur: si vous vous mettez sur la pointe du pied, et que vous éleviez les bras, tant que

Digitized by Google

vous pouvez, pour toucher un objet trop élevé pour vous, vous vous *haussez*, vous vous élevez au-dessus de votre hauteur naturelle.

Le soleil se *lève* et se couche: il se *lève*, lorsqu'il commence à paroître sur l'horizon, pour parcourir sa carrière accoutumée: il ne se *hausse* pas; car il ne sort pas du cercle qu'il a coutume de tracer.

On *lève* la tête qu'on avoit baissée: on la *hausse* quand on l'élève plus que de coutume, à une hauteur singulière.

Vous *levez* et vous *haussez* les épaules. *Lever* est le mot propre pour exprimer le mouvement simple: *hausser* désignera une hauteur qui n'est point ordinaire et qui a quelque chose de remarquable.

Vous *levez* les yeux et vous ne les *haussez* pas; car vous ne faites que changer leur direction sans changer leur hauteur. Et voilà aussi pourquoi on n'*élève* pas les yeux. Dites *lever les yeux au ciel*, et non *élever les yeux vers le ciel*.

* *Elever* est plutôt que *lever*, synonyme de *hausser*, par la raison qu'il désigne toujours la *hauteur*. Ce mot désigne même une grande hauteur, une hauteur éminente ou du moins remarquable, qui met l'objet au-dessus de la hauteur commune; au lieu que *hausser* ne marque qu'une augmentation de hauteur, sans aucun autre rapport, de manière que l'objet peut être encore assez bas.

Elever indique, par sa valeur propre, le lieu, la place d'où l'objet part pour aller en haut; c'est *lever de*. *Hausser* indique proprement la hauteur nouvelle que l'objet acquiert; car il en avoit déjà. Vous *elevez* un mur, en le prenant à sa base pour le porter à une certaine hauteur: vous le

Digitized by Google

haussez, en lui donnant, par une construction nouvelle, plus de hauteur qu'il n'en avoit. On *élève* de bas en haut; on *hausse* d'un degré à un autre.

Elever suppose différens degrés de hauteur que l'objet parcourt par une augmentation progressive, et qu'il laisse au-dessous de lui. *Hausser* n'annonce qu'un nouveau degré indéfini de hauteur, sans aucune progression déterminée. Vous *élevez* une pyramide par différens lits de pierres posées les unes sur les autres: vous *haussez* une statue, en la posant sur une base de pierre.

Elever est l'opposé d'*abaisser*, mettre en bas, en un lieu bas. *Hausser* est l'opposé de *baisser*, mettre plus bas, au-dessous, moins haut.

Je ne dis rien des applications figurées de ces termes; elles doivent se conformer aux différences de leur sens physique.

Libéralité, *Largesse*.

La lettre L. sert à désigner la main, le bras, emblème de la puissance, de la faculté, de la *liberté*. La *libéralité* est la vertu qui donne *librement*, gratuitement, généreusement, celle d'un homme *libre*, puissant, noble; son action est de *livrer*, donner avec la main: le don ou la chose donnée est *une libéralité*; et c'est ce dont il s'agit ici. De *lar*, grandeur, étendue, en celte, en phénicien, en étrusque, s'est formé le mot *large*, étendue dans un certain sens. La *largeur* est la seconde dimension d'un corps. Au figuré, on a dit *largesse*, pour exprimer les dons faits d'une main *large*, *largâ manu*, disent les Latins, ou la grande étendue de ces dons.

Digitized by Google

La *libéralité* est un don généreux; la *largesse* une ample *libéralité*. Ce qu'on donne *libéralement*, n'est pas dû; ce qu'on donne *largement*, n'est pas compté ou mesuré. Il y aura, si l'on veut, une bonne mesure dans la *libéralité*, une grande mesure dans la *largesse*. S'il y a dans les *libéralités* de l'abondance, il y aura dans les *largesses* de la profusion. Mais de plus, la *libéralité* est toujours un don, tandis, que la *largesse* n'est souvent que profusion dans la dépense. On peut payer *largement*, sans avoir le mérite de la *libéralité*.

L'économie peut suffire pour des *libéralités*; pour des *largesses*, il faut de l'opulence.

La vertu de la *libéralité* fait plutôt des *libéralités* que des *largesses*; elle donne moins pour donner mieux, long-temps, et même davantage.

Ceux-là se trompent, dit Tacite (*), qui prennent pour *libéralité* une *luxueuse largesse*: il y a beaucoup de gens qui savent dissiper et ne savent pas donner. Je hasarde le mot *luxueux*, pour rendre le *luxuriosus* des Latins, pris dans un autre sens que notre mot *luxurieux*.

Les *libéralités* modestes et sages se font avec aisance et noblesse; les *largesses* ambitieuses et brillantes se font avec éclat et faste.

Une main *libérale* fait un plus beau présent qu'une main *large*, dit Sénèque (**).

Les *largesses* sont de l'argent jeté en l'air; les *libéralités* sont de l'argent placé.

Dans les occasions d'exercer la charité, la bienfaisance, la bienveillance envers les pauvres, envers un client, envers un ami, on fait des *libé-*

(*) *Hest.* 30, 2.

(**) *De Benef.* 1, 7.

Digitized by Google

ralités. Dans les occasions d'apparat, des fêtes, des réjouissances, envers la tourbe, la populace, la canaille, on fait des *largesses*.

Les *largesses* publiques ne conviennent qu'à la plus haute grandeur; les *libéralités* particulières lui conviennent bien davantage. Il ne s'agit pas d'être magnifique, mais *libéral*: il n'y a de *libéral* que le bienfaisant; sans justice il n'y a point de bienfaisance.

Dans les anciennes fêtes nationales, le peuple crioit *largesse* ou *noblesse*: et des héraults, en répondant à ses cris, *largesses*, jetoient des médailles d'or et d'argent, appelées *pièces de largesses*, par cette raison. Les Chevaliers assez grands Seigneurs pour tenir cour, faisoient aussi *largesse* (*). Aujourd'hui, c'est plutôt *noblesse*: je dois appeler ainsi la distribution de ces dons, autrefois perdus, aujourd'hui convertis en *libéralités* sages, compatissantes, bienfaisantes, qui délivrent des fers un débiteur impuissant, et sauvent ou récompensent par des établissemens, la vertu de tant de filles laborieuses, et réjouissent l'humanité.

Les *libéralités* secourables font adorer et bénir celui qui les répand, moins pour les dons en eux-mêmes qui souvent lui coûtent peu, que pour le caractère bienfaisant qui détermine son choix. Les vaines *largesses* ne servent, selon la remarque de Cicéron (**) qu'à faire pousser des cris et des clameurs à une vile populace, à des femmelettes, à des mercenaires qui se les arrachent sans songer à celui qui les fait.

(*) *Mém. sur l'ancienne Chevalerie*, par M. de Ste. Palaye, t. 1. pag. 99. et 170.

(**) *De Officiis*, 2. 57.

Digitized by Google

Les *libéralités* sont faites pour soutenir, encourager, attacher. Les *largesses* sont plutôt propres à corrompre, éblouir, avilir.

Philippe de Macédoine, qui savoit bien se concilier les esprits par des *libéralités* faites à propos, instruit des *largesses* qu'Alexandre faisoit aux Macédoniens, lui demanda s'il comptoit s'assurer de leur fidélité en les corrompant, et s'il vouloit être regardé comme leur banquier plutôt que comme leur roi.

Les Romains, dans le premier âge de la république, ne connoissoient pas même les *libéralités* tirées du trésor public; à peine accordoient-ils une médiocre subsistance aux enfans de leurs généraux tués sur le champ de bataille, sans leur laisser du pain. Lorsqu'ils souffrirent qu'on fît des *largesses* au peuple pour acheter l'édilité et autres places, tout fut au pillage; et leurs empereurs enfin, en épuisant sans cesse le trésor par des *largesses* toujours plus nécessaires, asservirent la tyrannie elle-même à la faim, aux besoins, aux fantaisies, aux volontés de la populace et de la soldatesque.

S'il y a peu de mérite, suivant la remarque de Cicéron (*), à faire des *libéralités*, quand on a sous sa main un trésor, quel mérite y auroit-il, demandoit un roi, à faire des *largesses*, quand on plonge les mains dans le trésor du peuple?

Le Perse Nourschivan faisoit, avant de régner, de grandes *libéralités* aux gens à talens agréables; ils s'attendoient à de grandes *largesses*, lorsqu'il fut sur le trône. *Autrefois*, dit-il, *je donnois ce*

(*) *Ibid. N.* 52.

Digitized by Google

qui m'appartenoit; aujourd'hui je donnerois ce qui appartient à mon peuple.

Le repentir, dit Pline le jeune (*), suit les *libéralités* irréfléchies. Les rapines, dit Cicéron (**), suivent les *largesses* immodérées.

Les secours utiles et productifs sont les vraies *libéralités* des particuliers. Les grandes et fructueuses dépenses sont les justes *largesses* des rois.

Cratès comparoit les princes qui enrichissent de leurs *largesses* les courtisans, sans *libéralité* pour les services et les besoins de l'utile citoyen, à ces figuiers qui, placés sur un rocher escarpé, portent des fruits, non pour les hommes, mais pour les corbeaux et les milans (***).

Louis XII ne se permit pas des *libéralités* au profit des courtisans; aussi fut-il joué sur les treteaux comme un vil avare. Mais il eut la royale *largesse* de remettre, chaque année, au peuple une portion d'impôt, aussi fut-il à sa mort appelé, par la voix publique entrecoupée de sanglots, *le père du peuple.*

* Qu'on me permette de consigner ici mes regrets sur ce qu'on ne dit plus, comme autrefois, *large* dans le sens de *libéral*: il n'est pas moins utile que celui de *largesse*, et nos pères en ont bien connu le prix. *Autant, dépend* (dépense), *chiche que large.* Henri I du nom, comte de Champagne au douzième siècle, fut surnommé *le Large.* Juvénal des Ursins dit, sous l'an 1389, que Charles VI étoit *large* et abandonné à l'argent, distribuer et donner finances; et que

(*) *Epit.* L. 1. v. 8.
(**) *De Offic.* 2, 54.
(***) *Stob. Serm.* 15.

Digitized by Google

là où son feu père donnoit cent écus, il en donnoit mille. Ce n'est pas être *libéral* que d'outrer ainsi les dépenses. Monstrelet dit, dans le portrait d'Agnès Sorel: *Et c'etoit icelle Agnès, de vie moult charitable et large en aumônes, et distribuoit du sien l'argent aux pauvres églises et aux mendians.* On voit que *large* n'est pas prodigue, et qu'il s'emploie très-bien en bonne part.

Liberté, Franchise.

J'ai déjà dit que *li*, *lib.* marque la faculté, le pouvoir, la volonté, le plaisir, la *liberté.* La *liberté* est le pouvoir de faire ce qu'on veut, ce qui nous plaît. *Franc*, en allemand *fran*, en anglais *frée*, en anglo-saxon, *frag* et *frac*, en theuton, *franck*, *wrauk* et en hol. *wrankrick*, etc., viennent du nord où l'on adoroit une déesse *Frea.* Le mot primitif est *frag*, *frac*: c'est pourquoi les *Francs* sont quelquefois appelés *Fracti*, mot pris fort à contre-sens pour le participe latin de *frango.*

La *franchise* est une sorte de *liberté* ou une circonstance de la *liberté.* Ce mot, l'allemand *freiheit*, l'anglais *fréedom*, etc. signifient *liberté* et *exemption*: l'exemption est donc l'idée propre qui distingue la *franchise* de la *liberté.* Aussi cette idée se retrouve-t-elle dans toutes les acceptions et les applications du mot; ce qui forme une règle générale pour déterminer le sens propre et esssentiel des termes. Ainsi un bien est *franc* et quitte, lorsqu'il n'est chargé d'aucune dette. Un *franc-aleu* ne relève d'aucun Seigneur immédiat. Une liqueur, sans mélange et sans altération, est *franche.* Ce sont des obstacles, des

Digitized by Google

barrières, des difficultés qu'on *franchit*: on s'*affranchit* d'une sujétion. La *Franche-Comté* est ainsi appelée parce que ses habitans étoient exempts de toute imposition, ou parce que ses Comtes se déclarèrent et se maintinrent *francs* de tout hommage envers les Empereurs, comme dit Duchesne.

La *liberté* est donc le pouvoir de réduire en acte ses facultés ou d'exercer sa volonté. La *franchise* est une exemption de charges ou de conditions onéreuses sur l'exercice de ses facultés et de sa volonté. La *liberté* exige la faculté, et la possibilité présente de faire la chose: la *franchise* lui facilite l'exécution entière de la chose par la levée de quelque obstacle ou de quelque difficulté. La *liberté* peut être gênée, restreinte, traversée, arrêtée; la *franchise* la délivre de gênes et d'embarras.

La *liberté* a d'ailleurs un domaine infiniment plus étendu que la *franchise*. Il y a toutes sortes de *libertés*, *liberté* physique, *liberté* morale, *liberté* théologique, *liberté* civile, etc.: la *franchise* n'a guère lieu que dans l'ordre politique, l'ordre civil, l'ordre moral. Je veux dire que l'usage du mot *franchise* est restreint à tel et tel ordre des choses; au lieu que par-tout où il s'agit de pouvoir faire ou ne pas faire, il y a *liberté*.

On dit qu'un peuple est politiquement *libre*, lorsqu'il est gouverné par lui-même; est-ce qu'il n'est pas toujours gouverné par des lois et par des magistrats bons ou mauvais? On appelle un peuple *franc*, lorsqu'il n'est point assujetti à des impôts: y a-t-il un peuple plus opprimé en finances, par le monopole et sans impôts proprement dits, que celui de l'état ecclésiastique?

Digitized by Google

Si les Francs furent honorés de ce nom, lorsqu'ils reprirent leur *liberté* violée par les Romains, sous la domination même de ces conquérans, ils étoient déjà, du moins en partie réellement *francs*; car plusieurs de ces peuples étoient exempts de tout tribut et de toute charge, au rapport de Tacite (*) et cette *franchise* les distinguoit et les illustroit avant la *liberté* et l'indépendance.

Il est faux que l'on soit *libre* dès qu'on n'obéit qu'aux lois; et si ces lois sont tyranniques? la *liberté* n'est que dans la jouissance pleine et entière de ses droits. Il est ridicule de se croire *franc* d'une charge, parce qu'on ne la supporte pas en personne; et si vous en indemnisez quelqu'un qui la supporte pour vous? la *franchise* n'est réelle qu'autant que la charge ne retombe pas indirectement sur vous, comme la taille de votre fermier y retombe.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif: la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la règle générale; la *franchise* dans l'exception particulière. La *liberté* suppose plutôt un droit; la *franchise*, un privilége.

La *liberté* est commune à la nation; la *franchise* est pour certain ordre de l'état ou pour de simples particuliers.

(*) » Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi, non multum et ripâ, sed insulam Rheni amnis colunt: Catorum quondam populus, et seditione domesticâ in eas sedes transgressus in *quibus pars Romani Imperii fierent*. Manet honos et antiquæ societatis insigne: nam neç tributis contemnuntur, nec publicanus atterit: exempti oneribus et collationibus, et tantùm in usum prœliorum sepositi; velut tela et arma, bellis reservantur. » *De Mor. Germ.* N°. 29.

Digitized by Google

La *liberté* d'exercer toutes sortes de professions honnêtes est ou doit être commune à toute une nation; mais si le droit de travailler n'est plus qu'un droit *royal* qu'il faille acheter, il n'y a réellement plus de *liberté* pour le pauvre sans un privilége de *franchise*. La *franchise* est le complément de la *liberté*.

Divers peuples, en s'incorporant dans une monarchie, ont stipulé la conservation de leurs *libertés* et de leurs *franchises*; c'est-à-dire, de leurs droits constitutifs et de leurs priviléges d'exemption.

C'est pour une province, une *liberté que de* s'imposer elle-même; c'est, pour un ordre de citoyens, une *franchise* que de n'être pas imposé.

L'Eglise gallicane a conservé ses *libertés* ou le droit de suivre les anciens canons et son ancienne discipline. Le Clergé de France compte, parmi ses précieuses *franchises*, l'exemption de tributs sous le nom d'impôts.

Les villes murées, à force de *franchises*, ont dépeuplé les campagnes; mais la campagne sera toujours l'asile naturel de la *liberté*.

Les *libertés* qui tendent à restreindre ou à usurper le droit d'autrui, sont injustes et odieuses. Les *franchises* qui tendent à augmenter les charges d'autrui, ou à surcharger les autres, sont injustes et odieuses.

Les *libertés* sont donc les droits qui augmentent le pouvoir ou diminuent la dépendance; et les *franchises*, des priviléges qui diminuent les gênes et augmentent les jouissances.

Le mot *franchise* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires, et c'est là sur-tout que la franchise est bien distinguée de la *liberté*.

Digitized by Google

Les lois prohibitives ôtent la *liberté* du commerce; les *lois* fiscales en ôtent la *franchise*. Un commerce est *libre* dans tous les ports: il n'est *franc* que dans des ports privilégiés, et ce n'est que là qu'il est parfaitement *libre*. Là, j'ai la *liberté* de passer avec ma marchandise, en payant: un autre qui a la *franchise*, passe sans payer.

Nous savons par l'histoire d'Allemagne, que, dans les monarchies modernes, il y avoit autrefois un ordre particulier de Citadins qui, *libres* sans être nobles, établis à la manière des anciens Germains, possédoient et cultivoient, autour de leurs habitations, des terres *franches*, une sorte de domaine; de là tant de rues de *francs bourgeois* qu'on trouve encore aux extrémités des grandes villes anciennes.

* Au moral, la *franchise* est une *liberté* de parler, exempte de toute dissimulation. Dans quelque sens qu'on prenne ce mot, dit M. de Voltaire, il donne toujours une idée de *liberté*. En morale, il désigne une des nuances de la vérité de caractère: c'est une qualité qui fait parler comme on pense, sans rien dissimuler. Elle tient de la *liberté*, mais elle est plus retenue, moins indépendante, et ne va jamais sans quelque *candeur*. Elle est voisine de la *sincérité*, qui empêche de parler autrement qu'on ne pense, et qui observe les ménagemens qu'on se doit et qu'on doit aux autres. La *franchise* franchit facilement cette barrière, pour peu qu'on la presse: elle dégénère en *liberté* outrée, elle devient imprudence, indiscrétion, témérité, selon qu'elle est plus ou moins offensante ou dangereuse.

Ainsi donc le propre de la *franchise*, dans le discours, est d'exclure la contrainte, de passer

Digitized by Google

par-dessus les considérations, de franchir les barrières ou les limites posées par l'usage. Dans le même cas, la *liberté* se prend quelquefois pour une sorte de licence ou d'indépendance, une extension du pouvoir ou du droit de parler, un effort contre une force supérieure.

La *franchise* fait dire ce qu'on pense; la *liberté* fait oser dire ce qu'on dit. C'est la vérité, c'est la droiture qui inspire la *franchise*: c'est la hardiesse, c'est le courage qui inspire la *liberté*. On parle avec *franchise* à ses amis, à ceux qui demandent des conseils: on parle avec *liberté* à des supérieurs, à ceux à qui l'on doit des ménagemens. S'il faut parler, parlez avec *franchise*: s'il est dangereux de se taire, parlez avec *liberté*. Il convient à celui qu'on interpelle, de répondre avec une *franchise* honnête: il sied à celui qu'on opprime, de s'élever avec une *liberté* noble contre l'oppression. Il faut que la *franchise* ait l'air de la complaisance: il faut que la *liberte* se couvre du respect. Un bon prince excite la *franchise* de ses conseillers, et encourage la *liberté* des magistrats.

Se Licencier, s'Emanciper.

Se *licencier*, se donner congé, ou plutôt prendre la *licence*, dans l'acception usitée du mot. *Licence*, abus de la *liberté*, *liberté* immodérée: *S'émanciper*, se mettre hors de tutèle ou de puissance, ou plutôt prendre une *liberté* qu'on n'a pas ou qu'on ne prenoit pas, *émancipation*, action de mettre hors de sa main, de sa puissance: de *man*, main; *cip*, *cap*, prendre; *è*, hors, hors de.

Digitized by Google

Se *licencier* dit manifestement plus que s'*émanciper*. Plus les femmes cherchent à s'*émanciper* et à se *licencier*, dit Bourdaloue, plus elles s'exposeront à des mécontentemens et à des ennuis. Se *licencier* ne se dit qu'en matière morale quand on sort des bornes du devoir, du respect, de la modestie. S'*émanciper* peut être familièrement dit dans les choses indifférentes qu'on n'avoit pas osé faire, qui ne sont que hardies; mais à la rigueur, il marque seulement trop de *liberté* au lieu d'une vraie licence. Vous vous *émancipez* beaucoup, pour quelqu'un qui relève de maladie, dit le Dictionnaire de l'Académie.

Qui s'*émancipe*, pourra bientôt se *licencier*.

Celle qui s'*émancipe* devant un sexe hardi, l'invite à se *licencier* avec elle. Une fille qui se met sous la puissance d'un mari, pour s'*émanciper*, trouvera bon mari l'homme qui lui permettra de se *licencier*.

Ce qu'on appelleroit à peine aujourd'hui s'*émanciper* pour une femme, auroit été, il n'y a pas long-temps, se *licencier* avec scandale.

Ceux qui s'*émancipent* en paroles, donnent lieu de croire qu'ils se *licencient* en actions.

Ne vous *émancipez* jamais avec les Grands, quelque familier que vous soyez avec eux: la première chose dont ils se souviennent toujours, c'est qu'ils sont Grands. Ne vous familiarisez pas avec les Grands, si vous ne voulez pas qu'ils se *licencient* envers vous: ne voyez-vous pas que leur familiarité vous honore, et qu'elle a beaucoup à prendre sur vous, pour que vous soyez au pair avec eux. On pourroit excepter de la règle, ces hommes doués du rare talent qu'on pourroit appeler *don de familiarité*, qui fait qu'en plaisant

à

Digitized by Google

à tout le monde, on fait oublier toutes les distinctions: tel étoit ce fameux Gourville qui nous a laissé des mémoires.

Limer, *Polir.*

Ces termes sont expliqués l'un par l'autre dans les Dictionnaires; et ils se confondent souvent au figuré, quand il s'agit de style et de discours.

Divers savans ont dérivé *lime* de différens mots grecs, de ῥινη, lime; de λιζειν, racler; de λειος (*lœvis*) poli. C'est le celte *lim*, *lem*, aigu, pointu, tranchant, l'imitation du bruit que la *lime* rend sous la main en travaillant les métaux. Le celte *pol* signifie tourner, renverser; les Grecs l'ont appliqué à la terre et à une foule d'autres objets dans le sens de cultiver, orner, embellir. Les Latins disoient *des champs polis*. *Polir* est donc un mot bien propre pour désigner la culture de l'esprit, la politesse des mœurs, l'élégance du style.

Le sens propre de *limer* est d'enlever avec la lime les parties superficielles et saillantes d'un corps dur: celui de *polir* est de rendre, par le frottement, un corps uni, luisant, agréable à l'œil.

L'action de *limer* a plusieurs objets différens; on *lime* pour *polir*, pour amenuiser, pour scier ou couper. L'action de *polir* s'exerce par différens moyens; on *polit* avec la *lime*, avec l'émeril, avec le polissoir, etc.

Limer, pour *polir*, c'est enlever les aspérités, les parties superflues, ce qu'un corps a de rude et de raboteux. *Polir* ajoute à cet effet celui

Digitized by Google

de donner au corps la netteté, la clarté, le lustre qu'exige la perfection. Vous apercevrez les coups de *lime* sur l'ouvrage, si on ne lui a pas donné le *poli*.

Lime, au figuré, désigne fort bien la critique qui retranche, réforme, corrige, efface ce qu'il y auroit d'inégal, d'inexact, de dur, de rude dans un ouvrage d'esprit: *poli* désigne bien la dernière façon, la dernière main, la perfection, l'agrément et le brillant qu'il s'agit d'y mettre.

Polir fait que le travail de *limer* disparoît, l'exactitude, la correction, la précision, l'égalité, font un style *limé*; le style *poli* a de plus beaucoup d'élégance, une grande pureté, une douce harmonie, quelque chose de brillant ou de lumineux. Bossuet et Corneille ne s'occupent point à *limer* leur style; Fénelon et Racine *polissent* le leur avec beaucoup de soin.

Bouhours dit: il faut prendre garde de rien ôter de la substance et de l'agrément du discours, à force de le *limer* et de le *polir*. Voilà l'écrivain qui sent la force des termes et les met à leur place. Il faut *polir* et *limer* un ouvrage, dit S. Evremont, afin d'en ôter la *première rudesse* qui sent le travail de la composition. Voilà un Ecrivain qui intervertit les termes et néglige son style. Il est clair que *polir* dit plus que *limer*; qu'il ne s'agit pas de *limer* après qu'on a *poli*; et qu'on ôte la première rudesse de la composition en *limant*, au lieu qu'on *polit* pour ôter toute trace de rudesse. Cependant l'auteur, prévenu d'une mauvaise habitude, retombe dans la même faute en disant qu'il n'y a que les gens oisifs qui perdent leur temps à *polir* et à *limer* une rime.

Digitized by Google

Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte.

Ces termes désignent également une terre détrempée avec de l'eau, imbibée d'eau, mais non de la même manière ou dans le même état.

Le *limon* est proprement une terre délayée, entraînée, et enfin déposée par les eaux. Les rivières charient et déposent du *limon*. Le *limon* rend l'eau trouble; la liqueur rassise, le *limon* reste au fond. Le sédiment ou le dépôt des liqueurs s'appelle *limon*, *lie*, etc. (mots qui tiennent ensemble par une origine et par une valeur commune.) Le *limon* se pétrit, nous sommes tous pétris du même *limon*, du *limon* dont Adam fut formé. Ce mot s'emploie noblement, au figuré, pour exprimer notre origine.

La Nature vous a formé
D'un *limon* moins grossier que le *limon* vulgaire.

Madame Deshoul.

Limon vient de *li*, *lim*, eau; d'où le grec λειμων, le latin *limus*, cette terre molle que les eaux ont coutume d'entraîner, disent les Interprètes; mot qu'ils opposent à *lutum*, *boue*, et à *cœnum*, *bourbe*.

La *fange* est une terre très-délayée, presque liquide, plus étalée, que profonde, et assez claire. Je trouve dans un Dictionnaire, *fange*, *boue épaisse*: ce mot signifieroit plutôt *eau très-épaisse*. Ce qui est *fange* dans les campagnes, est *boue* dans les villes, c'est-à-dire, plus épais, plus sale, plus noir. M. de Voltaire

Digitized by Google

ne suppose que de la *fange* dans les sillons des champs.

Dans les sillons *fangeux* de la campagne humide,
Le roi marche incertain, sans escorte et sans guide.

Boue renchérit sur *fange*; et c'est pourquoi Port-Royal dit, il m'a *tiré d'un abyme de fange et de boue*. L'homme bas rampe dans la *fange*: l'animal immonde se vautre dans la *boue*. L'homme d'une très-basse origine, est né dans la *fange*: l'homme vil par ses mœurs est une ame de *boue*. *Fange* vient de *fan*, *phan*, qui, dans les langues orientales comme en celte, en grec, etc. signifie clair, lumineux, et par analogie *eau*. *Fange*, en vieux français, signifioit *lac*, marécage, le celte a dit *faneq*. *Fa*, clair ou lumineux, joint à la négative X, a fait, en latin, *fax*, *fex*, trouble, liqueur épaisse, lie, selon M. de Gébelin. La *fange* est donc proprement une *boue* claire et liquide.

La *boue* est une terre détrempée, plus ou moins épaisse, sale, noire, et puante; telle que celle qui s'amasse dans les rues des villes, après la pluie. On enlève les *boues* d'une ville: les *Boueurs* les transportent dans des tombereaux; on rachète les *boues* et lanternes. En fait de bassesse, il n'y a rien au-dessous de la *boue*. On traîne dans la *boue*, celui qu'on traite avec la dernière ignominie. Celui qui passe d'un état élevé, ou honoré à un état vil et méprisé, tombe dans la *boue*. *Aujourd'hui sur le trône et demain dans la boue*, est une locution qui rapproche les extrêmes. La *boue* a donc physiquement les qualités propres à soutenir et à justifier les qualifications les plus injurieuses. Ce mot vient

Digitized by Google

de *bo*, *bu*, *bou*, *eau*, eau sale et noirâtre, comme le *brou* des Flamands, le *braw* des Gallois, etc.

La *bourbe* est une *boue* profonde, entassée, très-épaisse, telle que celle qui se forme dans les eaux croupissantes, les étangs, les marais, où qu'on laisse amonceler dans les campagnes: on y enfonce, on n'y sauroit marcher, on ne s'en tire pas, on s'y *embourbe*: elle forme un *bourbier*. Vous n'oseriez passer un gué *bourbeux* ou boire une eau *bourbeuse*. La *bourbe* des eaux croupissantes infecte le poisson. *Bor*, *bro*, *brou*, signifie eau, une vilaine eau. Le grec dit *borboros* dans le sens de *bourbe*; et cette réduplication de *bor* marque très-bien l'épaisseur et l'entassement. Un amas épais de pus s'appelle *bourbe*. Au figuré, une affaire très-embarrassée est un *bourbier*.

La *crotte* est une terre détrempée, *fange*, ou *boue*, une poussière liée par les eaux de la pluie, qui rejaillit quand on y marche pesamment, s'attache aux vêtemens, à la personne, etc., et les salit, les tache, les gâte. C'est dans les rues et autres lieux où l'on marche, qu'il y a de la *crotte*; on s'y *crotte*, on se *crotte* comme un barbet. C'est la *crotte* qu'un carrosse, un cheval fait rejaillir sur le pauvre passant. Nicod tire ce mot de *crusta*, croûte; Ménage le dérive de *creta*, terre tenace et gluante. C'est le même mot que *cratte*, excrément: il signifie ordure, saleté, vilainie; et il vient de l'hébreu *kor*, *kur*, excrément: en grec, λειμαων, excrément, ordure, crasse, *scorie*.

L'Auteur a mieux peint que défini, et c'est de ses propres lumières dont je me servirai

Digitized by Google

La lettre *R*, les mots *ro*, *rou*, *rot*, désignent le roulement. *Rôle*, autrefois *roole*, est le mot *rotulus*, *rotulum*, de la basse latinité, petit *rouleau*; car on rouloit autrefois ces sortes de *listes*, comme toutes les expéditions de Justice, écrites sur des parchemins collés ou cousus à la suite les uns des autres. On dit le *rôle des tailles*, le *rôle des causes à plaider*, le *rôle des soldats*, le *rôle des ouvriers* etc. Ces applications sont d'autant plus convenables, qu'il s'agit d'objets qui *roulent*, pour ainsi dire, ensemble, qui viennent chacun à leur tour, qui sont renfermés dans un certain cercle. Le *rôle* est une sorte de registre qui marque le rang, le tout, l'ordre à observer à l'égard des personnes qui sont engagées dans le même état, assujetties à la même condition, soumises à une règle commune.

Nomenclature signifie manifestation, exposition, dénombrement des noms. Les Romains appeloient *Nomenclateurs* ces gens qui se chargeoient d'apprendre aux Candidats les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin que ces solliciteurs fussent en état de saluer chacun par son nom, selon la règle très-sensée de la civilité romaine. La *nomenclature*, espèce de *liste* sèche de mots, a pour objet d'apprendre les mots d'une langue, c'est-à-dire, les *noms* des choses dans cette langue; les *noms* des personnes qu'il s'agit de faire connoître; les *noms* qu'on donne ou qu'il convient de donner aux différens genres d'objets considérés et classés dans l'Histoire naturelle, etc. La *nomenclature* joue surtout un grand *rôle* dans la Botanique. On pourroit définir ce mot, la grande science de la mémoire.

Digitized by Google

Le *dénombrement* (mot formé de *nombre*) est un compte détaillé des parties d'un certain tout, comme des habitans d'une ville, d'un Empire; et c'est là le cas où ce mot est ordinairement employé. On veut savoir fort inutilement, quant à l'objet qu'on a coutume de se proposer, le *nombre* des hommes qu'il y a dans un pays, et on en fait le *dénombrement*. Cependant on fait aussi le *dénombrement* des choses: nous joignons à ce mot celui d'*aveu*, en Jurisprudence féodale, en parlant de la déclaration qu'on donne au Seigneur dominant, de tous les fiefs, droits et héritages qu'on reconnoît tenir de lui. On appelle aussi *dénombrement* en Rhétorique, la division des parties d'un discours, surtout dans une narration où l'on fait mention en détail des choses relatives au sujet: j'aimerois mieux dire *énumération*; ce mot est littéraire, et spécialement affecté au discours, au récit, à l'art de parler. Le *dénombrement* semble nous annoncer plutôt le *nombre* des objets; l'*énumération* nous rappelle plutôt la division des parties, ou les particularités de la chose. Vous ne faites pas le *dénombrement* des vertus de votre héros; vous en faites l'*énumération*. Le *dénombrement* tend à savoir la quantité: l'*énumération* tend à rassembler les détails de la chose pour la rendre plus sensible, plus frappante. Laissons à chacun sa langue.

L'Histoire romaine dit *cens* pour *dénombrement*, à l'égard des habitans d'une ville, d'un pays, et de leurs biens. Mais le mot *cens*, *census*, signifie proprement estimation, jugement, revenu; et le *cens* avoit pour objet, dans le *dénombrement des citoyens et de leurs biens*, de régler sur leurs déclarations authentiques, la

Digitized by Google

langues ont les mêmes propriétés et font le même effet dans l'une et dans l'autre: on rend équivalemment et par une traduction élégante d'autres passages, lorsque le génie du nouvel idiome, incompatible avec le ton, les formes, les images propres de l'original, ne peut faire bien parler l'auteur selon son esprit et selon l'esprit de la chose, que par des tours, des expressions, des peintures analogues: c'est ce qui fait les bons traducteurs. On ne prend pas les complimens *à la lettre*; mais on tâche, tant qu'on peut, d'en croire quelque chose: on sait pourtant qu'ils ne signifient rien.

* La *lettre* signifie ici le *sens littéral*; et *littéralement* signifie proprement d'*une manière littérale*. C'est pourquoi la locution, *à la lettre*, a un rapport particulier avec le sens, l'esprit, l'intention, l'objet du discours; tandis que l'adverbe *littéralement* sert plutôt à exprimer la manière particulière de rendre, de traduire, d'interpréter les mots, les expressions, les phrases, selon les règles et les convenances de l'élocution.

Livre, *Franc*.

La *livre* de poids, divisée en vingt parties, n'est devenue, depuis long-temps, qu'une *livre de compte*, désignant vingt sous. Le *franc*, ancienne monnoie valant une *livre*, n'est plus que la valeur numéraire d'une livre. Le *franc* représente proprement la *livre* composée de vingt sous.

Le *franc* est la *livre* propre de France. Il n'y

Digitized by Google

a qu'une sorte de *franc*; il y a plusieurs sortes de *livres*, la *livre* tournois, la *livre* parisis, la *livre* sterling, etc. Il est vrai qu'on distinguoit le *franc tournois*, le *franc parisis*, etc., selon l'espèce de livre que valoient les *francs*, et que le *franc barrois* est encore une monnoie fictive en usage dans le Barrois et la Lorraine, à l'égard des rentes et des amendes, et absolument étrangère ailleurs et dans tout autre cas. Mais tous ces *francs* n'en étoient pas moins des *livres de France*; et la dénomination de ces monnoies étoit tirée de leur première empreinte, qui étoit l'effigie d'un Français à pied ou à cheval. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'Histoire des nations*, dit, en parlant des anciennes monnoies, un *franc de France*: je n'en connois point d'autre.

Il est donc faux que ces deux mots soient purement synonymes, comme on le répète encore après Bouhours. Les *livres sterlings* ne sont pas des *francs*.

On répète encore qu'il n'est peut-être point de mots où la bizarrerie de notre langue paroisse davantage que dans l'emploi de *livre* et de *franc*. Je ne conviens pas de cette bizarrerie: il ne me paroît pas difficile de montrer que l'usage, dans ses variétés, est fondé en raison.

1°. On ne chiffre, on ne compte que par *livres* dans le commerce, en finances, et dans les comptes ordinaires, et non par *francs*. La raison en est sensible; on comptoit par *livres* avant qu'il y eût des *francs*; et quand il y eut des *francs*, il fallut les résoudre en *livres*, comme on y résout les écus. D'ailleurs, il entre dans les comptes compliqués des sous et des

Digitized by Google

deniers; or c'est la *livre* qui se divise en sous et se soudivise en deniers; et non le *franc* qui désigne seulement la *livre*, et qui se divisoit en *demi-francs* et *quarts de francs*, inconnus aujourd'hui. Et voilà pourquoi on ne dit jamais *francs*, lorsque dans une somme il y a des fractions: il faut dire *quatre livres dix sous, cinquante livres quinze sous six deniers.* Les sous sont les fractions ou les divisions de la *livre;* ils font la *livre* commune, les deniers font le *sou*. *Franc* ne doit donc être proprement dit qu'en compte rond.

2°. On ne dit pas un *franc*, *deux francs*, *trois francs:* on ne dit pas *une livre*, *deux livres*, si ce n'est quand on fait des comptes; car alors il s'agit de réduire les sous et toute la somme en *livres*. *Sou* est le mot convenable pour les petites sommes: on compte par sous jusqu'à un écu, ou trois *livres:* les pièces mêmes d'argent au-dessous d'un écu s'estiment par sous, une pièce de vingt-quatre, de douze, de six sous. Cette manière est plus simple et plus commode dans la conversation que toute autre; il est bien plus naturel de dire *vingt* et *quarante* sous, comme dix-neuf et trente-neuf, ou vingt un et quarante-un sous, que de dire un *franc* et une *livre*, pour en revenir ensuite aux sous. On dit *cent sous* et non *cinq francs*, et plutôt que cinq *livres*, peut-être parce que cent forme une sorte de nombre plein, et une sorte de période arithmétique. On dit *trois livres* et un écu, ce qui forme une pièce, et une valeur ronde. On dit un écu de *trois livres* et non de trois *francs*, et un écu de *six francs* ou de *six livres*: *trois francs* seroit trop dur à l'oreille.

3°. C'est l'oreille qui défend d'employer

Digitized by Google

francs dans certains cas où l'on ne se sert que de *livres:* pourquoi la choquer sans aucune utilité? La douceur est un mérite dans les langues : l'oreille est le chemin et du cœur et de l'esprit. Par cette raison, *franc* ne se met pas devant *rente ; franc, ran*, forment une rude cacophonie. Mais on dira fort bien une rente de *cinquante francs, cinquante francs de pension.*

Par la même raison, on ne dira pas *trois francs, vingt-trois francs, trente-trois francs, quarante-trois francs*, etc.; ni même *un franc, vingt-un francs, trente-un francs*, etc. La rencontre des voyelles nasales ou le choc des lettres rudes, feroient un effet très-désagréable. De même on ne dira pas *trois cents francs* : on dira *trois cents livres* ou *cent écus*, comme *un écu* ou *trois livres.*

Par la même raison, il vaudroit mieux dire *cent livres* que *cent francs* ; mais l'oreille est accoutumée à *deux cents, cinq cents, huit cents francs ;* elle permet donc *cent francs*, quoique le Père Bouhours juge que ce seroit mal parler.

Cent francs au denier cinq, combien font-ils? *vingt livres.*
Boil.

4°. On dit *un sac de douze cents francs*, etc. et non de *douze cents livres* ; la raison en est que dans ce cas et autres semblables, la *livre* pourroit être prise pour *livre* de poids. Toutes les fois que le mot *livre* peut être équivoque, il faut dire *franc.*

Digitized by Google

Livrer, *Délivrer.*

Livrer, mettre en main, au pouvoir, dans la possession de quelqu'un, et *délivrer*, remettre dans les mains, au pouvoir, en liberté ou à la libre disposition de quelqu'un.

Délivrer a deux acceptions différentes; la première, celle du latin *liberare*, affranchir, mettre en liberté; la seconde, celle de *livrer*, mettre entre les mains de quelqu'un, spécialement ce qui étoit retenu, ce à quoi l'on étoit tenu. Ne croyons pas que les différentes acceptions d'un mot soient étrangères l'une à l'autre; il faut au contraire les interpréter l'une par l'autre : et la justesse de cette règle est surtout sensible dans le cas présent. Les deux acceptions du mot *délivrer*, vous retracent l'idée de mettre une chose au pouvoir ou à la libre disposition de quelqu'un, soit par l'action de *livrer* ou transmettre, soit par l'action de *libérer* ou affranchir. Or il est naturel de penser que celui qui *délivre* une chose, la *livre* en se *libérant* ou en s'acquittant, ou se *libère*, s'acquitte en la *livrant:* il la *livre* d'entre ses mains où elle étoit, entre les mains où elle doit être. La préposition *de* marque le lieu d'où la chose sort pour être remise et comme restituée au pouvoir ou à la disposition d'autrui. Ménage prend le mot *délivrer* pour le latin *deliberare*; et du Cange prouve qu'on a dit *deliberare* dans le sens de *livrer entre les mains*: il est encore à remarquer que *délivrer* pourroit, dans le sens de ce mot latin, indiquer une chose *délibérée*, conclue, arrêtée, prescrite, ou convenue. Enfin les Jurisconsultes romains prennent *libération* pour

Digitized by Google

pour payement ou pour adjudication, etc. De toutes ces observations, je conclus que *délivrer*, dans le sens de *livrer*, ajoute à ce dernier, l'idée d'une charge dont on s'acquitte, ou d'un marché qu'on exécute; et cette conclusion s'accorde avec l'usage.

Livrer n'exprime donc que la simple tradition d'une main à l'autre, à quelque titre que ce soit. *Délivrer* exprime l'action de *livrer*, dans les formes ou dans les règles, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la personne qui est en attente ou en souffrance. Vous *délivrez* la chose que vous devez *livrer*. Vous gardez ce que vous ne *livrez* pas: vous retiendriez à la personne ce que vous avez à lui *délivrer*. La *livraison* change la possession de la chose: la *délivrance* acquitte l'un et satisfait l'autre.

On vous *livre* des effets qu'on veut mettre dans vos mains. On vous *délivre* les effets d'une succession que vous recueillez.

Un marchand vous *livre* la marchandise dont vous lui *livrez* le prix. Un ouvrier vous *délivre* les ouvrages que vous lui aviez commandés, et vous lui en *délivrez* le montant.

On vous *livre* la somme que vous empruntez: vous *délivrez* des lettres de change en payement ou en gage de votre dette.

Vous *livrez* à quelqu'un des meubles dont vous lui faites présent: vous lui *délivrez* le legs que le testateur lui a fait.

En *livrant* à une personne l'effet qu'on vient de lui adjuger à l'encan, vous le lui *délivrez* comme au plus offrant et dernier enchérisseur.

Une ville est *livrée* au pillage; un coupable est

Digitized by Google

ne fut d'abord, chez les Grecs, que l'art de perfectionner la raisonnement par la méthode: mais lorsque les Sophistes et les Rhéteurs se furent emparés de la *dialectique*, ce peuple discoureur ne voulut plus connoître que l'art de chicanner, comme l'observe un Bel-esprit du siècle dernier, de substituer aux raisons des mots harmonieux et d'artificieux sophismes, d'essayer ses forces contre les vérités les plus constantes, de défendre tour-à-tour, à la honte de la raison, les opinions les plus opposées.

Il y a une *logique* naturelle, ou une disposition naturelle à raisonner juste, qui vous mène droit à la vérité, même à travers les pièges du sophisme, qu'elle évitera sans démêler tout l'artifice de ses combinaisons. Il y a une *dialectique* d'école, ou une méthode d'argumentation, qui s'oppose au progrès de toutes les sciences, par l'esprit de doute, de dispute et de contradiction qu'elle répand avec l'obscurité.

On dit qu'il n'y a point de *logique* dans un ouvrage, où l'on ne trouve ni principes, ni méthode, quand même la *dialectique* en releveroit quelques passages par les couleurs de la vraisemblance, substituée à la vérité.

Longuement, *Long-temps*.

Longuement, disoit Vaugelas, n'est plus en usage à la cour, où il étoit si usité, il n'y a que vingt ans; c'est pourquoi l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage: on dit *long-temps* au lieu de *longuement*.

Long-temps ne veut pas dire *longuement*; et je doute que *longuement* ait jamais été employé dans

Digitized by Google

le sens pur et simple de *long-temps*: il y ajoute l'idée d'un augmentatif, bien, très, fort, *plus long-temps* qu'à l'ordinaire, que les autres, que la chose ne l'exige, etc. Ce mot répond au *longiter* (*trois fois long*, *très-long*) des Latins, tandis que *long-temps* n'exprime que leur *longùm* ou l'idée positive et simple. Il convient aussi bien à notre langue que *longamente* à l'ital., et *luengemente* à l'espagnol.

L'Académie observe que *longuement* ne se disoit qu'en plaisantant, et pour marquer qu'un discours, qu'un sermon a ennuyé. Il se dit sérieusement, mais familièrement, et pour l'ordinaire dans un esprit de blâme ou de critique. On dit sans plaisanter que quelqu'un a prêché *longuement*. On ne plaisante pas, quand on dit dans l'autre exemple rapporté par l'Académie: demeurez ici, tant et si *longuement* qu'il vous plaira; on peut le dire même avec humeur.

Long-temps désigne seulement une certaine mesure, une durée de temps, d'existence, d'action: *longuement* exprime, à la terre, une action faite d'une *manière* plus ou moins *longue*, lente, paresseuse, languissante, etc.; tel est le discours diffus, prolixe, traînant, prolongé au-delà des justes limites.

On mange *longuement*, quand on est *plus long-temps* à manger ou à table que les autres.

On est *long-temps* à faire un ouvrage de longue haleine; si en outre on le fait *longuement*, c'est à ne pas finir.

Vous conviendrez avec Pascal, que vous écrivez *longuement*, quand même vous n'écririez pas *long-temps*, lorsque vous n'avez pas le temps d'être court.

Il n'est guère de prédicateurs qui ne prêchent

Digitized by Google

longuement; car il en est bien peu qui n'excèdent par la longueur de leur discours la mesure d'attention dont l'auditeur est capable. L'esprit gêné déjà par la contrainte du corps, ne sauroit être tendu assez *long-temps* vers le même objet, pour ne pas se fatiguer et s'ennuyer d'une révolution continuelle d'impressions et d'idées qui se pressent, se confondent, s'effacent, et ne forment à la fin qu'un chaos. Il n'en faut pas davantage pour que tout le fruit du meilleur sermon soit perdu.

Celui-là parle le plus *longuement*, non pas qui parle le plus *long-temps*, mais qui dit des mots pendant que l'autre dit des choses.

Si vous tournez avec de longs circuits de paroles autour d'une même idée, vous parlerez *longuement*, et on ne vous écoutera pas *long-temps*.

Les Athéniens discouroient *longuement* pour l'oreille d'un Spartiate. Les Apophtegmes de Sparte dureront aussi *long-temps* que les plus beaux discours d'Athènes.

On excuse les défauts d'un ouvrage, avec le prétexte qu'on n'y a pas travaillé *long-temps*: eh, que ne preniez-vous le temps de bien faire? Travaillez *longuement*, s'il le faut, que nous importe? faites bien, voilà ce qu'on vous demande.

Il faut écrire comme on parle: oui, à condition que nous n'écrirons pas comme nous parlons; car nous écririons bien *longuement*, bien irrégulièrement, bien platement, bien grotesquement, etc. *Il ne faut point parler comme on écrit*: oui, quand on n'écrit point pour parler; car nous ne supporterions pas *long-temps* une conversation écrite, et par exemple dans le style des versificateurs qui cadencent les mots, des Poëtes qui chantent, des Orateurs qui déclament, des Logi-

Digitized by Google

ciens qui argumentent, etc. Tout cela veut dire, *écrivez*, *parlez naturellement*.

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *long-temps*.

Avec une abondance d'idées, on parle *long-temps*: avec une abondance de paroles, on parle *longuement*.

Lorsque, *Quand*.

„ Ce sont, dit l'Abbé Girard, deux mots de
„ l'ordre de ceux que la Grammaire nomme con-
„ jonctions, pour marquer de certaines dépen-
„ dances et circonstances dans les événemens
„ qu'ils joignent: mais *quand* paroît plus propre
„ pour marquer la circonstance du temps, et
„ *lorsque* paroît mieux convenir pour marquer
„ celle de l'occasion. Ainsi je dirois: Il faut tra-
„ vailler *quand* on est jeune; il faut être docile
„ *lorsqu'on* nous reprend à propos. On ne fait
„ jamais tant de folies que *quand* on aime; on
„ se fait aimer *lorsqu'on* aime: le Chanoine va
„ à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller; et
„ il fait son devoir *lorsqu'il* assiste aux offices.

„ Cette différence, ajoute-il, paroîtra peut-
„ être futile; mais pour être délicate, elle n'en est
„ pas moins réelle; on peut même se la rendre
„ plus sensible, si l'on veut. Il n'y a pour cet effet
„ qu'à substituer, dans les exemples que je viens
„ de donner, d'autres termes à la place de *quand*
„ et *lorsque*. L'on verra que des expressions qui
„ ne marquent précisément que la circonstance
„ de temps, telles que celles-ci, *dans le temps*
„ *que*, *au moment que*, *aux heures que*, con-

Digitized by Google

» viendroient parfaitement à la place du mot » *quand*, et qu'elles n'y changeroient rien au » sens; mais qu'elles ne conviendroient point à » la place de *lorsque*, et qu'elles y altéreroient le » sens: au lieu que des expressions qui marquent » d'autres circonstances que celles du temps, y » conviendroient bien à la place du mot *lorsque*, » et n'y conviendroient pas à la place du mot » *quand*. Car enfin, dire qu'il faut travailler » *quand* on est jeune, c'est dire qu'il faut travail- » ler dans le temps et non dans l'occasion de » la jeunesse. Mais dire qu'il faut être dociles » *lorsqu'on* nous reprend à propos, c'est dire » qu'il faut l'être dans les occasions, et non dans » le temps où l'on nous reprend. De même en » disant, qu'on ne fait jamais tant de folies que » *quand* on aime, on veut dire que le temps où » l'on est amoureux, est celui où l'on fait le plus » de folies; et non que ce soit faire des folies » que d'aimer. Mais en disant qu'on se fait ai- » mer, *lorsqu'on* aime, on veut dire qu'on se » fait aimer en aimant; il n'est point alors ques- » tion du temps où l'on se fait aimer, mais de » ce qui est propre à se faire aimer, etc. «

L'explication est claire: mais la distinction, sur quoi est-elle fondée? Est-il vrai que le mot *quand* exprime proprement la circonstance du temps? Est-il vrai que le mot *lorsque* marque celle de l'occasion? C'est ce qu'il falloit me prouver d'abord.

L'usage confond si bien la valeur de ces mots, qu'ils sont généralement employés, et par les meilleurs écrivains, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et même identiquement dans la même phrase, comme dans ces vers de Racine:

Digitized by Google

Si tu m'aimois, Phédime, il falloit me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer ;
Et *lorsque*, m'arrachant du doux sein de la Grèce,
Dans ce climat barbare, on traîna ta maîtresse.

Mais l'étymologie nous donne l'intelligence parfaite que l'usage nous refuse: elle démontre que la propriété de marquer la circonstance du temps appartient à *lorsque*, et que toute autre circonstance peut aussi être indiquée par le mot *quand*; ce qui accuse l'Abbé Girard de la plus forte des méprises. Et si les différentes acceptions dans lesquelles notre langue prend quelquefois incontestablement ces mots ou ceux de leur famille, s'accordent avec leur sens originel et le confirment, qu'avons-nous à désirer ou à craindre?

Lors est la même chose que l'*heure*, de l'orientel *or*, lat. *hora*, ital. *ora*, françois *heure*. *Lors de son élection*, *de son décès*, signifie sans doute, à *l'heure*, *au temps de son décès*; et *lorsqu'il fut élu*, signifie peut-être bien, *lors de son élection*. *Or* et *ores* signifient présentement comme l'*or* et l'*ora* des Italiens. *Alors* signifie *à cette heure*, dans *ce temps-là*; et *lorsque* est le même qu'*alors que*. *Dés-or-mais*, *dores-en-avant*, signifient d'*ici*, *de ce temps-là à l'avenir*. Quelques-uns de ces mots ne se prennent que dans leur sens propre: d'autres ont étendu leur domaine, mais sans perdre leur idée caractéristique, trop fortement empreinte pour être jamais effacée. Donc le propre de *lorsque* est évidemment de marquer la circonstance de temps.

Quand désigne précisément la liaison, l'ensemble, comme le mot oriental *cad* prononcé

Digitized by Google

cand. La lettre *Q* désigne de même la force unitive, tout ce qui lie; de là *qui*, *que*, *quel*, etc., qui servent à lier ensemble les idées ou les parties d'un discours. La vertu de ce mot est donc d'indiquer un rapport indéterminé entre deux choses, sans aucune idée particulière de temps. Le latin *quandò* ne la présente pas davantage; il signifie particulièrement *fois*, *la fois que*, *cette fois*, ou *ce cas*, *cette circonstance*, *cette occasion*. *Quandò* se prend même pour *aliquandò*, de même que *quandò-que*, quelquefois: *quandò-cunque*, *toutes les fois que*, *toutefois et quantes* etc. donc le mot *quand* n'exprime qu'une liaison, un enchaînement, un concours de choses arrivées dans tel cas, telle occasion, telle circonstance. Par cette qualité générique même, il devient propre à désigner la circonstance particulière du temps, circonstance que le concours suppose; seul même, il peut la désigner dans l'interrogation; car le mot *lorsque* ne peut être employé pour demander *en quel temps*? On ne dira pas, *lorsque viendrez vous*? Il faut donc nécessairement dire, *quand viendrez-vous*? *Pourquoi* n'interroge point par *lorsque*? parce que le mot *que* forme union, et suppose déjà une autre idée, ou une partie de phrase. *Lorsque* signifie *à cette heure*, et non à *quelle heure*.

Il est encore à observer que *quand* se prend encore tantôt pour *quoique*, et tantôt pour *si*. Ainsi vous direz: je ne ferois pas une injustice *quand* la loi même me l'ordonneroit; c'est-à-dire quoique la loi me l'ordonnât, ou mieux, *dans le cas même* où la loi me l'ordonneroit. *Quand* cet homme ne réussira pas dans son entreprise, quel bien vous en reviendra-t-il?

Digitized by Google

c'est-à-dire, si cet homme ne réussit pas, *supposé qu'il* ne réussisse pas, *dans le cas* où il *ne réussira pas*, etc.; il est évident que dans ces exemples, *quand* ne signifie pas *en tel temps*; il veut dire *en tel cas*. Or, dans ces mêmes exemples, on ne peut pas dire *lorsque*; et c'est par la raison qu'il ne signifie pas *en tel cas*, et qu'il signifie *en tel temps*. Donc la vertu propre du mot *quand* est de marquer la circonstance *du cas*, puisqu'il la marque dans toutes ces acceptions certaines: donc il doit la marquer également dans les acceptions contestées: donc il la marque évidemment, puisque l'idée commune de toutes les acceptions est l'idée même démontrée par l'étymologie.

Je demande à présent pourquoi le mot *quand*, dans les occasions où il n'est pas synonyme de *lorsque*, est employé pour signifier *en tel cas*, si ce n'est pas là son sens naturel? Et pourquoi, si c'est là le sens naturel de *lorsque*, ce mot n'y sauroit être employé?

Voilà les raisons de mon opinion: j'en ai inutilement cherché pour l'opinion contraire. J'observe même que les gens de lettres qui adoptent le sentiment de l'Abbé Girard, le contredisent dans les exemples qu'ils citent à côté. Par exemple, ils disent, *quand* je songe à la misère de l'homme. *quand* je pense que l'avarice est une passion générale, etc., est-ce que le mot *quand* marque, dans ces passages, une circonstance de temps?

J'ai insisté sur cette méprise; parce qu'elle abuse beaucoup d'écrivains. On suit l'Abbé Girard, sans savoir pourquoi, ou plutôt parce qu'il est commode de croire et de s'épargner l'embarras d'un choix et d'un examen: moi aussi, j'ai suivi

Digitized by Google

la foule, en attendant l'instruction: je la suivrai peut-être encore, par une juste défiance de moi-même, en attendant un jugement qui fixe l'opinion ou l'usage.

Louche, *Bigle.*

Louche paroît venir de *luscus* (borgne) qui dans la basse latinité a signifié *bigle*, au rapport de Nicod: nous disons *louche* pour trouble et pour ambigu. Un vin est *louche*, quand il n'est pas clair; une constructian est *louche*, quand elle ne présente pas un sens clair et net, et que l'expression qui paroît se rapporter à une chose, se rapporte à une autre. Le *louche* regarde de travers, obliquement, si bien qu'on ne sait pas ce qu'il regarde.

Bigle, prononcé *bicle* en Anjou, au rapport de Ménage, *bisle* en languedocien, est une contraction de *bis oculus*, *binus oculus*, comme si l'on disoit *œil double*, *double vue*, défaut qui semble faire voir double, ou regarder en deux endroits. On ne se sert guère que de *louche*: nous oublions de jour en jour notre langue.

Le défaut propre de *louche* est de tourner les yeux de côté au lieu de regarder directement l'objet, de manière qu'il paroît regarder d'un côté, tandis qu'il regarde de l'autre. Le défaut propre du *bigle* est de tourner un œil ou les deux yeux en dedans, de manière qu'ils ont deux directions opposées, et semblent regarder deux objets.

Digitized by Google

Loyal, *Franc.*

La difficulté de trouver un synonyme à *loyal* est une preuve démonstrative de son utilité. Il faudroit, s'il nous manquoit, exprimer l'idée du mot par une phrase. Et s'il y a des personnes *loyales*, comment exprimer leur qualité propre autrement que par le substantif *loyauté*?

On a coutume de joindre ensemble les deux épithètes *franc* et *loyal;* homme *franc* et *loyal*, procédé *franc* et *loyal*. Il y a donc des rapports particuliers entre la *franchise* et la *loyauté;* et la *loyauté* renchérit sur la *franchise*.

La *loyauté* est une *franchise* de mœurs et de manières, par laquelle l'ame se montre et se déploie, avec cette liberté et cette aisance qui annoncent tout-à-la-fois et la pureté et la noblesse des sentimens. L'homme *franc* est droit et ouvert; l'homme *loyal* est *franc* avec une sorte de générosité, avec cet abandon de l'homme sûr de lui-même, et qui non-seulement ne dissimule rien, mais encore n'a rien à dissimuler de ce qui peut servir à le faire connoître et juger. L'homme *franc* a le caractère vrai: l'homme *loyal* relève ce caractère par une sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par une sorte de grâce dans les manières. Il n'y a rien à dire à l'homme *franc*: vous ne songerez pas qu'il puisse y avoir quelque chose à dire à l'homme *loyal*.

On dit qu'une marchandise est *loyale*, quand elle est bonne, nette, pure, bien conditionnée. Si l'on pouvoit dire qu'elle est *franche*, ce seroit pour marquer qu'on n'y trouve ni mélange, ni alliage, ni apprêt, ni altération. On approuve celle-ci: on loue l'autre.

Digitized by Google

On dit qu'un cheval est *franc* du collier, quand il tire bien, qu'il va de lui-même, qu'il n'a pas besoin d'être châtié, aiguillonné. On dit qu'il est *loyal*, quand on n'a qu'à lui demander un manége pour qu'il le fasse, qu'il emploie toute sa force pour obéir au moindre signe, et qu'il s'abandonne entièrement à la volonté du cavalier. On estime le premier: on aimeroit le second.

Les vocabulistes expliquent le mot *loyauté* par ceux de *fidélité* et de *probité*: ils définissent l'homme *loyal*, un homme plein de probité et d'honneur: ils donnent pour *déloyal*, celui qui n'a ni parole, ni foi, ni loi; et la *déloyauté* est infidélité, perfidie. La *loyauté* est donc une *fidélité*, et par conséquent une *probité* franche, naturelle, pure, noble, généreuse, sans apprêt, sans efforts, et, pour ainsi dire, sans aucune sorte d'imperfection.

Cette observation nous conduit à l'idée première du mot, et nous rappelle son vrai synonyme, *féal*. Les vassaux qui avoient prêté serment à leur Seigneur, s'appeloient *féaux* et *loyaux*, comme qui diroit gens vivans sous la *loi* ou selon la *loi* à laquelle ils sont soumis, sous la *foi* et selon la *foi* qu'ils ont promise. On disoit aussi *léal* et *leude*. La *loyauté* est la fidélité, la conformité à la *loi*: la *féauté* est la fidélité, la conformité à *sa foi*: *fidélité* est un terme générique et indéfini. On a dit *légal* et *légalité* dans le sens de *loyal* et *loyauté*, pour fidélité, probité, droiture: mais on n'entend plus par ces mots que la conformité des actes et des opérations avec les dispositions des lois positives, et spécialement selon les formes prescrites par les lois.

Le style féodal avoit passé jusque dans la littérature. Marot disoit:

Digitized by Google

Or maintenant j'aperçoy *loyauté*,
Je voy à l'œuil amour et *féauté*.
Je voy vertu, je voy pleine liesse:
Tout cela voy: voire mais en qui est-ce?

Le gouvernement *féodal* a disparu; et l'on n'a plus dit *féauté*; et *féal* n'est guère resté que dans les lettres de chancellerie. *Loyauté* n'est plus qu'un vieux mot, mais assez connu: on dit encore *loyal*, mais dans certains cas, et dans le style familier: un Pair, quand on le reçoit au Parlement, promet de se comporter *comme loyal et magnanime Pair*. *Fidelle* et *fidélité* tiennent lieu, en quelque manière, de *féal* et de *féauté*: nous n'avons point de termes qui remplacent *loyal* et *loyauté*, sur-tout dans l'acception et l'étendue que le langage du monde leur avoit données.

Nous savons que ce qui a les qualités et les conditions requises par la *loi*, est *loyal* dans le sens propre du mot: il est sensible que celui qui a toutes les qualités et les conditions requises par les *lois de la société*, *du monde*, ou du moins *de son état*, est l'*homme loyal*. Ainsi le marchand est *loyal*, lorsqu'il exerce sa profession avec la droiture, la probité, l'honnêteté, les bienséances, les formes requises. L'homme du monde est *loyal*, quand, aux qualités essentielles de la fidélité, de la probité, de l'honneur, il ajoute le désintéressement, la noblesse, la franchise des procédés et des manières dont le monde fait une sorte de règle de bienséance, de convenance, d'état. L'*homme loyal* ressemble donc beaucoup au *galant homme*, pris, non pas pour l'homme de bonne compagnie ou d'un commerce agréable, mais pour l'homme de probité, d'un commerce aussi facile que sûr.

Digitized by Google

Le *galant homme* met dans le commerce la droiture, l'honnêteté, la probité que l'*homme loyal* a dans le caractère. Vous avez raison de compter sur des procédés honnêtes de la part du *galant homme*; il ne vous faudra qu'un mot de l'*homme loyal* pour être sûr de ses sentimens et de sa conduite. Confiez sans crainte vos intérêts au *galant homme*; rapportez-vous-en à l'*homme loyal* qui sera plutôt pour vous que pour lui. Il faut traiter avec le *galant homme* pour le connoître: il n'y a, pour ainsi dire, qu'à voir, qu'à entendre l'*homme loyal* pour le connoître à fond. Le *galant homme* aura de la franchise: l'*homme loyal* a la franchise d'un cœur ouvert. L'*homme loyal* fait naturellement et d'abondance de cœur ce que le *galant homme* fera peut-être par principes, avec réflexion, avec mesure. Le *galant homme* n'a pas cette bonhomie de l'*homme loyal*, qui allie une certaine naïveté dans les manières avec la noblesse des sentimens. Le *galant homme* fait bien ce qu'il doit: l'*homme loyal* le fait, comme si c'étoit son plaisir; et c'est en effet son plaisir. Vous êtes content du *galant homme*: vous êtes enchanté de l'*homme loyal*.

Le présente bien plutôt la forme que le fond du *galant homme*. La raison en est que le mot *galant* désigne bien plutôt des manières qu'un caractère moral. Le sens propre de ce mot est celui de gai, gentil, agréable, plaisant, réjouissant: *galle*, *galler*, en vieux françois, réjouissance, se réjouir; grec *gaô*, rire; osque *gau*, latin *gaudium*, joie, gaieté; françois *gaillard*, dispos, plein de gaieté.

Qu'est-ce donc que cette dénomination de *galant homme* qui s'éloigne si fort de l'idée propre du mot distinctif, qui, à cause de ses différentes acceptions,

Digitized by Google

acceptions, n'offre d'abord qu'un sens équivoque, et qui a excité beaucoup de vains débats dans un ordre de gens qui l'ont toujours à la bouche? Lisez la 449e remarque de Vaugelas; vous y verrez des gens de la Cour et des *plus galans de l'un et de l'autre sexe* se tourmenter pour donner des notions du *galant*, sans parvenir à une définition ou plutôt à une description exacte; car à la fin, on en fait un *composé* (un galimatias) où il entre *du je ne sais quoi*, ou *de la bonne grâce*, *de l'air de la Cour*, *de l'esprit*, *du jugement*, *de la civilité*, *de la courtoisie et de la gaieté*: *le tout sans contrainte*, *sans affectation et sans vice*. Vaugelas dit qu'avec cela il y a de quoi faire un honnête homme de la Cour, mais qu'il n'y en a pas assez pour faire un *galant homme*, ainsi que l'avouoit l'assemblée.

A l'occasion de cette remarque, l'Académie assigna trois acceptions différentes à la dénomination de *galant homme*: 1°. celle d'homme civil, honnête, poli; de bonne compagnie et de conversation agréable: 2°. celle d'homme habile dans sa profession, qui entend bien les choses dont il se mêle, qui a du jugement et de la conduite: 3°. celle d'un homme qui mérite une louange familière ou un compliment flatteur, ou du moins à qui on le fait en lui disant qu'il est *galant*.

Aucune de ces acceptions n'est celle dont nous venons de parler, et dont on veut parler quand on dit qu'un tel est un *galant homme*, un *honnête homme* à qui l'on peut se confier; qu'un autre s'est tiré d'une mauvaise affaire en *galant homme* et en *homme d'honneur*; qu'un homme dont l'honnêteté, la probité, la délicatesse ont été mises

Digitized by Google

à l'épreuve, est vraiment un *galant homme*, etc. Que de confusion et d'incertitude, des acceptions si différentes jettent dans le langage! Avec quelle réserve il faut employer ces termes et ces qualifications équivoques! Qu'il est louable de les éviter!

Lumière, *Lueur*, *Clarté*, *Éclat*, *Splendeur*.

M. d'Alembert a dit: „ *Eclat* est une *lumière* „ vive et passagère; *lueur*, une *lumière* foible et „ durable; *clarté*, une *lumière* durable et vive; „ ces trois mots se prennent au figuré et au propre: *splendeur* ne se dit qu'au figuré, la *splendeur* d'un Empire. "

L'Abbé Girard avoit, ce me semble, mieux dit: „ La *lueur* est un commencement de *clarté*, et la *splendeur* en est la perfection: ce „ sont les trois différens degrés de *lumière* (et „ l'*éclat*?). Tout le secours de la *lueur*, ajoute-t-il, se borne à faire apercevoir et découvrir les objets: la *clarté* les fait parfaitement distinguer et connoître; la *splendeur* „ les montre dans leur *éclat* (dans tout leur „ *éclat*, dans leur plus grand *éclat*) ". C'est avec plaisir que je consacre presque uniquement cet article à commenter et à justifier cet Ecrivain.

Lu est un mot primitif qui, en arabe, en celte, en grec, en latin, désigne la *lumière* et ce qui y est relatif. La *lumière* est ce au moyen de quoi les objets sont visibles, ce qui fait le jour, ce qui fait que nous voyons. Les autres mots n'expriment que des modifications et des gradations de la *lumière*. La *lueur* est une *lu-*

Digitized by Google

mière foible, un *commencement de clarté*, un rayon; mais ce n'est nullement une propriété de la *lueur* d'être durable; il est bien plutôt à présumer qu'elle sera *passagère* et *fugitive*, épithète qu'on y joint si souvent, et avec raison, puisqu'il est dans la nature de ce qui est *foible* de s'évanouir, de se dissiper, de périr bientôt. Un feu follet jette une *lueur*: une *lueur* d'espérance ne se soutient pas; cependant une *lueur* peut absolument être durable.

De *cal*, chez les Orientaux *hal*, désignant la chaleur et les *couleurs*, les Celtes firent *cla*, blanc, comme les Grecs *gala*, lait, et les Latins *calx*, chaux. *Clar* chez les Celtes, *clarus* chez les Latins, *claer* en gallois, en françois *clair*, sont formés de *cal*, couleur, ou de *cla*, blancheur, et d'*ar*, vif. La *clarté* est une *lumière* suffisante; un jour pur et qui chasse les ombres; comme la *lueur*, elle peut fort bien n'être pas *durable*. Un *éclair* produit une très-vive *clarté*, qui vous laisse à l'instant dans une obscurité profonde. On voit nettement et assez, quand on voit *clair*. Il y a une *clarté* pâle et foible, comme une *clarté* vive et brillante.

Eclat vient également de la racine *cla*; mais vraisemblablement prise par onomatopée, pour l'expression du cri, de la *clameur* ou de l'*acclamation*, d'un grand bruit, du fracas, etc. Ainsi on dit un *éclat* de rire; l'*éclat* d'une querelle, l'*éclat* de la voix, l'*éclat* de la foudre. Mais ce mot désigne une grande *lumière*, comme un grand bruit; l'*éclat* est une forte et très-brillante *lumière*, une *clarté* aussi abondante que vive. Nulle raison de dire qu'il n'est que *passager*: l'*éclat* du soleil ou du jour, l'*éclat*

Digitized by Google

des cieux, l'*éclat* du diamant, l'*éclat* de la gloire, de l'évidence, d'un nom, de la grandeur, de la vérité, des merveilles, etc. sont ou peuvent être fort durables.

La *splendeur* est la plus grande *lumière*, un *éclat* éblouissant, la plénitude de la *lumière* et de l'*éclat*. Ce mot se dit au propre et proprement du soleil et des astres, qui renferment la plénitude de la *lumière*. Au figuré, il est synonyme de pompe, magnificence, etc.

Ainsi donc la *lueur* est une *lumière* foible et légère; la *clarté*, une *lumière* assez vive et plus ou moins pure; l'*éclat*, une *lumière* brillante ou une vive *clarté*; la *splendeur*, la plus grande *lumière* et le plus vif *éclat*.

La *lumière* fait voir; la *lueur* fait voir imparfaitement et confusément; la *clarté* fait voir distinctement et nettement; l'*éclat* fait voir facilement et parfaitement, mais quelquefois en affectant trop fortement la vue pour qu'elle puisse le soutenir long-temps ou le fixer; la *splendeur* fait voir tout l'*éclat* de la chose, et avec tant d'*éclat* que les yeux en sont éblouis.

La *lumière* est en opposition directe avec les ténèbres. La *lueur* perce à travers ces mêmes ténèbres. La *clarté* dissipe l'obscurité. L'*éclat* chasse les ombres. La *splendeur* est toute *lumière*.

Dans l'usage figuré de ces termes, on observera les mêmes différences et la même gradation.

Luxe, Faste, Somptuosité, Magnificence.

L'Académie et tous les vocabulistes français affectent au mot *luxe* l'idée propre d'excès et de

Digitized by Google

dérèglement : *luxus* a la même idée chez les Latins. Tous les mots latins, français, etc. de la même famille portent le même caractère. Les moralistes, les économistes de tous les temps jusqu'à nos jours, ne l'ont jamais autrement envisagé. Au figuré, ce mot exprime un vice du discours, etc. Aussi les apologistes du *luxe*, lorsqu'ils ont voulu se donner les airs du paradoxe, ont-ils dénaturé ce terme, en le réduisant à l'expression des superfluités, des commodités, des jouissances agréables ; et il le falloit bien, sans quoi ils n'auroient rien dit que tout le monde n'eût dit ou pensé. Quelques étymologistes croient que ce mot et celui de *luxure* viennent de *luxer*, parce que ces vices énervent le corps ; *luxer* et *luxation* tiennent à l'oriental *luz*, déboîter, démettre. D'autres savans font descendre *luxe* de *lo*, *luus* élevé, mais en y ajoutant l'idée modificative d'*excès*. Il réunit le double sens de *luc*, qui exprime les deux contraires, lumière et obscurité, éclat et deuil ; c'est la définition même de *luxe* qui, par l'éclat, produit le deuil, par l'excès le défaut, par la richesse apparente la misère réelle.

Faste est le mot *fas*, *fast*, abondant, haut, élevé ; c'est ce que l'oriental *phasq* signifie : *fast*, en theuton, veut dire beaucoup, fort. Notre mot *faîte*, *fastigium*, exprime proprement la plus haute élévation. Ces mots tiennent au radical, *fat*, abondance, excès. Comme ce qui est élevé, est ce qui paroît davantage : les Latins ont attaché à *fastus*, *faste*, l'idée particulière d'apparence, d'ostentation, de gloire.

Somptuosité vient de la racine *sum*, *sam*, élevé, grand : d'où les mots latins *summa*,

Digitized by Google

somme, *summatus*, souveraineté, *summè*, grandement, extrémement; *sumptus*, frais, grand frais; *sumptuosus*, qui est d'une grande dépense; *somptuosité* n'a point d'autre valeur.

Magnificence, en latin *magnificentia*, est composé de *mag*, grand, et de *fic*: *fac*, faire, qui exprime l'action apparente, une chose d'éclat, et dérivé de *magni-facere*, estimer grandement, faire grand cas, exalter ou élever fort haut. Toute cette famille annonce la grandeur, l'élévation, le prix, la splendeur, la sublimité.

Ces mots désignent donc de grandes, grosses ou fortes dépenses; le *luxe*, une dépense excessive, désordonnée; le *faste*, une dépense d'apparat, d'éclat; la *somptuosité*, une dépense extraordinaire, généreuse; la *magnificence*, une dépense dans le grand et le beau. *Luxe* ne doit être pris qu'en mauvaise part, comme il le fut toujours. *Faste* fait naturellement la même règle; on veut y mettre des exceptions qui n'ont pourtant pas lieu au figuré, quand on dit, par exemple, *faste* de science, de vertu, de douleur, etc. *Somptuosité* a besoin d'idées accessoires, pour qu'il énonce l'excès ou l'abus d'une manière déterminée. *Magnificence* est proprement un terme d'éloge, exprimant une qualité des personnes, il annonce même une vertu noble et sublime; mais aussi la *magnificence* peut tomber dans le *faste* et le *luxe*.

Il y a *luxe* dans les dépenses libres qui, par une grandeur démesurée ou un déplacement pernicieux, attaquant, à l'égard de l'Etat, les avances de la culture, font avorter la reproduction et dégénérer le revenu; ou qui, à l'égard des particuliers attaquant leurs fonds ou

Digitized by Google

avances de fortune, détériorent leur condition et consument leurs ressources. Il y a *faste* dans les dépenses qui, par la parade, l'ostentation, la pompe, ne servent qu'à jeter un inutile éclat, et à éblouir les vues foibles. Il y a *somptuosité* dans les dépenses qui, par leur intensité, leur profusion, leur masse, surpassent les mesures d'une estimation ordinaire et de l'attente, et laissent l'imagination étonnée. Il y a *magnificence* dans les dépenses qui, par leur grandeur, leur hauteur, leur recherche, leur goût, leur beauté, ravissent l'admiration, charment la curiosité, et honorent celui qui les fait.

Le *luxe* joue la richesse ou l'opulence: déréglement d'esprit et de conduite. Le *faste* joue la grandeur, la majesté: vanité des vanités. La *somptuosité* annonce la grandeur et l'opulence: grande puissance déployée avec une grande énergie. La *magnificence* annonce l'opulence et la grandeur, relevées par la manière et par l'objet: c'est, pour ainsi dire, la majesté dans toute sa gloire, si des ombres étrangères ne l'obscurcissent.

Le *luxe* du jour consiste principalement dans la grandeur des petites dépenses: dépenses mesquines, futiles, honteuses ou pitoyables, à renouveler le lendemain. Le *faste* des cours consiste principalement dans une multiplication prodigieuse de dépenses d'une certaine parade et de dissipation. La *somptuosité* de nos ancêtres consistoit principalement dans des consommations immenses qui vivifioient le territoire. La *magnificence* souveraine consiste principalement dans de vastes et sages dépenses qui aplanissent toute la surface de l'Empire, et rapprochent, par la liberté et la facilité de la circulation,

Digitized by Google

toutes les consommations de tous les consommateurs.

Le *luxe* produit la misère, et la misère l'étouffe. Dans la décadence, il y a du *faste* encore; mais c'est celui de la pauvreté qui se masque. La mollesse raffinée et appauvrie substitue la délicatesse et les commodités à la *somptuosité*. La *magnificence* n'est plus alors qu'une belle décoration de théâtre.

Pompée, infailliblement vainqueur de César, s'il eût été le maître, avoit malheureusement traîné malgré lui, dans son armée, le *luxe* de Rome; Pompée et Rome périrent. A la publication de la Bulle d'or, Charles IV, avec tout le *faste* d'un roi des rois, fut servi à table par des Souverains puissans; mais ces honneurs étoient vides de puissance. Nabuchodonosor, par la merveilleuse *somptuosité* de ses ouvrages, éleva Babylone au-dessus des cités les plus renommées de l'Univers: Babylone s'écroula sous le poids de ces mêmes ouvrages. Louis XII exerça pendant tout le cours de son règne et au milieu des guerres les plus dispendieuses, une *magnificence* vraiment royale envers ses peuples; et ce prince, simple et modeste, économe jusqu'à être accusé d'avarice, fut le plus magnifique des rois et le plus glorifié par le plus beau des surnoms.

Considérez le *luxe* épouvantable de ces rois de Perse, qui promettent les plus grandes récompenses à ceux qui inventeront de nouveaux plaisirs et de nouveaux moyens de dépense; et vous prédirez les victoires d'Alexandre. Considérez le *faste* triomphal de ces Romains qui

Digitized by Google

étalent les dépouilles, les images et le deuil des peuples vaincus; et transportez-vous ensuite au milieu des ruines immenses qu'ils ont dispersées dans de vastes déserts. Elevez jusqu'au sommet des pyramides d'Egypte vos regards étonnés de leur *somptuosité*; baissez-les ensuite sur ces monceaux d'ossemens humains qui se sont accumulés autour d'elles pour leur construction. Parcourez curieusement toutes les *magnificences* du château de Versailles; mais regardez ensuite à ses fondemens, et cherchez enfin tout autour les beautés de la nature.

On a fort bien observé que les états ne périssent que par le *luxe*; puisque l'histoire a négligé de nous donner le tableau des impôts et leurs proportions avec le revenu territorial, nous n'avons donc point d'histoire. On dit que le *faste* convient aux personnes qui, par leur état, doivent représenter: je ne sais si la grandeur, la *somptuosité*, l'éclat, la magnificence des dépenses nécessitées par l'état ou l'occasion, doivent s'appeler *faste*; mais je demande si des hommes grands par eux-mêmes ou par leurs actions, un St. Louis, un Duguesclin, un Louis XII, un Henri IV, un Turenne, ont besoin de *faste*? On loue sans mesure la *somptuosité* d'un prince dans les établissemens, les édifices, les monumens qu'il élève: est-il donc bien difficile et méritoire de faire avec beaucoup d'argent et sans privation une grande dépense? Célébrons ces établissemens, si le bien de l'Etat les exige; si par une grande dépense ils en épargnent de plus grandes; s'ils sont fondés, placés, distribués, dirigés avec l'économie qui, par une sage et belle ordonnance, fait de plus grandes choses avec beaucoup moins de frais; en un mot, s'ils payent

Digitized by Google

le capital par des intérêts beaucoup plus forts que ne l'eût fait tout autre genre de dépenses. On exalte beaucoup, sur-tout en présence des grands, la *magnificence;* et ce n'est pas sans raison : mais leur apprend-on comment on est vraiment *magnifique*, quand on doit l'être, jusqu'à quel point on peut l'être ? Leur apprend-on en quoi consiste la *magnificence* d'un Souverain, celle d'un grand propriétaire de terres, celle d'un citoyen opulent?

Le *luxe* est malheureusement de tous les états; il y en a jusque chez le bas peuple : il se glisse dans les genres de dépenses les plus communes. Le *faste* ne se trouve proprement que chez les riches, dans leurs bâtimens, dans leurs meubles, dans leurs habillemens, dans leurs équipages et leur train; mais l'appareil ne convient que dans les fêtes, les cérémonies, les solennités. La *somptuosité* concerne proprement les festins, les édifices, les mouumens, les choses d'éclat : il est peu d'hommes assez opulens pour étaler en tout genre une *somptuosité* habituelle. La *magnificence* ne sied qu'aux grands qui, aux moyens de faire des dépenses extraordinaires, joignent des titres pour les rendre éclatantes, mais par un usage bien entendu qui les fait estimer, honorer et glorifier, en rendant leur *magnificence* aussi utile qu'agréable au public.

Accommodez-vous à votre fortune, il n'y aura plus de *luxe*. Méritez la considération, l'estime, la gloire, suivant votre état, vous trouverez le *faste* superflu. Vivez seulement avec vos richesses d'une manière honorable, la *somptuosité* vous restera pour les bienfaits. Dépensez, et dépensez encore avec autant d'intelligence que de grandeur à enrichir vos peuples, et la

Digitized by Google

richesse de votre Empire publiera votre *magnificence*, comme la beauté du ciel publie celle de la divinité.

M.

Mafflé, *Jouflu.*

Mafflé, qui a le visage plein et large. *Jouflu*, qui a de grosses joues.

Jouflu n'exprime que l'embonpoint des *joues*. *Mafflu* exprime proprement la grosseur de la partie antérieure du visage, celle des lèvres et des parties voisines; mais par une suite assez naturelle, il a désigné l'embonpoint du visage entier, et enfin celui même de la taille ou du corps.

M, *ma*, *mu*, *mo* indiquent proprement les lèvres, la bouche, ses environs: de-là, les mots *mâchoire*, *museau*. *mufle*, *menton*, *moue*, etc.: autant d'idées relatives au devant et au bas du visage ou de la figure. *Joue*, en bas-breton *jot*, en italien *gota*, en languedocien *gaoute*, etc., du celte *code*, élevé, désigne la partie du visage la plus élevée, relevée en bosse, bombée. Le mot *fl* imitant et désignant les fluides, les liquides, et particulièrement le *souffle*, en lat. *flatus*, a servi à composer, avec *ma* et *jou*, *mafflé* et *jouflu*, par la raison très-simple que le *mafflé* et le *jouflu* semblent *soufflés* et *boursoufflés*.

On veut que *mafflé* ne se dise guère que des

Digitized by Google

femmes, et *joufiu* des enfans. Pourquoi donc restreindre l'emploi propre et naturel des termes? pourquoi l'homme qui a un gros visage ne seroit-il pas *mafle*? pourquoi une personne faite, qui auroit de grosses joues, ne seroit-elle pas *jouflue*? que seroient donc l'un et l'autre? c'est cela qui s'appelle de la bizarrerie, et c'est à ce genre de bizarrerie qu'il ne faut pas condescendre.

Qu'on peigne les vents *jouflus*; c'st leur vrai costume. Mais pourquoi ces petits amours tout *maflés*, en sont-ils plus jolis?

Les Asiatiques et les Africains aiment les *grosses maflées*; c'est leur goût. Je ne sais si l'on s'est jamais avisé de peindre la beauté *jouflue*.

Joufiu est, nous dit-on, un mot familier; et *mafle*, un mot populaire. Cependant le sens propre de ce dernier mot et ses rapports avec plusieurs autres mots de la langue étant connus, pourquoi seroit-il rejeté de la bouche des honnêtes gens? J'ai bien regret à un grand nombre de ces termes populaires, bannis du beau langage sans être remplacés. Les dictionnaires en offrent à chaque page: voyez dans celui des rimes, combien de rimes refusées au style noble, vont enrichir le bas-comique sur-tout, suivant l'observation de M. Marmontel. Il y a sans doute beaucoup de mots bas, barbares, forgés, contournés, dépourvus de sens et de recommandations, que la délicatesse ne sauroit adopter. Mais des termes convenables, bons et utiles, des termes qui portent une idée caractéristique, qui peignent un objet particulier, et qui sont seuls à l'exprimer, ce n'est pas la délicatesse, c'est une humeur fantasque qui les renvoie au

Digitized by Google

peuple, c'est la sottise des *Précieuses ridicules*. Comment donc désigner la chose qu'ils expriment? par des mots vagues, par des périphrases? mais les mots vagues ne donnent qu'une idée vague, et non l'idée distinctive de la chose: mais les périphrases ne sont que de plates longueurs, lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée simple. Désignera-t-on les gens par leurs qualités, lorsqu'il ne faut que dire leurs noms? Ainsi donc, plutôt que de puiser dans l'abondance du langage populaire (je ne dis pas sans choix et sans goût), plutôt que de nous servir de ce que nous avons sous la main, nous resterons pauvres, et nous nous réduirons aux ressources de la misère.

Magnifier, *Glorifier*.

Oh, certes! ce n'est pas un mot populaire que *magnifier*, il est bien noble; et toutefois, qui oseroit s'en servir? Ainsi, d'un côté, aujourd'hui nous dédaignons les mots populaires; de l'autre, nous proscrivons des termes distingués: que nous restera-t-il?

» Ce mot, dit Vaugelas, est excellent et a une » grande emphase pour exprimer une louange » extraordinaire. M. Goëffeteau en use souvent » après Amiot et tous les anciens. Encore tout » de nouveau, un de nos plus célèbres Ecri» vains (*) ne fait point de difficulté de s'en

(*) L'Auteur, si je ne me trompe, entend parler de M. de Marcroix, qui dit, dans la traduction des Homélies de Saint Chrysostome: On *magnifie* la puissance de Dieu et la constance des Martyrs.

Digitized by Google

» servir. Mais avec tout cela, il faut avouer » qu'il vieillit, et qu'à moins que de l'employer » dans un grand ouvrage, il auroit de la peine » à passer. J'ai une certaine tendresse pour tous » ces beaux mots que je vois ainsi mourir, » opprimés par la tyrannie de l'usage, qui ne » nous en donne point d'autres en leur place, » qui ayent la même signification et la même » force. «

L'Académie observe sur cette remarque, que ce mot n'a guère d'usage qu'en parlant de dieu et des choses saintes. Dans son dictionnaire, elle le conserve sans lui imprimer la note de vieillesse, comme si elle vouloit nous engager à l'employer à l'égard des objets précédens. C'est ainsi qu'en bornant l'application d'un terme à ce qu'il y a de plus sublime, on lui donne un grand caractère; et cela sert bien à distinguer les genres de styles.

Toutes les anciennes versions du premier verset du *Magnificat*, portent, mon ame *magnifie* le Seigneur: toutes les traductions nouvelles, mon ame *glorifie* le Seigneur. Mais si la *gloire* n'est pas la *grandeur*, *glorifier* n'est pas *magnifier*.

Magnifier, c'est exalter, célébrer la grandeur, lui rendre le plus grand hommage. *Glorifier*, c'est exalter, célébrer la gloire, rendre gloire. Quiconque entend les mots de *magnifique* et de *magnificence*, entend celui de *magnifier*. *Ma*, *mag*, en latin *magnus*, désigne la *grandeur*. *Glo*, *gl*, *cl*, signifie éclat, rayon, lumière. *Fier*, dans la terminaison des verbes, est le verbe *faire* ou *devenir*.

S'il falloit exprimer en un seul mot l'action de celui qui tranche du grand, qui joue la

Digitized by Google

grandeur, qui a de grands airs, nous ne dirions pas qu'il *s'exalte*, nous ne dirions pas qu'il se *glorifie*; ce n'est pas cela. Et si nous disions qu'il se *magnifie?* cela s'entendroit.

Ces généreux Panégyristes qui veulent faire quelque chose de rien, ou qui ajoutent quelques coudées à la statue de leurs petits héros, les *magnifient*, ce me semble, plutôt qu'ils ne les *glorifient*.

Je ne sais si de tant de *Très-Hauts et Très-Puissans Seigneurs*, *monseigneurisés* de leur propre grâce, il n'y en a pas quelques-uns qui se *magnifient* un peu. Je ne sais si, depuis que les gens de qualité se sont fait la loi de descendre de quelque prince souverain, il n'y en a pas quelques-uns qui se *glorifient* un peu. C'est une grande illustration que ceux-ci ajoutent à la grandeur.

Je ne propose ces exemples que pour faire sentir la valeur des termes, et l'utilité du mot *magnifier*, sans vouloir le faire descendre si bas. Qu'on le réserve pour les grands ouvrages, comme le demande Vaugelas; qu'on le réserve pour les choses saintes, comme le dit l'Académie: mais qu'on le conserve. C'est aux prédicateurs, sur-tout, qu'il convient d'en rétablir l'usage, et d'en orner leurs discours.

Maint, *Plusieurs*.

Maint, dit la Bruyère, est un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, et par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le style, et par son origine qui est francaise. Vaugelas remarquoit qu'à moins d'être employé dans un poëme hé-

Digitized by Google

roïque, il ne seroit pas bien reçu, si ce n'est en raillant. Thomas Corneille rapportoit qu'il pouvoit encore figurer avec grâce, non-seulement dans une épigramme ou dans un conte, mais encore dans un poëme héroïque, sur-tout quand on le répète comme dans ce vers :

Dans *maints* et *maints* combats, sa valeur éprouvée.

On ne le souffre que dans le style marotique, et dans l'enjouement de la conversation.

Maint signifie *plusieurs* : mais *plusieurs* marque purement et simplement la pluralité, le nombre; tandis que *maint* réduit la *pluralité* à une sorte d'unité, comme si les objets formoient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part. Quiconque sent la force et l'utilité des mots collectifs, doit regretter et recommander celui-là. Il n'y a personne qui ne trouve une différence sensible entre ces deux phrases : *Tout homme est sujet à erreur*; *tous les hommes sont sujets à l'erreur*. *Tout* désigne la qualité propre de l'espèce, de l'humanité : *tous* ne désigne qu'une qualité commune aux individus, à la généralité. La locution, *maint Auteur*, semble annoncer un nombre d'auteurs qui forment une sorte de classe, et comme s'ils faisoient cause commune : *plusieurs* n'annonce que le nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns*, et moins que *beaucoup*.

Maint a le privilége rare de se répéter et d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint* et *maint*, comme *tant* et *tant*.

Digitized by Google

tant. Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles quant à la grâce et au génie; et par-là elles ont quelque chose de précieux. La locution *maint* et *mainte* est si commode, qu'on ne peut, en quelque manière, s'empêcher de s'en servir de temps-en-temps, et de dire *maint et mainte fois.*

La Bruyère regrette également le mot *moult.* *Moult*, dit-il, quoique latin, étoit dans son temps d'un même mérite; et je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. *Beaucoup* ne vaut pas *moult;* car il rappelle naturellement l'idée fort étrangère d'un *beau coup*, et nullement celle d'une assez grande abondance; tandis que *moult* vous met sous les yeux la *multitude.*

Maint vient de *main*, *manus*, *man*, qui marque la capacité, la contenance, la quantité, le nombre. *Plusieurs*, dérivé de *plus*, vient de *plo*, *pul*, *pol*, mulitude.

Maintenir, *Soutenir.*

Des édifices anciens se *maintiennent* et se *soutiennent*, comme d'anciennes coutumes. Des barres de fer *maintiennent* et *soutiennent* une voûte. Un protecteur *maintient* et *soutient* un établissement. Une femme se *maintient* et se *soutient* bien. Vous *maintenez* et vous *soutenez* votre dire. *Maintenir* et *soutenir* signifient également *défendre* et *conserver.*

Maintenir, c'est, à la lettre, *tenir la main à* une chose, la tenir dans le même état: *soutenir*, c'est *tenir* une chose *par-dessous* ou *en dessous*, la tenir à une place. On *maintient* ce

Digitized by Google

qui est déjà tenu et qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état: on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particulière, et qui couroit risque, sans cela de tomber. Si on *portoit* la chose sur soi, si on en portoit le poids, on la *supporteroit*. Vous *maintenez* ce que vous voulez qui dure; vous *soutenez* ce que vous voulez qui soit assuré.

C'est sur-tout la vigilance qui *maintient*: c'est sur-tout la force qui *soutient*. La puissance soutient les lois: les magistrats en *maintiennent* l'exécution. Vous *soutenez* une famille par vos secours; vous y *maintenez* la paix par vos soins. On *soutient* ce qui est foible, chancelant: on *maintient* ce qui est variable, changeant.

Celui qui *maintient* sa maison par son économie, la sert peut-être aussi bien que celui qui la *soutient* par son crédit.

L'*accord seul des esprits* maintient *celui des cœurs*. Si vous voulez être *soutenu*, *soutenez*-vous vous-même.

Celui qui ne sait pas se *maintenir* dans la médiocrité, ne *soutiendra* pas l'opulence.

Il faut de la force pour *soutenir* toujours son caractère: il faut de l'habileté pour *maintenir* long-temps son crédit.

Vous *soutenez* des assauts, des efforts: vous *maintenez* les choses dans l'ordre et à leur place. Vous *soutenez* votre droit contre celui qui l'attaque: vous *maintenez* les prérogatives de votre place, lorsque vous ne les négligez pas.

On *maintient* son dire en insistant, par sa constance. On *soutient* son opinion, en combattant pour elle avec des preuves.

Ce qui ne se *maintient* pas, change, passe: ce qui ne se *soutient* pas, baisse, tombe.

Digitized by Google

La santé se *maintient* par le régime: la vie se *soutient* par la subsistance. Par la subsistance, vous existez: par le régime, vous subsistez dans le même état.

Vous *maintenez* donc la chose dans l'état où elle étoit, vous *soutenez* la chose pour qu'elle soit en bon état. Des juges vous *maintiennent* dans la possession de vos biens: des amis vous *soutiennent* dans vos entreprises. L'établissement qui reste dans le même état, se *maintient*: celui qui résiste aux choses, se *soutient*. Il s'agit de *maintenir* la paix, plutôt que de *soutenir* des guerres.

Maintenons les coutumes, quand elles sont bonnes: mais si elles sont mauvaises, l'ancienneté est-elle un titre pour les *soutenir*?

Il s'agit plutôt de conserver pour *maintenir*, et de défendre pour *soutenir*.

Une femme se *maintient*, qui conserve sa beauté, sa fraîcheur, ses avantages. Une femme se *soutient*, qui résiste aux accidens, aux attaques, aux ravages du temps.

Il y a des ames qui *soutiendront* les grands revers: où est l'homme qui se *maintienne* longtemps dans une certaine égalité d'ame?

Qui se *maintiendra* toujours dans une place où l'on a toujours besoin d'être *soutenu*?

J'ai parcouru, dans ces exemples, les manières les plus usitées d'appliquer ces termes: elles reviennent toutes à mes idées.

Mal parler, *Parler mal*.

M. Beauzée pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *Mal parler* tombe,

Digitized by Google

selon lui, sur les choses que l'on dit; et *parler mal*, sur la manière de les dire: le premier est contre la morale, et le second contre la grammaire.

„ C'est *mal parler* que de dire des choses » offensantes, sur-tout à ceux à qui l'on doit „ du respect; de tenir des propos inconsidérés, „ déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les „ tient ou à ceux dont on parle. C'est *parler* „ *mal* que d'employer des expressions hors d'u- » sage; d'user de termes équivoques; de cons- » truire d'une manière embarrassée, ou à con- „ tre-sens; d'affecter des figures gigantesques „ en parlant des choses communes ou médio- „ cres; de choquer la quantité en faisant lon- „ gues les syllabes qui doivent être brèves ou „ brèves les syllabes qui doivent être longues.

„ Il ne faut ni *mal parler* des absens, ni » *parler mal* devant les Savans, etc. “.

Pour moi je ne vois dans ces deux manières de parler qu'une différence de construction sans aucune différence de sens; et je dirois également, il ne faut ni *mal parler* devant les Savans, ni *mal parler* des absens. Il en est de *mal* comme de *bien*: or on a dit l'art de *bien parler*, comme l'art de *bien penser*, dans un sens grammatical. *Mal* se met également devant ou après mille autres verbes avec la même signification: vous direz *mal enfourner* ou *enfourner mal* une affaire.

M. Beauzée observe lui-même que cette distinction n'a lieu qu'à l'infinitif et dans les temps composés du verbe: ainsi on ne diroit pas *il mal parle*, comme on dit *il a mal parlé*. Je conclus de là que celui qui vient de *mal parler*,

Digitized by Google

parloit mal, sans autre différence que celle du mode.

Mal parler et *parler mal* se prennent de même moralement et grammaticalement, selon le sujet et les circonstances du discours, avec cette différence que, quand il ne s'agit que de la manière de parler, le verbe n'a pas besoin de régime; mais que quand il s'agit des choses et de leur moralité, le verbe exige un régime après lui. *Mal parler* et *parler mal* sans addition, c'est mal exprimer ou exprimer mal sa pensée; au-lieu que vous direz *mal parler* ou *parler mal* des absens, de ses amis, de tout le monde, pour faire entendre qu'on en dit du mal.

Si la manière différente de placer l'adverbe change quelque chose à l'expression, c'est de renforcer l'idée quand il précède le verbe. Alors l'adverbe et le verbe semblent s'incorporer ensemble, comme s'ils ne formoient qu'un mot composé. L'idée de l'adverbe paroît être plutôt constitutive que modificative; et l'expression en est plus énergique. C'est ainsi que plusieurs mots composés d'un adverbe et d'un verbe disent beaucoup plus et avec plus de force que le verbe suivi de l'adverbe. Par exemple, nous disons *mal traiter* et *traiter mal*: or *maltraiter* annonce un traitement plus dur, plus injurieux, plus violent que *traiter mal*, sans aller pourtant jusqu'à *outrager*, action qui *outre* la chose et *outre* les personnes. Appliquez aux adverbes construits différemment avec les verbes ce que je dis ailleurs des adjectifs placés devant ou après les substantifs. Voyez l'art. *Savant homme* et *homme savant*.

Digitized by Google

Mal-avisé, *Imprudent.*

Avisé, qui *voit* à sa chose, qui voit bien: avis, ce qu'on croit voir de mieux; de *vis*, vue, voir, viser, et de la préposition. *à Prudent*, qui voit en avant, qui aperçoit au loin *prudent* est comme le latin *providens*; de *pro*, en avant, au loin; et de *vid*, qui voit. La prudence se distingue de la sagesse par une connoissance profonde, telle que la prévoyance.

Celui qui ne s'avise pas des choses dont il doit s'aviser, est *mal-avisé*: celui qui ne voit pas aussi avant dans la chose qu'il auroit dû y voir, est *imprudent*. Le *mal-avisé* ne regarde pas assez à la chose qu'il fait; il la fait mal: l'*imprudent* ne sait pas bien la valeur de ce qu'il fait; il fait mal. Le premier n'a pas pris conseil des circonstances et des convenances; il les choque: le second n'a pas approfondi les conséquences et les suites de la chose; elle tourne contre lui. Celui-là manque d'attention, de circonspection, de précaution: celui-ci manque de sagesse, d'application, de prévoyance.

Je suis *mal-avisé*, si je laisse passer l'occasion que je devrois saisir: si je n'ai pas prévu l'événement que j'aurois dû prévoir; je suis *imprudent*. Dans ce dernier cas, je ne sais pas ce que je fais: dans le premier, je ne fais pas ce qu'il faut.

Souvent nous sommes très-*mal-avisés* sur nos propres affaires, tandis que nous sommes fort *avisés* sur celles des autres: nous ne voyons pas les nôtres de sang-froid, et nous voyons mal. Nous sommes quelquefois plus *imprudens* en agissant avec réflexion, qu'en suivant notre premier

Digitized by Google

mouvement ou notre première idée: il faut délibérer de sang-froid, et non que la crainte ou telle autre passion délibère.

Il est des circonstances où nous sommes *mal-avisés* pour avoir pris trop d'avis différens qui nous brouillent l'esprit. Il est des extrémités où la prudence même nous oblige à des démarches *imprudentes* qui nous perdront peut-être.

Le *mal-avisé* qui ne se soucie point de voir les difficultés, est un sot. L'*imprudent* qui ne s'embarrasse point de courir des risques, est un fou.

Il y a beaucoup de gens qui perdent leurs procès pour être *mal-avisés*: il y a beaucoup de gens qui se perdent de réputation pour être *imprudens*. Les uns ne songent pas aux convenances, et les autres aux conséquences.

A dire tout ce qu'on pense, sans savoir devant qui on parle, on est fort *mal-avisé*. A dire des choses qui peuvent offenser, à quelqu'un qui peut se venger, on est fort *imprudent*.

Il faut pardonner à un homme simple et droit d'être un peu *mal-avisé*: il faut pardonner à un homme sans usage et sans expérience, d'être un peu *imprudent*. C'est même une grande règle de justice de ne pas juger les personnes sur une règle commune à tous, mais de juger chacun selon son caractère et sa manière propre d'être. Celui-ci ne m'offense pas qui me dit des choses que je trouverois très-offensantes de la bouche de tel autre.

Tant vaut l'homme, tant vaut l'action.

Quel homme n'est pas quelquefois *mal-avisé*? mais on l'est plus ou moins essentiellement. Quel homme n'est pas *imprudent* une fois par jour? mais l'un est plus habile que l'autre à cacher ou à réparer son imprudence.

Digitized by Google

Malicieux, *Malin*, *Mauvais*, *Méchant*.

Ces termes expriment une disposition à nuire, à faire du mal.

„ Le *malicieux*, dit l'Abbé Girard, l'est par „ caprice; il est obstiné; s'il nuit, c'est de rage, „ pour l'apaiser, il faut lui céder. "

Ce n'est pas cela. Si le *malicieux* nuit de rage, il ne l'est donc point par *caprice*; car la *rage* n'est point un *caprice*. Mais le *malicieux* ne nuit pas de *rage*. L'enfant qui médite une *malice*, le fait souvent de sang-froid; et la rage ne médite point. Votre ami vous fait gaiement une *malice*, et avec aussi peu d'obstination que de colère. Est-ce par la vertu du caprice, de la colère, de l'obstination, que la *malice* supplée à l'âge, suivant un axiome de jurisprudence? N'est-ce pas plutôt par une certaine finesse d'esprit que la *malice* désigne? Quand on dit de quelqu'un qu'il est *malicieux* comme un *singe*, veut-on dire que le singe soit emporté, obstiné par caractère? L'attribut du singe, n'est-ce pas la ruse accompagnée d'un dessein apparent de nuire? Est-ce qu'il s'agit d'apaiser le *malicieux*? Il faut le découvrir, le deviner, le prévenir, le déconcerter, éviter ses piéges, échapper à ses *ruses* cachées.

Cicéron dit que la *malice* est une manière de nuire rusée et fallacieuse, et qu'elle veut même quelquefois passer pour prudence. L'épithète latine, *malitiosus*, est synonyme de fin, rusé, artificieux. Le propre de la *malice* est de cacher ses desseins et sa marche. Ainsi l'on dit *un innocent fourré de malice*: ainsi l'on dit *la malice du péché*, pour désigner le venin caché qu'il

Digitized by Google

renferme: ainsi l'on dit qu'on a fait une chose nuisible sans *malice*, sans mauvaise intention. Il y a dans la *malice*, dit un des auteurs de l'Encyclopédie, de la facilité et de la ruse, peu d'audace, point d'atrocité: le *malicieux* veut faire de petites peines et non causer de grands malheurs; quelquefois il veut seulement se donner une sorte de supériorité sur ceux qu'il tourmente; il s'estime de pouvoir le mal, plus qu'il n'a de plaisir à en faire. Disons qu'il y a divers degrés ou plutôt différentes sortes de *malice;* depuis la *malice agréable* jusqu'à la *malice noire*: les Latins disoient *malitia mala*, pour exprimer celle dans laquelle il entroit de la méchanceté. *Malicieux* est donc le plus foible de tous ces termes, puisqu'il ne se prend pas même toujours dans un sens odieux.

„ Le *malin*, dit encore l'Abbé Girard, l'est „ de sang-froid; il est rusé; quand il nuit, „ c'est un tour qu'il joue; pour s'en défendre, „ il faut s'en défier. "

N'est-ce pas le *malicieux* que l'auteur nous donne pour le *malin*? Il a été trompé sans doute par l'abus qu'on fait de ce dernier mot, sur-tout en parlant des enfans. On appelle, et fort mal à propos, *malin*, un enfant qui fait des *malices* assez ingénieuses; et ses *tours malins* ne sont que des *malices*: il n'est donc que *malicieux*. Absolument parlant, un enfant peut être *malin* dans le sens propre du mot; mais il ne l'est que comme un enfant. Cet abus a également trompé l'Encyclopédiste que j'ai cité plus haut: car il dit que le substantif *malignité* a une toute autre force que son adjectif *malin*; puisqu'on permet aux enfans d'être *malins*, et qu'on ne leur passe pas la *malignité;*

Digitized by Google

parce que c'est l'état d'une ame qui a perdu l'instinct de la bienveillance, qui désire le malheur de ses semblables, et souvent en jouit. De cette observation, il falloit conclure que cette application particulière du mot étoit vicieuse et mauvaise, puisque elle dénature le mot.

Mais l'usage n'a-t-il pas pu changer la valeur du terme? Non, s'il a conservé le mot propre pour exprimer l'idée étrangère à celui-là, et s'il emploie le même terme selon son vrai sens dans toutes ses autres applications; et voilà une règle pour distinguer l'abus de l'usage. Que les circonstances de la chose ou du discours vous engagent quelquefois à vous relâcher du sens strict et sévère du mot, ce n'est pas à dire qu'il change de sens. Quand vous direz à quelqu'un, par plaisanterie ou par l'hyperbole, qu'il est *malin* ou *méchant*, *méchant* et *malin* ne cessent pas de signifier ce qu'ils signifient.

Or nous disons l'esprit *malin*; une vertu *maligne*, de *malignes influences*, une fièvre *maligne*, une *maligne* interprétation, etc.; et la qualité que nous attribuons alors aux objets, est la *malignité* proprement dite. Nuire est leur propriété, leur but, leur effet naturel; mais ils nuisent par des moyens subtils et cachés. Il y a dans l'homme *malin* et de la *malice* et de la *méchanceté*: mais sa *malice* est plus malveillante, plus mal-faisante et plus raffinée ou plus profonde que celle de l'homme purement *malicieux*: mais sa *méchanceté* est couverte, dissimulée, artificieuse, sans la brutalité, sans la violence, sans l'abandon de l'homme proprement *méchant*. Les interprètes latins disent *malignus*, *quasi malè genitus*, mal né, né pour le mal; comme *benignus*, *benè genitus*, bien né,

Digitized by Google

né pour faire le bien. Le latin *malignus* est synonyme de malveillant, mal-faisant, inique, pervers, dangereux, funeste. Le *malin* prend plaisir à faire du mal.

L'Abbé Girard poursuit ainsi: „ Le *mauvais* „ l'est par emportement; il est violent; quand „ il nuit, il satisfait sa passion: pour n'en rien „ craindre il ne faut pas l'offenser. "

Ne diroit-on pas que l'emportement fait le *mauvais*? Cependant on peut être *mauvais*, sans être proprement emporté, quoique la dureté, la brutalité, la violence du caractère contribuent à rendre *mauvais*: il y a même des gens emportés, qui sont très-bons. En général, une chose est *mauvaise*, quand elle a quelque vice ou quelque défaut essentiel, ou qu'elle n'a pas les qualités relatives à l'usage qu'on en fait, à l'idée qu'on en a, au service qu'on en attend. C'est ainsi que du pain est *mauvais*, qu'une action est *mauvaise*, que l'air est *mauvais*, qu'un discours, des habitudes, la mine, l'air, des ouvrages, etc., sont *mauvais*. Le *mauvais* ne vaut rien; il fait du mal. Un homme est *mauvais*, quand au lieu de l'indulgence, de la douceur, de l'humanité, de l'équité, des qualités qui font l'homme bon, il a les vices contraires qui font que, dans l'occasion qu'il y a d'exercer quelqu'une de ces vertus caractéristiques de l'homme ou de l'espèce, il fait du mal.

Mauvais est le latin *malus*, qui naturellement a fait dans nôtre langue, *mauv; mauvais*; et il se prend dans les différentes acceptions du mot latin. Du Cange et Huet le tirent immédiatement de *maleficus*, comme si l'on avoit dit autrefois *maufais*: en effet; le diable que le peuple appelle quelquefois *mauvais* s'appeloit *le*

Digitized by Google

Maufès. Mais il y a le *mal-faisant*, (*maleficus*), qui n'est que propre à faire du mal, et qui n'en fait que quand on le met en jeu, à l'épreuve, en compromis; et c'est là le *mauvais.* Il y a le *mal-faisant* qui naturellement et par lui-même en activité, fait le mal, travaille à le faire, ou tend violemment à le faire; et c'est là le *méchant.* On a dit *mauvaistié* pour exprimer la qualité de *mauvais*: il n'y a pas jusqu'aux enfans qui n'éprouvent souvent le besoin d'un substantif pour désigner la qualité; et quelquefois ils vont jusqu'à en faire un, comme *mauvaiseté*, qui ne sent pas, comme *mauvaistié* la barbarie et la corruption. J'ai remarqué que le diable est appelé *mauvais ange* ainsi qu'*esprit malin*, il est sensible que cette dernière qualification désigne ses ruses, ses artifices, ses prestiges, son habile et profonde mal-faisance, dont la première ne rappelle point l'idée. (*)

(*) Je ne sais pourquoi de tant d'acceptions qu'on donne à *mauvais*, comme fâcheux, incommode, sinistre, dangereux, funeste, corrompu, etc., l'Abbé Girard va choisir, pour faire un article de son livre, l'idée de *chétif.* Il y a si loin d'un de ces mots à l'autre, qu'il est plus difficile d'en déterminer la différence que la ressemblance. L'auteur leur attribue pour qualité commune, une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé ou mis en usage. Avec une idée si générale et si vague, on trouveroit à un mot des synonymes sans nombre, qu'on seroit étonné de voir ensemble. *Chétif* signifie qui n'a point de valeur, qui est sans mérite, qui excite la pitié ou le mépris; ce qui ne nous ramène à *mauvais* que par réflexion et par induction: *chétif* est bien plutôt synonyme de pauvre, misérable, maigre, petit, que de *mauvais*: car le sens propre de *chétif*, italien *cattivo*, est celui de *malheureux captif*, de l'aveu de tous les Etymologistes. Quant à l'application de ce mot aux choses d'usage, telles que les étoffes, le linge, etc. il n'y a aucune raison de prétendre que *chétif* renché-

Digitized by Google

„ Le *méchant*, dit enfin l'Abbé Girard, l'est „ par tempérament; il est dangereux; quand „ il nuit, il suit son inclination: pour en être „ à couvert, il faut le fuir. "

Le *méchant* est animé de la haine du bien, de ses semblables, de ce qu'il doit aimer, de ce qu'il doit faire. Il est possible qu'on naisse avec des dispositions prochaines pour le devenir; car il naît des monstres. Il n'est que trop facile de le devenir avec un caractère dur et féroce, avec une humeur atrabilaire, avec des passions aigries, avec l'ignorance ou le mépris de tous les principes, avec des habitudes licencieuses. Le *méchant* est *mauvais*, quand il a l'occasion de faire du mal; mais de plus, il cherche les occasions d'en faire. Il est *malin*, s'il a un esprit capable de servir plus surement son iniquité; mais il emploie également la force, le courage, l'audace. S'il a des momens de relâche, de calme, de gaieté, il sera *malicieux*. En deux mots, il fait du mal tant qu'il peut; il n'a de plaisir qu'à en faire; il en fait de toute sorte de manières; s'il n'en fait pas, il médite, il projette d'en faire; s'il ne peut en faire, il souffre, il se tourmente. Qui descendroit dans son cœur, trouveroit que le plus malheureux

rit sur *mauvais*; et qu'un habit *chétif* ne peut plus servir, tandis qu'on porte au besoin un habit *mauvais*. Un habit peut-être si *mauvais* qu'on ne le porte plus; et l'on portera bien encore l'habit *chétif* qui sers trop court, trop étroit, trop mesquin, en cas de besoin. Des fruits *chétifs* valent mieux à manger que des fruits *mauvais*. On mange, quoiqu'on fasse une *mauvaise* chère; et avec une *mauvaise* chère souvent on ne mange pas davantage. Soignez l'enfant *chétif*; respectez l'urne *chétive* de Pompée: n'avilissez pas tant l'homme, *chétive* créature, etc.

Digitized by Google

des hommes, c'est le plus *méchant*. Heureusement, il est contenu; il est contenu par le danger, par son intérêt. Par son intérêt même, il est forcé de faire du bien. En proportion de la *méchanceté* qu'on a, on ressemble plus ou moins à cet effroyable portrait. Ce n'est pas la faute de la langue, si quelquefois on altère, on affoiblit la valeur du terme, au point même qu'il ne signifie plus rien. L'académie a depuis long-temps remarqué que *méchant* est plus fort et plus odieux que *mauvais*.

M. de Gébelin croit avec Ménage, que le mot *méchant* est le latin *mis cadens*, qui cheoit, réussit, tombe malheureusement: *cadere*, cheoir; *mis*, *mes*, signifie privation, mal, misère; l'oriental *skan*, pauvre, misérable. Alors son acception propre et primitive seroit à-peu-près celle de *mauvais* dans son sens le plus étendu; mais avec cette différence que *mauvais* marque la propriété, la mauvaise qualité de la chose, et *méchant* marquera le mauvais succès, l'effet malheureux; dans ce sens, nous disons un *mauvais* ou un *méchant* habit, de *mauvais* et de *méchans* vers, une *mauvaise* ou *méchante* terre, etc. Cette acception de *méchant* se distingue de la précédente par la manière de placer cet adjectif. De *méchans vers* sont *mauvais*; des *vers méchans* sont satyriques: un *méchant pays* est *mauvais*, il ne vaut rien: un *peuple méchant* est mal-faisant, il faut le craindre. Vous ne direz pas qu'un livre est *méchant*, quand il n'est que mal-fait; il est *mauvais*. Ainsi, dans son acception foible, l'adjectif *méchant* précède le substantif. Revenons au sens et au caractère moral de nos synonymes.

Le *malicieux* est tel par une disposition ou

Digitized by Google

une tournure d'esprit et d'humeur, qui fait qu'on se plaît à causer un tort, une peine, ou même une légère humiliation à quelqu'un, par la finesse et l'adresse qu'on a l'art d'employer avec succès; et qu'on se réjouit de la peine qu'on a faite. Le *malin* est tel par une corruption profonde et raffinée, qui fait qu'on travaille à nuire tant qu'on peut, de manière que la main soit invisible ou le moyen impénétrable, pour porter le coup plus surement, plus avant, plus impunément; et qu'on jouit avec une délectation secrète du mal qu'on a fait. Le *mauvais* est tel par un vice grossier et intraitable de caractère et d'humeur, qui fait qu'on se livre tout entier au penchant qu'on a de nuire ou de faire du mal, dès qu'il est excité; et qu'on trouve à l'avoir fait une brutal satisfaction. Le *méchant* est tel par une corruption et une dépravation absolue de cœur et d'esprit qui fait qu'on veut nuire et faire tout le mal qu'on peut par toute sorte de moyens, manifestes ou cachés, ruse ou force, n'importe; et qu'on ne jouit que du plaisir de faire tout le mal qu'on peut faire.

Il y a de l'esprit et une sorte de foiblesse à être *malicieux* et *malin*: la *malice* et la *malignité* combinent et concertent; puisqu'elles se cachent, elles craignent: mais le *malin* a tout l'esprit qui convient au *méchant*; et s'il agit en homme foible, c'est quelquefois parce que cette manière est plus sure que la force. Le *mauvais* se passe fort bien d'esprit; le pouvoir et la force lui suffisent. La force peut suffire au *méchant*: mais avec de l'esprit, il est cent fois plus *méchant*.

Salomon dit que la *malice* des femmes sur-

Digitized by Google

passe celle des hommes : les hommes ont la force; les femmes y suppléent par la *malice*: et voilà pourquoi les enfans sont en général *malicieux*. La *malice* dispose à la *malignité*: le talent et l'habitude s'étendent et s'élèvent par degrés à mesure que leur sphère s'agrandit; et gâté par le succès, l'esprit corrompt le cœur. Les gens de mauvaise humeur sont assez naturellement *mauvais*: car on est *mauvais* ou tout près de l'être dans un accès de mauvaise humeur: il semble qu'il faille se venger de ce qu'on souffre; et l'humeur en donne la force comme elle en inspire la volonté. Enfin le *méchant* est un être dénaturé, l'ennemi du bien, l'ennemi de l'humanité: tout homme qui se corrompt devient plus ou moins *méchant*. Que seroit-ce si le pouvoir de nuire ne manquoit pas bientôt au méchant?

Un homme sans *malice*, est simple, innocent, *bonhomme*. Un homme sans *malignité*, est *benin*, droit et facile. Le personnage opposé au *mauvais*, et *bon*, mais de cette bonté, négative en un sens, qui fait qu'on s'abstient de faire du mal; capable néanmoins de faire le bien lorsqu'elle sera excitée par l'objet. Le personnage opposé au *méchant*, est *bon*, mais de cette bonté active qui fait l'homme bienfaisant, charitable, généreux, ami des hommes.

Maniaque, *Lunatique*, *Furieux*.

Maniaque, possédé de manie, comme *démoniaque*, possédé du démon. Cette terminaison, plus commune autrefois, tient manifestement au participe latin *actus*, d'*agere*, pousser, aiguillonner,

Digitized by Google

lonner, agiter, emporter, entraîner; comme la terminaison de *lunatique* tient au mot *ictus*, frappé, attaqué, pressé, tourmenté. *Lunatique* signifie, à la lettre, *frappé de la lune*; comme *fanatique*, tourmenté d'une fureur religieuse; *pulmonique*, attaqué du poumon, etc.

Maniaque et *lunatique* ont originairement le même sens: car de *man*, *lune*, les Grecs firent *mania*, fureur, maladie causée, à ce qu'ils croyoient, par la lune: de là, *maniaque*, *lunatique* chez les Latins qui, par ce mot, exprimoient également une fureur produite par les mêmes influences. Mais ils appeloient *lunatique*, celui qui n'avoit que des accès périodiques de folie, tandis que la folie du *maniaque* n'a rien de régulier; et il en est de même de celle du *furieux*. Ils distinguoient le *furieux* du *maniaque*, en ce que la *fureur*, produite par la bile noire, entraîne un renversement total d'esprit et une folie absolue; au lieu que la manie produite par différentes causes, sur un esprit foible, ne suppose qu'un trouble violent dans l'esprit et une pure démence.

Depuis que le demi-savoir qui sait tout, a dissipé d'un souffle les influences de la lune sur le corps humain, quoiqu'on voie les accidens les plus multipliés et les plus remarquables concourir avec les révolutions de cette planète; quoiqu'on ait vu des personnes changer, à chaque lunaison, de figure jusqu'à n'être plus reconnoissables; depuis cette époque, il n'y a plus de *lunatiques* que les chevaux dont la vue se trouble ou s'éclaircit selon les phases de la lune: ou s'il y a des hommes *lunatiques*, ce sont des gens d'une humeur changeante et fantasque, ou tout simplement des fous, mais, à parler con-

Digitized by Google

venablement, des fous qui ont des intervalles de raison ; la *lune* n'y fait rien.

Il nous reste le *furieux* et le *maniaque* : le *maniaque* est une espèce particulière de fou *furieux*, qui, sans fièvre et dans un délire perpétuel, se jette sur tout ce qui se présente à lui, brise avec une force prodigieuse jusqu'à de grosses chaînes, ne sent pas, même nu et en plein air, le froid le plus cuisant, etc. Il y a des *furieux* qui n'ont que des accès violens d'une fièvre chaude : il y en a même qui, hors de la crise, paroissent assez raisonnables pour que la loi leur ait permis de se marier et de tester dans leur bon sens.

Le mot *furieux* conserve toujours une grande force dans ses applications ordinaires. Mais le mot de *manie* s'est affoibli pour exprimer une passion excessive, un goût immodéré, une envie démesurée ; en sorte qu'on dit d'un homme sujet à de singulières habitudes, qu'il a une *manie* ou des *manies* : on dira même s'il a des bizarreries et des lubies un peu étranges, que c'est un *maniaque*, quoique bien loin d'être *furieux*.

On dit *manie* dans le sens de *tic* ; avec cette différence que le *tic* désigne proprement des gestes et des habitudes ridicules du corps, au lieu que la *manie* est dans l'esprit ou dans le caractère. On a le *tic* de se ronger les ongles, et la *manie* de juger de tout. Mais si cette *manie* est si ridicule, si puérile, si misérable, et, pour ainsi dire, si bête, qu'elle semble exclure l'esprit plutôt que d'en émaner, elle sera fort bien appelée *tic*. Ainsi quand on aura dit qu'un homme d'esprit a la *manie* de juger des choses avant de les bien connoître, on dira fort

Digitized by Google

à propos qu'un sot a le *tic* de juger ce qu'il ne peut pas même concevoir.

Manifeste, Notoire, Public, etc.

Manifeste, qui est mis en lumière, ou sous la *main*, à portée d'être connu de tout le monde; de *man*, flambeau, lumière; ou de *man*, main. Les interprètes latins observent que l'ancien mot *manus* signifioit *clair*; d'où *mané*, le matin: *manifestus*, *manus factus*, rendu clair, mis au jour. *Manifester*, c'est mettre au jour ce qui étoit, en quelque sorte, dans les ténèbres. Ce qui est au jour, ce qui est clair, étoit caché ou obscur; et ce qui est au jour peut être facilement connu, sans l'être, du moins comme ce qui est *notoire* ou *public*. Les Latins appeloient *manifestaire* un voleur découvert et pris sur le fait; et la chose, mise en évidence, étoit également *manifestaire*, mot qui se rapproche beaucoup de *notoire*.

Notoire, qui est fort connu, ce qui l'est d'une manière certaine: de *no*, connoissance. Le latin *notus* veut dire *connu*: qu'est-ce que son dérivé *notorius* ajoute à cette idée? Ce mot est proprement un terme de droit; et les Jurisconsultes nous apprennent qu'on appeloit *notoria* les accusations et les informations qui donnoient la connoissance et la preuve du fait. La *notoriété* fait preuve. Qu'on se rappelle ce que je viens de dire du latin *manifestarius*. La terminaison *oire* désigne sur-tout la cause, l'efficacité, ce qui fait qu'une chose a tel effet, etc.: *illusoire*, ce qui est fait pour séduire, ce qui fait illusion: *gratulatoire*, ce qui est destiné et propre à

Digitized by Google

féliciter ou à rendre des actions de grâces; *ambulatoire*, ce qui ne fait qu'aller, venir, changer, varier, *péremptoire*, ce qui tranche toutes les difficultés, etc. Ce qui est *notoire* est si bien connu, qu'il est certain et indubitable.

Public, pris adjectivement, s'applique à toute sorte d'objets assez généralement connus. Ce que tout le monde voit, ce que tout le monde dit, ce que tout le monde croit, etc., est également *public*. C'est ici ce que tout le monde sait ou connoît; mais ce mot ne marque que l'étendue de la connoissance, sans établir par lui-même la certitude de la chose; ce qui est propre au mot *notoire*. *Public* vient de *pul*, *plu*, *ple*, multitude; d'où s'est formé le latin *plebs*, public.

Il est donc facile de connoître ce qui est *manifeste*: ce qui est *notoire* est bien et certainement connu: on connoît assez généralement ce qui est *public*.

La chose *manifeste* n'est plus cachée: la chose *notoire* n'est pas incertaine: la chose *publique* n'est pas secrète.

Il n'y a point à dissimuler sur ce qui est *manifeste*; à contester sur ce qui est *notoire*; à se taire sur ce qui est *public*.

La *manifestation* déclare ce qui est; la *notorieté* le constate; la *publicité* le répand.

Reconnu par les parties, un fait est *manifeste*: vu par une foule de témoins, il est *notoire*: su de tout le monde, il est *public*.

Il y a des vérités *manifestes* qu'on ne veut pas savoir, parce qu'on a peur de les croire, et on les nie. Il y a des vérités *notoires* auxquelles on feint de ne pas se rendre, parce qu'on veut se singulariser, et on les combat. Il y a des

Digitized by Google

vérités publiques, que presque personne ne sait, parce qu'on ne veut point passer sa vie à faire foule au coin des rues pour lire, si on le peut, des affiches; prétendez-en cause d'ignorance!

Le terrible jour que celui de la *manifestation* des consciences! La terrible peine que la *notoriété* du crime imprimée sur le visage par un signe d'opprobre, au lieu de sang répandu! Le terrible frein que celui de la *publicité* des accusations, des informations, de toutes les procédures et de toutes les délibérations de la justice!

Il est *manifeste* que les places ne sont pas faites pour les personnes: il est *notoire* qu'elles l'ont quelquefois été: voyez les faits *publics* consignés dans l'Histoire, pour savoir la suite de cet arrangement.

* *Notoire* et *public* n'ont rapport qu'à la connoissance qu'on a des choses; mais *manifeste* désigne de plus la qualité des choses considérées en elles-mêmes, dans le sens de ses deux autres synonymes, *clair*, *évident*. Des principes, des vérités, des raisonnemens sont *manifestes*, *clairs*, *évidens* en eux-mêmes. *Cal*, beau en grec, blanc en celte, lumineux, serein, joint au mot *ar*, vif, a fait le latin *clarus*; clair qui a une lumière vive, une blancheur éclatante, clarté pure. *Evident* vient du verbe latin *videre*, voir; c'est ce qu'on voit très-distinctement, ce qu'il est impossible de contester, ce qui ravit notre consentement même malgré nous. J'ai dit que *manifeste* signifie littéralement et rigoureusement mis en lumière, au jour, à découvert.

Rien de caché dans ce qui est *manifeste*; il n'y a qu'à le considérer. Rien d'obscur dans ce qui est *clair*, il n'y a qu'à le regarder. Rien

Digitized by Google

d'incertain dans ce qui est *évident*, il n'y a qu'à voir, à ouvrir les yeux. Ce qui est *évident* est très-*manifeste* et très-*clair*; or l'objet *manifeste* tombe, pour ainsi dire, sous les sens; et la chose *claire* saute aux yeux. Il n'y a rien à développer dans ce qui est *manifeste*, rien à éclaircir dans ce qui est *clair*, rien à dire sur ce qui est *évident*.

Il y a devant nous des choses très-*manifestes* que nous ne voyons pas: nos yeux sont en quelque sorte distraits. Il y a des choses très-*claires* que nous voyons mal; nous avons quelquefois les yeux troubles. Il y a des choses très-*évidentes* que nous ne voulons pas voir; nous fermons les yeux.

Il est bien facile de connoître ce qui est *manifeste*, de concevoir ce qui est *clair*, de se convaincre de ce qui est *évident*.

Un coup-d'œil jeté sur des vérités *manifestes* ne nous en donnera peut-être que des perceptions imparfaites et confuses; mais il faut en acquérir, par l'attention, des idées *claires*, distinctes et complètes; et c'est par l'enchaînement et la combinaison de ces idées que le raisonnement méthodique parvient à rendre, dans un foyer de lumière, ces vérités *évidentes*; évidence qui seule exclut la crainte de se tromper, et ravit ainsi notre *consentement* ou notre *assentiment* (*).

(*) *Assentiment* est un terme de métaphysique qu'on distingue du *consentement*. L'*assentiment* est l'acquiescement de l'esprit; il concerne la vérité des choses: le *consentement* est l'acquiescement de la volonté; il concerne la bonté des choses. Par l'*assentiment* vous reconnoissez la réalité des rapports que les choses ont entre elles; et par le *consentement*, la convenance des rapports qu'elles ont avec nous.

Digitized by Google

Après des recherches pénibles, je crois avoir trouvé des différences *manifestes* entre des mots synonymes. De plus grandes difficultés m'attendent; c'est de rendre mes idées *claires*, et si *claires* que mes Lecteurs les conçoivent sans beaucoup d'efforts. Enfin une peine me reste; je crains l'erreur ou l'illusion; je crains que ce qui me paroît *évident*, ne leur paroisse pas bien prouvé; je crains que ce qui me paroît vraisemblable, n'ait à leurs yeux aucune apparence de vérité.

Manigance, *Machination*, *Manége*.

Manigance est un mot bas: faudroit-il le rejeter? Ne faut-il pas des mots bas, pour représenter des choses basses? Ne sont-ils pas plutôt les noms propres de ces choses? *Machination* est au contraire un mot noble: ne cesseroit-il pas de l'être, s'il s'appliquoit à des choses qui ne peuvent être ennoblies? *Manége* est enfin de mise par-tout: et ne faut-il pas de ces termes communs pour exprimer des idées communes à divers genres de choses? Sans cette distinction, sans cette variété ou plutôt sans cette diversité, une langue n'auroit qu'une couleur et un style.

Manége et *manigance* viennent de *main*, *manus*, *man*. La *main*, l'instrument le plus adroit, ou, pour mieux dire, l'instrument par excellence, est naturellement faite pour désigner l'adresse, la dextérité, l'artifice, la finesse, la subtilité; et c'est une propriété que toutes les langues ont affectée à ces noms différens. Ainsi donc, le *manége* est une *manière* adroite d'*agir*

Digitized by Google

ou de faire, de manier. La *manigance* est un mauvais *manége*, une manière rusée de faire des choses basses, de vilaines choses furtivement, et sous main. Je ne sais si la terminaison de *manigance* n'a pas quelque rapport au mot *gance*, qui désigne un entrelacement, un lien, un moyen de saisir, d'arrêter. Nicod croyoit que ce mot signifioit *brouillis d'affaires* ou une contenance mal composée. *Manége* (dans l'acception dont il s'agit ici) n'a été reçu ou du moins mis en vogue que dans le dernier siècle, avec la valeur de l'italien *maneggio*: Bouhours soupçonnoit même que nous le devions au cardinal Mazarin.

Quant à *machination*, tout le monde sent qu'il doit exprimer l'action d'assembler et de combiner des ressorts ou des moyens cachés pour venir à bout d'un dessein qu'on n'oseroit mettre au jour; puisque la *machine* est un assemblage de pièces qui, par leur combinaison, et leur artifice, augmentent les forces mouvantes, etc. Le *micmac* nous donne en petit quelque idée de la *machination* qui est dans le grand; mais il entraîne une complication, un embrouillement, qui fait qu'on n'entend rien aux choses, qu'on ne les démêle pas, quoique le *micmac* se trahisse par quelque côté; ce qui l'éloigne de *manigance* dont il paroît si voisin. *Machination* n'a qu'un sens odieux.

La *manigance* est donc un emploi de petites manœuvres cachées et artificieuses pour parvenir à quelque fin. La *machination* est l'action de concerter et de conduire sourdement des artifices odieux qui tendent à une mauvaise fin. Le *manége* est une conduite habile ou plutôt adroite, avec laquelle on manie ou ménage si bien les

Digitized by Google

esprits et les choses, qu'on les amène insensiblement à ses fins.

La *manigance* est naturelle au brouillon qui n'a que de petits moyens. La *machination* convient à ces gens sans honneur et sans vertu, pour qui tous les moyens sont bons, et les moyens les plus lâches, les meilleurs. Le *manége* est la ressource familière de ceux qui vivent dans des lieux où l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'est rien que par *manége*.

Le petit peuple n'entend guère que la *manigance*. L'intérêt, la passion, la malignité enseignent la *machination*. La Cour est la grande école du *manége*.

Les sots sont très-capables de *manigance:* il n'y a que de mal-honnêtes gens qui le soient de *machination*: il faut des gens fins, souples et stylés pour le *manége*.

Que les grandeurs et les dehors ne nous imposent pas: il y a cent fois plus de *manigance* que de *manége*, là où on excelle même en *machinations*. Au lieu de négociations, des *micmacs*, disoit un courtisan. Je voudrois qu'on essayât d'exprimer cette pensée autrement que par le mot populaire de *micmac*.

Je pardonne quelque *manigance* à un pauvre misérable qu'on n'écouteroit pas, s'il parloit raison et sur-tout misère. Je ne croirai jamais qu'un personnage envoyé pour représenter un Roi dans un cour étrangère, se permette des *machinations* qui tendent à troubler ou la cour ou le pays. Je conçois qu'on ait recours au *manége* pour de mauvaises négociations ou avec des esprits faux, ou pour brouiller les affaires.

Le peuple marchand fait, dit-on, toute sorte de *manigances* pour farder et débiter sa mar-

Digitized by Google

chandise. Un ministre est en place pendant un mois ou environ qu'on le tâte, sans qu'il se fasse des *machinations* contre lui. Les enfans mêmes ont leur *manége*, et assez adroit pour faire des dupes.

Manœuvre, *Manouvrier.*

Ouvriers qui, sous des chefs ou des maîtres, travaillent de la *main* ou à quelque art mécanique.

Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. Le *manouvrier* est un ouvrier mercenaire qui gagne sa vie à travailler pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

Manœuvre est la dénomination propre de certains aides qui servent les maçons et les couvreurs, dans les fonctions qui ne demandent point d'art ou d'apprentissage. *Manouvrier* est une appellation générale qui s'applique à toutes les sortes de gens de journée salariés. Le *manouvrier* diffère du *journalier*, en ce que le *journalier* tire son nom de la *journée* qu'il fait et qu'il gagne, tandis que le *manouvrier* tire proprement le sien de son *ouvrage* et de son industrie.

A la campagne, tous les gens qui ne vivent que de leurs bras appliqués aux travaux de la terre, s'appellent ordinairement *manœuvres* ou plutôt *journaliers*. Ces *manœuvres* sont compris dans la classe générale des *manouvriers*, gens de peine qui gagnent leur vie, dans quelque métier que se soit, en travaillant sous les ordres d'autrui pour un salaire. Ces *manœuvres*-là sont,

Digitized by Google

sans contredit, les plus précieux des *manouvriers*, puisqu'ils s'exercent au plus précieux des arts.

Nous dirons plutôt des *manœuvres*, un *manœuvre*, en spécifiant, en particularisant: nous dirons plutôt les *manouvriers*, en généralisant, en parlant collectivement. Les premiers forment, en quelque sorte, des espèces dans divers genres; et les seconds, un genre dans une classe. Vous regardez le *manœuvre* relativement au métier qu'il fait: vous considérez le *manouvrier* relativement au rang qu'il occupe dans la société. Le *manœuvre* est un petit ouvrier; le *manouvrier* est un pauvre malheureux.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois, *c'est un manœuvre:* la raison en est qu'on appelle proprement *manœuvre*, celui qui n'est employé qu'aux plus simples travaux, ou qui apprend l'art plutôt qu'il ne l'exerce. Mais le *manouvrier* peut être fort habile; et s'il n'est pas entrepreneur ou maître, ce n'est pas faute de capacité, mais parce qu'il est atteint du vice de pauvreté.

Manque, *Défaut*, *Faute*, *Manquement*.

On a coutume de distinguer *manque* et *défaut*, de *faute* et *manquement:* des idées particulières m'obligent à traiter de tous ces mots dans le même article, et j'espère qu'il n'en résultera aucune confusion.

Le *manque* est l'absence de la quantité qu'il devroit y avoir, ce qu'il s'en manque pour qu'une chose soit complète ou entière, ce qu'on

Digitized by Google

trouve de *manque* ou de moins qu'il ne faut, par opposition à ce qu'il y auroit de trop. Le *défaut* est l'absence de la chose qu'on n'a pas, de ce qu'on désireroit, de ce qu'on n'a pas en sa possession, par opposition à ce qu'on y a.

Dans un sac qui doit être de mille francs, vous trouvez trente livres à dire, il y a trente livres de *manque*; le *manque*, *le déficit* est de trente livres: c'est ainsi qu'on parle, et vous ne direz pas là *défaut* pour *manque*. Le *manque* est donc en effet ce qui s'en *manque* ou ce qui *manque* d'une quantité déterminée, fixée, ordonnée. Mais ces rapports ne sont nullement indiqués par le *défaut*: le *défaut* existe toutes les fois que vous n'avez pas une chose, ou que la chose cesse, comme quand on dit, *le défaut de la cuirasse* ou *au défaut de l'épaule*. Le *manque* est toujours relatif; le *défaut* est plutôt absolu. Par le *manque*, vous n'avez pas assez; il n'y a pas ce qui devroit y être par le *défaut*, la chose n'est pas ou n'est plus; mais il n'est pas dit qu'elle dût être.

Le *manque* de soin fait plus de tort que le *manque* de savoir. Dans ce proverbe anglais, le *manque* de soin et de savoir désigne seulement l'insuffisance, et non le *défaut* absolu ou la privation totale de savoir et de soin. Le *manque* d'esprit dit seulement qu'on n'a pas la dose d'esprit ordinaire ou convenable: le *défaut* d'esprit exprime une privation quelconque, et même la nullité. L'argent vous *manque* en route, et ce *manque* vous oblige à vous arrêter; vous n'en aviez pas assez: le *défaut* d'argent annonce simplement que vous n'en avez pas; et en conséquence vous ne pouvez rien entreprendre. Le *manque* suppose donc une règle ou une me-

Digitized by Google

sure donnée; ce qui le distingue de *défaut* qui en fait abstraction.

Tel est le sens naturel et propre du mot *manque :* mais l'acception commune de *défaut* tombe sur une irrégularité qui rend la chose défectueuse. Les deux sens de *défaut* se distinguent en ce que, pris pour *irrégularité*, il demande l'article après la préposition *de ;* et qu'il l'exclut au contraire, quand il signifie *manque.* Le *défaut d'esprit* veut dire qu'on n'en a pas ; un *défaut de l'esprit* désigne qu'on a dans l'esprit quelque qualité vicieuse.

Je confesse que *défaut* pour *manque* ne me plaît pas, et j'aimerois mieux *faute.* Mes raisons sont, outre l'équivoque présentée d'abord par ce mot, qu'il signifie réellement ici *faute*, et qu'il faut l'abandonner pour en revenir à celui-ci pour parler d'une manière adverbiale. Ainsi, dans le sens de *manque*, on dit adverbialement *faute* de bien, de moyen, de ressources, pour *à faute* ou *par faute : faute* d'un point, Martin perdit son âne : *faute* d'argent, on est un sot, dit Scarron. Mais on ne dira pas adverbialement, *défaut d'un point*, *défaut d'argent. Défaut* signifie aussi *faute*, *faute* de comparoir, dans le style du Palais.

Je ne dissimulerai même pas une idée qui paroîtra d'abord bien étrange, mais qui peut-être n'est pas si dénuée de raison qu'on ne me la pardonne, si on ne l'approuve pas. Je ne sais s'il ne vaudroit pas mieux dire *le faute d'argent* que le *défaut d'argent. Faute* seroit alors considéré sous son aspect adverbial qui en fixeroit l'idée. On diroit le faute, comme on dit l'*à propos.* Ne disons-nous pas *le boire*, *le manger*, pour exprimer l'action de boire et celle de man-

Digitized by Google

ger? Ces manières de parler ont de la grâce et jettent dans la langue de la variété; et les idiotismes lui impriment un caractère distinctif. Je ne remarquerai pas les variations de genre que plusieurs de nos substantifs subissent, comme quand on dit, *la foudre et le foudre*, un *grand délice* et de *grandes délices*, de *sottes gens* et des *gens sots*, *une chose belle et quelque chose qui est beau*, une *personne* si *bonne* que *personne* n'est si *bon*, etc. Le *faute* d'argent, d'esprit, de soin, ne seroit qu'une phrase elliptique qui signifieroit *le cas où il manque telle chose*, comme *à faute* signifioit *dans le cas où on manqueroit à; par faute*, *le cas où on a manqué de*, etc.

Avançons. *Faute* est donc synonyme de *manque*, avec la différence que j'ai observée à l'égard de *défaut*. La *faute* est synonyme de *manquement*. Le *manquement* est, dit-on, une *faute* d'omission, tandis que la *faute* est tantôt de commettre ce qui n'est pas permis, et tantôt d'omettre ce qui étoit prescrit. Ne nous y trompons pas: le *manquement* n'exclut point l'action positive: une insulte est un *manquement* de respect: or l'insulte est une action, une *faute* très-positive. Il faut donc dire que la *faute* s'appelle *manquement*, lorsqu'on la considère comme une action par laquelle on *manque* à une règle, à une loi. Par la *faute*, on fait mal: par le *manquement*, on n'observe pas la règle. Dans la *faute*, il y a toujours une omission, et c'est cette omission qui forme le *manquement* proprement dit. Le *manquement* est fait à la règle; ainsi nous disons *manquement de foi*, *de respect*, *de parole*: nous ne disons pas une *faute de parole*, *de respect*, *de foi*; ce terme marque l'opposition au bien, le mal.

Digitized by Google

Manquement paroît donc plus foible que *faute*. Aussi a-t-on dit que le *manquement* est une *faute légère*. Il est vrai que *faute* se dit plutôt en matière grave et dans l'ordre moral; et qu'en général le *manquement* n'a pas la même importance. Cependant nous disons *manquement* de foi, ce qui est grave en fait de probité, d'honneur et de mœurs, et c'est bien plus qu'une *faute*. L'habitude de dire *manquer à sa parole*, dans le langage de l'honneur, a fait qu'on a donné un grand relief au *manquement de parole*; d'ailleurs, ce *manquement* est nécessairement grave par les circonstances; puisque c'est *manquer* à la loi qu'on s'étoit soi-même imposée. Enfin *manquement* est vraiment le mot propre pour exprimer l'*omission* simple dont il s'agit ici. Il faut toujours en revenir à l'idée première.

Comme on dit *manquement*, on dit *manque de foi*. *Manque* exprime la nature, l'espèce de la chose, d'une manière générale : *manquement* exprime l'action ou l'omission particulière par laquelle on est coupable de ce *manque*. On dit *le manque de foi* et un *manquement de foi* : le *manque de foi* n'existe que par et dans le *manquement*. S'il étoit vrai que *manquement* en ce sens ne fût plus en usage, comme un Vocabuliste le prétend, il seroit à propos de le réhabiliter.

* L'idée propre de *faute*, *défaut*, *faillir*, est celle de tomber : celle de *manque*, *manquer*, *manquement*, est d'être privé, d'avoir besoin d'une chose qui échappe, qu'on ne trouve pas. Nos réflexions répondent au sens naturel de ces termes.

Digitized by Google

Mansuétude, *Douceur*, *Bonté.*

Le mot *mansuétude*, renfermé dans le style religieux, n'a pas fait une grande fortune, et parce qu'il est isolé dans notre langue, et parce qu'on n'en a jamais déterminé la juste valeur. Il entre, dans la *mansuétude*, de la *douceur*; il y entre de la *bonté*: mais elle n'est ni la *douceur* ni la *bonté* pure. En associant la *mansuétude* avec la *douceur*, en l'associant avec la *bonté*, je ne prétends pas associer et comparer ensemble ces deux dernières qualités, trop manifestement distinctes: je ne fais que les rapprocher pour chercher les rapports qu'elles ont avec la *mansuétude*, et donner une idée suffisante de cette dernière qualité, dont il nous manque une notion assez précise.

Les interprètes latins disent que *mansuetus* est comme *manu assuetus*, littéralement *accoutumé par la main*, c'est-à-dire, apprivoisé, adouci, familiarisé par les caresses, les flatteries, telle que l'action de passer doucement la *main* sur le corps d'un animal pour l'amadouer. En effet; les Latins opposoient *mansuetus* à *ferus*, l'animal sauvage et farouche, à l'animal doux et privé.

Mais cette idée est bien foible et bien petite pour une aussi grande vertu que la *mansuétude* qui suppose les plus belles qualités de l'ame, et qui ne fait presque que perfectionner ces qualités par un exercice habituel et constant. M. de Gébelin élève notre esprit bien plus haut. En convenant que *suetus*, *suétudo* marquent la coutume, l'habitude, il cherche et trouve dans la racine *man* l'acception de *bonté*, celle de *bonté parfaite.*

Digitized by Google

parfaite. Les premiers Latins disoient *manus* pour *bon*: de là *manna*, manne, suc doux et mielleux: de là *immanis*, qui n'est pas bon, qui est cruel, outré: de là vraisemblablement *humanus*, humain: de là aussi *amœnus*, doux et agréable, etc.

La *bonté* formera donc le fond de la *mansuétude*. Mais la *mansuétude* est l'habitude d'être *bon*, ou une *bonté* constamment exercée et nécessairement perfectionnée par cette pratique constante. Aussi est-elle la *bonté* la plus *douce*, la plus égale, la plus parfaite. C'est la *bénignité*, quand il s'agit de se prêter au bien, à l'indulgence, à la clémence, à la bienfaisance: c'est la *débonnaireté*, quand il faut être patient, modéré, résigné jusqu'à la longanimité. Aussi l'Académie l'a-t-elle appelée *bénignité*, *débonnaireté*, *douceur* d'ame. Aussi les écrivains sacrés, et spécialement S. Paul (*), associent-ils souvent la *mansuétude*, avec la *bonté*, la *bénignité*, la *patience*; l'humilité, la longanimité, la modération, etc. Il en est de même des philosophes profanes de l'ancienne Rome.

L'idée de la plus grande *douceur* est inséparable de tant de *bonté*. Il ne seroit même pas difficile de la trouver dans le mot. *Man* signifie aussi source, ce qui coule de source, facilement, également, doucement; nous venons de voir aussi le sens de *doux*, *adouci* dans *suetus*, *assuetus*: la racine orientale et celtique *sue*, *sua*, ne désigne-t-elle pas aussi quelque chose de bon, d'insinuant, de *doux*, de persuasif, de *suave*, comme dans les mots latins formés de *suad* et

(*) *Ep. ad Galat.* 5, 22. *Ad Ephes.* 4, 11, 2, *ad Timoth.* 2. 25, etc.

Digitized by Google

de *suav?* Quand *suet* seroit tiré de cette racine, la terminaison *udo*, *tudo*, *ude*, *tude*, suffiroit seule pour marquer l'habitude et la constance.

Enfin la constance propre à la *mansuétude* se réduit à une égalité d'ame, qui en même-temps qu'elle nous rend *doux*, traitables et faciles, lorsque c'est à nous à exercer la *bonté*, nous donne la force, la fermeté, l'espèce d'immobilité par laquelle on résiste aux impulsions de la colère et à toutes les atteintes étrangères sans en être ébranlé. C'est avec ces traits que Speusippe peint la *mansuétude;* et Festus, en la retenant toujours dans le juste milieu de la modération, ne veut pas même que la miséricorde l'attriste.

Ainsi la *mansuétude* est une constante égalité de l'ame qui, fondée sur une *bonté* inaltérable, et accompagnée d'une *douceur* inépuisable, supporte le mal de la même manière et avec la même vertu dont elle fait le bien.

La *mansuétude* n'est proprement, dans notre langue, qu'une vertu chrétienne: elle est néanmoins dans l'ordre purement moral, telle que les Latins nous l'ont transmise; et je ne vois aucune raison pour borner ainsi l'usage d'un terme si précieux et si distingué de tous ses prétendus synonymes.

Marchandise, *Denrée.*

Le mot *marchandise* sert souvent, comme un terme générique à désigner en gros tous les objets de commerce: mais souvent aussi on le met en opposition avec *denrée;* et alors il doit indiquer une classe particulière d'objets de commerce.

Digitized by Google

Cette opposition n'est pas nouvelle; et quoique du Cange assure que, dans la basse latinité, *denrée* exprimoit toute sorte de *marchandises*, l'un et l'autre mot annonce, et jusque dans les actes publics, deux objets différens. Il est dit dans une chartre de Philippe-le-Bel de l'an 1309, qu'on pourra vendre dans le lieu marqué ses *marchandises* et ses *denrées* (*mercaturas et denariatas*), en payant les droits accoutumés. Il paroît que, dans ces temps-là, le mot *denrée* caractérisoit la vente en détail. Un statut de Guillaume, roi d'Ecosse, permet aux marchands de vendre en gros, *in grosso*, et non en *denrées*, *in denariatis*. Papebroch a fort bien prouvé qu'on entendoit par-là tout ce qui peut s'acheter en détail, à bas prix, pour la valeur d'un *denier*. On disoit un *denier* ou une *denrée* de pain, de vin, d'hydromel, de cire; et même, au rapport de du Cange, une *denrée* de terre, de vigne, etc., valant un *denier* de revenu; ainsi que des *denrées* de bétail, *vivæ pecuniæ*, comme on le voit dans le Glossaire Spelman. L'idée primitive du mot s'est sensiblement éloignée de nous: mais celle de *convertir une chose en deniers*, conservée dans le mot *adénérer*, nous est restée. Ainsi la vente est précisément indiquée par le mot *denrée*, chose vénale: et quant à l'idée de la vente en détail, si elle n'est plus distinctive, il ne faut pourtant pas la perdre de vue.

Les *denrées* sont les productions de la terre qui, brutes ou préparées, se vendent ou se débitent jusque dans le plus petit détail pour les besoins de la vie, et se consomment au premier usage: les *marchandises* opposées aux *denrées*, sont les matières premières, travaillées,

Digitized by Google

façonnées, manufacturées, simples ou combinées, appropriées par l'industrie à divers usages, ou faites pour l'être, et qui ne se consomment que par un usage plus ou moins long.

Divers Vocabulistes définissent la *denrée*, ce qui se vend pour la nourriture et la subsistance des hommes et des bêtes. D'autres disent, après Savary, que le mot *denrée* est le nom qu'on donne aux plantes propres à notre nourriture, comme artichauts, carottes, navets, panais, choux; et qu'on peut distinguer les grosses *denrées*, telles que les blés, le foin, le vin, le bois à brûler); et les menues, comme les fromages, les fruits, les graines, les légumes. Tous ces objets concourent à notre subsistance; et au premier usage qu'on en fait en ce genre, ils se détruisent. Mais les métaux, les lins, les chanvres, les draperies, les mercerie, les toiles, les bonneteries, etc. sont purement des *marchandises*, et non des *denrées*; parce qu'ils forment des matières durables, ou des ouvrages d'industrie, également durables, destinés à d'autres besoins que ceux de notre subsistance journalière, et qui ne s'usent que par une consommation lente.

Lorsqu'on a voulu faire baisser, à force de prohibitions et de règlemens, le prix des *denrées* pour procurer une main-d'œuvre à bon marché aux manufacturiers, et des *marchandises* moins chères aux consommateurs, on a détruit les fondemens pour bâtir en l'air; car dès que le cultivateur vend mal ses *denrées* et ses autres productions, il cultive mal, et bientôt il n'a ni *denrées*, ni matières premières à fournir à l'industrie, et il n'y a plus de

Digitized by Google

marchandises. La terre ou l'agriculture produit, alimente, soutient, élève, conserve les arts ainsi que les hommes.

Le commerce le plus digne d'être protégé, encouragé, favorisé, est sans doute celui qui, en même-temps qu'il pourvoit aux premiers besoins de tous et de chacun et de chaque jour, porte le plutôt, le plus souvent, le plus d'argent à la terre, source unique de toute production et de toute richesse. Or le commerce des *denrées* fournit la nourriture journalière et la subsistance, tandis que le commerce des *marchandises* ne regarde, en général, que des besoins secondaires ou plus rares: et le premier rend directement et immédiatement au cultivateur le prix, le prix entier des *denrées* (déduction faite des frais de transport, s'il y en a), objets qu'il faut sans cesse faire renaître pour des besoins sans cesse renaissans; au lieu que le second fait passer le prix des *marchandises* par différentes mains qui les partagent, en rendent le moins qu'elles peuvent au cultivateur, le lui rendent plus tard, et ne lui renouvellent pas si souvent et si régulièrement leurs demandes pour des objets de durée, qui suffisent plus ou moins longtemps au besoin ou au désir.

* A cette différence capitale prise dans l'usage économique de ces mots, j'en ajouterai une autre tirée de leur valeur primitive; et celle-ci nous indiquera quand et comment la *denrée* devient et peut-être proprement appelée *marchandise*.

La *denrée* est proprement ce qui se vend, se débite; et la *marchandise*, ce qui se trafique, se revend. Le vigneron qui vend son vin, le vin

Digitized by Google

de son cru, vend une *denrée :* le marchand qui l'achette et le revend, vend une *marchandise* : le premier fait commerce de *denrées*, le second en fait *marchandise.* Les légumes sont des *denrées* dans les mains du jardinier qui les met en vente ou qui les apporte au marché; ils deviennent des *marchandises* dans les mains du regrattier qui les revend à son échoppe, à son étal, ou à sa boutique. Les choses ne sont que *vénales* dans le premier cas; et dans le second, elles sont *marchandes.*

Cette différence, si sensible quoique inconnue, est économiquement très-utile, puisqu'elle nous fait distinguer par la valeur et l'emploi propre de chaque mot, le commerce du cultivateur qui a produit la *denrée*, et le négoce du marchand qui fait de la *denrée* du producteur une *marchandise* circulante d'une main marchande à l'autre. Est marchand qui vend des *marchandises;* n'est pas marchand qui vend ses *denrées.*

Mari, *Epoux.*

Mar, *mas*, fort; mâle, viril: oriental, *mari*, fort, viril, époux, le mâle. *Epoux*, latin *sponsus*, promis, accordé, fiancé, et par extension *marié ;* du verbe *spondere*, promettre, cautionner.

Mari désigne la qualité physique; c'est le terme physique. *Epoux* marque l'engagement social; c'est le terme sacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle: l'*époux* répond à l'*épouse*, comme un conjoint à l'autre. Les Latins appeloient l'ani-

Digitized by Google

mal mâle, *mari*: *époux* ne peut convenir qu'aux personnes. On prend un *mari*: la cérémonie donne un *époux*.

Epoux est donc par lui-même un mot plus noble; il est seul du haut style: *mari* est plus familier. Mais chaque condition a son style comme ses mœurs; le petit peuple dit *mari* et *femme*, ou même *mon homme*, *ma femme*: les bourgeois délicats et graves diront *mon époux*, *mon épouse*: plus haut, ce sera *monsieur* et *madame*; quand on descend jusqu'à la familiarité, *mon mari* et *ma femme*, si ce n'est quelqu'un de ces mots plats et sots qu'on appelle *mots d'amitié*.

Le mot *mari* annonce la puissance: le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari*, prend un maître; qui prend une *épouse*, prend une compagne. Une *femme* est en puissance de *mari*; le *mari* est le chef et le maître de la communauté: deux *époux* sont l'un à l'autre; et ce mot désignant également l'*époux* et l'*épouse*, semble mettre entre eux une sorte d'égalité.

Le *mari* a les droits; et l'*époux*, les devoirs. Tel qui ne se souvient pas qu'il est *époux*, n'oublie point qu'il est *mari*. Tel s'appelle *bon mari*, qui n'a que le nom d'*époux*. Il faut connoître les mœurs pour savoir la langue qu'on parle.

Mari désigne l'état, l'état de *mariage*; et par cette raison, l'on auroit dû appeler la femme *marie*, comme les Latins l'ont appelée *marita*. *Epoux* désigne simplement la foi donnée ou la fidélité promise: aussi ce mot s'emploie-t-il dans un sens spirituel; et l'on dit qu'une Vierge est l'*épouse* de Jésus-Christ.

Digitized by Google

Marquer, *Indiquer*, *Désigner*.

Marquer vient de *mar*, *marc*, *marque*, qui, en celte, et dans les différentes langues de l'Europe, signifie empreinte, caractère, note, signe, distinctif qui fait reconnoître la chose. On imprime une *marque*, on met une *marque* aux marchandises, au linge, pour les distinguer. *Marquer* veut proprement dire mettre une marque; mais dans l'acception dont il s'agit, c'est faire reconnoître un objet à certaine marque, à certain trait distinctif.

Indiquer vient du mot primitif *di*, jour, lumière, ce qui fait qu'on voit; et de *dak*, *dig*, *doigt*, le doigt qui montre, fait voir: de-là le δεικω des Grecs, lat. *indico*. *Indiquer* signifie donner un *indice*, montrer comme avec le doigt, donner des lumières sur une chose. L'*indice* met sur la voie.

Désigner vient de *signe*, lat. *signum*, orient. *sem*, celte *sen*. Le *signe* annonce, décèle, avertit par des rapports particuliers avec la chose. *Désigner* signifie faire connoître par des signes, des traits, des circonstances propres ou relatives à la chose.

Le propre du verbe *marquer* est de distinguer et de faire discerner un objet par des caractères particuliers, de manière qu'on ne puisse pas le méconnoître ou le confondre avec un autre. Le propre d'*indiquer* est de donner des lumières, des renseignemens sur un objet qu'on ignore ou qu'on cherche, de manière à diriger nos regards, nos pas, nos soins, nos pensées pour le voir, le remarquer, le trouver. Le propre de *désigner* est d'enseigner ou d'annoncer

Digitized by Google

la chose cachée par le rapport de certains signes avec elle, de manière que, sans la mettre sous nos yeux, nous la sachions et nous en soyons certains.

Les *marques*, comme les empreintes, les caractères, les taches, ou propres ou appliquées à l'objet, le font connoître et reconnoître au milieu d'une infinité d'autres, par quelque propriété distinctive, ou par des traits exclusifs. Les *indices*, comme les *indications*, les notions, les renseignemens, nous montrent, par la lumière et l'instruction, l'objet, le but, la voie, et nous aident, en nous dirigeant, à y parvenir. Les *signes*, comme la *signature*, les *signaux*, les *signalemens*, par leur vertu significative ou démonstrative, fondée sur une liaison nécessaire ou établie avec l'objet, nous apprennent que la chose est, où elle est, ce qu'elle est.

Le cadran *marque* les heures : le baromètre *marque* les degrés de pesanteur de l'air: votre sceau *marque* votre approbation: l'ouvrier *marque* son étoffe, il y met sa *marque*: votre lingère *marque* votre linge : les rides *marquent* la vieillesse: l'habit ecclésiastique *marque* l'état, etc.. Toutes ces *marques* ou empreintes, ou tracées, ou appliquées, vous font distinguer l'objet de tout autre, ou ses qualités exclusives.

L'*index* d'un livre *indique* la division et la place des matières: votre doigt *indique* l'objet éloigné que vous voulez montrer: une carte vous *indique* votre route: la boussole *indique* le chemin du Nord: un homme officieux vous *indique* où vous trouverez ce que vous cherchez: des écriteaux *indiquent* des objets à vendre, etc. Tous ces *indices*, souvent étrangers à l'objet ou éloi-

Digitized by Google

gnés de l'objet, ne font que vous aider à y parvenir.

La fumée *désigne* le feu: le signalement *désigne* la personne: l'enseigne *désigne* le marchand: les symboles *désignent* des choses cachées: les pavillons différens *désignent* les nations: le pouls *désigne* l'état de la santé, etc. Tous ces *signes* sensibles, liés à l'objet par des rapports connus, vous donnent avis et connoissance de la chose.

La physionomie ne fait qu'*indiquer* le caractère; car elle ne donne que des présomptions ou des indications éloignées et même incertaines. La conduite, ou une suite d'actions, *désigne* le caractère; car le caractère nous détermine et nous mène. Il y a des traits de caractère si *marqués*, qu'ils ne nous permettent pas de le méconnoître; car ils ne conviennent à aucun autre objet.

Le mot *désigne* la chose; la parole *désigne* la pensée: le mot et la parole sont des *signes*; ils annoncent, déclarent, expriment. Rigoureusement parlant, les mots et les paroles ne *marquent* point, parce qu'ils sont plutôt l'expression que l'empreinte des choses, et qu'ils revêtent l'idée entière, au lieu de la distinguer par quelque trait particulier; cependant il est des cas où il seroit très-convenable de le dire. Si les mots et les paroles ne sont pas propres, clairs, expressifs, ils ne feront quelquefois qu'*indiquer* les choses.

La culture des terres fait plus qu'*indiquer* la civilisation des peuples; elle la suppose, l'établit, la prouve, la démontre; elle la *désigne*, car elles sont essentiellement liées l'une à l'autre. Mais comme l'agriculture n'est pas la *mar-*

Digitized by Google

que propre, le trait distinctif, le caractère affecté à la civilisation, elle ne la *marque* pas, rigoureusement parlant.

Des *marques* d'honneur vous distinguent : certains *signes* manifestent votre volonté : des *indices* nous font conjecturer. Ce sont des différences que les *marques* mettent entre les choses ; ce sont des lumières ou des instructions que les *indices* donnent à l'égard des choses inconnues ou incertaines : ce sont des choses cachées ou secrètes, que les *signes* révèlent ou annoncent.

Marri, Fâché, Repentant.

Marri mériteroit d'être conservé, soit parce qu'il est affecté sur-tout à un genre particulier de style (au style religieux), et que c'est, dans une langue, une perfection, que d'avoir des mots, des locutions, des formes exclusivement propres aux différens genres de discours ; soit parce qu'il exprime seul l'espèce de tristesse et de chagrin que les Latins appeloient *mœror*, mot tiré de la même racine que *marri*, à savoir, l'oriental *mar*, *mor*, triste, noir, morne, sombre. *Mœror* est la passion ou la tristesse profonde qui s'exprime par la plainte, par les larmes, par tous les signes extérieurs d'une douleur vive, *ægritudo flebilis*, dit Cicéron (*). Tel est l'état de l'homme *marri*. Il n'est pas seulement *affligé* ; l'*affliction* désigne, à la lettre,

(*) *AEgritudo* est à l'esprit ce qu'*AEgrotatio* est au corps, une *maladie* ; c'est un désordre de l'esprit. *Flebilis*, qui fait pleurer, qui excite les pleurs, déplorable.

Digitized by Google

l'état d'un homme souffrant, abattu, accablé par quelque coup (*flag*, *flig*) de l'adversité. Il n'est pas seulement *chagrin*; le *chagrin* marque proprement l'état d'un cœur *fermé*, *serré*, *oppressé*, et en quelque sorte enivré de douleur (selon le sens de l'arabe *Shakrain*): il faut que sa douleur éclate, et sa douleur durable est accompagnée de *regrets* tendres, de pleurs, de lamentations, *flebilis*.

Fâché est un mot plus vague: il exprime un déplaisir quelconque, et jusqu'à un mécontentement léger et passager. La vertu propre du mot est d'exprimer une sorte de colère, un commencement de colère, un ressentiment, le mouvement d'un sang ou d'un cœur *échauffé*. *Fac*, en bas-breton, signifie indignation, mépris; *facha*, animer, irriter: *fâcher* signifie de même *irriter*. Ce mot appartient à la racine *fo*, *feu*; d'où le latin *fax*, flambeau, ce qui brûle, allume. De *fax*, fâcher, *fascher*, par le changement naturel de *x*, en *cs*, *ch*, *ss*. On est *fâché* de tout ce qui déplaît; on peut donc l'être aussi de ses fautes: mais on n'est *marri* que de ses fautes. On peut être *fâché*, sans qu'il y ait lieu au *regret*; mais le *regret* est inséparable du *repentir*. On n'est *repentant* que comme on est *marri*, de ses propres actions: mais le mot *repentant* ne tombe pas toujours, comme *marri*, sur des *fautes*. Il faut donc, pour rapprocher davantage ces trois termes, supposer ici qu'on est *repentant* ou *fâché*, comme *marri* de ses *fautes*.

Repentant désigne donc le *regret* que l'on a, une *réflexion* fâcheuse que l'on fait, une sorte de *rétractation* de ce qu'on a fait; et le mot *pen*, entre autres acceptions, a celle de penser, peser, méditer: *repen*, *re-penser*, réfléchir, revenir sur

Digitized by Google

ses pas. Mais *pen* signifie aussi pointu, piquant, poignant; de là le mot *peine*, travail, tourment; et le *repentir* marque la peine, le tourment, la douleur poignante qu'on éprouve, comme l'action de réfléchir sur cette peine, le regret ou le retour qui porte à réparer le mal, la *pénitence* ou la *compensation* qu'on voudroit faire et pour réparer le mal et pour se délivrer de la *peine* qu'on en ressent, s'il est possible. Tout le monde reconnoît facilement ces idées dans le mot *repentant*: l'analyse prouve qu'elles lui sont propres et naturelles.

L'homme *marri* de ses fautes, les pleure, les déplore; et dans sa douleur amère et profonde, il demande sa grâce, il demande son pardon avec les sentimens et les accens tendres et pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ses fautes, les déteste, s'en indigne; et dans son ressentiment tourné contre lui-même, il commence, en quelque sorte à venger sur lui le tort ou l'offense qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ses fautes, s'en tourmente et les abjure; et dans ses regrets justes et réfléchis, il sent la nécessité, il reconnoît le devoir de réparer ses torts et d'expier ses offenses.

C'est la douleur que vous voyez dominer dans l'homme *marri*; il semble n'avoir pas même d'autre sentiment. C'est l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché*; mais ses motifs la corrigent. C'est le regret qui domine dans l'homme *repentant*; et ce regret est en lui-même salutaire.

Il ne suffit pas d'être *fâché* de ses fautes; il faut les réparer. Il ne suffit pas même d'un être *repentant*; il y a un repentir stérile. Il faut en être

Digitized by Google

marri; la douleur est alors trop vive et trop profonde pour être vaine.

A proprement parler, on est *marri* de ses pêchés : on n'est que *fâché* d'une faute légère : on est *repentant* de toute sorte de fautes graves.

Massacre, Carnage, Boucherie, Tuerie.

Massacrer signifie littéralement assommer avec une *massue*, ou d'une manière *exécrable*: c'est tuer, écraser, déchirer impitoyablement, jusqu'à ne pas laisser aux objets leur forme sensible. Ainsi l'on dit d'un ouvrage très-mal fait, très-défiguré, qu'il est *massacré*. Le *massacre* désigne une grande *masse*, un grand *amas*, une grande multitude de gens *massacrés*.

Carnage vient de *car*, *carn*, *chair* : c'est proprement l'action de *faire chair*, de mettre en pièces ou à mort une multitude d'êtres vivans. On dit qu'un animal vit de *carnage*, lorsqu'il se nourrit de chair ; qu'on fait *carnage* aux chiens, lorsqu'on leur donne de la *chair* à manger; qu'on a fait un grand *carnage* de gibier, grand abattis de *chair* à manger. On respire le *sang* et le *carnage*.

La *boucherie* est proprement le lieu où l'on rassemble et tue les animaux, pour notre *bouche*, pour notre nourriture. Mais ce mot exprime aussi l'action même de les tuer; et c'est une *boucherie* que de tuer une grande quantité de personnes dans le même lieu, quand on n'a qu'à tuer, surtout avec le sang-froid du boucher, et pour satisfaire un appétit grossier, je veux dire une passion brutale. La racine de ce mot est le celte *boc*, bouche.

Digitized by Google

Tuerie est de même le lieu particulier où l'on tue des animaux, mais sans aucune autre indication donnée par le mot même. Aussi quand il désigne l'action, le fait de tuer, de faire périr beaucoup de gens, il n'exprime ni dessein ni intention; et c'est pourquoi il se dit particulièrement des meurtres qui arrivent comme par accident ou par malheur dans une grande presse, un grand tumulte, une grande bagarre; ce qui a fait dire avec quelque raison, que ce mot n'est pas noble. Mais c'est le mot propre et nécessaire pour exprimer le cas que je viens de décrire. M. de Gébelin tire le mot *tuer* du primitif *du*, *tu*, noir, nuit profonde, sommeil: en celte, *tuad*, hâche; *aber-thu*, sacrifice d'animaux; en grec, *thyein*, égorger, sacrifier; en latin, *tudo*, frapper, etc. *Tuer* est donc mot à mot priver du jour, plonger dans le sommeil de la mort, par quelque coup mortel.

La barbarie, la férocité, l'atrocité dans toute leur horreur, ordonnent le *massacre*. La soif du sang, la fureur effrénée, l'*acharnement* poursuivent le *carnage*. L'humeur sanguinaire, l'ardeur de dévorer sa proie, l'impitoyable cruauté font une *boucherie*. Une aveugle impétuosité, un horrible désordre, les chocs tumultueux d'une foule emportée, causent une *tuerie*.

Une politique atroce ordonne le *massacre* de la Saint-Barthélemi, celui des Vêpres siciliennes, celui des Innocens, celui des Romains répandus dans les états de Mithridate: voyez comme le champ du *massacre* est vaste; combien ses victimes sont nombreuses; quel effroi, quelle horreur il inspire! La férocité de la victoire, excitée par la résistance, exaltée par le succès, poursuit le *carnage* tant qu'elle trouve des victi-

Digitized by Google

mes, tant que son épée est encore tranchante, tant que son bras ne tombe pas de lassitude, comme on l'a vu dans tant de batailles, dans tant de villes forcées: voyez comme la fureur du *carnage* s'accroît à mesure que le *carnage* s'étend; comme l'ivresse de sang altère de sang le soldat effréné; et s'il s'arrête avant que le champ lui manque! Le mépris du sang humain, devenu cruel et impitoyable, fait ces horribles *boucheries* où il n'y a qu'à massacrer, à égorger un troupeau de victimes rassemblées sous la main des *bouchers*: voyez comme dans les champs de l'Asie, le droit barbare des gens fait une sanglante *boucherie* de cette troupe de prisonniers, dont le vainqueur ne veut pas pour esclaves; combien les *boucheries* plaisent aux tyrans; comme le général, inhumainement jaloux de gloire, envoie ses soldats à la *boucherie*, à une perte certaine! Enfin (car le cœur se serre et les larmes coulent, quand on s'arrête à de pareils tableaux, des émotions violentes et confuses entraînent des tueries où souvent il y a plus de malheur que de crime, et qui excitent autant la pitié que l'horreur: vous voyez des *tueries* dans les déroutes, les séditions, les tumultes populaires; et vous les voyez sur-tout comme des désastres, des calamités déplorables.

Je suis contraint d'ajouter que le *massacre*, aussi lâche qu'odieux, tombe sur des gens foibles ou surpris, qui ne sont point en état de se défendre; le *carnage*, sur des gens qui se défendoient, mais qui succombent; la *boucherie*, sur des hommes domptés, qu'on traite comme des animaux; la *tuerie*, sur les malheureux.

* Il y a cette différence entre *tuerie* et *boucherie*, pris dans le sens propre et pour des lieux particu-

Digitized by Google

particuliers, qu'à la *tuerie*, on ne fait que tuer les animaux; et qu'à la *boucherie*, on en étale et on en vend la chair. La *tuerie* est ordinairement dans la *boucherie*. Il a souvent été question de transférer les *tueries* (et non les *boucheries*) hors des grandes villes; ce qui seroit bon, si le prix de la viande n'en étoit pas augmenté.

Mater, Mortifier, Macérer.

Mat, de la même famille que *bas*, battre, en oriental, tuer; grec, ματτω, écraser, broyer; lat. *mactare* tuer, assommer, égorger; italien, *ammazzare*, tuer, assommer; espagnol, *matar*, tuer, comme dans la langue d'Otahiti, etc. *Echec et mat*, signifie en persan, en indien, etc. le *roi est mort: mater* le roi, c'est littéralement le tuer. Hors de là, ce mot, employé d'une manière figurée ou adoucie, veut dire dompter, soumettre, subjuguer: le grec *matto* a le même sens: *mate*, en anglais, signifie étourdir, atterrer, de même que mortifier: l'espagnol *matar* veut encore dire forcer: Saumaise dit que *mattus* veut dire en lat. triste, mortifié, dompté, subjugué. Le *mat*, au jeu égyptien des tarots, est une pièce qui ne prend rien; c'est le fou, *matte* en italien et en languedocien, ματταδὸς, en grec, qui n'a point de tête, de faculté, de liberté ou de puissance.

Mortifier est, à la lettre, faire *mort*, commencer la corruption, opérer la destruction. La *mortification*, dit très-pertinemment Bossuet, est un essai, un apprentissage, et un commencement de *mort*. Ce mot désigne physiquement l'altération des mixtes, un changement de figure,

Digitized by Google

la perte de la qualité caractéristique, la soustraction de la chaleur vivifiante. Son premier effet est d'attendrir, d'amollir, d'énerver. Au figuré, *mortifier* signifie réprimer, abaisser, humilier, faire honte, couvrir de confusion.

Macérer vient de *mac*, mâchoire, et tout ce qui sert à concasser, à broyer, à briser, à meurtrir, à exprimer le suc des mixtes. Cette dernière idée est propre à la *macération* physique. Ce mot tient particulièrement à *macer*, maigre; l'effet propre de cette action est d'amaigrir, d'atténuer, de rendre souple, et par conséquent d'attendrir, d'amollir, de flétrir, de réduire une chose à l'état d'un corps mâché, meurtri, épuisé.

Ces mots ne sont pas synonymes dans toutes leurs applications: il faut les distinguer par leurs applications mêmes.

On dit *mater* des animaux, et particulièrement des oiseaux: on les *mate*, en les dressant, en les domptant, en les apprivoisant, en les exerçant à leur faire faire ce qu'on veut. On dit *mortifier* des corps, et particulièrement des viandes ou des chairs: on les *mortifie* en les dépouillant des principes de leur mouvement ou de leur vie, en amortissant leur force, en détruisant le tissu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les attendrir ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laisse exposée à l'air. On dit *macérer* des mixtes, et sur-tout des plantes: on les *macère* en affoiblissant leur vertu, en les faisant tremper ou rouir dans une liqueur, en faisant passer leurs principes dans la liqueur même, en les flétrissant par quelque moyen semblable.

Digitized by Google

En style chrétien, on dit également *mater*, *mortifier*, *macérer* son corps ou sa chair. Vous *matez* le corps par les violences que vous lui faites pour le dompter, le subjuguer, le maîtriser, le réduire en servitude, comme dit S. Paul: vous le *mortifiez* par le soin que vous prenez de réprimer ses appétits, d'amortir ses désirs, d'éteindre ses feux, de briser l'aiguillon de la chair: vous le *macérez* par des exercices qui l'offensent, l'affligent, le tourmentent, et le tiennent dans un état de souffrance. C'est par la souffrance que vous le *macérez;* c'est par la contradiction que vous le *mortifiez;* c'est par la force du joug que vous le *matez*.

Le fidelle se *mate*, qui se dompte et prend l'empire sur lui-même: il se *mortifie*, lorsque, pour plaire à Dieu, il se refuse à ce qui lui plaît davantage, et pratique ce qui lui déplaît le plus: il ne se *macère* qu'en tourmentant son corps par les austérités de la pénitence. La *macération* n'est que la *mortification* du corps par les jeûnes, les veilles, la haire, le cilice, et autres austérités semblables: mais il y a des *mortifications* à l'égard de l'esprit et des passions. Tel qui supporte avec constance les *macérations* du Désert, suivant la pensée de Bourdaloue, n'aura pas la force d'essuyer une *mortification* qui l'humilie. C'est à l'homme sensuel sur-tout à se *macérer*: c'est à l'homme fragile et présomptueux à se *mortifier*: c'est à l'homme indocile et rebelle à se *mater*. On *mate* ses passions, puisqu'on les dompte: on les *mortifie*, puisqu'on les humilie et qu'on les refrène: on ne les *macère* pas, puisqu'on ne sauroit les tourmenter corporellement. *Mater* ne perd jamais son idée physique.

Digitized by Google

Par cette raison, on ne *macère* pas quelqu'un; on le *mortifie*, on le *mate* dans un sens figuré. On le *mortifie* par l'humiliation, la honte, la confusion, l'avanie: on le *mate* en le réduisant au silence, en ne lui laissant ni excuse ni ressource, en le rangeant à son devoir, en détruisant toutes ses prétentions et sa présomption, en l'atterrant et le forçant à la soumission, à l'obéissance, à la résignation. Il faut *mortifier* l'homme vain et insolent, il faut *mater* l'homme revêche et opiniâtre.

Matière, *Sujet*.

„ La *matière*, dit l'Abbé Girard, est ce qu'on „ emploie dans le travail. Le *sujet* est ce sur „ quoi l'on travaille.

„ La *matière* d'un discours consiste dans les „ mots, dans les phrases, et dans les pensées. „ Le *sujet* est ce qu'on explique par ces mots, „ par ces phrases, et par ces pensées.

„ Les raisonnemens, les passages de l'Ecriture „ Sainte, les pensées des Pères de l'Eglise, les „ caractères des passions, et les maximes de „ morale, sont la *matière* des sermons. Les „ mystères de la Foi et les préceptes de l'Evan„ gile en doivent être le *sujet*. "

L'auteur prend évidemment ici la *matière* pour les *matériaux*; or *matière* n'est point, dans cette acception, synonyme de *sujet*. On ne dira jamais que les mots, les pensées, les raisonnemens, sont le *sujet* d'un discours; c'est la *matière* dont ils sont composés. Mais outre cette *matière* ou ces *matériaux* qu'on met en œuvre, il y a une *matière* sur laquelle on tra-

Digitized by Google

vaille, dont on traite, qu'on explique ; et c'est celle-là qui est synonyme de *sujet* : le *sujet* est la *matière* particulière dont nous traitons. *Sujet*, de *sub* et *jaceo*, ce qui est dessous, ce sur quoi on opère; *matière*, de *mat*, étendue, ce qu'on parcourt, ce sur quoi on élève.

La *matière* est le genre d'objets dont on traite; le *sujet* est l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule sur une *matière*, et on y traite divers *sujets*. Les vérités de l'Evangile sont la *matière* des sermons ; un sermon a pour *sujet* quelqu'une de ces vérités. Les *matières* philosophiques, théologiques, politiques, présentent une multitude innombrable de *sujets* particuliers à éclaircir.

La morale est la *matière* des Essais de Nicole; et la manière de converser avec les hommes, est le *sujet* d'un de ses livres.

Leibnitz a écrit sur toutes sortes de *matières*; mais il n'a pas écrit sur toutes sortes de *sujets*. Son esprit, capable de tout, sembloit n'être borné que par le temps.

Le cardinal Duperron écrivit avec un grand succès sur les *matières* controversées entre les catholiques et les protestans : il triompha dans sa dispute avec Duplessis-Mornay au *sujet* de l'Eucharistie.

Pic de la Mirandole, à l'âge de vingt-trois ans, soutint ses fameuses thèses sur toutes les *matières* scientifiques. Parmi ses censeurs, il y en avoit qui n'entendoient même pas le *sujet* de quelques-unes de ses propositions; témoin celui qui prit le mot *cabale* pour un méchant hérétique, grand détracteur de Jésus-Christ, et chef des Sectaires appelés de son nom *Cabalistes*.

Digitized by Google

Les académies donnent des *sujets* de prix. Des professeurs donnent des leçons sur une *matière*.

Il faut posséder toute la *matière*, pour bien traiter le plus petit *sujet*. Tout tient à tout.

On peut effleurer en passant une *matière*: on doit approfondir son *sujet*. Le *sujet* est la *matière* propre d'une discussion ou du discours.

Il y a également de la hardiesse à traiter une *matière* neuve et un *sujet* rebattu: mais la hardiesse du sot ne s'adresse pas aux mêmes objets que celle d'un homme d'esprit.

Vous connoissez, comme moi, des orateurs, des dissertateurs, des philosophes, qui n'oublient rien sur la *matière* dont ils parlent, que leur *sujet*. *Sur quoi a-t-il prêché?* question assez ordinaire.

Il y a toujours *matière* à conversation pour les gens qui parlent; il n'y a pas tant de *sujets* de conversation pour les gens qui pensent.

Comment se fait-il que cet homme qui, avec des connoissances profondes sur une *matière*, et de l'habilité pour les mettre en œuvre, ne fasse jamais, sinon rien qui vaille, du moins rien qui marque? Que lui manque-t-il donc? le choix du *sujet*.

Aux choix des *matières*, je connois l'esprit d'un auteur; au choix du *sujet*, son goût.

Une *matière* n'est jamais épuisée, pour qui l'approfondit; un *sujet* n'est jamais ingrat, pour qui abonde en idées.

L'art du louangeur est de trouver *matière* à louanges, là où il n'y a pas le plus petit *sujet* d'éloge: des sots doivent retenir et payer, au poids de l'or, cet homme-là.

Digitized by Google

Il est sans doute de la politesse de mettre la personne qui vous visite sur la *matière* qu'elle sait : mais il faudra bientôt changer adroitement et sans affectation de *sujet*, pour rendre la conversation générale; car le monde n'est là que pour parler, et chacun a droit à vos égards. Combien d'esprit il faut pour être poli, sans parler de tant d'autres qualités naturelles et acquises? Comptez, je vous prie, les maîtresses de maison qui ont ce talent-là, le talent de s'occuper des uns, sans jamais paroître oublier les autres. J'en connois pourtant, et plus d'une; et je connois fort peu de monde.

Matinal, *Matineux*, *Matinier*.

Que d'embarras et de variations dans l'usage de ces mots, faute d'avoir connu la valeur des terminaisons qui les distinguent uniquement!

„ De ces trois, dit Vaugelas, *matineux* est le „ meilleur; c'est celui qui est le plus en usage, „ soit en parlant, soit en écrivant, soit en prose „ ou en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en „ faut beaucoup; les uns le trouvent trop vieux, „ et les autres trop nouveau; et l'un et l'autre „ ne procède que de ce qu'on ne l'entend pas „ dire souvent : *matineux* et *matinal* se disent „ seulement des personnes : il seroit ridicule „ de dire l'*étoile matineuse* ou *matinale*. Pour „ *matinier*, il ne se dit plus ni en prose ni en „ vers, ni pour les personnes ni pour autre „ chose, sur-tout au masculin; car il seroit „ insupportable de dire un *astre matinier*: mais „ au féminin l'*étoile matinière* pourroit trouver „ sa place quelque part.

Digitized by Google

„ L'Académie, dit Th. Corneille sur cette „ remarque, a été du sentiment de M. de Vau„ gelas en faveur de *matineux*, quoique plu„ sieurs ayent témoigné qu'ils diroient plutôt à „ une femme, *vous êtes bien matinale*, plutôt „ que, *vous êtes bien matineuse*. Il y a un „ petit ouvrage fort connu, sous le titre de „ *la Belle matineuse*. *Matinier*, signifie ce qui „ appartient au matin. Il n'est en usage que „ joint à *étoile*, *l'étoile matinière*. "

Matinal a prévalu depuis sur *matineux*; et l'Académie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'est levé matin, et le second à celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Si l'usage d'appliquer *matinal* aux personnes se maintient, il faut nécessairement adopter cette distinction. Si l'on aime mieux parler selon le sens propre des termes, nous serons forcés de l'abandonner, et nous reprendrons même *matinier*, qui a de la vogue encore dans quelques provinces.

La valeur des terminaisons *al*, *eux*, *ier*, étant déterminée, l'incertitude et l'arbitraire cessent; tout est clair, l'usage se fixe.

J'ai déjà dit que la terminaison *al* indique les appartenances, les dépendances, les circonstances de la chose, comme on le voit dans *local*, ce qui est propre au lieu; *amical*, ce qui est propre à l'amitié; *fatal*, ce qui vient du destin; *conjectural*, ce qui n'est que conjecture. *Matinal* signifie donc ce qui est du *matin*, propre au matin, dépendant du matin, comme l'*aube matinale*, la *rosée matinale*, la *fraîcheur matinale*, etc. effets ou accessoires dépendans du matin. Cette épithète est donc propre aux choses; les personnes ne sont pas

Digitized by Google

des circonstances du matin: enfin l'idée de *se lever* matin est absolument étrangère à ce terme. *Matinal* n'exprime donc ni l'acte ni l'habitude d'une personne qui se lève matin.

J'ai trop souvent expliqué la valeur de la terminaison *eux*, pour avoir besoin de la rappeler ici. *Matineux* désigne ou l'acte de se lever de grand matin, ou l'habitude de se lever très-matin. Cette épithète convient donc proprement aux personnes. Malleville avoit grande raison d'intituler son fameux sonnet, *la Belle matineuse*. Virgile (1) applique à son héros l'épithète de *matutinus*, *matineux*: sur quoi Servius observe que le poëte transporte à la personne la qualification propre du temps. Virgile parloit très-exactement; et quand ce mot n'auroit pas été fort juste, il auroit été forcé de l'employer pour exprimer la diligence d'Enée, faute d'autre mot distinctif.

Mais *matineux* a un double sens, celui de se lever un jour de *très-grand matin*, et celui de se lever matin *habituellement*. Comment lever l'équivoque, sans périphrase? Il n'y aura qu'à dire *matinier* pour exprimer l'habitude; et c'est à quoi le mot, par sa terminaison, est particulièrement propre. La terminaison *ier* indique très-communément l'habitude, l'attachement, l'exercice, le métier même, comme dans *ouvr-ier*, *jardin-ier*, *cordel-ier*, et mille autres semblables en matière d'art et de profession. L'homme *matinier* a l'habitude, fait profession de se lever matin. C'est pourquoi l'*étoile du matin* est *matinière*; car elle se lève régulièrement de bonne heure pour annoncer le matin.

(1) *Nec minus Æneas se matutinus agebat.* Æneid. l. 8.

Digitized by Google

Ainsi, l'aube du jour est *matinale*: un chasseur qui se lève de grand matin un jour de chasse, est *matineux*: un laboureur qui se lève tous les jours de bon matin, est *matinier*.

L'usage de se coucher vers le temps où l'aube *matinale* se lève, ne fait que déplacer la jouissance de la vie, en l'altérant: je ne vois que la laideur et les mauvaises mœurs qui y gagnent. L'effort d'être *matineux* pour des voyages, des affaires ou des plaisirs, vous jette au moins dans un mal-aise qui vous dégoûte et des affaires et des plaisirs: je vois que la paresse est une maladie qu'on ne sent pas, mais qu'une légère secousse fait bien sentir. Le temps n'est pas extrêmement éloigné que les boutiques de Paris étoient ouvertes deux heures plutôt qu'elles ne le sont aujourd'hui, et encore se fermoient-elles plus tard: ainsi pour les ouvriers *matiniers* de ce temps-là, l'année avoit au moins treize de nos mois de travail, les gains à proportion.

Matinal est un mot spécialement affecté à la poësie qui décrit, et qui n'a rien de plus beau à décrire que le lever du soleil: peut-être est-ce là ce qui lui a donné tant de vogue.

Mélancolique, Atrabilaire.

Le *mélancolique* et l'*atrabilaire* sont tourmentés d'une bile noire, recuite, résineuse, visqueuse et tenace qui est adhérente aux viscères, trouble les digestions, envoie des vapeurs épaisses, au cerveau, arrête et vicie les humeurs, et cause enfin le plus grand désordre dans toute l'économie animale. Les villes fourmillent de ces malades-là.

Digitized by Google

Les deux mots, *mélancolique*, *atrabilaire*; l'un latin, l'autre grec, désignent le même état des personnes, car μελαν et *ater* signifient *noir*, *bilis* et χολη bile. Dans les langues orientales, septentrionales, celtiques, la racine *at* exprime ce qui est mauvais et ce qui est noir; et dans toutes les langues, *mel*, *mal*, désignent le mal et la noirceur. Mais le mot *ter* renforce celui qu'il modifie: ainsi en latin, *ater*, *atramentum*, *atrox*, *atrocitas*, etc. annoncent ce qu'il y a de plus noir et de plus mauvais: au lieu que souvent *mel*, *mal* ne désignent, dans différentes langues, qu'un état de langueur ou de foiblesse. Ainsi la *mélancolie*, susceptible de graduations, ne va que par excès jusqu'à l'*atrabile* (qu'on me permette ce mot.) Il y a une *mélancolie* douce, agréable même: l'*atrabile* est toujours cruelle et terrible. Une simple tristesse vous donne l'air *mélancolique* qui intéresse: mais l'habitude de l'ame et la férocité des traits donnent cet air *atrabilaire* qui effraie.

Le *mélancolique* est dans un état de langueur et d'anxiété: sa tristesse est morne et inquiète. L'*atrabilaire* est dans un état de fermentation et d'angoisse; sa tristesse est sombre et farouche. Le *mélancolique* évite le monde, il veut être seul: l'*atrabilaire* repousse les hommes, et il ne peut vivre avec lui-même. La *mélancolie* attendrit d'abord le cœur que l'*atrabile* endurcit. Le *mélancolique*, sensible à l'intérêt que vous lui témoignez, l'est encore aux peines de ses semblables: l'*atrabilaire*, ennemi des autres et de lui-même, voudroit ne voir que des êtres plus malheureux que lui.

Aristote dit que les gens d'esprit sont *mélancoliques*; naturellement pensifs et réfléchissans,

Digitized by Google

une vie sédentaire, laborieuse et solitaire les rend tels. Les tyrans sont des fous *atrabilaires*; et s'ils ne l'étoient pas d'abord, comment ne le deviendroient-ils pas bientôt, pleins de sentimens pénibles, nourris de crimes, toujours menaçans et tremblans, toujours et plus méchans et plus malheureux!

La délicatesse des nerfs, une constitution molle, un cœur tendre, les peines d'esprit, disposent à la *mélancolie*. L'abondance de la bile, des fibres sèches et roides, l'usage habituel des mets succulens, des passions sans cesse irritées tant par la possession que par la privation, une ame ardente qui brûle encore le corps après l'avoir énervé, fomentent l'*atrabile*.

On est d'un tempérament *mélancolique*: prenez garde à cet enfant, triste sans sujet, souvent rêveur et solitaire, trop tranquille pour son âge; il a besoin de distractions variées, d'un exercice continuel, d'alimens simples et benins, de remèdes doux et propres à faciliter les digestions, la transpiration, la circulation des humeurs. On a l'humeur *atrabilaire*: prenez garde à cet homme qui devient taciturne, sauvage, colère, et dur: il a besoin de fortes secousses, d'exercices violens, d'un régime adoucissant et frugal, de remèdes simples et capables de diviser et d'entraîner les humeurs.

Craignez d'impatienter le *mélancolique*, sa bile est prête à fermenter. Craignez d'irriter l'*atrabilaire*, sa bile fermente sans cesse.

Le *mélancolique* devient visionnaire et fou. L'*atrabilaire* devient furieux et frénétique.

Le *mélancolique* meurt lentement; c'est l'*atrabilaire* qui se tue.

Digitized by Google

* *Atrabilaire* ne s'applique qu'aux personnes; mais on dit un *temps mélancolique*, un *jeu mélancolique*, ou qui inspire la *mélancolie*. Le mot *atrabile* exprimeroit bien le mal physique; la *melancolie* ne désigne souvent que des peines d'esprit manifestées par un air triste et languissant.

Mêler, *Mélanger*, *Mixtionner*.

Les langues sont philosophiques et abondantes, lorsqu'avec la même racine elles distinguent par des modifications d'une valeur connue, la plus grande quantité de nuances dont l'idée du mot simple et radical est susceptible. Ainsi de *miscere*, *mêler*, les Latins ont fait les composés *ad-miscere*, *mêler*, joindre à; *com-miscere*, mêler avec, composer; *im-miscere*, *mêler* dans, ensemble, *mélanger*; *inter-miscere* *mêler* entre, entremêler; *permiscere*, *mixtionner*, confondre, fondre l'un dans l'autre; *pro-miscere*, *mêler* confusément, mettre pêle-mêle; *remiscere*, *mêler* de nouveau, remêler, etc.: ainsi des substantifs, des adjectifs, des adverbes.

De la racine *mi* désignant la bonté, la simplicité, la pureté, et de la fugitive *S* désignant la privation, l'altération, le mélange, se formèrent *mis* et *mes*, qui, dans une foule de langues, ont servi à la composition d'une foule innombrable de mots. Les Orientaux, les Celtes, les Grecs, les Latins, en ajoutant à *mes*, *mis*, *mas*, un *c* ou un *g*, indiquant la capacité, la composition, la jonction, l'assemblage, firent, les premiers, *mazg*; les seconds, *mesg*, *mesc*, *misc*; les troisièmes, *misgô*; les derniers, *misc*;

Digitized by Google

d'où le languedocien *mescla*, en français *mesler*, *mêler*.

Mêler est le verbe simple et le genre: *mélanger* et *mixtionner* sont des dérivés; ils modifient et restreignent l'idée simple. Le *mélange* est proprement un assemblage ou plutôt une aggrégation de choses disposées ou combinées ensemble, pour former un tout, un tissu, un corps, etc. La *mixtion* est un mélange de drogues et de liqueurs: c'est proprement un terme de pharmacie.

Mêler, c'est mettre ensemble, avec, dans, entre, etc., à dessein ou sans dessein, avec art ou sans art, avec une sorte de confusion quelconque, toute sorte de choses de quelque manière que ce soit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant, en alliant, etc. *Mélanger*, c'est assembler, assortir, ou composer, combiner, à dessein et avec art, des choses qui doivent naturellement se convenir, pour obtenir par leur aggrégation et leur variété, un résultat avantageux et un nouveau tout. *Mixtionner*, c'est *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de manière qu'elles restent incorporées, et que la composition produise des effets particuliers.

On *mêle*, on incorpore ensemble des liqueurs: on *mêle*, on bat les cartes: on *mêle*, on brouille mal-adroitement des échevaux: on *mêle*, on confond des papiers sans y songer: on *mêle*, on dérange des livres. Les eaux d'une rivière vont se *mêler*, se confondre *dans* celles d'un fleuve: vous *mêlez* la douceur *à* la sévérité: le cuisinier *mêle*, accommode un mets *avec* un autre, pour en faire un bon ragoût: ainsi de mille autres manières de *mêler*. L'art *mé-*

Digitized by Google

lange des couleurs, des laines, des drogues, etc. Le peintre *mélange* habilement ses couleurs: le *mélange* industrieux des couleurs fait la peinture: le fabricant *mélange* artistement les laines et les soies de différentes sortes et de couleurs différentes, pour en former un tissu particulier: l'apothicaire *mélange* des drogues dans une sage proportion pour en faire un médicament: les recueils appelés *mélanges*, ne sont bien souvent que des *œuvres* fort *mêlées*; et ce dernier titre leur conviendroit mieux. L'on *mixtionne* artificiellement des substances étrangères les unes aux autres, que l'on fond ou confond ensemble; et c'est proprement la drogue qui distingue la *mixtion*: un breuvage *mixtionné* est dénaturé: si vous *mixtionnez* une liqueur, vous la falsifiez.

Vous *mêlez* le vin avec l'eau pour boire: vous *mélangez* différentes sortes de vin pour les corriger ou les améliorer l'un par l'autre, et en faire un autre vin: vous *mixtionneriez* le vin que vous frelateriez avec des drogues.

* *Mêler* peut également s'employer en bonne et en mauvaise part; *mélanger* s'emploie plutôt en bonne part; mais *mixtionner* s'emploie ordinairement en mauvaise part. Le premier de ces verbes est seul usité au figuré.

* *Mêler* indique proprement l'action de faire un mélange: *mélanger*, le résultat de cette action; *mixtionner*, l'artifice et l'objet de la même action.

Mensonge, Menterie.

MAN, *men* signifie voile, couverture: *mend*,

Digitized by Google

ment, *mentir* signifie littéralement mettre un voile sur la vérité. La métaphore est bien marquée dans le mot anglais, *falschood*, voile trompeur, mensonge.

Du verbe *mentir*, vient sans addition d'idée le substantif *menterie*: *mensonge* est évidemment un mot composé: il ajoute donc une idée particulière à l'idée simple de l'autre terme. Les Latins disent *mentitio* et *mendacium*, *menterie*, et *mensonge*. Le *mensonge* est *menzogna* en italien; et la *menterie*, *bugia*. Les Espagnols appellent *mentira*, la *menterie*; et *embuste*, le mensonge. Ces peuples et autres auroient-ils donc également chargé leurs langues de mots absolument superflus? N'est-il pas plus vraisemblable que, par deux mots, tirés même de familles différentes, ils ont prétendu exprimer ou désigner des idées ou des choses différentes?

Une *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper: le *mensonge* est une fausseté méditée, combinée, composée de manière à tromper, à séduire, à abuser. Cette dernière assertion n'est point une supposition gratuite. Quand on dit que tous *songes* sont *mensonges*, c'est un rapport matériel, un rapport de signification, un rapport de choses qu'on nous rappelle tout-à-la-fois. Le *mensonge* est la *menterie* à laquelle on a fort songé, qu'on a méditée, arrangée, composée avec art; ou la *menterie* qui fait illusion comme un *songe*, une vision, qui impose, fascine, trompe spécieusement. L'espagnol *embuste*, correspondant à *mensonge*, marque l'embûche, le piége: aussi dit-on dans cette langue *decir mentiras*, dire des *menteries*; et *urdir in embuste*, inventer des *mensonges*. Le latin *mendacium*, *mensonge*, démonstration

Digitized by Google

tration trompeuse, signe insidieux, dit aussi plus que *mentitio*, *menterie*. Nous avons, dans notre langue même, la preuve de ma proposition. *Mensonge* y signifie illusion, erreur séduisante; le monde, dit-on, n'est qu'*illusion* et *mensonge*. Le *mensonge* est aussi fable et fiction; la poésie, dit-on, vit de *mensonges*: le *mensonge* et les vers sont de tout temps amis, dit la Fontaine.

Et c'est pourquoi *mensonge* est du style noble, et *menterie* du style très-familier. Le *mensonge* est une grande et profonde *menterie*; il est inspiré par quelque intérêt important, il vise à un but élevé. La *menterie* n'a ni motifs, ni les mêmes présomptions, elle est simple et familière; c'est un *mensonge* léger, badin, ou du moins sans conséquence, si l'on se borne à l'usage.

Vous n'accuserez pas sérieusement quelqu'un en face, de *mensonge*; vous l'offenseriez: le *mensonge* est en général grave. Vous lui reprocherez en plaisantant une *menterie*; il n'en sera pas blessé: la *menterie* est plus ou moins légère.

L'hypocrisie est un *mensonge* continuel d'actions; ou, comme dit la Bruyère, un *mensonge* de toute la personne; car elle est artificieuse, profonde et séduisante. Un plaisant ne met dans son jeu que de la *menterie*; car il n'y met ni la malignité ni l'importance, ou l'intention d'un mauvais dessein.

Le diable, dit-on, est le père du *mensonge*; et c'est ce qui désigne la subtilité, l'artifice, l'adresse, la méchanceté réfléchie du *mensonge*. On ne fera pas intervenir le diable dans la *menterie*; c'est bien assez de l'homme.

Les enfans préludent aux *mensonges* par des *menteries*: sachez leur inspirer l'horreur de la fausseté, et je vous réponds d'eux.

Digitized by Google

Par des *mensonges*, on se rend odieux, et par des *menteries*, méprisable. *Menteries* et *mensonges* rendent indigne de foi: eh! qui croiroit dans les grandes choses, celui qu'il ne croit pas dans les petites?

Le fourbe fait des *mensonges*: le bavard dit des *menteries*. Celui-ci ne trompe personne; l'autre trompe les plus fins.

La *menterie* est fort commune parmi le peuple; c'est même un de ses amusemens. Le *mensonge* n'est pas rare parmi les gens importans; ils ont beaucoup plus d'affaires sérieuses.

La civilité du monde est *menterie* plutôt que *mensonge*; elle ne trompe personne; ou si elle trompe quelqu'un c'est celui qui veut être trompé. Le discours flatteur que tout le monde tient à tout le monde, ne signifie rien.

Chez les femmes, dit la Bruyère, se parer et se farder n'est pas, je l'avoue, parler contre sa pensée; c'est chercher à imposer aux yeux, et vouloir paroître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espèce de *menterie*. La fausse modestie, dit-il encore, est le dernier raffinement de la vanité, elle fait que l'homme vain ne paroît point tel, et se fait valoir au contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractère; c'est un *mensonge*. Dans ces deux phrases, la force des termes est très-bien indiquée par la nature des choses et la qualité des actions.

* *Menterie* désigne proprement, par sa terminaison, l'espèce d'action qu'on fait: ainsi, par lui-même, ce mot a la vertu de désigner toute espèce de *mensonge*, ou plutôt de fausseté dite pour tromper. Mais *mensonge* ayant usurpé son

Digitized by Google

domaine naturel, son usage a été restreint à l'espèce la plus commune, la plus simple, la plus légère; et c'est aussi à quoi sa terminaison a été souvent réduite, car elle est souvent renvoyée au style familier pour désigner quelque chose de commun, de petit, de léger, de futile, de frivole, de ridicule, comme dans *badinerie*, *minauderie*, *forfanterie*, *pillerie*, *vanterie*, etc. Voyez *Badinage* et *Badinerie*.

Merci, *Miséricorde*.

Nous disons demander, crier *merci*, *miséricorde*, c'est-à-dire, grâce, pardon.

On demande *merci*, comme on demande pardon, jusque pour les fautes les plus légères; comme on demande quartier ou grâce de reproches, de railleries. On demande *miséricorde*, comme on implore la clémence dans des cas graves, pour des fautes graves, comme on implore la pitié, des secours dans de grands dangers, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excède de quelque manière, vous criez *merci*: dans une grande calamité: le peuple crie *miséricorde*.

Merci ne se dit plus que dans certaines phrases familières: dès-lors il a perdu son ancienne noblesse, et il ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde*.

L'on demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, et qui fait trop sentir sa supériorité: l'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir et pardonner, perdre et sauver. Le foible demande *merci*; le criminel implore la *miséricorde*. On implore la *miséricorde* de Dieu,

Digitized by Google

celle du prince: on demande *merci* au plus fort.

* On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire, à sa discrétion. Mais, la volonté, la bonne volonté vous reçoit à *merci*: le cœur, un sentiment tendre vous fait *miséricorde*.

N'attendez point de *merci* des gens durs et rigides: n'attendez point de *miséricorde* des gens insensibles et impitoyables.

Nous avons tous besoin de *merci*: cette pensée dispose à l'indulgence. L'indulgence est sœur de la clémence; elle nous dispose à la *miséricorde*.

On est à la *merci* des bêtes féroces, des causes aveugles, comme des êtres intelligens: la *miséricorde* n'appartient qu'aux êtres sensibles, bons par leur nature, capables de pitié.

Si vous avez jamais été à la *merci* des flots et des orages, oh! sans doute vos semblables trouveront en vous *miséricorde*. L'homme qui a senti la puissance peser sur lui, en est plus humble: l'homme qui a senti le malheur frapper sur son sein, en est plus tendre.

Le tyran ne connoît point la *miséricorde*; vous êtes à sa *merci*. On lui échappe, comme à une bête féroce, par prudence ou par bonheur.

* *Merci* exprime également la grâce que l'on fait et celle que l'on rend: *grand-merci*, signifie je vous *remercie*, je vous rends grâce: *remercier*, c'est rendre grâce; ainsi *merci* devroit être conservé, quand ce ne seroit qu'en faveur de *remercier*. *Miséricorde* ne désigne que la vertu

Digitized by Google

qui fait grâce, et les actes de cette vertu: on a de la *miséricorde*, on fait *miséricorde* ou des actes de *miséricorde*; mais on ne rend pas *miséricorde*, comme on rend grâce.

Merci vient du latin *merces*, prix, récompense; et par extension, faveur, grâce. On *mérite* en quelque sorte sa grâce en s'humiliant pour la demander: on reconnoît, on commence au moins à payer la grâce qu'on a reçue par la grâce que l'on rend: il y a là un prix qu'on obtient, et un prix qu'on en paye. Voilà comment ce mot a naturellement deux sens: ou plutôt deux acceptions, qui paroissent d'abord opposées.

Quant à *miséricorde*, ce mot exprime littéralement la sensibilité du *cœur* (*cor*, *cordis*), l'attendrissement de l'ame aux la *misère*, sur les maux d'autrui. Cette notion générale semble confondre la *miséricorde* avec la *pitié*, qui toutefois, par la valeur du terme, annonce une bonté naturelle et une sorte de *pitié* envers celui qui souffre (voyez *Pitié*). La *miséricorde* se prend en effet souvent, et avec raison, pour la *pitié*: mais elle a sa propriété, sa destination, sa fonction particulière. La *miséricorde* est cette espèce de pitié généreuse qui retient, balance, tempère la justice et même l'emporte quelquefois sur elle, qui pardonne, comme la clémence, douce, patiente, mais avec une sensibilité bien vive, et par un intérêt bien tendre pour le coupable, qui fait céder la considération de nos droits, de notre pouvoir, de nos avantages, et celle des torts, des injures, du démérite de la personne, à la considération, ou plutôt au sentiment de ses peines, de ses souffrances, de sa misère. La *miséricorde* est donc

Digitized by Google

la pitié qui nous engage à de généreux sacrifices, lorsque la justice nous en dispense et nous donne même des droits opposés. Ce n'est point par une simple *pitié*, c'est par une grande *miséricorde* que vous allez exposer votre vie pour retirer un injuste ennemi d'un piége qu'il vous tendoit à vous-même. Je n'ai vu nulle part une notion complète et juste de cette vertu. On dit que c'est la pitié ou la compassion: on dit que c'est la vertu qui, comme la clémence, fait accorder le pardon à celui qu'on pourroit punir: on dit que c'est celle qui porte, comme la pitié, à soulager les misères d'autrui: on dit que la *miséricorde* est en opposition avec la justice. Eh bien! au lieu de séparer toutes ces idées qu'il faut nécessairement supposer dans le mot, pour faire d'une seule vertu plusieurs vertus différentes, réunissez-les, et vous en formerez un caractère propre et distinctif, et vous aurez une vertu particulière sous un nom propre, et avec une idée qui doit se retrouver dans toutes les applications justes du terme.

Mériter, être Digne.

Mérite, lat. *meritum*, vient du primitif *mar*, grand, très-grand; et il se rapporte au latin *merces*, récompense, prix, salaire. *Meritum* mérite, récompense, service, bon office: *meritus*, qui s'est élevé par sa conduite, qui a rendu des services, qui a gagné par son travail; et de même du verbe *mereri*, *mériter*. Ainsi le *mérite* est proprement dans les actions, les œuvres, les services qui, selon la raison, la justice, l'équité, mènent à la récompense, exigent un prix, donnent un droit.

Digitized by Google

Dyn, *dign*, forment le même mot primitif, qui, en oriental, en celte, en grec, en latin, etc. marque l'élévation, la force, la puissance. *Digne* lat. *dignus*, signifie mot à mot qui domine sur les autres, qui est distingué par ses qualités, soit par sa naissance, soit par sa place, par son talent, par sa vertu, par son *mérite*. La *dignité* est une distinction; cette distinction annonce une supériorité qu'on peut avoir à différens titres: par le *mérite* qui s'acquiert, et par des avantages naturels ou autres qu'on a reçus. *Digne*, en lat. *dignus*, ne tiendroit-il pas aussi au verbe *dignosco*, qui exprime l'action de distinguer et discerner une chose de toute autre?

Ainsi l'on *mérite* par ses actions, par ses services; l'on est *digne* par ses qualités, par sa supériorité. Le *mérite* donne une sorte de droit; la *dignité* donne un titre. Ce qu'on *mérite*, est récompense dans quelque sens; on est aussi *digne* de récompense, et même d'une faveur. Celui qui *mérite*, s'est rendu *digne* par sa conduite, ses travaux, le bon emploi de ses qualités et ses talens. *Mériter*, *être digne*, se prennent en bonne et en mauvaise part.

» Dès qu'on suppose, dit Burlamaqui, que » l'homme se trouve, par sa nature et par son » état, assujetti à suivre certaines règles de » conduite, l'observation de ces règles fait la » perfection de la nature humaine et de son » état. ... En conséquence, nous reconnoissons » que ceux qui répondent à leur destination, » qui *font ce qu'ils doivent*, et contribuent » ainsi au bien et à la perfection du système de » l'humanité, sont *dignes* de notre approbation, » de notre estime et de notre bienveillance;

Digitized by Google

» qu'ils peuvent raisonnablement *exiger* de nous
» ces sentimens, et qu'ils ont quelque *droit* aux
» effets avantageux qui en sont les suites natu-
» relles. » Tels sont les fondemens du *mérite*.

» Telle est, dit Bourdaloue dans son sermon
» de l'*Ascension*, l'injuste distribution qui se fait
» des *récompenses* du monde; on les a souvent
» sans les *mériter*, et on les *mérite* plus souvent
» encore sans les avoir. On les a sans les *mé-*
» *riter*, et c'est ce qui devroit humilier la plupart
» des heureux du siècle; on les *mérite* encore
» plus souvent sans les avoir, c'est ce qui rebute
» et ce qui désespère les malheureux. Quoique
» les *récompenses* ne soient dues qu'au *mérite*,
» toute autre chose que le *mérite* contribue à les
» avoir. » Ainsi tout devient grâce, et chacun
croit *être* assez *digne* d'une grâce; et les grâces
sont pour le plus favorisé, pour le plus protégé,
pour le plus intrigant, pour le plus importun;
il ne resteroit rien au plus *digne*, si quelque-
fois la fortune n'avoit le caprice d'élever plutôt
que de récompenser le *mérite* et la vertu.

S'il est plus facile d'obtenir que de *mériter*,
il est fort naturel qu'on travaille non à *mé-*
riter, mais à obtenir; et les personnes qui *sont*
les plus *dignes* d'obtenir, ne savent et ne peu-
vent guère que *mériter*.

Vous distinguerez bien entre divers concur-
rens celui qui a le plus *mérité*, les actions et
les services parlent. Mais comment distinguer le
plus *digne*, s'il faut juger les qualités de l'esprit
et du cœur? Qui peut scruter les profondeurs
de l'ame?

S'agit-il d'une place qui se donne aux services?
celui qui a rendu le plus de services la *mérite*.
Ne faut-il pour une place que de la capacité?

Digitized by Google

celui qui a donné le plus de preuves de capacité, en *est* le plus *digne*.

Pour *mériter* une place, il faut avoir le *mérite* même de la place; il y a de grands hommes qui ne sont pas *dignes* de certains petits emplois. Vous diriez néanmoins que toute récompense est bonne pour tout service, sur-tout quand les choses ne s'apprécient plus qu'en argent.

A celui qui demande une chose destinée à servir de récompense, vous répondrez, sans l'offenser, qu'il ne l'a point *méritée*: vous ne lui direz point qu'il en est *indigne*, ni sans doute qu'il n'en est pas *digne*, à moins qu'il n'ait mérité l'exclusion, et vous l'offenseriez. Dans le premier cas, c'est lui dire seulement qu'il n'a pas assez de service: dans le second, c'est le taxer au moins d'incapacité.

Vous avez beau dire et beau faire, on n'ôtera point, à celui qui a le plus *mérité*, la satisfaction et l'honneur d'avoir mieux *mérité* que ceux qui l'emportent sur lui; on n'ôtera point au plus *digne* ses qualités, la supériorité qu'il a sur les autres, et le sentiment qu'il a de sa supériorité.

Croyez que celui qui dérobe aux autres la récompense qu'ils *méritent*, sera regardé, se comportera et finira comme ce misérable qui vole le bien d'autrui. Croyez que l'homme qui n'est pas *digne* de la place qu'il obtient, n'en paroîtra que plus indigne, n'en sera que plus rigoureusement jugé, la perdra honteusement, ou bien ne la conservera qu'avec des travaux très-infinis qui le rendront malheureux. Allez, si l'on ne fait pas justice, justice se fait.

Il est de l'ordre naturel et essentiel que chacun

Digitized by Google

ait ce qu'il *mérite*: or, il est clair que le règne de cet ordre n'est pas de ce monde-ci. La curieuse révolution, si tous ceux qui ne sont pas *dignes* des postes qu'ils occupent, en étoient tout-d'un-coup dépossédés! Oh! combien de gens qui tremblent à cette proposition!

* Nous disons souvent un *homme de mérite*, et quelquefois familièrement, un *digne homme*. L'honnêteté, la probité, la droiture, la franchise qui forment le fond du caractère de la personne, et qu'il est facile de reconnoître dans la simplicité de ses discours et de ses procédés, font le *digne homme*; il est *digne* d'estime, de confiance, de bienveillance. Des qualités excellentes et remarquables, le bon emploi de ces qualités, l'emploi propre à nous assurer l'approbation des honnêtes gens et la considération publique, ce qui vous fait distinguer avec éloge dans votre état, dans votre profession, dans la carrière ou l'ordre des choses que vous suivez, c'est là ce qui fait l'homme de *mérite*; il *mérite* bien de la société, de la patrie, de l'humanité, etc. Votre *digne homme* est un bon et honnête homme; il a de fort bonnes qualités: l'*homme de mérite* a plus que de bonnes qualités, il a de la vertu; c'est *un homme*! On n'est pas un *digne homme* pour avoir des qualités honnêtes; pour avoir du *mérite*, on n'est pas *homme de mérite:* mais le *digne homme* est essentiellement et cordialement ce qu'il est; l'homme de *mérite* s'est fait une habitude et même un caractère de *mérite*, si je puis ainsi parler. On aime assez un *digne homme*, mais on le laisse: l'on aime ou l'on hait, l'on honore ou l'on dénigre l'*homme de mérite*; il fait souvent envie. Le

Digitized by Google

digne homme a du sens, et il n'a pas besoin d'esprit: l'*homme de mérite* n'est point tel, sans une certaine dose d'esprit ou de talent; mais tout l'esprit du monde ne fait pas, seul, un *homme de mérite*. Le *digne homme* reste tout naturellement obscur: il y a beaucoup de *gens de mérite* fort obscurs, mais ils ne sont pas faits pour l'être; ce n'est pas que la qualification d'*homme de mérite* ne soit quelquefois ridiculement prodiguée. Je ne pousserai pas plus loin ce parallèle: lisez dans la note, deux passages de Bourdaloue sur le *mérite*, tirés, l'un de l'Oraison funèbre du grand Condé, l'autre du premier Sermon de la Toussaint: il seroit assez difficile d'en dire davantage sur ce sujet, et de dire aussi bien. (*)

(*) « De quelque manière que nous jugions des choses, et « quelque idée que nous nous formions du *mérite* des hommes, « il est rare de trouver dans le monde un vrai *mérite*; encore « plus rare d'y trouver un *mérite* parfait, et souverainement rare, « ou plutôt rare jusqu'au prodige d'y trouver un *mérite* universel, « c'est-à-dire, tous les genres de *mérite* rassemblés et réunis dans « le même sujet. On voit tous les jours des hommes avec peu « de *mérite*, aidés du hasard et de la fortune, ne laisser pas de « s'acquérir de la gloire, et faire de grandes actions sans en être « eux-mêmes plus grands. On voit des hommes d'un *mérite* dis- « tingué, mais borné; des braves, mais dont les autres qualités « ne répondent pas à la valeur; de grands capitaines, mais hors « de là de petits génies. On voit des esprits élevés, mais en « même temps des ames basses; de bonnes têtes, mais de mé- « chans cœurs. On voit des sujets dont le *mérite*, quoique vrai, « n'a pas le bonheur de plaire, et qui avec tous les talens dont « le ciel les a pourvus, n'ont pas celui de se faire aimer. On « voit des hommes qui brillent dans le mouvement et dans l'ac- « tion, mais que le repos obscurcit et anéantit; que les emplois

Digitized by Google

Mésaise, *Mal-aise.*

Le mot oriental et celte, *me*, changé en *mi*, *mis*, *mes*, souvent placé au commencement de divers mots composés, désigne la privation, l'altération, le défaut, l'éloignement, etc.; il se prend aussi pour *mal*, *mauvais*, etc.; qui si l'on met également *mes* et *mal* devant le même mot, ceux-là doivent naturellement reprendre leur sens propre et rigoureux. Le *mésaise* ne sera donc que la simple privation

« font valoir, mais qui dans la retraite ne sont plus que l'ombre « de ce qu'ils ont été. Où voit-on l'assemblage de toutes les cho- « ses, etc.?

« Il y a dans le monde des *mérites* stériles, c'est-à-dire sans « récompense, parce qu'il y a des *mérites* que les hommes ne con- « noissent pas; et par ce seul principe, combien dans le monde « de *mérites* perdus, combien d'ignorés, combien d'oubliés, com- « bien d'effacés par le temps, combien d'étouffés dans la foule et « dans la multitude! Il y a aussi des *mérites* connus, mais qui « ne plaisent pas. Combien par-là ne voit-on pas, parmi les « hommes, de *mérites* malheureux, rebutés, et si j'ose ainsi dire, « réprouvés? des *mérites* qui, par l'aliénation des cœurs, bien « loin d'attirer la bienveillance et l'amour, excitent plutôt la ja- « lousie et la haine? Avoir du *mérite* ou en avoir trop, c'est sou- « vent dans le monde une exclusion pour les emplois et pour les « places qui y tiennent lieu de récompense. Enfin, quelque justes « et reconnoissans que soient les hommes; je dis plus, quelque « libéraux et magnifiques qu'ils puissent être, il y a des *mérites* « qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas, des « *mérites* dont ils conviennent et dont ils sont même touchés, « mais qui excédant le nombre des grâces dont ils sont les dis- « pensateurs, leur deviennent, malgré eux, des *mérites* onéreux, « des *mérites* incommodes, et même des *mérites* importuns. »

Digitized by Google

d'aise ou de bien-être; et le *mal-aise* sera un mal positif, ennemi de l'aise ou du bien-être. *Mésaise* marquera proprement une situation dans laquelle, après avoir cessé d'être bien, on n'est pas encore mal; et le *mal-aise*, une situation dans laquelle on est mal, sans avoir un mal déterminé.

Mais il arrive que, quand de tels mots forment des synonymes dans la langue, l'usage les distingue, en appliquant celui-ci à une espèce particulière d'objets, tandis que celui-là est restreint à une autre espèce. Ainsi l'on prétend que *mal-content* se dit du supérieur à l'inférieur; et *mécontent* de l'inférieur au supérieur. (*)

Je n'ai entendu dire *mésaise* que relativement à l'état de la santé: les dictionnaires appliquent proprement *mal-aise* à l'état de la fortune. Ainsi un homme *mal-aisé* ou qui est dans le *mal-aise*, n'est autre chose qu'un homme privé d'aisance ou des commodités de la vie, à l'étroit, exposé à des besoins. Dans ce cas-là, vous ne diriez pas *mésaise*; mais vous direz avec Fénelon: L'estomac a un dissolvant qui cause la faim, et qui avertit l'homme du besoin de manger: ce même dissolvant qui picotte l'estomac, lui prépare, par ce *mésaise*, un plaisir très-vif, lorsqu'il est apaisé par les alimens. Observons encore que, dans cet exemple, le *mésaise* a quelque chose d'assez léger. Le *mésaise* sera donc un état incommode du corps; et le *mal-aise*, si l'on veut, toute autre espèce d'in-

(*) Il faut pourtant observer qu'on est *mal-content*, quand on ne l'est guère ou qu'on n'est nullement satisfait; et *mécontent*, quand loin d'être satisfait, on est fâché et très-fâché.

Digitized by Google

commodité analogue, mais proprement celle d'un homme mal accommodé de la fortune.

Enfin, lorsque deux termes aussi faciles à confondre que ceux-là se rencontrent et se heurtent dans la langue, il arrive insensiblement que l'un des deux fait tomber l'autre dans l'oubli. C'est ainsi que *mésaventure*, quoique négligé, a fait entièrement abandonner *malaventure*. *Malaise* l'a également emporté sur *mésaise*, très-peu usité aujourd'hui; et il a bien fallu qu'il s'emparât de la signification ou de la fonction propre de ce dernier. L'Académie remarquoit, dans son premier dictionnaire, que *mésaise* étoit vieux, et que *mal-aise* vieillissoit: ce dernier paroît s'être rétabli au détriment de l'autre. Si l'on reconnoît entre eux une différence fixe, pourquoi ne pas les conserver l'un et l'autre?

Mésuser, *Abuser*.

Mal user. Il y a donc deux manières générales de *mal user*, distinctes et importantes à distinguer. Sans cela, comment tant de peuples différens se seroient-ils accordés à recevoir deux mots pour exprimer une seule et unique idée? Comme nous disons *mésuser* et *abuser*, les Latins ont dit *deuti* et *abuti*, les Italiens *misusare* et *abusare*, les Anglois, *misuse* et *abuse*, les Allemands, *misbrauchen* et *übelbrauchen*, etc. Le mot primitif *heth*, *oed*, (temps), changé en *oth*, *uth*, *ut*, a servi dans les langues de l'Occident comme dans celles de l'Orient, à désigner ce qui se fait en *tout temps*, les *usages*, les coutumes, les mœurs.

Digitized by Google

Il est facile en effet de distinguer deux manières très-différentes de *mal user*: il y a un emploi des choses qui est *mauvais*, il y en a un qui est *méchant*; et voilà ce qui différencie nos deux verbes. On *mésuse* de la chose qu'on emploie mal; on *abuse* de la chose qu'on emploie à faire du mal. Or dans le premier cas, on péche contre la raison, contre la sagesse, contre ses intérêts, contre le bon ordre: et dans le second, on péche contre la justice, contre la droiture, contre la probité, contre les droits d'autrui. On *mésuse* par *dérèglement*, en agissant, comme on dit, à tort et à travers, sans rime ni raison: on *abuse* par *excès*, ou en outrepassant son pouvoir, ses droits, les droits de la liberté.

Les jurisconsultes ont défini la liberté le droit d'user et d'*abuser*; ce n'est pas là le mot, il falloit dire *mésuser*. Je *mésuse* de ma liberté, si je fais une sottise qui me nuit; mais j'en ai le droit. Si je m'en sers pour nuire à autrui, j'en *abuse* alors, et j'outre-passe mon droit: mais c'est licence et non pas liberté.

Les lois *abuseroient* de leur force, si elles l'exerçoient contre celui qui ne fait que *mésuser* de la sienne. La justice est de laisser à chacun ses droits, c'est-à-dire, sa liberté.

Une mauvaise tête *mésuse* de vos bienfaits; un mauvais cœur en *abuse*.

Il n'est rien dont l'ignorance ne *mésuse* et dont la malice n'*abuse*.

Il y a deux choses presque aussi communes et presque aussi funestes l'une que l'autre, *mésuser* avec de bonnes intentions, et *abuser* par des intentions mauvaises. La *bonne intention* n'excuse pas celui qui doit avoir des

Digitized by Google

intentions éclairées ; et, comme la *mauvaise intention*, elle fait le mal avec le bien même.

Un ami indiscret *mésusera* du secret que vous lui confiez : un ami perfide en *abusera* contre vous-même.

Là les filles *mésusent* de la liberté qu'elles ont de se choisir un époux : ici les parens *abusent* du droit qu'ils ont de les empêcher de choisir. Par-tout et toujours, nous sommes entre deux écueils.

Un grand prince, digne de gouverner un grand état et familier avec ses sujets, témoignoit, il n'y a pas long-temps, à un artisan, père de famille, l'envie qu'il auroit d'envoyer un de ses fils s'instruire en France, et de placer l'autre dans le pays. *Je supplie Votre Altesse Royale de ne pas combler mes enfans de vos bienfaits*, lui répondit l'artisan : *l'un n'apprendroit peut-être qu'à* mésuser *d'un vain savoir, et l'autre, qu'à* abuser *de sa fortune : moi, je leur apprendrai à vivre honnêtes et heureux, dans une laborieuse médiocrité.* Voilà le premier sage que j'aye rencontré jusqu'à ce jour, s'écrie le Sage couronné !

Ce n'est pas assez que de ne point *abuser* de ses richesses, il faut encore ne pas en *mésuser*. On n'est pas riche seulement pour ne point faire de mal aux autres, on l'est pour leur faire du bien, par le bon emploi de sa fortune.

Oh ! si l'on n'*abusoit* pas de la prospérité, et si l'on ne *mésusoit* pas de l'adversité !

Entre la manière d'en *user* des gens habiles, et celle de *mésuser* des ignorans, il y a une troisième voie, dit un proverbe italien. Oui, vraiment, il y a celle du bon sens, droit et éclairé.

Mais

Digitized by Google

Mais n'y en a-t-il pas encore une quatrième trop connue? celle d'*abuser*.

Sans doute les sciences, les lettres, les talens corrompent les mœurs, mais quand on en *abuse*, et de même que la lumière et la force. Le fait est qu'on en *mésuse* bien plutôt en les détournant de leur destination naturelle, l'utilité du genre humain.

A proprement parler, on ne *mésuse* pas de l'autorité, on en *abuse*: car tout acte d'autorité, s'il n'est tutélaire et juste, est injuste et oppressif.

Songe-t-on à distinguer si l'on ne fait que *mésuser* de ses avantages, ou si l'on n'en *abuse* pas? Cette considération est bien puissante pour nous engager à en bien user.

Employer son crédit à faire obtenir des grâces, c'est d'abord en *mésuser*; c'est bientôt en *abuser*, car c'est un grand abus que les grâces.

L'avare trouvera qu'on *mésuse* de son bien, et qu'on le dissipe, dès qu'on en use. L'impatient trouve qu'on *abuse* de sa patience ou qu'on l'excède, lorsqu'il vous brusque.

Métal, *Métail*.

Sans doute il faut dire *métal* (1), et non *métail*, pour désigner des corps fusibles et ductiles,

(1) Quelques personnes écrivent encore *métail*. Un défenseur de M. de Fontenelle, pour répondre au reproche que Rollin fait à cet écrivain ingénieux, d'assigner à des pensées énigmatiques, la fin de chaque alinea, comme un poste dont elles devoient s'emparer, dit: » C'est un fleuve dont chaque flot apporte sur les » bords le précieux *métail* qu'il roule en une prodigieuse quantité » dans ses eaux. »

Digitized by Google

ou qui se fondent au feu et s'étendent sous le marteau, et qui appartiennent au règne minéral: ainsi on dit *métallique*, *métallurgie*, *métalliser*, suivant l'origine du mot; en oriental, *m-tal*, *m-hal*: en celte, *metall*; en grec, *metallon*; en latin, *metallum*; en italien, *metallo*; en espagnol, en anglais, en allemand, etc. *metal*, *métall*. Mais quelle est la valeur intrinsèque de ce mot? La langue grecque nous en donnera une parfaite connoissance: μεταλλον signifie *métal* et l'action de creuser (*effossio*): μεταλλαω signifie creuser, scruter, fouiller, à la lettre chercher ce qui est dessous, sous la surface, dans l'intérieur. Le *métal* est une matière tirée du sein de la terre. *Tal* veut dire extraire, arracher, tirer hors.

Mais le mot *métail* est-il le même que *métal*, et doit-il être banni de la langue comme inutile? Je suis loin de le croire. *Métail* est tout à-la-fois fort différent de *métal*, et fort utile. Ce mot signifie un *alliage de métaux*, une composition, ou simplement un mélange. Les Etymologistes tirent *métail* ou *méteil* de *mixtale*, mot de la basse latinité. *Met*, *mes*, *mid*, *mis*, signifient moitié, milieu, mélange, mixtion, etc. Le *métail* est, comme l'*émail*, une composition. C'est *métail* qu'on a dit et qu'il faut dire pour désigner l'alliage ou la composition de divers métaux, mal-à-propos appelé aujourd'hui *métal*, comme quand on dit *miroir de métal* ou d'*acier*, mélange de cuivre et d'étain; ou simplement de *métal*, lorsqu'il s'agit de la composition de cuivre rouge et d'étain fin, dont on fait les cloches. On appeloit autrefois *métail* ce mélange de froment et de seigle que nous appelons *méteil*: l'Espagnol l'appelle *mestillon*.

Digitized by Google

Métal marque donc un *métal* quelconque, pur et simple: *métail*, une composition de métaux ou un mélange dans lequel il entre quelque *métal*. Ainsi, quand nous voudrons enrichir la langue et parler clairement: nous dirons que l'or est un *métal*, que l'argent est un *métal*; et que le similor est un *métail*, que le tombac est un *métail*.

Si les choses n'étoient pas telles, j'ose dire qu'elles devroient l'être. Il est ridicule de dire qu'une tabatière d'or de Manheim n'est pas d'or, mais qu'elle est de *métal*; comme si l'or n'étoit pas un *métal*: la contradiction ou l'équivoque cesse, si l'on dit qu'elle est de *métail*.

Métamorphoser, *Transformer*.

Opérer un changement de forme; μετὰ et *trans* marquent le changement, le passage; μορφὴ, forme.

La *métamorphose* appartient à la mythologie; le mot dénomme les changemens de formes opérés par les dieux de la fable. La *transformation* appartient également à l'ordre naturel et à l'ordre surnaturel; le mot indique tout changement de forme quelconque, même dans le langage des sciences exactes.

Niobé est *métamorphosée* ou *transformée* en rocher: Jupiter se *métamorphose* ou se *transforme* en aigle, en cygne, en taureau: Narcisse, idolâtre de sa beauté, méritoit bien d'être *métamorphosé* en fleur fugitive: le vaisseau des Argonautes est *métamorphosé* en constellation. Nabuchodonosor est *transformé* et non *métamorphosé* en bête. L'ange des ténèbres se *transforme* en

Digitized by Google

métamorphose s'applique à la rigueur, il est sensible qu'il convient mieux que *transformation* au figuré ; et il y est en effet d'un grand usage.

Métier, Profession, Art.

Art, lat. *ars*, ablatif *arte*, vient, selon M. de Gébelin, du mot *ar*, terre ; et il désigna d'abord l'*art* de travailler la terre, l'*art* primitif, et ensuite les *arts* succursaux ou secondaires : c'est l'industrie de l'esprit humain qui approprie, perfectionne, multiplie les biens à notre usage.

Donat, sur la première scène de l'*Andrienne*, tire ce mot du grec αρετή, industrie, vertu. D'autres le dérivent d'αρος, employé dans le sens d'utilité par Eschyne.

Profession, lat. *professio*, vient de *profiteri*, composé de *fateri* (déclarer, avouer), dérivé de *fa, fari* (parler). La *profession* désigne proprement une déclaration publique, une affiche authentique, selon la valeur particulière que lui donne la préposition *pro*.

Métier vient, suivant M. de Gébelin, de *mat*, matière. Mais cette origine laisse trop d'idées intermédiaires à suppléer sans aucune preuve. Pasquier a prouvé fort bien, et même par des lettres de Charles V, que *mestier* vient de *ménestrier*, *ministerium*, ministère : on a dit en latin, par abréviation, *mysterium* et *mesterium* ; et les gens de *métier* furent autrefois appelés *ministeriales*. *Ministère*, formé de *man*, main, et de *stare*, être debout, c'est, au rapport de M. de Gébelin, celui qui se tient debout, prêt à la main pour servir, serviteur, ministre : *ministrare*, servir. *Métier* signifie donc service ; il indique

Digitized by Google

naturellement l'idée de besoin; et l'on a dit avoir *métier* pour avoir besoin, être dans une nécessité. L'espagnol *menester* répond à l'italien *bisogna*.

Ainsi, littéralement parlant, le *métier* est un genre de service que l'on rend dans la société: la *profession* est un genre d'état auquel on se dévoue: l'*art* est un genre d'industrie qu'on exerce.

Métier désigne la condition qu'on remplit; *profession*, la destination que l'on suit; *art*, le talent qu'on cultive.

Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail: la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe: l'*art* fait l'artisan, l'artiste, l'homme habile.

Le *métier* demande un travail de la main; la *profession*, un travail quelconque; l'*art*, un travail de l'esprit, sans exclure comme sans exiger le travail de la main.

Ainsi vous dites le *métier* de boulanger, le *métier* de chaudronnier, le *métier* de maçon. Mais on dit la *profession* de commerçant, d'avocat, de médecin, et non pas le *métier*; car ces gens-là ne travaillent pas de la main. Enfin, on dit également l'*art* de la serrurerie ou de l'horlogerie, de la peinture ou de la sculpture, de la rhétorique ou de la poësie, pour désigner le génie des choses, sans égard à la manière de les exécuter.

* D'après cette idée et dans un sens restreint par l'usage ordinaire le *métier* est, à l'égard de la société, un service commun. A l'égard de celui qui le fait, c'est une *profession* vulgaire et ignoble; et il y a des *professions* nobles, honorables, distinguées, la Robe, l'Epée, l'Eglise. A l'égard du génie et de l'industrie propre de la

Digitized by Google

chose, c'est un *art* mécanique et subalterne; et il y a des *arts* libéraux, des *arts* savans, etc.

On fait un *métier* pour vivre, suivant le rapport de ce terme avec celui de besoin: aussi dit-on qu'un *métier* est bon ou lucratif, qu'un *métier* ne vaut plus rien, qu'il faut que chacun vive de son *métier*, qu'il n'est si petit *métier* qu'il ne nourrisse son maître, etc. Mais la *profession*, comme opposée au *métier*, fait abstraction de cette idée; et la naissance, les convenances, les circonstances, ou les goûts, en déterminent le choix: on se distingue, on s'illustre dans sa *profession*, comme on en vit, comme on s'y enrichit: l'*art*, opposé au *métier*, ne désigne par lui-même que des dispositions, des connoissances, une habileté distinguée: c'est une science pratique qui tend d'un côté à l'utilité, de l'autre à la gloire peut-être.

On appelle *métier*, *vil métier*, *métier mercenaire*, telle *profession* qu'on veut décrier et flétrir. Ainsi Athalie dit à Joas, *quittez ce vil métier*: Fléchier reproche à des prêtres de regarder leur vocation (ou *profession*), moins comme un *emploi* qui doit les sanctifier, que comme un *métier qui doit les nourrir*: Boileau dit que des auteurs font d'un *art* divin un *métier mercenaire*. Ainsi la *profession* et l'*art* sont avilis par le nom de *métiers*.

* Cependant le mot de *métier* est quelquefois relevé par son régime: ainsi on dit le *métier des armes*, le *métier de roi*. On dit également le *métier des armes*, la *profession des armes*, l'*art militaire*.

Le *métier des armes* désigne un usage habituel ou l'habitude acquise par l'exercice et l'ex-

Digitized by Google

périence. La *profession des armes* marque l'emploi auquel on s'est consacré. L'*art militaire* est la science pratique de la guerre, ou le recueil méthodique des préceptes et des règles à suivre dans l'exécution.

Dans ces cas-là, le mot *métier* n'est point ennobli, comme on le croit, par la métaphore qui le détourne de son sens naturel: il est au contraire ramené à sa signification générale et primitive de *service*, *office*, *ministère*. Ainsi on dit qu'un militaire est au *service*: la royauté elle-même est un vrai *service*.

* Suivant ce que nous venons de dire du *métier* des armes, ce mot se prend quelquefois par extension, pour tout ce qu'on fait d'habitude et ce qu'on doit savoir faire: ainsi on fait *métier* et marchandise d'une chose; qui fait tant de *métiers* n'en sait aucun; que chacun se mêle de son *métier*; la coquette fait *métier* de séduire, etc. La *profession* se prend pour la livrée que l'on porte ou l'affiche qu'on se donne: ainsi l'on dit faire *profession* d'être honnête homme, homme d'honneur, bon citoyen, brave, loyal, etc.: on est bel esprit, joueur, ivrogne de *profession*: les gens qui ne se sentent pas capables de soutenir un avis, prennent le parti d'être complaisans de *profession*. Enfin l'*art* se prend pour l'industrie, l'adresse, l'habileté en tout genre: ainsi on dit *l'art d'aimer*, *l'art de plaire*, *l'art du théâtre*, *l'art du courtisan*, etc. etc. etc.

Mignon, Mignard, Gentil, Joli.

Pour entendre facilement l'explication de ces termes, il faut avoir présentes à l'esprit les notions

Digitized by Google

de la *délicatesse*, de l'*agrément*, de la *grâce*, qui entrent dans la composition du *mignon*, du *mignard*, du *gentil* et du *joli*.

La *délicatesse* est composée d'une finesse, d'une pureté, d'une élégance, qui ne sont discernées que par le goût, et parfaitement senties que par un goût exquis. L'*agrément* est un trait fin et animé, qui se fait remarquer par une impression de plaisir. La *grâce* relève ce qu'il y a de plus *délicat* et de plus *agréable*, par ce qu'il y a de plus doux, de plus naturel, de plus propre à gagner le cœur. La *délicatesse* surprend, et on l'admire: l'*agrément* pique, et il nous plaît: la *grâce* embellit, et nous enchante. La *délicatesse* est l'excellence de la finesse; l'*agrément*, une beauté légère et riante; la *grâce*, l'expression la plus élégante, la plus vraie et la plus séduisante de la nature (1). J'espère que ces idées paroîtront assez justes, et qu'elles aideront à l'intelligence de ce que j'ai à dire.

Mignon, disent les dictionnaires, délicat,

(1) L'abbé Girard n'a pas prétendu nous faire connoître les *agrémens* et les *grâces*, en se bornant à nous dire que l'air et les manières rendent *gracieux*; l'esprit et l'humeur, *agréable*: que l'homme *gracieux* plaît; et que l'homme *agréable* amuse: que c'est plus par les manières que par l'air que les hommes sont *gracieux*, et les femmes plus par l'air que par les manières: que *gracieux* exprime proprement ce qui flatte les sens ou l'amour-propre; et *agréable*, quelque chose qui convient au goût et à l'esprit: que les *grâces* naissent d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté: et les *agrémens*, d'un assemblage de traits fins que l'humeur et l'esprit animent; que le corps est plus susceptible de *grâces* et l'esprit d'*agrémens*. Fausses ou réelles, ces oppositions ne nous apprennent point ce que c'est que la *grâce*, ce que c'est que l'*agrément*.

Digitized by Google

joli, *gentil*. Ce mot est formé de la racine *mig*, *mil*, *min*, petit, fin, en celte, en grec, en irlandois, etc. La *petitesse* est donc l'idée primitive du mot; mais dans le petit, la finesse a quelque chose de délicat; et si l'objet plaît, sa délicatesse est parée d'agrémens. Aussi *mignon* est-il un terme de tendresse et de flatterie; et l'on appelle *mignons*, des favoris; ce qui a répandu sur ce terme quelque chose d'odieux, fort propre à le faire négliger: tant le sort des mots dépend des mœurs! Ce n'est plus qu'en souriant ou par dérision qu'on dit à un homme qu'il est un *joli mignon*. Nous disons un *visage mignon*, une *bouche mignonne*, et nous donnons cette épithète à de petits meubles, à des bijoux; et autres petits ouvrages de l'art travaillés fort délicatement. On ne dira plus qu'en riant, qu'un ouvrage d'esprit est *mignon*, pour en exprimer la grande finesse, comme on le faisoit autrefois, au rapport de Bouhours; et on est étonné de trouver dans des dictionnaires nouvellement corrigés, un *sonnet mignon*.

Mignard, nous dit-on encore, doux, gracieux, délicat: il a la même origine que *mignon*. C'est un de ces mots, disoit Bouhours, dont notre langue s'est presque défaite, depuis qu'elle est devenue raisonnable; peut-être parce qu'il lui a paru trop mou et qu'il sent un peu le diminutif. Quant à la mollesse du mot, ce n'est point une raison pour qu'on le rejette; c'en étoit une, pour les poëtes de la cour des derniers Valois, de l'employer sans cesse dans les vers qui demandoient un caractère tendre et délicat. Quant à l'air de diminutif qu'on lui suppose, cette idée est absolument contraire à la valeur de la terminaison *ard* qui est augmentative, puisqu'elle exprime l'ardeur, la hauteur, la force. Ainsi le

Digitized by Google

substantif *mignardise* marque beaucoup de douceur et de mollesse; il exprime aussi des caresses et des flatteries insinuantes. On a dit la *mignardise* des grâces: d'Ablancourt loue Lucien de la *mignardise* et de l'agrément qu'il a toujours avec une humeur gaie et enjouée: Rollin dit que la vraie éloquence ne dédaigne pas ce qu'on appelle gentillesses et *mignardises*. Aussi les idées de douceur, de mollesse, de tendresse, d'insinuation, les idées *gracieuses*, sont-elles capitales dans le mot *mignard*, qui se distingue par-là du *mignon*. C'est comme augmentatif et à raison de l'abus, que nous avons, en quelque sorte, condamné *mignard* à ne plus guère exprimer que l'affectation, l'afféterie, la fadeur, l'excès, les manières de l'*enfant gâté*, d'un *mignot* ou de quelqu'un qui veut être *mignoté*. Le peuple et sur-tout les nourrices appellent leurs enfans *mignards* dans le sens propre et favorable du terme, que nous devons considérer ici, en prévenant nos lecteurs que, pris dans un mauvais sens, il désigne l'affectation et l'abus des qualités qui forment son caractère primitif.

L'usage de *mignon* a été fort restreint; nous gâtons celui de *mignard*; nos pères ont désennobli celui de *gentil*. De *gen* qui marque la naissance, est venu *gentil*, lat. *gentilis*, qui a de la naissance, de la noblesse; d'où *gentil-homme*. Un air *gentil*, une *gentille* action, une *gentille* entreprise, étoient jadis un air *grand*, une action *généreuse*, une entreprise *noble*. Le temps vint où l'on trouva tout *gentil*, le printemps, le rossignol, un vers, un minois, une plaisanterie, etc. *Gentil* cessa donc d'être noble: il devint agréable, plaisant, gracieux, sémillant. *Gentil*, disent les dictionnaires, agréable, *mignon*, gracieux,

Digitized by Google

joli et même *beau*; ce qui d'abord semble ne pas s'accorder. Le *gentil* a une tournure agréable, des grâces dans ses façons et ses manières, mais sur-tout cette *vivacité* naturelle que les Anciens avoient mise au nombre des grâces avec le *brillant* et la *douceur*: il se passe même de traits; et il s'accorde si peu avec la grandeur et l'excellence, qu'on dit d'une chose de ce genre qu'*elle passe le gentil*. L'épithète de *gentil* ne loue qu'avec modération, comme quand on dit un *enfant gentil*, un *gentil cavalier*, un *gentil esprit*.

Enfin *joli* a fait la plus grande fortune aux dépens de *gentil* et de ses autres synonymes, sans avoir par lui-même et dans sa signification naturelle, un titre particulier pour mériter cette préférence. Il se met à tout, disoit Bouhours, et les femmes l'ont toujours à la bouche; elles ne trouvent rien qui ne soit pour elles ou *enchanté* ou *joli*. On disoit particulièrement de *jolies choses*. Il y a de *jolies choses* que l'esprit ne cherche point, et que l'esprit trouve toutes achevées en lui-même, dit l'illustre auteur des réflexions morales. Et alors le sens factice de ce mot étoit si peu déterminé ou si peu connu, qu'on avoit dit en effet que le Corneille étoit *joli* quelquefois, et M. de Turenne un *joli homme*. Aussi, dans sa nouvelle acception, ne conservoit-il aucun trait sensible de son origine. *Joli* signifie gai, enjoué, content. On lit dans une des Cent Nouvelles nouvelles: *J'ai là, dieu merci, de biens et de richesses assez, dont vous serez dame et maîtresse, et vous ferai bien jolie.* *Io* marque la *joie*: *joc*, *juc*, *jov* en latin signifient jeu, agréable, *jovial*; et Ménage remarque qu'on a dit autrefois *jouli*. On dit en languedocien *pouli*; ce qui, selon la valeur de la racine *pol*, dési-

Digitized by Google

gneroit un avantage particulier, une raison de préférence. En allemand, *jollen*, être gai, joyeux; et en anglais, *jolly*, gai, agréable, enjoué. Ainsi le sentiment que le mot *joli* désigneroit dans la personne, sa nouvelle signification, le transporte en quelque sorte à ceux qui la considèrent, en la désignant par l'impression que ses agrémens ou ses grâces font sur nous. Les idées qui rapprochent le plus ce mot de son origine, sont celles d'agréable, de riant et de gracieux; et en effet elles lui conviennent parfaitement. S'il est difficile de définir le *joli*, parce que l'on est *joli* de mille manières différentes, il faut du moins retrouver ces caractères dans les différentes manières de l'être. En général, le *joli* est dans le petit ce que le *beau* est dans le grand; et il en arrive plutôt qu'on admire l'un et qu'on aime l'autre. (1) Com-

(1) Je ne prétends pas dire que le même objet ne puisse être *joli* et *beau* tout-à-la-fois, *beau* par la régularité et la perfection des parties et des traits qui doivent être grands, *joli* par l'agrément et la grâce des traits qui doivent être fins. A plus forte raison, je n'ai garde de refuser les grâces à la *beauté* pour les donner en apanage particulier au *joli*. La *grâce* est proprement dans l'air et les manières; la *beauté*, dans les traits et les formes: la *grâce* est elle-même un genre de *beauté* douce et riante. Or, cet air, ces manières, cette *beauté* doivent naturellement s'accorder avec ces traits et ces formes, loin de s'en éloigner. M. Watelet prouve même très-bien que rien n'est plus près de la *grâce* que la *beauté*. « On a peut-être aussi grand tort de séparer, comme on fait aujourd'hui, l'idée de la *beauté* de celle des *grâces*, que de trop distinguer dans les lettres un bon ouvrage, d'un ouvrage de goût. Peut-il y avoir un goût véritable qui n'exige pas la plus juste combinaison de l'esprit et de la raison? Peut-il y avoir aussi de véritable *grâce* qui n'ait pour principe la perfection des corps, relative aux usages auxquels ils sont destinés. »

Digitized by Google

me il y a tant de choses *jolies* dans ce monde, de *jolis* enfans, de *jolies* femmes, de *jolis* esprits, de *jolis* garçons, de *jolis* chiens, de *jolis* vers, de *jolies* pièces, de *jolis* sujets, de *jolis* bijoux, de *jolis* habits, de *jolies* maisons, de *jolies* campagnes, de *jolies* expériences, etc. etc. Je ne prétends point que toutes mes idees s'accordent avec les applications très-diversifiées du mot. Je considère le *joli*, ainsi que le *gentil*, le *mignard* et le *mignon*, dans les personnes. A l'égard des autres objets, il n'y a qu'à conserver l'analogie.

Résumons. Une élégante régularité dans de petits formes, la délicatesse des traits, les agrémens propre de la petitesse, constituent le *mignon*. La délicatesse et la douceur dans les traits animés, l'air et les manières gracieuses, une expression tendre, distinguent le *mignard*. Un assortiment de traits fins, qui sied ou ne messied pas; cette vivacité franche, qui par ses façons donne de l'agrément et semble donner de l'esprit à tout; cette facilité naturelle de manières, qui a toujours de la grâce et fait disparoître les défauts, caractérisent le *gentil*. L'élégance et la finesse des traits du *mignon*, la douceur tendre du *mignard* ou la vivacité riante du *gentil*, l'air de la grâce ou d'un ensemble formé pour les grâces, brillent dans le *joli*.

Le *mignon* est la miniature du grand; le *mignard* est une sorte de naïveté touchante; le *gentil* est au corps ce que l'esprit est à la raison; le *joli* est le rival du beau.

On est plutôt *mignon* et *joli* par les traits et les formes; on est plutôt *mignard* et *gentil* par l'air et les manières. On est *joli* sans être absolument *mignon*: on sera *gentil* sans être *joli*: on est

Digitized by Google

mignard sans être *gentil*: je veux dire qu'on peut avoir une de ces qualités sans l'autre. On est *mignon* par sa petitesse même; et il ne faut que des traits fins et gracieux pour être *joli*. On est *joli* par ces traits; mais sans ces traits, avec l'agrément des façons, on est *gentil*. Enfin la vivacité pure du *gentil* ne ressemble point à la douceur caressante du *mignard*.

Le *mignon* plaît, et il plaît par sa petitesse même. Le *mignard* montre l'intention de plaire; et il plaît, s'il est naturel, par quelque chose d'affectueux et de flatteur. Le *gentil* n'a pas besoin de songer à plaire; il plaît par des moyens qui semblent être les saillies de la bonne humeur ou d'un esprit agréable. Le *joli* plaît parce qu'il est précisément fait pour plaire; il plaît par les charmes de la finesse, de l'agrément et de la grâce.

Auprès du *mignon*, les objets du même genre paroissent matériels et lourds. A côté d'une femme *mignarde*, les autres paroissent dures et sèches. A côté d'un enfant *gentil*, les autres paroissent sots ou maussades. Au milieu de plusieurs personnes *jolies*, on paroît laid, si on n'est beau.

Les femmes s'étouffent pour paroître *mignonnes*. Elles s'affadissent, quand elles veulent faire les *mignardes*. Si elles veulent faire les *gentilles*, elles grimacent. Lorsqu'elles se croient *jolies* et qu'elles veulent le paroître, elles *enlaidissent*.

S'il y a une certaine mesure de grandeur donnée, il sied mal d'être *mignon*: une jolie petite tête sur de grosses et larges épaules, est difforme. S'il faut avoir des traits mâles et un caractère de force, il est bien ridicule d'être *mignard*: un *homme mignard* est une sotte femme.

S'il

Digitized by Google

S'il est de la bienséance d'être grave et posé, il faut avoir peur d'être *gentil*: un magistrat *gentil* est un plaisant personnage. Si une chose est faite pour être belle, il est bien misérable de la faire *jolie*: ce peuple qui trouve tout *joli*, et qui ne veut que du *joli*, est un *joli* peuple!

Dans cette dernière phrase, *joli* est dit ironiquement; et l'ironie s'accommode aussi des autres termes, qu'elle dénature de même. Je n'entreprendrai pas d'expliquer les variations auxquelles se prêtent ces mots dans leurs différentes applications à tel ou tel genre de choses. Il faut finir.

Minutie, *Babiole*, *Bagatelle*, *Gentillesse*, *Vétille*, *Misère*.

Ces mots désignent des choses petites, de peu de valeur ou de conséquence. Ce n'est pas sans regret que j'associe *gentillesse*, terme d'éloge décidé, avec les autres termes qui n'ont point ce caractère ou qui en ont un tout opposé. Cependant une *gentillesse* n'est qu'une jolie *bagatelle*; et je crois qu'en prévenant mes lecteurs sur le tort que j'ai l'air de leur faire, j'obtiendrai d'eux la permission de réunir des mots qui, quoique sensiblement différens, tiennent à une idée commune, pour éviter l'inconvénient de multiplier les articles, et de me répéter ennuyeusement.

Minutie ne vient pas de *mineur*, comme on l'a cru: il est immédiatement tiré de *menu*, lat. *minutus*; d'où *minutia*, extrême petitesse; petitesse contemptible, comme disent les interprètes. Par cette raison d'étymologie, j'écris *minu-t-ie* avec un *t* plutôt qu'avec un *c*. J'ai dit que *min* signifie

Digitized by Google

petit: *menu*, ce qui est fort petit, qui a *moins*, qui est moindre. Nous en avons fait aussi *mince*, qui a peu d'épaisseur, tandis que *menu* veut dire proprement qui a peu de volume. Je ne dis pas qui a peu de *grosseur*; car c'est le mot *fin* qui est opposé à *gros*, comme à *grossier*. Le *délié* est *fin*, mais sur-tout flexible et souple avec une certaine longueur. Ces idées diffèrent peu de celles de l'abbé Girard sur les mêmes termes. *Minutie* désigne donc la qualité de fort peu de chose, de chose de peu de conséquence, de ce *qui n'est pas essentiel, qui ne fait rien au gros de l'affaire*, ou de la chose, comme dit Bouhours. Saint-Evremont disoit: Ce mot a enfin franchi les bornes de la langue latine: il ne paroissoit d'abord qu'en lettres italiques dans nos livres imprimés, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faisoit; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la française. Le cardinal de Retz s'en servoit volontiers.

De *ba*, *bab*, qui expriment les idées relatives à l'enfance, vient *babiole*, hochet, joujou d'enfant, ce qui n'est pas digne d'un homme fait, chose de *bibus*. On a dit dans la basse latinité, *baubella*, petit joujou: en italien, *bambella*, poupée, etc.

Le celte *bach* signifie petit. On en fit *bague*, qui signifioit en vieux français une chose de peu de valeur. Les Italiens donnèrent le nom de *bagattino* à une petite monnoie qui ne vaut qu'un denier. Leur mot *bagatella*, comme notre mot *bagatelle*, désigne une chose qui n'a point de valeur ou qui n'a que fort peu de prix.

De *gentil*, expliqué dans l'article précédent, s'est formé *gentillesse*, qui désigne, dans ses différentes applications, des agrémens légers, des

Digitized by Google

traits fins, des ornemens délicats, de jolies choses, et spécialement de petits ouvrages délicatement travaillés et curieux par la façon. On achette des *gentillesses* à la foire.

Vétille paroit être le latin *vetilia*, petits brins, brins d'osier avec lesquels on lie la vigne. Nous donnons ce nom à des instrumens ou à des objets fort petits, et qui servent à arrêter, à retenir. Ainsi ce mot tient à la racine *vet*, qui signifie empêcher, défendre, arrêter. Les *vétilles* sont de petites choses qui gênent, embarrassent, arrêtent.

Je ne sais pourquoi les vocabulistes négligent de remarquer l'acception de *misère*, pris pour une bagatelle, un rien, une chose méprisable, qui ne doit faire aucune sensation. La racine, *me*, *mi*, exprime le mépris comme le défaut. On dit sans cesse qu'une chose n'est qu'une *misère*, qu'il ne faut faire aucune attention à de petites *misères*, qu'une chose qui n'en vaut pas la peine est une *misère*.

Ainsi *minutie* désigne proprement la petitesse, le peu de conséquence d'une chose qu'on néglige, qu'on laisse de côté: *babiole*, la puérilité, le peu d'intérêt d'une chose qui ne peut occuper, qui ne convient qu'à des enfans: *bagatelle*, le peu de valeur, la frivolité d'une chose qu'on ne peut estimer, dont on ne sauroit faire cas: *gentillesse*, la légéreté, le peu de solidité d'une chose qui n'a que le mérite de l'agrément: *vétille*, la futilité, le peu de force d'une chose dont on ne doit pas s'embarrasser, à laquelle il ne faut pas s'arrêter: *misère*, la pauvreté, la nullité d'une chose qu'on compte pour rien, qui ne doit pas affecter, qu'on méprise.

Les petits esprits s'occupent très-sérieusement de *minuties:* eh! de quoi s'occuperoient-ils? Les

Digitized by Google

meilleurs esprits s'amusent quelquefois à des *babioles*: chacun a, chaque jour, ses momens d'enfance. La frivolité de l'esprit et des mœurs donne un grand prix aux *bagatelles*: nous estimons les choses selon les rapports qu'elles ont avec nous. Un goût léger et délicat nous attache à toutes sortes de *gentillesses*: on aime bien mieux l'esprit que la raison. Les gens d'une humeur difficultueuse et d'un esprit borné, sont forts en *vétilles*; s'ils voient un fétu dans l'œil, ils ne voient plus l'œil. Une sensibilité ou une susceptibilité extrême s'affecte des plus petites *misères*: pour peu que vous touchiez les gens de cette sorte, c'est comme si vous les touchiez à la chair vive.

Où en sont les affaires, si le Préteur se mêle de toutes les *minuties*? Où en est notre âge, si l'on se ruine de tous côtés en *babioles*? Où en sont les hommes, si les femmes ne sont plus que de jolies *bagatelles*? Où en sont les mœurs, si toutes les méchancetés passent sous le nom de *gentillesses*? Où en est la raison, s'il n'est plus permis de parler que de *vétilles*? Où en sommes-nous, si les *misères* sont traitées comme de grandes affaires, et les grandes affaires comme des *misères*?

Le suffisant qui ne fait rien, traite de *minutie* ce que les autres font. Il vaut mieux s'amuser avec des *babioles*, que de s'ennuyer ou de faire tant de choses qu'on fait gravement dans le monde. La plupart des choses que nous faisons avec le plus d'intérêt et d'ardeur, ne sont que des *bagatelles* quand elles sont faites. Il est souvent moins embarrassant de répondre à de fortes difficultés, qu'à des *vétilles* qui déroutent. Des amis

Digitized by Google

qui se brouillent pour des *misères*, n'étoient point amis.

Ménagez ces esprits que la nature a spécialement chargés de *minuties*; car la vie est si minutieuse dans ses détails, que leurs soins vous en épargnent une bonne partie; et sans les petits, il n'y auroit point de grands. Ne riez pas de ceux qui pourroient nuire, et qui ne s'occupent que de *babioles*: il y a des hommes qu'il faudroit remercier d'être inutiles. Ne croyez pas que ceux qui ne songent qu'à des *bagatelles*, ne font tous que remplir leur petite vocation: si chacun pouvoit se mettre à sa place, combien de ces gens-là qui deviendroient de grands hommes? Ne vous engouez pas de toutes les *gentillesses* de ce peuple: car à la fin, il ne pourra ni sentir profondément, ni penser fortement, ni vouloir courageusement, ni agir noblement. Ne vous arrêtez pas à ces *vétilles* qu'on vous oppose pour vous détourner de vos grands desseins; une fois que les grandes difficultés sont levées, votre réponse à toutes les autres est d'exécuter et de réussir. Concevez-vous comment il y a des riches qui songent à peine une fois en passant, et par accident, que ce qui n'est pour eux qu'une *misère*, seroit souvent le salut et la richesse de plusieurs familles? Mais consolons-nous; il y a des riches dont le plus grand luxe (si je puis ainsi parler), est en charités; et rendons à notre siècle la justice qu'il n'y en eut peut-être jamais d'aussi sage dans la distribution de ses charités.

* *Minutie* se dit particulièrement des petites actions, des petites occupations, des petits détails, des petits soins, des petits accessoires, de ce qui,

Digitized by Google

dans les affaires, dans les ouvrages, ne tire pas à conséquence. *Babiole* se dit proprement des ouvrages mêmes ou des choses qui ressemblent à des hochets, à des joujoux. *Bagatelle* se dit aussi des ouvrages mêmes, des objets, des présens, etc. de peu de valeur; mais il exprime également le peu de valeur de ce qu'on fait, de ce qu'on dit. *Gentillesse* s'applique de même à l'objet et à l'action. *Vétille* sert particulièrement à indiquer les petites difficultés, les petits obstacles, les petites chicanes, etc. qu'on rencontre ou qu'on éprouve dans ses entreprises, dans ses raisonnemens, etc. *Misère* désigne bien le peu de qualité des choses méprisables ou qui ne sont pas dignes d'attention.

Mirer, *Viser*.

Mir signifie ce qui excite l'attention, la surprise, l'*admiration*: *mirer*, regarder, considérer attentivement. *Vis* signifie visage, face, vue: *viser*, tendre, diriger la vue vers un point. *Mirer* n'exprime que l'action de considérer; *viser* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet, et on *vise* à un but, comme dit Malherbe dans sa traduction des *Bienfaits* de Sénèque. *Mirer* ne se dit guère qu'au propre; et *viser* s'emploie souvent au figuré, pour désigner les *vues* que l'on a, l'objet qu'on a en *vue*.

Un canonnier *mire* une tour et *vise* à l'abattre. Vous *mirez* une étoffe à contre-jour pour en découvrir les tares: vous *visez* au blanc pour y adresser votre coup.

Une fille se *mire* et tâche de s'admirer dans

Digitized by Google

une glace. L'homme expérimenté *vise* plus haut pour atteindre plus bas.

Le distrait semble *mirer* un objet qu'il ne regarde même pas. L'hypocrite, comme le louche, regarde d'un côté, pendant qu'il *vise* de l'autre.

On voit bien ce que le courtisan *mire*, mais on ne voit pas où il *vise*.

La vie d'un grand nombre d'hommes se passe à *mirer* un objet et un autre sans *viser* à rien.

On *mire* beaucoup d'objets, et puis on n'en poursuit aucun. On *vise* où l'on veut, et on arrive où l'on peut.

Si vous *mirez* la physionomie, elle vous échappe; il y a des choses qu'on ne voit qu'au premier coup-d'œil. Serviteur très-humble au bel-esprit, dit Molière, je n'y *vise* pas; il y a des choses qu'on est sûr de ne pas attrapper quand on y *vise*.

Que vous importe que cet homme-là *mire*? Dès que sa position et sa passion dominante vous sont connues, vous savez où il *vise*.

Le paon, dit-on, se *mire* dans sa queue: et où est l'homme qui souvent ose, si je puis ainsi parler, s'envisager soi-même? Entre ceux qui attrapent sans *viser*, et ceux qui *visent* sans attraper; quelle différence de nombre!

Nous avons beau *mirer* les objets, nous y sommes toujours trompés plus ou moins. Nous avons beau *viser* droit à un but; les voies qui y mènent, n'y mènent pas toujours.

Mirez bien, *visez* bien, attrape qui peut.

Mobilier, *Mobiliaire*.

Termes de droit et d'économie. Ces mots ne sont pas seulement distingués par la manière de

Digitized by Google

les écrire, puisqu'on ne dit pas *mobiliair*, comme on dit *mobilier*; et qu'on prononce *mo-bi-li-aire*, *li* formant seul une syllabe, au lieu que *lier* dans *mo-bi-lier* et *mo-bi-lièr-e*, n'en forme qu'une seule.

Nous disons également chose, succession, avance, richesse, *mobilière* ou *mobiliaire*. La terminaison latine des adjectifs *aris*, se rend également en français par *ier* et par *aire*: ainsi de *singularis* et de *particularis*, nous avons fait *singulier* et *particulier*; et d'*exemplaris* et *salutaris*, *exemplaire* et *salutaire*. Mais la terminaison latine *arius* fait *aire* en françois, plutôt qu'*ier*: ainsi *necessarius*, *contrarius*, *precarius*, etc. nous ont donné *nécessaire*, *contraire*, *précaire*, etc. *Mobiliaire* a cette dernière terminaison et ses rapports; *mobilier* a la première, ainsi que sa valeur déterminée. Or *arius* indique en général, avec un sens plus étendu, un rapport plus vague avec le mot radical, que la modification *aris*. *Particularis* signifie ce qui est à part, et *salutaris* ce qui sauve: mais *precarius* signifie ce qui existe comme par grâce, ce qui ne semble se soutenir qu'à force de *prières*; *necessarius*, ce qui impose une nécessité, ou ce qui est imposé par la nécessité. Il en est de même des mots suivans, dont la terminaison a la même origine: *secondaire* signifie seulement ce qui est au-dessous, en sous ordre; *somptuaire*, ce qui est relatif aux dépenses; *mortuaire*, ce qui a quelque rapport aux morts, comme dans le *drap mortuaire*, un *extrait mortuaire*, etc.; *agraire* signifie, non quelque chose des champs, mais quelque chose de relatif aux champs, comme la loi du partage des terres,

Mobile, ce qui se *meut*, ce qui se meut aisé-

Digitized by Google

ment: *meuble*, chose *mobile* ou transportable, employée au service d'une maison: *mobilier*, qui est *meuble*, qui fait meuble: *mobiliaire*, qui a rapport aux *meubles*, au *mobilier* (pris substantivement), ou qui est regardé comme meuble, lors même que ce n'est pas un meuble proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la chose; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la chose.

Les lits, les tables, les chaises, sont proprement des effets *mobiliers*; ils sont la chose même, des meubles: l'argent, les obligations, les récoltes coupées, sont proprement *mobiliaires*; ils ne sont pas meubles, mais on les assimile aux meubles. Le don des meubles meublans est rigoureusement *mobilier*, tandis qu'un don en argent n'est vraiment que *mobiliaire*. Les avances *mobilières* de la culture consistent dans les instrumens et les meubles de l'atelier rustique: ses avances *mobiliaires* consistent dans toutes les choses mobiles, les provisions, comme les instrumens nécessaires au cultivateur. La richesse *mobilière* est en meubles: la richesse *mobiliaire* est en effets de tout genre ou meubles, ou assimilés aux meubles et rangés dans cette classe. *Mobiliaire* a donc par lui-même une plus grande étendue de sens que *mobilier*, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité.

Cette distinction n'est pas inutile, puisque la différence existe en effet dans les choses; mais elle ne se borne pas à ce service particulier. Ainsi, par exemple, quand nous voudrons dire que quelqu'un a fait des dispositions relativement à ses meubles, nous dirons des *dispositions mobiliaires*, et tout le monde nous entendra; mais des disposi-

Digitized by Google

tions *mobilières* sembleroient être des arrangemens de meubles.

La jurisprudence relative aux meubles, ou plutôt au mobilier, s'appellera *mobiliaire*, comme les lois relatives aux dépenses s'appellent *somptuaires*, comme la loi romaine relative au partage des terres s'appeloit *agraire*. *Jurisprudence mobilière* seroit une expression aussi louche et aussi désagréable que l'est *jurisprudence criminelle*. *Mobilier* signifie proprement ce qui est meuble, comme *criminel* ce qui est crime: or la jurisprudence n'est ni crime ni meuble; et il faut de la réflexion et de l'habitude pour que l'esprit s'accommode de ces manières de parler: nulle difficulté au contraire, si l'on dit *jurisprudence mobiliaire*, si l'on disoit *jurisprudence criminaire*; car ces adjectifs expriment proprement ce qui est relatif au mobilier, aux crimes.

Le grand Monde, le beau Monde.

Le mot *monde* se prend ici pour les gens polis. Cette acception paroît être fondée sur ce que le mot lat. *mundus* a la signification de net, propre, brillant, agréable (1). Les gens qui hantent la cour, dit-on dans un dictionnaire estimé, sont appelés les gens *du monde*, le *beau monde*, le

(1) *Mon* exprime la hauteur, la grandeur, le volume; idée bien convenable au monde. Mais les Grecs et les Latins semblent plutôt avoir considéré le *monde* du côté de l'élégance, de la beauté, de la perfection, dans le sens de l'adjectif *mundus*, propre, élégant, ajusté, paré. Les Grecs, dit Pline 11, 4, l'ont appelé d'un nom qui signifie *ornement* (κοσμον) et nous, d'un nom qui signifie *élégance parfaite* (*mundum*).

Digitized by Google

monde poli. Ce seroit en vérité bien restreindre le *monde*, le *monde poli*, que de le réduire aux gens de la cour. Le *grand monde*, ajoute-t-on, ce sont les *gens de qualité*. C'est en vérité trop étendre le *grand monde* que de lui faire embrasser tous les *gens de qualité*, et sur-tout ce nombre prodigieux de *gens de qualité*, qui n'étoient hier que des gens de condition. Enfin les mêmes vocabulistes disent qu'on appelle *beau monde* les gens polis, qui ont de l'esprit, de la politesse, qu'on appelle aussi le *grand monde*. On croiroit encore qu'ils veulent dire qu'il n'y a de polis et de spirituels que les gens de qualité.

Il auroit mieux valu copier l'Académie. On appelle, a-t-elle dit, le *grand monde*, la cour et les gens de *haute* qualité; et l'on dit le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. Ces notions sont justes. C'est la naissance et le rang qui font la grandeur, et par conséquent le *grand monde*: c'est une politesse aisée tout-à-la-fois et noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manières, c'est là ce qui fait le *beau monde*; car c'est la perfection et l'éclat qui constituent la beauté.

Le *grand monde* est la première classe de la société: le *beau monde* est l'élite du *monde poli*. Les gens du *grand monde* font une grande figure dans le *beau monde*.

Le *grand monde* est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas en être froissé ou foulé. Le *beau monde* est un beau cercle qu'il faut voir quelquefois pour se polir et s'*urbaniser*.

Les femmes jouent un assez grand rôle dans

Digitized by Google

le *grand monde*, et le plus beau rôle dans le *beau monde*.

Les gens de lettres paroissent ordinairement déplacés dans le *grand monde*; qu'est-ce qu'ils font là? Mais ils ne doivent point paroître étrangers dans le *beau monde*, s'il y faut de l'esprit, du goût, et l'art de parler.

Les airs du *grand monde* ne sont pas l'air du *beau monde*. Ne vous laissez pas imposer par les airs du *grand monde*, ou séduire par l'air du *beau monde*.

Il y a les mœurs du *grand monde* et les formes du *beau monde*. Le *grand monde* fait une société dangereuse; et le *beau monde*, une compagnie agréable: je ne dis pas la *bonne compagnie*.

Le *grand monde* a cela de propre, qu'il dégoûte de tout autre et de lui-même. Le *beau monde* a cela de particulier, qu'il donne presque tout aux formes et rien au fond; moins aux formes et beaucoup plus au fond, ce seroit la *bonne compagnie*.

Montueux, *Montagneux*.

Il y a des pays *montueux* et des pays *montagneux*. Les *monts* font les pays *montueux*; et les *montagnes*, les pays *montagneux*.

L'Académie, Bouhours, et M. Beauzée surtout, ont fort bien observé que le *mont* désigne une masse détachée ou réellement ou idéalement de toute autre, et que ce mot ne se dit guère en prose qu'avec un nom propre, le *mont Sinaï*, le *mont Parnasse*, le *mont Atlas*, le *mont Gibel*, le *mont Cenis*, les *monts Pyrénées*, etc.: au

Digitized by Google

lieu que le mot de *montagne* ne forme qu'une appellation vague désignant seulement l'espèce de corps ou de masse, sans aucune distinction individuelle; aussi faut-il qu'il soit suivi de la préposition *de* pour être appliqué à des objets individuels, et l'on dit les *montagnes* des Alpes, les *montagnes* de Suisse, etc.

Mais aurions-nous fait un nouveau mot exprès, et uniquement pour remplir ce dernier office, que le mot simple remplit si naturellement dans la langue latine? L'usage ne suppose-t-il pas manifestement entre eux quelque différence physique, marquée par une modification particulière dans le mot composé? La *montagne* ne réveille-t-elle pas toujours dans notre esprit l'idée d'une masse plus forte, plus grosse, plus large, plus vaste, en général plus grande que le *mont*? Je ne crois pas que la *montagne* soit précisement plus haute et plus escarpée que le *mont*, comme M. de Gébelin semble le penser: je crois seulement que c'est une masse beaucoup plus considérable que le *mont*, ou plutôt que c'est un *mont* très-gros, très-large, très-étendu, d'un très-grand volume. Le *mont* est opposé au *val* ou vallon; on court par *monts* et par *vaux*: la *montagne* est proprement opposée à la plaine; on mène paître un troupeau de la plaine sur la *montagne*. Si une province est divisée en deux parties, l'une fort élevée à l'égard de l'autre, la partie élevée s'appelle la *montagne*, et l'autre la *plaine*. On bâtira des villes sur des *montagnes* plutôt que sur des *monts*. Vous direz un *mont* et une *montagne* d'or, pour désigner un grand amas. La *montagne* a toujours quelque chose de grand et d'extraordinaire: le *mont* varie et s'abaisse même par degrés, jusqu'à devenir un *monticule*.

Digitized by Google

Ainsi un pays fort inégal, tout coupé de terres, de collines, de *monticules*, de *monts*, est *montueux*. Un pays, tantôt très-élevé, tantôt très-bas, entrecoupé de *montagnes* et de plaines, hérissé d'un côté, uni de l'autre, est *montagneux*, comme on l'a justement soupçonné dans le dictionnaire de Trévoux.

Ces mots viennent du celte *mon*, élévation, qui tient à *man*, grand. *Montagne* est comme *mons magnus*, *ingens*, grand *mont*.

Mur, *Muraille*.

La *muraille* est, dans la chose comme dans le mot, l'extension du *mur*. *Mur*, *mor*, en celte, signifie pierre, amas de pierres; et cette racine se retrouve dans plusieurs langues avec la même idée, ou quelque idée semblable. *Muraille* semble tenir au latin *murale*, ou plutôt à *muralia*, ce qui a rapport aux *murs*, ce qui est formé de *murs*, comme la *muraille* qui est une suite de *murs*. Notre terminaison *ail* ou *aille* sert à désigner la grandeur, l'amas, l'assemblage, la quantité.

Le *mur* est un ouvrage de maçonnerie: la *muraille* est une sorte d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions. On dit les *murs* d'un jardin, et les *murailles* d'une ville.

L'architecte, le maçon, distinguent différentes espèces de *murs*; ils considèrent sur-tout les qualités de leur construction. Le voyageur, le curieux s'arrêteront plutôt à l'espèce appelée *muraille*; ils en considéreront sur-tout la force, la grandeur ou la beauté, comme à l'égard des

Digitized by Google

murailles de Babylone, une des sept merveilles, ou des *murailles* d'Avignon, un des ouvrages les plus remarquables en ce genre.

Le propre du *mur* est d'arrêter, de retenir, de séparer, de partager, de fermer: l'idée du mot celte qui signifie pierre, est celle d'arrêter, de former une barrière, un frein, un lien, comme l'oriental *mor* (d'où *mora*, retardement, ainsi que *de meare*, etc.): et *mar*, *mor*, signifie borner, séparer, partager: ces idées analogues conviennent parfaitement à l'ouvrage appelé *mur*. L'idée particulière de la *muraille* est celle de couvrir, de défendre de fortifier, ou de servir de rempart, de boulevart: ce mot répond au latin *mœne*, *mœnia* (*murailles* d'une ville) dérivé de *munire*, munir, fortifier, remparer: ainsi le latin *ante murale* désigne une fortification avancée devant la *muraille*.

Les *murs* de nos anciens châteaux sont des *murailles* défensives qui, de siècle en siècle, ont résisté aux injures de l'ennemi et du temps. Les *murs* de nos maisons nouvelles sont des cloisons qui bouchent la vue, mais qui laissent passage à l'humidité, à la pluie, au chaud et au froid. Jugez des mœurs et des temps par les ouvrages.

Les *murs* domestiques nous séparent les uns des autres et nous bornent. A la Chine, en Egypte, en Angleterre, on construisit une grande *muraille* pour défendre le côté foible de l'empire contre les Barbares.

Pendant la guerre, les soldats romains n'alloient jamais se renfermer dans les *murailles* des villes: ils étoient toujours campés; mais ils bordoient leurs camps de *murs*, de fossés, de palissades.

Digitized by Google

La chronologie romaine date *ab urbe conditâ*, c'est-à-dire, de la construction des *murailles* de Rome: *urbs*, pour *orbs*, signifie enceinte, tour, et *condo*, construire, renfermer, mettre à couvert. Or, quelques brigands rassemblés au hasard, à peine auroient-ils pu élever de foibles *murs* pour former des chaumières, dans la première origine du peuple. Mais avec le temps, leur hameau devint une ville; et c'est à cette époque, c'est-à-dire, à l'époque où ils entourèrent Rome de *murailles* et de fortifications, que leur histoire commence.

L'art dit proprement *mur*, lorsqu'il s'agit de distinguer la matière de laquelle il est construit, *mur de pierre*, de *terre*, de *brique*, d'*airain* (au figuré); ou sa forme, *mur en décharge*, en *allée*, en *ailes;* ou sa destination, *mur de clôture*, de *refend*, de *séparation*, etc. Il n'en est pas de même de *muraille*, qui ne se présente guère que sous son idée distinctive de grandeur et de force.

Ainsi Fléchier dit, dans l'oraison funèbre de Turenne, en parlant de Machabée: *Cet homme que Dieu avoit mis autour d'Israël, comme un* mur d'airain, *où se brisèrent tant de fois toutes les forces de l'Asie*, etc. Bossuet, dans la profession de la Vallière, représente l'homme déchu de sa grandeur, comme un grand édifice dont le *comble s'est abattu* sur les *murailles*, et les *murailles sur le fondement*; de manière qu'on trouve dans ses ruines les traces de sa grandeur et la marque de l'architecte.

Les priviléges ou les droits particuliers qui favorisent les classes de citoyens aux dépens les unes des autres, sont autant de *murs de séparation* qui découpent et divisent la société en associations jalouses

Digitized by Google

jalouses et rivales : mais tout ce qui unit est vertu ; tout ce qui divise est vice. Les immunités et les prérogatives attachées aux *murailles* municipales, combattent les lois de la nature et de la société ; et l'ombre de ces *murailles* illustrées est funeste aux campagnes qui, flétries et desséchées, laissent enfin les villes elles-mêmes assises dans l'ombre de la mort. La politique citadine change le pain en pierre ; la politique rurale change les pierres en pains.

* J'ai dit que la terminaison *aille* sert à désigner la grandeur, la force, l'assemblage, la multitude, la collection, etc. Ainsi *bataille* signifie grand *combat*, combat général ; *futaille*, assemblage de *fûts*, etc. : *canaille*, *valetaille*, *gueusaille*, etc., annoncent une classe de gens : *volaille*, *grenaille*, etc. sont également des mots collectifs. Aussi cette terminaison prend-elle le pluriel sans singulier dans une multitude de mots, tels que *broussailles*, touffes de petits bois ; *entrailles*, parties intérieures du corps ; *semailles*, ensemencemens des terres d'un canton ; *victuailles*, amas ou provision de vivres, etc.

— Ce n'est que par des inductions que l'auteur cherche à nous fixer. L'usage, et peut-être le mot *muraille* lui-même, sont-ils plus propres à nous déterminer sur leur acception.

Muraille paroît être l'ellypse de *mur en aile*, c'est-à-dire, *mur* étendu.

Mur, dans l'usage ordinaire, n'est employé que pour désigner une portion, une partie du tout ; car lorsqu'il s'agit de désigner une enceinte, et qu'on se sert de *mur*, on y joint le mot clôture, pour en indiquer l'objet ou

Digitized by Google

l'effet. On dit *mur* en allée, *mur* de refend, *mur* en aile, et jamais *muraille* en aile, qui seroit une sorte de pléonasme.

On dit les *murs* d'une ville, mais au pluriel, comme si ce n'étoit que par leur multiplicité et leur continuité qu'on en forme une clôture.

Le *mur* n'est que la partie qui divise, la *muraille* est ce qui enceint et protège.

Mutation, *Changement*, *Révolution*.

Mutation est le mot latin *mutatio*: son primitif est *mut*, mouvement; c'est une nouvelle supposition d'objet. Son action est physique, et si quelquefois on s'en sert au figuré, c'est en lui conservant toute sa force d'origine. Nous avons dit d'une propriété qui changeoit de maître, qu'elle éprouvoit des *mutations*; que les états éprouvent de violentes secousses aux *mutations* de dynasties; que les changemens sont insuffisans, là où la *mutation* est nécessaire.

Ce mot présente l'idée d'échange, de remplacement d'un objet par un autre, d'un mouvement général et complet. Il diffère de *changement* en ce que ce dernier s'applique à toute espèce de résultat, soit dans le tout, soit à la partie. *Changement* est une expression vague, indéterminée, qui se modifie; au lieu que *mutation* est un terme absolu. L'usage en respectant sa force d'expression, l'a relégué dans le vocabulaire de la jurisprudence. Si quelquefois on s'en sert dans le style soutenu, l'Académie observe que ce n'est qu'au pluriel.

Digitized by Google

Le *changement* résulte d'une simple altération, d'une simple modification; les adjectifs en déterminent la force et l'étendue.

Les *mutations* sont l'effet de la lutte des principes opposés ou divers; les *changemens* multipliés les amènent, et les maux accrus par cette fluctuation rapide, qui ne laisse que peu ou point d'espace pour le bien, finissent par causer les *révolutions*, ces crises de la maladie du corps social qui l'épurent ou le gangrènent, le guérissent ou le dissolvent. Par les *changemens*, vous jugerez de l'insuffisance des vues et des moyens. Par les fréquentes *mutations*, vous jugerez de l'incertitude ou de l'absence des principes, et par le tout vous prédirez les *révolutions*.

Révolution, de *revolvere*, tourner autour, est au propre le mouvement périodique d'un astre, et son retour au point de départ. L'acception figurée qu'il prend ici, est absolument métaphorique: il peint la course rapide d'un astre, qui renverse et entraîne tout dans sa marche; car tel est aussi l'effet de nos *révolutions* politiques. Le philosophe y voit encore la marche constante et invariable de la nature qui crée, détruit, recompose tour-à-tour, et marque la durée des empires, comme celle de nos jours, entre l'enfance, la force et la caducité.

Les empires, en *révolution*, sont une liqueur en fermentation, qui se trouble et se décompose pour former un nouveau corps. Sa vapeur enivre et asphixie, et cette effervescence dure jusqu'au moment où la partie spiritueuse se dégageant, rejette ou précipite toutes les parties hétérogènes.

Digitized by Google

Le *changement* n'est qu'une altération ; la *mutation*, une succession d'objets, la *révolution* une décomposition totale.

Mutuel, *Réciproque*.

Le celte *me*, *mu*, désigne la mobilité, le mouvement, le changement: de-là le latin *mutare*, changer, échanger: d'où *mutuare*, prêter, donner en échange; et *mutuus*, *mutuel*, donné et reçu de part et d'autre. *Réciproque* est également un mot latin composé de *re*, qui marque la répétition, de *cip*, *cap*, qui signifie prendre; et de *proc*, *procar*, demander, exiger absolument, impérieusement: *réciproque* exprime donc l'idée de reprendre, de recevoir, de rendre ce qui est dû, exigé à raison de ce qui a été donné. Faute d'avoir eu recours à l'étymologie, on n'a pas même soupçonné la différence de ces termes: l'étymologie la démontre.

Le mot *mutuel* désigne l'échange; le mot *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre; et le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit, c'est-à-dire, la réaction.

L'échange est libre et volontaire: on *donne en échange*, et cette action est *mutuelle*. Le retour est dû ou exigé: on *paye de retour*, et cette action est *réciproque*.

Les choses du même genre, celles qui s'échangent l'une contre l'autre, qui s'accordent ensemble par leur conformité, sont *mutuelles*. Celles mêmes d'un genre opposé ou différent, mais qui sont corrélatives, qui mènent de l'une à l'autre, qui se contrebalancent ou se

Digitized by Google

compensent les unes les autres, sont *réciproques*.

L'affection est *mutuelle*, dès qu'on s'aime l'un l'autre: elle est *réciproque*, lorsqu'on se rend sentiment pour sentiment. Dans le premier cas, l'affection est pure et libre: dans le second, il se trouve une sorte de devoir et de reconnoissance.

Des services volontaires, désintéressés, rendus de part et d'autre, sont *mutuels*: des services imposés, mérités, acquittés de part et d'autre sont *réciproques*. Des amis se rendent l'un à l'autre des services *mutuels*: les maîtres et les domestiques s'acquittent les uns envers les autres par des services *réciproques*.

Nous nous donnons des secours *mutuels*: nous nous devons des secours *réciproques*.

Le don est *mutuel*, qu'on se fait l'un à l'autre: le don est *réciproque*, qu'on se rend l'un pour l'autre. Mais le don est sur-tout *mutuel*, quand il est le même ou du même genre de part et d'autre, cœur pour cœur, corps pour corps, biens pour biens: il n'est que *réciproque*, s'il s'agit d'objets différens cédés en compensation.

Ainsi un mari et une femme engagent *mutuellement* leur foi: mais aussi ils s'engagent *réciproquement* à des devoirs différens.

La sympathie et l'antipathie seront des sentimens *mutuels*: ce qu'on sent, est ce qu'on fait sentir. La bienfaisance du patron et la reconnoissance du client, sont des sentimens *réciproques*; ils ne sont pas les mêmes, mais ils se répondent l'un à l'autre.

Les mêmes droits de part et d'autre sont *mutuels*: des droits différens d'un côté et de l'au-

Digitized by Google

tre, sont *réciproques*. Les citoyens ont les mêmes droits à l'égard les uns des autres; ces droits sont *mutuels*: le prince et les sujets ont des droits différens et même opposés en apparence; ces droits sont *réciproques* et nullement *mutuels*.

Les droits et les devoirs sont *réciproques*, parce qu'ils naissent les uns des autres, ou qu'ils se supposent également par une corrélation nécessaire: mais ils ne sont pas *mutuels*; car ils forment deux choses différentes et de différente nature.

* *Mutuel* ne se dit guère qu'en matière de volonté, de sentiment, de société: *amitié mutuelle*, *obligation mutuelle*, *don mutuel*. *Réciproque* s'étend sur une foule de choses éloignées de cette idée: on dit des *termes réciproques*, des *verbes réciproques*, des *figures réciproques*, des *influences réciproques*, etc., pour exprimer particulièrement la réaction, la corrélation, le retour, la *réciprocation* ou l'action de rendre la pareille. Ainsi le verbe latin *reciproco* signifie refluer, remonter vers sa source, revenir: ainsi l'on dit dans quelques provinces *réciproquer*, pour dire répondre à des avances, riposter, rendre la pareille: ainsi deux termes qui reviennent au même, s'appellent *réciproques*: ainsi Cicéron nous dit que ces deux choses, ces deux propositions sont *réciproques*: *s'il y a une divination, il y a des Dieux*: *s'il y a des Dieux, il y a une divination*, etc.

* J'ai cherché fort inutilement sur quoi Vaugelas a pu se fonder, pour prétendre que *réciproque* ne se dit proprement que de deux,

Digitized by Google

et même qu'il ne se dit jamais de plusieurs; mais que *mutuel* ne se dit proprement que de plusieurs, et qu'il ne laisse pas de se dire aussi de deux seulement. Th. Corneille rapporte que l'Académie a trouvé cette distinction trop subtile, et qu'on dit indifféremment l'un et l'autre terme, en parlant de deux ou de plusieurs. En effet, cette distinction est purement idéale, sans raison et contre l'usage.

N.

Nabot, *Ragot*.

Ot est une terminaison commune à beaucoup de substantifs et d'adjectifs de notre langue. Quelquefois il représente le participe passif des latins, *devotus*, dévoué, *dévot*; *præpositus*, préposé, *prévôt*; *depositus*, déposé, *dépôt*, etc.: alors il exprime ce qu'est la chose, son état. Quelquefois il indique l'assemblage, la multitude, le volume, la capacité; *fagot*, amas de bâtons liés; *ballot*, amas de choses renfermées ensemble; *billot*, grosse pièce de bois; *magot*, amas d'argent caché; *tricot*, assemblage de mailles; *maillot*, vêtement qui enveloppe, etc.: peut-être notre ancien mot *ost* (armée) ne désignoit-il proprement que la multitude ou l'assemblage: *vest*, *ouest*, désigne l'enveloppe, etc.

Mais sans nous amuser à chercher les diffé-

Digitized by Google

rentes significations d'*ot*, arrêtons-nous sur celle qu'il importe d'établir dans cet article. *Ot* est, de même qu'*et*, un diminutif familier dans notre langue: ainsi de pâle, *pâlot*, de vieil, *vieillot*; de Guillaume, *Guillot*; de Charles, *Charlot*; de mine, *minot*; de noir, *noirot*, et ensuite *noiraud*, etc.: alors il tient à l'idée de notre verbe *ôter*, retrancher, enlever. C'est avec *ot*, *otte*, *et*, *ette*, que Ronsard, dans ses poësies, la Noue, dans son dictionnaire de Rimes, mademoiselle de Gournay, dans ses Avis, multiplioient si prodigieusement les diminutifs, qu'ils en furent à la fin trop décriés (car ils ne sont ni sans utilité, ni sans agrément). Quoiqu'il en soit, l'idée de diminution, de dégradation, de petitesse, est si naturelle au mot *ot*, qu'il la porte dans un grand nombre de termes: ainsi *marmot*, petit enfant; *manchot*, privé d'une main; *magot*, petite vilaine figure contrefait; *culot*, le plus jeune des enfans, etc.

Ot exprimant ainsi l'idée de petitesse, s'il fait corps avec un autre mot qui exprime la même idée, de diminutif il devient augmentatif: il marque un redoublement de petitesse: comme si l'on disoit *petit petit*, extrêmement petit. C'est ce qui arrive à l'égard de *nabot* et *ragot*, qui forment le sujet de cet article; car *nab* et *rag* signifient *petit*. Ces termes sont du style familier et méprisant: la petitesse qu'ils indiquent est contre nature ou contre l'ordre commun.

Nab, dans *nabot*, marque la petitesse, comme *na*, *nan* dans *nain*, mot latin et grec: ces mots viennent de *na*, *ne*, naître; et ils désignent des rapports avec la naissance, mais particulièrement l'enfance et son langage. *Nanus*

Digitized by Google

signifie enfant, ou qui n'a point de pieds, qui a les jambes fort courtes ; c'est notre *nabot*. Ménage a cru d'abord que ce mot venoit de *nanottus*, diminutif de *nanus*: mais ensuite il l'a dérivé, comme Borel, de *napus*, navet; parce que les navets sont gros et courts comme les *nabots*. Le *nabot* est donc gros et court; mais ce n'est pas tout-à-fait un *nain*: le *nain* est une espèce d'homme manqué, un homme enfant; et cette idée seroit exagérée à l'égard du *nabot*.

Rac, *rag*, opposé à *roc*, *rôg*, (élevé) signifie petit, bas, vil. De-là le mot *racaille*, en bas breton *ragailh*, en hébreu *racá*, lie du peuple; l'italien *ragazzo*, enfant; le bas breton *ragna*, rogner, écourter, retrancher. Le mot injurieux de l'Evangile *raca*, signifie en syriaque *vide*, comme *rek* en hébreu: au figuré, c'est l'homme de néant, l'homme vide de sens et de raison, l'homme sans valeur, vain et vil. Le grec signifie chose de nul prix. En languedocien, le marc de raisin s'appelle *raque*. Il est clair que *ragot* est un mot plus fort et plus injurieux que *nabot*.

Le *nabot* est beaucoup trop petit; il doit être gros en même-temps qu'il est court. Le *ragot*, s'il n'est pas plus petit ou plus court, est au moins plus vilain, plus difforme, plus ridicule; il a une configuration vicieuse, une mauvaise encolure. C'est ce que Scarron a bien observé dans le portrait de son *Ragotin*. Ainsi, en terme de maréchallerie, un cheval *ragot* a non-seulement les jambes courtes, mais il est épais et large de croupe. Le *nabot* est donc ridiculement petit: le *ragot*, ridiculement petit, est ridicule dans sa conformation. En consultant des

Digitized by Google

personnes qui parlent bien sans leur avoir communiqué ma distinction, je me suis assuré qu'elle étoit conforme à l'usage. Court, rond, ramassé, taillé dans le fort, avec un air vigoureux ou robuste, un homme est *trapu: tra* désigne également épaisseur et force.

Naïveté, Ingénuité, Candeur, Franchise, Sincérité.

J'emprunterai, sans difficulté, dans cet article, les idées et même les expressions de l'abbé Girard, de M. de Voltaire, de l'auteur des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, et de M. Roubaud de Tresséol, qui a traité la même matière dans un ancien Mercure de France, etc. Peut-être ont-ils laissé quelquefois ou plus d'exactitude ou plus de développement à désirer.

Naïf est le *nativus* des Latins. *Na, nat*, désignent ce qui a rapport à la *naissance*, à la *nature*. C'est donc la *nature* pure et franche qu'exprime la *naïveté*, qualité si propre à l'*enfance*. L'auteur des *Considérations* dit que la *naïveté* est l'expression la plus simple et la plus naturelle d'une idée. Nous parlons de la qualité qui fait qu'on s'abandonne entièrement, dans ses paroles, au sentiment qu'on a des choses, comme si la *nature* elle-même s'exprimoit avec un abandon absolu.

Gen signifie production, naissance, noblesse, en celte, en grec, en latin, etc. Le latin *ingenuus*, *ingénu*, signifie né libre, bien né, né avec des sentimens honnêtes et purs. L'*ingénuité* est une bonne qualité naturelle, si pré-

Digitized by Google

cieuse dans les enfans. Aussi je n'aime point qu'on nous la représente sur-tout comme *bêtise* ou *sottise*. Si elle fait une imprudence, c'est par une facilité; par une simplicité louable qui ne sait rien cacher.

Can signifie en celte, et dans les langues celtiques, blanc, beau, brillant. La *candeur* est la blancheur, la pureté, l'innocence de l'ame qui se montre, pour-ainsi-dire, toute nue.

Franc signifie libre, ouvert, comme je l'ai dit ailleurs. C'est donc la *franchise* qui fait dire *librement* ce qu'on pense, et non la *naïveté* qui ne fait que parler *tout naturellement*. C'est l'homme *franc* qui ne flatte pas, à proprement parler; le *naïf* est bien loin de l'idée de la flatterie.

Sincère signifie sans fard, sans mélange, sans altération, lat. *sine cerâ*. La *sincérité* dit la vérité toute pure.

La *naïveté* fait qu'on dit tout bonnement tout ce qu'on pense, et qu'on le dit comme on le pense, sans réflexion et sans art. L'*ingénuité* fait que l'on convient innocemment de ce qu'on sent ou de ce qu'on sait, sans songer aux inconvéniens de ce qu'on dit, ou même sans les sentir. La *candeur* fait qu'on a nécessairement le cœur sur les lèvres, sans distinguer, pour-ainsi-dire, les lèvres du cœur. La *franchise* fait qu'on dit librement sa pensée sans rien dissimuler, si ce n'est par une prudence ou une discrétion nécessaire. La *sincérité* fait qu'on ne dit que ce qu'on pense, sans obliger à dire tout ce qu'on pense.

La *naïveté* prend sa source dans un bon naturel qui n'a été ni perfectionné ni gâté par l'éducation et le monde. L'*ingénuité* provient d'une

Digitized by Google

simplicité ou de cœur ou d'esprit, qui croit qu'il n'y a qu'à dire ce qui est. La *candeur* est d'une belle ame qui ne peut penser qu'il y ait rien à dissimuler ou à feindre. La *franchise* est l'effet d'un caractère ouvert, qui fait que les pensées sortent, pour-ainsi-dire, d'elles-mêmes, dès qu'elles sont provoquées. La *sincérité* suit cette droiture et cet amour de la vérité, qui ne souffrent ni le mensonge ni le déguisement qui en tient.

La *naïveté* n'est pas toujours à l'abri du blâme et du reproche; mais naturelle et avec une sorte de grâce, elle se fait aimer. L'*ingénuité* manque quelquefois à la prudence, aux convenances, à des obligations sociales; mais toujours innocente et sans malice; et plus sujette à trahir les secrets et les intérêts de l'*ingénu* que ceux des autres, elle se fait excuser. La *candeur* n'offre jamais rien que d'aimable en soi et d'agréable aux autres; belle sans fard et sans dessein, elle se fait adorer. La *franchise*, loin de plaire à tout le monde, comme on le dit, déplaît souvent aux autres, soit par sa faute, soit par la leur, en se compromettant avec leur amour-propre qui la trouve rude, hardie, injuste, imprudente, indiscrète, insolente même quelquefois, comme elle peut l'être en effet: sujette à devenir offensante et même dangereuse, elle se fait plutôt estimer et craindre. La *sincérité*, plus réservée, plus modérée, et qui sait se taire, plus affectueuse, plus cordiale, et qui suppose la confiance, devroit se faire aimer; mais comme elle ne peut pas faire aimer la vérité, elle ne peut souvent que se faire estimer.

La *naïveté* auroit quelquefois besoin de lumières ou de réflexion; et l'*ingénuité*, de dis-

Digitized by Google

cernement ou d'expérience. La *candeur* n'a besoin que de se conserver. La *franchise* auroit quelquefois besoin de frein et d'adoucissement; et la *sincérité*, d'une connoissance particulière des caractères, et d'une certaine finesse pour leur faire goûter la vérité.

La *naïveté* s'accorde avec le génie. L'*ingénuité* est la vertu propre de l'enfance et le présage de la *candeur*. La *candeur* se présente à mon imagination comme la robe de l'innocence. La *franchise* ne règne qu'avec des mœurs généreuses. La *sincérité* fait le lien des vraies amitiés, et défait les autres.

Les détracteurs jurés des vertus humaines ou des qualités louables, se plaisent à nous représenter la *naïveté* comme une sorte de niaiserie, d'ignorance ou d'imprudence hardie, ou de simplicité exagérée et affectée; l'*ingénuité*, comme une vraie bêtise, une sotte précipitation, une affectation de *franchise*; la *candeur*, comme le masque de la dissimulation, une recherche habile de manières, une fine imposture; la *franchise*, comme une rudesse de caractère, une humeur incivile, un orgueil offensant, une méchanceté déguisée, une démangeaison de parler; la *sincérité*, comme une dissimulation profonde de ses vrais desseins, une hypocrisie de bienveillance, un artifice caché qui tend à capter la créance et la confiance des personnes. Ces sophistes qui ne prennent jamais les choses que du mauvais côté, ont néanmoins cela d'utile, qu'ils en font assez bien connoître les défauts, les inconvéniens et l'abus. Le triste jeu d'esprit que de peindre tout en noir, et de faire haïr les hommes!

Digitized by Google

Narrer, Raconter, Conter.

De *no*, *nor*, connoître, les Latins firent *narrare*, *narrer*, faire connoître, exposer un fait; si l'on n'aime mieux tirer ce mot de *nar*, eau courante: les paroles coulent de la bouche; la narration est un discours suivi. *Raconter* ne veut pas dire *conter* de nouveau: ce qu'on conte une seconde fois, on le *raconte*: on *raconte* ce qu'on rapporte pour la première fois. *Ra*, semble n'être ici que la racine *ra*, *re* (courir, rouler, couler), appliquée à la parole qui coule de la bouche, comme dans divers mots celtes ou grecs, tel que *Rhétorique*. Ainsi *raconter* signifieroit rapporter de suite, tout au long, en parcourant la chose, ou par un discours suivi. *Conter* a fait le tourment des étymologistes. Ménage le tiroit de *commentari*, feindre, imaginer. Muratori, en rejetant cette étymologie, renonce à l'espérance d'en trouver une meilleure. M. de Gébelin croit qu'il vient du grec κονδός, pique, ou de κοντός, petit; car le *conte* réunit les deux qualités d'être court et piquant. Ce mot ne viendroit-il pas plutôt du latin *contari*, ou de *cunctari*, *percontari* ou *percunctari*? *Contari* et *percontari* signifient s'informer, interroger avec curiosité: *cunctari* ou *percunctari* signifient différer, s'arrêter ou s'amuser plus ou moins long-temps. Mis à l'actif, ces verbes signifieront donc informer, exciter ou satisfaire la curiosité de quelqu'un, et arrêter quelqu'un ou retenir son attention, l'amuser: ces idées sont précisément propres à nos mots *conte* et *conter*. Cette étymologie me paroît la plus na-

Digitized by Google

turelle. Mais il faut recourir à l'usage pour trouver la différence de ces trois mots, selon que les idées leur sont plus particulièrement affectées, sans l'être à l'un exclusivement aux autres; car ils sont bien souvent confondus.

Ainsi *narrer* est de la rhétorique et d'apparat; on ne regarde proprement qu'à la manière. *Raconter* est de l'instruction et en tout genre de choses: on regarde sur-tout à la vérité et à la fidélité. *Conter* est de la conversation ou dans le genre familier: on regarde au fond et à la forme.

On *narre* avec étude ou art, pour attacher, intéresser, prévenir un auditoire, un tribunal, le public qui juge. On *raconte* avec exactitude, pour rendre compte, expliquer les faits, apprendre la chose à la personne, aux gens, au monde qui doit ou veut être instruit. On *conte* avec agrément, pour amuser, pour plaire, pour occuper agréablement quelqu'un, récréer sa société, les curieux qui cherchent le plaisir.

La *narration* doit être claire, élégante, facile, concise. Le *récit* doit être simple, fidelle, circonstancié, exempt de réticences et de détours. Le *conte* doit être familier, court, piquant et curieux. Le *conte* a ses règles comme la *narration*; c'est de même un genre d'ouvrage: le *récit* a ses lois plutôt que des règles; il doit peindre les faits, comme la parole les pensées.

Les orateurs, les historiens, les poëtes *narrent*. Chacun *raconte* à sa manière. Sans les Français, les Grecs auroient été le premier peuple du monde pour *conter*; mais ils n'ont eu ni la Fontaine ni Voltaire.

D'Ablancourt dit que Thucydide *narre* mieux que Tacite. Bouhours a déjà dit que Tacite *raconte* les choses, non comme elles ont été,

Digitized by Google

mais comme il imagine qu'elles auroient dû être. L'Arioste *conte* divinement des folies.

Vous *narrez* les faits relatifs à votre sujet. Vous *racontez* ce dont il s'agit de faire l'histoire, au lieu de le dire en gros. Vous *contez* des choses vraies ou feintes, plaisantes ou sérieuses et même *morales*.

Les beaux diseurs *narrent* en racontant, et tant pis pour eux. Ceux qui aiment beaucoup à parler sans raisonner, *racontent* et *racontent*. Si l'on savoit combien il faut d'esprit et d'agrément dans l'esprit pour *conter*!

Il y a de bons *narrateurs*, on donnoit autrefois ce nom aux avocats. Un *raconteur* d'office n'est guère qu'un ennuyeux de peu d'esprit: c'est le sens ordinaire du mot. Un *conteur* est mauvais *conteur*, s'il n'est qualifié de bon: autrefois il y avoit des *conteurs*, (*conteours*, *contours*) en titre, qui alloient réciter, chez les grands, des contes en prose, comme les Troubadours y chantoient leurs vers.

Nation, Peuple.

Ces mots ont plusieurs acceptions différentes, selon lesquelles ils diffèrent dans leurs rapports. Etablissons d'abord leur sens primitif, qui constitue leur différence primitive.

La lettre *N* a particulièrement désigné les idées relatives à la *naissance*; et cette idée est celle de *nation*, en latin *natio*, mot dérivé de *nasci*, *natus*, naître, né. Ce mot collectif rassemble tous ceux qui ont la même naissance ou qui sortent de la même tige. Chez les Romains, la déesse *Nation* étoit ainsi appelée, parce qu'elle

Digitized by Google

qu'elle présidoit aux *naissances* : *A nascentibus*, *Natio nominata est*, dit Cicéron, *de Divin.* 3. 47.

De *pol* et *pul* ; les Latins firent *populus*, *peuple*, grand nombre, grande multitude.

Ainsi, dans le sens littéral et primitif, le mot *nation* marque un rapport commun de naissance, d'origine ; et *peuple*, un rapport de nombre et d'ensemble. La *nation* est une grande famille ; le *peuple* est une grande assemblée. La *nation* consiste dans les descendans d'un même père ; et le *peuple*, dans la multitude d'hommes rassemblés en un même lieu.

Les Gaulois de l'Europe, les Galates de l'Asie, les Gallo-Grecs, les Gallois d'Angleterre, et peut-être les Galles de l'Afrique, forment une même *nation*. Ces Galles forment, au milieu de l'Afrique, un *peuple* guerrier, redoutable, inconstant, vagabond, fort ressemblant aux anciens Gaulois.

Dans le même sens, les Iroquois, les Abénaquis, et autres *peuples* sauvages qui ne forment proprement que des hordes ou des bandes, des troupes, sont justement appelées *nations*, et distinguées comme *nations* par leurs traditions mêmes, qui les font descendre de différens chefs.

Tacite dit que les Suèves sont une *nation* différente des Cattes et des Teuctères avec lesquels ils s'entremêloient dans la Germanie, de manière à ne former, à certains égards, qu'un *peuple* avec eux.

La même langue, dans la bouche de deux *peuples* éloignés, comme les Bretons et les Gallois, annonce qu'ils ne sont originairement qu'une *nation*. La confusion des langues dans

Digitized by Google

l'idiome d'une *nation*, tel que l'anglais, annonce qu'elle n'est, quant à sa composition, qu'un *peuple* mêlé.

* Dès que *nation* désigne un rapport de naissance et d'origine, il est naturel d'appeler *nation* la totalité des races nées ou établies de père en fils dans le même pays, et désignées par une dénomination commune comme le nom à l'égard des familles. Ce mot, dit Festus, désigne ceux qui sont nés dans un pays à l'exclusion de ceux qui seroient venus d'ailleurs. Mais ni les Indigènes ne sont indiqués, ni les Aborigènes ne sont exceptés par le mot *peuple*. Ainsi, dans cette acception, la *nation* consiste dans les naturels du pays; et le *peuple* dans les habitans. Si le *peuple* a là un domicile, la *nation* seule y a sa patrie.

Un peuple étranger qui forme une colonie dans un pays lointain, est encore Anglais, Allemand, Français; il l'est de *nation* ou d'origine. Les *peuples* de l'Italie ou de l'Allemagne, quoique différens de race et dans des Etats différens, composent la *nation* italienne ou allemande, du nom de la contrée où ils ont pris naissance, et où ils vivent avec des rapports particuliers de langage, de moeurs.

A la dissolution de l'empire romain, la Germanie fut inondée de *peuples barbares* qui, dans leur furie vagabonde, foulèrent et refoulèrent, poussèrent et repoussèrent, vomirent et revomirent de toutes parts les *nations germaniques*. Le déluge tomba du nord sur le midi; et de ce chaos sortit l'Europe moderne.

* Il résulte de là, que divers *peuples* rassem-

Digitized by Google

blés, naturalisés, unis par divers rapports communs dans le même pays, forment une *nation*; et qu'une *nation* se divise en divers *peuples*, distingués les uns des autres par des différences ou locales et physiques, ou politiques et morales. Il résulte de là, que la *nation* est un grand *peuple*.

Les Gaulois, les Bourguignons, les Visigots, les Francs et autres *peuples*, naturalisés dans ce pays, amalgamés ou incorporés les uns dans les autres, fondus en une société politique, ont formé la *nation* française. La *nation* française se divise en *peuples* différens, Normands, Gascons, Languedociens, Bretons, établis dans différentes provinces, sous divers ressorts, avec des coutumes propres.

Les Nomes de l'ancienne Egypte, les Cités de l'ancienne Gaule, les Tribus Arabes, les Hordes Tartares, les Cantons Suisses, les Provinces-Unies, les Etats-Unis de l'Amérique, nous rappellent des *peuples* distincts par des relations ou des associations particulières, dans la *nation* ou la société générale.

De ces *peuples* résulte la *nation*. Les *peuples* sont unis, et la *nation* est une. La *nation* est le corps; et les *peuples* sont des espèces de corporations nationales. Vous parlez collectivement au nom de la *nation*, et distributivement au nom des *peuples*.

* Politiquement parlant, la *nation* et le *peuple* conservent leur caractère propre et leurs différences naturelles. La *nation* est une grande famille politique, à l'instar de la famille naturelle: le *peuple* est une grande multitude rassemblée réunie par des liens communs.

Digitized by Google

La *nation* est attachée au pays par la culture, elle le possède. Le *peuple* est dans le pays, il l'habite. Aussi disons-nous particulièrement une *nation agricole*, et des *peuples pasteurs* ou *chasseurs*.

La *nation* est le corps des citoyens : le *peuple* est l'ensemble des régnicoles.

En Pologne, la *nation* est composée d'environ deux cent mille hommes ; le reste n'est qu'un *peuple* privé des droits de citoyen, des droits naturels à l'homme.

La *nation* qui ne fait pas corps, n'est en effet qu'un *peuple* ou une multitude rassemblée sous des conditions qui ne sont pas celles d'une société parfaite.

La *nation* comprend les *peuples*. La *nation* est une, par l'unité de volonté, de puissance, de loi, d'intérêt, d'existence politique : les *peuples* se distinguent par des variétés, comme on l'a remarqué plus haut.

Nous ne disons pas la *nation grecque* ; nous disons *les Grecs* ou *les peuples de la Grèce*, parce qu'ils formoient, non un *Etat*, mais des États indépendans et sans cesse désunis et avec une simple confédération contre les ennemis étrangers.

Nous considérons particulièrement dans la *nation*, la puissance, les droits des citoyens, les relations civiles et politiques. Nous considérons dans le *peuple* la sujétion, le besoin sur-tout de la protection, et des rapports divers de tout genre.

Un roi est le chef d'une *nation*, et le père du *peuple*.

Les alliances, les traités, les guerres, se font de *nation* à *nation*, et non de *peuple* à *peuple* ;

Digitized by Google

mais le *peuple* ou les particuliers en profitent ou en souffrent.

La *nation* est, sous divers rapports, gouvernante et gouvernée; le *peuple* n'est que gouverné, si l'ordre particulier du *peuple* ne gouverne par des magistrats de son choix. Les lois se font par les représentans de la *nation*, et en son nom; elles ne se font par les représentans du *peuple* que dans la démocratie.

L'Etat étant conquis et soumis à un nouvel ordre de choses, la *nation*, proprement dite, est détruite, mais le *peuple* reste. Les Gaulois, subjugués par César, furent et s'appelèrent *Romains*.

Les Juifs, considérés sous deux aspects différens, étoient *nation* et *peuple*. Dans l'ordre naturel et à l'égard des autres sociétés politiques, ils étoient la *nation juive*. Dans un ordre surnaturel et eu égard à leur gouvernement théocratique, ils étoient le *peuple de Dieu*.

Les Romains ne s'appeloient point la *nation romaine*; c'étoit le *peuple romain*, car c'étoit le *peuple-roi*.

* Le *peuple* est donc encore distingué de la *nation*, comme un ordre particulier de l'Etat. La *nation* est le tout; le *peuple* est la partie, et cette partie est composée d'une grande multitude. La *nation* se divise en plusieurs ordres, et le *peuple* en est le dernier.

Par-tout où il n'y aura point, dans ces différens ordres, égalité ou réciprocité de droits et de devoirs; ou, si l'on veut, dès qu'il y aura d'un côté des droits sans devoirs, et de l'autre des devoirs sans droits, il y aura dans un Etat

Digitized by Google

deux *nations* qui lutteront l'une contre l'autre, comme Esaü et Jacob dans le sein de leur mère : *duæ sunt gentes in utero tuo* : ou plutôt il n'y aura, au lieu de *nation*, que deux *peuples* ennemis, l'un oppresseur, l'autre opprimé. Mais quelque riches et puissans que les premiers ordres de l'Etat semblent être, si le *peuple* est pauvre et misérable, la *nation* est pauvre et misérable.

* J'ai dit que l'on considère sur-tout la *nation* sous les rapports politiques de puissance, mais sans exclure d'autres rapports qui soient généraux et communs à tout le *peuple*, ou plutôt à tous les *peuples* de l'Etat, sur-tout les qualités morales, car les qualités physiques s'attribueront plutôt au *peuple* qu'à la *nation*. Une *nation* est belliqueuse, fière, superbe, comme un *peuple*, plutôt même qu'un *peuple* ; car le mot *nation* s'empare naturellement de toute idée d'élévation : mais on dira plutôt qu'un *peuple* est blond ou brun de couleur, petit ou grand de stature, robuste ou débile de corps. En général, les qualifications morales se partagent entre le *peuple* et la *nation*.

Un roi de Dannemarck écrivoit, il y a plus de quatre siècles, à un roi de France, qu'en secondant ses projets, il ne pouvoit joindre les troupes danoises aux troupes françaises, parce que l'humeur des deux *nations* étoit incompatible ; et que la hauteur et la fierté du *peuple* danois ne supporteroit point la vivacité et la pétulance des *peuples* français.

* Je passe sous silence des acceptions subalternes dans lesquelles ces termes sont employés

Digitized by Google

quelquefois avec une sorte de licence, mais toujours avec égard à leur sens primitif. Ainsi on appelle *nation* les gens d'une même profession, tels que les savans, les poëtes. La *nation* des poëtes, dit Boileau, est une *nation* farouche : Grands Savantas, *nation* indocile, dit madame Deshoulière. Une grande multitude s'appelle un *peuple*, sur-tout si elle est confuse et tumultueuse. On dit qu'un homme est *peuple*, lorsqu'il n'a que l'intelligence, les préjugés, les façons du *commun peuple*, du vulgaire, etc.

Naturel, *Tempérament*, *Constitution*, *Complexion*.

Naturel annonce les propriétés, les qualités, les dispositions, les inclinations, les goûts, en un mot le caractère qu'on a reçu de la *nature*, avec lequel on est *né* (lat. *natus*). Ce mot se prend ordinairement dans un sens moral : on le dit quelquefois dans le sens physique de *constitution*, comme vous le voyez dans les Dictionnaires. Le caractère résulte de l'assemblage et de la combinaison des qualités; il est distingué et qualifié par les qualités dominantes du sujet: s'il est question de celles qu'on a reçues de la nature, c'est le *naturel*, qui change, s'altère, se modifie de mille manières, mais dont on conserve toujours le fond. Même au physique, ce mot convient mieux pour désigner les qualités physiques relativement à leurs effets moraux. Vous diriez plutôt un *naturel ardent*, qu'un *naturel robuste*.

Le *tempérament* est proprement ce qui fait l'humeur, ce que produit dans le corps animal

Digitized by Google

le mélange avec la dose des humeurs, *tempérées* ou modérées l'une par l'autre. *Tempérer* a pour racine le mot *tep* (lat. *tepidus*, *tiède*), en arabe, en celte, *dap*, *daph*, veut dire chauffer. Ce mot signifie modérer, adoucir, affoiblir une chose par une autre, et c'est ainsi que le mélange des humeurs produit dans le corps le *tempérament*. Les divers degrés de froid, de chaud, de sec, d'humide, forment la *température* de l'air; l'humeur dominante forme le *tempérament* sanguin ou bilieux, chaud ou froid, bouillant ou flegmatique, etc. Le bon *tempérament* résulte sur-tout de l'équilibre des humeurs.

La *constitution* s'étend plus loin : elle consiste dans la composition et l'ordonnance des différens élémens d'un corps, des différentes parties d'un tout, qui le *constituent* ou l'*établissent* tel, ou qui fondent ou forment son existence, son *état*, sa manière propre et *stable* d'être (de *st*, *stare*, *statuere*, être, établir à demeure). Ainsi tout ce qui entre naturellement dans un corps animé pour former sa manière propre et habituelle d'être, concourt à sa *constitution*. L'ame et le corps, unis ensemble, *constituent* l'homme; la matière et la forme *constituent* le corps physique; les solides et les liquides, tous les élémens d'un corps animé, selon les rapports qu'ils ont entre eux et avec sa destination naturelle, forment ensemble sa *constitution*. La force ou l'irritabilité des nerfs influe sur la *constitution* du corps, tout comme la chaleur ou la froideur du sang; ainsi des autres branches du système animal. Ce système physique est au corps ce qu'est à un Etat sa *constitution*, qui détermine par des lois fondamentales, par des formes distinctives, d'une manière *stable*, le genre de gouvernement. La

Digitized by Google

constitution embrasse tous les rapports qui déterminent et assurent l'existence et sa manière. Ainsi ce mot est propre à réunir les différentes qualifications relatives, tant aux solides qu'aux liquides, et à l'ensemble; mais sur-tout celles qui regardent la force, la vigueur, la délicatesse, la foiblesse, etc. comme quand on dit, *c'est un bon corps, c'est un mauvais corps.*

Complexion vient de *plec*, *plic*, en celte, en grec, en latin, etc.; *plier*, *lier*, *entrelacer*; rac. *pel*, *ple*, *pli*, tournure, penchant, habitude. La *complexion* indique proprement les habitudes formées, les plis pris, les penchans ou les dispositions habituelles, soit qu'elles naissent du *tempérament* ou des humeurs, soit qu'elles naissent de quelque autre élément *constitutif* du corps. Les médecins distinguent quatre *complexions* générales, selon que l'une des quatre humeurs prédomine. J'aimerois mieux dire, selon les autres rapports de la *constitution*, une *complexion robuste* ou *délicate*, qu'une *complexion sanguine* ou *bilieuse* (ce qui est propre au *tempérament*); mais sur-tout déterminer par l'usage de ce mot, les appétits, les goûts, les inclinations, les penchans auxquels on a coutume de céder et de se livrer; comme quand on dit, *complexion amoureuse*, *ardente*, *tendre*. On disoit *complexion* pour désigner l'humeur, les volontés capricieuses, les goûts singuliers auxquels une personne est sujette. La Bruyère dit qu'un Ministre n'a ni humeur ni *complexion*, c'est-à-dire, ni passion, ni foible, ni penchant à surprendre.

Le *naturel* est donc formé de l'assemblage des qualités naturelles; le *tempérament*, du mélange des humeurs; la *constitution*, du système

Digitized by Google

entier des parties constitutives du corps ; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées.

Le *naturel* fait le caractère, le fond du caractère ; le *tempérament* l'humeur, l'humeur dominante ; la *constitution*, la santé, la base ou le premier principe de la santé ; la *complexion*, la disposition, la disposition habituelle du corps.

Nef, *Navire*.

Pour abréger, je réunirai, dans cet article, diverses observations sur la même famille de mots.

Nef n'est, depuis long-temps, qu'un terme poëtique ; et tant pis. Il peut être considéré comme le mot simple, et employé comme genre. *Navire* distingue une espèce de bâtiment de haut bord pour aller en mer ; et il sert aussi à désigner collectivement tous les grands bâtimens ou les vaisseaux. *Nef* devroit au moins servir de genre à l'égard des petits bâtimens, et *navire* à l'égard des autres.

Nef marque proprement quelque chose d'élevé, de construit sur l'eau ; *navire*, une maison flottante, une habitation pour aller sur mer. En celte *nef*, *neb*, désigne ce qui est élevé. *Nef* distingue l'élévation et la forme : ainsi l'on dit *uef* d'église, et l'on appelle *nefs*, certains petits vases qui ont la forme d'une *nef* : *navire* exprime particulièrement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de naviguer (*navim agere*) ; le *navire* est la *nef* qui va (*ire*, aller).

Digitized by Google

* On a dit *nocher* et *nautonnier*; on ne dit guère ni l'un ni l'autre, si ce n'est en poësie, et je ne sais pourquoi. Le *nocher* est proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment : le *pilote* est un conducteur, un gouverneur de *pile* (mot celte), c'est-à-dire vaisseau, navire, grand bâtiment qui a un gouvernail, un *peautre*, en vieux français (de *pal*, pieu, corps long et étroit), régi par le *pilote*. Le *nocher* conduit sa barque : le *pilote* gouverne son vaisseau en habile *navigateur* et sous les ordres d'un capitaine. On a dit, dans la basse latinité, *naucherus*, *nauclerus*, *nauclearius*, etc. : c'est le grec ναυκληρος, possesseur, maître du *navire*; κληρος, qui a en partage, en héritage, à sa disposition, dans son domaine.

Le *nautonnier* travaille à la manoeuvre du bâtiment : c'est ce qu'exprime la terminaison du mot. Il n'est pas le *matelot*; car celui-ci est proprement attaché au service des *mâts*, des navires à *mât*. Il n'est pas le *marinier*; car celui-ci ne sert proprement que sur mer, ou par extension sur les grandes rivières. Il n'est pas le *batelier*; car celui-ci ne mène qu'un bateau : le *nautonnier* Caron conduit une barque.

* Nous avons les adjectifs *naval* et *nautique*; *naval*, qui regarde les vaisseaux, les *navires* de guerre; *nautique*, qui concerne la navigation, la science ou la pratique de la *navigation*. On dit l'architecture *navale* ou qui regarde la construction des vaisseaux, et l'astronomie *nautique* ou qui concerne la navigation; la conduite des vaisseaux; des provisions *navales* et des pro-

Digitized by Google

blèmes *nautiques* ; un combat *naval* et des courses *nautiques*, etc. Les Latins appeloient ainsi *naval* ce qui concernoit la guerre *navale* ou de mer : ils appeloient *nautique* ce qui se rapportoit aux *nautonniers* appelés eux-mêmes *nautici*.

Nous disons aussi *marin* ; mais ce mot est vague et flottant d'une acception à une autre. *Marin*, qui vient de la mer, ou qui appartient à la mer, *sel marin*, *loup marin*, *corps marin*, *monstre marin*. *Marin*, qui sert sur la mer ou à la navigation, *cartes marines* ou *nautiques*. *Marin*, qui est habitué à la mer, au service de mer ; nous appelons *marins* les officiers de mer.

On a demandé quel seroit le mot propre pour dénommer la science, l'art, le moyen, l'instrument propre pour découvrir au loin les vaisseaux, leur nombre, leur marche, etc. ? Je crois qu'on pourroit dire *nautoptique* ; *naut* qui regarde la navigation ou les navires ; *optique*, qui concerne la vue, la perspective.

* La *marine* joint à la navigation, la construction et le service de mer ; ou dans d'autres termes, elle comprend l'architecture navale, le pilotage, l'art des évolutions militaires. Nous appelons aussi *marine* le corps des officiers, des soldats, des matelots, même avec les vaisseaux et tout ce qui sert à constituer la puissance *navale* d'un Etat.

* Faut-il dire *naviger* ou *naviguer* ? On dit l'un et l'autre ; quoique les marins disent *naviger*, je crois qu'il vaut mieux dire *naviguer*. Pourquoi ? parce que c'est le mot latin *navigare*

Digitized by Google

qui a le *G* fort, *gu*, comme dans *navigation* et *navigateur*. La terminaison latine *gare* se change ordinairement en *guer* dans notre langue : *instigare*, instiguer, instigation, instigateur; *promulgare*, promulguer, promulgation; *divulgare*, divulguer, divulgation, *conjugare*, conjuguer, conjugaison; *allegare*, alléguer, allégation, etc.... C'est la terminaison *gere* qui se change aussi naturellement en *ger*; *affligere*, affliger, affliction; *exigere*, exiger, exaction; *protegere*, protéger, protection, protecteur; *negligere*, négliger, négligence; *erigere*, ériger, érection, etc. Je conviens que *mitigare* a fait mitiger, *obligare*, obliger, *fustigare*, fustiger, etc. : mais ce sont là des exceptions à la règle, dans laquelle nous rentrons aussitôt, en disant *imitation*, *obligation*, *fustigation*, etc. Or il vaut mieux suivre la règle générale que de se jeter dans l'exception, quoique l'usage en donne le choix. Ces deux terminaisons latines *gare* et *gere* viennent également du verbe *agere*, faire, pousser, conduire, etc. : mais la première, par son *a* long, semble désigner une action plus forte et plus constante que la seconde avec l'*è* bref.

Nègre, *noir*.

Nègre est le latin *niger*, *noir*. Les Portugais, qui, les premiers, découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, appelèrent *negro* le peuple de couleur *noire*, répandu sur la plus grande partie de cette côte, et le pays *Nigritie*. Les *nègres* étoient auparavant désignés par le nom commun d'*Ethiopiens*. Les Grecs et les Latins

Digitized by Google

opposoient, dans plusieurs phrases proverbiales, l'*Ethiopien* au *blanc* : l'*Ethiopien ne blanchit pas.*

Le *nègre* est proprement l'homme d'un tel pays ; et le *noir*, l'homme d'une telle couleur.

Vous opposez les *noirs* aux blancs ; et des *nègres*, vous faites une sorte de bétail.

On fait la traite des *negres ;* et on cherche la cause de la couleur des *noirs.* Si la couleur des *noirs* fait des brutes, la traite des *nègres* ne peut être maudite ni de Dieu ni des hommes.

Concevez l'esprit humain ! Le fameux Las Casas, ce véhément et vénérable patron des Américains, c'est lui qui fut le premier bourreau des *nègres ;* c'est lui qui donna la première idée d'enlever des Africains pour les condamner aux fers et aux tourmens dont il s'efforçoit de délivrer ses chers Indiens. Croyoit-il donc que des *noirs* n'étoient pas hommes aussi bien que ses peuples *jaunes ?*

Les *nègres* peignent le diable blanc, ainsi qu'il convient à des *noirs*, et sur-tout à des *noirs* persécutés par les blancs. Chacun se fait des dieux à son image et selon ses intérêts.

Je veux croire que les *nègres* esclaves sont bien traités et fort heureux ; mais que signifie donc cette manière de parler proverbiale, si généralement reçue, si souvent employée, *traiter quelqu'un comme un nègre ?* Au Pérou, il est défendu aux *noirs* d'avoir un commerce charnel avec une blanche, sous peine d'être honteusement mutilés : ce que font les couleurs !

Si la couleur des *noirs* en fait physiquement une autre espèce d'hommes, comment arrive-t-il (fait avéré) que les *nègres* transplantés dans

Digitized by Google

d'autres climats, blanchissent d'une génération à l'autre; et que les Européens noircissent, transplantés dans celui des *noirs*, sans croisement des races, et par des changemens gradués du noir au blanc, et du blanc au noir.

* Le latin *niger*, noir, est formé de la négation *ni*, et du celte *gar*, *ger*, brillant, lumineux, coloré. Le noir est l'absence de toute couleur. Une des propriétés de la lettre *N* est d'exprimer la négation, la privation, l'absence, par les mots *ne*, *ni*, *non*, *nenni*, etc. Ce dernier mot diffère de *non*, en ce que la négation redoublée *ne*, *ni*, est évidemment plus forte et plus ferme, comme le *neen* du tudesque, que la simple négative *non*. *Non* signifie pas ou point: *nenni*, point du tout, non certes. *Nenni* n'est qu'un mot de conversation familière. Je fais cette observation en passant, pour ne pas multiplier les articles.

Néologie, *Néologisme*.

Le Dictionnaire *néologique* de l'abbé Desfontaines, entrepris pour ridiculiser les mots nouveaux, et en général les innovations dans le langage, a introduit dans la langue cette famille nouvelle des mots νεος, nouveau; λογος, discours, parole.

Cette famille a été bien accueillie, et parce que les mots nous manquoient, et parce qu'il étoit facile d'en saisir ou retenir le sens. Le rapport de *néos* avec *neuf* et *nouveau*, est sensible: *log* étoit déjà dans une foule de mots français avec une idée connue.

Digitized by Google

Logie sert ordinairement à désigner un genre de science, de connoissances, de traité, comme dans *théologie*, *chronologie*, *astrologie*; et souvent une qualité du discours, comme dans *amphibologie*, *battologie*. Ce mot, par lui-même, ne se présente pas sous un mauvais aspect, puisqu'il signifie *parole*. *Isme* indique, comme nous l'avons remarqué, un système ou une doctrine particulière, une créance ou la profession d'une créance particulière, comme dans *magnétisme*, *matérialisme*, *théisme*; et souvent l'affectation, l'abus, l'excès de la chose, comme dans *fanatisme*, *sophisme*, *purisme*.

Dans quels cas cette terminaison est-elle propre à désigner l'abus? C'est sur-tout quand la langue a un autre mot qui, uniquement distingué par sa terminaison du mot terminé en *isme*, n'exprime que l'idée nue de la chose. Ainsi le *philosophisme* sera l'abus de la *philosophie*; le *purisme* est une affectation de *pureté* dans le langage.

La *néologie* annonce donc, sans aucune note, un genre nouveau de langage, des manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes. Le *néologisme* marquera l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, d'expressions et de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi ordinaire; et c'est ainsi qu'on l'entend.

L'Académie a donc eu raison d'adopter, dans son dictionnaire, le mot *néologie*, que d'autres vocabulistes ont passé sous silence. Il ne s'agissoit plus que de le distinguer de *néologisme*.

Les grammairiens ont autrefois agité la question,

Digitized by Google

tion, s'il est permis de faire des mots nouveaux? Il valoit autant demander s'il est permis d'acquérir de nouvelles idées et de nouvelles richesses? Il y a donc une *néologie* louable, utile, nécessaire, opposée au *néologisme*.

La *néologie* a ses lois et ses règles: la première de ces lois est de n'ajouter à la langue que ce qui lui manque: la première de ces règles est de suivre, dans la formation de nouveaux mots, le génie, l'analogie et les formes propres de la langue. Des mots vains et superflus, qui ne font que surcharger la langue d'une abondance stérile, des mots et des expressions baroques et bizarres qui réveillent l'idée du barbarisme, sont du *néologisme* tout pur.

Cette famille s'est étendue par le mot *néologue*, mais à contresens, ou dans un sens contraire à la valeur naturelle du mot, déterminée selon la formation regulière du substantif personnel. *Néologie* fait *néologue*, comme *philologie*, fait *philologue*: or, si *néologie* se prend, ainsi que *philologie*, en bonne part, *néologue* doit être pris de même en bonne part, comme *philologue*; et l'on a fait tout le contraire. *Néologisme* donnoit *néologiste*, comme *purisme* a donné *puriste*; et il falloit dire *néologiste* comme on a dit *puriste*, pour désigner, selon la valeur du substantif qui le produit naturellement, l'affectation et l'abus de la chose. *Néologiste* seroit donc propre pour qualifier celui qui innove sans raison, tandis qu'on appelleroit *néologue* celui qui a des raisons légitimes d'innovation. Le physicien qui découvre et invente, est forcé d'être *néologue*: le poëte qui, comme Ronsard, forge ou fabrique des mots superflus et barbares,

Digitized by Google

est un *néologiste* ridicule. Le génie est *néologue*, il fait sa langue : le faux bel-esprit sera *néologiste*, il gâte la langue. Du moins le mot *néologue* ne doit qualifier que la personne qui innove, sans éloge et sans blâme ; tandis que le blâme est nécessairement affecté au *néologiste*.

Net, *Propre*.

Ces adjectifs sont synonymes, en tant qu'on les oppose à *sale*.

Net, en latin *nit*, *nit-idus* ; en anglais *neat*, etc., vient de *ni*, éclat en celte, formé de *li* (lumière, blanc), par un changement ordinaire de *l* en *n*. *Net*, ce qui est blanc, clair, poli, sans ordure, sans souillure, sans tache, sans défaut, sans mélange étranger. *Propre*, formé de *pro* (en avant, en tête, premier), exprime ce qui constitue l'essence, ce qui appartient en propre, ce qui est convenable ou disposé pour une fin. Mais, par une ellipse particulière à notre langue, selon la remarque de M. de Gébelin, il prend la signification de *net*, *ajusté* : *une personne propre*, *un appartement propre*, c'est-à-dire, un objet qu'on a mis dans l'état où il doit être, où il est convenablement ; un objet *approprié*, rendu *propre* à être vu, employé.

La *propreté* ajoute donc à la *netteté* l'idée d'un arrangement ou d'une disposition convenable à la destination et à l'usage de la chose. La *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté*. Une chose est *propre*, quand elle est *nette* et arrangée comme il convient.

Digitized by Google

Une assiette *nette*, blanche, est *propre*, propre pour y manger. Des souliers sont *nets*, quand on les a bien décrottés: mais quoique *nets*, ils ne sont pas *propres*, s'ils se trouvent déformés, avachis, éraillés. On dit d'un habillement qu'il est *propre*, plutôt que *net*, parce que l'habillement est fait non-seulement pour être blanc et sans aucune saleté, mais encore ajusté, selon les convenances et les bienséances. Quoique *nette* et vêtue d'habits *nets*, une personne n'est pas *propre*, si elle a sa chevelure dans un désordre désagréable, un côté de son habillement plus long ou plus pendant que l'autre, des vêtemens qui ne sont pas faits pour sa taille.

On dit qu'un enfant est *net*, lorsqu'il ne laisse plus aller sous lui; mais il faut bien encore d'autres conditions pour qu'il soit *propre*. Il y a des gens qui, avec une *netteté* recherchée et dans leur personne et dans leurs habits, n'ont pas l'air *propre*, par une sorte de disgrace naturelle qui fait que leur figure et leur encolure déparent en quelque sorte leurs ajustemens.

On dit d'un gros mangeur qui ne laisse rien dans les plats, qu'il fait les plats *nets*: mais ces plats-là ne sont pourtant pas *propres*, il faut les laver pour qu'on y mange.

On dit, en manière de proverbe: Qui veut tenir *nette* sa maison, n'y met ni femme ni pigeon. Cependant il n'y a rien de plus *propre* qu'une femme *propre*; les hommes ne poussent jamais si loin les *recherches* de la *propreté*.

* Je n'ai rien à dire d'une foule d'acceptions dans lesquelles ces mots n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. Cela prouve combien ils sont éloignés l'un de l'autre dans leur sens naturel.

Digitized by Google

Nippes, Hardes.

Nippes, dit M. de Gébelin, signifie, hardes, habillemens avec lesquels on est toujours propre et qui se lavent; du primitif *nip*, eau; en grec, *nip*, eau, *nipto*, laver; *nip*, eau, en algonquin et en virginien, etc.; en hébreu *nyp*, distiller, arroser; en danois *nipper*, en suédois *neppe*, propre, paré. Avant cet interprète de la nature, les étymologistes étoient si embarrassés sur l'étymologie de ce mot, qu'ils alloient la chercher jusque dans l'espagnol *naypes*, qui signifie *cartes à jouer*.

Hardes, dit ce savant, c'est tout l'équipage d'une personne, tout ce qui est destiné à être porté sur soi: ce mot est pour *fardes*, même famille que *fardeau*; de *fer*, porter. *Harde*, en français, signifie troupe, bande, compagnie de bêtes, d'oiseaux. Les Francs ont appelé *horda*, les Saxons *heorda*, les Danois *hird*, les Goths *hairda*, un troupeau. Notre vieux mot *hardelle* signifie troupe, multitude, amas. Tout le monde connoît la valeur de notre mot *horde*. Le tudesque *hord* et le gothique *haurd* désignent une chose, un lieu fait pour rassembler et renfermer une quantité d'objets; tel est un coffre, une armoire. *Harde* indique de même l'assemblage, l'amas, le paquet.

Les *hardes* sont expressément distinguées des *nippes* dans divers passages d'auteurs connus. Ainsi Molière fait dire à son *Avare*: que l'emprunteur prendra, pour une partie de la somme, des *hardes*, *nippes* et bijoux.

Les dictionnaires nous donnent le mot *nippe*

Digitized by Google

pour un terme générique qui se dit *tant des habits que des meubles*, et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure; et le mot *hardes*, pour un terme collectif qui désigne *tout ce qui sert à l'habillement*, et par conséquent à la parure; et par extension, *des meubles destinés à parer une chambre.*

Nippes indique donc également et des habits et des meubles; et *hardes* n'indique proprement que des habits ou des habillemens quelconques.

Quand il s'agit de désigner l'habillement, en quoi ces deux termes diffèrent-ils l'un de l'autre? En ce que le mot *hardes* renferme toutes les sortes de vêtemens qu'on porte sur soi pour quelque fin que ce soit, pour l'utilité, pour la nécessité, pour l'agrément: mais les *nippes* sont les *hardes* destinées sur-tout à la propreté et à la parure, comme le linge dont on change et qu'on lave pour être propre. S'il est parlé dans la même phrase de *hardes* et de *nippes*, les *hardes* sont de gros vêtemens qui couvrent; et l'on parle de *nippes*, pour marquer précisément qu'il y a des *hardes* de parure et de propreté.

S'ils désignent des meubles, quels meubles particuliers désignent-ils l'un ou l'autre? *Nippes* désignent de même les meubles ou plutôt les effets employés pour la propreté, comme le linge de table ou de lit: *hardes* ne peut désigner que certains petits meubles portatifs et à l'usage de la personne, comme des étuis, des couteaux. La preuve que *hardes* emporte de petits meubles, c'est que *harder* signifie troquer, échanger des *hardes* ou de menus meubles.

* Le mot *hardes* marque nécessairement une

Digitized by Google

collection, un amas, un paquet; tandis que *nippes* ne fait qu'indiquer le genre d'objets ou de choses. On met ses *hardes* en paquet; on a sa valise pleine de *hardes*; nos *hardes* forment notre équipage: mais nous exprimons par *nippes*, ou tels effets que nous avons, ou l'usage que nous en faisons, les qualités qui les font remarquer. *Hardes* n'a point de singulier; et *nippes* en a un, quoiqu'il soit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* se prennent donc en gros; les *nippes* peuvent être considérées en détail. L'idée d'assemblage et de multitude est si naturelle dans le mot *hardes*, que plusieurs étymologistes, tel que Borel, le tirent de *har*, *hart*, *hard*, qui signifie lien, attache, corde; parce que les *hardes* sont des choses qu'on lie et dont on fait des paquets pour le voyage.

* *Hardes* se dit également de ce qui concerne les hommes et les femmes; *nippes* se dit plutôt de ce qui concerne les femmes, comme si la propreté et la parure étoient particulièrement affectées à ce sexe, ou si leurs *nippes* formoient la partie principale de leurs effets ou de leurs jouissances. Ainsi une femme s'est réservé, par son contrat de mariage, ses *nippes* et ses bijoux. A la Chine, un père ne donne en dot à sa fille que des habits, des *nippes* et quelques meubles.

* *Nippes* se dit encore plutôt à l'égard de la garde-robe des femmes du commun, qu'à l'égard de celles des femmes d'une classe supérieure. Une bourgeoise a de bonnes *nippes*: une grande dame a de belles *hardes*, ou plutôt de beaux habillemens, une belle garde-robe. La propreté

Digitized by Google

est la magnificence du peuple. Une bonne ménagère se distingue par ses *nippes*, comme une femme de la cour par ses bijoux et autres effets précieux.

* Nos vocabulistes oublient le verbe, *nipper*, quoiqu'on dise tous les jours qu'une fille, une femme se *nippe*, qu'elle est bien *nippée*.

Noircir, *Dénigrer*.

Dénigrer est le latin *denigrare*, composé de *nigrare*, *noircir*. *Noircir*, actif, rendre noir; *dénigrer*, travailler à rendre noir par décoloration ou dégradation de couleur, comme il arrive à ce qui se ternit, se flétrit, s'obscurcit. *Dénigrer*, ne se dit qu'au figuré: *noircir* prend, au figuré, l'idée rigoureuse de *noirceur*. L'idée de *dénigrer* est de peindre en noir, ou avec des traits fort défavorables, c'est décrier indignement: celle de *noircir* est de peindre des plus noires couleurs, ou de la manière la plus flétrissante, c'est diffamer odieusement.

Celui qui vous *dénigre*, veut vous nuire; il attaque votre réputation, il ravale votre mérite. Celui qui vous *noircit*, veut vous perdre; il attaque votre honneur, il vous perd de réputation; le calomniateur *noircit*; le détracteur *dénigre*.

L'action de *noircir* est d'autant plus odieuse, qu'elle ne tombe que sur l'innocence, la vertu, la probité, l'honneur et les mœurs. L'action de *dénigrer*, toujours maligne, mais moins méchante par elle-même, et avec un ressort beaucoup plus étendu, roule sur tous les genres de répu-

Digitized by Google

tation et de mérite, sur les talens agréables, comme sur les qualités essentielles, en un mot sur toute sorte d'avantages. Il faut à celui qui vous *noircit*, que vous paroissiez vicieux, méchant, criminel: il suffit quelquefois à celui qui vous *dénigre*, que vous passiez pour ignorant, ridicule, sot, etc.

Les savans se *dénigrent* quelquefois les uns les autres: ceux qui n'ont d'autre raison de les haïr que leur science, sans avoir même l'espérance de les *dénigrer* efficacement, les *noircissent*.

A *noircir* les autres, il y a d'abord un effet certain, c'est celui de commencer par être soi-même *noirci*. A *dénigrer* ses concurrens, c'est au moins parler comme l'envie; et l'envie est un hommage rendu au mérite, comme l'hypocrisie en est un rendu à la vertu.

Les historiens qui, pour briller par le paradoxe, s'attachent à *noircir* les belles réputations et à réhabiliter les noms proscrits, jouent, avec beaucoup moins d'esprit qu'ils ne pensent, le rôle des sots, et avec un succès à-peu-près semblable. Les détracteurs de l'antiquité *dénigroient* ce qu'ils n'entendoient pas; et tout ce qu'ils prouvoient contre les Anciens, c'est qu'ils ne les entendoient pas.

* Par la raison que *noircir* attaque l'honneur, il ne se dit que des personnes ou de leurs actions morales. Par la raison que *dénigrer* s'adresse à tout genre de mérite, il s'applique aux choses; car on tâche à rabaisser leur prix, à les rendre méprisables. On *dénigre* un ouvrage, une marchandise; on ne les *noircit* pas: on *dénigre* et on *noircit* un auteur, un marchand.

Digitized by Google

Je ne sais sur quoi des vocabulistes se sont fondés, pour dire que *dénigrer* est bas et hors d'usage; rien n'est moïns exact.

Noise, Querelle, Rixe, etc.

Il y a différentes sortes de disputes ou de combats de paroles, dans lesquels les esprits s'entrechoquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conséquences différentes, enfin avec des caractères particuliers qui leur ont fait donner divers noms. Je demande la permission de rassembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne soient pas annoncés dans mon titre. Tous ces objets s'éclairent l'un l'autre.

L'opposition des *opinions*, le désir de défendre la sienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté à ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment et maintiennent la *dispute*. Ce mot signifie littéralement différence, diversité, division (*dis*) d'opinions, de pensées, d'avis (*put*, penser). Dans la *dispute*, il n'y a qu'à s'expliquer et à s'entendre: mais faute de modération sur-tout, on ne s'explique pas, on ne raisonne pas toujours bien; on ne s'entend pas, on ne veut pas s'entendre. Il faudroit réduire la *dispute* à une discussion froide, qui, en rapportant et pesant le pour et le contre, démêleroit, approfondiroit et éclairciroit la matière.

La force et l'éclat de la discussion, ou plutôt de la contestation (opposition formelle et directe qui dément, dénie, défie, attaque, repousse, poursuit); l'esprit de parti, impétueux et obstiné; les altercations vives et multipliées avec les grands mouvemens de l'opposition, portés même jus-

Digitized by Google

qu'au tumulte, font et distinguent le *débat*. Le *débat* marque, comme le *combat*, l'emploi de toutes ses forces pour *battre* un adversaire, c'est-à-dire, en triompher, et à-peu-près avec les mouvemens de l'homme qui se *débat*, se démène, et s'efforce de l'emporter. Les partis amènent les *débats*. La discussion des affaires publiques dans une grande assemblée, ne se fait guère sans *débats* vifs et tumultueux. Dans ces sortes de *débats*, l'éloquence du corps a beaucoup de crédit, mais moins que les raisons secrètes de prévention; je les voudrois par écrit et au rapport d'un homme habile, impartial et incorruptible, s'il s'en trouve.

L'alternative de la parole qui passe d'une bouche à l'autre, la contestation tout entrecoupée de réponses, de répliques, de ripostes, qui sont plutôt des mots et des saillies que des raisonnemens suivis, l'impatience que la contradiction excite et qui excite la vivacité de la contradiction, et même des cris, mais sans querelle établie, forment l'*altercation*. Le mot *alter*, *autre*, démontre cette *alternative*, cette espèce de *réciprocation* par laquelle l'*altercation* est caractérisée. C'est ainsi que les Latins entendoient ce terme, et qu'on auroit dû nous l'expliquer: ils appeloient *altercation* cette espèce de petit combat dans lequel les avocats se lançoient l'un à l'autre des traits rapides. Quintilien l. 6. c. IV, dit qu'un bon *altercateur* ne doit être ni colère ni turbulent, ni criard. Il est bien difficile qu'il n'y ait pas quelquefois des *altercations* entre un mari et une femme: je tremble pour eux, si elles deviennent fréquentes; sans mauvais procédés, ils deviendront insupportables l'un à l'au-

Digitized by Google

tre. Il faut du sang froid et de la modération, pour que l'*altercation* n'aille pas plus loin.

La confusion et l'embarras des choses, la difficulté de les débrouiller et de les éclaircir, la dissention portée dans les esprits par la diversité de sentimens ou d'intérêts, brouillés comme les affaires, l'attache à son sens ou à son intérêt, avec des raisons apparentes pour s'y tenir, et sans raisons suffisantes pour s'en départir, produisent le *démêlé*. Il s'agit manifestement dans le *démêlé*, de *démêler* ce qui est *mêlé*, de se *démêler* d'un embarras, d'une affaire qui se brouille et qui brouille les esprits. Les *démêlés* tirent à conséquence: prenez des juges, des arbitres, des conciliateurs; car plus vous contesterez, plus vous vous débattrez, plus vous vous échaufferez, et moins vous pourrez vous rapprocher, vous entendre, vous concilier.

La différence de sentimens, de volontés, de prétentions, etc. qui intéressent, piquent, compromettent la fortune, l'honnêteté, l'honneur, quelque passion, l'amour-propre; la mésintelligence qui se refuse à l'accord et provoque le conflit, l'humeur ou la passion qui veut avoir raison ou satisfaction de la chose, produisent le *différent*. Il est sensible que ce mot tient à celui de *différence*, mais c'est là *différence* que les Latins appeloient *discrimen*, qui sépare, divise, oppose par des circonstances aggravantes. Dans les *différens*, il y a divers partis à prendre, ou de les accommoder par des arrangemens amiables, ou de les terminer par un jugement, ou de les vider, comme les querelles, par des voies de fait: le premier de ces partis est sage; le second équitable; des bêtes et des bêtes féroces prendroient le troisième.

Digitized by Google

Ces sortes de divisions sont quelquefois accompagnées ou suivies de *querelle*, de *noïse*, de *rixe*, etc.

La *querelle* est, à la lettre, une plainte vive et emportée contre quelqu'un : *quereller*, se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches. *Querela*, en latin, plainte vive, mécontentement, ressentiment marqué. En chaldéen, en syriaque, en arabe, *kahré*, *kara*, se plaindre. Chacun connoit les expressions et les effets du ressentiment et de l'emportement.

La *noise* est une sorte de *querelle* méchante, maligne, faite pour *nuire*, molester, vexer, ou de manière à causer du mal, du tort, du tourment. C'est le grec *neikos*, *querelle*, vexation ; lat. *noxa*, faute, dommage, tort ; anglais, *noise*, vacarme, fracas ; et *nac*, vexer, molester. La racine *nos* signifie proprement maladie ; *nech*, *noch*, en celte, chagrin, tourment ; *noc*, en latin, nuire, faire du mal, porter dommage. Comme ce mot n'est guère qu'un terme familier, sa force en a été affoiblie (1).

La *rixe* est une sorte de *querelle* accompagnée d'injures, de coups, ou du moins de menaces, de gestes ou de signes insultans d'une vive colère. C'est le latin *rixa*, qui semble tenir au mot *ringor* ; tordre la bouche de colère, donner toutes les marques du courroux, vomir des injures,

(1) Ne pourroit-on pas trouver dans les cérémonies des noces, chez les Romains, et encore dans nos provinces du Midi, où l'on jette des noix au peuple, l'origine de l'expression chercher *noise*? On s'y jetoit dessus avec avidité, on s'entrebattoit pour les ramasser. *Quærere nuces*, *chercher des noix* ; par ellipse et par corruption, et au figuré chercher noise, pour exprimer une querelles sans motif.

Digitized by Google

se déchaîner contre quelqu'un, comme les chiens. La racine de *rixe* est le celte *rhys*, guerre: *reise*, en vieux français signifioit une expédition militaire. La *rixe* est une petite guerre entre des particuliers. C'est là un terme de pratique; et dès-lors ce mot indique une *querelle* qui mérite l'animadversion de la justice. *Riote* est un diminutif de *rixe*: il indique une petite *querelle* populaire, de ménage, de société, etc. Ce mot est bas.

Ainsi la *querelle* naît du mécontentement, du ressentiment; elle sort des bornes de la modération, ou du moins de la douceur. La *noise* naît de la méchanceté ou d'une passion qui veut nuire; c'est le but ou l'effet propre de la chose. La *rixe* naît d'une grande colère, du courroux: elle est un délit et une sorte d'attentat.

Le mot *querelle* est, comme le genre, susceptible de toute sorte d'extensions, de modifications, d'accessoires. *Noise* dénonce proprement un principe de malveillance qui pique, chicane, vexe, pour exciter ou plutôt susciter une *querelle*, un différent, une *rixe*, du trouble, et faire du mal, du tort ou de la peine. *Rixe* a un caractère déterminé par la nature des actions et des entreprises qu'il indique.

Quelquefois la *querelle* s'élève, sans qu'on sache comment, ni qui a tort ou raison. On voit bien celui qui cherche *noise*; on recherche surtout l'auteur, la cause, le principe de la *noise*. On est communément entraîné dans la *rixe*; et il s'agit de découvrir l'agresseur.

Les gens pétulans et emportés sont sujets aux *querelles*. Les personnes aigres, acariâtres, sont sujettes aux *noises*. Le peuple grossier et brutal est sujet aux *rixes*.

Digitized by Google

Nom, Renom, Renommée.

Volito per ora virûm, je vole de bouche en bouche: voilà l'idée commune de ces trois termes. Ils signifient *ce qu'on* publie *de quelqu'un*; tandis que *réputation* exprime littéralement *ce qu'on en* pense (de *put*, penser, estimer, croire); et la *célébrité*, l'éloge *qu'on en fait* (de *célébrer*, louer, exalter). Mais dans l'usage le *nom* annonce plutôt une sorte de *célébrité*; le *renom* se rapporte mieux à la *réputation*; la *renommée* est au-dessus de l'une et de l'autre. Sans épithète, nos trois synonymes se prennent communément en bonne part: mais le mot *nom* ne se dit guère que dans le genre noble, au lieu qu'on dit d'un artisan qu'il a du *renom*, le *renom* ou la réputation d'être un bon ouvrier; la *renommée* n'est que dans le grand. Employés comme synonymes les uns des autres, ils désignent divers degrés d'une *grande réputation*: le *renom* ajoute au *nom*, et la *renommée* au *renom*.

Nom vient de *no*, connoître; et il signifie ce *qui fait connoître et reconnoître*. Avec l'acception de *renom*, il n'est d'usage que dans certaines phrases, *acquérir*, *se faire un nom*; *avoir*, *laisser un nom*; c'est-à-dire, se faire connoître, être bien connu. Il ne s'emploie que dans un sens absolu; vous avez un *nom* et non pas du *nom*, quoiqu'on ait dit *un peu de nom*, *quelque nom*, au lieu de *renom*. Il rejette le régime composé; on n'acquiert pas le *nom* d'être homme d'honneur; on en acquiert le *renom*.

Le *renom* est le *nom* répété, redoublé, répandu, suivant la force de la particule réduplí-

Digitized by Google

cative et intensive *re*: il emporte donc un plus grand *nom*, une plus grande réputation. Quand il est employé d'une manière absolue, comme dans ces exemples, *homme de renom*, *ville de renom*, il prend le sens de *renommée* qui ne s'emploie pas de cette sorte.

La *renommée* est un très-grand *nom*, un *nom* par-tout connu; le *renom* qui a le plus d'éclat et de durée; une réputation aussi haute que vaste, formée par le concours des *cent voix*, par une sorte de concert ou d'accord unanime, et même par une espèce de jugement public qui, sur des faits et des titres connus et même éclatans, fixe l'opinion et la mémoire. Ce mot ne signifie quelquefois que le bruit qui court, ou même l'estimation commune. Souvent il annonce un personnage allégorique qui sème les bruits et distribue les réputations.

Ce mot, par la valeur de sa terminaison, annonce l'assemblage, une réunion, un corps, un résultat de divers jugemens, d'une foule de suffrages, des différentes réputations acquises par une suite de faits, etc. Ainsi le mot d'*armée* marque une réunion de troupes en un corps et sous un chef; celui de *ramée*, un assemblage de rameaux et de branches entrelacées; *fumée*, un amas, un tourbillon, un nuage de flammes éteintes; *nuée*, un amas, un corps de nuages ou autres objets; *ondée*, une pluie à flots ou ondes; *poignée*, tout ce que contient la main; *potée*, plein un pot, etc. Telle est la signification ordinaire de la terminaison substantive *ée*, ajoutée à un autre mot de la langue: comme on le voit dans *potée*, formé de *pot*; *poignée*, de *poing*; *ondée*, d'*onde*; *brassée*, de *bras*; *fournée*, de *four*, *cuillerée*, de *cuiller*; *renommée*, de *renom*, etc.

Digitized by Google

Par le *nom*, vous êtes connu, distingué: par le *renom*, on fait du bruit, on a de la vogue: par la *renommée*, vous êtes fameux, tout est rempli de votre *nom*, et il est durable. Le *nom* vous tire de l'obscurité, le *renom* vous donne de l'éclat; la *renommée* vous couronne de toute sa gloire. Le *nom* vous a élevé au-dessus de votre sphère; le *renom* vous a élevé au-dessus de vos pairs; la *renommée* vous a élevé sur le grand théâtre où les réputations n'ont ni borne ni fin. En deux mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Avec un mérite brillant et les circonstances, on se fait un *nom*. Des qualités et des succès qui éblouissent les esprits et flattent la faveur populaire, dépend le *renom*. Aux places élevées, aux talens sublimes, aux qualités transcendantes, à ce qui produit de profondes impressions et de grands effets, s'attache la *renommée*.

Il n'est pas si aisé, dit la Bruyère, de se faire un *nom* par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le *nom* qu'on s'est déjà acquis. Il est aussi difficile de dire pourquoi certaines gens ont eu autrefois du *renom*, que d'exprimer comment il se fait que tant d'autres n'en ont aucun. Il seroit plus facile de trouver des vertus modestes qui fuient la *renommée*, que des vertus éclatantes qui n'en sont point enorgueillies.

C'est un fardeau pesant qu'un nom *trop tôt fameux. Le succès vient du sort; du succès le* renom. *L'obscurité vaut mieux que tant de* renommée.

Le *nom* est un bruit qui flatte; le *renom*, un bruit qui étourdit; la *renommée*, un bruit qui transporte: tout cela n'est que bruit.

Celui

Digitized by Google

Celui qui s'est fait un *nom* a effectivement l'avantage de s'entendre nommer quelquefois par quelques personnes. Celui qui a travaillé pour s'entendre applaudir tout autour de lui, use en un jour de *renom* toute sa réputation future. Celui qui jouit le plus de sa *renommée*, est celui qui occupe le plus son imagination à la célébrer sur tons les tons au nom des quatre parties du monde et de la postérité.

Combien d'hommes qui sacrifient leur repos pour avoir un *nom!* Combien qui sacrifient leur honneur pour avoir du *renom!* Combien qui sacrifient leur vertu et leur bonheur pour avoir de la *renommée!*

Il n'est pas sans exemple que le mérite égale le *nom*. Il y a quelques exemples de *renom* constamment soutenu. Il n'est pas impossible que la *renommée* vaille ce qu'elle coûte.

Que de gens qui, avec de grands droits à la *renommée*, ont vécu sans *nom!* Que de personnages qui ont long-temps survécu à leur *renom*, quoiqu'on les crût morts avec lui! Que de grands hommes qui n'ont jamais vu leur *renommée!* Qu'est-ce que l'opinion? qu'est-ce que la fortune?

L'auteur du *Paradis perdu* n'eut d'autre *renom* que celui de républicain fougueux et de vain déclamateur; il mourut sans *nom:* sa *renommée* naquit long-temps après sa mort.

Combien de *noms* faits par des mains étrangères, qui préfèrent l'argent! Combien de fois le *renom* est surpris par une cabale qui en rit! Combien de *renommées* usurpées sur des subalternes qui n'oseroient les réclamer! Après cela, jugez les hommes.

Digitized by Google

Nommer, *Appeler*.

« On *nomme*, dit l'abbé Girard, pour distinguer dans le discours : on *appelle* pour faire venir dans le besoin. Le Seigneur *appela* tous les animaux, et les *nomma* devant Adam pour l'instruire de leurs noms : tel est le sens du texte hébreu. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses par leur nom ; ni *appeler* toutes sortes de gens à son secours. »

Appeler n'est point synonyme de *nommer*, lorsqu'il signifie inviter à venir à soi, comme dans les cas posés par l'abbé Girard. Appelez-*moi cet homme*, et nommez-*moi cet homme*, sont des phrases fort différentes. *C'est toi qui l'as* nommé ; *je le dis et me* nomme, ce n'est pas dire, *c'est toi qui l'as* appelé, *je le dis et m'*appelle. Mais dans une acception secondaire, *appeler* signifie dire le nom de la personne ou lui donner un nom, sans l'intention de la faire venir à soi ou à son secours ; et c'est alors qu'il devient synonyme de *nommer*, et c'est la différence des synonymes que nous cherchons.

Nommer, dire le *nom* ou donner un *nom* ; je viens d'expliquer le sens de ce dernier mot. *Appeler*, formé de *pel*, annonce proprement des signes faits avec la main : l'*appel* est un signal pour faire venir. Mais comme en *appelant*, il est assez ordinaire que l'on *nomme* les personnes, on a dit *appeler* pour *nommer* : *comment* l'appelez-*vous* ? *comment se* nomme-*t-il* ? *Nommer* marque le *nom propre* de la personne : *appeler* n'énonce qu'un signe ou une qualification distinctive, quelle qu'elle soit. On *nomme* quelqu'un

Digitized by Google

par son nom; on l'*appelle* de diverses manières.

La belle Hélène fit trois fois le tour du cheval de bois pour découvrir le piége; et dans l'espérance que les Grecs se trahiroient par surprise, elle *appela* leurs principaux capitaines en les *nommant* par leurs *noms*, et en contrefaisant la voix de leurs femmes.

Adam, où le Seigneur *nomma* les animaux de noms convenables ou analogues à leurs qualités, ainsi que Platon, dans son Cratile, présume que Dieu le fit de tous les êtres. Lorsqu'Adam, honteux de sa faute, se cacha, Dieu l'*appela* par son nom, en le *nommant*, Adam, où es-tu? Dans cette dernière phrase, le mot *appeler* a, par l'addition du *nom*, un double sens.

C'est ainsi qu'en *appelant* quelqu'un par son *nom*, on le *nomme*. Celui qui *nomme* ce qui est comme ce qui n'est pas, *appelle*, selon le passage d'Isaïe, Cyrus par son nom, deux cents ans avant sa naissance.

Appeler demande donc à sa suite quelque nom ou quelque signe particulier, pour qu'il signifie *nommer*: mais on ne *nomme* les gens que par leurs noms, ou propres, ou patronimiques, ou usités; et on les *appelle* ou de leurs noms, ou par leurs qualités, ou de différentes qualifications.

Boileau *nomme* Chapelain; et il *appelle* un chat un chat, et Rollet un fripon.

Vous *nommez* Sinon, et vous l'*appelez* perfide. Vous *nommez* Tibère, et vous l'*appelez* monstre. Vous *nommez* Louis XII, et vous l'*appelez* le père du peuple. Vous *nommez* Bayard ou du Terrail, et vous l'*appelez* le chevalier sans peur et sans reproche.

Digitized by Google

Autrefois les guerriers distingués étoient *appelés* de quelque surnom, tels que le *preux*, le *hardi*, le *brave*, le *téméraire*, le *loup*, le *renard*, *cœur de lion*, etc. selon les qualités par lesquelles ils s'étoient le plus signalés dans les hasards de la guerre. Avec cette excellente manière de publier et de récompenser le mérite, nos pères ne *nommoient* pas un chevalier illustre, sans rappeler ses exploits et désigner à un général tous les genres de talens qu'il devoit employer selon les conjonctures.

Les fondateurs de Rome *nommèrent* leur ville *Valentia*: ce fut son nom mystérieux qui signifie en latin, comme *romé* en grec, élévation, ville élevée. On l'*appela* aussi tout simplement la *ville*, non pour désigner par-là, comme on l'a cru, la ville par excellence; mais par opposition à la campagne, et parce qu'elle étoit la seule ville de l'état naissant.

Dans la primitive église, on baptisoit en plongeant dans l'eau; et à chaque immersion, on *nommoit* une des personnes de la Trinité. Alors tous les nouveaux baptisés, quel que fût leur âge, étoient indistinctement *appelés* enfans.

Plusieurs anciens peuples (et il reste des traces de cet usage dans le Nord), en *nommant* un tel, l'*appeloient* fils d'un tel: il n'y avoit pas moyen de renier son père.

Jean de Montigni, premier président du parlement de Paris, fut *appelé* le *Boulanger* par le peuple reconnoissant des secours qu'il lui avoit procurés dans une disette: après lui sa famille se *nomma* le Boulanger.

Tel homme qui s'*appelle* le comte ou le marquis, n'oseroit *nommer* son père. Un grand nom

Digitized by Google

sied à un petit plébéien, comme un grand habit à un petit homme.

Qui craint d'être *appelé* comme il se *nomme*, qu'il *s'appelle* comme il voudra; c'est ce que je dirois, s'il n'y avoit les plus graves inconvéniens à parler et à traiter sans cesse dans la société avec des masques.

Nonne, Nonnette, Nonnain.

Noms donnés autrefois aux religieuses, et employés encore dans le style badin.

Nonne est le mot simple; il signifie une fille religieuse. *Nonnette* est un diminutif de *nonne*; c'est une jeune religieuse. *Nonnain* est une fille d'un ordre religieux ou appartenant à un corps de religieuses. La terminaison de ce dernier mot exprime un rapport de naissance, d'origine, de société, de communauté: ainsi l'*Américain* est né en Amérique; le *Républicain* est membre de la république; le *Franciscain* est de l'ordre de Saint-François; le *vilain* est du village ou de la classe des objets vils.

Le premier de ces termes exprime donc l'état ou la qualité de la personne; le second, sa jeunesse ou quelque chose de tendre ou de fin; le troisième, un rapport particulier de la personne avec l'ordre ou la société dont elle est.

Le mot *nonne*, dans le sens de religieux, saint, pénitent, existoit dans l'Egypte chrétienne dès les premiers siècles. Les religieux ont été appelés *nonni* et *nonnones*, comme les religieuses *nonnæ* et *nonnanes*. Ces mots expriment certainement un rapport de famille,

Digitized by Google

celui de père et fils, de mère et fille. Borel croit qu'ils signifient *pères* et *mères*, et qu'ils attribuent par honneur aux religieux et aux religieuses, un droit de révérence paternelle et maternelle : il est particulièrement autorisé dans sa conjecture par un passage de la règle de Saint-Benoît, et par le mot italien *nonna*, grand-père. Vossius pense que ces termes signifient au contraire *fils* et *filles*, et qu'ils viennent de l'hébreu *nin*, fils (en basque *ninia*, fils et filles), ou mieux encore, de l'égyptien *non*, qui a le même sens: en effet, cette dénomination paroît être venue de l'Egypte; et dès que le supérieur a été appelé *abbé* ou *père*, et la supérieure *abbesse* ou *mère*, il a été tout naturel d'appeler *fils* et *filles* les religieux et les religieuses.

La *nonne* diffère donc de la *religieuse*, en ce qu'elle est agrégée à une famille et soumise à une mère spirituelle, au lieu que l'autre est vouée à une espèce particulière de religion, et soumise à une règle.

Notes, Remarques, Observations, Considérations, Réflexions.

Ces termes, présentés ailleurs comme synonymes, ne peuvent l'être tous que dans une acception littéraire. J'avouerai même qu'il y a loin des *notes* aux *réflexions*: cependant on en a même rapproché les *pensées*. Je ne vais pas jusque-là; et je ne suis la voie qu'on a tracée d'abord que pour rendre plus sensibles les limites trop foiblement marquées entre ces différens mots.

Digitized by Google

L'idée propre de *no*, *not*, est de connoître, de faire bien connoître: la *note* fait connoître, mieux connoître ou ressouvenir. L'idée de *marc*, *marque*, est de former un signe distinctif: la *remarque* fait distinguer, discerner et regarder attentivement ce qui peut être confondu, ce qui échappe. L'idée propre d'*observer* (*ob-servare*) est de garder, de tenir devant soi, sous ses yeux, de fixer: l'*observation* est un examen ou le résultat d'un examen attentif et de nouvelles recherches. L'idée primitive de *considérer* est d'attacher ses regards sur un *astre* (*sydus*), sur un objet important, curieux, fait pour être examiné avec une diligence constante: la *considération* roule sur les différentes faces d'un objet dont elle pénètre ensuite les profondeurs. L'idée de *réfléchir*, composé de *fléchir*, est de prendre ou de suivre une nouvelle direction, de se replier; la *réflexion* intellectuelle est un retour de l'esprit sur la pensée, ou la pensée approfondie ou mûrie.

Dans le cas présent, les *notes* servent proprement à éclaircir ou expliquer un texte: les *remarques*, à relever ou dans un ouvrage, ou dans un sujet, ce qui attire ou mérite particulièrement l'attention; les *observations*, à découvrir par un nouvel examen des choses nouvelles, et à conduire par de nouveaux développemens ou d'un ouvrage ou d'un sujet à des résultats du moins plus certains: les *considérations*, à développer avec étendue les différens rapports d'un objet intéressant et la raison des choses, en présentant l'objet distinct sous ses différentes faces: les *réflexions*, à creuser les idées ou à tirer de nouvelles pensées du fond des choses.

Digitized by Google

Les *notes* doivent être claires, courtes, précises, comme les notices et les notions; car il ne s'agit que d'expliquer des mots, des passages, des allusions, en un mot, de dissiper quelque obscurité; et si elles étoient fort étendues, elles seroient des commentaires. On fait différentes sortes de *notes* sur un ouvrage; mais on n'en fait pas un livre, quoique dans plusieurs livres on soit obligé de chercher le *texte* parmi les *notes*.

Les *remarques* doivent être nouvelles, utiles, critiques; car il seroit peu judicieux de vouloir faire remarquer ce que tout le monde remarque ou ce que personne ne se soucie de remarquer: mais les beautés et les défauts, le bon et le mauvais qui ne frappent point sans beaucoup d'attention, c'est là l'objet des *remarques* soit sur un ouvrage, soit sur une matière. On fait des *remarques* sur la langue française comme sur la philosophie d'Aristote. La Fontaine nous renvoie au *livre des remarques*.

Les *observations* doivent être lumineuses, curieuses, savantes; car c'est pour démêler ce qu'il y a de plus fin, découvrir ce qui est caché, développer ce qui est intéressant, qu'on met une attention particulière à observer, qu'on étudie les choses, qu'on exerce avec constance sa sagacité et sa critique. Les *observations* sont quelquefois des ouvrages particuliers, comme les *remarques*. On fait des *observations*, non-seulement dans la société et sur des écrits, mais sur toute sorte de sujets physiques, métaphysiques, moraux.

M. Beauzée donneroit, ce me semble, lieu de croire qu'il confond les *observations* avec les *remarques*; car il dit que le mot d'*observa-*

Digitized by Google

tion sert à exprimer les *remarques* que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages; et il ajoute que les *observations* demandent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, et du goût pour choisir ce qui est plus digne d'attention, et pour rejeter ce qui n'en mérite point. L'abbé Girard estime que les *remarques* annoncent un choix et une distinction; et que les *observations* désignent quelque chose de critique et de recherché. Il y a certainement plus de recherches dans les *observations* que dans les *remarques*; vous *remarquez* ce qui vous frappe; et vous *observez* pour découvrir et savoir. Il faut, sans doute, dans les unes et dans les autres du goût et de la critique; mais dans les *remarques*, c'est plutôt la critique de l'homme de goût qui sent; et dans les *observations*, celle d'un savant qui interroge les choses, les détaille, les creuse, les possède.

Les *considérations* doivent être étendues et profondes, grandes ou importantes, du moins par le sujet; après qu'on a porté une *observation* studieuse sur ses divers aspects, elles descendent par une méditation constante jusqu'au fond des choses, pour en rendre compte et raison; et elles ne s'exercent proprement que sur des objets *considérables*, faits pour être *considérés*, dignes de *considération*, selon le rapport naturel que ces mots ont entre eux. Les *considérations* forment des ouvrages philosophiques et méthodiques sur des sujets graves, intéressans, relevés, tels que les mœurs, la religion, la société, les finances, les causes de la grandeur et de la décadence d'un empire.

Les *réflexions* doivent être naturelles sans être

Digitized by Google

triviales, neuves ou exprimées d'une manière neuve et piquante, plutôt judicieuses et solides que subtiles et ingénieuses; car il faut qu'elles naissent du sujet, et qu'elles réveillent l'attention, qu'elles instruisent et se gravent dans l'esprit. Elles sont ou éparses dans un ouvrage, ou ajoutées à un ouvrage, ou rassemblées en un corps d'ouvrage, mais détachées: elles donnent moins l'idée des choses que des idées sur les choses; elles font penser.

Notifier, Signifier.

La *note* et le *signe* font connoître, savoir. La *note* dit plus que le *signe*. Si le *signe* donne à connoître, la *note* fait remarquer et distinguer. Le *signe* désigne, indique, montre, enseigne: la *note* éclaircit, explique, consigne, caractérise. Le *signe* exprime; et la *note* imprime. Le *signe* fait que la chose est connue, qu'on en connoît l'existence: la *note* fait que la chose est bien connue, claire, certaine, notoire, qu'on en connoît même la valeur, la propriété, la qualité, etc. Enfin la *note* est un *signe* très-clair, très-marqué, très-certain, très-expressif.

Ainsi, *notifier*, c'est *signifier* formellement et nettement, d'une manière authentique, dans les formes, de façon que la chose soit, non-seulement connue, mais indubitable, constante, notoire. Vous *signifiez* ce que vous déclarez avec une résolution expresse aux personnes: vous *notifiez* ce que vous leur *signifiez* en règle ou avec les conditions propres à donner à votre *signification* la valeur convenable, ou le poids

Digitized by Google

nécessaire. Ce qu'on vous a *signifié*, vous ne pouvez pas l'ignorer: vous ne pouvez pas éluder ce qu'on vous a *notifié*. J'ai dit à l'article *magnifier*, *glorifier*, que la terminaison *verbale*, *fier*, veut dire *faire* qu'une chose soit telle, la rendre telle: *justifier*, rendre certain ou innocent; *sacrifier*, rendre sacré ou consacré; *purifier*, rendre pur, etc.

On *notifie* des ordres, de manière à ne laisser que la ressource de l'obéissance: on *signifie* ses intentions, de manière à ne pas laisser l'excuse de l'ignorance. Celui qui a, comme on dit, le *verbe haut* et le ton impérieux, vous *signifie* ses intentions, comme s'il vous *notifioit* des ordres.

Un ambassadeur *notifie*, dans une présentation solennelle, ses lettres de créance; et il est installé dans ses fonctions. Tel homme public vous *signifiera* par un refus bien sec, lorsque vous le presserez, que si vous avez des raisons à dire, il n'en a point à entendre; et vous resterez la bouche ouverte.

Cet ennuyeux personnage, accoutumé à voir bâiller, n'entend pas ce que vous lui *signifiez* par vos bâillemens; vous verrez qu'il faudra le lui *notifier*.

Vous *notifiez* à un valet ou à un ouvrier de sortir de chez vous; vous le chassez, il s'en va: vous ne voudriez pas le *signifier* à une personne de votre société; mais l'on entend ce que vous voulez dire, et l'on part. Dans le monde poli, tout, jusqu'à une injure, tout se dit poliment: au lieu de grossiéretés, des méchancetés.

Autrefois le droit public de l'Europe étoit que les puissances se *notifiassent* solennellement

Digitized by Google

les unes aux autres les déclarations de guerre, par des héraults d'armes, personnages sacrés dans leurs fonctions : cette cérémonie avoit quelque chose de franc et de noble qui distinguoit essentiellement la guerre du brigandage. Le brigandage ne *signifie* en aucune manière ses résolutions, il se trahiroit ; il les exécute.

Pour assurer et conserver mes droits, je fais *notifier* dans les formes, à qui il appartient, les actes ou les titres qui les constatent. Pour intenter une action en justice, je ferai *signifier* par un officier public les demandes auxquelles on doit répondre. En termes de palais, la *signification* emporte, comme la *notification*, les formes juridiques; et telle espèce d'acte s'appelle *notification*, telle autre *signification*. Sur cela, rapportons-nous-en aux livres de pratique. En général, on dit que la *notification* est une *déclaration* certaine et assurée de quelque acte, que l'on en fait à *quelqu'un*, en lui en donnant copie; et que la *signification* est la *notification* qu'on a faite à une *partie*, par la copie qui lui en est donnée et attestée par un officier public.

Nourrir, *Alimenter*, *Sustenter*.

La lettre *N*, désigne les idées relatives à la naissance et à la production. Le primitif *nu* signifie production, fruit. *Nu*, *nou*, indique la nourriture, ce qui entretient, la production, ce qui forme une espèce de reproduction. La *nourriture* se convertit en notre propre substance, et l'action de *nourrir* a nécessairement trait à cet effet. Ainsi on dit que les alimens *nour-*

Digitized by Google

rissent; et c'est là le sens primitif du mot. Si nous disons qu'une personne en *nourrit* une autre, nous voulons dire qu'il lui donne la *nourriture*, ce qui change en sa substance, ce qui la fait vivre.

Alimenter est formé d'*aliment*; l'*aliment*, selon la terminaison du mot, est ce qui fait qu'on s'élève, qu'on s'accroît, qu'on se maintient, qu'on subsiste, qu'on se nourrit; ce mot latin vient du verbe *alere*, dont la racine est *al*, qui exprime les idées relatives à l'élévation: ainsi nous disons élever ou *nourrir* des enfans, etc. Mais *aliménter* n'est pas le mot *alere* d'où vient le mot *aliment* qui a fait *alimenter*; aussi n'exprime-t-il qu'une action relative à l'aliment qui nourrit.

Sustenter est le latin *sustentare*, fréquentatif de *sustinere*, soutenir, tenir par-dessous, servir d'appui; et il signifie faire subsister, ou donner des secours pour qu'on puisse subsister, exister, ne pas tomber, ne pas cesser de vivre. On dit *sustenter*, et non pas *substanter*, qui seroit formé de *substance* et qui signifieroit entretenir la *substance*, fournir à la *substance*. *Sustenter* indique un état de besoin, de presse, de souffrance, et l'action de soulager, d'aider, de faire supporter.

Ces termes ne sont tous les trois synonymes qu'autant qu'ils désignent un soin relatif à la conservation de la vie par les alimens.

Nourrir, c'est fournir à la substance des corps vivans, de manière qu'elle soit conservée par vos alimens qui se transforment en cette substance même. *Alimenter*, c'est fournir à leur subsistance, de manière qu'ils ayent toujours des alimens pour se nourrir. *Sustenter*, c'est

Digitized by Google

pourvoir à leurs besoins rigoureux et pressans, de manière que, par vos alimens, ils ayent ce qui est nécessaire pour vivre.

Vous *nourrissez* ceux à qui vous donnez les alimens dont ils se nourrissent: vous *alimentez* ceux à qui vous procurez constamment les alimens qu'ils consomment: vous *sustentez* ceux à qui vous donnez les alimens nécessaires pour qu'ils existent.

Vous maintenez la vie de ceux que vous *nourrissez*: vous entretenez la subsistance de ceux que vous *alimentez*: vous soutenez l'existence de ceux que vous *sustentez*.

La vraie mère *nourrit* son enfant de sa propre substance. Un pourvoyeur *alimente* des consommateurs par des fournitures de denrées. La charité *sustente* l'indigent par des secours.

L'agriculture *nourrit* les peuples par ses productions. Le commerce *alimente* un pays par des approvisionnemens successifs. Le travail *sustente* le petit peuple par de modiques salaires.

Vous n'*alimentez* pas vos enfans, vos gens, ceux à qui vous donnez la nourriture, vous les *nourrissez*. Vous ne *nourrissez* pas vos voisins, des étrangers chez qui vous portez seulement des denrées, vous les *alimentez*, si vous entretenez leur consommation. Vous n'*alimentez* point ceux à qui vous proposez quelquefois des denrées; vous ne *nourrissez* pas ceux que vous ne faites que soulager, vous les *sustentez*.

La terre ne *nourrira* que ceux qui lui rendront l'argent et l'honneur qu'elle veut. Le commerce n'*alimentera* que ceux qui le protégeront et l'accueilleront comme un service libre et utile. L'aumône ne *sustentera* long-temps que

Digitized by Google

ceux qui travailleront à n'avoir pas besoin d'aumône.

Celui qui m'empêchera de gagner ma vie, doit me *nourrir*. Celui qui a le monopole d'une denrée, doit en *alimenter* les consommateurs aussi surement et à aussi bas prix que le commerce libre. Celui qui perçoit les revenus des pauvres, doit les *sustenter*. Ces obligations sont évidentes, de la justice la plus rigoureuse, et sacrées.

* J'ose croire qu'*alimenter* ne sera plus regardé comme un mot à négliger : il a un caractère si distinctif! Il figurera même très-bien, dans un sens relâché; comme *nourrir*, pour exprimer l'action d'entretenir, de fomenter, de faire durer une chose. *Sustenter* ne se transporte point des personnes aux choses inanimées : on ne dira point *sustenter*, comme on dit *nourrir* ou *alimenter* un feu. Je ne sais pas pourquoi l'on veut exclure ce verbe du style noble. Appliqués aux choses inanimées, *nourrir* et *alimenter* se distinguent également, le premier par une influence efficace et directe sur la conservation et l'entretien de la substance, de la force, de l'état ordinaire des choses; et le second, par la communication successive des moyens qui entretiennent les choses, fournissent à leur consommation, perpétuent leur durée, etc.

Vous *nourrissez* le feu dont vous entretenez l'action et la force : vous *alimentez* un feu dans lequel vous jetez de quoi l'entretenir : on *nourrit* un canal avec des eaux qui deviennent ses eaux : on *alimente* un vivier dans lequel on a soin de mettre de nouveau frai de poisson. Au figuré, on *nourrit* la discorde, en tenant toujours les

Digitized by Google

esprits en fermentation et en guerre: on l'*alimente*, en présentant sans cesse aux esprits de nouveaux moyens et de nouveaux motifs de division et d'opposition.

* L'idée nécessaire d'*alimenter* est d'entretenir d'alimens: aussi n'exprime-t-il point celle d'entretenir immédiatement la vie ou la substance, ou l'existence même des objets; autre acception des mots *nourrir* et *sustenter*. Ainsi l'aliment, le pain par exemple, n'*alimente* pas; il *nourrit* et *sustente*. Tout aliment, en tant qu'il entretient notre substance, *nourrit*: la nourriture suffisante et nécessaire pour soutenir la vie, *sustente*. Il y a donc une mesure donnée de nourriture pour *sustenter*: mais avec plus ou moins d'alimens, on est *nourri* bien ou mal; trop ou trop peu, ou avec toute autre sorte de modifications. On sait déjà que *nourrir* signifie entretenir la substance par la conversion de l'aliment en cette substance; au lieu que *sustenter* signifie seulement soutenir la vie, sans aucun rapport à la manière dont l'effet est opéré par les alimens.

La viande fraîche et le sang des animaux appliqués sur la peau, *nourrissent* le corps; c'est ce qui fait que les bouchers sont, pour l'ordinaire, gras, frais et vermeils. Six onces de bons alimens par jour suffisent pour *sustenter* une personne; c'est ce que des curieux ont éprouvé, et ce que l'expérience de divers peuples chasseurs nous avoit appris: les médecins les plus indulgens ne permettent que trente-six onces de toute sorte de nourriture.

Les fruits *nourrissent* peu; les sucs des viandes *nourrissent* trop: ce qui n'empêche pas qu'on n'abreuve

Digitized by Google

n'abreuve de bons bouillons les malades qu'il faudroit à peine *sustenter*. Il faut manger pour se *nourrir*, et se *nourrir* pour se *sustenter*. Celui qui se contente de se *sustenter*, est celui qui se *nourrit* le mieux, pourvu que, d'ailleurs il donne assez de travail à son estomac.

* J'ai une remarque à faire sur la formation de ces trois verbes. *Nourrir* est un verbe simple qui exprime une action simple, comme les verbes *aimer*, *lier*, *créer*, *coudre*, etc.: de ces verbes nous formons assez ordinairement des substantifs qui désignent l'effet produit par cette action: de-là les mots *nourriture*, *lecture*, *créature*, *couture*. *Alimenter* est un verbe composé et formé du substantif *aliment*; comme *tourmenter* est formé de *tourment*, *réglementer* de *règlement*, *fermenter* de *ferment*, *médicamenter* de *médicament*, etc. Ces verbes doivent donc exprimer une action relative à ces substantifs qui expriment eux-mêmes la cause d'un effet, la source, etc. Ainsi *médicamenter* signifie donner des *médicamens*, des choses faites pour guérir; *tourmenter*, causer des *tourmens*, ce qui trouble et blesse; *alimenter*, fournir des *alimens*, ce qui a la propriété de *nourrir*, etc. *Sustenter* est le dérivé d'un autre verbe, de *soutenir*; et comme dérivé, il exprime la fréquence, la répétition, la *réitération* des actes, que les Latins ont coutume d'exprimer par les terminaisons *itare*, *itari*. Ainsi *hœrere*, s'arrêter, a fait *hœsitare*, s'arrêter plusieurs fois; *vocare*, appeler, *vocitare*, appeler à cris redoublés; *polliceri*, promettre, *pollicitari*, promettre souvent, etc. Mais cette règle trouve peu d'applications dans notre langue, qui, très-souvent,

Digitized by Google

a le verbe primitif sans le dérivé, ou le dérivé sans le primitif, et qui en confond les idées distinctives.

* Enfin il me reste un coup-d'œil à jeter sur les notions que l'abbé Girard donne de la *subsistance*, de la *nourriture* et de l'*aliment*.

On fait, dit-il, des provisions pour la *subsistance;* elle est commise aux soins du pourvoyeur. On apprête à manger pour la *nourriture*; elle se prépare à la cuisine. On choisit entre les mets les *alimens* les plus convenables; sur cela, on consulte le goût ou le médecin. De-là il conclut que le premier de ces termes a un rapport particulier au besoin; le second, à la satisfaction de ce besoin; et le troisième, à la manière de le satisfaire.

Je n'observerai point qu'il falloit comparer les *subsistances* et non pas la *subsistance* avec les *alimens*: que la *nourriture* se passe fort bien de cuisine; témoin le lait qui fait la *nourriture* du *nourrisson*: que les *alimens* ne tiennent leur qualité ni de la personne qui les prend, ni du médecin qui les prescrit: que le besoin n'entre dans la notion propre d'aucun de ces termes caractérisés par des rapports supposés étrangers ou accessoires. Mes lecteurs, étonnés de ne pas trouver, dans cet article, la plus légère idée des choses, ont déjà prévenu ma critique.

L'*aliment* est ce qui a la propriété de *nourrir*, ce qui fait la *nourriture*. La *nourriture* est l'effet produit par l'usage des *alimens;* ou l'*aliment* en tant qu'il est employé à *nourrir*, et qu'il se convertit en la substance des corps. Les *subsistances* sont les choses, ou, pour mieux dire, les pro-

Digitized by Google

ductions qui, par un usage quelconque, nous font *subsister*: je parle de ce mot dans un autre article.

Nourrissant, Nutritif, Nourricier.

Nourrissant, qui nourrit, qui nourrit beaucoup. *Nutritif*, qui a la faculté de nourrir, de se convertir en la substance de l'objet. *Nourricier*, qui opère la nutrition, qui se répand dans le corps pour en augmenter la substance. Le premier de ces termes marque l'effet; le second, la puissance; le troisième, l'action.

Les *mets nourrissans* abondent en *parties nutritives*, dont l'estomac extrait une grande quantité de *suc nourricier*.

Il y a dans le blé un corps muqueux qui a des rapports si sensibles avec le chyle, qu'il paroît être la nourriture propre de l'homme: aussi le pain est-il très-*nourrissant*. La propriété *nutritive* des alimens réside dans le sucre qu'ils contiennent: il abonde dans le lait; et l'on fait du sucre de lait, qui, si l'on en savoit régler l'usage, seroit très-bon pour corriger les humeurs, rétablir la poitrine, et réparer les forces. Le suc *nourricier*, formé de ce corps muqueux et sucré, est lui-même un fluide muqueux et sucré qui se convertit en sang dans les veines du mésentère, et qui, par les artères lymphatiques, se répand dans toutes les parties du corps et va s'y assimiler, de manière que leur substance en est accrue, et que leurs pertes en sont réparées.

Selon ce que je viens de dire, les alimens doux sont en général *nourrissans* et salubres: Pline parle de quelques vieillards qui avoient poussé la

Digitized by Google

vie fort loin par l'usage seul du vin doux. Le sucre de canne a trop de parties *nutritives*, et il renferme trop de sel pour qu'on ne se borne point à en faire un usage modéré, très-sain alors, pourvu qu'il n'ait point passé par le feu et les drogues du confiseur. Mais il s'agit bien moins de connoître la qualité des alimens, que de savoir ce que votre estomac digère bien et facilement, et de respecter le travail par lequel il donne la coction et la perfection à la lymphe *nourricière* qui fait la bonne santé, la force du corps, la douceur et la joie de la vie, la vie elle-même.

Les alimens succulens sont trop *nourrissans*. La surabondance de leurs parties *nutritives* excite dans l'estomac une fermentation déréglée, qui tend à la corruption. Alors le suc *nourricier* est vicié; et il porte dans tout le corps un principe de maladies lentes; principe sur lequel aucun remède ne peut directement agir, et qui ne peut être expulsé que par une forte transpiration.

L'eau est *nourrissante*, puisqu'on voit des plantes et qu'on a vu des arbres, tel que celui de Vanhelmont, vivre et croître dans l'eau, sans tenir à la terre par des racines. L'effet des engrais semble prouver que les parties huileuses, sulfureuses, etc., ont une qualité *nutritive*. La sève des arbres est leur suc *nourricier* qui se répand dans tout le corps; mais chaque branche paroît avoir ses organes particuliers de nutrition, et sa circulation propre.

Nourrissant est le mot usité. *Nutritif* est un mot dogmatique: les médecins disent *un remède purgatif et nutritif*: on distingue par la qualification de *nutritives* les parties subtiles des alimens, propres à la nutrition, des autres substances grossières qui en sont séparées par l'effervescence.

Digitized by Google

de l'estomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la physique des corps animés, et spécialement des plantes.

Nue, *Nuée*, *Nuage*.

Nab, *neb*, marque l'élévation. En celte *neb*, *nef*, signifie le ciel, le haut des airs, de même que *nue*. En celte et en latin, *neb*, *nub*, signifient *nue*, etc., en langued. *nive*. *Nub* signifie encore couvrir, voiler, comme dans le latin *nubere*: en grec *nyx*, en latin *nox*, en différentes langues celtiques *nos*, en françois, *nuit*, désignent l'obscurité, les ténèbres, la privation de lumière. Cette seconde propriété appartient, comme celle d'élévation, à la famille dont il s'agit ici.

Nue est le mot simple: il désigne des vapeurs élevées et condensées dans les airs. *Nuée* est un mot composé; et comme les substantifs dérivés d'un autre, et distingués par cette même terminaison, il désigne les circonstances particulières de la chose, la *nue* ou un amas de vapeurs épaisses, sombres, menaçantes, grosses de pluie, et prêtes à crever. *Nuage* est également composé de *nue*; et par le mot *age*, il désigne particulièrement l'action ou l'effet produit par l'interposition de la chose, celui de cacher, de couvrir, d'obscurcir, d'offusquer. Ces remarques achèvent de justifier les idées de Bouhours et de M. Beauzée sur ces trois termes; c'est tout ce que l'académicien m'a laissé à faire: car les observations suivantes lui appartiennent quant au fond.

L'idée d'*élévation* est si particulièrement affectée à la *nue*, que dans toutes les applications

Digitized by Google

usitées du mot, soit au propre, soit au figuré, c'est la hauteur qu'il offre à notre considération, comme dans les exemples suivans. Un ange, une divinité descend sur une *nue* du haut des cieux. L'aigle perce la *nue* et se perd dans les *nues*. Un arbre, un mont sourcilleux, s'élève jusqu'aux *nues* et s'y cache. Dieu voit du haut des *nues* les entreprises des hommes. On élève quelqu'un jusqu'aux *nues* par des louanges excessives. Un homme saute aux *nues*, tombe des *nues*. Les mystiques, dit Bossuet, n'ont songé qu'à percer les *nues*, et à se faire perdre de vue par leurs lecteurs. L'un a peur de ramper, et se perd dans la *nue*, dit Boileau. L'idée d'élévation domine manifestement dans toutes ces phrases où l'on ne substitueroit pas à la *nue*, la *nuée* ou le *nuage*.

L'idée de l'abondance ou de la quantité présentée sous un aspect sinistre, ou du moins désagréable, est si bien propre à la *nuée*, que le mot, soit au figuré, soit au propre, nous retrace toujours cette image, ainsi qu'on le voit dans les applications suivantes. La *nuée* est épaisse, grosse, sombre, orageuse: elle annonce, porte, vomit la pluie, l'orage, la foudre. Isaïe, dit Balzac, prioit les *nuées* de *pleuvoir* le Juste. Le jour, dit Costar, est toujours plus beau que les ténèbres, quoiqu'il ne sorte que d'une *nuée* grosse de foudres. La *nuée* crève au propre comme au figuré; et au figuré, *nuée* se prend pour complot, entreprise funeste. Des tourbillons de poussière en vont former une *nuée*. On menace Alexandre d'une *nuée* de flèches: tant mieux, dit-il, nous combattrons à l'ombre. Enfin on dit une *nuée* de témoins, d'oiseaux, d'insectes, et toujours pour marquer la grande quantité.

L'idée d'obscurité répandue est si bien domi-

Digitized by Google

nante dans le mot *nuage*, qu'il la porte par-tout, au figuré comme au propre, mais souvent avec des modifications variées à l'infini. Un *nuage* de traits ou de poussière obscurcit l'air. Vous avez un *nuage* sur les yeux, lorsque votre vue est offusquée. Aucun *nuage*, dit Fléchier, ne troubla la sérénité de sa vie. Les passions, dit Nicole, produisent des *nuages* qui nous dérobent les vérités les plus sensibles. Il s'élève des *nuages* qui répandent le trouble entre des époux, des amis.

Mais il faut observer que le *nuage* est susceptible de toute sorte de qualifications: il est haut ou bas, épais ou léger, clair ou sombre, isolé ou confondu avec beaucoup d'autres, etc. La *nuée* a toujours son caractère orageux; seule, elle semble en appeler ou en enfanter d'autres. Plusieurs *nuées* s'entre-choquent, roulent les unes sur les autres, forment dans les airs une mer courroucée. Si la *nue* et les *nues* souffrent quelque idée accessoire à celle de leur élévation, c'est d'être délayées, fondues, étendues de manière à former comme une couche de vapeurs dans l'atmosphère.

Nuer, *Nuancer*.

Nuer vient de *nue*. Les couleurs variées produisent à-peu-près sur un fond le même effet que les nues sur le ciel.

Nuer et *nuancer* signifient, dit-on, mêler et assortir les couleurs, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur en la faisant passer du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. Il y a là deux

Digitized by Google

idées très-distinctes, le passage d'une couleur à une autre, et celui des nuances d'une couleur à d'autres nuances de cette couleur. Or la première de ces idées est celle que les anciens dictionnaires semblent avoir uniquement affectée au verbe *nuer*, et notamment le premier dictionnaire de l'Académie, qui attribue à ce mot la seule propriété d'assortir les couleurs de manière qu'il se fasse une diminution insensible de l'une à l'autre. *Nuancer* désigneroit donc l'assortiment des différentes teintes de la même couleur; ce mot, inconnu aux vocabulistes de ce temps-là, est encore peu usité.

Nuer a fait *nuance*: *nuance* a fait *nuancer*. *Nuer*, ce seroit donc plutôt, selon la remarque précédente, former des nuances sur un fond de couleur par l'assortiment des différentes couleurs nouvelles; *nuancer*, assortir les nuances d'une couleur par la diversité de ses teintes. Ainsi l'un exprimeroit la variété des couleurs, et l'autre la variété des nuances de chacune.

Il importe peu que cette distinction soit agréée, quoique raisonnable. *Nuer*, signifie proprement former des nuances, soit avec différentes couleurs, soit d'une seule; *nuancer*, assortir ces nuances selon leurs propres rapports: ce qui désignera deux genres d'industrie. Il est à observer que *nuer* un dessin, signifie marquer sur les fleurs les couleurs que l'ouvrier doit employer: ainsi le dessinateur *nue*, et l'ouvrier *nuance*. Dans le dictionnaire du commerce, *nuer*, c'est disposer les couleurs selon leurs nuances; et *nuancer*, disposer les nuances de l'étoffe, de la tapisserie, de la broderie.

Nuer se dit proprement de ces sortes d'ouvrages: cependant les fleuristes disent *une fleur*

Digitized by Google

bien nuée; l'anémone, appelée *albertine*, est *nuée* d'incarnat. Les naturalistes diront que des papillons et des chenilles étalent une riche variété de couleurs *nuées* avec un art infini.

Dans ces applications, *nuer* indique une diversité de couleurs. Les brodeurs appellent *or nué*, l'or employé avec de la soie dans un ouvrage, de sorte que l'or serve comme de fond au tableau, et que la soie serve à donner les couleurs convenables aux figures.

Nuer ne se dit point au figuré: mais on y dit *nuancer*, pour désigner la différence fine, délicate, imperceptible, qui se trouve entre les mots, les idées, les mêmes espèces de choses, comme vertus, passions, etc. et c'est une raison d'approprier au mot *nuancer* l'expression particulière des nuances de la même chose ou de la même couleur.

Quoi qu'il en soit, il résulte, en dernière analyse, de ces différentes observations, que *nuer* exprime l'action ou l'art d'assortir et de distribuer sur un fond ou un tissu, les couleurs ou leurs teintes, selon les rapports qu'elles ont entre elles, avec le fond et avec les objets qu'elles figurent, représentent ou imitent. *Nuancer* exprime l'action ou l'art d'observer, de distinguer, d'employer les nuances, soit celles qui forment ou marquent le passage d'une couleur à une autre, soit celles qui marquent ou forment les différens degrés d'une couleur, selon que la chose l'exige. Cette distinction générale n'a rien d'arbitraire, ou plutôt qui ne soit conforme à l'étymologie comme à l'usage.

Digitized by Google

Nul, Aucun.

Nul, *nè ullus*, *nè unus*, pas un, pas un seul: *aucun*, *aliquis unus*, quelqu'un. *Nul* porte avec lui sa négation; *aucun* en attend une pour en devenir le synonyme. *Nul* a plus de force exclusive et absolue qu'*aucun*. *Nul* exclut *chacun*, chaque individu, chaque chose, d'une manière déterminée, depuis la première jusqu'à la dernière; *aucun* négatif exclut *quelqu'un*, celui-ci ou celui-là, une chose et une autre, d'une manière indéterminée. *Nul n'ose*, c'est-à-dire qu'il n'y a *pas un seul* qui ose: *aucun* d'eux n'ose, c'est-à-dire qu'il ne se trouve pas *quelqu'un* qui ose. L'homme négatif et sans égards, n'a *nul* égard pour vos prières, il les rejette absolument: l'homme honnête et capable d'égards, n'a *aucun* égard à vos prières dans telle occasion, il ne s'y rend pas. La justice rigoureuse qui ne fait *nulle* acception des personnes, n'en fera *nulle* en votre faveur: l'équité moins sévère, qui fait quelquefois acception des malheureux et des foibles, n'en fera *aucune*. Vous n'aurez *nulle* considération, quand vous devez n'en avoir pas la moindre: vous n'en avez *aucune*, quand vous auriez pu en avoir quelqu'une.

De la force des termes, il résulte que *nul* peut et doit en général être employé en régime, tout comme *aucun*, quoiqu'en disent quelques grammairiens. Selon eux, au lieu de dire: *les injures ne firent sur lui nulle impression*, il faudroit dire: *les injures ne firent sur lui* aucune *impression*. Pourquoi donc, si un terme renchérit sur l'autre, si vous avez besoin de marquer une parfaite insensibilité, s'il est utile d'aggraver le reproche?

Digitized by Google

Nul ajoute à *aucun*, comme *point* à *pas*. Si l'oreille préfère quelquefois *aucun* à *nul*, il n'en faut pas moins que la justesse de l'expression l'emporte, dans les cas graves, sur la délicatesse de l'oreille.

Nous disons fort bien, *je nai vu cet homme-là* nullè *part*, *je ne fais* nul *cas de celui-ci*, *je ne dois* nul *égard à l'autre*, *un contrat est* nul *et de* nul *effet*. Les personnes les plus délicates parlent ainsi. Une observation grammaticale à faire, c'est que, loin d'exclure *nul* du régime, il est absolument nécessaire, lorsque la phrase ne porte point de négation; et la raison en est que, sans une négation particulière, *aucun* signifie *quelqu'un* ou *quelque*. Et c'est pourquoi on a dit et bien dit: *le bien est de* nulle considération *devant Dieu*, *mais non pas devant les hommes*; *cette pièce est de* nulle valeur; *cette machine est bien inventée*, *mais elle est de* nul usage. On ne diroit pas qu'une chose *est d'aucun usage*, *d'aucune valeur*, *d'aucune considération*, pour exprimer qu'elle n'en a point: *aucun* ne prend ce sens que dans la proposition négative. Des historiens disent: *Il y avoit peine de mort contre quiconque avoit tué volontairement* aucun *de ces animaux*: *il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaison de toutes les espèces de connoissances entre elles*, *d'en mépriser* aucune partie. *Aucun* est là mis, en mauvais style à la vérité, mais dans son vrai sens, pour *quelqu'un* ou *quelque*.

* *Nul* se dit, au nominatif, pour *personne*, sans rapport à un nom exprimé. Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*: nul *ne va au père que par le fils*. *Nul* désigne là, sans aucun nom, de la manière la plus précise et la plus propre au

Digitized by Google

style énergique des sentences, l'universalité des hommes. *Aucun* se lie nécessairement avec un nom: ainsi vous direz, *aucun auteur*, *aucune raison*, *aucun de ces gens-là*, *aucune de ces choses.*

* *Nul* se prend encore dans une autre acception absolument étrangère à *aucun*: il marque l'invalidité, l'inefficacité, la nullité d'un acte et autres choses semblables. On dit aussi en ce sens qu'un *homme est nul*, quand il n'a ni vertu, ni caractère, ni énergie, ni influence. Cette acception sert bien encore à confirmer la force négative, exclusive et destructive du mot, qui réduit les choses à rien, qui fait qu'elles sont comme non-avenus, comme si elles n'étoient pas.

Numéral, Numérique.

Le mot *numérique* n'est pas la même chose que *numéral*, comme on nous le dit; car la chose *numérale* forme toujours un nombre; mais il n'en est pas de même de la chose *numérique*. *Trois* est un nom *numéral* ou un nom de nombre: mais une différence *numérique* n'est pas même cette différence dans le nombre, c'est celle d'un individu à un autre. *Numéral* signifie ce qui dénomme un nombre; *numérique*, ce qui a rapport aux nombres. Les lettres *numérales* servent de chiffres, les vers *numéraux* marquent des dates; mais les rapports *numériques* sont seulement tirés des nombres; l'arithmétique *numérique* se sert seulement de chiffres au lieu de lettres.

Les lettres *numérales* des Romains, I, II, III, IV, etc. ne sont pas du *calcul numérique*; ce

Digitized by Google

calcul se fait avec les chiffres que nous appelons *arabes*, 1, 2, 3, 4, etc.: ces chiffres et ces lettres de nombre ont la même origine, quoique dans leur figure ils ne semblent avoir aucun rapport entre eux. La main est également leur type, avec cette différence que les lettres représentent les doigts coupés ou séparés de leur racine; au lieu que les chiffres représentent, selon le nombre, la forme des doigts alongés et unis à leur base. Dans l'une et l'autre manière, *un* est le pouce isolé; *deux* représente dans le chiffre deux doigts unis, et par les lettres deux doigts séparés, ainsi de suite. Le 5 offre le dessin ou le contour des cinq doigts étendus; et V, la forme de la main dont les doigts du milieu sont fermés ou retranchés. Après V, les Romains ajoutent des doigts ou des unités; les Arabes ferment la main et lèvent le pouce, figure représentée par 6; et les nombres suivans, 7, 8, 9, ont des rapports marqués avec 2, 3, 4, parce qu'ils se forment avec les mêmes doigts, mais différenciés par des arrondissemens et par des pointes. Les Romains expriment la dixaine, terme des nombres, fixé par les dix doigts, avec un X, signe des deux mains mises en croix; et ce signe porta d'abord à chacune de ses pointes élevées, cinq autres petites lignes ou doigts. La dixaine arabe est exprimée par 10, c'est-à-dire première révolution des doigts: le zéro est l'imitation du poing ou de la main fermée. M. de Gébelin, un jour que nous causions ensemble sur cette matière, fut si frappé de la vraisemblance et de la simplicité de mon idée, qu'il suspendit la publication annoncée de ses conjectures sur l'origine de ces deux sortes de chiffres. Cet excellent homme, si ami du vrai qu'il,

Digitized by Google

étoit toujours prêt à renoncer à ses plus grandes idées et à ses plus belles découvertes, avoit toute la candeur et la docilité d'un enfant.

O.

O, *Oh*, *Ho*.

O est une voix forte, pleine, sonore, naturelle à celui qui s'écrie, à celui qui appelle, à celui qui invoque, à celui qui apostrophe, à celui qui s'étonne, à celui qui s'indigne, à celui qui éprouve une grande joie ou autre grande passion. Un cri fort et retentissant est le signe et l'expression naturelle d'une impression, d'une sensation profonde, qui a besoin de s'exhaler et de se répandre. Le son *O*, en frappant le haut du palais et en se répercutant dans toute la capacité de la bouche, s'enfle; et, en sortant par un passage étroit, par le canal de la bouche rétrécie ou des lèvres arrondies comme par un porte-voix, il porte au loin, et va frapper fortement l'oreille. Il s'emploie donc naturellement pour appeler, pour réveiller l'attention, pour attirer les regards, pour exprimer une situation extraordinaire.

J'ai dit que la bouche s'arrondissoit pour prononcer *o*. De-là vient la figure de la lettre *o*, pure imitation de la rondeur que la bouche forme, en exprimant ce son: dès-lors signe naturel des corps ronds, comme le *soleil*, en oriental *hol*. L'aspiration *h* est l'expression naturelle d'une affection

Digitized by Google

vive: la lettre *l* qui a la figure du doigt étendu, désigne aussi naturellement la longueur, l'élévation, l'éloignement; ainsi le mot *kol*, changé dans la suite en *sol*, est l'indice naturel d'un corps rond et élevé qui excite de vives affections; et tel est le *soleil*. L'écriture alphabétique est donc aussi bien donnée par la nature que le langage. J'observerai encore, et ce n'est pas sans objet, que la voyelle *o* n'est que la quatrième dans l'ordre alphabétique, par la raison que la bouche s'ouvre moins pour le prononcer, que pour prononcer *i*, comme elle s'ouvre moins pour prononcer *i* que *e*, *e* que *a*: mais elle s'ouvre moins encore pour prononcer *u*, *ou*. Permis à l'ignorance de trouver tant de choses arbitraires et risibles.

L'interjection *o* s'emploie avec ou sans aspiration. Elle ne prend point d'aspiration, lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer purement et simplement la sensation, le sentiment, l'idée sans accessoires; lorsque vous n'avez besoin que d'avertir par l'émission de la voix ou du cri; lorsque vous passez promptement de ce mot à un autre sur lequel la voix s'élève, appuie, ou se repose. Ainsi vous vous écriez, *ô ciel! ô dieu! ô mon père! ô temps! ô mœurs! ô crime! ô terreur! ô bonté suprême!* O n'est là que le cri pur du besoin, de l'étonnement, de l'effroi, de la reconnoissance, etc.

Si l'interjection est modifiée par l'aspiration, son idée l'est également; et elle l'est différemment, selon que l'aspiration précède ou suit la voyelle.

Si l'aspiration suit la voyelle, il est évident qu'elle alonge la syllabe et qu'elle prolonge le cri. *Oh!* c'est comme si vous disiez réduplicativement *o-o*, en coulant et sans distinguer les deux voix.

Digitized by Google

Oh est donc une exclamation plus forte, plus grande, plus soutenue, le cri d'une sensation plus profonde et plus durable, celui d'une intention plus marquée et plus développée, tandis que *o* n'est qu'un pur éclat de voix. Vous dites *o* pour appeler quelqu'un qui est à portée de vous entendre: si la personne est éloignée, et que vous craignez de n'en être pas entendu, vous criez *oh, oh!* La douleur d'une vive piqûre vous fait jeter un cri *o*: la douleur d'une blessure profonde vous fait pousser un cri lamentable, *oh!* *O* n'est qu'une voix fugitive qui appelle, pour-ainsi-dire, la suite du discours: vous vous arrêtez, vous pesez sur *oh!* c'est une sorte de phrase; et cette phrase nous apprend que vous êtes pénétré de douleur, de joie, d'admiration, de terreur, etc.; et que vous voudriez nous pénétrer des mêmes sentimens.

Si l'aspiration précède la voyelle, c'est tout le contraire. Les poumons semblent se vider, la voix s'épuiser, la sensation se dissiper par la force de l'aspiration. En disant *ho*, vous chassez tout-d'un-coup un grand volume d'air; et la voix s'arrête aussitôt. Cette interjection exprime donc une sensation vive, impatiente, prompte à s'exhaler; et qui s'exhale, pour-ainsi-dire, toute entière par sa force, par sa précipitation, par l'élan de l'homme qui étouffe. Vous dites *ho* dans la vive surprise que vous cause la présence subite d'un objet très-inattendu; mais la sensation ne dure pas: vous direz *oh* dans une grande et longue admiration, et votre exclamation est soutenue par la sensation durable qui prolonge l'accent. *Ho* marquera un mouvement vif de plaisir; *oh*, la joie, une joie profonde: il en sera de même de la douleur et de tout autre sentiment. Aussi l'exclamation *ho* exprime-

Digitized by Google

prime-t-elle particulièrement la vivacité de la surprise. Voulez-vous marquer encore mieux votre surprise? vous répéterez le cri *oh*, *ho*, avec syncope, ou en entrecoupant votre discours avec l'effort d'une voix épuisée, difficile, gênée, comme dans le rire *hi! hi! hi!* où les coups de gosier sont très-distincts et très-sensibles.

La même observation s'applique naturellement aux interjections *ah*, *ha*, *eh*, *he*, etc.; puisque la différence vient de la manière de placer l'aspiration. Mais ces interjections ne servent-elles pas quelquefois à exprimer les mêmes sensations que *oh*, *ho*, l'admiration, par exemple, et autre passion vive? oui, sans doute: elles sont donc synonymes sous ce rapport *Ah*, *eh*, *oh*, exprimeront la surprise: l'exprimeront-ils sans aucune différence? Non certes; car ces cris sont ordinairement involontaires, on ne choisit pas entre l'un et l'autre: c'est donc la nature qui inspire telle ou telle voix; et chaque voix a sa raison dans la nature. Quelle est donc la raison particulière de chacune de ces exclamations?

Il faut la chercher dans la valeur distinctive des voix et des voyelles. *A* se prononce sans modification, de toute l'ouverture de la bouche, et, si je puis ainsi parler, de toute l'ouverture de l'ame. Cette voix rend et réfléchit en quelque sorte la sensation de la manière la plus libre, la plus franche, la plus pure; et cette sensation doit remplir l'ame, puisqu'elle force ou nécessite la plus grande ouverture de la bouche. *Ah!* est donc l'exclamation d'un coeur plein et libre de rendre sa sensation par un éclat égal à la force de l'impression. *A* exprime dans toutes les langues, la possession, la jouissance, ce qu'on *a*, ce qu'on *a* dans l'ame. L'interjection est donc l'expression

Digitized by Google

naturelle et nécessaire de la grande sensation.

E n'est autre chose que le son même de la respiration naturelle ; et c'est par cette raison qu'il est le signe propre de la vie et de l'existence, et dans toutes les langues, *hé*, *é* est la racine d'une foule de mots qui expriment cette idée. Moins ouvert que l'*a*, moins sonore que l'*o*, il n'exprime qu'une sensation plus douce, où il n'exprime une sensation quelconque que d'une manière plus douce, sans l'éclat de l'*a*, sans la force de l'*o*. *Eh* affoiblit donc ou adoucit la sensation que vous exprimez également par *ah* et par *oh*.

O se prononce de manière que la voix en est plus sonore, plus retentissante, plus frappante; elle fait ainsi plus d'impression ou la porte plus loin. C'est sur-tout cet effet que la nature produira par les interjections *o*, *oh*, *ho* : c'est pour cela qu'elle ramasse, enfle et pousse fortement la voix. Aussi *o*, *oh* sont-ils les cris naturels de celui qui appelle, qui appelle à son secours ; et *o* s'est tout naturellement placé devant ce qu'on appelle grammaticalement le *vocatif*. *Oh* marque donc l'intention ou du moins la propriété de produire plus d'effet.

Ah! sera donc l'éclat franc d'une grande plainte, d'une grande joie, ou de toute autre grande sensation, sans autre dessein et par l'effet naturel de l'impression. *Eh!* sera l'émission douce de la plainte, de la joie, de tout autre sentiment qui, s'il ne peut pas absolument se contenir, se modère du moins. *Oh!* sera l'explosion d'une grande peine, d'une grande joie, d'une grande sensation, qui cherche, pour-ainsi-dire, un soulagement, un remède, un effet propre à satisfaire la passion de l'ame. *Eh!*

Digitized by Google

marque l'existence de la sensation : *ah*! sa grandeur, *oh*! son énergie.

De même, *ha*, *ha*, *ha* est un éclat de rire franc et ouvert. *Hé*, *hé*, *hé* est un rire simple et modéré. *Ho*, *ho*, *ho* est un gros rire accompagné de surprise ou de moquerie, ou de quelque autre circonstance aggravante. *Hi*, *hi*, *hi* est le rire tout bas et contraint. *I* est la plus foible, la plus gênée et la plus timide des voix....

J'en ai assez dit, si l'on veut m'entendre : j'en ai trop dit, pour qui ne le veut pas, et ne trouve qu'à rire dans la scène de M. Jourdain avec son maître de langue. Si ce n'est là qu'un rêve de mon imagination, je suis bien trompé : je croyois étudier la nature, et j'ai cru l'entendre parler.

Obligeance ou Obligence.

S'il falloit assurer la fortune de ce mot par une recommandation apologétique, rien ne seroit plus aisé. Vous *obligez* vos amis par des services ; ils vous ont des *obligations*, ils vous en sont obligés : on vante votre caractère *obligeant*, vos manières *obligeantes*, vos propos et vos soins *obligeans ;* vous êtes, en un mot, un homme fort *obligeant*. Quelle est donc la qualité proprement énoncée par l'usage de ces expressions ? *L'obligeance ;* tout le monde vous fait à-la-fois cette réponse : il n'y a plus rien à dire.

J'ai l'*obligeance* d'autant plus à coeur, que son succès prépare les voies à un autre mot non moins précieux, celui d'*officiosité :* car enfin

Digitized by Google

quelle est la qualité proprement dite qui distingue l'homme officieux, si ce n'est l'*officiosité*? les mots propres et utiles s'appellent et se soutiennent comme les vérités.

Faut-il écrire *obligeance* ou *obligence*? J'ai entendu prononcer quelquefois ce mot par de jolies femmes. Je ne l'ai lu qu'une fois dans une comédie de cotterie, qu'il me seroit peut-être impossible de retrouver; je compte sur l'*obligeance* du dramatiste pour me tirer de peine, il peut compter sur ma gratitude.

Le lecteur veut-il absolument une réponse? je vais la hasarder. Il me semble que nous écrivons *eance*, lorsque les substantifs de cette sorte sont tirés d'un verbe latin de la conjugaison en *are*; et *ence*, lorsqu'ils sont dérivés d'un verbe de la seconde ou troisième conjugaison en *ere* ou en *ere*. Ainsi des verbes latins *vindicare*, *derogare*, *alleviare*, etc., nous avons fait *vengeance*, *dérogeance*, *allégeance*, etc. L'*a*, dans ces mots, est l'empreinte distinctive de leur origine. Au contraire, des verbes *indigere*, *urgere*, *diligere*, *negligere*, *exigere*, etc., nous avons formé les mots *indigent* et *indigence*, *urgent* et *urgence*; *diligent* et *diligence*, *négligent* et *négligence*; il est vrai qu'on écrit *exigeant*, mais on est rentré dans la règle, en écrivant *exigence*.

Obliger, *Contraindre*, *Forcer*, *Violenter*.

Ces termes expriment des actions contraires à la liberté de quelqu'un. L'abbé Girard remarque que *violenter* enchérit sur *forcer*, et celui-ci sur *contraindre*; mais toutefois que la liberté est *également ravie* par l'action qu'ils

Digitized by Google

énoncent. L'expression est au moins trop forte; car la contrainte ne *ravit* pas, elle n'ôte pas même toujours absolument la liberté. M. d'Alembert pense que *contraindre*, *obliger*, *forcer*, désignent quelque chose que l'on fait contre son gré : cependant ce n'est pas toujours contre son gré qu'on remplit des *obligations*, celles par exemple de la reconnoissance.

On dit, ajoute ce philosophe célèbre : Le respect me *force* à me taire, la reconnoissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint*. Le mérite *oblige* les plus indifférens à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit une fête d'*obligation*, un consentement *forcé*, une attitude *contrainte*. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste, et on *oblige* l'ennemi d'en décamper.

Je crains que ces applications ne suppléent pas à l'explication des termes. *Obliger*, lat. *ob-ligare*, lier tout autour. *Contraindre*, lat. *constringere*, serrer de tous côtés, étreindre, fortement. *Forcer*, de *fer*, *for*, *hortz* (porter, élever) signifie employer des moyens puissans, efficaces par eux-mêmes, qui ôtent ou ravissent. *Violenter*, de *vi*, (force) avec l'augmentatif *ol* (grand, élevé), marque l'abus et les excès de la force par les mauvais traitemens.

Ainsi l'*obligation* lie, engage : la *contrainte* moleste, contrarie : la *force* emporte, entraîne : la *violence* maltraite, outrage.

L'*obligation* empêche ou entraîne la liberté; la *contrainte* la tourmente; la *force* l'ôte; la *violence* la viole, si on me permet de le dire.

L'abbé Girard estime que le mot *contraindre* semble mieux convenir pour marquer une

Digitized by Google

atteinte donnée à la liberté dans le temps de la *délibération*, par des oppositions *gênantes* qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination qu'on suivroit si les moyens n'en étoient pas ôtés (dites plutôt affoiblis) : que le mot *forcer*, paroît proprement exprimer une *attaque* portée à la liberté dans le temps de la *détermination*, par une autorité *puissante* (ou plutôt par une *puissance*) qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté dont on a regret de n'être pas le maître : et que le mot *violenter*, donne l'idée d'un *combat* livré à la liberté dans le temps de l'*exécution*, par les efforts contraires d'une action *vigoureuse*, à laquelle on essaie en vain de résister. J'ajoute qu'*obliger* exprime un *empêchement* mis à la liberté, soit avant, soit pendant et la *délibération* et la *détermination* et l'*exécution*, par une *cause quelconque*, même par la volonté de la personne obligée.

Obliger est un acte de pouvoir, qui impose un devoir ou une nécessité. *Contraindre* est un acte de persécution ou d'obsession ; qui arrache plutôt qu'il n'obtient un consentement. *Forcer* est un acte de puissance et de vigueur, qui, par son énergie, détruit celle d'une volonté opposée. *Violenter* est un acte d'emportement ou de brutalité, qui emploie le droit et les ressources du plus fort à dompter une volonté rebelle et opiniâtre.

Les préceptes de l'Evangile *obligent*, dès qu'on est Chrétien, mais sans *contraindre ;* car on est parfaitement libre d'obéir ou de désobéir. Les persécutions d'un importun vous *contraignent* quelquefois, mais sans vous *forcer ;* car vous pouviez y résister encore. Une puis-

Digitized by Google

sance irrésistible qui vient sur nous quand nous suivons la direction opposée, nous *force* à reculer sans nous *violenter;* car il est naturel que nous nous déterminions, sans attendre la violence, à renoncer à ce que nous ne pouvons pas faire. Un maître inique et absolu qui vous ordonne une chose honteuse ou injuste, vous *violentera* pour vaincre, par de mauvais traitemens, votre résistance, et vous mener au crime malgré vos efforts.

On s'*oblige* soi-même, quand on s'engage. On se *contraint*, quand on se gêne fort. On s'efforce plutôt qu'on ne se *force*, dans ce qu'on fait avec répugnance. On ne se *violente* pas; car on ne peut pas vouloir efficacement et faire tout ensemble des choses contraires.

* *Obliger* a différentes acceptions figurées. *Contraindre* ne se dit aussi que dans un sens figuré, tantôt rigoureux, tantôt relâché. *Forcer* s'applique seul aux choses: on *force* des barrières, des obstacles: il a toujours un sens plus ou moins dur ou sévère. *Violenter* ne se dit guère que dans le genre familier ou du moins modéré, et ce n'est souvent qu'une manière de parler: au figuré et dans le genre noble, on dira *faire violence*, même aux choses, à la loi par exemple.

Obliger à faire, Obliger de faire.

TH. CORNEILLE et Bouhours ont remarqué et prouvé par l'usage, que plusieurs de nos verbes, tels qu'*obliger*, *contraindre*, *forcer*, s'*efforcer*, *tâcher*, etc. prennent également

Digitized by Google

après eux la préposition *à* et la préposition *de*, quand ils sont suivis d'un autre verbe, comme d'un régime. Ainsi l'on dit *obliger*, *contraindre*, *forcer*, etc. à *faire* ou de *faire*. Il est sans doute plus naturel de dire *à* ou *de* devant un verbe, selon qu'on dit l'un ou l'autre devant un substantif, *obliger à faire* une chose, comme *obliger* à une chose, etc. Mais l'usage a ses licences, et même ses raisons, pour s'écarter de la règle générale. Il s'agiroit donc de trouver, dans ces deux manières de s'exprimer, une différence générale qui en déterminât le sens particulier et en réglât l'emploi. Quoique les grammairiens n'ayent pas poussé si loin leurs recherches et leurs réflexions, ils m'aideront, par leurs remarques, à résoudre ce problème, et à mettre la science à la place de l'aveugle routine. A la règle générale, je joindrai quelques exceptions dans lesquelles l'usage semble attribuer à d'autres verbes également suivis des deux prépositions, des sens particuliers.

Si je ne me trompe, 1°. la préposition *à* placée entre les deux verbes, marque particulièrement le rapport, l'influence et l'action de la cause, de la puissance, du sujet qui *oblige*, *force* ou *contraint* : au lieu que la préposition *de* marque spécialement l'effet de cette cause et de cette action sur l'objet ou le sujet qui est *contraint*, *forcé* ou *obligé*. 2°. La préposition *à* désigne plutôt le genre d'action et le but, sans aucun rapport déterminé de temps; au lieu que la préposition *de* annonce plutôt l'acte et l'exécution ou présente ou prochaine, et par conséquent avec une détermination de temps assez précise.

Je prouve la première de ces distinctions re-

Digitized by Google

lative à la cause et à l'effet. Nous disons plutôt *à* lorsque le verbe régisseur est à l'actif; et *de* lorsqu'il est au passif. Vous vous *obligez* à faire une chose, et vous êtes *obligé* de la faire. La nécessité nous *force* à nous aider; et nous sommes *forcés* de nous aider. La résistance vous *contraint* à user de force; et vous êtes *contraint* d'en user. Une douce violence vous *force* à quitter votre luxe et vos délices; et vous êtes *forcé* d'y renoncer. Comme la religion nous *oblige* à révérer les princes, les princes sont *obligés* de révérer la religion, dit un orateur. Corneille observe qu'on met plutôt *de* qu'*à* après le passif; Bouhours observe et confirme par des exemples, que nos bons auteurs le pratiquent presque toujours ainsi. Or il est à remarquer qu'avec le verbe passif, vous n'êtes pas même *obligé* d'énoncer la cause: ainsi vous dites, *je suis obligé de partir*, *forcé de me défendre*, *contraint de céder*, sans autre énonciation. L'actif énonce au contraire nécessairement la cause: ainsi vous direz, *la loi m'oblige*, *le respect me force*, *la fortune me contraint*. La préposition *de* sert donc plutôt à marquer l'effet produit; et la préposition *à* nécessite à désigner la cause qui le produit. La seconde dénote donc particulièrement le devoir et la nécessité qu'on impose; et la première, le devoir ou la nécessité qui est imposée.

Je prouve la seconde différence relative à l'action et à l'acte. La préposition *à* désigne précisément le genre et l'objet de l'obligation; tandis que l'obligation se fait sentir dans l'acte ou à l'égard de l'exécution de la chose. Ainsi la religion *oblige* le diffamateur *à* réparer l'honneur de son prochain aux dépens du sien pro-

Digitized by Google

pre ; c'est un devoir qu'il doit remplir : mais la justice l'*oblige*, par une condamnation, *de* faire à sa partie réparation d'honneur; c'est une peine qu'il subit. Vous vous occupez *à* une chose, quand elle est l'objet de vos occupations, ou que c'est votre genre d'occupation ordinaire : vous vous occupez *de* la chose, quand vous y songez, quand vous y travaillez actuellement. L'ambition *force* le courtisan *à* ramper, il faudra qu'il rampe : quand il rampe, elle le *force* de ramper. Ainsi parlent nos bons écrivains, comme dans les phrases suivantes : La prévoyance *oblige* à faire des épargnes; les impies *forcent* la Providence *à* les punir : la valeur *contraint* la fortune *à* se déclarer pour elle ; et tout au contraire, votre vainqueur vous *contraint* de fuir : la mauvaise conduite de votre ami vous *force* de l'abandonner; de petites pertes *obligèrent* Alexandre de séparer ses troupes.

Aussi dit-on *à* plutôt que *de*, lorsqu'il ne s'agit que d'une obligation morale et générale à remplir dans l'occasion; au lieu qu'on dit bien plutôt *de* qu'*à*, lorsqu'il s'agit d'une nécessité physique et présente dans le temps de l'exécution. Je ne sais même, disoit Bouhours, si, quand *obligé* emporte une obligation étroite de conscience, *à* ne seroit point mieux que *de*. Oui certes, lorsqu'on ne parle que d'une loi, d'une règle, d'une autorité qui vous impose un devoir ou une nécessité, abstraction faite de la circonstance du temps. Mais dans la circonstance du temps, on est *obligé* par une force *d'*agir ainsi. La charité vous *oblige à* pardonner, lorsque vous serez offensé : vous êtes *obligé de* pardonner, dans le cas précis de l'offense.

Digitized by Google

Cette seconde distinction s'accorde parfaitement avec la première ; et elles se confirment l'une l'autre. L'actif qui demande, après lui, la préposition *à*, n'exprime que l'existence de l'obligation ; mais le passif qui suppose déjà l'existence de l'obligation, en marque l'accomplissement et l'effet par la préposition *de*.

Et non-seulement ces distinctions sont justifiées par l'usage et par des préjugés légitimes ; mais encore elles sont fondées en raison, et sur la valeur même des prépositions. *A*, comme chez les Latins *ad*, marque la fin, le but, la chose *à faire*, la chose *à venir*, plus ou moins éloignée : *de* désigne l'induction, l'extraction, la conséquence, l'origine de la chose, l'effet produit par la cause. Ainsi l'obligation *à* remplir, la loi *à* observer, tend *à* un but, *à* une action, *à* un effet futur ; elle indique la chose *à faire :* mais l'*obligation de* faire, la nécessité *d'*agir, marque sensiblement la circonstance, le cas présent *de* faire ce qui est *à* faire dans le moment. La circonstance vous *oblige de faire* ce que la règle vous *oblige à faire* dans cette occasion.

Observez encore qu'on dit *obliger*, *forcer*, *contraindre* ; *être obligé*, *forcé*, *contraint à une chose*, et non pas *d'une chose ;* la raison en est que le substantif ne désigne que le genre d'obligation et d'action, et non l'acte et l'exécution même de la chose.

Faut-il ajouter que quelquefois l'oreille demande une préposition plutôt que l'autre ? Une oreille délicate, dit Bouhours, ne pourroit souffrir *obliger à abandonner ;* et *obligé de défendre* lui paroîtroit un peu dur. Cette considération est de quelque poids, pourvu qu'il

Digitized by Google

n'y ait d'ailleurs nul inconvénient, ajoute l'observateur.

Passons à quelques autres verbes également suivis de l'une et l'autre prépositions. Les uns sont dans la règle générale : les autres prennent des acceptions différentes.

On dit *tâcher* et *s'efforcer à* ou *de*. *Tâcher à* signifie tendre avec effort à un but, se proposer fermement une chose, la prendre à tâche, y diriger toutes ses facultés : ainsi l'on dit *j'y tâchois* ou *je n'y tâchois pas;* c'est-à-dire j'avois ou je n'avois pas ce dessein, c'étoit ou ce n'étoit pas mon projet, le but où je visois, où je dirigeois mes efforts. *Tâcher de* exprime les efforts que l'on fait dans l'exécution même, les soins qu'on se donne en faisant la chose, toutes les ressources que l'on emploie à la faire, le travail et le tourment avec lequel on poursuit le succès : on *tâche* de bien faire ce qu'on fait; on *tâche* d'obtenir en sollicitant vivement. Si vous *tâchez à* être plaisant, vous ne le serez pas; si vous *tâchez* de l'être, vous ne l'êtes pas : on est naturellement plaisant, et la plaisanterie doit être naturelle; le dessein et le travail vous trahissent. Ce verbe suit donc la règle générale qui distingue le dessein, le but, l'objet éloigné par la prépostion *à;* l'acte, l'exécution, la chose présente par la préposition *de*. *S'efforcer* est dans le même cas, si toutefois il est du bel usage de dire *s'efforcer à* faire.

On dit ainsi *prier à* dîner, *à* souper, ou *de* dîner, *de* souper. Bouhours observe qu'on *prie à dîner* d'avance et par un dessein formé; mais qu'on *prie de dîner* sur-le-champ et sans préparation. Ainsi M. Dacier dit, dans une Remarque sur les Epîtres d'Horace, que ce poëte

Digitized by Google

écrit à Manlius Torquatus, pour le *prier à* souper la veille d'une grande fête : et Madame Dacier, en parlant de Térence, que ce poëte ayant lu à Cécilius quelques vers de l'*Andrienne*, celui-ci le *pria de* souper. Les Sybarites, dit Fontenelle dans ses Dialogues, *prioient* les gens *à* manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loisir de le faire aussi délicat qu'ils le vouloient. Mademoiselle de Scudéry raconte que quelqu'un l'ayant *priée de* dîner chez lui, et ayant été *prié de* dîner ailleurs une heure après, il y alla sans l'en avertir. *Prier à* marque la cérémonie, et *prier de* la familiarité. Cette remarque de Bouhours est conforme à la règle.

On *commence* de même et on *continue de* parler, *d'*écrire, *de* faire, ou *à* parler, *à* écrire, *à* faire. Vaugelas prétend qu'il faut toujours dire *commencer à* sans aucune exception : l'Académie n'a point été de ce sentiment, et Bouhours prouve qu'il est contraire à l'usage suivi par de bons écrivains. Pélisson parle, dans l'Histoire de l'Académie, de foux qui *commencent d'*être éblouis de la gloire. Regnier dit dans un Eloge, que le jour *commença d'*éclore; Henri VIII, dit Bossuet, Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, *commença d'*ébranler l'autorité de l'Eglise. Je ne sais si cette manière de parler est là bien placée; mais il me semble que *commencer à* faire a plus de rapport à l'état de la chose considérée relativement à sa durée. On *commence à* faire ce qui se fait progressivement, ce qui va croissant par degrés jusqu'à son plus haut période : on *commence de* faire ce qui se fait successivement, ce qui a un commencement, un milieu, une fin. Vous *commencez à* parler une langue, lorsque

Digitized by Google

vous ne la parlez encore qu'imparfaitement et difficilement. Un orateur *commence de* parler, quand il n'en est encore qu'au commencement de son discours. Un enfant *commence à* marcher, quand il fait à peine quelques pas : un voyageur *commence d'*aller, lorsqu'il se met en route. Le jour qui ne répand encore qu'une foible lumière, *commence à* luire : le jour qui ne fait que de répandre sa lumière, *commence de* luire. Quand on n'en est qu'aux élémens d'une science, on *commence à* apprendre : on *commence d'*apprendre, si on en est encore aux premières leçons. *Commencer de* n'indique que le temps, l'exécution, la suite, l'action physique, tandis que *commencer à* désigne le succès, la faculté, la capacité, les progrès, des circonstances morales; et nous rentrons ainsi sans cesse dans la règle générale, comme à l'article suivant.

On *continue à* faire ce qu'on fait d'habitude, ce qu'on a coutume de faire, tant qu'on n'y renonce pas : on *continue de* faire ce qu'on fait actuellement, ce après quoi l'on est, tant qu'on ne discontinue pas. La première manière de parler n'indique que la continuation; la seconde marque la continuité : celle-ci spécifie l'acte présent; celle-là en fait abstraction. On *continue à* jouer, tant qu'on est adonné au jeu : on *continue de* jouer, tant qu'on reste au jeu. Celui qui a toujours la même opinion, *continue à* la défendre : celui qui parle toujours pour son attention, sans attendre, sans écouter les objections, *continue de* la défendre. L'empire *continue à* décliner, quand il est sujet à éprouver des secousses de décadence : il *continue de* décliner, lorsque, dans sa décadence, il ne s'arrête pas. Vous *continuez à*

Digitized by Google

faire ce que vous avez *commencé à* faire ; et vous *continuez de* faire ce que vous avez *commencé de* faire.

Bouhours observe à propos qu'entre *oublier à* faire et *oublier de* faire, il y a cette différence qu'*oublier à* signifie perdre l'habitude, la science, le talent qu'on avoit ; et *oublier de* signifie manquer à une chose par oubli, l'omettre, ne pas songer à la faire. On *oublie à* faire ce qu'on savoit faire, on désapprend : on *oublie de* faire ce qu'on devoit ou ce qu'on vouloit, on ne le fait pas. Là, c'est la perte d'un talent, d'une faculté : ici, c'est une omission, une action omise dans le temps. Toujours des rapports avec la différence générale et primitive.

Le même auteur ne voit guère de différence entre *manquer à* faire et *manquer de* faire, sinon que quand le verbe *manquer* est joint à une négative, on met élégamment, avec tous les écrivains un peu corrects, *de* à la suite, et qu'on met plus élégamment *à*, quand il n'y a point de négative. Les malheureux *ne manquent* jamais de se plaindre ; il y a déréglement dans les désirs, si, *manquant à* obtenir ce qu'on souhaite, on en est chagrin.

J'ai de la peine à convenir de cette différence ; car, puisqu'on dit *manquer à* son devoir, pourquoi ne diroit-on pas *manquer à* remplir son devoir ? *Manquer à* désigne encore une omission morale, sans détermination de temps ; *manquer de*, une omission physique d'action dans le temps propre : là il y a *manquement*, ici *manque*. On *manque à* faire ce qu'on doit, comme on *manque à* son devoir, à ses engagemens, à ses obligations : on *manque de* faire

Digitized by Google

ce qu'on ne fait pas dans le temps, soit que ce fût, soit que ce ne fût pas un devoir, comme on *manque* d'argent, de prudence, de hardiesse quand on n'en a pas. C'est toujours le temps précis et l'exécution physique en opposition avec des considérations morales et des rapports vagues.

Manquer à se dit encore dans un sens très-différent qu'on ne doit pas donner à *manquer de*. Il signifie quelquefois *manquer de peu*, avoir été tout près de la chose, sur le point de l'atteindre. Ainsi j'ai *manqué à* tomber, quand j'ai fait un faux pas; vous avez *manqué à* obtenir une place, si vous avez été sur le point de l'obtenir; un autre a *manqué à* se ruiner, quand il s'en est peu fallu qu'il ne se ruinât. *Manquer de* signifie seulement qu'on n'a pas, qu'on n'a pas fait, que l'on n'est point parvenu à son but. Il est certain que *manquer d'obtenir* veut dire simplement *ne pas obtenir*; la circonstance d'avoir été sur le point d'obtenir ne sera bien marquée que par *manquer à*, comme par *faillir à*. Cette distinction seroit bonne à observer.

Des écrivains ont dit *engager de*, *exhorter de*: mais les exemples en sont rares, infiniment rares chez les écrivains purs et châtiés; et l'usage général est de dire *engager à*, *exhorter à*, ce qui me dispense d'entrer dans une nouvelle discussion. Que s'il falloit tolérer *engager* ou *exhorter de*, il faudroit, comme à l'égard de tout autre verbe semblable, y appliquer notre règle générale.

J'ai été long dans cet article, pour abréger par le rapprochement et éclaircir par la comparaison. Il est bon et convenable, ce me semble, de donner à tout une expression propre,

à l'expression

Digitized by Google

à l'expression vague un sens précis, à l'expression équivoque un sens clair et unique.

Obscène, Déshonnête.

Bouhours a très-bien remarqué que l'épithète *déshonnête* s'applique aux choses contraires à la pureté, à la chasteté, à la pudicité, à la pudeur, tandis que celle de *mal-honnête* marque le défaut ou de politesse, de bienséance, ou de bonne foi, de probité. *Obscène* dit beaucoup plus que *déshonnête* dans le même ordre de choses; car son idée propre est celle de sale, immonde, ordurier, suivant la valeur du latin *cœnum*, boue, bourbier, ordure; *scœnus*, chez les Sabins, impur, immonde; chez les Grecs, κοινον souillé, profane. *Obscène* vient d'*obscœnus*, dérivé lui-même d'*obscœna*, parties de la génération.

La chose *obscène* viole ouvertement les vertus que la chose *déshonnête* blesse. Je dis *ouvertement*, car c'est ce que la préposition *ob* exprime. L'*obscénité* ajoute à la *déshonnêteté*, l'immodestie ou plutôt la licence impudente. Voler, tromper, commettre un adultère, dit Cicéron, c'est chose *déshonnête*, honteuse en soi; mais cela se dit sans *obscénité*. Il paroît que les Latins étendoient plus loin que nous l'emploi du mot *obscène*.

O femmes! souvenez-vous bien qu'une pensée *déshonnête* fait perdre la pureté, et qu'une parole *obscène* fait perdre la pudeur!

Des pensées *déshonnêtes* se présentent quelquefois aux cœurs les plus purs; mais des ma-

Digitized by Google

nières *obscènes* appartiennent à la plus sale corruption.

La prétendue modestie de notre langue, ou, pour parler plus exactement, de notre langage, ne consiste, ce me semble, qu'à éviter les mots *obscènes*; car il n'y a guère de chose *déshonnête* qu'on ne dise jusque sur le théâtre, avec des mots à double entente, et que le public n'applaudisse avec des éclats indécens. Je dis que la langue n'est pas chaste, comme l'a fort bien remarqué Rousseau, puisqu'elle a des mots *obscènes*: les Athéniens n'avoient point de nom pour exprimer le crime dont ils ne concevoient pas l'idée. Je dis que le langage est au moins *déshonnête*; car on dit tout, et l'équivoque n'ôte pas la saleté.

Obscène ne se dit communément que de certaines choses, des choses apparentes, des paroles, des tableaux, des postures, de ce qu'on peut appeler des *nudités*: *déshonnête* convient généralement à toute chose qui blesse la pudeur ou la pureté. On a pourtant des idées, des imaginations *obscènes*, lorsque les idées forment des images qu'on se plaît à considérer: mais la plus légère pensée peut être *déshonnête*. En général, l'*obscénité* fait tableau, et ce tableau prononce fortement ce qu'il y a de plus *déshonnête*.

On dira bien, avec l'Académie, un poëte *obscène*, et de même d'un peintre, d'un acteur, d'une personne quelconque. Mais, selon la remarque de Bouhours, on ne dira guère une personne *déshonnête*; une personne est immodeste, indécente, *obscène*, impure, impudique, etc.

Un auteur *obscène* est une espèce d'empoi-

Digitized by Google

sonneur ou d'incendiaire, toujours impuni; car il ne l'est jamais assez. Un peuple simple et innocent ne trouve point *déshonnête* beaucoup de choses que la corruption même rend telles aux yeux des autres.

L'histoire nous a conservé des règlemens relatifs aux femmes de mauvaise vie; règlemens qui sont *déshonnêtes* dès qu'ils sont publics, car régler authentiquement la corruption, c'est l'autoriser; et il faut la proscrire. L'histoire nous retrace encore des supplices *obscènes*, ordonnés chez différens peuples; supplices qui, familiarisant les yeux avec l'obscénité, contrarient la fin que la loi se propose: tout ce qui est de la loi doit être chaste et dans les bonnes mœurs, loin d'imiter le crime qu'elle punit; vice plus commun qu'on ne pense (1).

Femmes chastes avec qui un époux se permet d'être *obscène*, apprenez que c'est là l'outrage d'un homme qui, sans amour et sans estime, n'a de plaisir qu'à vous corrompre et à vous avilir. Maris insensés, qui trouvez *déshonnête* dans vos femmes ce que la pudeur et la modestie ne désavouent pas, apprenez que le moindre inconvénient auquel vous vous exposiez, est de les rendre prudes, c'est-à-dire, fausses et méchantes.

* Je négligeois de rappeler, à l'égard du mot *déshonnête*, ce que j'ai dit ailleurs sur la racine *hon*, qui désigne l'*honneur*, et qui sert

(1) Est-ce par l'homicide que l'horreur de l'homicide sera inspirée? Vous n'inspirerez donc que la crainte de la mort; mais celui qui tue, ne craint pas la mort; car il s'y expose.

Digitized by Google

aussi à exprimer la *honte*, par le rapprochement des contraires. L'*honnêteté* est proprement l'amour de l'*honneur*, ou la conformité des choses avec les règles de l'*honneur*. Ce mot indique ici ce que nous appelons proprement *honneur* et *honnêteté* morale dans les femmes. *Des* marque la négation, la privation, l'opposition.

Obscur, *Sombre*, *Ténébreux*.

Obscur, qui n'est pas clair, privé de clarté: mot formé d'*obs*, privation, contrariété, et de *cur*, blancheur, clarté; ou de l'oriental *skar*, se masquer. *Sombre*, qui n'a qu'une foible lumière, qui est à l'ombre: mot formé du latin *umbra*. *Ténébreux*, qui est sans lumière, noir: mot formé de *ten*, feu, lumière, et de *brelu*, ravir, fuir.

Obscur, faute de *clarté*, de manière que les objets sont au moins plus difficiles à voir ou à distinguer. *Sombre*, faute de *jour*, de manière que la lumière éclaire moins les objets que les ombres ne les effacent. *Ténébreux*, faute de toute *lumière*, de manière qu'on ne voit rien, on ne voit pas.

Un lieu est *obscur*, qui n'est pas assez éclairé. Un bois est *sombre*, dont l'épaisseur, interceptant le jour, n'y laisse pénétrer qu'une foible et triste lumière. L'enfer est *ténébreux*, ou, s'il s'y élève quelque sombre lueur, elle ne sert qu'à rendre les ténèbres visibles et plus affreuses.

Il fait obscur, lorsque le temps, eu égard à sa clarté ordinaire, ne nous présente plus qu'à peine le spectacle confus du soir. *Il fait sombre*,

Digitized by Google

lorsque le temps est si couvert et si rembruni qu'il reste à peine une lumière presque inutile. *Il* ne *fait* pas *ténébreux*; mais il fait *noir*: ce dernier mot explique le premier, qui est d'un style recherché.

Des nuages épais et la fuite du jour rendent le temps *obscur*: des nuées *sombres* et l'appareil de la nuit le rendent *sombre*: la nuit, la nuit parfaite le rend *ténébreux*.

La nuit qui n'est point éclairée par ses *astres*, est *obscure*: en accumulant les ombres, elle devient *sombre*: par la profonde *obscurité*, elle est *ténébreuse*, ou plutôt ce sont les *ténèbres*, ces ténèbres qui existoient avant la lumière.

L'*obscurité* se gradue et se modifie, de manière que de légère, pâle et douce qu'elle étoit, elle devient épaisse, triste et *sombre*; et, selon la valeur littérale du mot, elle ira jusqu'à être *ténébreuse*: car *obscur* peut bien exprimer l'absence de toute lumière.

L'*obscurité* inspire des pensées et des sentimens différens, selon ses degrés et ses modifications. Le *sombre* inspire la tristesse et la crainte. Les *ténèbres* inspirent l'horreur et l'effroi.

* Ces mots, au figuré, s'appliquent à des objets divers; et cette diversité d'application sert encore à l'intelligence de leur sens propre.

Un homme est *obscur*, qui n'est pas connu, qui est confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas. Né de bas lieu, il est d'une naissance *obscure*; car les lieux bas sont naturellement plus *obscurs*. Sa vie est *obscure*, si elle est cachée, inconnue, sans éclat, sans appareil. Dans tous ces cas, l'*obscurité* empêche de con-

Digitized by Google

noître, de remarquer, de distinguer. Il en est de même de l'*obscurité* des temps, du passé, de l'avenir, où l'on ne voit rien de clair, dont on a peu de connoissance, qu'on ignore. On appelle sur-tout *obscur*, un discours qui n'est pas bien clair, bien intelligible. Cette épithète convient donc sur-tout aux choses qui, par elles-mêmes, sont lumineuses ou doivent être claires.

Sombre ne se dit figurément que de l'air du visage, de l'humeur, de l'esprit des personnes, des pensées, etc. *Sombre* est couvert, triste, renfrogné, repoussant: une humeur *sombre* est inquiète, chagrine, rêveuse, difficile, taciturne, mélancolique, atrabilaire. Il y a dans le tragique un genre *sombre*, noir.

Ténébreux, se dit proprement des actions, des projets, des entreprises odieuses et secrètes, enveloppées de voiles impénétrables, en un mot des mystères d'iniquité.

Obséder, *Assiéger*.

Etre établi, campé devant, autour; entourer, environner pour ôter la communication. *Obséder* signifie littéralement *assiéger*.

Au propre, on *assiége* une ville, une place, un ennemi, etc. *Obséder* ne se dit qu'au figuré. Nous avons ainsi emprunté divers mots latins, pour exprimer dans un sens figuré, l'idée que la langue exprimoit déjà dans le sens propre par son mot propre. Nous disons *oppresser*, composé du français *presser*, au physique; et *opprimer*, composé du latin *premere*, au moral. Il paroît qu'*obséder* a été spécialement emprunté

Digitized by Google

pour le style mystique: dans ce style, il suffit de dire qu'un homme est *obsédé*, pour faire entendre qu'il l'est par le malin esprit qui s'attache à le poursuivre d'illusions pour le posséder. Balzac dit qu'un favori *obsède* le prince et se l'*approprie*.

* Les personnes et les choses nous *assiégent*, comme nous *assiégeons* les choses et les personnes: il n'y a que les personnes ou les êtres intelligens et des êtres moraux qui *obsèdent*, ils n'*obsèdent* que les personnes.

Les courtisans *assiégent* le trône et *obsèdent* le prince.

Des eaux, des neiges qui vous entourent et vous enferment, vous *assiégent*. Des parens, des domestiques qui vous isolent et vous circonviennent, vous *obsèdent*.

Les maux nous *assiégent* nous ou notre vie, comme des créanciers *assiégent* un débiteur: de même que le malin esprit nous *obsède*, les passions nous *obsèdent*, comme des démons familiers.

* On *assiége* par l'assiduité, les assauts, les poursuites, pour parvenir à un but quelconque: on *obsède* par l'assiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner et gouverner la personne. Ainsi, *obséder* quelqu'un, c'est l'*assiéger* sans cesse, le circonvenir ou l'envelopper par les circuits artificieux de la séduction, pour s'emparer de son esprit et de ses volontés. L'*obsession* a pour but la *possession*.

L'homme en place est *assiégé* par d'importuns solliciteurs qui veulent lui arracher des grâces. Le vieillard isolé est *obsédé* par ses fa-

Digitized by Google

miliers, qui veulent disposer de lui, de sa fortune.

Un homme facile sera bientôt *assiégé*. Un esprit foible sera bientôt *obsédé*.

L'enfant qui a senti votre foible, vous *obsédera*; il ne tient qu'à lui de vous gouverner. Si vous faites des pauvres, vous en serez *assiégé*; il faut bien que vos enfans vous demandent leur nourriture.

L'homme poli et fin *obsède* les femmes: l'homme rustique et brutal les *assiége*. L'un offense et révolte; l'autre séduit et abuse. Lequel est plus odieux ou de l'assassin ou de l'empoisonneur?

Celui qui se laisse *assiéger*, sera forcé. Celle qui se laisser *obséder*, sera possédée.

* *Assiéger* désigne les attaques du dehors; mais *obséder* marque sur-tout la persécution intérieure. Vous n'êtes pas *assiégé* par une pensée, une imagination, une vision, une illusion qui vous poursuit sans cesse malgré vous; vous en êtes *obsédé*: l'*obsession* est dans votre esprit même.

— Comme ces mots nous ont été transmis par les Latins, c'est, je crois, à leur acception primitive que nous devons avoir recours.

Obsidere, dont nous avons fait *assiéger*, indiquoit le mouvement, l'emploi des forces, l'activité. *Obsidendum eo.*

Obsedere nous a donné *obséder*. Chez les Latins il marquoit le repos, la station, ils disoient *obsessum teneo*. Ainsi, on *assiége* lorsqu'on entoure, qu'on presse, qu'on use de force, ou de moyens puissans. On *obsède* lorsqu'on siége

Digitized by Google

autour, constamment et sans désemparer, mais d'une manière passive.

Obséder répond au mot propre *bloquer*. *Assiéger* est pris au propre et au figuré; celui qui vous *obsède* est toujours là, il ne vous parle souvent pas, mais il est votre ombre, il vous suit vous presse et s'empare de vous. Celui qui vous *assiége* joint à l'*obsession* tous les moyens que les circonstances lui fournissent, c'est un siége à soutenir, il cherche à vous forcer.

Observation, *Observance*.

Selon la remarque de Bouhours, *observance* signifie proprement règle, institut, constitution religieuse, réforme. Nous disons les *observances régulières*, l'*étroite observance*. Nous appelons aussi *observances* les cérémonies légales, les pratiques extérieures. Nous disons les *observances de la loi de Moïse*. La vie religieuse, dit Cheminais (serm. sur la profession religieuse), gêne par une multitude de lois, de coutumes et d'*observances*, et par une exactitude régulière qui, de toutes les vertus, est celle dont l'amour-propre s'accommode le moins; n'y trouvant point l'éclat qui flatte sa vanité, et y trouvant toute la contrainte des vertus les plus héroïques.

Enfin, on a dit l'*observance* pour l'*observation* des commandemens de Dieu, des règles d'un monastère, etc. Les pharisiens, dit Bossuet, se glorifient de l'exacte *observance* des cérémonies de la loi. Cheminais dit : Si un religieux manque à observer une règle, l'*observance* d'une autre est une satisfaction présente. Le

Digitized by Google

bon ordre des communautés, dit un autre écrivain, dépend de l'exacte *observance* des règles.

Ainsi, comme le remarque Bouhours, la règle, qui est elle-même l'*observance*, a conduit insensiblement à l'*observance de la règle*; et les *observances de la loi*, à l'*observance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois, ajoute-t-il, d'autre fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irrégulière qu'elle soit.

Il résulte de là qu'*observance* se dit pour et comme *observation*, en matière religieuse: dans tout autre cas, on ne dit qu'*observation*. On ne dira pas l'*observance des lois civiles* ou des *règles de l'art*, etc.

Il en résulte encore que l'*observance* regarde proprement les règles monastiques et les pratiques cérémonielles. On loue un religieux de son zèle pour l'exacte *observance des constitutions* de son ordre: on louera des gentils de leur zèle pour l'*observation de la loi naturelle*. On dira l'*observance du jeûne*, et l'*observation des préceptes de la charité*.

La différence des terminaisons met de plus dans la signification des termes, une différence générale. *Ion* désigne proprement l'action et l'acte; *ance* ou *ence*, l'existence et l'état des choses. L'*observance* est, proprement, le résultat de l'*observation*, ou l'*observation* accomplie. L'*observation* fait, exécute: l'*observance* suppose la chose faite, exécutée. En suivant la même idée, *observation* sera plus propre à désigner une action particulière, l'*observation* particulière d'un précepte, les *observations* différentes des différens préceptes; et *observance*, l'exécution ha-

Digitized by Google

bituelle et entière, l'*observation* fidelle, étroite, constante, plénière, absolue de la loi de la règle, de l'ordre en général. Aussi ces épithètes sont-elles ordinairement jointes au mot *observance*.

Observer, *Garder*, *Accomplir*.

Ces termes sont synonymes dans le sens de faire, suivre, exécuter ce qui est prescrit par un commandement, une règle, une loi.

Le sens propre d'*observer* est d'avoir sous les yeux, de tenir les yeux sur, de donner son attention à, (*sar*, serrer; *serr*; tenir lié, astreint, et *ob*, devant, sous les yeux). Le sens propre de *garder* est de tenir sous sa *garde*, de veiller sur, d'avoir toujours ses *regards* sur l'objet pour le conserver, le maintenir, le défendre (du celte *waq*, veiller; theuton *war*, garder; faire *guet* et *garde*). Le sens propre d'*accomplir* est celui d'achever, de remplir, de compléter, de consommer (de *ple*, multitude, *plenus*, plein; *adimplere*, achever, *accomplir*).

Vous *observez* la loi par votre attention à exécuter ce qu'elle prescrit. Vous la *gardez* par le soin continuel de veiller à ce qu'elle ne soit violée en aucun point. Vous l'*accomplissez* par votre exactitude à remplir entièrement et finalement tout ce qu'elle ordonnoit.

Observer marque proprement la fidélité à son devoir; *garder*, la persévérance et la continuité; *accomplir*, la perfection ou la consommation de l'œuvre.

Le précepte qui n'oblige qu'à certaines actions et dans certains cas, comme le précepte

Digitized by Google

du jeûne, vous l'*observez*. L'obligation qui vous lie sans cesse et que vous pouvez à chaque instant violer, comme la foi conjugale, vous la *gardez*. L'œuvre qu'il s'agit de terminer ou de mettre à sa fin, comme une pénitence imposée, vous l'*accomplissez*.

Vous *observez* un commandement et un autre. Par votre constance à observer les commandemens de Dieu et de l'Eglise, vous les *gardez*. Par l'observation plénière de ces commandemens vous *accomplissez* la loi.

On *observe* l'usage, s'il y a lieu. On *garde* les bienséances dont on ne s'écarte jamais. On *accomplit* ses desseins, lorsqu'on en achève l'exécution.

Il est encore vrai qu'il n'y a rien que l'on *observe* mieux, dans la société, que le cérémonial et les formes: et nous nous plaignons qu'on ne les *observe* plus! Il est des gens qui *gardent*, dit-on, religieusement leur parole, et qui toutefois n'ont jamais payé un de leurs billets, une de leurs dettes à l'échéance. Il n'est personne qui ne se croie heureux, quand il voit *accomplir* ses désirs: attendez donc les effets de la jouissance, épreuve bien critique et du cœur et des objets de ses désirs.

Le méchant semble *observer* des préceptes de justice et même de bonté: je dis qu'il semble les *observer*; car quand il fait ce qu'il doit, il ne le fait point parce qu'il le doit. Le juste seul les *observe*, parce qu'il les *garde*; et il les *garde* par une crainte salutaire et continuelle de s'en éloigner. Le saint enfin les *accomplit* par la persévérance finale; et pour en *accomplir* un en particulier, il faut qu'il les *accomplisse* tous.

Digitized by Google

Vous trouverez toujours les hommes plus fidelles à *observer* leurs superstitions que leur religion. Je dirois volontiers à celui qui, sans motif, veut me donner un secret à *garder*, *garde-le toi-même.* C'est un grand bonheur pour l'homme, que ses vœux soient rarement *accomplis.*

Obstacle, Empêchement.

Mots latins. *Obstacle* signifie ce qui est, ce qui est fixé, ce qui reste devant: *ob*, devant; *stare*, être arrêté, rester. *Empêchement* signifie, à la lettre, ce qui embarrasse, entortille, gêne les pieds: *pes*, *ped*, pied; et *en*, dans, entre. Mais *empêcher*, comme *empêtrer*, se dit, dans un sens étendu, de tout ce qui gêne, embarrasse, retient. L'*opposition* est une sorte d'*obstacle*; puisque le mot exprime l'action de *poser devant*, d'aller contre; *l'entrave* est un *empêchement*, puisque ce mot désigne ce qui se met entre, en *travers*, pour traverser. *Embarras*, formé de *barre*, est de même un *empêchement*; c'est comme un bâton mis entre les jambes. J'ai cru qu'il suffisoit d'expliquer ces derniers mots, qui participent à la même idée.

L'*obstacle* est devant vous, il vous arrête: l'*empêchement* est çà et là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut surmonter, aplanir l'*obstacle*: pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obstacle* a quelque chose de grand, d'élevé, de résistant: et c'est pourquoi il faut le vaincre, le surmonter, le franchir, le renverser, l'aplanir; léger, il faut encore le détruire ou passer

Digitized by Google

par-dessus. L'*empêchement* a quelque chose de gênant, d'incommode, d'embarrassant: et c'est pourquoi il faut l'ôter, le lever, ou s'en debarrasser, s'en délivrer, s'en affranchir; c'est un lien à rompre. On met des *obstacles* et des *empêchemens*: il s'*élève* des *obstacles* plutôt que des *empêchemens*.

L'*obstacle* se trouve sur-tout dans les grandes entreprises et avec de grandes difficultés; l'*empêchement* dans les actions ordinaires et avec des difficultés ordinaires. Les *obstacles* allument le courage; les *empêchemens* l'impatientent. Le style et le discours élevés négligent les *empêchemens* pour en venir aux *obstacles*.

Celui qui craint les difficultés, voit par-tout des *obstacles*. Celui qui manque de bonne volonté, a toujours des *empêchemens*.

Quoique l'idée d'*obstacle* soit plus grande que celle d'*empêchement*, ce n'est pas à dire que l'*empêchement* ait moins de force relative que l'*obstacle*, pour vous faire échouer: ils sont seulement, l'un et l'autre, d'un genre ou dans un genre différent. Et puis, celui qui réussit dans les grandes choses, est précisément celui qui va échouer dans les petites.

L'abbé Girard, faute d'avoir analysé les mots, n'a que des soupçons sur leur différence, et se jette dans des conjectures précaires et gratuites.

Odeur, *Senteur*.

Ne pourroit-on pas, dit un vocabuliste, regarder le mot d'*odeur* comme un terme générique qui se prendroit en bonne et mauvaise part; et

Digitized by Google

celui de *senteur*, comme restreint uniquement à une *odeur* agréable? Mais l'usage rejette cette distinction; et l'auteur dit lui-même, avec tous les vocabulistes, une mauvaise *senteur*.

Ce qui le confirme dans cette idée, c'est, ajoute-t-il, que le mot de *senteur* pris absolument et au pluriel, désigne toujours une *odeur* agréable; et qu'ainsi on dit *acheter*, *aimer*, *porter des senteurs*; et au singulier même, on dit, dans le même sens, *eaux*, *gants*, *poudre de senteurs*. Mais on dit également, et même plus ordinairement aujourd'hui, des *odeurs* pour désigner une *odeur* agréable; et de même *porter des odeurs*, *poudre d'odeur*.

L'*odeur* est spécialement ce qui s'élève ou s'exhale des corps; du celte *od*, *ol*, *oz*, qui élève ou s'élève. La *senteur* est proprement ce qui se sent ou ce qu'on sent; de la racine *sen*, en celte *syn*, sentir. L'*odeur* n'est *senteur* qu'autant qu'elle est sentie ou qu'elle fait sensation. Le *sens* relatif à l'*odeur* a été appelé *odorat*, pour être distingué des autres par la qualité ou la propriété particulière qu'il distingue dans les corps. Cette distinction est simple et prouvée par elle-même.

Ainsi l'*odeur* est l'émanation des corps, sensible à l'odorat; et la *senteur* est cette même émanation, sentie par l'odorat. L'*odeur* peut absolument n'être pas sentie, il suffit qu'elle s'exhale; il faut que la *senteur* le soit, elle frappe le sens. L'*odeur* peut être assez légère et foible, pour qu'elle soit insensible; mais la *senteur* est toujours plus ou moins forte ou abondante, pour qu'elle affecte l'organe. Aussi n'appelle-t-on *senteur* qu'une *odeur* forte. L'*odeur* est commune à une infinité de corps: la *senteur* est propre à

Digitized by Google

certains corps *odoriférans*, tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On ne dit pas qu'un corps qui ne sent rien, n'a point de *senteur*; il n'a point d'*odeur*. La *senteur* se répand au loin, prédomine, absorbe les *odeurs* foibles ou délicates.

Montaigne, dans son chapitre des *senteurs*, nous donne lieu d'observer que l'*odeur* est attachée aux corps, et que la *senteur* s'attache au nez. Celui, dit-il, qui se plaint de nature, de quoi elle a laissé l'homme sans instrument pour porter les *senteurs* au nez, a tort; car elles se portent elles-mêmes. Mais à moi particulièrement, les moustaches m'en servent: si j'en approche mes gants ou mon mouchoir, l'*odeur* y tiendra tout un jour.

Odeur est donc le terme générique; et c'est celui qu'on emploie pour exprimer l'espèce particulière d'*odeur* de chaque espèce de corps, au lieu que *senteur* ne se dit guère que d'une manière vague et indéterminée, pour une forte *odeur*. Nous disons l'*odeur* et non la *senteur* du plâtre, du charbon, du thym, etc. pour distinguer les espèces. Un bois a l'*odeur*, et non la *senteur*, de la rose. Un mélange a une *odeur*, et non une *senteur*, vineuse.

Au pluriel, les *odeurs* et les *senteurs* sont également des parfums agréables destinés à embaumer, à parfumer, à faire sentir bon. Les *senteurs* doivent donc être encore plus fortes que les *odeurs*. Vous avez des *odeurs* pour les respirer, lorsqu'il sent mauvais: un autre s'imprègne de *senteurs* pour ne pas puer, et il en pue davantage. Des *odeurs* douces et qui ne soient pas senties de vos voisins, passe: fi des *senteurs*, à moins que vous ne soyez dans un air infect! Avec des *odeurs*

Digitized by Google

odeurs, vous sentirez peut-être bon, si l'on vous sent: avec des *senteurs*, on vous sentira au loin, malgré qu'on en ait. Le mot d'*odeur* ne conviendroit-il pas mieux aussi pour désigner les parfums naturels qui, sans apprêt ou sans mixtion, sentent ou font sentir bon; et celui de *senteur*, à ces compositions et à ces mélanges que l'on forme artistement pour la même fin. C'est la nature qui donneroit les *odeurs*; c'est le parfumeur qui fabriqueroit les *senteurs*. Les Latins distinguoient ainsi *odoramenta* d'*odores*.

On dit figurément *odeur de sainteté*, l'*odeur des vertus*, etc. *Senteur* ne se dit que dans le sens propre.

Odieux, *Haïssable*.

Du latin *odi* (haïr), l'adjectif *odieux*: du verbe haïr, *haïssable*. Ce dernier terme est infiniment plus foible de *haine* que le premier. Si l'objet *haïssable* est digne de haine, l'objet *odieux* est digne de toute votre haine. La terminaison *eux* marque la plénitude, la force; et la terminaison *ble*, la capacité, la disposition.

Avec certains défauts, on est *haïssable*: avec certains vices, on est *odieux*. Un homme méchant, pervers, dangereux, intolérable, est *odieux*: une personne incommode, fâcheuse, impatiente, contrariante, devient *haïssable*.

Il n'y a point d'homme si parfait, qu'il ne soit *haïssable* pour un autre. Il n'y a point de méchant si endurci, qu'il ne soit quelquefois *odieux* à lui-même.

Combien ces vices sont en effet *odieux*, qui nous paroissent si aimables! Combien ces per-

Digitized by Google

sonnes sont *haïssables*, qui rendent *haïssables* les vertus mêmes!

Quel art pour faire un monstre tel que *Lovelace*, rarement *haïssable*, mais ou souverainement aimable ou souverainement *odieux!*

Montrez-moi une société où la franchise ne rende point *haïssable*. Montrez-moi un homme à qui la flatterie soit *odieuse*.

Combien de gens *odieux*, dès qu'on les voit tels qu'ils sont! Combien de personnes *haïssables*, dès qu'on cesse de les aimer!

Dans le style familier du jour, c'est une faveur qu'une femme dise à un homme qu'il est *haïssable*; une chose *odieuse*, ce sera de n'avoir pas vu la nouvelle pièce. Il en est aujourd'hui des choses comme des personnes, il n'y en a plus guère qui portent leur nom. Par quelles étranges locutions on distingue, par exemple, les couleurs? Le mal est qu'avec ce langage-là, on veut faire du style fleuri et jusqu'à de l'éloquence. Représentez-vous un personnage qui, pour marcher avec grâce ou noblesse, fait des tours d'adresse et de force comme un sauteur, ou cet homme de Sophocle, lequel ouvre une grande bouche pour souffler dans une petite flûte.

* *Haïssable* ne se dit guère que des personnes ou de leurs manières, et dans le style modéré. *Odieux* se dit, dans tous les styles, des personnes et des choses.

Odorant, *Odoriférant*.

On a beau dire que ces deux termes signifient la même chose, *odoriférant* doit ajouter

Digitized by Google

une idée à celle d'*odorant*, par l'addition du mot *fer* qui signifie porter, produire, pousser au dehors, jeter, répandre. Ainsi Pline donne à l'Arabie l'épithète d'*odoriférante* (*odorifera*), parce qu'elle produit les parfums (1); et non celle d'*odorante* (*odora*); car ce mot ne rendroit pas son idée. *Odoriférant* exprime la propriété de produire l'odeur, de l'exhaler de son sein, de la répandre au loin; tandis qu'*odorant* désigne seulement la chose qui a de l'odeur, qui en donne, qui en jette. Le corps *odoriférant* est donc naturellement très-*odorant*. On flaire, on sent ce qui est *odorant*: on n'a pas besoin de flairer ce qui est *odoriférant*, il se fait sentir. Aussi l'Académie dit-elle une *fleur odorante*, un *bois odorant*, et des *parfums odoriférans*, des *aromates odoriférans*. Les corps *odoriférans* parfument, embaument. Les corps *odorans* ont une odeur agréable, sentent bon. Montaigne dit que la sueur d'Alexandre étoit *odorante* et suave; et que le roi de Tunis, qui eut à Naples une entrevue avec Charles-Quint, faisoit farcir ses viandes de drogues *odoriférantes*, qui, quand on dépeçoit la volaille, remplissoit le palais et même les rues d'alentour d'une très-suave vapeur.

Peut-être aussi *odoriférant* désigne-t-il l'odeur en tant qu'elle est exhalée, répandue et sentie, comme le mot *senteur*; au lieu que le mot *odorant* n'indiqueroit proprement que l'odeur qui s'exhale, se répand, et doit se faire sentir, comme le mot même d'*odeur*. Dans cette hypothèse, *odoriférant* dit plus encore qu'*odorant*.

Je ne dis pas qu'on a eu égard à ces diffé-

(1) *Arabia odorifera, in quâ nascuntur odores.* L. 6. c. 12.

rences: l'usage, au rapport de l'Académie, distingue ces termes en donnant *odoriférant* à la prose, et *odorant* à la poésie. *Odoriférant* peut souvent gêner et embarrasser les poëtes; et sans le rejeter, ils auront fait celui d'*odorant*, qu'on rejetteroit sans raison de la prose, si on lui affecte une idée particulière.

OEillade, Coup-d'œil, Regard.

L'*œillade* n'est proprement qu'un *coup-d'œil*. Le mot *coup* exprime l'action d'un corps qui tombe sur un autre, qui le frappe; il désigne aussi l'action qui se fait promptement, en un instant: cette double acception se retrouve dans le *coup-d'œil* et dans l'*œillade*. Mais, l'*œillade* est proprement considérée comme un *coup-d'œil* ou un *regard* jeté d'une manière détournée, comme en tournant les yeux sans tourner la tête, de manière à regarder sans qu'il y paroisse. Le *regard* exprime l'action de prendre *garde*, de faire attention, de considérer de l'œil. Ce mot vient de *gar*, garde; d'où *égard*, considération, etc.

L'*œillade* est un *coup-d'œil* ou un regard jeté comme furtivement, avec dessein et avec une expression marquée. Le *coup-d'œil* est un *regard* fugitif ou jeté comme en passant. Le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet qu'on veut voir.

Il y a toujours dans l'*œillade* une intention et un intérêt visible: on jette des *œillades* amoureuses, jalouses, animées, favorables, etc. On donne un *coup-d'œil* pour voir en gros; on jette un *coup-d'œil* à dessein ou par hasard; et il y a des *coups-d'œil* très-expressifs. Les *regards* se

Digitized by Google

portent, se tournent, se jettent, se lancent, se fixent sur les objets; ils forment l'action propre de la vue, et même une sorte de langage naturel.

Les passions dissimulées jettent des *œillades*. La légèreté jette un *coup-d'œil* vain; mais la fierté lance un *coup-d'œil* dédaigneux. Chaque passion a son *regard*; et le *regard* prend toute sorte de caractères: *regard de colère, regard de pitié, regard doux* ou *sévère*, etc.

L'*œillade* parle aux yeux. Il y a tel *coup-d'œil* qui ne dit rien, et tel autre qui dit plus qu'un long discours et qui compromet moins. Tout se peint dans les *regards*, au moral comme au physique.

Les amans trahissent par des *œillades* l'intelligence qu'ils veulent cacher. Il y a un *coup-d'œil* d'avis, qu'on jette inutilement sur ceux qui ne pensent pas à ce qu'ils disent. Le *regard*, ou la manière de regarder propre à chacun, indique ou décèle le caractère à celui qui sait lire sur les visages.

Œillade ne se dit qu'au propre et dans le style familier. Dans le style soutenu, il faut dire *coup-d'œil* pour *œillade*. *Coup-d'œil* se dit au figuré comme *regard*; il exprime ou une légère attention de l'esprit, ou un talent composé de sagacité et de justesse, ou la vivacité et la pénétration comme dans le *coup-d'œil* du génie. *Coup-d'œil* se dit aussi de l'objet même qui frappe l'œil: ainsi une campagne couverte de riches moissons et de productions très-variées, est un beau *coup-d'œil* pour l'homme qui songe à ses semblables. *Regard* a d'autres acceptions qu'il est inutile de rappeler ici.

Digitized by Google

OEuvre, Ouvrage.

„*OEuvre*, selon l'abbé Girard, dit précisément „une chose faite; mais *ouvrage* dit une chose „travaillée et faite avec art. Les bons chrétiens „font de bonnes *œuvres*; les bons ouvriers font „de bons *ouvrages*.“

OEuvre exprime proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un *agent*: *ouvrage*, le travail de l'industrie, ce qui est fait, exécuté par un *ouvrier*. On dit l'*œuvre* de la création et l'*ouvrage* des six jours: la création est elle-même l'*œuvre* de la Toute-Puissance: le monde sorti des mains du Créateur dans six jours de création, est son *ouvrage*. La force productive est dans l'*œuvre*, l'effet de son action est dans l'*ouvrage*. L'*œuvre* de la rédemption est ce que Jésus-Christ a fait pour le salut des hommes; et son *ouvrage* est leur salut. Nous admirons dans les *œuvres* de la nature son énergie, et dans ses *ouvrages* leur beauté. La puissance et l'action de l'agent font l'*œuvre*: l'*ouvrage* est le résultat du travail et de l'industrie. On dit *œuvre* et non *ouvrage* de la chair. L'artisan fait des *ouvrages*, et son chef-d'*œuvre* est la plus belle production de son talent. *OEuvre* est le latin *opus*; et ce mot exprime, dans son sens primitif, la production l'action productive: *ouvrage* est proprement le latin *opera*; et ce mot exprime le travail, la chose industrieuse. Voyez *Production*, *Ouvrage*.

„Le mot d'*œuvre*, continue l'abbé Girard, „convient mieux à l'égard de ce que le cœur et „les passions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* „est plus propre à l'égard de ce qui dépend de

Digitized by Google

„ l'esprit et de la science. Ainsi l'on dit une „ *oeuvre* de miséricorde et une *oeuvre* d'iniquité, „ un *ouvrage* de bon goût et un *ouvrage* de „ critique. «

Voilà l'usage: mais la raison de l'usage? c'est ce que je tâche toujours de découvrir: je la trouve ici dans la différence que je viens d'établir, ce qui m'en confirme la justesse. L'*oeuvre* est l'action, l'action faite par une puissance: or, qu'est-ce que la morale considère? les actions, les actions bonnes ou mauvaises, le bien et le mal, la vertu et le vice, principes de ces actions. L'*ouvrage* est le travail, ce qui résulte ou reste de ce travail: or, qu'est-ce que la science entend par *ouvrage*? les discours, les écrits, les pièces, les traités, les livres; et l'art, le mérite, les beautés ou les défauts qui sont dans l'*ouvrage* même. L'*oeuvre* morale n'est qu'une *action* bonne ou mauvaise selon les mœurs; et cette action est produite par la miséricorde, par l'iniquité, etc. L'*ouvrage* littéraire est une *chose* bonne ou mauvaise selon la science; on trouve dans la chose même de la critique et du goût.

Mais les *ouvrages* d'esprit sont les *productions* d'un auteur: aussi les appelle-t-on quelquefois *OEuvres*, *OEuvres* de théâtre, *OEuvres* morales, *OEuvres* mêlées, *OEuvres* complètes, *OEuvres* posthumes, etc. L'abbé Girard prétend qu'*oeuvres* se dit au pluriel du recueil de *tous les ouvrages* d'un auteur, et que lorsqu'on les indique en particulier, ou qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot d'*ouvrages*. Mais le mot d'*ouvrage* au pluriel marque aussi la pluralité; et celui d'*oeuvres* n'en marque pas davantage. Le recueil de *tous les ouvrages* forme les *oeuvres complètes*: les *oeuvres choisies* ne ren-

Digitized by Google

ferment qu'une *partie* des *ouvrages* de l'auteur; et si le choix est bien fait, les *oeuvres choisies* valent beaucoup mieux que les *oeuvres complètes*. Ce qui signifie un recueil entier, c'est le mot *oeuvre* au singulier et au masculin, quand il s'agit de gravures; l'*oeuvre* de Calot, l'*oeuvre* de Balechou. On dit aussi *oeuvre* au singulier, pour un *ouvrage* particulier de littérature: *La pucelle est encore une* œuvre *bien galante*.

Œuvres est le titre de certains *ouvrages*. Les *oeuvres* annoncent l'auteur; les *ouvrages* le supposent: l'*oeuvre* est sa production; le livre est son *ouvrage*. L'*oeuvre* est l'*ouvrage*, en tant qu'il est fait par l'auteur et considéré comme tel; l'*ouvrage* est bien fait par l'auteur, mais on le considère tel qu'il est en lui-même ou indépendamment de ce rapport. Ainsi l'on juge l'*ouvrage* et non l'*oeuvre*: l'*ouvrage* est bon ou mauvais en lui-même et sans égard à celui qui l'a fait; mais à l'*oeuvre* on connoît l'ouvrier, on juge l'homme.

Avec les données précédentes, mes lecteurs rendront facilement raison des différentes manières usitées d'employer ces termes. Par exemple, on dit mettre en *oeuvre* des matériaux: mettre des matériaux en *oeuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matière, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne; et c'est là l'*oeuvre*. La matière employée, mise en *oeuvre*, qui a reçu la forme, est l'*ouvrage*.

La nature, dit un illustre écrivain, fait le mérite; et la fortune le *met en oeuvre*. La fortune fait ainsi, par ses influences, le prix de l'*ouvrage*.

On dira se mettre à l'*oeuvre*, et se mettre à

Digitized by Google

l'*ouvrage*. On se met à l'*oeuvre*, quand on commence son travail; on se met à l'*ouvrage*, quand on commence à donner, par son travail, des formes à la matière. Il y a le travail actif de l'ouvrier, qui fait l'*oeuvre*; et le travail passif, qui, reçu par le sujet, distingue l'*ouvrage*. Vous dites qu'il y a beaucoup d'*ouvrage* dans une tabatière, et cet *ouvrage* est la façon de la tabatière: vous en payez cher la *main-d'oeuvre*, c'est-à-dire, le travail de l'ouvrier qui a donné cette façon.

Office, Ministère, Charge, Emploi.

Office, lat. *officium*, ce qui *présente* une chose *à faire*, ce que chacun doit faire: de *facere*, faire et d'*ob*, devant, présent. Nous traduisons le latin *officium* par *devoir*.

J'ai dit au mot *métier*, que *ministère* signifie *service* qu'on rend à un supérieur, à un maître; et de même ce qu'on fait en son nom, comme son représentant; lat. *ministrare*, servir.

Charge signifie fardeau, ce qu'on porte, tant au figuré qu'au propre: de la racine *car*, ce sur quoi une chose porte, roule; d'où le latin *cardo*, gond, pivot, et nos mots *cardinal*, *char*, etc. Ce mot répond au latin *onus*, charge, fardeau; et au figuré, dans le sens d'*office*, d'*emploi*, à *munus*, grande *charge*, *charge* pesante, importante; d'où *munia*, fonctions, obligations dont on doit s'acquitter (*fungi*).

Emploi, ce à quoi l'on se *ploie*, l'usage qu'on fait d'une chose, l'occupation que l'on suit: du lat. *implicari*, entrelacer, mettre en œuvre; rac. *pli*, *plo*, dont j'ai si souvent occasion de parler.

Digitized by Google

L'*emploi*, dans le sens de charge, indique un travail déterminé.

Ainsi l'idée propre d'*office*, c'est d'obliger à faire une chose utile à la société: celle de *ministère* est d'agir pour un autre, au nom d'un autre, d'un maître qui commande: celle de *charge*, de porter un fardeau, ou de faire une chose pénible pour un bien ou un avantage commun: celle d'*emploi*, d'être attaché à un travail qui est commandé.

L'*office* impose un devoir; le *ministère*, un service; la *charge*, des fonctions; l'*emploi*, de l'occupation.

L'*office* donne en même-temps un pouvoir, une autorité pour faire; le *ministère*, une qualité, un titre pour représenter les personnes, disposer des choses; la *charge*, des prérogatives, des priviléges qui honorent ou distinguent le titulaire; l'*emploi*, des salaires, des émolumens qui payent ou récompensent le travail.

Il implique une sorte de contradiction que l'un ait l'*office*, et l'autre le *bénéfice*. Il est naturel que celui qui prend un agent, se serve ou ne se serve pas, à volonté de son *ministère*, et qu'il le paye en conséquence. S'il y a des *charges* qui ne *pèsent* rien, je veux dire qui n'imposent aucun exercice, *charge* n'est plus qu'un mot sans idée; mais ces *charges* n'en sont que de plus gros fardeaux pour le peuple qui paye. On sait que tout *emploi* demande salaire; je ne sais si l'*emploi* qui occupe le plus est le mieux payé.

Autrefois on appeloit *offices* ce que nous appelons *charges*: ainsi l'on dit encore *grands officiers de la couronne*, *officiers d'épée*, *officiers de robe*, etc. En général, la *charge* est au-dessus de l'*office*: nous disons les *grandes*

Digitized by Google

charges et non les *offices* de la couronne; mais sous les *grandes charges*, il y a beaucoup d'*offices* dans la maison du roi: nous disons *charges de magistrature*, et *office de finance*: on a une *charge* de président du parlement et un *office* de Greffier, etc. Cependant *charge* s'emploie comme un mot générique; et il y a une infinité de petites *charges* fortignobles, constituées telles, ou mises dans cet ordre par lettres du prince. L'*emploi* est chose subalterne et très-subalterne, quelquefois honnête, souvent ignoble, toujours en sous-ordre. Nous ne disons *ministère*, dans le sens de place, dont je parle en ce moment, que de la place de *ministre* du roi; ainsi ce terme a un caractère bien distingué: mais nous disons le *ministère public*, le *ministère des autels*, avec une idée de noblesse; et le *ministère*, dans le sens d'*entremise*, a quelque chose de plus relevé que l'entremise ordinaire. Ce n'est pas à dire que chacun n'ait ici son petit *ministère* à remplir, toujours dans le sens de service à rendre aux autres ou à faire pour les autres.

En général, l'*office* est par lui-même stable et à demeure, mais on en supprime: il y a par accident, des ministres sans *ministère*: vous avez des *charges* à temps, à vie, et même en héritage, et toujours faites pour le mérite: il y a beaucoup d'*emplois* où il y a beaucoup d'embarras et d'affaires.

Mais il faut consulter les dictionnaires, la chancellerie, et les praticiens, pour savoir les applications de ces noms aux cas particuliers. Ma tâche est d'expliquer la valeur propre et l'usage ordinaire des mots.

Digitized by Google

Offrande, *Oblation.*

Dans un sens rigoureux, l'*oblation* est l'action d'offrir; et l'*offrande* est la chose à offrir, et ensuite la chose offerte. *Oblation*, lat. *oblatio*, est un mot dérivé du participe passif d'*offerre*; *oblatum*: *offrande* est le gérondif *offerenda*; et ceci nous donne la vraie explication de notre terminaison substantive *ande* ou *ende*. *Amandus*, *faciendus*, signifie ce qui est à aimer, à faire; ce qui doit être aimé, fait; ce qui est fait pour cela. Notre terminaison *ande* ou *ende* exprime ce qu'il faut faire pour, ce qu'on fait pour une destination. Ainsi la *réprimande* est un discours fait pour *réprimer*; la *demande* est l'indice donné pour faire savoir ce qu'on désire; la *guirlande* (de *gyr*, cercle) est une chaîne de fleurs faites pour couronner ou pour être mises en rond; la *prébende* (*præbenda*) est ce qui doit être *fourni* en argent ou en nature, aux ecclésiastiques d'un chapitre; la *propagande* est une congrégation établie pour la *propagation* de la foi; la *bande* est un nombre de personnes rassemblées pour aller de compagnie; la *viande* est la chair destinée à être mangée, à faire vivre; une *houpelande* est une espèce de vêtement fait pour être mis *par-dessus* (*hup*) et envelopper, etc.

L'*offrande* est donc proprement la chose destinée pour l'*oblation*. Si l'usage, intervertissant les idées, attribue également à l'*oblation* l'idée de l'*offrande*, et à l'*offrande* l'idée de l'*oblation*, la différence n'en existe pas moins dans les mots; et le sens primitif de l'un n'est que le sens détourné de l'autre.

Digitized by Google

L'*offrande*, se fait, dit-on, à Dieu, à ses saints, et même à ses ministres: l'*oblation* ne se fait qu'à Dieu.

L'*oblation* est alors un vrai sacrifice: l'*offrande* est seulement un don religieux.

L'*offrande* du pain et du vin dans le sacrifice de la messe, est une *oblation*. Les présens que les fidelles font en allant baiser la patène, sont proprement des *offrandes*.

Jésus-Christ fait à son Père, sur la croix, une *oblation* de lui-même. Dans vos prières, vous élevez votre cœur à Dieu, et vous le lui donnez en *offrande*.

Les *offrandes* des premiers fidelles, consistant en pain et en vin, destinés à être consacrés pour la communion, étoient des *oblations*. Ainsi, comme Mabillon l'observe, ce qu'on appelle aujourd'hui l'*offrande*, est bien différent des *oblations* d'autrefois.

Oblation a toujours un sens plus rigoureux qu'*offrande*; et il ne se dit que pour exprimer le sacrifice ou le don fait avec les cérémonies religieuses prescrites à cet effet. Ainsi toute *offrande* n'est pas *oblation*; et l'idée du don ou même du dévouement suffit pour constituer une *offrande* sans aucune cérémonie. La main ou sacrée ou religieuse fait son *oblation* sur l'autel: le cœur fait en lui-même son *offrande*. *Oblation* est un terme de lithurgie, et le peuple ne l'entend pas: *offrande* est le terme commun et vulgaire, lors même qu'il s'agit de l'*oblation* rigoureuse.

Oblation ne se détourne pas de son sens religieux et propre. Nos poëtes, nos orateurs se servent du mot *offrande* pour désigner ce qu'on présente avec un respect et un zèle fort vif: il est aussi employé dans des phrases populaires et

Digitized by Google

proverbiales, pour revêtir d'un langage religieux des idées profanes. On dit, *à l'offrande qui a dévotion*, ou l'*offrande est à dévotion*, pour marquer qu'une chose est libre. On dit, *à chaque saint son offrande*, pour dire qu'il faut rendre à chacun ce qui lui convient, ou offrir à chacun ce qui peut lui convenir, pour se rendre tout le monde favorable.

Offusquer, *Obscurcir*.

De *fo*, *foc*, feu, lumière, les Latins firent *fucus*, fard, déguisement, fausse couleur; et *fuscus*, *obscurci*, caché, brouillé, troublé, terni, bruni, littéralement décoloré, qui n'a pas son éclat; car *sc* ou *x* désigne la privation, l'absence. De-là le verbe *offusquer*. *Obscurcir*, priver de lumière, rendre obscur. Voyez *Obscur*.

Offusquer signifie empêcher de voir ou d'être vu, du moins de voir et d'être vu clairement, dans sa clarté naturelle, par l'interposition ou l'opposition d'un corps, d'un obstacle. *Obscurci* exprime l'action simple et vague de faire perdre à un objet sa lumière ou de son éclat, sans aucun rapport indiqué ni au moyen ni à la vue.

Le soleil est *obscurci*, lorsqu'il a perdu son éclat: si vous le considérez dans des nuages, il est *offusqué*. Les nuages l'*obscurcissent* et l'*offusquent*: ils l'*obscurcissent*, en lui ôtant sa lumière; ils l'*offusquent*, en vous empêchant de le voir, ou en l'empêchant d'être vu.

Le hâle *offusque* le teint; il laisse un masque sur la figure. Le teint s'*obscurcit* avec l'âge; il n'a plus ses couleurs et son éclat. Vous voyez le teint *obscurci* par sa dégradation, tel qu'il est

Digitized by Google

vous ne le voyez pas tel qu'il est, s'il est seulement *offusqué* par des taches accidentelles.

Les passions *obscurcissent* l'entendement, de quelque manière qu'elles le troublent : elles l'*offusquent*, en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interposant entre lui et la vérité.

Une montagne qui borne la vue de votre maison, l'*offusque*; et on ne veut pas dire qu'elle l'*obscurcisse*, comme un mur qui lui ôteroit le jour.

Une femme fardée est vraiment *offusquée*, et elle vous *offusque*: cependant son teint, loin d'être *obscurci*, est enluminé.

Un feu sombre vous *offusque* plutôt que de vous éclairer: cependant il éclaire l'objet plutôt que de l'*obscurcir*. Cette phrase fait bien, ce me semble, distinguer l'effet produit à l'égard de la *vue* par l'action d'*offusquer*, et l'effet produit à l'égard de l'*objet* par celle d'*obscurcir*.

La grandeur nous *offusque*, et nous tâchons de l'*obscurcir*.

La gloire de Miltiade *offusquoit* l'esprit de Thémistocle: la gloire de Thémistocle *obscurcit* celle de Miltiade. Vous pouvez dire que la gloire de Thémistocle *offusque* celle de Miltiade; mais non que celle de Miltiade *obscurcit* l'esprit de Thémistocle. La raison en est que l'*offuscation* tombe ou sur vous qui voyez et considerez l'objet, ou sur l'objet lui-même; au lieu que l'*obscurcissement* ne touche que l'objet seul.

L'objet qui vous éblouit, vous *offusque*; et vous n'en soutenez la lumière qu'à mesure qu'il s'*obscurcit*.

Trop de paroles *offusque* le discours; et cette surabondance fait perdre de vue ce que vous dites, ce qui vaut quelquefois son prix. Trop de brièveté

Digitized by Google

dans l'expression *obscurcit* l'idée; mais cette obscurité vous donne un air de profondeur, ce qui a bien aussi son mérite.

Nous sommes *offusqués* par ceux qui sont devant nous; ils nous empêchent de voir et d'être vus: on voudroit bien les écarter. Nous sommes *obscurcis* par ceux qui sont au-dessus de nous; ils nous couvrent de leur ombre pendant qu'ils sont au grand jour: on voudroit bien les rabaisser.

Oisif, Oiseux.

M. Beauzée a donné la vraie différence de ces termes: il ne s'agit que de la justifier et de la commenter.

« Ces termes, dit-il, annoncent également » l'inaction et l'inutilité. Etre *oisif*, c'est ne rien » faire, être sans action, sans occupation: être » *oiseux*, c'est avoir quelque rapport à l'oisiveté; » soit par goût, parce qu'on l'aime; par habi- » tude, parce qu'on y passe sa vie; ou par ressem- » blance, parce qu'on est inutile. «

Remontons à l'origine de ces mots. *Oed, ed, et*, signifie temps, en celte et dans d'autres langues anciennes. De-là les Latins ont dit *otium* pour marquer le temps qu'on passe sans rien faire: de-là *otiosus*, autrefois *ocieux* (1) dans notre langue, et ensuite *oisif* et *oiseux*. *Otium* signifie proprement *loisir*; mais l'*oisiveté* est, en latin, *otiositas*,

(1) Du Bellay, dans son *Illustration de la langue française, l. IV*, dit: *Quant aux épithètes qui sont, en nos poëtes français, la plus grand'part ou froids ou ocieux, etc.*

Digitized by Google

otiositas, mot formé d'*otiosus*, pour exprimer la qualité. *Oisif* répond à *otium*, loisir; et *oiseux*, à *otiositas*, oisiveté. Avec du loisir, on est *oisif*; avec de l'oisiveté, on est *oiseux*. Attilius dit, dans une lettre de Pline le jeune, qu'il vaut mieux être *oisif* (*otiosum*) que de ne rien faire; c'est-à-dire, avoir du loisir, que de rester *oiseux*. Les étymologistes conviennent qu'on a dit d'abord *oisi*, *oisir*; et que par la confusion de l'article *le*, *l'* avec ce mot, on en a fait *loisir*, ainsi que Vaugelas l'a remarqué.

On doit donc appeler *oisifs*, continue notre académicien, l'homme, les animaux, les êtres qu'on regarde comme actif, si l'on veut dire qu'ils sont *actuellement* dans l'*inaction*. Mais si l'on veut dire qu'ils en ont l'habitude, on doit les appeler *oiseux*, ainsi que toutes les choses *inutiles* comme l'inaction, quand même ce seroient des actions.

Oisif n'exprime proprement que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle: *oiseux* marque l'habitude, la qualité ou l'état permanent, l'inertie. On est *oisif*, dès qu'on n'est pas en activité; quand on croupit dans l'inaction, on est *oiseux*. La valeur distinctive de ce dernier mot est déjà connue par celle de sa terminaison: la terminaison *if*, en latin *ivus*, désigne quelque chose d'actif, qui fait, qui réduit en acte. Ainsi *actif* signifie qui est fort agissant et prompt à agir; *communicatif*, qui se communique facilement; *vocatif*, qui appelle; *curatif*, qui guérit; *palliatif*, qui pallie; *oppressif*, qui opprime; *plaintif*, qui fait plainte; *négatif*, qui nie. Ainsi *oisif* indique ce qu'on fait; *oiseux*, ce qu'on est dans le goût ou dans l'habitude de faire. *Oisif* ne marque que le repos ou la cessation du travail ordinaire:

Digitized by Google

oiseux marque une sorte de léthargie ou d'inertie.

Un ouvrier qui n'a point d'ouvrage, est *oisif*: un ouvrier qui ne veut pas travailler, est *oiseux*. Le premier ne fait rien, quoique peut-être il voulût faire quelque chose: le second ne fait rien, parce qu'il ne veut pas faire, et même quand il fait quelque chose, mais d'inutile ou d'*oiseux*.

Mademoiselle de Scudéri dit que les gens plongés dans la mollesse méritent d'être appelés *oisifs* dans une mauvaise signification. Cette mauvaise signification est propre au mot *oiseux*.

> Là tous les soirs, la troupe vagabonde
> D'un peuple *oisif*, appelé le beau monde,
> Va promener de réduit en réduit
> L'inquiétude et l'ennui qui le suit.
>
> *Voltaire, epît. sur la calomnie.*

Ce peuple est non-seulement *oisif*, mais *oiseux*.

Au rapport de Cicéron (1), Scipion disoit qu'il n'étoit jamais moins *oisif* que quand il étoit *oisif*, c'est-à-dire, plus occupé que dans son loisir, ou quand il n'avoit point de travail commandé. Il est impossible que de tels hommes soient *oiseux*.

Solon vouloit punir les *oiseux*, qui sont déjà bien punis par leur oisiveté même, et non des gens *oisifs*; car il y a un repos nécessaire, et même un repos forcé.

Bouhours dit qu'à y regarder de près, *oisif* va plus à la personne qu'à la chose. L'une et

(1) *Dicere solitum Scipionem accepimus, numquam se minùs otiosum, quàm cùm otiosus esset.* Offic. l. 3.

Digitized by Google

l'autre épithètes vont aux choses et aux personnes ; mais *oisif* ne convient proprement qu'à l'espèce de choses qui ont un principe d'activité ou un genre particulier d'énergie et d'action.

Ainsi la nature paroît *oisive* pendant l'hiver : la matière est par elle-même *oiseuse*. L'épée du soldat est *oisive* en temps de paix ; celle du gentilhomme casanier est fort *oiseuse*.

Les dix *oiseux* de la synagogue étoient ainsi appelés parce qu'ils n'avoient d'autre emploi que de lire les livres saints au peuple ; ce qui est une sorte d'emploi paresseux. On appelle deniers *oisifs* (*pecunia otiosa*), l'argent mort que naturellement il faudroit faire circuler et valoir.

Bouhours remarque qu'on dit une *vie oisive* : mais Fléchier préfère une *vie oiseuse*. La vie est *oisive*, quand on ne fait pas grand'chose : la vie est *oiseuse*, quand on ne fait rien ou rien de bon. L'inaction fait donc la *vie oisive*, et l'inutilité la *vie oiseuse* : oh ! combien de gens *oiseux* ! Il y a, selon le mot de Sénèque, des gens dont la vie ne peut être appelée *oisive*, mais bien une occupation *oiseuse* (1).

On dit des mots, des paroles, des épithètes, des phrases, des discours, etc. ou *oisifs* ou *oiseux*. *Oiseux* est le meilleur, quoique *oisif* devienne peut-être plus commun ; et M. de Voltaire dit avec raison, dans la préface de son *Electre*, des *termes lâches et oiseux*. On a même dit une *parole oisive*, en rappelant le *verbum otiosum* de l'Evangile : la parole n'est

(1) *Quorundam non otiosa vita est divenda, sed desidiosa occupatio. De Brevit. vitæ.* Citation de M. Beauzée.

Digitized by Google

point *oisive*, c'est une action : mais elle est souvent *oiseuse*, car on en dit beaucoup d'inutiles. Si l'on veut absolument parler ainsi, *oisif* exprimera ce qui est superflu et sans effet ; *oiseux*, ce qui est tout-à-fait vain et ne peut produire qu'un mauvais effet.

Ombrageux; *Soupçonneux*, *Méfiant*.

L'*ombrageux* voit tout en noir, tout l'offusque. Le *soupçonneux* voit tout en mal, tout le choque. Le *méfiant* est toujours en garde, il craint tout. Il y a des apparences qui donnent de l'ombrage au premier, il ne faut pas même des apparences au second, le dernier craint et repousse indistinctement tout le monde.

Ombrageux se dit au figuré des personnes qu'un rien offusque; il est pris en mauvaise part. C'est le caractère de l'homme timide, que son ombre effraie. Son ami n'est point en sureté dans son esprit; il ne suppose pas, mais il exagère, il est peureux, et d'une singulière perspicacité, pour apercevoir et démêler ce qu'il peut craindre. C'est par les ombres, qu'il juge des objets.

Le *soupçonneux* vit de soupçons et conjecture toujours le mal; l'*ombrageux* peut revenir, et lorsqu'il a touché l'objet il se rassure, mais le *soupçonneux* est inquiet, quand il n'y a même rien qui puisse justifier ses craintes. Le premier se trompe en s'arrêtant à la surface, celui-ci néglige les apparences, et présume le mal, lorsqu'il ne le voit pas.

Là vérité n'est rien pour l'homme *soupçonneux*, moins il voit, plus il croit voir et plus il craint. Il est l'opposé de crédule, aussi le peuple,

Digitized by Google

les enfans et les femmes ne sont-ils pas *soupçonneux*.

La postérité ne voudra pas croire, qu'il a été un temps où l'on avoit consacré comme maxime d'état, que celui-là étoit coupable, qui étoit *soupçonné*, et que la hache le frappoit. Suspecté! eh de quoi? d'avoir des vertus. Ah! si la langue n'avoit déjà consacré le mot *soupçonneux* pour peindre l'affreuse politique des tyrans, c'est de nos jours qu'il eût pris cette acception.

Méfiant du lat. *diffidens*, ne se fiant pas à la foi. Les uns ont une confiance sans crainte, ils sont légers ou présomptueux; les autres des craintes raisonnables, ils sont prudens; d'autres ne croient pas à la vertu, et ne savent ce que c'est que la confiance, ils sont *méfians*.

L'homme *méfiant* se tient en garde, ce n'est pas de l'ombre, c'est de la personne, c'est de la chose qu'il a peur. C'est une sorte de prudence exagérée qui devient défaut. Là où l'homme raisonnable s'est livré, le *méfiant* calcule encore.

L'*ombrageux* s'arrête aux apparences, le *soupçonneux* à la supposition, le *méfiant* à la crainte d'être trompé.

La *méfiance*, comme je l'ai dit, n'est souvent que l'effet de la prudence; elle n'est défaut ou injure que lorsqu'elle en dépasse les bornes. Elle est, dit-on, la mère de la sureté. Il est fâcheux pour l'humanité qu'on soit réduit à généraliser une maxime, qui érige l'abus en principe, car la *méfiance* est à la prudence, ce que la foiblesse est à la bonté, ou l'avarice à l'économie.

Que votre conduite et vos procédés n'offrent rien qui puisse offenser l'homme *ombrageux*, il se cabre aisément, et souvent il est difficile de

Digitized by Google

le rassurer. Si les circonstances vous mettent vis-à-vis l'homme *soupçonneux*, préparez-vous à la défense, c'est à vous, c'est à la chose que vous lui présentez, c'est à tout ce qu'il voit qu'il s'en prend. Quant au *méfiant*, si c'est par prudence qu'il agit, il ne sera pas à craindre; si c'est par caractère il sera bien près de vous soupçonner, et il n'est pas de règles, pour un commerce si difficile.

On, l'On.

Dans l'écriture abrégée, *hom* vouloit dire *homo, homme. Hom, hon* se prononce *on*: par succession de temps, on a écrit comme on prononçoit. *On dit* signifie donc *homme dit*: les Italiens ont employé de même *nomo*; les Allemands et presque tous les peuples septentrionaux disent aussi *man* (homme). *On* ou *homme dit*, est une proposition particulière; car *on* signifie un homme quelconque, quelqu'un, et des gens. *L'on*, l'*homme dit*, est une proposition générale; *l'on* signifie les hommes, la généralité, la multitude du moins. *On* est un pronom indéfini: *l'on* est une expression collective.

Cette distinction si naturelle de sens, Vaugelas, du Marsais, et presque tous nos habiles grammairiens l'ont reconnue. Du Marsais reproche même à l'abbé Girard de ne pas l'avoir observée. „ Quand nous disons *si l'on* au lieu „ de *si on*, dit-il en parlant du bâillement; „ *l'* n'est point alors une lettre euphonique, „ quoi qu'en dise M. l'ab. Girard. *On* est un „ abrégé de *homme*: on dit *l'on* comme on

Digitized by Google

» dit l'*homme*. *On* marque une proposition in» définie, *individuum vagum*. « Comment se peut-il donc que ce grammairien philosophe conclue ensuite, avec la foule, qu'il est *indifférent pour le sens de dire*, *on* dit ou *l'on* dit; et que c'est à l'oreille à décider lequel doit être préféré?

Est-il donc indifférent de faire une proposition ou générale ou particulière? Est-il indifférent de laisser le lecteur dans l'embarras de savoir si la proposition est ou particulière ou générale, tandis que l'addition ou l'omission de l'article doit lever toute équivoque? Est-il indifférent de violer une règle essentielle de la grammaire, qui détermine par l'article, ce qui, sans l'article, reste indéfini? Si nos grammairiens veulent seulement dire que, dans l'usage reçu, *on* dit indifféremment; quant au sens *on* ou *l'on*, pourquoi n'ont-ils pas démontré le vice et les inconvéniens de l'usage?

M'objectera-t-on l'autorité de l'usage même? Je répondrai que, si on ne pèche point en le suivant, il n'en est pas moins contraire à la grammaire, à la raison, au sens propre des choses: je répondrai que l'usage change, et qu'il n'y a rien de mieux à faire que de le changer pour le réformer et le perfectionner: je répondrai qu'un usage introduit et maintenu par l'ignorance, ne défend point, lorsqu'on s'est éclairé, aux écrivains, faits pour donner l'exemple et la loi, de rendre avec ménagement à la langue la clarté, la régularité, l'abondance. J'observerai plus bas, que *l'*, comme article, auroit encore une utilité particulière.

Ainsi *on* et *l'on* ne sont pas réellement identiques quant au sens: loin d'être identiques,

Digitized by Google

ils ne sont pas synonymes : loin d'être synonymes, ils sont si opposés l'un à l'autre, que l'un fait une proposition vraie, tandis que l'autre la rend fausse. Quand une personne seule vous a dit une chose, il est bien vrai qu'*on* vous l'a dite ; mais il est faux que l'*on* vous l'ait dite ; car tout le monde ne vous l'a pas dite. Cette distinction est bien évidemment utile et même nécessaire ; car, sans cela, vous ne parlez plus que d'une manière vague, et on ne sait plus ce que vous voulez dire par *on* ou par l'*on* ; on ne sait pas si vous faites allusion à un individu ou à l'espèce ; on ne sait si vous donnez une maxime générale ou une observation particulière ; chacun vous fera dire à son gré une chose ou une autre, vraie ou fausse, puisqu'on est obligé de vous commenter.

Par exemple, la Bruyère dit : L'on *se couche à la cour, et l'on se lève sur l'intérêt ; c'est ce que* l'on *digère le matin et le soir, la nuit et le jour.* Il dit encore : On *loue les grands pour marquer qu'on les voit de près, rarement par estime ou par gratitude.* S'il n'y a point de différence entre *on* et *l'on*, ces deux propositions sont donc pareilles : *on* exprime donc la même chose que *l'on* ; toutes deux elles doivent être également ou générales ou particulières. Or la première est générale, puisque c'est en général la manière de sentir et de vivre du courtisan : la seconde ne peut être que particulière, car il est faux qu'en général nous ne louions les grands que pour faire entendre que nous en approchons. Mais si *on* et *l'on* signifient deux choses différentes, il n'y a plus d'équivoque et d'obscurité ; au premier mot vous comprenez que la première de ces propositions regarde tous

Digitized by Google

les courtisans ou la foule; et l'autre, certaines gens ou certaine espèce de gens.

Revenons à l'usage, et voyons ce qu'il nous enseigne. Faute d'avoir consulté la raison et la règle sur le bon emploi de ces locutions, l'euphonie a été invoquée pour leur assigner des places distinctes, c'est-à-dire, qu'on a sérieusement entrepris d'assujettir la prose à des règles de versification, sans songer que la poësie, faite pour l'harmonie et distinguée par son harmonie propre, retombe dans la prose, si la prose s'assujettit aux mêmes lois. Il s'agit donc, quant à l'usage d'*on* ou de l'*on*, d'éviter dans la prose des bâillemens ou des hiatus que la poësie proscrit avec raison, mais dont la prose la plus coulante et la plus pure est inévitablement remplie.

Ainsi on veut nous obliger à dire *l'on* après *si*, tandis que nous disons sans cesse *si un*, *si elle*, etc.; après *et*, tandis que nous disons sans cesse *et il*, *et elle*, *et on*, etc.; après *ou*, tandis que nous disons *utile* ou *agréable*, *ou est-il*, *où il va*, *fou à lier*, *mou à l'excès*, etc. et le tout, sans que l'oreille en soit choquée. L'oreille ne sauroit être choquée des sons qu'elle a coutume d'entendre sans en être surprise, sans même les remarquer: elle seroit inconséquente et bizarre, si, en les approuvant dans tous les cas ordinaires, elle les rejetoit dans un seul: il seroit donc ridicule d'en exiger cette fausse délicatesse. Est-il vraisemblable, est-il possible qu'elle soit, par exemple, offensée de *si on*, quand une foule innombrable de substantifs terminés en *sion*, ou *tion*, la frappent, presque à chaque phrase, agréablement ou du moins sans la blesser? Il ne faudroit employer euphoniquement *l'* devant *on*, que dans les cas où

Digitized by Google

le mot seul formeroit un bâillement ou un hiatus auquel l'oreille ne seroit point accoutumée, ou dont il n'y auroit que des exemples assez rares dans le langage pour être remarqués.

A cette occasion, je voudrois distinguer le *bâillement* proprement dit de l'*hiatus* (1). J'appelle *bâillement* proprement dit, l'effet produit par la répétition immédiate de la même voyelle ou de la même voix; et c'est ce qu'exprime par l'imitation le mot *ba-ailler*. J'appelle *hiatus* l'effet produit par la succession immédiate de deux voix ou voyelles différentes; et c'est encore ce qu'exprime par l'imitation le latin *hi-are*. En général le *bâillement*, ainsi entendu, est pénible et désagréable; il n'en est pas de même de l'*hiatus*, qui, souvent au contraire, rend le langage plus liant et plus doux. La langue a

(1) Je sais que *bâillement* se dit plutôt à l'égard de la prose, et *hiatus* à l'égard des vers: mais ce n'est point là une différence réelle de sens. Je sais que M. Beauzée considère le *bâillement* comme un effet relatif à la personne qui parle, et qui reste la bouche béante par l'émission de deux voix successives; et l'*hiatus*, comme l'effet produit par la même cause sur la personne qui écoute, et dont l'oreille est offensée. Mais le mot latin *hiatus* signifie à la lettre, *bâillement*; et il exprime l'ouverture de la bouche. Le mot primitif *hi*, d'où le latin *hio*, signifie de même *bâiller*, entr'ouvrir, rester la bouche ou la gueule béante. Sans m'opposer à ce qu'on adopte cette différence, j'observe seulement qu'elle n'est pas fondée sur la valeur des termes, et qu'elle paroît purement arbitraire quoique utile. Quant à celle que je donne, fondée sur la valeur et la constitution matérielle des mots, je ne dissimule point que l'usage n'y a pas plus d'égard qu'à la précédente; mais je la crois fort propre à distinguer deux choses naturellement distinctes, ou deux espèces ou deux sortes différentes de choses dans le même genre.

Digitized by Google

peu de mots dans lesquels la même voyelle soit répétée sans consonne ou articulation interposée: elle en a une infinité dans lesquels une voyelle se lie immédiatement avec une autre, comme dans *haïr*, *payer*, *prier*, etc. L'effet doit donc être à-peu-près le même quand le même rapport se trouve entre deux mots; ainsi *qui est*, *il y est*, se prononce avec la même mollesse et la même douceur qu'*inquiet*: Il faut donc en général éviter le *bâillement* s'il n'est imitatif et reçu; il n'y a point de raison d'éviter un *hiatus* familier à l'oreille. J'assimile au *bâillement*, la cacophonie produite par la répétition de la même syllabe, comme quand on dit, *qu'on conserve*.

Il me semble que les différentes remarques de Vaugelas peuvent se réduire à une observation générale. L'abbé Girard, qui les rassemble en une phrase et les adopte, n'a pas pris garde qu'en faisant deux termes différens d'*on* et de *l'on*, et en ajoutant qu'ils sont entièrement semblables, il alloit directement contre le but de son livre qui tend à détruire la parfaite synonymie de sens, et non à distinguer les synonymes par des différences intrinsèques d'une application arbitraire et précaire, et c'est en partie ce qui m'a fait entrer ici dans une discussion grammaticale. Achevons notre ouvrage.

L'Académie, dans ses observations sur les remarques de Vaugelas, juge, à l'égard de *si on*, que la rencontre des deux voyelles n'a rien de rude, et qu'il y auroit quelque chose de trop affecté à dire toujours *si l'on*.

A l'égard de *et on*, ainsi que de *ou on*, prononcés tout de suite et sans pause, il convient assez de séparer les deux syllabes par *l'*. Cependant on nous oblige à dire *et on*, *ou on*, quand

Digitized by Google

le mot suivant commence par *l'*. Il faut donc que l'oreille s'accoutume à ces hiatus.

Il est certain que, si *l'* ne s'emploie que pour l'euphonie, l'objet n'est pas rempli, quand la lettre *l* commence le mot suivant: il faut rejeter le secours, dès qu'il est inutile, à plus forte raison quand il ne fait que choc et embarras: mais *l'* est un véritable article. L'habitude et l'utilité rendront aussi supportables ces phrases; l'*on lit*, l'*on le dit*, l'*on le loue*, et autres, que celles-ci, *il lit*, *elle lit*, *il* ou *elle lit le livre*, *le long de l'eau*, *la loi l'ordonne*, et mille autres semblables.

Qu'on, con; *qu'on consente*, *qu'on consigne* : c'est là de la cacophonie; et nous dirons plutôt *que l'on* en pareils cas. Mais on a tort de mettre en thèse générale qu'il faut dire *que l'on* devant *con*, *com*: la règle n'est juste que dans le cas où *con*, *com* se nasalent comme *on*, dans la prononciation. L'Académie a très-bien observé qu'en conversant, on dit plutôt, *qu'on commence*. La raison en est que *com* et *con*, dans *commencer*, *commetre*, *connoître*, etc. ne se prononcent pas avec le son nasal: vous dites *qu'on co-mence*, *qu'on cò-noît*; de manière que la lettre *n* ou *m* se rejette sur la syllabe suivante; et alors le son propre de *qu'on* n'étant pas répété, il n'y a point de cacophonie. Ainsi, quand vous direz, *on ondoie* un enfant, il n'y a point de bâillement, parce que vous prononcez *o-n-ond*: mais le bâillement est sensible, à dire *on hon-nit*, puisque vous répétez le même son (1). Des grammairiens voudroient même

(1) Je ne prétends pas proscrire ce bâillement particulier; puisque *on* en imite le cri que l'on fait en *hennissant*. Je sup-

Digitized by Google

nous faire dire, *l'on* après *que*, suivi d'un *c* qui a le son de *k*, comme dans ces exemples : *il y a des défauts* que l'on cache *soigneusement*; *on ne se persuade* que l'on connoît *assez ses devoirs qu'à proportion qu'on les aime moins.* Je conviens qu'il vaut mieux dire *qu'on*, quand les *que* sont multipliés dans une phrase.

Vaugelas conseille de préférer *on* à *l'on* au commencement d'un discours et même d'une période: l'Académie en fait une loi. Et il est vrai que si *l'* ne se met que par euphonie, ce motif n'a pas lieu au commencement d'une phrase, et il faut l'en bannir. Mais n'est-ce donc là qu'une lettre euphonique? Je crois le contraire avec du Marsais; et je prouve que c'est un article par l'apostrophe ' nécessairement placée entre *l* et *o*: l'apostrophe marque l'élision, l'élision retranche l'*e*: *l'on* signifie donc *le on*: il s'agit donc d'un véritable article, et non d'une simple lettre *euphonique*. Et s'il faut même, par euphonisme, intercaler une lettre entre un verbe interrogatif et le pronom *on*, vous rejetez absolument *l'* pour placer le-*t*-entre le verbe et le pronom, *ira-t-on*, *viendra-t-on*; tant il est vrai que *l'* n'est nullement une lettre euphonique. Je suis donc bien loin de blâmer la Bruyère, d'avoir commencé par *l'on* tant et tant de paragraphes : l'on *n'a guère vu jusqu'à présent un chef-d'oeuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs*: l'on *devroit aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer*: l'on *n'aime bien*

pose ici que ce mot est prononcé comme il doit l'être; mais j'ai tort, car on trouve fort joli de prononcer *honnir*, et de transformer ainsi les huées en des sons doux et flatteurs.

Digitized by Google

qu'une seule fois, *c'est la première* : l'on *ne peut se passer de ce même monde que* l'on *n'aime point*, *et* dont l'on *se moque*, etc. Je conviens qu'on aimeroit mieux entendre dans cette dernière phrase *dont on se moque*, comme le veut Vaugelas en parlant de *dont*. Mais l'auteur avoit d'abord dit l'*on*, et il falloit continuer de même: que d'embarras!

C'est encore une règle que quand on répète plusieurs fois *on* ou l'*on*, il faut toujours dire de même: *on loue*, *on blâme*, *on crie*, *on menace*, *on dit* et *on fait*; et non *on dit et l'on fait*, etc. La chose est convenable, lorsque le discours est rapide, et que le pronom se répète presque aussitôt. Ainsi Rousseau dit fort bien: On *n'est curieux qu'à proportion* qu'on *est instruit*: on *perd tout le temps* qu'on *veut mieux employer*: on *ne peut réfléchir sur les moeurs* qu'on *ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps.*

Mais si, dans *l'on*, nous considérons l'article, il sera très-utile de s'en servir dans des phrases longues, pour déterminer que le *on* dont on parle est le même dont on a parlé dans l'autre période, ou dans un autre membre d'une période étendue. *L'on* lève alors toute difficulté; et en ce cas, il est encore utilement employé dans une proposition particulière pour en désigner le sujet. J'ai dit, *on* ou un homme fait; et dans la suite du discours, je continue en disant, et l'*on* ou cet homme-là croit. L'abbé de Vertot dit ainsi: On *vendoit ordinairement une moitié de ces terres conquises pour indemniser l'état des frais de la guerre; et l'autre moitié se réunissoit au domaine public*, *que* l'on *donnoit ensuite gratuitement ou à un cens modique*, etc.

Digitized by Google

L'on marque très-bien ici que celui qui donne, c'est celui qui a vendu. Cet usage établi donneroit la liberté d'employer plus souvent *on* avec des rapports différens : sans cela, il devient quelquefois équivoque et fatigant: aussi a-t-il fallu établir qu'il ne seroit pas employé dans la même phrase pour désigner des personnes différentes.

Il est inutile de remarquer combien *l'on* réuniroit d'avantages, employé dans un récit à remplacer le pronom personnel défini, employé déjà pour remplacer un sujet collectif, comme dans ce récit: „ Les *Francs*, dans la cérémonie „ de l'installation de leurs rois, les élevèrent „ d'abord sur des boucliers. A cet usage propre „ à une association militaire, ils en substituèrent un autre plus analogue à une société policée. *L'on* plaça les rois sur des trônes „ ou des siéges sans dossier, pour les avertir „ dit-*on*, qu'ils devoient se soutenir ou se maintenir d'eux-mêmes, et veiller sur eux comme „ sur les peuples. "

Ordonner, *Commander*.

Ordonner, donner ordre: *ordre* vient du primitif *r-d*, *rad*, *red*, gouverner, régir. *Commander*, montrer ou ordonner de la *main*: ce mot vient de *man*, la main qui indique, qui montre.

Le *commandement* est donc à la lettre la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne, *ordonne*: celui qui fait exécuter, *commande*. On *ordonne* en vertu de l'autorité, à celui qui doit obéir: on

Digitized by Google

commande en vertu d'un pouvoir ou d'une charge, à celui qui doit exécuter.

Il faut la puissance, la force pour *ordonner*: il faut une domination, une supériorité pour *commander*. Un maître *ordonne*; un chef *commande*. La loi, la justice *ordonnent*, la force en main: un général, un officier *commande*, par son grade, une armée, une troupe; comme une citadelle *commande* une ville, ou une montagne la plaine, par son élévation. Un général *ordonne* un assaut à des troupes; l'officier principal le *commande* ou le conduit.

L'action d'*ordonner* a toujours quelque chose de plus absolu, de plus impérieux, de plus pressant que celle de *commander*. Les pouvoirs particuliers distribués pour *commander*, n'*ordonnent* qu'au nom du roi. Il faut que celui qui *commande* puisse *ordonner*, pour forcer la résistance et punir l'infraction; car on *ordonne* sous des peines. On *commande* à des hommes libres; mais celui qui *ordonne* ne laisse pas la liberté. On *ordonne* comme on veut de la chose dont on dispose: un souverain n'oublie pas qu'il est homme et qu'il *commande* (*præesse*) à des hommes.

La même différence est sensible dans des applications éloignées du ton absolu de l'autorité. Le médecin qui gouverne un malade, *ordonne* les remèdes: un particulier qui emploie un artisan, lui *commande* un ouvrage. *Commander* ne signifie souvent que donner charge, commission. *Ordonner* ne désigne qu'*ordre* et *ordonnance*; mais ces mots renferment l'idée d'*arrangement* et de régularité.

Ainsi on ne peut *ordonner* que pour établir ou maintenir l'ordre, comme le mot le porte, et comme son idée primitive, celle de gouverner,

Digitized by Google

ner, le requiert. On *commande*, selon l'ordre établi, ou par des ordres particuliers conformes à l'ordre général, et tels que les conjonctures l'exigent.

Dans le sens de *commander*, on *ordonne* aux personnes, mais on ne les *ordonne* pas; au lieu qu'on les *commande* comme on leur *commande*. On *commande* une troupe, quand on lui *ordonne* de marcher, ou quand on la conduit comme chef. Un prince *commande* à ses sujets, un colonel *commande* son régiment; le prince *ordonne* à ses sujets de payer des tributs; le colonel *ordonne* à ses soldats d'attaquer un poste.

Ordonner n'est qu'un acte émané de l'autorité: *commander* est encore un office, une charge, une fonction. On *ordonne* par un acte de sa volonté, lorsqu'il est question d'agir: on *commande* dans une province où l'on a été chargé de maintenir l'ordre.

Origine, Source.

L'*origine* est le premier commencement des choses qui ont une suite; la *source* est le principe ou la cause qui produit une succession de choses. L'*origine* met au jour ce qui n'y étoit point: la *source* répand au-dehors ce qu'elle renfermoit dans son sein. Les choses prennent naissance à leur *origine*; elles tiennent leur existence de leur *source*. L'*origine* nous apprend dans quel temps, en quel lieu, de quelle manière les objets ont paru au jour; la *source* nous découvre le principe fécond d'où les choses découlent, procèdent, émanent, avec plus ou moins de continuité ou d'abondance. *Origine*,

Digitized by Google

lat. *origo*, vient du verbe *oriri*, paroître au jour, commencer d'être, prendre naissance, de l'oriental *or*, jour, lumière. *Source* vient de la préposition *sur*; d'où *sourdre*, *surgir*, sortir de terre, s'élever: ce mot, au propre, indique l'endroit d'où l'eau sort de terre pour prendre un cours plus ou moins continu: c'est le *fons* des Latins (*fundere*, verser).

Les familles tirent leur *origine* d'un homme connu, du moins jadis, qu'elles appellent leur auteur, parce qu'il l'est de leur noblesse: mais cet homme nouveau et très-nouveau avoit un père et des aïeux inconnus; et peut-être est-il bon d'ignorer la *source* de son illustration, ce qu'il a fait pour y parvenir, et ce que la fortune a fait pour l'y élever.

Toute *origine* est petite; l'embryon d'un géant n'est pas moins imperceptible que celui d'un nain. Toute *source* est primitivement foible; les plus grands fleuves, comme les ruisseaux que vous franchissez d'un pas, descendent d'un filet d'eau.

Regardez l'*origine*, si vous le voulez; mais considérez la fin. Remontez, si vous le voulez, jusqu'à la *source*; mais descendez jusqu'à l'abyme où tout s'engloutit.

Il est curieux de savoir les *origines*, si elles peuvent nous éclairer. Il est bon de connoître les *sources*, si nous pouvons y puiser.

L'*origine* du mal en général est une grande et belle question. Mais il me suffit, à moi, que la religion l'ait résolue; et je serois plutôt occupé à découvrir la *source* des maux dont nous sommes les victimes, de ceux qui nous environnent, et celle des maux que nous faisons nous-mêmes, pour le malheur d'autrui et le

Digitized by Google

nôtre. Mon esprit n'est pas fait pour ces hautes pensées qui aspirent à concevoir la nature et la divinité; et mon cœur l'est pour ces doux sentimens qui nous rendent heureux ou malheureux du bonheur ou du malheur de ceux avec qui nous vivons.

L'*origine* nous découvre souvent la *source*; elle nous met du moins à la *source* des choses. Cependant, combien il y a de choses dont l'*origine* nous est connue, et dont la *source* reste cachée! La connoissance de l'*origine* est proprement celle d'un fait; et la *source* en découvre le principe.

Les *origines* de la plupart des coutumes et des usages anciens, nous sont inconnues; et si elles nous étoient tout-à-coup manifestées, nous serions très-étonnés de voir tant de raison où nous trouvons tant de folie, et tant de folie où nous trouvons tant de raison, parce que nous jugeons tout selon l'esprit de notre siècle et de nos mœurs: par exemple, la danse *macabre* ou des *Macchabées*, quoiqu'elle renferme une bonne leçon pour des gens à qui l'on n'en donne guère, n'est pour nous qu'une ridicule momerie. Les vraies *sources* de ce qui a cours dans le monde, nous sont presque toujours cachées: eh! que m'importe à moi, d'ignorer les *sources* du Nil, s'il répand régulièrement ses eaux grasses et fécondes sur mes terres, et si je sais profiter de ses bienfaits! j'en rends grâce à l'auteur de la nature, *source* de tous les biens.

Mais il importe de connoître les *sources* des maux publics, les *sources* des abus, les *sources* des divisions, les *sources* des crimes, les *sources* de la misère; et sans cela, comment y remédier? Il faut bien que le feu vous brûle et vous

Digitized by Google

consume à la fin, quelque appareil que vous mettiez sur vos plaies. Si vous aviez une histoire, vous remonteriez jusqu'à l'*origine* de ces désordres; et si vous savez les principes essentiels de l'ordre, vous connoissez la *source* et le remède de tous les maux.

L'*origine* du langage date de la création de l'homme: la *source* du langage est dans la constitution de l'homme. Sa sensibilité, frappée par des objets divers, exprime ses sensations diverses par les sons de l'instrument vocal propres à chaque sensation, et ils vont frapper de la même manière l'être organisé de la même manière: dès-lors, l'homme commence à parler, il est entendu. L'intelligence humaine, habituée à reconnoître la même sensation à la même voix ou au même son, et à distinguer les sensations diverses par la diversité des voix et des sons qui les expriment, applique et affecte naturellement aux objets qui excitent les sensations, et comme les noms qui leur conviennent le mieux, les sons ou les expressions naturelles de ces sensations qu'ils excitent; et voilà comment la langue se forme.

Si je ne vais pas jusqu'à l'*origine* ou à l'étymologie des mots, comment fixerai-je l'idée incertaine d'un terme? L'*origine* imprime un caractère; et la vraie science est à la *source* des choses, là où sont les principes, les causes, la raison des choses, de leur existence, de leurs qualités, de leurs propriétés.

* J'observe que la terminaison *ine* exprime ordinairement l'intention, l'objet, la destination de la chose. La *cuisine* est le lieu fait pour y *cuire* et apprêter les mets; *machine*, ce qu

Digitized by Google

est fait pour des opérations industrieuses; *médecine*, ce qui est fait pour guérir (*mederi*); *latrines*, ce qui est fait pour qu'on s'y *cache* (*latere*), qu'on s'y renferme; *doctrine*, ce qui est fait pour être *enseigné* (*docere*); *marine*, ce qui est fait pour aller en *mer*; *sourdine*, ce qui est fait pour rendre le son *sourd*; *usine*, ce qui est fait pour de grandes fabrications; *poitrine*, la *poche* (*petto*, *pectus*) qui est faite pour contenir l'air nécessaire à la respiration; *rétine*, le réseau (*rete*), le tissu qui est fait pour arrêter, retenir, rassembler tous les rayons, etc. Mais cette terminaison n'a pas toujours le même sens: ainsi dans *urine*, *résine*, *térébenthine*, etc., elle indique l'action de découler; et c'est plutôt ce qu'elle exprime dans *origine*, où elle est manifestement formée de *gigno*, engendrer, produire; *genus*, race, ce qui est produit, ce qui sort d'une *source*. Ce mot est donc propre pour désigner la *source* proprement dite; et c'est ce qu'il exprime aussi quelquefois, quoique cette idée du terme ait été obscurcie par son extension et ses applications diverses. Ainsi *origine* ne marque proprement que les circonstances et les divers rapports de la chose naissante; au lieu que *source* marque toujours une cause productive, féconde, continue. Une suite de choses *tire* son *origine* de telle autre; une succession d'effets *prend* sa *source* dans un tel principe. L'*origine* est quelquefois la manière dont les choses sortent de leur *source*.

Ourdir, *Tramer*.

Au propre, *ourdir* signifie disposer les fils pour faire une toile; et *tramer*, passer des fils entre et

Digitized by Google

à travers les fils tendus sur le métier. Le sens de ces termes répond bien à leur origine. *Ourdir* est le latin *ordiri*, commencer: du primitif *aur*, *or*, commencement, lever; d'où *aurore*, *origine*, *exorde*, etc. Ce mot a aussi de l'analogie avec le latin *ord-inare*, disposer, arranger, ordonner. *Tramer* est formé de *tra*, entre, travers: on commence par faire la chaîne; et par l'*entrelacement* des fils passés dans un sens contraire ou en *travers*, on forme la *trame*.

Ces termes ne se confondent point dans le sens propre: mais au figuré, on dit, sans avoir égard à leur idée rigoureuse, *ourdir* et *tramer* un mauvais dessein, une trahison, etc. Cependant il est bien sensible que *tramer* dit plus qu'*ourdir*, c'est un dessein plus arrêté, une intrigue plus forte, des mesures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir*, c'est commencer; on *ourdit* même une *trame*: *tramer*, c'est avancer l'ouvrage de manière à lui donner la consistance convenable: la chose étant *tramée* elle est toute prête.

Si donc il est utile de déterminer l'état de la chose et d'en distinguer les progrès, il l'est aussi d'employer figurément le mot *ourdir*, pour annoncer le commencement d'un projet, un dessein informe, les premières idées et les premiers traits de la chose; et celui de *tramer*, pour annoncer une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, la forme et la consistance que la chose commence à prendre. Au lieu d'une expression vague et commune, vous aurez deux idées distinctes qui vous épargneront souvent des longueurs; vous peindrez d'un seul trait par le mot propre, employé selon son idée propre, tel ou tel état des choses, et leurs différences.

Digitized by Google

Nous disons aussi dans le même sens, *machiner*, qui marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, et même de plus bas ou de plus odieux.

Outil, Instrument.

Outil, autrefois *util*, ainsi que l'écrit souvent Montaigne, vient du latin *uti*, se servir, s'aider d'une chose. *Instrument*, mot lat., vient de *stru*, *struere*, *instruere*, construire, instruire, élever, arranger, composer. Le premier de ces mots ne marque que l'usage ou l'emploi de la chose; le second en indique l'objet et la qualité. L'*instrument* fait des choses plus grandes, plus remarquables, plus combinées, mieux ordonnées que l'*outil* ne le promet.

L'*outil* est une invention utile, usuelle, simple, maniable, dont les arts mécaniques et simples se servent pour faire des travaux et des ouvrages simples et communs. L'*instrument* est une invention adroite, ingénieuse, industrieuse, efficace, dont les arts plus relevés et les sciences mêmes se servent pour faire des opérations et des ouvrages d'un ordre supérieur ou plus relevé. Si la chose étoit plus compliquée, plus savante, plus puissante, ce seroit une *machine*. L'*engin* annonceroit sur-tout l'esprit d'invention, une sorte de génie.

On dit les *outils* d'un Menuisier, d'un Charron; et des *instrumens* de chirurgie, de mathématiques. L'agriculture a des *outils* et des *instrumens*; la pioche est un *outil*; la grande charrue est un *instrument*. Le luthier fait avec des *outils*

Digitized by Google

des *instrumens* de musique. L'*instrument* est en lui-même un ouvrage supérieur à l'*outil*.

L'*outil* est, en quelque sorte, le supplément de la main; elle s'en aide: l'*instrument* est un supplément de l'intelligence ou de l'habileté. L'*outil* ne fait qu'obéir; l'*instrument* exécute avec art. L'*outil* a sa propriété; l'*instrument* a son habileté, si je puis parler ainsi, ou son industrie propre. Il y a des *instrumens* qui, une fois mis en action, font tout par eux-mêmes: l'*outil* suit la main.

La nécessité a inventé les *outils*: la science a imaginé les *instrumens*. En perfectionnant les *outils*, on en vient aux *instrumens*.

Par les *outils* d'un peuple, vous connoissez son genre d'industrie; par ses *instrumens*, vous connoissez quel est chez eux l'état des arts et des sciences.

Celui qui, le premier, considéra le bras de l'homme et ses manœuvres avec la sagacité de l'observateur, fut l'inventeur d'*outils* le plus fécond, et le premier créateur d'*instrumens*. La main, modèle d'un nombre prodigieux d'*outils*, est le premier des *instrumens*.

Les Indiens n'ont, pour fabriquer les toiles les plus fines, que des *outils* si grossiers, que nos bons ouvriers feroient à peine, par leur moyen, une grosse toile de canevas; si on en croit l'historien anglais des *dernières guerres de l'Inde*. Mais la nature leur a donné, ajoute-t-il, une main si déliée, si bien coupée, si adroite, qu'elle vaut les plus habiles *instrumens* de l'art.

Les montagnards du Tyrol font avec une mauvaise lame de couteau, avec un clou, un morceau de fer, pour tout *outil*, ces jolies petites figures de bois que nous regardons toujours avec curio-

Digitized by Google

sité. Le talent, la persévérance, l'habitude, tiennent lieu d'*instrument*.

Il n'y a que de mauvais *outils* pour de mauvais ouvriers. L'artiste habile sait faire de tout un bon *instrument*.

* *Instrument* est beaucoup plus employé au figuré qu'*outil*. Cependant *outil* marqueroit bien un état presque passif, une exécution servile, une obéissance aveugle, un moyen commun, une action simple : *instrument* caractériseroit une industrie particulière, une influence remarquable, un concours d'intelligence, un moyen puissant, une action énergique. Opposés l'un à l'autre selon la valeur de leur sens propre, ils produiroient, ce me semble, un bon effet.

Un agent habile est un *instrument*; un servile exécuteur est un *outil*. *Instrument* se prend ainsi quelquefois pour auteur, moteur, machinateur.

Un manœuvre est un *outil* de métier; l'homme de talent est un *instrument* de l'art.

Le cœur du prince est dans la main de Dieu, comme l'*outil* (la scie) dans la main de l'ouvrier: cette phrase attribue tout à Dieu. Mais si je veux marquer le concours de l'homme dans les desseins de la providence, je dirai qu'un mauvais roi est l'*instrument* le plus terrible de la colère céleste.

Le scélérat raffiné cherche plutôt, pour exécuter son crime, un *outil* qu'il brise à volonté, qu'un *instrument* qui puisse se tourner contre lui-même.

La tyrannie brutale n'a besoin que d'*outils* d'oppression et de mort: la fine politique a besoin d'*instrumens* subtils et déliés: le bon gou-

Digitized by Google

vernement a toujours de bons *outils*; et il n'a point de meilleur *instrument*, dit Tacite, que de bons amis.

Tel croit avoir été l'*instrument* de sa fortune, qui n'en a pas même été l'*outil*.

Outrageant, Outrageux.

Outrageant, participe présent du verbe *outrager*, converti en adjectif verbal, exprime l'action d'*outrager*, le fait, l'effet de cette action; elle *outrage*, on en est *outragé*, offensé cruellement. *Outrageux*, formé du substantif *outrage*, espèce particulière d'offense, désigne la nature de la chose, sa propriété ou son caractère, l'effet qu'elle doit par elle-même produire; elle est faite pour *outrager*, c'est le propre de la chose d'offenser cruellement. Ainsi un discours, un procédé *outrageant*, fait un outrage: le discours, le procédé *outrageux*, fait outrage. Ce qui est *outrageux*, est donc *outrageant*, puisqu'il porte en soi l'outrage, et que sa vertu et son efficacité est d'outrager, selon la valeur de sa terminaison qui sert même à indiquer l'habitude, la plénitude, l'excès.

L'Académie observe qu'*outrageant* ne se dit que des choses, tandis qu'*outrageux* s'applique également aux personnes. Cette observation confirme la distinction précédente; car un homme *outrageux* a l'intention et le dessein, l'habitude et le défaut, le caractère et l'humeur qui portent à outrager.

Cette distinction entre les adjectifs formés du participe présent des verbes, et les adjectifs formés du substantif relatif à ces verbes, est bonne à éta-

Digitized by Google

blir; puisque, fondée sur le sens des terminaisons *ant* et *eux*, elle nous rend la raison de deux sortes d'adjectifs adoptés dans la langue, sans autre différence générale à assigner, et qu'elle nous donne une règle générale pour en déterminer la valeur propre et l'emploi. On retrouvera l'application aux mots *languissant* et *langoureux*, *vaillant* et *valeureux*, etc.

P.

Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture.

De *pa*, bouche, sont issus des mots sans nombre; qui, en différentes langues, présentent des idées relatives à l'action de manger et sur-tout de *paître*, en lat. *pascere*. De *pas*, *pasc*, *past*, viennent les mots du présent article, où nous les considérons selon leur acception commune de lieux où le bétail trouve à *paître*.

Le *pacage* est un lieu propre pour nourrir et engraisser du bétail. Le *pâturage* est un champ où le bétail *pâture* et se *repaît*. Le *pâtis* est une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* est un terrain inculte où le bétail trouve quelque chose à paître.

On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *simple pâtis*, une *vaine pâture*.

Pacage désigne la qualité de la terre et la production propre dont elle se couvre: ainsi le *bocage* est un lieu couvert ou parsemé de bois, de bos-

Digitized by Google

quets; le *marécage* un lieu plein de marais ou de terres humides et bourbeuses; le *plantage* un lieu couvert de *plants*. *Pâturage* marque et la propriété de la terre, et l'abondance de la production propre au bétail, et l'usage qu'on en fait: le bétail y *pâture*, c'est-à-dire qu'il y prend la nourriture qui lui convient et qui lui suffit, l'herbe et sa réfection. *Pâtis* rappelle seulement l'action simple de *paître*; le bétail y trouve à *paître*; c'est-à-dire de l'herbe à *brouter* (1) ou à manger sur pied. *Pâture* ne se prend, dans l'acception présente, que pour un lieu vain et entièrement négligé, qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte et pauvre: c'est pourquoi, dans un bail de ferme, on distingue le *pré* de la *pâture*, tant d'arpens de *pré*, tant d'arpens de *pâture*: la *pâture* est donc opposée au *pré* qui est tout couvert d'herbes.

Les prés et les prairies, ou ces grands prés fertiles, arrosés, couverts d'herbes, forment naturellement des *pacages*. Ces *pacages*, soignés, entretenus, employés à leur destination naturelle, couverts de bestiaux, sont des *pâturages*. Les bruyères, les landes, les bois comme les *prés*, forment des *pâtis*. Des friches, des terrains négligés ou abandonnés, de mauvaises terres qui ne sont ni en prés ni en labour, sont des *pâtures*. *Pâtis*, quoique moins usité, est un

(1) *Paître* et *brouter* diffèrent l'un de l'autre, en ce que le premier de ces verbes indique particulièrement l'effet de ce genre d'action, celui de nourrir ou faire subsister; et le second, la manière propre de l'action, celle de manger l'herbe sur pied ou sur sa racine. Je donne, dans le texte, la différence de *pâture* et de *pâturer*: *pacager* signifie seulement mener ou conduire le bétail dans des *pacages*; car il n'a point l'idée de nourrir.

Digitized by Google

mot générique, vague et technique: le *pâtis* peut donc être fertile et gras, comme dans ces vers de la Fontaine:

Je vous enseignerai les *pâtis* les plus gras.

Un âne, de la riche taille,
Tenté de l'herbe fraîche, et pour faire ripaille,
Voyant dans un *pâtis* un *grand troupeau* de bœufs,
Se mit à paître au milieu d'eux.

Mais, par lui-même, le mot n'exprime point l'abondance, au lieu qu'elle est naturelle au *pâturage*, à moins qu'on ne l'en dépouille par quelque accessoire. Ainsi l'on dit que les riches domaines consistent en *pâturages;* et ce mot est noble.

— Je hasarderai quelques observations que l'insuffisance des définitions rendent nécessaires.

Pacage est un terme de coutume, il désigne plutôt le droit de faire *paître*, que la dépaissance elle-même. Ce droit s'exerçoit pendant un certain temps de l'année, soit dans les chaumes, soit dans les prés, après la fauchaison. Le mot *pâturage* étant générique ne suffisoit pas pour exprimer une action limitée, on fit *pacage*, qui paroît dérivé de *pastus* et d'*agere*, mener *paître*. On a dit ensuite, par extension, *pacages* gras et *pacager;* mais l'Académie observe que c'est un terme de coutume.

Pâturage est d'un usage général, il désigne un lieu couvert d'herbes, où les troupeaux paissent habituellement; il a la même étymologie que *pacage*. On dit aussi droit de *pâturage*, mais dans un autre sens, comme dans les commu-

Digitized by Google

naux, les marais et les landes, où l'on peut mener *paître* dans toutes les saisons de l'année. Ainsi l'un désigne une faculté limitée, et l'autre un droit habituel.

Les *pâtis*, disent certains dictionnaires, ne diffèrent des *pâturages*, qu'en ce qu'ils sont moins fertiles et moins gras. La définition eût été plus claire, si l'on eût dit que les *pâtis* sont des espèces de landes ou de friches, où l'herbe est rare et ne se fauche pas: on sait que la nature, dans les lieux arides et secs, compense, par l'excellence et la salubrité des sucs, l'abondance qu'on n'y trouve pas.

Pâture est un mot générique, employé au propre et au figuré; c'est la nourriture qu'on trouve dans les *pâturages*, les *pâtis* ou les *pacages*. Dans le sens où nous le prenons ici, il n'est employé comme l'observe l'auteur, que pour désigner les herbages que le propriétaire abandonne au fermier, soit sur les bordures, soit dans les chaumes. Si *pacage* n'avoit pas son acception propre, si *pâturage* n'étoit pas un terme trop vague, si *pâtis* n'eût pas désigné une étendue indéfinie et la nature du terrain, on n'eût pas donné une valeur nouvelle au mot *pâture*, dont l'effet est pris ici pour la cause.

Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard.

Personne ne dira sans doute *hâve* pour *pâle*, ou *blafard* pour *livide*: mais tous ces mots indiquent une sorte de pâleur ou de décoloration; et j'ai cru qu'on me permettroit de les réunir, pour ne pas multiplier les articles inutilement et ne pas me répéter.

De *bal*, lumière, on fit *pal*, lumière foible,

Digitized by Google

De là *pâle*, dont les couleurs sont foibles, passées, blanchies.

De la même racine *bal*, *bel*, *bl*, soleil, lumière, éclat, on a fait *blanc*, nom de la couleur du jour et de la lumière. *Blâmer*, au figuré, signifie ternir, flétrir; il nous a sans doute fourni *blême*, effet de cette flétrissure, qui est une dégradation de couleurs.

De *lu*, lumière, on a fait plusieurs mots, *luc*, *liv*, qui désignent le contraire. Le celte *liu*, *luid* signifie sombre, morne. Le latin *lividus*, comme notre mot *livide*, marque de même quelque chose de sombre et de noirâtre, comme la meurtrissure.

Hâve semble tenir au mot *havi*, brûlé par-dessus, desséché, du grec *avein*, brûler.

Blafard est composé de *bla* et de *fard*. Il désigne une couleur fade ou une couleur éteinte comme par une couche de blanc.

Ainsi, foible de coloris ou décoloré par une teinte de blanc sans éclat, un objet est *pâle*. Très-*pâle*, dépouillé de toute la vivacité de ses couleurs, ou plutôt changé de couleur, le même objet est *blême*. Plombé et taché ou chamarré de noir, un objet est *livide*. Morne et défiguré par le décharnement, un objet est *hâve*. *Pâle* jusqu'à l'affadissement, blanchi par l'extinction de ses couleurs, un objet est *blafard*.

Le teint d'une personne est *pâle*, dès qu'il n'est pas assez animé. Si les chairs ont perdu leur couleur propre et leur vie, il est *blême*. Il est *livide*, lorsqu'un mélange de blanc et de noir lui donne une couleur sombre ou rembrunie. Quand sa couleur est morte ou effacée par un blanc mat ou inanimé, il est *blafard*. On dira plutôt un air *hâve* qu'un teint *hâve*, parce que le mot teint

Digitized by Google

n'exprime que le coloris, et que le mot *hâve* rassemble deux qualités, celle de la couleur qui est d'un blanc brun, et celle de la maigreur qui n'est pas applicable au teint.

Un convalescent est *pâle*; il n'a point encore repris ses chairs et sa carnation. Une personne, saisie de crainte, est *blême*: il semble que son sang se soit retiré ou glacé. Un malheureux, tout meurtri de coups, est *livide*; du sang extravasé et corrompu le noircit. Un pénitent, consumé par des macérations, est *hâve*; à la décoloration, il joint le *défigurement* (pour me servir d'un terme de Bossuet), et les autres signes extérieurs d'épuisement ou de débilitation. Une femme, crépie de blanc, est *blafarde*; elle n'a plus de teint, et son visage est d'un blanc mort.

Un objet est *pâle* ou naturellement ou par accident. Cette épithète s'applique aux personnes, aux couleurs, à toute sorte de lumière, aux corps lumineux. Une personne est *pâle*, une couleur est *pâle*, une lumière est *pâle*, le soleil est *pâle*.

Un objet n'est guère *blême* que par accident. Cette épithète ne convient qu'aux personnes ou aux êtres personnifiés: et dans les personnes, il n'y a que le visage, le teint ou sa couleur qui soit *blême*. On est, on devient *blême*, on a le visage ou le teint *blême* par l'effet de la maladie, de la souffrance, de quelque passion violente, de quelque émotion subite. Mais la disette, l'indigence, etc. ont le teint *blême*, et c'est leur couleur propre.

Des coups, des contusions, des maladies, l'épanchement du sang et sa corruption, rendent *livide* une personne ou plutôt son teint, ses chairs, sa peau: on appelle aussi *livides* les taches, les marques

Digitized by Google

marques bleues ou noirâtres qui se forment sur la peau; et il en est de même des tumeurs. L'envie a le teint *livide*.

Hâve ne s'applique aussi qu'aux personnes, et proprement à l'air, au visage, à son ensemble. Je ne sais s'il convient de dire *les yeux hâves*, quoiqu'on semble l'assurer dans un dictionnaire. Mais les yeux creux, enfoncés, éteints, contribuent, comme les joues creuses, pâles, décharnées, à former un visage *hâve*.

Blafard se dit en général de toute couleur, de toute lumière qui n'a point d'éclat ou de vivacité, de tous les objets qui tirent sur le blanc ou qui blanchissent en se décolorant. Le soleil, offusqué par des vapeurs qui ne font qu'amortir ses feux sans le cacher, est *blafard*.

Parade, Ostentation.

Dans les choses morales, *parade* est regardé comme synonyme d'*ostentation*.

Indépendamment de la différence tirée de la racine ou de l'origine de ces mots, ils diffèrent en ce que *parade* sert plutôt à désigner l'action et sa fin ou son but; et *ostentation* la manière de faire l'action et son principe ou sa cause.

On *fait* plutôt *parade* d'une chose qu'on n'en *fait ostentation*: l'usage ordinaire est d'exprimer l'action par le premier de ces mots.

On fait une chose, non *avec parade*, mais avec *ostentation*; ce qui désigne la manière de faire.

On se met en *parade* pour être vu; on s'y montre avec *ostentation*. On fait une chose *pour*

Digitized by Google

la parade; on la fait *par ostentation. Pour* marque la fin, et *par* le principe.

Parade ne désigne que l'appareil extérieur : l'*ostentation* seule est le vice. L'*ostentation* fait *parade* des choses.

Une chose de *parade* est faite pour les occasions d'apparat ou avec appareil: une chose d'*ostentation* se fait par vanité, par vaine gloire.

Parade se dit au propre dans un sens favorable ou indifférent : *ostentation* réveille toujours l'idée de blâme.

On a des habits de *parade* pour la cérémonie: celui qui est réduit à se faire valoir par ses habits, les étale avec *ostentation.*

Dans le cas présent, la *parade* est la montre ou l'étalage des choses qu'on croit propres à faire briller ou à faire paroître avantageusement: l'*ostentation* est une montre vaine ou un étalage fastueux des choses qu'on croit propres à donner de l'éclat et à effacer tout le reste. S'il y a de la vanité dans la *parade*, l'*ostentation* est un excès de vaine gloire. On se *pare*, on se targue de la chose dont on fait *parade*: on se glorifie, on s'enorgueillit de la chose qu'on fait avec *ostentation.* Cette distinction est reconnue par les vocabulistes.

Celui qui fait *parade* de bel esprit, craint donc de n'avoir pas naturellement assez d'esprit pour être remarqué, s'il ne l'affiche. Celui qui met de l'*ostentation* dans ses paroles, craint donc que ce qu'il dit ne soit pas en soi assez bon pour être remarqué, s'il le disoit simplement.

Il y a une modestie de *parade*; elle consiste à se mettre en vue en faisant semblant de se cacher. Il y a un silence d'*ostentation*: il con-

Digitized by Google

siste à substituer l'air et les gestes du dédain aux paroles.

La beauté, quand elle se met en *parade*, n'attire que les regards de la critique et de la censure. L'*ostentation* de vertu, dans les femmes, est une manière de provoquer la curiosité et les entreprises des hommes.

Faire *parade* de peu de chose, c'est prouver qu'on est bien peu de chose. Faire avec *ostentation* des choses communes, c'est prouver qu'on est bien au-dessous du commun.

La vraie vertu et le vrai mérite ne font *parade* de rien; c'est ce qui ne brille point de soi-même qu'on tâche de faire briller. La vraie grandeur et la vraie gloire sont sans *ostentation*; l'*ostentation* n'est qu'une fausse et gauche imitation de la grandeur et de la gloire.

Théophraste n'estime pas que l'on puisse donner une idée plus juste de l'*ostentation*, qu'en disant que c'est dans l'homme une passion de faire montre d'un bien ou des avantages qu'il n'a pas. Cependant celui qui fait montre de ses richesses avec un grand étalage, peut être en effet très-riche. Mais cet homme veut ou donner aux choses un prix qu'elles n'ont pas, ou se donner par elles un mérite qu'elles ne lui donnent pas: l'*ostentation* est de la vanité; et il y a dans la vanité un vide ou de choses ou d'esprit.

J'ai dit souvent que *par* désigne l'action de passer à travers, de mettre au-dehors, de montrer ou de faire *paroître*: d'où *parer* ou couvrir d'ornemens; *se parer*, faire *parade* de, s'en faire un mérite, en faire un étalage. *Ostentation* vient du lat. *ostentare*, fréquentatif d'*ostendere*, mettre en avant, montrer, exposer aux yeux: ainsi *ostentare* signifie montrer sou-

Digitized by Google

vent, et par une extension naturelle, montrer avec affectation, étaler avec faste, exalter avec emphase; et alors il devient augmentatif. Saint-Evremont a dit, à l'exemple des Latins, *ostentateur*, beau mot pour le style noble.

Paralogisme, Sophisme.

Il semble que messieurs de Port-Royal ne mettent aucune différence entre ces termes, lorsqu'ils disent, dans leur logique, qu'il n'est pas inutile de représenter les principales sources des mauvais raisonnemens qu'on appelle *sophismes* ou *paralogismes*: il auroit fallu dire *qu'on appelle ou sophismes ou paralogismes*, pour rendre la particule disjonctive, si l'on avoit voulu distinguer ces termes par un sens particulier à chacun.

Ces mots sont purement grecs. Mais, en grec, *paralogisme* désigne la déception opérée des raisonnemens artificieux, des argumens captieux, des conclusions trompeuses; tandis que *sophisme* désigne plutôt une fraude quelconque, la subtilité, l'astuce, un adroit artifice, sans application particulière au raisonnement ou au discours exprimé par le mot *log* dans *paralogisme*; car *soph*, racine de *sophisme*, signifie sagesse, science, faculté. Il est vrai que, par le sens même de cette racine, il est tout naturel de faire l'application du dérivé au raisonnement; et il n'a point d'autre emploi dans notre langue. La différence des mots grecs ne se trouve donc plus dans les mots français; et si nous donnons à *paralogisme* le sens qu'il a dans le grec, il sera difficile de le distinguer de *sophisme*. Remontons donc jusqu'à la valeur primitive et littérale des mots par leur dé-

Digitized by Google

composition. *Para* sert ici à marquer l'opposition, la contrariété: le *paralogisme* n'est donc qu'un raisonnement faux, un argument vicieux, une conclusion mal tirée ou contraire aux règles. Or le mot *sophisme*, formé de *soph* et pris en mauvaise part, sera toujours un trait d'artifice, un raisonnement insidieux, un argument captieux. Telle est la distinction qui paroit être reçue.

Le *paralogisme* et le *sophisme* induisent en erreur, le *paralogisme* par défaut de lumière ou d'application, le *sophisme* par malice ou par une subtilité méchante, comme il est fort bien dit dans le dictionnaire de Trévoux. Je me trompe par un *paralogisme*; par un *sophisme*, on m'abuse. Le *paralogisme* est contraire aux règles du raisonnement: le *sophisme* l'est de plus à la droiture d'intention. *Paralogisme* est un terme dogmatique; et par là même il désigne plutôt une opposition aux règles de l'art: *sophisme* est un terme plus familier, et il désigne plutôt l'art d'abuser, ou le métier de chicaner; c'est aussi l'idée propre à tous les mots français de la même famille. Platon comparoit les *sophistes* à des chasseurs qui tendent des piéges: les *paralogistes* (1) peuvent être comparés à des voyageurs qui s'égarent par inattention ou par ignorance.

Il est des sciences auxquelles il semble qu'on veuille attribuer exclusivement aux autres la certitude et l'évidence; comme si les grandes vérités politiques ou morales ne se démontroient pas

(1) Ce mot n'est encore que grec: mais il mériteroit bien autant que *sophiste* d'être français. *Paralogiste* désigneroit l'homme qui, de bonne foi, raisonne mal; et il y a de ces gens-là parmi nous comme chez les Grecs.

Digitized by Google

aussi rigoureusement que les vérités mathématiques; comme si l'on ne tomboit pas dans le *paralogisme* en géométrie tout aussi bien qu'en morale; comme si l'on croyoit que la géométrie ne seroit pas aussi en butte au *sophisme* que la morale, dans le cas où une foule de gens mal-intentionnés s'attacheroit à la combattre devant un peuple ignorant qui s'imagineroit de la juger (1).

Nous disons les *sophismes du cœur*, les *sophismes de l'amour-propre*, et nous ne disons pas dans le même sens *paralogismes des passions*, les *paralogismes de l'intérêt personnel*. L'amour-propre, les passions ne raisonnent guère dans les formes; mais, en feignant de raisonner, elles nous séduisent, nous entraînent et nous persuadent. Le *paralogisme* n'est qu'une erreur de l'esprit. Le *paralogisme* nous trompe, sans le vouloir; le *sophisme* veut nous tromper, si l'on me permet de m'exprimer ainsi.

* Il faut pourtant convenir que nous appelons souvent *sophismes* les faux raisonnemens que nous faisons sans aucune intention de tromper, et quand nous nous trompons nous-mêmes. Nous voulons alors désigner par ce mot un raisonnement qui n'a que de l'appa-

(1) » Si la géométrie, dit Leibnitz dans ses *Nouveaux Essais* » *sur l'Entendement humain*, s'opposoit autant à nos passions et » à nos intérêts que la morale, nous ne la contesterions et ne la » violerions guère moins, malgré toutes les démonstrations d'Eu- » clide et d'Archimède, qu'on traiteroit de rêveries et qu'on croi- » roit pleines de *paralogismes*; et Joseph Scaliger, Hobbes et d'au- » tres qui ont écrit contre Euclide et Archimède, ne se trouveroient » pas aussi peu secondés qu'ils le sont. «

Digitized by Google

renee sans solidité, un raisonnement illusoire. Or j'ai déjà remarqué que *paralogisme* n'est guère employé que dans le genre dogmatique, et par conséquent lorsqu'il s'agit sur-tout d'argumenter en règle ou de relever l'irrégularité de l'argument, comme dans l'école.

Parasite, *Ecornifleur*.

Gens qu'on appelle trivialement *piqueurs d'assiettes*, *chercheurs de franches lippées*, *écumeurs de marmites*, parce qu'ils font métier d'aller manger à la table d'autrui.

Parasite, mot grec, qui prend sa nourriture chez quelqu'un, qui mange chez les autres, de manière qu'un domestique étoit un *parasite*. Au rapport d'Athénée, l. VI, Solon institua des *parasites*, pour consommer avec les prêtres, comme leurs assesseurs, les chairs des victimes immolées. Ministres du culte religieux, les *parasites* avoient l'intendance des *blés* sacrés et même de certains sacrifices. Ainsi ce mot n'est nullement odieux en soi: il étoit même honorable et non-seulement chez les Grecs, mais encore chez les Gaulois, selon le témoignage de Polybe. Mais lorsqu'il y eut à Athènes beaucoup de ces gens si riches qu'ils sont obligés de faire manger leur bien aux autres pour en jouir, lorsqu'il y eut de grandes tables, il s'éleva des essaims de convives qui s'introduisirent dans les maisons opulentes, s'y impatronisèrent, et en devinrent les commensaux. On les appela *parasites*; et ce mot se prit alors en mauvaise part. Il est tiré de *sit*, froment, nourriture, provision. Lucien composa un traité pour prouver, à sa manière, que la

Digitized by Google

parasitique, ou l'art du *parasite* est un art libéral et même le meilleur de tous les arts.

Je ne vois pas des rapports assez marqués entre l'*écornifleur* et la corneille, pour dériver le premier de ces mots du latin *cornix* (corneille) avec Ménage et M. Gébelin. Je composerois plutôt *écornifler*, d'*écorner* et de *nifler*, mot que nous avons dans *renifler*, respirer, attirer avec force et avec bruit dans le *nez*. L'*écornifleur* ne respire, ne convoite que de franches lippées; il escroque, pour-ainsi-dire, *écorne*, avale le dîner ou la part des autres; il gruge, comme on dit, impudemment, il dévore; aussi ce terme est-il plus injurieux et plus avilissant que celui de *parasite*.

L'assiduité à une table et l'art de s'y maintenir, distinguent le *parasite:* l'avidité de manger et l'art de surprendre des repas, distinguent l'*écornifleur*. Le *parasite* a du moins l'air de chercher le maître et de s'en occuper; il prend des formes: l'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table et de s'en occuper uniquement; il n'a guère besoin que d'impudence. Le *parasite* sait se faire donner ce qu'il convoite, et du moins on le souffre: l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, et on le souffre impatiemment. Le *parasite* paye en empressemens, en complaisances, en adulations, en paroles, en bassesses, sa commensalité: l'*écornifleur* mange, le repas est payé. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de conserver: il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire.

Nous ne parlons pas des *parasites*, quoiqu'il y ait à Paris, comme à Athènes et à Rome, une foule innombrable de ces gens qui ne font que dîner dans les maisons où l'on dîne, soit en

Digitized by Google

qualité d'amis de la maison, soit sous le rôle de complaisans, soit à titre de diseurs défrayans pour la conversation et la société: nos mœurs les autorisent; et dès-lors le métier n'a plus rien d'odieux. Cependant l'espèce de *complaisans* ressemble fort à ces *parasites* décrits par Lucien, dans le fond vrais *écornifleurs*, qui n'ont d'autre envie et d'autre plaisir que de manger aux dépens des autres, dans la forme bas valets qui servent fidellement, en présence, les défauts et les vices de leurs patrons, et vils flatteurs, dont le grossier encens enivre la grossière vanité de ces sots personnages qui ont une table pour avoir une cour. Je voudrois pouvoir exposer ici l'origine et l'histoire de ces tables, de ces soupers, de ces diners établis, et en développer les influences, aussi puissantes que variées sur les mœurs et la société. Ces petites recherches seroient peut-être aussi curieuses qu'utiles pour l'importante histoire des mœurs.

Pas, *Point.*

Pas, dit l'abbé Girard, énonce la simple négation. *Point* appuie avec force et semble l'affirmer. Vaugelas avoit remarqué que *point* nie bien plus fortement que *pas*.

L'observation est si juste, que *pas* ne nie souvent la chose qu'en partie ou avec modification; et que *point* la nie absolument, totalement, sans réserve, selon la remarque du même grammairien.

Telle personne n'est *pas* riche, mais elle n'est peut-être *pas* fort éloignée de l'être: telle autre

Digitized by Google

n'est *point* riche, et il s'en faut bien qu'elle le soit.

On n'a *pas* d'esprit, quand on n'en est *pas* pourvu: on n'a *point* d'esprit, quand on en est dénué.

Vous ne croyez *pas* une chose qu'on ne peut vous persuader: vous ne croyez *point* celle que votre esprit rejette absolument. Dans le premier cas, il peut encore vous rester quelque doute; vous êtes très-décidé dans le second.

Pour n'avoir *pas* d'argent, il suffit que vous en manquiez, que vous en ayez peu, que vous n'en ayez *pas* assez. Pour n'avoir *point* d'argent, il faut que vous n'en ayez *point du tout*, ou du moins que vous n'en ayez que si peu qu'on le compte pour rien.

Un homme n'est *pas fort* savant, il n'est *pas très*-beau, il n'est *pas bien* bon, il n'est *pas beaucoup* répandu: ainsi *pas* s'accorde avec les différens degrés de qualité. Mais il n'en est *pas* de même de *point*, il ne se prête *pas* à ces manières de restreindre la négation, il exclut la totalité de la chose.

L'Académie, dans son dictionnaire, met cette différence entre *pas* et *point*, quant à la signification. „Lorsqu'on dit, n'avez-vous *point* „ vu un tel? n'avez-vous *point* pris ma montre? „ l'interrogation n'est qu'une question simple. „ Et lorsqu'on dit, n'avez vous *pas* vu un tel? „ n'avez-vous *pas* pris ma montre? on marque „ par là que celui qu'on interroge a vu celui „ dont on parle; et qu'il a pris la montre qu'on „ lui demande." Je crains bien que cette finesse de langage ne soit guère observée, et que la différence de sens ne se tire plutôt du ton dont on interroge, que de l'emploi particulier ou de

Digitized by Google

point ou de *pas*. Quoi qu'il en soit, je m'en rapporte entièrement à l'Académie. *Point* aura donc encore la propriété d'exclure, dans la question, une connoissance que *pas* suppose dans la personne qui interroge, outre sa propriété naturelle de nier d'une manière plus absolue ou plus rigoureuse que *pas*. Cette dernière différence se retrouve dans l'interrogation même. Si je dis, ne connoissez-vous *point* cette affaire? c'est comme si je disois, n'en avez-vous *absolument aucune* connoissance? et vous répondrez, *point*, ou je n'en *sais rien du tout*. Au lieu qu'en disant ne connoissez-vous *pas* cette affaire? je vous demande si vous la savez, et vous répondez, je ne la sais *pas*, lors même que vous en avez quelque connoissance, mais une connoissance insuffisante. La première question semble dire, avez-vous connoissance de cette affaire? et la seconde en avez-vous la connoissance ou la science?

Mais d'où vient donc cette différence de force négative, reconnue dans *pas* et *point*? Elle vient de la valeur propre et naturelle des mots. Le *pas* est une enjambée, la première division du marcher, la trace imprimée par le pied sur la terre: le *point* est une piqûre, la plus petite étendue possible, la valeur d'un *point* d'écriture ou de couture. Or, c'est de ces mots positifs que nos deux négations sont formées; et, selon leur valeur positive, *point* qui représente la plus petite étendue est naturellement plus exclusif que *pas* qui ne laisse *pas* que d'avoir une étendue remarquable. *Il n'y en a pas*, c'est comme si on disoit, il n'y en a la valeur ou la longueur d'un *pas*, la trace du pied. Il n'y en a *point*, c'est il n'y en a la valeur ou la grosseur d'un *point*,

Digitized by Google

la trace de la plus légère piqûre. *Pas*, et *point* marquent de petits objets ; mais de tous les objets le plus petit, c'est le *point* : c'est donc le *point* qui a dû marquer l'absence ou la privation la plus complète ; c'est ce qui est en effet.

Cette remarque a été faite depuis long-temps par Nicod; du Marsais l'a parfaitement développée en traitant de l'*article;* elle est confirmée par M. de Gébelin et par tous les grammairiens philosophes. Tous les mots employés dans un sens négatif désignent par eux-mêmes des objets, positifs, mais petits, tous jusqu'à la simple négative *ne*, *ni* qui signifie *petit*, dans son sens primitif, comme *rien* veut dire quelque chose, *rem*, en latin, accusatif de *res*, chose. Nos pères exprimèrent d'abord le sens négatif par la simple négative *ne*, comme on l'a remarqué et prouvé par des exemples. Dans la suite, pour renforcer la négation, on y joignit divers mots qui désignent de petits objets, tels que *grain*, *goutte*, *mie*, *brin*, *pas*, *point*, suivant l'observation de Nicod au mot *goutte*. On disoit, je n'en ai *grain* ni *goutte*, ou pour la grosseur ou la valeur d'un *grain de blé* ou d'une *goutte d'eau*. Nous disons encore *je ne vois goutte*. On dit encore dans quelques provinces, il n'en aura *mie*, *mie* pris dans le sens de *miette de pain*, en latin *mica*. Par illusion aux petits jets d'herbe, nous disons familièrement que quelqu'un n'a *brin* d'esprit.

Il n'est donc pas douteux que *pas* et *point* ne se rapportent au *pas* qu'on fait en marchant et au *point* qu'on fait en piquant ou pointant. Convertis en mots négatifs, ils ont nécessairement été d'abord employés selon l'analogie que les

Digitized by Google

objets pouvoient avoir avec le *pas* et le *point*. Aussi on a dû dire, *je n'irai pas* et *je n'écrirai point*, par la raison bien simple que c'est en allant qu'on fait des *pas*, et en écrivant qu'on fait des *points*, et de même de tous les objets analogues à l'action de marcher ou à celle de piquer ou de pointer. Il en étoit sans doute ainsi de *brin*, *mie*, *goutte*, *grain*; ce qui donnoit au langage plus d'abondance, plus de variété, et tout-à-la-fois plus d'expression et d'image. L'oubli du sens propre des mots nous a fait perdre une différence particulière qui les faisoit négativement appliquer à tel ou tel genre différent d'objets ; et il ne leur est resté que plus ou moins de propriété ou d'attribution négative.

„ On doit regarder *ne* pas, *ne* point, dit „ du Marsais, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* „ est composé de deux mots, 1°. de la négation *ne*, et de *hilum* qui signifie la petite „ marque noire que l'on voit au bout d'une „ fève . . . Les Latins disoient aussi ne *pas* „ faire plus de cas de quelqu'un ou de quelque „ chose, qu'on n'en fait de ces petits flocons „ de laine ou de soie que le vent emporte, „ *flocci facere*, c'est-à-dire *facere rem flocci* : „ nous disons *fetu*. Il en est de même de notre „ *point*. . . Or comme dans la suite, le *hilum* „ des Latins s'unit si fort avec la négation *ne* „ que ces mots n'en firent plus qu'un seul, *ni-* „ *hilum*, *hilum*, *nil*, et que *nihil* se prend sou- „ vent pour le simple *non*. . . de même notre „ *pas* et non *point* ne sont plus regardés dans „ l'usage que comme des particules négatives „ qui accompagnent la négation *ne*, mais qui

Digitized by Google

„ ne laissent *pas* de conserver toujours des mar-
„ ques de leur origine. «

Passer, *se Passer.*

Notre langue a beaucoup de verbes qui, et dans un sens neutre et avec la forme des verbes réciproques, conjugués ou sans ou avec le pronom *se*, semblent avoir à-peu-près la même signification. Ainsi nous disons *passer* et *se passer*, *pâmer* et *se pâmer*, *amender* et *s'amender*, etc.

Bouhours et M. Beauzée ont établi une distinction particulière entre *passer* et *se passer*. Mon dessein est de donner une règle générale applicable à toutes ces sortes de verbes, et d'en faire ensuite différentes applications.

Les verbes neutres diffèrent des mêmes verbes accompagnés du pronom, en ce que les neutres désignent d'une manière générale la propriété ou la qualité, le sort ou la destination du sujet, l'état de la chose, ou le fait et l'événement final: au lieu que les autres désignent d'une manière particulière les changemens successifs, l'action progressive, le travail ou la crise qui attaque actuellement le sujet et qui le conduit à l'événement final. Le pronom *se* ne peut être utilement employé qu'à désigner expressément l'action reçue et les changemens éprouvés par le sujet dans le temps de l'épreuve. Cette différence est très-sensible dans l'emploi de *passer* et de *se passer*; exemple sur lequel nous nous étendrons davantage, parce que l'usage de ce verbe est sans contredit le plus ordinaire.

La qualité et le sort des choses qui *passent*,

Digitized by Google

c'est de n'avoir qu'une existence bornée et de finir. L'état actuel et la révolution des choses qui *se passent*, c'est d'être sur leur déclin ou dans une crise de décadence qui amène leur fin. On dit que *passer* se rapporte à la totalité de l'existence; et *se passer*, aux différentes époques de l'existence. *Passer* a bien plus de rapport à la fin de l'existence; et *se passer*, à l'action d'une telle époque, la dégradation.

Les fleurs et les fruits *passent*, ils n'ont qu'une saison: les fleurs et les fruits *se passent*, lorsqu'ils se fanent ou se flétrissent. Les plaisirs sont, pour la plupart, comme ces fleurs qui ne font que *passer*; la plupart des biens sont comme ces fruits qui *se passent*, dès qu'on les a cueillis.

Les couleurs *passent*, elles n'ont qu'une certaine durée: elles *se passent*, dès qu'elles commencent à s'effacer ou à perdre leur lustre. C'est ainsi que la beauté *passe* et *se passe*.

Les saisons *passent*, elles se succèdent: elles ne *se passent* que quand elles tirent à leur fin.

Les modes *passent*, leur nature est de changer: dès qu'elles commencent à *se passer*, elles sont passées.

Ces distinctions sont palpables. Ainsi, quoiqu'il soit vrai que *passer* et *se passer* s'appliquent souvent aux mêmes objets, il ne suffit pas de dire qu'il y a plusieurs endroits où l'on peut mettre indifféremment l'un et l'autre, mais que néanmoins l'un est quelquefois plus propre et plus élégant que l'autre. L'un et l'autre expriment des idées différentes, et si l'un est propre dans un cas, l'autre ne sauroit l'être.

Bouhours observe que s'il s'agissoit, par exemple, de la beauté en général, on diroit

Digitized by Google

la beauté passe; mais que s'il s'agit d'une belle personne qui commence à vieillir, on dira plus proprement et plus élégamment, *sa beauté se passe*. La raison en est que la proposition générale présente les qualités ou la fin commune aux objets de la même espèce; et que, dans les cas particuliers, on considère plutôt le changement ou la révolution opérée dans les objets individuels. C'est le sort de la beauté en général que de *passer*: mais l'événement particulier à telle beauté, c'est de *se passer* par des altérations successives.

La beauté *passe*; on a peu de temps à être belle et long-temps à ne l'être plus, comme dit madame Deshoulières. La *beauté* de nos jeunes femmes *se passe* avant qu'elle ait acquis toute sa perfection, et qu'elles ayent acquis des ressources pour s'en *passer*.

Les maux *passent*, et votre mal *se passe*. Le temps *passe*; et le temps de semer ou de recueillir *se passe*. Le goût du monde *passe*; et votre goût pour le monde *se passe* à mesure que vous en essuyez plus de dégoûts. Nous *passons*, et que reste-t-il de nous? Le respect pour les anciens monumens *se passe*; et nous apprenons à nos descendans à renverser ceux que nous aurons élevés.

* Comme le mot *passer* n'a trait qu'à la durée et à sa fin, on s'en sert particulièrement pour marquer le peu de durée des choses. Comme le verbe *se passer* désigne particulièrement une action ou une révolution, il sert particulièrement à indiquer un rapport à l'emploi des choses. Ainsi Bouhours remarque, avec ce goût fin qui le distingue et sans pouvoir en rendre raison, que

Digitized by Google

que quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit le *temps passe*, les *jours passent*, les *années passent* : mais que quand on parle du temps avec rapport à l'usage que nous en faisons, on dit qu'il *se passe*.

Le temps *passe* sans que nous nous en apercevions; il *se passe* sans que nous en profitions.

La vie *passe*; et elle *se passe* à perdre la plus grande partie du temps.

Que de jours *se passent* laborieusement et longuement dans l'ennui! et la vie *passe* comme un songe!

La vaine joie *passe* comme un éclair: la peine *se passe* avec le temps et la réflexion.

Il y a, dit Bouhours, des maux qui *passent* et des maux qui durent: les maux qui durent, *se passent* à la longue.

Ce grammairien condamne la phrase suivante d'un bon auteur: *Le temps a dans ses mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures et les momens, les maux* se passent: il aimeroit mieux dire dans ce cas-là, *les maux* passent. Je ne suis point de son avis; car il s'agit ici d'exprimer une diminution successive et graduelle qui suit le cours des heures et des momens jusqu'à leur fin: et c'est précisément là l'idée de *se passer*.

* Passons à quelques autres verbes qui, de même, dans un sens neutre, désignent simplement la qualité, la destination, le résultat ou l'événement; tandis qu'avec la forme réciproque, ils indiquent une succession d'efforts, de chan-

Digitized by Google

gemens, de progrès, jusque vers le terme de l'événement final.

Celui qui *pâme*, tombe en défaillance: celui qui *se pâme*, se débat, pour-ainsi-dire, avant que de tomber. Le premier verbe désigne le résultat; et le second, la crise. On *pâme* de joie ainsi que de tristesse; la joie a, comme la tristesse, la propriété, la vertu de vous jeter dans un état de pâmoison. On se *pâme* à force de rire ou à force de crier; c'est-à-dire que des efforts ou des éclats successifs de cri ou de rire, mènent par une progression d'effets jusqu'à la défaillance.

Des fleurs, des oiseaux *panachent*; c'est leur propriété que de prendre les couleurs ou les formes d'un panache. Les oiseaux, les fleurs *se panachent*, lorsque, par le développement et l'énergie de cette propriété, ils prennent en effet ces couleurs ou ces formes.

Les choses sujettes à devenir noires, *noircissent*: le teint *noircit* au soleil. Les choses se *noircissent*, lorsqu'elles perdent de leur blancheur et qu'elles deviennent noires: le temps *se noircit* à mesure qu'il se couvre de nuages épais et sombres. Un objet pourroit *noircir* tout-d'un-coup: il ne *se noircit* que par degrés.

En disant qu'une terre *amende*, vous la présentez dans un état d'amélioration, vous considérez l'effet produit: en disant qu'elle *s'amende*, vous la présentez dans le travail de l'amélioration, vous considérez ses efforts et ses progrès.

La viande *pourrit*, les confitures *chansissent*, le pain *moisit*, etc.; ce sont des accidens que ces objets doivent éprouver ou même qu'ils éprouvent actuellement. La viande *se pourrit*,

Digitized by Google

les confitures *se chanisissent*, le pain *se moisit*; ces objets sont alors dans la crise ou fermentation qui produit la pourriture, la chanisissure ou cette pellicule blanchâtre qui se forme sur la surface, la moisissure ou cette efflorescence en mousse ou en duvet qui s'élève sur cette pellicule.

Un homme *meurt*, qui rend le dernier soupir: un homme *se meurt*, qui se débat contre la mort.

Cet article m'a jeté dans de nouvelles réflexions sur le travail immense qui reste à faire, quand on sait même le mieux l'usage, pour savoir la langue: combien peu nous en connoissons les finesses! comme nous sommes loin de l'entendre parfaitement. Je parle de moi et même du commun des docteurs; et je le dis même des manières de parler les plus familières.

Passereau, *Moincau*, *etc.*

La source des noms propres est infiniment difficile à découvrir: les noms d'espèce ou de genre sont ordinairement tirés des qualités distinctives de l'objet; et l'espèce ou le genre porte souvent des noms différens qui expriment les différentes qualités de l'objet, ou qui quelquefois ne présentent que des rapports difficiles à saisir, ou même que des allusions qu'il faudroit souvent deviner.

Les étymologistes semblent avoir désespéré de trouver l'origine du mot *passereau*, ou plutôt du latin *passer*; car dire, par exemple, que ce mot vient de *pati*, pâtir, souffrir, parce que

Digitized by Google

cet oiseau est sujet au mal caduc, c'est avouer toute son ignorance. Je conjecture qu'il tient à la racine *pan*, *paus*, *pass*, qui exprime l'idée d'étendre, déployer. Je conviens que cette idée relative au déploiement des ailes de l'oiseau et de son vol, ne donneroit qu'une appellation commune à toute espèce d'oiseaux: mais aussi c'est ce qui arrive souvent, et je remarque que les Latins appellent également *passer*, un poisson plat et large du genre de nos pélamides. Un nom commun à des animaux si différens ne peut être tiré que d'une qualité commune, telle que celle d'étendue. La terminaison *eau* ajoute au mot latin une idée de petitesse; et *passereau* marqueroit une espèce de petits oiseaux qui, étant fort communs, se seront appropriés un nom convenable au genre entier des oiseaux. *Moineau* a pris la même terminaison dans le même sens. M. de Gébelin dit que ce nom est dû à la couleur de l'oiseau, approchante de la robe de plusieurs ordres de moines. Bélon avoit déjà dit que ce mot vient de *moine*, parce que sa couleur grise le fait ressembler à plusieurs moines. Ménage le tire directement du grec *monos*, solitaire, à cause qu'il y a une espèce de moineau qu'on appelle *solitaire*. En vérité, il y a bien moins de raison à affecter à une espèce particulière d'oiseaux, ce dernier nom qui ne porte que sur un trait bien léger de ressemblance et commun à tant d'autres espèces, que celui de *passereau*.

Quoi qu'il en soit, *passereau* est certainement le nom propre; car ces oiseaux étoient connus et nommés avant qu'on pût les comparer à des moines. Mais *moineau* est devenu leur nom vulgaire et générique. Les naturalistes distinguent encore plusieurs sortes ou variétés de

Digitized by Google

cette espèce d'oiseau, par le nom de *passereau*, particulièrement réservé à ces moineaux à plumage gris, qui font ordinairement leurs nids dans des trous de muraille, mais de jour en jour moins usité. En languedocien on dit *passeron* moineau; et *passère* le moineau solitaire.

Dans le style religieux, nous disons *passereau* pour désigner le *passer solitarius* de l'Ecriture, et suivant l'idée particulière de Ménage: je me trouve comme le *passereau* qui est seul sur le toit d'une maison. Par-là même que ce mot n'est pas familier comme celui de *moineau*, il devient plus propre pour le style noble, pour ses comparaisons, ses métaphores et autres manières de l'employer.

Il en est de même de *colombe* et de *pigeon*. *Colombe* est du discours ou noble ou tendre; et *pigeon* est le mot commun. *Colombe* n'exprime plus aussi dans le langage ordinaire, comme *passereau*, qu'une espèce ou une variété particulière, tandis que *pigeon* est le mot générique. Ces deux noms sont également tirés de deux qualités ou de deux rapports différens de l'objet. La racine *col* marque l'union, le lien, l'assemblage, l'attache; et nous regardons la *colombe* comme l'emblème de la tendresse, de l'attachement. Le nom de *pigeon*, en latin *pipio*, est tiré du cri des pigeonneaux ou des petits de la colombe; et *pi* est, par cette raison, la racine de différentes dénominations de plusieurs espèces d'oiseaux. M. de Gébelin tire aussi le nom de *colombe* de la nature des sons que fait entendre cet oiseau, de son *roucoulement*: cette opinion est d'autant plus vraisemblable, que l'on disoit autrefois *coulon* au lieu de *colombe*. Quoiqu'il en soit, ce *roucoulement* est l'accent de la ten-

Digitized by Google

dresse; de l'amour; et le cri d'où vient *pipio*, n'est que celui du besoin et d'un foible organe. Nous retraçons les qualités physiques du *pigeon*, et les mœurs ou la simplicité, l'attachement, la fidélité de la *colombe*.

Vous trouverez toujours des différences semblables dans les différens noms de certains animaux, considérés alors sous diverses faces, lorsqu'il sera possible de remonter jusqu'à leur origine. J'en ajouterai encore ici quelques exemples, pour ne pas être obligé de revenir à de simples applications des mêmes principes.

Ainsi nous disons *cochon* et *porc*. L'idée propre de *cochon* est celle d'animal immonde: *coch*, *cawch*, en celte, signifie fumier, fiente: *ha*, *kah*, en grec, veut dire aussi sale, puant, vilain, etc. Nous appelons métaphoriquement *cochon*, un enfant sale, mal-propre: une femme grasse, grosse et mal bâtie, est une *vache*. L'idée propre de *porc* est celle d'animal qui fouille, fend la boue avec son groin ou son museau pointu: *per*, *por*, *poro*, signifie piquer, percer, passer à travers. Les Latins ont tiré de la racine *poro* une foule de mots relatifs au travail de labourer et de sillonner: *porca* signifie chez eux sillon et truie; et la famille des *Porcius* descendoit sans doute d'un laboureur distingué.

L'*âne*, *asne*, lat. *asinus*, nom venu de l'Orient, est, à la lettre, l'animal aux longues oreilles: de l'oriental *azn*, *auzen*, oreille. Aussi distinguons-nous l'*âne* par ses oreilles, et nous disons souvent des *oreilles d'âne*. L'*âne* chargé devient un *baudet*; mot celte formé de *bal*, porter. Nous plaignons le pauvre *baudet*, pliant sous le fardeau et assommé pour peine de sa foiblesse. Ce mot n'est que du style familier.

Digitized by Google

Le *cheval*, en latin *caballus*, mot connu des Grecs, selon Hesychius, tire son nom de sa grandeur: *chef*, *chev*, *cap*, *cab*, désignent la tête, le sommet, la grandeur, l'élévation; qualité que le mot *al* exprime également. Le *cheval* devient un *coursier*, dans le style noble; et vous le distinguez alors par la rapidité de sa course, par son ardeur, par son courage. Chez les Latins, *caballus* étoit un *cheval* de bagage et de peu de prix; le *cheval* bon et beau s'appeloit *equus*, mot dérivé du primitif *oc*, *og*, (haut, grand); nom de divers grands animaux. Pour désigner un *mauvais cheval*, un cheval usé, nous avons fait le mot *rosse*, du *ross* des Allemands.

Patelin, *Patelineur*, *Papelard*.

L'opinion commune sur l'origine du mot *patelin*, est que la langue l'a reçu de l'auteur de l'ancienne farce intitulée l'*Avocat patelin*. Quel qu'en soit le créateur, le mot est bien fait; et vous en trouvez aussitôt le sens par ses rapports marqués, soit avec la dénomination de *patte-pelue*, donnée à celui qui fait comme le loup imitant la patte de brebis pour attirer l'agneau, soit avec la phrase très-usitée, *faire patte de velours*; c'est ce que fait le *patelin*, *patte-douce* (*lenis*, doux). *Papelard* sembleroit venir de *palpator*, flatteur, par une transposition très-naturelle de la lettre *L*. Du Cange croit que ce nom vient des exclamations d'un flatteur qui s'écrie sans cesse en latin *papæ!* cri d'admiration. Si ce mot a désigné autrefois, comme on le dit, quelqu'un qui bégaye et grasseye, il exprimera plutôt l'imitation du langage doux

Digitized by Google

et du ton caressant d'un enfant qui n'en est encore qu'aux premiers mots de l'enfance, *baba*, *papa*. Ce sera même si l'on veut, un dérivé du latin *pappare*, qui indique l'action de faire avaler à quelqu'un les morceaux qu'on a mâchés. Quoi qu'il en soit, le *papelard* est en paroles, selon les idées reçues, ce que le *patelin* est par ses manières. *Pat*, *patte*, qui signifie en général pied, se prend au figuré pour main. On rapporte *pap*, *papa*, au langage. Je parlerai tout à l'heure des terminaisons *eur* et *ard*.

Le dictionnaire de l'Académie appelle *patelin* l'homme souple et artificieux qui, par des *manières* flatteuses et insinuantes, *fait venir* les autres à ses fins. Il appelle *patelineur*, celui qui, par des *manières* souples et artificieuses, *tâche de faire venir* les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot; mais c'est aussi tout homme caressant et rusé, qui flatte et amadoue avec de *belles paroles*, pour séduire. Celui-ci a dessein de tromper; les autres ont dessein de gagner les gens.

Le mot *patelin* marque, sans accessoire, la qualité, le défaut, le vice. *Patelineur* marque, par sa terminaison, l'action de faire le *patelin*, l'acte de pateliner, l'habitude du patelinage. *Papelard* marque, par la sienne, le vice, la manie, l'affectation, l'excès.

On est *patelin* par caractère, et par un caractère souple et artificieux. On est *patelineur* par le fait et par les manières propres du *patelin*. On est *papelard* par hypocrisie et par un manége outré.

Je l'ai dit souvent, la terminaison *eur* désigne celui qui fait, qui a coutume de faire, qui fait métier ou profession d'une chose: *séducteur*, qui

Digitized by Google

séduit, qui fait métier de séduire; *voleur*, qui vole, qui fait profession de voler, etc. La terminaison *ard*, exprime l'*ardeur*, la passion, l'*immodération*, l'excès: *musard*, qui ne fait que muser et s'amuser de tout, de rien; *babillard*, qui a la fureur du babil; *cafard*, hypocrite fieffé, exalté; *hagard*, tout égaré, etc. Ainsi le *parleur* parle beaucoup; et le *bavard* a la rage de parler, c'est un parleur impitoyable: le *pilleur* pille; le *pillard* ne fait que piller, il ne songe qu'à piller, etc.

Pâtre, *Pasteur*, *Berger*,

Pat, *past*, expriment l'idée de *paître*. Le *pâtre* et le *pasteur* font paître les troupeaux; c'est là leur trait caractéristique. C'est le lat. *pastor*, sous deux finales qui ne diffèrent que matériellement. Il a fallu les différencier dans leur emploi.

Ber, *berc*, *berg*, signifient enceinte de branches, bercail, bergerie (1); *bre*, brebis; *béret*, en languedocien, bélier, mouton. Le *berger* a soin des bergeries et des brebis; c'est son office propre.

Pâtre se prend dans un sens générique et collectif, pour désigner tout gardien de toute

(1) Le *bercail* est proprement le logement d'hiver, fait pour les brebis avec des branches: on ne le dit plus guère qu'au figuré. La *bergerie* est le lieu destiné, construit, arrangé pour loger et soigner les brebis sous la garde du berger; comme une *léproserie* est un lieu, un édifice construit, arrangé pour retirer et traiter les lépreux; et ainsi de *maladrerie*, *orangerie*, *écurie*, etc. Ce mot se prend aussi pour le troupeau même, etc.

Digitized by Google

espèce de troupeaux, comme le bouvier, le chévrier, le porcher, le berger; et il se dit particulièrement de ceux qui gardent le gros bétail, les bœufs, les vaches, etc. *Pasteur* se prend quelquefois dans un sens générique; mais il se dit proprement de celui qui garde le menu bétail: Pan a soin des *brebis*, dit Segrais, Pan a soin des *pasteurs*. Le *berger* n'est qu'un gardien de moutons ou de brebis, ou plutôt il en est l'éducateur.

* Nous avons coutume d'attribuer au *pâtre* des mœurs grossières. Je ne sais si ce n'est point par une sorte de rapport qu'on suppose entre l'homme et le gros bétail qu'on met particulièrement sous sa garde. Je ne sais si c'est à cause du rapport matériel du mot avec la terminaison *âtre* qui désigne quelque chose de sauvage, de dur, de désagréable; la terminaison latine *aster*, signifie sauvage; *olaster*, olivier sauvage. Nos épithètes *douceâtre*, *olivâtre*, etc. se prennent en mauvaise part. Nous disons *parâtre* et *marâtre*, pour désigner des parens durs, ou des parens d'alliance et par eux-mêmes étrangers. Nous supposons au contraire dans le *berger* des mœurs simples et douces, comme à leurs troupeaux. Nous donnons plutôt au *pasteur* des qualités morales, sur-tout pour l'administration, parce qu'il n'est guère employé qu'au figuré pour désigner des chefs spirituels ou temporels.

Dans le genre pastoral, les personnages de Théocrite ne sont quelquefois que des *pâtres grossiers*; ceux de Virgile sont des *bergers* un peu ennoblis; ceux de Gesner sont des *pasteurs tendres* et sensibles, inspirés par la simple et belle nature.

Digitized by Google

Dans quelques éditions de la Henriade, il est dit de Sixte-Quint :

Le *pâtre* de Montalte est le rival des rois.

Pasteur seroit un mot équivoque dans ce vers; car appliqué à un personnage chargé de la conduite des ames, il réveilleroit d'abord dans l'esprit cette idée religieuse; d'ailleurs, on appelle *pasteurs*, les rois; l'histoire ancienne parle des *rois pasteurs*. Ce mot ne marqueroit donc point du tout le contraste; celui de *berger* ne peut que l'affoiblir par une image gracieuse.

* Dans le langage de l'économie rurale, le *pâtre* et le *laboureur* forment la principale division de la classe agricole, comme le pâturage et le labourage sont les deux premières branches de l'agriculture. Ainsi Fénelon dans son *Télémaque*, Fleury dans ses *mœurs des Israélites*, etc., mettent sans cesse en opposition les *laboureurs* et les *pâtres*.

Le mot *pasteur* est particulièrement adopté dans le langage de l'économie politique. Ainsi l'on dit les peuples *pasteurs* par opposition aux peuples *chasseurs* et aux peuples *agricoles*. On observe que les patriarches étoient des *rois pasteurs*; et l'on appelle *rois pasteurs*, les rois arabes de la seconde dynastie des Egyptiens. Le *pasteur* figure aussi dans l'eglogue et dans le style grave.

Le *berger* est, dans l'économie rurale, une espèce de *pâtre*; et un bon *berger* est un homme aussi précieux que rare. Mais le *berger* est sur-tout le héros d'un genre particulier de poësie, quoique ce genre de poësie se distingue par différens noms

Digitized by Google

qui expriment des rapports particuliers, l'un au *pâtre*, l'autre au *pasteur*, le dernier au *berger* proprement dit.

Le mot *bucolique* désigne littéralement ce qui concerne les bœufs et leurs *pâtres*: ce mot vient de *bu*, *bo*, *bœuf*. La *pastorale*, doit regarder les *pasteurs*: mais les *pasteurs* latins sont ordinairement des *bergers* dans notre langue. La *pastorale* proprement dite, est une pièce dramatique dont les personnages sont de l'ordre des *bergers*: le Tasse croyoit avoir créé ce genre, parce qu'il avoit fait oublier tous ceux qui l'avoient traité avant lui. Les *bergeries* sont des pièces particulières du genre *pastoral* ou de vraies *pastorales*, ou des histoires des mœurs champêtres: les *bergeries* de Racan sont une agréable *pastorale*. Nous intitulons aussi des poëmes de ce genre, *églogue* ou *idylle*, mots grecs dont le premier signifie *choix*, *élite*; et le second, *imitation*, *tableau*. L'*idylle* est proprement un tableau des mœurs champêtres: l'*églogue* est, par une application particulière à notre langue, un récit de quelque histoire champêtre ou un entretien de *bergers*. Nous cherchons sur-tout dans l'*idylle* cette sensibilité pure, cette simplicité touchante, ces mœurs naïves, ces tableaux charmans, cet intérêt tendre, cette instruction douce que madame Deshoulières sur-tout et les modernes poëtes bucoliques de l'Allemagne ont mis avec tant de succès dans les leurs. L'*églogue* est rarement aussi morale que l'*idylle* moderne.

Digitized by Google

Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux.

Je ne suis point pauvre, disoit un bon paysan qui n'avoit pour tout bien que ses bras, et sur ses bras une famille (1); mais à qui l'on offroit la charité, quand il demandoit du travail. Il y a le *pauvre* qui demande du travail pour vivre, et le *pauvre* qui demande l'aumône et qui en vit. Le premier est un homme *pauvre;* le second est ce qu'on appelle *un pauvre*, *un mendiant*, *un gueux*. *Pauvre* de profession, il fait le métier de *mendiant*, et communément avec la livrée du *gueux*: il mendie, il gueuse. *Pauvreté* n'est pas vice sans doute; mais la mendicité est l'abus et la honte de la pauvreté. Je ne dis pas que le *mendiant* soit coupable et encore moins punissable; je dis seulement que c'est ou sa faute ou celle d'autrui, d'en être réduit là. Quoi qu'il en soit, il falloit d'abord distinguer le *pauvre*, l'*indigent*, le *nécessiteux*, le *gueux*, qui ne sont que dans le besoin, d'avec ceux qui se font un état de la mendicité.

Pauvre est le latin *pauper* composé de *pau*, peu, et de *per*, richesse, biens, partage. Le *pauvre* a peu, il est mal-partagé, il manque de fortune.

Indigent est le latin *indigens*, participe d'*indigere*, composé d'*egere*, être sans bien, avoir besoin; *è* particule exclusive, hors, sans; et *gé*,

(1) Si quelque grammairien difficile ne s'accommode pas de cette ellipse, qu'il lise; *et il avoit sur ses bras une famille.*

Digitized by Google

ghé, terre, biens. L'*indigent* n'a point de bien, il éprouve le besoin, pâtit.

Nécessiteux est le latin *necessitosus*, dérivé de *necessitas*, extrême besoin, obligation indispensable; mot qui semble tenir à *nec*, tristesse, souffrance, mort, et à *necs*, lien, embarras, détresse; mais qui est formé de la négative *ne* et de *cessus*, participe de *cedo*, qui ne céde pas ou ne fléchit pas, irrésistible, invincible. Le *nécessiteux* est dans les liens et les douleurs de la nécessité. d'un besoin urgent, d'une détresse dont il ne peut sortir, se tirer.

Mendiant est le latin *mendicus*, formé de *men*, *man*, main, et de *dicare*, présenter, tendre. Le *mendiant* tend la main en demandant et pour recevoir la charité.

Gueux est le latin *ganio*, vaurien, débauché, selon Pasquier; ou l'allemand *geiler*, *mendiant*, selon Nicod; ou le latin *quæsitor*, qui cherche, quête, demande, selon Ménage; ou peut-être un dérivé du celte *gwaz*, qui sert, selon la conjecture de M. de Gébelin; ou, selon d'autres, le latin *egenus*, etc. *Gueux* vient de *ghé*, terre, possession, comme *egenus* et *indigens*; et il signifie dépouillé, dénué de biens. En matière de fief, *guévé* signifie laissé vacant, abandonné; *guévir*, se dessaisir, se dépouiller d'un bien, d'une propriété. Nous disons un *gueux revêtu*, par la raison que le propre du *gueux* est d'être nu, dénué, dépouillé. Les *guenilles* sont l'équipage du *gueux*: on dit un *équipage gueux*. Nous appelons hyperboliquement *gueux*, celui qui n'a pas la fortune et le costume de son état. *Gueux* est un mot injurieux; et il indique, au physique et au moral, un désordre, un déréglement: vous appelez *gueux*, un misérable, un fripon,

Digitized by Google

un homme vil, etc. Les *gueux* sont de vilains *pauvres*, des *mendians* suspects, des fainéans vagabonds. Voyez le tableau de la vie des *gueux*, tracé par le Sage dans le *Diable boiteux*.

Le *pauvre* n'a qu'une existence précaire, il est exposé au besoin. L'*indigent* est dans le besoin, il éprouve de la souffrance. Le *necessiteux* est dans une extrême détresse, il manque des nécessités de la vie. Le *mendiant* professe, pour-ainsi-dire, la misère, il va sollicitant la charité publique. Le *gueux* gueusant étale la nudité ou le dénuement de la misère, il mendie avec l'appareil le plus dégoûtant ou le plus révoltant.

La *pauvreté* est une condition laborieuse; l'*indigence*, une dangereuse crise; la *nécessité*, une maladie mortelle; la *mendicité*, une profession infame; la *gueuserie*, prise pour le métier fainéant de *gueuser*, est la plus vile et la plus odieuse mendicité.

Le *pauvre*, tant qu'il est valide, n'a besoin que de travail: donnez-lui du travail; payez-lui et laissez-lui le prix de ce travail qui vous a servi et payé d'avance: c'est son pain, c'est sa vie. L'*indigent* a besoin d'assistance: aidez-le pendant qu'il s'aide lui-même à se tirer de cet état; et faites-lui bénir la leçon de prévoyance que la providence vient de lui donner. Le *nécessiteux* a besoin et un besoin urgent de secours: il faut peu pour le sauver d'un grand danger, mais il le faut vîte: ayez donc votre petit trésor de secours en réserve et tout prêt (s'il se vide bientôt, il se remplit aisément), et la vigilance qui ne laisse pas la misère ignorée et ensevelie dans des greniers, et la diligence qui sait le prix du moment et fait une épargne précieuse du temps. Le *mendiant* a besoin de subsistance; mais si

Digitized by Google

vous pouvez le nourrir dangereusement oisif, vous pouvez le nourrir utilement employé : des travaux, et il n'y aura point de *mendians*: tendez ainsi de bonne heure au *pauvre*, à l'*indigent* une main secourable, et ils ne vous tendront pas une main flétrie et peut-être bientôt suspecte. Le *gueux* de profession a besoin ou semble avoir besoin de tout: j'ai dit tout ce qu'il y avoit à faire pour vous épargner le spectacle déchirant ou rebutant de toutes les misères de la vie, les séductions d'une pitié artificieusement inspirée et dérobée à ceux qui souffrent en effet, les dangers de ces associations particulières qui ne tendent qu'à infester un pays. Voilà tout le système de la charité religieuse et politique.

Le *pauvre* est aussi nécessaire au riche que le riche l'est au *pauvre*: le travail du *pauvre* fait le revenu du riche, et le revenu du riche fait le salaire du *pauvre*: ne les mettez donc pas sans cesse en guerre l'un avec l'autre. L'*indigent* manque de ce que les aisés ont de trop: n'est-ce pas pour que tout le monde vive que la nature donne l'abondance, et pour que vous la distribuiez au besoin, que Dieu vous la donne à vous? Apprenez-moi un emploi plus doux, plus beau, plus céleste de votre superflu, que de fournir au nécessaire de votre frère qui peut-être le rendra demain à vos enfans, à vous-même. Le *nécessiteux* semble accuser la providence, mais les cœurs sensibles la justifient. Oh! si l'opulence lui refuse jusqu'à des regards, voilà des *pauvres* qui partageront leur nécessaire avec lui. Le *mendiant* est en face du public : protégez toujours vos cliens, craignez toujours d'opprimer l'innocence; savez-vous bien qui l'a fait malheureux jusqu'à

Digitized by Google

jusqu'à perdre la honte de la misère? Je me tais: mais s'il ne refuse pas le travail, qu'avez-vous à faire, si ce n'est de le soulager? Le *gueux* est votre honte, la mienne, celle de l'état; un scandale et un fléau public: couvrez-le donc; vos vieux vêtemens le pareroient: il s'engraisseroit des miettes de votre table: mais sur-tout faites-le rougir et ne lui laissez point d'excuse.

Il y a des *pauvres* dans toutes les conditions: mais que veut-on dire quand on s'écrie que l'état doit venir au secours de la pauvre noblesse? Voilà du travail, c'est tout ce qu'elle peut demander. Dieu a-t-il dispensé les nobles de la loi du travail? Y a-t-il une loi qui ordonne aux uns de travailler pour nourrir des gens oisifs? Et qu'est-ce que cet insensé qui aimera mieux mourir de faim que de travailler pour vivre? Le travail ne déshonore pas: ennoblissez-le. Il y a des riches même souvent *indigens*; hommes méprisables qui manquent du nécessaire pour regorger de superflu, et qui couvrent encore leur misère de faste. Il y a des *nécessiteux* retenus par la honte entre la mort et le crime: n'est-il donc point d'ame charitable qui ouvre leur cœur à la confiance? N'est-il donc point de sage établissement où ils puissent déposer en secret et en sureté leurs peines? Il y a des *mendians* de toute espèce et de toute qualité; car qu'importe, lorsqu'on mendie la fortune, à quelles portes on aille frapper! Il y a même des *gueux* superbes; êtres ridicules et impudens qui insultent non-seulement à votre fortune, mais encore à votre pitié.

Digitized by Google

Paye, Solde, Salaire.

L'idée propre de *paye* est celle de remplir un *pacte*, de donner la valeur dont on étoit convenu. De *pac*, *pag*, *pach*, etc. *pacte*, *marché*.

L'idée propre de *solde* est de s'acquitter finalement de ce qu'on doit, de ce qui étoit en compte. De *sold*, *solv*, payer, se libérer, *solder* un compte, un engagement.

L'idée propre de *salaire* est de délivrer la provision de *sel* (symbole antique de la subsistance), le prix du travail. De *sal*, *sel*, mot primitif qui signifie *mer*, *sel*, *salut*, *santé*, etc.

Le *salaire* est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service. La *paye* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service continu ou rendu chaque jour. La *solde* est le prix ou la *paye* d'un service rendu par une personne *soudoyée*, c'est-à-dire, engagée et obligée à le rendre moyennant ce *salaire*; et, dans une autre acception, le payement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paye*, ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *solde*, comme si elle ne regardoit que les soldats: on dit aussi la *paye* des ouvriers, quand on leur distribue tout-à-la-fois les *salaires* qu'ils ont gagnés dans un certain temps, par une suite de travaux.

Quoique la *solde* regarde, selon l'usage ordinaire, le *soldat*, il faut observer que *soldat* vient de *solde*, et non *solde* de *soldat*. Ainsi il y avoit des *soldes* avant qu'il y eût des *soldats;* et l'on dit *soudoyer*, avoir, tenir à sa *solde* des agens,

Digitized by Google

des espions, etc., engagés et payés pour d'autres genres de services.

Le *salaire* concerne proprement l'ouvrier, qui, pour gagner chaque jour sa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique aussi généralement à toute rétribution légitimement et rigoureusement due pour tout genre de soin: ainsi l'on dit que toute peine mérite *salaire*.

Paye désigne particulièrement l'action de payer, de distribuer, de délivrer actuellement la *solde* ou les *salaires* que l'on doit, selon les conventions qui ont été faites. *Solde* désigne sur-tout l'engagement par lequel on s'est mis au service et sous la puissance d'autrui pour tel genre de service et avec la condition de la *solde*. *Salaire* désigne spécialement un droit et un besoin rigoureux dans celui qui le gagne.

* Il est parlé dans les synonymes de l'abbé Girard et dans l'Encyclopédie, des *gages*, des *appointemens*, des *honoraires*.

Les *gages*, dit-on, regardent les domestiques, les occupations serviles; et ce mot marque toujours quelque chose de bas. Cependant il y a des *gages* attribués aux offices de justice, aux offices de la maison du roi, et même aux plus grandes charges. Ainsi le mot ne marque pas toujours quelque chose de bas et une occupation servile. Mais il désigne toujours un serviteur, celui qui sert un maître, qui lui est *engagé* moyennant des *salaires* attachés à l'office.

Les *appointemens*, ajoute-t-on, s'appliquent à ce qu'on appelle ou à ce qu'on peut appeler *places* et à toute sorte de places grandes ou petites; et ils sont fixés par celui qui a l'autorité, au lieu que les *gages* sont de convention. Cette

Digitized by Google

distinction est un peu précaire. A l'égard des offices publics, il est établi que les *gages* sont certains et ordinaires, attribués par édit ou lettres-patentes, et payés par les trésoriers ordinaires; et que les *appointemens* sont des pensions ou gratifications annuelles, accordées par brevet, et payées au trésor-royal. Entre particuliers, il faut bien que l'on convienne des *appointemens* comme des *gages*. Mais *appointement* est un mot honnête, qui sert à distinguer des emplois et des services honnêtes et habituels qui ne vous mettent point au rang de domestique: c'est une sorte de pension qui dure autant que le service.

Le mot *honoraire* désigne clairement un service et une rétribution *honorable*. Par un ancien usage, les *honoraires* sont la récompense de l'enseignement, du conseil, de ce qui demande de la science, une capacité distinguée, l'exercice d'un talent ou d'un art noble ou libéral. On en donne, soit pour un service habituel, tel que celui d'un instituteur, d'un gouverneur; soit pour un service passager, tel que celui d'un médecin, d'un avocat.

Payer, Acquitter.

Payer, en languedocien *paga*, est le celte *paga*, *paca*, faire un marché, donner ce dont on est convenu, le prix d'une chose. *Pac*, *pag*, racine de ces mots, présente en celte, en grec, en latin, l'idée d'arrêter, fixer, conclure, convenir, *pactiser*.

Acquitter, *quitter*, *quitte*, *acquit* expriment l'idée de rendre *coi*, tranquille, calme, libre:

Digitized by Google

c'est le sens du latin barbare *acquitare*. *Coi* est le *quietus* des Latins. On a dit *achoison* et *accoiser*, pour marquer l'action d'apaiser, de tranquilliser. *Achoisonner* signifioit le contraire de *coy*, tourmenter, molester, vexer, mettre à l'amende; et *acheso*, tribut, impôt, amende, vexation. Cette famille tient à la racine *que*, qui marque la force, la puissance, la stabilité. L'idée propre d'*acquitter*, c'est de décharger d'un fardeau, de libérer ou de délivrer d'une charge, de rendre tranquille et libre.

Ainsi *payer* c'est remplir la condition d'un marché, en livrant le prix convenu d'une chose ou d'un service qu'on reçoit. *Acquitter*, c'est remplir une charge imposée, de manière à être libéré et quitte avec celui envers qui elle étoit imposée.

On *paye* des denrées, des marchandises, des services, des travaux, etc., ce qu'on reçoit moyennant un prix; mais on n'*acquitte* pas ces objets. On *acquitte* des obligations, des billets, des contrats, ce qui engage et grève à quelque titre; et ce n'est pas dans ce sens qu'on les *paye*. On s'*acquitte* d'un devoir, et on ne le *paye* pas. En *payant* une dette, on s'*acquitte* envers son créancier. Le *payement* termine le marché; l'*acquit* décharge la personne ou la chose.

Vous *payez* un droit pour prix de quelque équivalent: vous *acquittez* un droit à titre de charge. Vous *payez* les impôts, le tribut, à raison des avantages que vous retirez de la protection et des dépenses publiques: vous *acquittez* des droits de péage et d'entrée, dans la simple idée d'acquérir ou de recouvrer la liberté de passer et d'entrer.

Quand vous achetez une marchandise, vous la

Digitized by Google

payez: si vous ne la *payez* pas, vous la devez, vous vous imposez une obligation: il faudra un jour que vous *acquittiez l'obligation* et que vous *payez la marchandise.* Ainsi *payer* une dette, c'est donner le prix de la *chose due*; et *acquitter* une dette, c'est remplir l'obligation de débiteur.

On *paye* les personnes, et on s'*acquitte* envers elles. Vous *acquittez* quelqu'un, lorsque vous *payez* pour lui. *Acquitter*, c'est toujours décharger: *payer*, c'est satisfaire.

Vous *payez* une dette incertaine, pour *acquitter* votre conscience. Votre conscience délicate seroit chargée, si dans le doute vous ne preniez pas le parti le plus sûr.

On ne *paye* pas un bienfait, il est gratuit: mais on *acquitte* envers le bienfaiteur les obligations de la reconnoissance, c'est un devoir.

La vertu se *paye* par elle-même, et elle ne fait que nous *acquitter* envers notre prochain et envers Dieu, autant qu'il est possible.

Celui qui prend facilement sans *payer*, aura peine à *payer*. Celui qui prodigue les promesses, n'entend pas s'en *acquitter*.

En général il n'y a rien qu'on *paye* plus cher que les sottises. En général et selon les mœurs des riches, il n'y a rien qu'on soit moins pressé d'*acquitter* que des engagemens envers les pauvres.

Payer se prend donc ainsi, par extension ou par métaphore, pour exprimer l'action de compenser ou de récompenser, de rendre la pareille, d'user de représailles, de donner un équivalent; toujours la même idée: et cette idée est étrangère au mot *acquitter*, qui, dans les applications morales, désigne également l'obligation

Digitized by Google

dont on étoit chargé, les devoirs qu'il faut rendre ou remplir, l'emploi qu'il s'agit d'exercer, etc.

C'est là le sens de *payer* dans les exemples suivans. L'amitié seule *paye* l'amitié. La fatuité sera *payée* de mépris. Il faut *payer* la puissance par de grands travaux. On *paye* une grande fortune par de grands embarras. Le tyran *paye* de tout son repos les craintes qu'il inspire. Les Hollandais payent par un grand assujettissement la fidélité de leurs femmes. Toutes ces phrases annoncent la compensation ou la récompense, l'équivalent de la chose.

C'est toujours la *charge* dont on s'*acquitte* au moral, comme dans ces phrases. On s'*acquitte* fort bien des devoirs que l'on aime. Celui qui craint le plus, par délicatesse, de se charger d'une commission, est ordinairement celui qui s'*en acquitte* le mieux. Il y a des charges et des emplois très-bien *payés* avec dispense et même avec défense de s'*en acquitter*. Un vœu est bien téméraire, dont on ne peut s'*acquitter* que par une très-grande vertu. L'un *acquitte* les obligations d'une place, l'autre en tire les émolumens. Dans le monde, les devoirs de bienséance sont ceux dont on s'*acquitte* le mieux, encore s'*en acquitte*-t-on bien mal. On dit qu'une personne se ruine à promettre, et s'*acquitte* à ne rien tenir; c'est l'histoire de bien des gens. Tous ces exemples démontrent l'obligation et le devoir de faire, et le dessein d'en être quitte ou délivré.

On dit *payer de paroles*, *d'excuses*; *payer de sa tête*, *de sa personne*; *payer d'ingratitude*, *de mépris*; *payer de complaisance*, *d'attention*; *payer d'audace*, *d'effronterie*, *etc.* C'est comme si l'on disoit métaphoriquement, *payer en telle ou telle*

Digitized by Google

mondie: il s'agit de la manière de remplir les conditions données, ou de donner en retour, en réponse, en revanche. Il n'en est pas de même d'*acquitter*; on *acquitte* ou on n'*acquitte* pas; la chose à faire est toute déterminée par l'obligation. La raison de cette différence est que le mot *payer* n'exprime que l'action de donner, livrer, faire; et que l'action entraîne ses particularités: au lieu qu'*acquitter* marque l'effet de rendre quitte, et par conséquent il suppose qu'on fait ce qui est prescrit pour rendre quitte. A la vérité, on dit, dans le moral, s'*acquitter* bien ou mal d'un emploi; parce qu'en morale il ne s'agit pas seulement de faire, il faut bien faire.

Les dictionnaires rapportent les différentes manières usitées d'employer ces mots avec différentes acceptions. En exposant successivement avec des applications particulières ces divers emplois, j'ai tâché d'en expliquer la valeur; et cette explication m'a toujours ramené à l'idée essentielle et propre des termes.

Avoir peine, Avoir de la peine à faire une chose.

Nous disons de même *avoir pitié* et *avoir de la pitié*, *avoir envie* et *avoir de l'envie*, *avoir horreur* et *avoir de l'horreur*, etc. *Avoir pitié*, *honte*, *soif*, c'est l'équivalent et l'explication des verbes qui seroient formés de ces noms. *Aimer*, *estimer*, *craindre*, etc., signifient *avoir amour*, *estime*, *crainte*. Les Latins disent *misereri*, avoir pitié; *pudere*, avoir honte; *sitire*, avoir soif, etc.

Dans la phrase, *avoir peine*, *pitié*, *horreur*,

Digitized by Google

ces noms sont des noms d'*espèce*, pris dans un sens indéfini, sans extension et sans restriction, sans graduation et sans qualification. Dans la phrase, *avoir de la peine*, de *la pitié*, de l'*horreur*, ces noms, précédés de l'article, sont pris dans un sens particulier ou individuel, et susceptible de restriction, d'extension, de qualification, en un mot, de modifications différentes.

La phrase *avoir peine*, *honte*, etc., exprime uniquement l'espèce de sentiment qu'on a, le genre de disposition où l'on est. La phrase *avoir de la peine*, *de la honte*, etc., marque tel effet qu'on sent, certaine épreuve qu'on fait, avec telle circonstance, dans un cas particulier ou particularisé.

Vous *avez peine* à faire la chose à laquelle vous répugnez naturellement: vous *avez de la peine* à faire ce que vous ne faites qu'avec plus ou moins de difficulté.

On *a peine* à croire ce que l'esprit rejette de lui-même: on *a de la peine* à croire ce qu'on ne se persuade pas aisément. Dans le premier cas, il y a une répugnance ou un préjugé à vaincre: dans le second, vous trouvez des difficultés ou des embarras à lever.

Alexandre étoit dans une telle disposition d'esprit, qu'il *avoit peine* à croire ce qu'on lui disoit de l'armée innombrable de Darius: on *eut de la peine*, *une grande peine*, *toutes les peines du monde* à lui faire croire.

Nous *avons peine* à concevoir ce qui choque nos idées: nous *avons de la peine* à concevoir ce qui ne nous est pas présenté d'une manière claire et intelligible.

Vous *avez peine* à voir souffrir les malheureux. Mais, s'il en est un à secourir, vous ne songez

Digitized by Google

pas à *la peine que vous aurez*, vous volez à son secours.

Vous *avez peine* à passer par une ouverture étroite, s'il le faut. Vous *avez de la peine* à y passer, quand vous y passez en effet.

Il en est de même des autres exemples que j'ai cités. Ainsi, en général, j'*aurai honte* de choquer les bienséances : ce sentiment est en moi: j'*ai de la honte* à les voir choquer; c'est tel sentiment que j'éprouve à certain degré.

Vous *avez faim*: voilà l'espèce de besoin que vous sentez sans autre accessoire. *Vous avez la faim* canine, la faim la plus pressante: voilà le degré ou la qualité de la faim que vous éprouvez.

Vous *avez dessein* de faire une entreprise; telle est la disposition de votre esprit. Vous *avez le dessein* de faire telle entreprise; c'est une résolution particulière que vous avez formée.

Une personne peureuse *a peur*; c'est son naturel. Dans telle occasion, elle *a telle* ou telle *peur*; c'est le fait circonstancié.

En général, *on a pitié* du pauvre, *horreur* du crime, *peur* du mal; etc. En vertu de ce sentiment général, on *a pitié* d'un pauvre, *horreur* d'un crime, *peur* d'un mal particulier. Mais par le fait et selon les circonstances, on *a* pour un pauvre *la pitié* qu'il mérite, pour un crime l'*horreur* qu'il inspire, pour un mal *la peur* qu'il doit faire.

* Il est clair que le nom sans l'article donne au discours plus de rapidité que le nom précédé de l'article. Il est sensible qu'il doit lui donner plus de force, puisqu'il exclut la restriction que le nom souffre ordinairement dans le second cas,

Digitized by Google

si les accessoires n'en changent la valeur. *Avoir horreur du crime* dit plus qu'*avoir de l'horreur pour le crime*: il semble même que la première phrase proportionne l'horreur qu'on éprouve au crime qui l'excite; circonstance précieuse à remarquer. Il est également visible que le nom indéfini sied sur-tout lorsqu'il est suivi d'un régime indéfini, comme dans le premier de ces exemples: au lieu que le nom individualisé ou particularisé convient proprement dans tel cas individuel, comme quand on dit qu'*on a de l'horreur pour une telle action*.

Penchant, *Pente*, *Propension*, *Inclination*.

Pan, *pen* signifie haut, et par corrélation bas; *pant*, en celte, bas, vallée: de là *pencher*, aller vers le bas, baisser; *pendre*, aller de haut en bas. Au physique, *penchant* désigne ce qui est hors de son aplomb, ce qui s'écarte de sa position droite: *pente* est l'état de la chose qui va en descendant, qui *pend*, pour-ainsi-dire, de haut en bas. Ainsi l'Académie avoit tiré *pente* de *pendre*, qui dit bien plus que *pencher*. De *pendre*, latin *pendere*, vient aussi le mot *propension*, lat. *propensio*, qui marque une *pente* forte et rapide, une tendance directe à la chute; car *propendeo* veut dire littéralement *pendre droit en bas*.

Cyl, *cil* en celte signifie la diminution, le décroissement, la petitesse: il se change souvent en *cli*. *Lin* (ligne) désigne aussi ce qui est mince, délié, petit. *Clin* signifie courber, baisser, se mouvoir un peu, s'écarter un peu de sa direction. Un *clin* d'œil n'est qu'un mouvement rapide de

Digitized by Google

l'œil. Le *dé-clin* est un commencement de décroissement, de décadence. L'*inclination* est l'action de plier, de se courber, comme on le voit dans l'*inclination* de tête, simple mouvement de la tête. L'*inclination* n'est donc qu'un mouvement, un changement simple, un léger *penchement*. Quand la victoire *commence à pencher* d'un côté, selon le dictionnaire de l'Académie, on dit qu'elle *incline* de ce côté-là. Et voilà ce qui prouve ce que disoit l'abbé Girard, qu'*inclination* dit quelque chose de moins fort que *penchant*; ce qui n'empêche pas que l'*inclination* ne soit plus ou moins forte: aussi *inclination* se prend-il même pour *attachement*.

Ainsi, au propre, le *penchant* est une direction qui porte la chose vers le bas: la *pente* est un abaissement progressif qui mène la chose de haut en bas: la *propension* est une tendance naturelle de la chose vers un terme qui l'attire puissamment: l'*inclination* est une impression qui fait plier ou courber la chose d'un côté.

Nous disons au propre le *penchant* d'une montagne, d'une colline, et la *pente* d'une montagne, d'une rivière. Le *penchant* est un point quelconque d'inclinaison ou d'abaissement, avec opposition au sommet: la *pente* comprend tous les points du *penchant*, ou les divers degrés d'inclinaison sur la surface du plan incliné. Vous êtes sur le *penchant* de la montagne quand vous la descendez: vous suivez, vous graduez, vous mesurez sa *pente* ou l'étendue de son abaissement. Nous disons proprement la *pente* et non le *penchant* d'une rivière, parce que la rivière a une inclinaison prolongée et progressive, tandis qu'elle n'a pas un sommet. *Propension* est un terme métaphysique qui désigne une sorte de

Digitized by Google

force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas: ainsi les corps graves ont une *propension* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclination* ne se dit guère dans un sens physique que quand il s'agit de courber son corps ou sa tête, ou de pencher doucement un autre corps, comme quand on verse par *inclination*. Hors de là, et s'il est question de lignes et de plans, on dit *inclinaison*; l'*inclinaison de l'axe de la terre*.

Le *penchant* et la *pente* ne figurent guère dans la métaphysique: il n'en est pas de même de la *propension* et sur-tout de l'*inclination*. L'*inclination* est une impression reçue, qui nous porte vers certaines choses. Les *inclinations* des esprits, nous dit-on, sont au monde spirituel ce qu'est au monde matériel le mouvement: elles sont aussi nécessaires aux esprits que le mouvement l'est à la matière. Ainsi nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conservation de notre être, etc.; nous avons de l'*inclination* pour les sciences, pour les armes, etc.: ce sont là nos mobiles. Quand une *inclination* est si forte et si puissante que l'ame est dans un état violent si elle ne se réunit à son objet, comme un corps s'il n'est pas dans son centre, c'est une *propension*. En métaphysique, l'*inclination* devient *propension*, comme en morale elle devient *penchant* par un accroissement de force et d'énergie. Il résulte de là que le mot *inclination* est souvent employé, abstraction faite de toute moralité: mais ce n'est pas une raison pour dire, comme l'abbé Girard, qu'on donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête, comme quand on parle d'*inclination* pour les arts; au lieu qu'on suppose au *penchant* un objet plus.

Digitized by Google

sensuel et quelquefois même honteux, comme quand on parle du *penchant* pour le libertinage; ce qui est faux.

En morale, le *penchant* marque une forte impulsion, la *pente* une situation glissante, la *propension* un puissant attrait, l'*inclination* une sorte de goût ou une disposition favorable.

Le *penchant*, plus ou moins fort, fait sortir l'ame de son équilibre et de son indifférence par des mouvemens indélibérés qui la porte vers un objet: on y cède par foiblesse, on y résiste par une force qui nous pousse en sens contraire ou vers un autre objet. La *pente*, plus ou moins rapide, fait perdre l'équilibre; elle entraîne, ou l'on ne se retient qu'avec beaucoup d'efforts. La *propension*, plus ou moins grande ou violente, emporte l'ame séduite par la promesse du repos, du bonheur, d'une grande satisfaction; on s'y abandonne, on ne la combat qu'à regret et avec de puissans secours. L'*inclination*, plus ou moins agréable ou flatteuse, inspire le désir qui sollicite la poursuite d'un objet; on la suit, ou on la contrarie: et voilà pourquoi ce mot se prend pour affection, attachement, amour.

Il est faux que l'*inclination* doive plus à l'éducation, et le *penchant* au tempérament. Nous avons des *inclinations* et des *penchans*, et naturels et contractés, et les uns et les autres bons ou mauvais, vertueux ou vicieux, honnêtes ou dépravés. Nous naissons même plutôt avec des *inclinations* qu'avec des *penchans*: nous avons des *inclinations* naturelles, même indestructibles, telles que l'*inclination* vers notre bien être. Sans les *inclinations* naturelles, nous ne serions qu'apathie et inertie. Les *inclinations* deviennent des *penchans*; les *penchans* deviennent des *passions*.

Digitized by Google

Les *penchans* dominans et habituellement appliqués au même objet produisent la *pente*. La *propension* tient ou semble tenir à notre constitution; c'est la nature ou une seconde nature: telle est la *propension* de la nature corrompue vers le mal.

Les *inclinations* forment comme une espèce d'instinct ou de sympathie. Les *penchans* forment les passions et les mœurs. La *propension* forme la manière d'être, le genre de vie. La *pente* forme les habitudes et un état passif.

Nous avons des *inclinations* et des *penchans*, divers, contraires même, et tout-à-la-fois. On ne dira pas que nous avons des *pentes* ou des *propensions*: mais on dira *une pente*, *une propension particulière*. La *pente* occupe tant de place, qu'elle ne laisse guère lieu qu'à des *penchans*. La *propension* a tant de force qu'elle ne souffre pas des *penchans* capables de la contrebalancer. La *pente* nous renverse, pour-ainsi-dire; la *propension* nous domine. Le mot *pente* s'applique particulièrement aux choses; et il indique une suite ou une intimité de rapports, qui naturellement nous entraîne d'un degré à l'autre, ou d'une chose à une autre. Ainsi on est sur la *pente* du vice; la *pente* est rapide, d'un crime à l'autre; l'on ne s'arrête guère sur la *pente* du mal.

Pendant que, Tandis que.

L'abbé Girard a fort bien dit que des prépositions *pendant* et *durant*, qui ajoutent un accessoire de temps au rapprochement de deux choses, la première, ne fait entendre que l'époque du

Digitized by Google

temps où les choses arrivent sans qu'elles embrassent également toute l'étendue, au lieu que la seconde exprime toute l'étendue du temps, ou l'égalité de durée dans les choses rapprochées. Ainsi *durant* signifie *pendant* la durée, toute la durée de la chose.

La même différence distingue les adverbes *pendant que* et *tandis que* : *tandis que* s'applée à *durant que*, qui ne se dit guère. *Pendant* vient de *pen*, qui porte l'idée de *pendre*, suspendre, tenir en l'air; on dit *une affaire pendante* avec l'idée d'un rapport à son exécution; et par une conversion dont il y a beaucoup d'exemples, on a dit *pendant cette affaire*, en ce temps-là, dans ce même temps. *Tandis que* vient de *tan*, *tam*, *tant*, signe de l'étendue et mot comparatif; et de *di*, jour, temps : il indique ainsi toute l'étendue ou la durée du temps, *tant que*, *autant que*, *aussi long-temps*, que l'autre chose dure. Ainsi l'auteur de Télémaque fait dire par les habitans de la Bétique : *Tandis qu'*il restera des terres libres et incultes, nous ne voudrions pas même défendre les nôtres contre des voisins qui viendroient s'en saisir. Montesquieu dit : *Tandis que* les lois subsistèrent dans leur force, personne ne put se plaindre de ce qu'on lui ôtoit son fief, puisque la loi ne le lui donnoit pas pour toujours. *Tandis que* est employé là dans son sens propre : c'est le *tamdiù* des Latins, *aussi long-temps que*. Cicéron écrit à Atticus, 9. 4. : Quand je lis vos lettres, je me fais à moi-même moins de honte, mais seulement *tandis que* ou *tant que* je les lis.

Il arrive quelquefois à de bons écrivains de s'y tromper, comme on le voit dans la phrase suivante d'un historien célèbre de Louis XI : *Tandis*

Digitized by Google

Tandis que les ambassadeurs du roi étoient à Bruges, le duc tint un chapitre de l'ordre de la Toison-d'or. Le mot e timpropre ; et il falloit dire *pendant que*, puisque le chapitre ne devoit pas durer autant que l'ambassade. Mais la poësie, moins rigoureuse, préfère le premier de ces termes au second, lors même qu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée de concours sans aucun accessoire, comme dans ces vers de Racine :

Tandis que mes soldats prêts à suivre leur roi,
Rentrent dans mes vaisseaux pour partir avec moi,
Venez, etc.

Je me suis échappée,
*Tandis qu'*à l'arrêter sa mère est occupée.
En vain de ce présent ils m'auroient honoré.

. . . . . .

Si, *tandis que* je donne aux veilles, aux alarmes
Des jours toujours à plaindre et toujours enviés,
Je ne vais quelquefois respirer à vos pieds.

Pendant que n'est guère employé que pour désigner la circonstance ou l'époque commune des choses ; au lieu que *tandis que*, par un usage familier aujourd'hui, et peut-être introduit par l'ignorance de sa valeur propre, sert particulièrement à marquer des rapports moraux entre deux choses, et à faire sortir les oppositions, les contrastes, les disparates, comme si l'on disoit *au contraire*, *au lieu que*, *au rebours*.

Ainsi Bossuet, pour présenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, se sert toujours du premier terme, comme dans les phrases suivantes. *Pendant que* la valeur de Constantin maintenoit l'empire dans une sou-

Digitized by Google

veraine tranquillité, le repos de sa famille fut troublé par les artifices de Fauste sa femme: *Pendant que* Rome étoit affligée d'une peste épouvantable, Saint-Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le siége de Saint-Pierre; il apaise la peste par ses prières: *Pendant que* la puissance des Perses étoit si bien réprimée par Héraclius, Mahomet s'érigea en prophète parmi les Sarrasins, etc.

J. B. Rousseau veut au contraire exprimer l'opposition ou le contraste par *tandis que*, dans les passages suivans.

C'est l'asile du juste, et la simple innocence
Y trouve son repos, *tandis que* la licence
N'y trouve qu'un sujet d'effroi.

Tandis que votre bras faisoit le sort du monde,
Vos bienfaits ont daigné descendre jusqu'à moi.

Tandis que l'Europe étonnée
Voit ses peuples les plus puissans,
Traîner, dans les besoins pressans,
Leur importune destinée:
Grand roi, loin de ton peuple heureux,
Quel Dieu propice et généreux,
Détournant ces tristes nuages,
Semble, pour lui seul désormais,
Réserver tous les avantages
De la victoire et de la paix!

Dans le même dessein, Fénélon dit: *Tandis que* cette multitude d'hommes timides et troublés regrette la vie, sans chercher les moyens de la conserver, ne perdons pas un moment pour sauver la nôtre. Montesquieu: Il y avoit.

Digitized by Google

autrefois peu de gens à la cour; mais sous Justinien, comme les juges n'avoient pas la liberté de rendre justice, les tribunaux étoient déserts, *tandis que* le palais du prince retentissoit des clameurs des parties qui y sollicitoient leurs affaires. J. J. Rousseau, *Tandis qu'*un Français court chez les artistes du pays, qu'un Anglais en fait dessiner quelque antique, et qu'un Allemand porte son *Album* chez tous les savans, l'Espagnol étudie en silence le gouvernement, les mœurs, la police. Racine,

O ciel! pour un hymen, quel temps choisissez-vous?
*Tandis qu'*a nos vaisseaux la mer toujours fermée
Trouble toute la Grèce et consume l'armée.
Tandis que pour fléchir l'inclémence des Dieux,
Il faut du sang peut-être, et du plus précieux.

La Bruyère dit: L'homme de cœur n'est occupé qu'à bien faire, *pendant que* le fanfaron travaille à ce qu'on dise de lui qu'il a bien fait: les hommes agissent mollement dans les choses qui sont de leur devoir, *pendant qu'*ils se font un mérite ou plutôt une vanité de s'empresser pour celles qui leur sont étrangères, et qui ne conviennent ni à leur état ni à leur caractère. Peut-être dans ces phrases et autres semblables, se serviroit-on plutôt aujourd'hui de *tandis que*, pour marquer le contraste.

Pendant que l'innocence dort, le crime veille: *tandis que* l'innocence veille et dort en paix, le crime ne veille et ne dort que dans le tourment. *Pendant* indique ici le temps, et *tandis* l'opposition ou la différence; et de même dans les exemples suivans.

*Pendant qu'*on a l'esprit occupé de bonnes in-

Digitized by Google

tentions, les mauvaises intentions vont leur train. Il y a vraiment des gens de mérite qui font fortune, il y en a; *tandis que* la fortune fait sans cesse de rien une foule d'hommes merveilleux.

Pendant que ces gens-là se font forts de leur courage, je voudrois qu'il survînt une de ces occurrences où, pour exposer et soutenir la vérité, il faut oser. Les lâches! *tandis qu*'ils ne cessent de parler de courage, ils ne savent pas même ce que c'est.

Pendant qu'un peuple malheureux rit à des fêtes, je me rappelle ce faux rire d'un mourant. De deux hommes d'état qui s'occupent avec une ardeur égale de la chose publique, je vois que l'un songe à l'avenir, *tandis que* l'autre ne songe qu'au présent; et les voilà jugés.

Pendant que l'un travaille, l'autre est oisif; et celui-ci vit dans l'abondance *tandis que* l'autre meurt de faim.

Les femmes, *pendant qu*'elles veulent donner leurs mœurs aux hommes, prennent les mœurs des hommes; et leur succès fait leur perte. Les femmes du monde, moins accessibles et plus rares, étoient plus recherchées et plus respectées; *tandis que*, par une singulière fatalité, depuis qu'elles se sont avisées de tenir leur cour, même avant que d'être sorties de leur lit, à peine en reçoivent-elles un hommage fugitif; ils ne font plus société avec elles.

Autrefois on rassembloit ses amis chez soi; aujourd'hui on y rassemble du monde. Les amis faisoient société, *tandis que* le monde fait cohue; et *pendant que* la femme qui donne à souper à quarante personnes, se tourmente et s'excède, personne ne fait attention à elle.

Digitized by Google

Pendant que les mœurs se corrompent, le respect, ce sentiment si précieux, le respect de soi et des autres se perd ; et jusqu'à la politesse extérieure, tout frein est rompu. *Tandis que* la politesse est d'être ou du moins de paroître occupé des autres, et de se gêner pour les autres, vous ne voyez par-tout, à considérer la génération qui nous chasse, que des cercles où, moyennant quelques inclinations et une formule de civilité, chacun, tout pour soi, ne pense qu'à se mettre à son aise et à faire ce qui lui convient, poussant la dépravation des mœurs jusqu'à la grossièreté des manières.

Pensée, *Penser*.

Au lieu de répéter vainement la plainte de la Bruyère sur la perte du substantif *penser*, travaillons, avec quelques poëtes, à le réhabiliter et à réparer nos torts.

Le mot *pensée* est changeant, versatile, employé dans divers sens. Dès-lors, il n'exprime que foiblement, et par les accessoires du discours, ce que *penser* exprime sensiblement et lui-même.

Pensée signifie ici réflexion, méditation de l'esprit. Le *penser* est la *pensée* qui intéresse l'ame, l'attache, l'occupe, la remplit, la tient en *pensement*, (mot utile). L'esprit s'entretient avec ses *pensées*: l'ame s'entretient avec ses *pensers*.

Le profond métaphysicien s'enfonce dans ses *pensées*, et il y tient. Le philosophe sensible s'abandonne à ses *pensers*, et il s'y complaît.

L'on s'égare quelquefois dans ses *pensées*, et

Digitized by Google

l'on s'y perd, l'on s'égare aussi quelquefois dans ses *pensers*, mais on s'y retrouve. Une vaine illusion vous laisse l'esprit vide; une douce illusion laisse le coeur ému.

Le *penser* est proprement la *pensée* du coeur: car les *pensers* sont des *pensées* attachantes, accompagnées de soin, de souci, d'inquiétude, d'émotions, d'intérêt. Ainsi l'italien *pensiero*, qui est notre mot *penser*, signifie inquiétude, souci, soin: *le penser*, c'est-à-dire le chagrin ne paye pas les dettes, dit un proverbe de cette langue. Avec des *pensées*, on est pensant: avec des *pensers*, on est pensif.

Les *pensées* inspirées et entretenues par une douce rêverie, par un tendre souvenir, par un sentiment affectueux, sont des *pensers*; et ces *pensers* nourrissent la rêverie.

L'amour vous tient dans d'éternelles *pensées*; et ses *pensers* sont une de ses plus douces jouissances.

Nous nous consumons en *pensées* plutôt tristes qu'agréables. A la grande douleur succèdent de mélancoliques *pensers* qu'on aime mieux que la joie.

La vieillesse se repaît de tristes *pensées*: si elle a de doux *pensers*, ce ne sont guère que de tendres souvenirs.

On laisse là tous les genres de *pensées*, pour les tendres *pensers* de l'idylle et de l'élégie.

Enfin les *pensers* sont les *pensées* propres ou dominantes d'un tel genre, d'une telle passion, d'une telle situation. Ainsi l'ambition a ses *pensées*, et ce sont les *pensers* de l'ambition: elle les forme naturellement, elle s'y attache, elle s'en entretient, elle en entretient sa rêverie, sans cesse elle y revient; c'est ce qui la flatte,

Digitized by Google

l'excite, la remplit et la nourrit. Le mot *pensée* ne désigne que l'action de *penser*; tandis que *penser* en marque la manière propre et distinctive.

Avec des traits si caractérisés, *penser* a nécessairement et manifestement une énergie que *pensée* ne peut jamais acquérir. Frappé du grand sens et de l'excellence du mot, la Bruyère le trouve beau et vante ses effets en poësie. Mais sur quoi donc les prérogatives de ce terme sont-elles fondées? Est-ce à ses titres particuliers, est-ce au caprice qu'il les doit? Il les doit à sa valeur propre et à l'esprit philosophique de la langue. *Penser* est le verbe changé en substantif par une conversion familière à notre langue. Ainsi nous disons le *rire* d'une personne, le *parler* d'une autre, le faire d'un artiste, etc. Or ces substantifs verbaux marquent le genre, l'espèce, la manière propre de *rire*, de *parler*, de *faire* de la personne: et c'est précisément ce que marque le *penser*. Ce n'est pas tout: *penser* et *pensée* diffèrent essentiellement quant à la forme: de-là une différence naturelle de sens. *Pensée* a, comme l'italien *pensata*, une terminaison passive: c'est la *chose pensée*, l'effet ou le produit de l'action de *penser*. *Penser* au contraire a la forme active du verbe: il désigne l'action, l'opération, l'efficacité, la cause productive. Aussi le *penser* a-t-il une activité et une efficacité particulière; c'est le travail et le tourment de l'esprit: il le tient et pensant et pensif; il l'attache à ses *pensées* et le mène de l'une à l'autre; il le met en *pensement* et le jette dans la rêverie. Ainsi les idées affectées à ce mot par l'usage ne sont que les développements de son énergie naturelle.

Digitized by Google

Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion.

Ce n'est pas moi qui présente ces termes comme synonymes: je les trouve associés de la sorte et avec *opération de l'esprit* (définition particulière d'un mot) dans le XIIe. volume de l'ancienne Encyclopédie; je les rapporte pour examiner les explications qu'on en donne.

„ Tous ces termes, dit l'auteur de l'article, „ semblent être synonymes, du moins à des „ esprits superficiels et paresseux, qui les em- „ ploient indifféremment dans leur façon de „ s'expliquer: mais comme il n'y a point de „ mots absolument synonymes, et qu'ils ne le „ sont tout au plus que par la ressemblance „ que produit en eux l'idée générale qui leur „ est commune à tous, je vais marquer leur „ différence délicate, c'est-à-dire, la manière „ dont chacun diversifie une idée principale par „ l'idée accessoire qui lui constitue un caractère „ propre et singulier. Cette idée principale est „ celle de la *pensée*, et les idées accessoires qui „ les distinguent, en sorte qu'ils ne sont point „ parfaitement synonymes, en sont les diverses „ nuances. " Je doute que mes lecteurs aperçoivent une grande synonymie entre tous ces mots divers, et que personne les confonde au point de dire, par exemple, *sensation* pour *idée*, ou *notion* pour *conscience*. Quoi qu'il en soit, en examinant les idées de l'auteur, je me bornerai à y ramener ou à y opposer les *notions* simples, communes et usitées de ces termes métaphysiquement pris, sans m'embar-

Digitized by Google

rasser ni des sens particuliers que chaque école peut leur donner dans son langage, ni des acceptions détournées qu'il a plu à l'usage de leur attribuer. Je traite de la langue que tout le monde parle, et que nous devons tous entendre.

„ On peut regarder le mot *pensée*, comme „ celui qui exprime toutes les opérations de „ l'ame. Ainsi j'appellerai *pensée* tout ce que „ l'ame éprouve, soit par des impressions étran„ gères, soit par l'usage qu'elle fait de sa ré„ flexion; et *opération*, la *pensée* en tant qu'elle „ est propre à produire quelque changement „ dans l'ame, et par ce moyen à l'éclairer et „ à la guider. «

Tous ces termes annoncent des modifications de l'ame. La *pensée* est l'opération propre de l'esprit. L'ame pense et sent: le cœur sent, et l'esprit pense. A mettre une différence entre la *pensée* et l'*opération* de l'esprit, il faut dire que *pensée* ne présente qu'un acte pur et simple; et qu'*opération* indique une action, un travail de l'esprit. La racine primitive de *pensée* est le mot *pen*, qui signifie *tête*: c'est la tête qui *pense*; c'est là que nous sentons la *pensée*: la *pensée* est littéralement ce qu'on a dans la tête. *Op* marque la puissance, le secours, le travail: *opérer*, c'est faire, exécuter, travailler: et l'*opération* est l'action de faire ou l'acte d'une puissance qui fait, ainsi que l'ouvrage exécuté.

« J'appelle *perception*, l'impression qui se „ produit en nous par la présence des objets. «

La *perception* est, pour-ainsi-dire, la vision de l'objet présent, qui, par l'impression qu'il fait sur l'entendement, s'en fait *apercevoir* et connoître. *Apercevoir* n'est pas simplement *re-*

Digitized by Google

cevoir les impressions des objets, c'est encore les leur reporter comme à leur cause ou à leur source. Cette dernière opération suppose manifestement la réflexion d'après l'impression reçue. Il y a même deux choses à distinguer dans cette réflexion, la vue de l'objet qui n'est qu'une *aperception*; et une certaine connoissance acquise de l'objet, qui est la *perception* vraie et parfaite, comme la *conception* est l'intelligence de la chose. *Cap*, *cep*, racine de tous ces mots, signifie, *prendre*, *saisir*, *contenir*.

« J'appelle *sensation*, cette même impression » qui se produit en nous, en tant qu'elle vient » par les *sens*.

La *sensation* est la *perception* excitée dans l'ame par la force des impressions produites sur nos *sens* ou sur les organes du corps, à la présence des objets extérieurs et sensibles. La *sensation* est donc une sorte de *perception* matérielle. Il y a des *perceptions* purement intellectuelles, telles que celles des objets spirituels, des choses abstraites, des *notions* générales, des objets moraux: elles appartiennent à l'entendement pur; et l'esprit n'a pas besoin de s'en former des images corporelles. La *sensation* va donc, pour-ainsi-dire, à l'ame par les *sens*; car c'est l'ame qui sent, et non le corps; c'est l'ame qui éprouve les *sensations* de douleur et de plaisir. Il ne suffit donc pas de dire, avec l'abbé Girard, que la *sensation* va aux sens, tandis que la *perception* s'adresse à l'esprit, et que le *sentiment* va au cœur. La *sensation* est dans l'ame qui en éprouve de la douleur, du plaisir, ou autre *sentiment*, en même-temps qu'il s'y forme des *perceptions* corporelles: il y a même quelquefois des ébranlemens dans nos

Digitized by Google

nerfs, organes des *sensations*, sans aucune *sensation* réelle, parce que l'ame ne s'en aperçoit pas. *Sens*, en celte *cyn*, en oriental *zem*, expriment l'idée de penser ou de sentir.

« J'appelle *conscience*, la connoissance qu'on » prend des objets. «

En métaphysique, la *conscience* est le sentiment intérieur que nous avons des objets, sans en avoir reçu l'idée par une impression étrangère. Nous avons le sentiment intérieur de nôtre existence, de nos pensées, de notre liberté, sans qu'on nous en donne l'idée; nous n'avons la connoissance des objets étrangers que par les idées que leurs impressions nous en donnent: cette connoissance est une *perception* acquise; ce sentiment est *conscience*. En morale, la *conscience* est le sentiment intérieur de ce qui est bien et de ce qui est mal. Il est des objets dont nous jugeons bien sans réflexion, comme par instinct, mais par sentiment, par ce sentiment intérieur et naturel qui fait la *conscience*. Ce sentiment est si naturel et si intime, qu'on en a fait les idées innées. La *conscience* est donc, avec raison, regardée comme un *sens intime*: elle est, avec raison, nommée *conscience*, c'est-à-dire, *science intime*; car non-seulement c'est une lumière intérieure qui nous éclaire et nous guide, mais elle a une force particulière qui l'emporte sur le raisonnement et la démonstration.

Et ceci donne la différence propre de la *sensation* et du *sentiment*. Le *sentiment* appartient à cette espèce de sens intime: et la *sensation* est dans la dépendance des sens corporels. Le *sentiment* est en nous, comme une modification de l'ame, comme une chose qui nous est propre: la *sensation* vient du dehors, elle va

Digitized by Google

dans l'ame porter une idée ou réveiller quelque *sentiment*. Le *sentiment* est à l'ame, comme la pensée qu'elle produit: la *sensation* est à l'ame, comme l'idée qu'elle reçoit. Le cœur est fait pour aimer, il cherche à aimer, il aime, pour-ainsi-dire, d'un amour vague: un objet aimable se présente à nous, et par une *sensation* agréable et vive, il va exciter et fixer le *sentiment* dans votre cœur. Vous voyez un enfant dans quelque danger, une *sensation* pénible vous trouble, et un *sentiment* impétueux vous fait voler à son secours. La *sensation* est passive et toujours passagère: le *sentiment* est actif et souvent très-durable. La *sensation* est proprement physique; mais le *sentiment* est moral. Les *sensations* ne sont que des accidens: les *sentimens* forment nos affections, nos passions, nos vertus, nos vices, notre naturel, notre caractère, nos mœurs, notre bonheur ou notre malheur. Reprenons.

« J'appelle *idée*, la connoissance qu'on prend » des objets comme image. «

L'*idée* est en effet, selon le sens propre du mot, l'*image*, la représentation des objets, intimement unie à l'ame ou gravée dans son entendement. C'est par l'*idée* ou la représentation immédiate des choses, que l'esprit les aperçoit et les connoît: c'est par cette *idée* conservée dans la mémoire, que la mémoire nous les rappelle. Les *idées* simples forment la matière première de nos connoissances; et les opérations de l'esprit se réduisent à mettre cette matière en œuvre de différentes manières, ainsi que Locke l'explique. Dans l'impuissance d'expliquer la nature de ces *idées* ou représentations, Malebranche a tout vu en Dieu. Chez les Orien-

Digitized by Google

taux et les Grecs, *id* signifie *idée*, connoissance, science, image, modèle.

« J'appelle *notion*, toute idée qui est notre » propre ouvrage. «

Toute *idée* qui est notre propre ouvrage, est notre *pensée*, et non pas une *notion*. L'*idée* représente l'objet; la *notion* en représente quelques détails. Si l'*idée*, dit Leibnitz, représente ce qu'un objet a de commun avec les autres individus de son espèce, c'est alors une *notion*; et en effet elle en considère et compare alors les qualités communes. La *notion* déploie l'*idée* de la chose; mais d'une manière succincte et imparfaite. Nous appelons *notions* communes, ces vérités élémentaires, ces principes naturels du sens commun ou du bon sens, que tout le monde conçoit de la même manière. En général, la *notion* emporte une explication, mais courte, un développement, mais léger. J'ai dit que *not* signifioit connoissance.

Après ces *notions* un peu hasardées, notre auteur continue. «On ne peut, dit-il, prendre » indifféremment ces termes l'un pour l'autre, » qu'autant qu'on n'a besoin que de l'idée prin- » cipale qu'ils signifient. « Ces cas sont rares; et il n'y en a peut-être point où tel de ces mots puisse être employé pour tel autre; comme *conscience* pour *sensation*: et l'auteur le reconnoit lui-même tout aussitôt.

« On peut, dit-il, appeler les *idées* simples » indifféremment *perceptions* ou *idées*; mais on » ne doit point les appeler *notions*, parce » qu'elles ne sont pas l'ouvrage de l'esprit; on » ne doit pas dire la *notion* du blanc, il faut » dire la *perception* du blanc. «

On ne dit pas la *notion* du blanc, parce que

Digitized by Google

l'*idée* du blanc est une idée simple et première qui ne s'analyse pas; et la *notion* est un essai d'analyse. On ne dit pas non plus la *pensée* du blanc, quoique, selon l'auteur, la *pensée* soit tout ce que l'ame éprouve. Ainsi ce n'est point parce que la *notion* est l'ouvrage de l'esprit, qu'on ne dira pas la *notion* au lieu de la *perception* ou de l'*idée* du blanc.

On dira indifféremment *perception* ou *idée*, lorsque leur différence n'influera point sur le sens de la proposition; ce qui arrive assez souvent. Mais s'il existe entre ces termes une différence, il est des cas où l'un des deux ne peut pas être mis à la place de l'autre, sans entraîner une confusion et une erreur. Selon l'auteur, la *perception* est l'*impression*, et l'*idée* est l'*image*: or l'impression diffère manifestement de l'image imprimée. Dans la réalité, la *perception* est l'action d'apercevoir; or cette action doit être quelquefois nécessairement distinguée de l'image imprimée dans l'esprit, c'est-à-dire, de l'*idée*. La *perception* suppose l'objet présent à l'esprit, elle suppose que l'esprit le considère: il n'en est pas de même de l'*idée*; elle reste gravée dans l'esprit, sans que l'objet lui soit présent, sans que son image lui soit présente. L'esprit a la *perception* de l'objet par le moyen de l'*idee*; et il a souvent l'*idée* de l'objet sans en avoir la *perception* actuelle. Enfin on ne dira jamais que la *perception* représente les objets; on ne dira jamais que l'*idée* les aperçoive: donc il ne faut pas appeler indistinctement *idées* ou *perceptions*, les *idées* mêmes simples.

Nous dirons également des *idées* ou des *perceptions* claires ou obscures, distinctes ou confuses, simples ou complexes, parce qu'il ne

Digitized by Google

s'agit ici que de considérer des qualités communes aux *idées* et aux *perceptions*, sans aucun égard à l'attention que l'esprit peut leur donner, et à la manière dont il peut les envisager. Nous dirons encore, que l'esprit forme, avec ses *perceptions* ou ses idées combinées, des jugemens et des raisonnemens; car il est évident que l'esprit donne alors à l'*idée* l'attention que la *perception* exige. Mais s'il faut exprimer formellement cette attention, c'est de la *perception* et non de l'*idée* qu'on parlera.

« Les *notions*, à leur tour, continue l'auteur, peuvent être considérées comme *images*; on peut par conséquent leur donner le nom d'*idées*, mais jamais celui de *perceptions*; ce seroit faire entendre qu'elles ne sont pas notre ouvrage: on peut dire la *notion* de la hardiesse, et non la *perception* de la hardiesse: ou si l'on veut faire usage de ce terme, il faut dire les *perceptions* qui composent la *notion* de la hardiesse. »

Notre métaphysicien revient toujours à son idée que la *notion* est notre propre ouvrage, tandis que les *idées* et les *perceptions* sont produites en nous. Mais il y a des *notions* comme des *idées* ou des *perceptions*, reçues et acquises. Quelques *idées* d'une chose en forment une *notion*: or nous pouvons recevoir cette *notion*, comme nous pouvons la donner: des *notions* sont de légères connoissances, du moins quant à la forme. La *notion* peut être considérée comme une *image*; elle est même un petit tableau, puisqu'elle expose divers traits de la chose. La *notion* peut donc s'appeler *idée*, mais moins parce que ce dernier mot signifie *image*, que parce que dans une acception se-

Digitized by Google

condaire, une *idée* se prend pour un court exposé, ou pour un assemblage de rapports considérés dans la chose: ainsi l'on donne une *idée*, un petit précis, une légère notice d'une affaire. Ce mot désigne aussi quelquefois toute sorte d'opérations de l'esprit, et par conséquent notre propre ouvrage: ainsi le génie produit ses *idées*; et il y a dans ses *pensées* des *idées* de génie. Dans le sens de *notion*, le mot d'*idée* est plus vague; et la *notion* sert plutôt à faire connoître la chose par ses élémens, tandis que l'*idée* la représente par divers traits. Une définition est une *notion* rigoureuse, et non pas une simple *idée* de la chose; l'*idée* en seroit plutôt une légère *description*. Lorsqu'il s'agit de fixer l'*idée* propre des mots, il ne faut pas confondre leurs acceptions différentes. Mais cet article n'auroit point de fin, si j'entreprenois d'expliquer toutes les acceptions de tant de termes dont on a tant abusé.

Quant à *perception*, il ne se dit pas pour *notion*; parce que la *perception* ne se présente que comme une *idée* simple, au lieu que la *notion* comprend plusieurs *idées*; et parce que la *perception* n'est que la vue de l'objet qui se fait connoître à nous, tandis que la *notion* en est une connoissance distincte et détaillée qui le fait mieux connoître. Si les *perceptions* composent, comme on le dit, la *notion* de la hardiesse, il est évident qu'on a des *perceptions* de la hardiesse, et que la *notion* n'en est qu'un assemblage.

Enfin l'article de l'Encyclopédie est terminé par cette observation: „ Une chose qu'il faut „ encore remarquer sur les mots d'*idée* et de „ *notion*, c'est que le premier signifie une *per-*

„ *ception*

Digitized by Google

» *ception* considérée comme *image*, et le se-
» cond une *idée* que l'esprit a lui-même for-
» mée; les *idées* et les *notions* ne peuvent ap-
» partenir qu'aux êtres qui sont capables de ré-
» flexion : quant aux bêtes, si tant est qu'elles
» *pensent*, et qu'elles ne soient point de purs
» automates, elles n'ont que des *sensations* et
» des *perceptions*; et ce qui devient pour elles
» une *perception*, devient *idée* à notre égard
» par la réflexion que nous faisons que cette
» *perception*, représente quelque chose. «

Je n'entreprends pas d'expliquer les mystères de la nature, et de composer des traités de métaphysique. Je m'en tiens à la valeur des termes; et s'il est vrai que les bêtes n'ayent pas des *notions*, puisque les *notions* entraînent des réflexions, des comparaisons, des jugemens, je demande pourquoi l'auteur refuse nettement des *idées* aux animaux, quand il n'ose leur refuser des *pensées*? Pourquoi il leur refuse des *idées*, sous prétexte qu'elles sont des *images*, pendant que les corps mêmes retracent des *images*? Pourquoi il leur refuse des *idées*, quand il leur accorde des *perceptions* qui ne font apercevoir les objets que par des *idées* ou des *images*? Sans juger du fond des choses, j'observe seulement que les explications de l'auteur ne se concilient point avec les *notions* qu'il donne des choses.

* L'Abbé Girard établit la différence suivante entre l'*idée*, la *pensée*, l'*imagination*.

» L'*idée* représente l'objet : la *pensée* le consi-
» dère : l'*imagination* le forme. La première
» peint : la seconde examine : la troisième sé-
» duit. «

Digitized by Google

L'*imagination* qui *forme*, dit-on, l'*objet*, est une puissance de l'ame ou la faculté qu'a l'ame de former des images, c'est-à-dire, de nous retracer des images sensibles des objets absens, ou d'opérer de telle manière sur les images, que quelquefois elles semblent être des inventions et des créations nouvelles. Or il est évident que cette *puissance* ne peut être assimilée ni à l'*idée* ni à la *pensée*, qui sont des *effets* produits: c'est donc son effet propre ou une *imagination* qu'il faut comparer avec l'*idée* et la *pensée*, comme l'auteur le fait dans ses applications. Or l'*imagination*, considérée comme production ou effet de la puissance imaginative, est une *idée* ou une *pensée* imaginaire ou neuve, etc. et particulière à la faculté d'imaginer; c'est une *image* reproduite ou créée, ou diversifiée, etc. sans le concours des objets extérieurs. Comme il s'agit ici de l'exactitude du langage, mes lecteurs ne seront pas surpris que je relève la faute de comparer un terme avec d'autres termes dans un sens, tandis qu'il ne leur est comparable que dans un autre.

La *pensée* est une action quelconque de l'esprit, ou un travail qu'il fait sur ses *idées*; considération, réflexion, comparaison, combinaison, décomposition, jugement, etc. Ainsi *pensée* se prend pour *idée*; mais c'est une *idée* produite par l'esprit. *Pensée* se prend pour *opinion*; mais c'est une *opinion* moins méditée, moins approfondie, moins réfléchie, moins raisonnée, moins appuyée, moins arrêtée. *Pensée* se prend pour *dessein*; mais le *dessein* est plus combiné, plus concerté, plus décidé, plus achevé. *Pensée* se prend pour vue, réflexion, délibération; mais elle a toujours quelque chose

Digitized by Google

de plus vague et de moins précis. *Pensée* se prend pour sentence, maxime, etc.; mais elle n'exprime ni le grand sens de la sentence, ni la hauteur ou la profondeur de la maxime. La *pensée* est susceptible de toute sorte de qualifications métaphysiques, littéraires, morales, etc.: il y a donc la *pensée* littéraire, la *pensée* morale, la *pensée* métaphysique. La *pensée* est opposée tantôt à l'action, tantôt à la parole, etc... Je m'arrête: il est temps de finir.

Périphrase, Circonlocution.

Périphrase signifie en grec, ce que *circonlocution* signifie en latin, un circuit, un détour de paroles. περι, *circùm*, autour: φράξω, *loqui*, parler, dire.

La *périphrase* (et de même la *circonlocution*) consiste à dire en plus de paroles ce que l'on auroit pu dire en moins, selon la définition de Quintilien.

La *périphrase* suppose la *phrase*: or nous entendons par *phrase*, une proposition composée de divers termes et qui forme un sens. La *circonlocution* suppose la *locution*; et nous entendons par *locution*, une certaine manière de s'exprimer, qui a quelque chose de particulier. Ainsi la *périphrase* devroit naturellement rouler sur une proposition entière; et la *circonlocution*, sur une expression quelconque. Par *circonlocution*, vous appellerez Louis XII *le Père du peuple*; Alexandre *le vainqueur de Darius*: ce n'est pas là une *phrase*. Par *périphrase*, vous direz que *le soleil sort des bras de Thétis*, ou qu'*il se replonge dans l'Océan*, pour dire qu'il se lève

Digitized by Google

ou qu'il se couche: chacune de ces propositions a un sens complet. Cette différence est dans les termes, quoiqu'on n'y ait point d'égard: car, ainsi que l'observe du Marsais, la *périphrase* tient aussi la place d'un mot; quoique ce soit plutôt l'office de la *circonlocution*.

Périphrase est proprement un terme de rhétorique: la *périphrase* est une figure par laquelle, à l'expression simple d'une idée, vous substituez une description ou une expression plus développée; pour rendre le discours plus agréable, plus noble, plus sensible, plus frappant, plus intéressant, plus pittoresque. *Circonlocution* est un terme plus simple: la *circonlocution* sera plutôt une expression détournée, développée, et substituée à l'expression naturelle, sans art ou moins par art et avec une intention oratoire ou poëtique, que par nécessité, par convenance, pour la commodité, pour l'utilité, soit parce qu'on n'a pas le mot ou l'expression propre, soit parce qu'il est à propos de s'en abstenir, soit parce qu'il s'agit de faciliter l'intelligence des choses. La *circonlocution* seroit donc la *périphrase* commune, familière, sans prétention de style et de recherche dans l'élocution: la *périphrase* seroit donc la *circonlocution* oratoire ou poëtique, faite pour embellir ou relever le discours.

Quoique cette distinction n'ait point été faite expressément, il n'est pas moins vrai que les grammairiens et les rhéteurs parlent et traitent plutôt de la *périphrase* que de la *circonlocution*; qu'il est utile de distinguer ce qui appartient proprement à l'art, de ce qui n'a qu'un rapport accidentel avec l'art: il n'est pas moins vrai que, dans une foule de cas, on prend na-

Digitized by Google

turellement les détours de la *circonlocution*, sans avoir dessein de faire des *périphrases*.

L'orateur cherche à donner à son discours plus de force, de chaleur et d'intérêt, par des *périphrases* qui déploient la chose pour la présenter sous ses aspects les plus favorables : le poëte cherche sur-tout à donner à ses tableaux plus de grâce, plus de noblesse, plus de grandeur, par des *périphrases* qui étendent et embellissent ses images. Le philosophe a besoin de *circonlocutions* pour rendre, par des développemens, son idée plus claire et la chose plus sensible : le traducteur qui n'a pas dans sa langue le mot correspondant à celui de son auteur, a besoin d'en expliquer l'idée par des *circonlocutions*. Ces *circonlocutions* du *traducteur* et du *philosophe* qui n'envisagent que la justesse de l'expression, doivent-elles être assimilées aux *périphrases* de l'orateur et du poëte qui ne considèrent que la beauté du discours? Ceux-ci veulent faire des figures, et ceux-là n'y songent point.

Dans la conversation ordinaire, nous usons de *circonlocutions* pour faire entendre ce que nous ne voulons pas ou ne pouvons pas dire d'une manière expresse; et ces détours ne s'appelleront pas des *périphrases*. Mais vous appelleriez *périphrases*, des *circonlocutions* inutiles, superflues, étudiées, affectées, opposées à la simplicité naturelle de la conversation. Ainsi la *circonlocution* sert plutôt à voiler, à déguiser, à affoiblir ou adoucir par une manière détournée ce que la *périphrase* a plutôt pour objet de développer, d'éclairer ou de renforcer, et d'étaler par une exposition plus circonstanciée et plus frappante.

Digitized by Google

La *circonlocution* est présentée dans la nouvelle Encyclopédie, comme l'abus de la *périphrase*, comme une expression verbeuse et mal-à-propos employée au lieu de l'expression courte et simple, un étalage frivole de paroles superflues, une abondance inutile, déplacée, embarrassée, ridicule. Parcourez toutes les rhétoriques, tous les dictionnaires tant français que latins, *circonlocution* ne se prend pas plus en mauvaise part que *périphrase*; et il n'y a pas moins de *périphrases* que de *circonlocutions* vicieuses. Ainsi l'usage général, conforme au sens propre du mot, détruit cette allégation destituée de tout fondement.

L'auteur de cet article joint *circuit* à *circonlocution* et à *périphrase*, comme synonyme. Mais *circuit* n'emporte point l'idée de *locution*, de *phrase*, de discours, de paroles; et pour ramener ce mot au sens des autres, il faut dire *circuit de paroles*; ce qui est, à l'égard des autres termes, une sorte de *périphrase* et une vraie définition de mots. Nous ne disons guère *circuit de paroles* qu'avec l'épithète de *long*, *un long circuit de paroles*, pour désigner l'abondance inutile et verbeuse attribuée ci-dessus à la *circonlocution*, ou le défaut de prendre un trop grand détour. On dit que le *circuit*, en fixant l'attention sur une idée un peu différente dont il s'agit, affoiblit l'effet qu'elle craignoit, mais qu'elle avoit intention de produire; et c'est ce que j'attribue particulièrement à la *circonlocution* qui va souvent à ce but par des détours ou par un *circuit de paroles*.

On ajoute que la *circonlocution* et la *périphrase* tendent *directement* à leur but, mais par une voie *plus longue*, et que le *circuit* n'y tend qu'indirectement et paroît l'éviter. Mais la voie

Digitized by Google

plus longue est assurément *indirecte ;* et la *circonlocution* et la *périphrase* ne vont à leur but que par un *circuit* qui mène à ce but en tournant *autour* de lui ; car *circum* signifie autour, en tournant, en formant un cercle ou des lignes courbes ou des détours, dans *circon-locution* comme dans *cir-cuit ;* et *péri* a le même sens dans *périphrase.*

Perpétuel, Continuel, Eternel, Immortel, Sempiternel.

Perpétuel, lat. *perpetuus*, formé de *peto*, aller, marcher (*pes*, *ped.*, pied), et de *per*, à travers, dans toute l'étendue, entièrement, pleinement ; et appliqué au temps, à la durée, ce mot désigne proprement l'action de traverser, pour-ainsi-dire, toute l'étendue du temps, d'aller toujours, de ne pas finir.

Continuel, lat. *continuus*, formé de la racine *ten*, étendre, prolonger, maintenir, et de *con*, avec. Il marque proprement l'action qui se fait avec *tenue*, suite, constance, sans relâche, sans interruption ; ce à quoi on tient la main et long-temps, qui ne cesse pas.

Eternel, lat. *æternus*, dérivé de la racine *æt*, temps, âge ; en oriental, *hed*, *hoth ;* en celte *oed*, temps. Il désigne l'état, la qualité de ce qui est de tout temps, en tout temps, dans tous les temps. Mais ce mot ne signifieroit-il pas plutôt l'*être*, celui qui *est*, celui qui est même avant et après les temps ? car l'Eternel proprement dit n'a pas commencé d'être.

Immortel, lat. *immortalis*, formé de la négation *in*, et de *mors*, *mortalis*, mort, mortel.

Digitized by Google

Il marque la qualité de ce qui ne meurt pas, de ce qui vit toujours.

Sempiternel, lat. *sempiternus*, formé du latin *semper*, toujours, à jamais, mot composé de *se*, *he*, *sem*, *heim*, qui marque l'existence, et de *per*, qui marque toute l'étendue, la plénitude, la perfection: *iternus* marque, comme *æternus*, le temps, le plus grand temps (*ter*, très.) Ce mot qualifie donc ce qui est à jamais, ce qui existe toujours, ce qui ne s'évanouira pas.

Ainsi *perpétuel* désigne le cours et la durée d'une chose qui va ou qui revient toujours: *continuel*, le cours ou la durée prolongée d'une chose qui ne s'arrête pas, ou une longue suite de choses qui se succèdent rapidement: *éternel*, la durée de l'objet qui n'a ni commencement ni fin, ou du moins qui n'a point de fin: *immortel*, la durée de l'être qui ne meurt pas ou ne passe pas; *sempiternel*, la durée de la chose qui existe toujours ou qui ne périra pas.

Par la valeur propre des termes, *perpétuel* et *continuel* expriment une action ou un cours de choses, avec cette différence que *perpétuel* exclut toute borne à la durée de la chose dans l'avenir; et que *continuel* marque une chose commencée et suivie, sans rien déterminer sur sa durée future. *Éternel*, *immortel*, *sempiternel*, ne font proprement qu'annoncer un état permanent et illimité dans sa durée; mais avec cette différence qu'*éternel* exprime littéralement la durée du temps, *immortel* la durée de la vie, *sempiternel* la durée de l'existence. Dans un sens strict, *éternel* exclut un commencement de même qu'une fin; *immortel* et *sempiternel* font abstraction du commencement.

Digitized by Google

Le mot *perpétuel* n'exclut ni n'exige la continuation rigoureuse et absolue, sans interruption et sans intermission : ainsi nous disons également le *mouvement perpétuel* (et il ne cesse jamais), et des *rentes perpétuelles* (et elles ne font que revenir à certaines époques.)

Le mot *continuel* ne souffre point d'interruption, ou il veut une succession rapide sans autre accessoire : ainsi des pluies sont longues ou *continuelles*, dans une saison, mais à la fin elles cessent ; elles finissent un jour. Si des maux *continuels*, ou qui ne laissent point de relâche, duroient toujours, ils seroient *perpétuels*.

Le mot *éternel* réunit les idées de *continuité* et de *perpétuité*, toujours avec une idée plus ou moins sévère et même effrayante ; ou plutôt il emporte toute la *continuité* et la *perpétuité* du temps ; ou même il désigne une durée qui, opposée à celle du temps, n'a ni succession ni changement, ni passé ni futur : c'est dans ce dernier sens que Dieu est *éternel* : dans un autre sens, les peines de l'enfer sont *éternelles*, ou sans cesse et sans fin.

Le mot *immortel* marque la sorte d'éternité de l'être vivant ou d'un être personnifié, et de tout objet à qui l'on attribue la vie : ainsi le Dieu vivant est *immortel*, l'ame est *immortelle* ; la gloire qui ne passe point, qui brille toujours, qui vit dans la mémoire des hommes, est *immortelle*, et de même du nom, des hauts faits, etc.

Le mot *sempiternel* rappelle une sorte d'éternité successive qui parcourt, comme par degrés, toute la suite des temps, pour ainsi dire, jour par jour, tous les jours ; toujours (*semper*) pour ne jamais finir ; mais comme ce mot,

Digitized by Google

purement latin, n'a point de famille dans notre langue, il n'est point usité, et il ne se dit qu'en raillant d'une femme très-vieille et qui, ce semble, ne peut mourir.

Ces termes se relâchent de leur sévérité, et ne marquent souvent qu'une durée ou un temps plus ou moins long. Ainsi un supérieur de couvent est *perpétuel*, lorsqu'il l'est pour sa vie, et on érige des monumens *perpétuels* qui durent tant qu'ils peuvent: des plaintes très-longues et très-fréquentes sont *continuelles*: ce qui dure outre mesure, contre notre attente ou l'ordre commun, de manière à fatiguer, à excéder, est *éternel*: ce qui mérite ou laisse une longue et glorieuse mémoire, est *immortel*: la personne qui passe les bornes de la vie et qu'on semble ennuyé de voir vivre, est *sempiternelle*. Ces applications en disent assez pour que le lecteur distingue aisément ce qui se prend en bonne ou en mauvaise part.

Persévérer, *Persister*.

Je l'ai dit souvent, *per* signifie entièrement absolument, pleinement, parfaitement, fort, très: c'est ce superlatif qu'il marque à la tête de ces deux verbes. *Persévérer* vient de *sever*, *sévère*, rigoureux, inflexible, qui ne céde point, ne change point, ne se dément point, et reste dans le même état, dans son état naturel ou ordinaire: *se* est la préposition *sine*, sans. Le latin *perseverus*, si voisin de *perseverare*, signifie très-sévère. *Persister*, lat. *persistere*, est un composé de *sistere*, arrêter, s'arrêter, fixer, se fixer, soutenir, s'en tenir à, être ou tenir ferme, etc.

Digitized by Google

Persévérer signifie continuer avec attache ou plutôt poursuivre avec une longue constance ce qu'on avoit commencé et même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement et confirmer avec une ferme assurance ce qu'on a décidé ou résolu.

Persévérer se dit proprement des actions et de la conduite; *persister*, des opinions et de la volonté. C'est dans la pratique ou l'exercice d'une chose, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupation ou de vie, qu'on *persévère*: c'est dans son sentiment ou dans son dire, dans sa détermination ou dans sa résolution, dans sa manière de penser ou de vouloir, qu'on *persiste*.

Vous ne *persistez* pas dans le travail ou l'étude; vous y *persévérez*: vous *persistez* dans votre déposition; et vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il est question d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même sans se démentir; pour *persister*, il n'y a qu'à demeurer ferme sans varier. Celui qui *persévère* dans sa révolte, se comporte toujours en rebelle; il faut l'arrêter dans sa marche: celui qui *persiste* dans sa révolte, y est fermement attaché; il faudroit changer ses sentimens.

J'ai dit que *persévérer* marquoit l'attache, je veux dire une assiduité soutenue: j'ai dit que *persister* marquoit l'attachement, je veux dire une volonté ferme. Il suffit d'un acte de récollement, pour qu'un témoin *persiste* dans sa déposition: il faut une suite d'épreuves, pour qu'un fidelle soit censé *persévérer* dans sa foi. On *persévère* par l'habitude de faire; et c'est ce qui demande une longue constance: on *per-*

Digitized by Google

siste par la force de la résolution; et c'est ce qui annonce la fermeté.

Ce n'est pas assez de continuer, il faut *persévérer*: ce n'est pas assez de résoudre, il faut *persister*. Si vous ne *persistez* pas dans vos bons sentimens, vous ne *persévérerez* pas dans vos bonnes œuvres: si vous n'êtes pas ferme, vous tombez; si vous n'êtes pas constant, vous changez. La vertu est de *persévérer*; la force d'esprit est de *persister*.

A *persévérer*, on arrive à son but: à *persister*, on demeure dans le même état. Rien ne résiste à celui qui *persévère*: celui qui *persiste*, résiste à tout. Celui qui *persévérera* jusqu'à la fin, sera sauvé: celui qui *persistera* toujours, est fort de caractère ou opiniâtre: il est *opiniâtre*, s'il *persiste* dans une fausse opinion ou dans une mauvaise résolution, sans vouloir en convenir ou se désabuser.

Il est visible, par ces dernières phrases, que *persévérer*, employé seul et sans accessoire qui détermine le bien ou le mal, se prend en bonne part: c'est ainsi que le substantif *persévérance* désigne une vertu. *Persister* ne marque par lui-même ni louange ni blâme; mais il entraîne souvent la qualification d'*opiniâtreté*.

Ainsi donc, quand on a dit que *persévérer* marquoit la réflexion et la volonté de ne point changer, on n'a pas saisi le caractère du mot: mais on a été tout près de saisir celui du mot *persister*, quand on a dit qu'il marquoit l'attachement et la constance ou l'opiniâtreté à *persévérer*.

On a dit encore qu'il y avoit des cas où ces mots signifioient précisément la même chose; mais que *persévérer*, avec un sens plus étendu,

Digitized by Google

se dit généralement de tout ce qui demeure dans le même état, quelle que soit la cause de cette invariabilité; et que *persister*, plus restreint dans sa signification, ne peut être employé que dans les cas où il y a un dessein arrêté, un acte ou une délibération de la volonté qui la détermine et la fixe à une chose. Ainsi on diroit qu'un corps *persévère*, mais non qu'il *persiste*, dans son repos, tant qu'une cause extérieure ne lui communique point de mouvement. Quelques physiciens ont pu dire qu'un corps *persévère* dans son état, pour lui attribuer une sorte d'invariabilité, mais contre l'usage commun ou plutôt général, quoique d'une manière conforme au sens naturel du mot; car, hors de là, il seroit difficile de trouver un seul exemple qui justifie cette acception. A la manière des Latins, nous n'employons ce mot que dans un sens moral, comme celui de *persister*, qui d'ailleurs pourroit, aussi-bien que *persévérer*, être pris, selon sa valeur naturelle, dans un sens physique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'il n'y a point de cas où l'un et l'autre ayent exactement la même signification.

Pestilent, *Pestilentiel*, *Pestilentieux*, *Pestiféré*.

Pestilent, qui tient de la peste, du caractère de la peste, qui est contagieux. *Pestilentiel*, qui est infecté de peste, qui est propre à répandre la contagion. *Pestilentieux*, qui est tout infecté et tout infect de peste, qui est fait pour répandre de tous côtés la contagion. *Pestiféré*, qui produit, porte, communique, répand par-tout la peste, la contagion.

Digitized by Google

Une chose est *pestilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin: on dit une fièvre *pestilente*, un souffle *pestilent*, un air *pestilent*, etc. Cicéron oppose les lieux *pestilens* aux lieux *salubres*: leur infection peut causer ou communiquer la contagion.

Pestilentiel tient à *pestilence*, et *pestilence* marque le règne de la peste, une contagion établie, une influence épidémique: des maladies *pestilentielles*, comme les fièvres malignes et les petites véroles pourprées, sont propres à engendrer de funestes épidémies: des exhalaisons ou des vapeurs *pestilentielles* sont les miasmes ou les émanations propres de la corruption, de la contagion; ce qui les distingue fortement des vapeurs *pestilentes*. De tous ces mots, c'est celui qui nous est le plus familier.

Pestilentieux marque par sa finale, la force l'activité, l'opiniâtreté de la contagion: mais ce mot, adopté dans le dernier dictionnaire de l'Académie, n'est pas usité; et s'il est quelquefois employé, il paroît, par les citations de l'Académie, que c'est dans un sens religieux ou moral. Ainsi on dira des discours *pestilentieux*, des sentimens *pestilentieux*, une doctrine *pestilentieuse*. C'est ainsi que le sens moral peut être utilement distingué du sens physique. Les Latins qui n'avoient que les mots *pestilens* et *pestifer*, disoient au figuré, des *citoyens pestiferes*, un *tribunal pestifère*, des *vices pestifères*, une joie *pestifère*.

Dans notre langue, *pestifère* est un terme didactique, comme *somnifère*, *létifère*, *mortifère*, etc. terme de médecine. Le latin *ferre* signifie également produire, causer, porter, apporter; un corps *pestifère*, une odeur *pesti-*

Digitized by Google

fère, une vapeur *pestifère*, cause, communique, apporte en effet la peste, la contagion, l'épidémie.

Peu, Guère.

Pu, *pau*, *parv*, *peu*, expriment, dans un grand nombre de langues, l'idée de petitesse, de *peu*. Ménage avoit rapporté, dans ses Origines, le mot *guère* au *guare* des Italiens, ou *gara* (retrancher) de l'hébreu : mais, dans ses Observations, il se reproche de n'avoir pas remarqué qu'il venoit du latin *avarè*, devenu *varè*, ensuite *garè*, *guerre*. C'est dommage que *guère* signifie *beaucoup*; car il ne désigne *peu* qu'en vertu de la négation qui l'accompagne toujours : il *n'*y en a *guère*, ou il *n'*y en a *pas* beaucoup. *Ger*, *gar*, signifie amas, tas : de-là notre mot *ger-be*, etc.

Il y a cette différence entre les deux phrases, *il n'y en a guère* et *il n'y en a pas beaucoup*, que celle-ci ne fait que nier ou exclure la grande quantité, le grand nombre, la vraie abondance; au lieu que l'autre exclut ou nie indéfiniment la quantité, le nombre, l'amas. Ainsi *non guère* diminue beaucoup plus et désigne beaucoup moins de choses que *pas beaucoup*. Il *n'*y a *guère*, c'est-à-dire, il n'y a pas nombre, quantité, amas; il n'y a pas quantité remarquable, suffisante, convenable; il y a manque, défaut, disette.

Peu est donc l'opposé de beaucoup; et *guère* en devient une forte négation. S'il n'y a *guère* d'une chose, non-seulement il n'y en a pas *beaucoup*, mais il n'y en a pas assez, il n'y en a pas ce qu'il faut, il y en a *trop peu*, *fort peu*.

Digitized by Google

il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation, ainsi que je le prouverai plus bas.

Mais je dois remarquer d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, et que *guère* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité; et dès-lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion décidée. *Guère* ne détermine rien sur la petite quantité; et dès-lors il laisse nécessairement une incertitude, un doute, et quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse *bien peu* de chose.

Qui ne voit *guère*, dit la Fontaine, n'a *guère* à dire: ce n'est pas à dire que qui sait *peu*, parle *peu*. Savoir *peu* et parler *peu* expriment l'opposition formelle à *beaucoup*; ne voir *guère*, n'avoir *guère* à dire, indique l'idée vague de *pas grand'chose*; mais l'esprit, invité par cette manière de parler à diminuer l'objet, le réduit presque à rien, comme on le verra par d'autres exemples.

Vous dites positivement qu'il y a *peu* de commerce dans un pays; le commerce en est petit. Vous dites vaguement qu'il n'y a *guère* d'argent dans le commerce; et par-là vous indiquez que l'argent y manque.

On dira qu'il y a *peu* de vin cette année, eu égard aux récoltes ordinaires, quoiqu'on n'en manque pas. Vous direz qu'il n'y en a *guère* dans le canton, pour marquer que vous ne croyez pas qu'il y en ait suffisamment ou pour le besoin.

Un homme qui a *peu* d'argent, en a et peut-être assez: un homme qui n'en a *guère*, en manque,

Digitized by Google

manque, il en manquera. Vous demandez d'un plat, *peu?* Mais si l'on ne vous en sert pas assez, vous trouvez qu'il n'y en a *guère*, qu'il y en a *trop peu*, *bien peu*. Vous rencontrerez mille exemples semblables où *guère* désigne une *quantité insuffisante*; tandis que *peu* ne marque que la petite quantité sans accessoire. On vit avec *peu*, on est content de *peu*; mais s'il n'y a *guère* de ce qu'il faut pour vivre ou pour être content, on vit mal et on n'est pas content. Les plaisirs durent *peu*; et les grands plaisirs ne durent *guère*.

* Il y a différens degrés de *peu*, *bien peu*, *fort peu*, *trop peu*, *très-peu*, *tant soit peu*, *si peu que rien*. Il n'en est pas ainsi de *guère*, il indique le *peu* comme indivisible: il exclut donc naturellement par son emploi négatif, tout ce qu'il peut exclure, et il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, *le moins*.

Il y a *peu*, *fort peu* d'originaux, et encore moins de bonnes copies. Il y a *si peu* d'originaux, qu'il n'est *guère* d'hommes qui, placés dans des circonstances tout-à-fait différentes, n'eussent été d'autres hommes.

Avec *peu*, on fait quelquefois *beaucoup*; avec *trop peu*, on ne fait *guère*, on ne fait pas grand'chose.

Sans expérience, on n'a *guère* de raison: avec une grande expérience, on n'en a encore que *trop peu*.

Il y a si *peu* de gens à leur place dans le monde, qu'on diroit presque le monde renversé. Il n'y a *guère* d'homme assez fort pour aller se mettre à sa véritable place, et point pour s'y maintenir.

Digitized by Google

Beaucoup d'esprit et fort *peu* de goût, cela se rencontre : il semble que l'esprit et le goût soient comme deux sens différens de l'entendement. Du génie sans goût, la chose n'est *guère* possible, si elle l'est : qu'est-ce en effet que le génie, si ce n'est le goût ou le sentiment et la révélation du grand, du sublime, du beau? (1)

Il n'est pas étonnant qu'avec *peu* d'esprit et de talent, on se fasse une réputation, dès qu'on a le talent et l'art de se faire une réputation. Il n'est *guère* de réputation qui ne hausse ou ne baisse à la mort de l'homme célèbre ; car tant que les personnes existent, nous jugeons les personnes et les œuvres tout ensemble.

* *Peu* qui comporte des degrés de comparaison, ne se place pas devant des comparatifs ou des termes de comparaison ; or c'est précisément le contraire de son synonyme. On dit qu'une personne n'est *guère mieux* ou *guère meilleure* qu'une autre; et il faudroit dire qu'elle est, non pas *peu*, mais substantivement *un peu* mieux, *un peu* meilleure qu'une autre. Or il est évident qu'*un peu* marque une différence sensible, un jugement positif, une quantité certaine: au lieu que *guère* n'indique alors qu'une quantité insensible, un jugement douteux, une

(1) » Beaucoup de gens prétendent que le génie exclut le » goût ; et Corneille est toujours l'exemple dont s'appuie cette » assertion. Corneille me persuade au contraire que le génie et » le goût sont inséparables ; car il ne manque jamais de goût » que quand son génie l'abandonne. » *Doutes sur les opinions reçues dans la société.* Fort bien observé! Eh! qui donc nous a donné le goût de la bonne tragédie? c'est à cet homme qu'on refuse le goût!

Digitized by Google

différence insensible ou si légère qu'on n'en fait pas cas.

S'il n'y a *guère moins* de probabilité pour une opinion que pour une autre, elles sont presque également probables : s'il y en a *un peu plus* pour celle-là que pour celle-ci, elles le sont inégalement. Entre deux objets dont l'un n'est *guère* plus agréable que l'autre, vous laissez choisir : entre deux objets dont l'un est *un peu plus* agréable que l'autre, vous choisissez. Souvent même vous pensez qu'il n'y a point de différence entre deux choses, lorsque par condescendance pour celui qui en trouve *un peu*, vous dites qu'il n'y en a *guère*. Ainsi *guère* dit ordinairement moins ou marque moins de grandeur ou de quantité que *peu*.

* Aussi l'Académie observe-t-elle que *guère* se met souvent pour *presque*, *presque point*, comme quand ce mot est suivi d'un *que*. Par exemple, il n'y a *guère* que lui qui fût capable de faire cela, c'est-à dire, il est *presque* le seul, peut-être le seul homme capable de le faire : s'il y en a d'autres, il y en a *fort peu*.

Il n'y a *guère* qu'Alexandre qui fût capable de songer à donner un centre de commerce au monde. Il y a *peu* d'hommes capables, comme Annibal, de servir l'état dans toutes les parties du gouvernement et de l'administration, autant que dans les armes : on nommera *Catinat* et fort *peu* d'autres.

Écoutez le monde : il vous dira qu'il n'y a *guère* que des fous, ou qu'il n'y a que des fous qui, sans intérêt et à leurs risques et périls, professent hardiment les vérités de l'ordre pu-

Digitized by Google

blic. C'est *peu* que ce mot, mais c'est assez pour faire connoître la trempe des ames.

S'il y a beaucoup de spectacles, il y aura beaucoup d'oisiveté et *peu* de mœurs. Si les spectacles ne sont plus *guère* que des écoles de mauvaises mœurs, je ne demanderai point comment une honnête femme y va même publiquement (ce seroit une question bien ridicule dans ce siècle), mais comment elle y mène sa fille ?

Vous allez consulter les registres des exécutions criminelles, pour savoir s'il s'est commis *peu* ou beaucoup de crimes dans un tel temps: et vous avez raison, si vous êtes sûr qu'il n'y a *guère* eu alors que des crimes qui ayent été punis par les lois.

* Enfin il est très-ordinaire d'employer le mot *guère* pour adoucir la force et modérer l'énergie de la négation absolue *pas* ou *point*, par un air d'exception ou de doute. Ainsi, pour ne pas dire sèchement qu'une femme est laide, vous dites qu'elle n'est *guère* jolie ; et vous diriez qu'elle n'est pas fort jolie, pour dire qu'elle l'est *peu* ou qu'elle ne l'est qu'*un peu*. Vous dites que vous ne vous souciez *guère* d'une chose dont vous vous souciez *fort peu*, ou dont vous ne vous souciez point du tout. Pour ne pas trancher par une assertion absolue, vous direz qu'il n'y a *guère* de vertu sans défaut, de mal sans quelque bien, d'abus sans protecteur, d'absurdité sans partisan, etc. Vous vous abstiendriez modestement et philosophiquement de dire *peu*, quand vous n'avez rien de positif et d'absolu à établir ; et que vous ne savez pas certainement s'il y en a peu ou *point*.

Digitized by Google

Piquant, *Poignant*.

De *pic*, ce qui est pointu, aigu, ce qui perce, fiche, arrête, nous avons fait *piquer*; les Latins ont fait *pug*, *pung*, *pungere*, d'où notre mot *poindre*. *Piquer* signifie *percer* dans, entamer légèrement avec une pointe, faire par ce moyen un petit trou: la *piqûre* est plus ou moins légère; elle ne fait qu'une petite ouverture; elle ne pénètre pas très-avant dans un corps épais et gros. Nous disons *poindre*, *plutôt* dans le sens de *percer*, paroître, commencer à luire comme le jour, ou à pousser comme les herbes, quand on n'en voit qu'une petite *pointe*, que dans le sens littéral de *piquer*. Cependant on dit en proverbe, *poignez vilain, il vous oindra*; *oignez vilain, il vous poindra*: mais dans cet exemple, le mot ne désigne que vaguement l'action de faire du mal ou de la peine. Il faut donc consulter ses dérivés; or ses dérivés désignent quelque chose de très-piquant, très-perçant, très-aigu, plus ou moins profond et douloureux. Ainsi la *ponction* n'est pas une simple *piqûre*; la *componction* est une vive douleur; un *poignard* est une arme cruelle, ce qui cause une grande douleur, etc.

Poignant dit donc plus que *piquant*. Un point de côté vous *poind* et ne vous *pique* pas: il vous cause une vive douleur avec des élancemens, comme si l'on vous donnoit des coups de lancettes, et non de petits coups d'épingles. Une injure *poignante pique* jusqu'au vif, *perce* jusqu'au cœur. Le *piquant* est même quelquefois très-agréable; il réveille, il chatouille: on est toujours blessé, toujours souffrant, de ce qui est *poignant*.

Digitized by Google

Mais la différence ordinairement observée dans l'usage de ces mots, et peut-être fondée sur celle-là, consiste en ce que *piquant* s'applique à la cause, à la chose qui pique; et *poignant*, au mal, à la douleur que vous éprouvez. Un trait est *piquant*, et votre mal est *poignant*: vous dites *une raillerie piquante* et *une douleur poignante*: une épigramme est *piquante*, et le remords est *poignant*. Ce mot est surtout une qualification de l'effet ou de la cause interne, tandis que l'autre désigne proprement l'action d'une cause extérieure.

Les choses nous paroissent *piquantes* en raison de ce que nous sommes sensibles: le mal que je trouve *poignant*, seroit peut-être léger pour vous. Le trait qui s'émousse contre l'un, perce l'autre: le breuvage qui n'est pour celui-là qu'un verre d'eau, est un poison pour celui-ci.

Le ressentiment est souvent plus *poignant* que l'injure n'est *piquante*. Le ressentiment est comme l'aiguillon resté dans la plaie; il l'envenime, l'irrite et l'enflamme.

L'injure la plus *piquante* est celle qu'on mérite: le mal le plus *poignant* est celui qu'on s'est attiré. Comme on se fait justice de soi-même!

La langue maligne, qui s'est impunément essayée sur les foibles, en devient si *piquante* et si hardie, qu'elle semble chercher sa peine, comme l'abeille sa mort. L'envie, qui se nourrit du mal qu'elle fait, en devient plus *poignante* et plus avide, comme la faim qui ne se repaît que de fumée.

Digitized by Google

Pis, *Pire.*

Comment oser dire qu'une nation éclairée tombe dans la méprise étonnante de prendre un adverbe pour un adjectif! J'ai beau repasser dans mon esprit la preuve qu'on est tombé dans cette erreur inconcevable, je crains toujours de m'être fait illusion.

Cherchez le mot *pis*, vous le trouverez partout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif*. Je l'ai cru sur la foi de l'autorité; je pourrois dire sur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* et *pis*, *adjectifs*, je n'ai pu reconnoître dans ce dernier qu'un adverbe: je ne dois point le dissimuler, et je proposerai mes doutes en les soumettant au jugement de nos maîtres.

Si *pis* étoit adjectif, il seroit, du moins quelquefois, joint à un substantif, puisque c'est là l'office propre de l'adjectif. Or il ne l'est jamais; du moins je ne le trouve dans aucun exemple à citer. On ne dira pas qu'il n'y a *pis* sourd que celui qui ne veut pas entendre: on ne dira pas, *un remède* pis *que le mal*: on ne dira pas qu'un malade est dans un *pis* état qu'il n'étoit, etc.; c'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif.

On suppose que *pis* est adjectif dans les phrases suivantes: *Il n'y a rien qui soit* pis *que cela*: *Ce que j'y trouve de* pis.: *Il ne me sauroit rien arriver de* pis. Or ces exemples ne prouvent rien. *Pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celles-ci: *Il n'y a rien qui soit* mieux *que cela*: *ce que j'y trouve de* mieux, etc. *Pis* est l'opposé de *mieux*, et il

Digitized by Google

se place de même dans les mêmes cas, comme adverbe: *pire* est l'opposé de *meilleur*, et il s'emploie de même seul, comme adjectif.

Pis adjectif auroit un féminin; car ce mot ne sauroit être des deux genres: seroit-ce *pire?* Mais *pire* est *pire*, mot des deux genres; et il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin et féminin, ait encore, on ne sait pourquoi, un autre masculin. *Pire* est le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur*, *melior*: *pis* est l'adverbe *pejùs*, formé du neutre *pejus*, comme *mieux* est *melius*, du neutre *melius*.

Pis est adverbe; on en convient: or, s'il n'est point de cas où il ne puisse être reconnu pour adverbe, comme *mieux*, il n'est que cela. Ainsi *pire* n'est qu'adjectif comme *meilleur*; c'est un point convenu: il n'y a que le peuple qui dise *tant pire*, *de mal en pire*, etc. *Pis* signifie *plus mal*; et *pire*, *plus mauvais*.

Je sais que *pis* et *pire* s'emploient substantivement et dans le degré superlatif, mais celui-ci comme adjectif, et celui-là comme adverbe. On dit *le pis*, comme *le mieux*; et *le pire*, comme *le meilleur*. Dans ces manières de parler elliptiques, *pire* suppose un substantif sous-entendu dont il exprime la qualité et auquel il se rapporte: *pis* suppose un verbe sous-entendu dont il modifie l'expression.

Le pis, *le pis du pis*, *qui pis est*, *se qu'il y a de pis*, *le pis aller*, toutes ces locutions et autres semblables annoncent par le mot *pis* ce qui est, ce qu'il y a, ce qui arrive, ce qui se fait *de plus mal*. *Pis* qualifie *l'espèce* d'action ou d'existence qui seroit exprimée par le verbe sous-entendu. On fait *du pis* qu'on peut,

Digitized by Google

quand on fait *aussi mal* ou autant de mal qu'on peut, comme on fait *du mieux* qu'on peut. L'un *prend les choses au pis, aussi mal* qu'il est possible, tandis que l'autre les *prend bien*, ou *en bien* autant que cela se peut. Ce que vous *trouvez de pis*, est ce qui vous paroît *être plus mal*, ce qu'il peut *arriver de plus mal.*

Pis désigne adverbialement comme *plus mal* le *pire état*, le *pire événement*; ainsi que *mieux*, quand on dit *le mieux*, désigne *le meilleur état, la meilleure action.*

Le *pire* réveille toujours l'idée d'un substantif, par lequel vous expliquerez votre phrase. Qui choisit prend *le pire*, c'est-à-dire le plus mauvais parti: l'objet le plus mauvais. Il n'y a point de degré du médiocre *au pire*, c'est-à-dire entre le degré médiocre ou moyen, et le degré *pire* ou le plus bas. Toujours *le pire* se rapporte à un mal ou à un autre substantif équivalent et suffisamment indiqué; et c'est *le pire* ou le plus grand des maux comparés.

Tout rentre ainsi dans la règle; et il ne reste ni bizarrerie, ni inconséquence, ni difficulté, ni synonymie.

De *pes*, pied, dit M. de Gébelin, les Latins firent *pessùm*, aux pieds, au fond, en bas; de *pessùm*, *pessimé*, très-bas, très-honteux, très-mal; et nous en avons fait *pis*, mal, très-grand mal (ou plutôt *très-mal*). Ils ont fait aussi *pejor*, plus mauvais, plus méchant, plus honteux; et de là notre mot *pire*. Ainsi ce profond Etymologiste tire *pis* d'un adverbe, et *pire* d'un adjectif.

Digitized by Google

Pitié, Compassion, Commisération.

Pi est, ainsi que *bi*, l'imitation du bruit qu'on fait en buvant, en tettant, en suçant. De là le celte *piw*, mamelle, sein, lait; le grec *pipizo*, tetter, et *epios*, doux, bienfaisant; le latin *pius*, bon, doux, tendre, et *pietas*, *pitié*, piété. La *pitié* ouvre son sein aux malheureux; ils y puisent des secours, comme l'enfant dans le sein de sa mère: c'est une sensibilité ou plutôt une bonté tendre et secourable: Fléchier la définit une tristesse mêlée d'amour pour ceux qui souffrent.

De *pat*, ce à quoi l'on est exposé, ce qu'on éprouve, vient le grec παθ, affection, impression, émotion; d'où le latin *pati*, pâtir, souffrir, et *passio*, passion, affection; d'où nos mots *pâtir compatir*, *passion*, *compassion*. La *compassion* nous fait souffrir *avec*, *(cùm, com)* les autres et de leurs maux; c'est proprement, dit Pope dans sa Théorie des Passions, la peine que nous ressentons des souffrances d'autrui; c'est l'émotion qui, causée par les signes de la douleur, nous la fait actuellement partager.

De *mis*, mal, malheur, misère, sont formés les mots lat. *misereri* et *miserari*: *misereri* signifie avoir *pitié*, être touché du sort des misérables; et *miserari*, les plaindre, leur marquer de la sensibilité. *Miseratur is*, dit Festus, *qui aliena mala conqueritur*. La *commisération* est de déplorer les maux d'autrui, de mêler ses plaintes à celles des misérables, de pleurer avec ceux qui pleurent, etc.

La *pitié* est proprement la qualité de l'ame, qui dirige sur les malheureux le sentiment de la

Digitized by Google

bienveillance ou plutôt de la charité universelle. La *compassion* est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur. La *commisération* est l'expression sensible d'un vif intérêt qui excité dans l'ame par la *compassion*, se répand sur les malheureux avec plus ou moins d'effet.

La *pitié* résulte d'une correspondance générale établie dans la constitution et l'organisation des êtres sensibles, en vertu de laquelle, si vous faites résonner dans les uns les cordes de la douleur, vous les ébranlez dans les autres. Chaque homme, dit Montaigne, porte la forme entière de l'humaine condition. La *compassion* est l'effet actuellement produit dans ce système d'harmonie par le seul mouvement imprimé à une touche, et non, comme le dit Pope, l'effet d'une imagination qui s'élève par degrés de l'idée vive au sentiment réel de la misère des autres hommes: l'ame est émue, avant que l'imagination travaille; aussi les bêtes donnent-elles des signes sensibles de *compassion*. La *commisération*, en vertu du mouvement communiqué, forme un accord harmonieux par lequel les ames se répondent les unes aux autres, et la voix de l'attendrissement se mêle avec celle de la souffrance: un cri de plainte excite une acclamation.

La *pitié*, reconnue dans l'homme, même par les détracteurs de l'espèce humaine, tels que l'Auteur de la fable des Abeilles, est la source naturelle des vertus sociales qu'ils s'obstinent à lui disputer: distinguée de la pure sensibilité par une activité quelquefois héroïque, elle mène à la bonté, l'humanité, à la tendresse, à la clémence,

Digitized by Google

à la bienfaisance, à la générosité, à charité, à la piété même qui n'est qu'un amour respectueux. Qui ressent le mal d'autrui, lui veut du bien, en écarte le mal, et jouit du bien qu'il lui fait. La *compassion* semble d'abord n'être qu'une qualité passive. La *compassion* de la plupart des hommes, dit un célèbre orateur, n'est que dans les sens: ils sont émus par les objets, et ne peuvent refuser ce ressentiment à la nature : ainsi Charron dit, l. 1, c. 39, et l. 3, c. 30, que c'est une passion d'ame foible, une sotte et féminine *pitié* qui vient de mollesse d'ame émue, et loge volontiers aux femmes, aux enfans, aux hommes méchans et cruels (car ce sont des lâches). Oh! sans doute, il y a une *compassion* stérile et barbare qui tient plus de la sensibilité que de la *pitié*, et qui nous fait éviter les malheureux pour nous faire éviter une sorte de souffrance: c'est alors la passion forte qui triomphe d'une passion foible; c'est l'amour exclusif de nous-mêmes qui nous endurcit contre la *pitié* qui voudroit nous attendrir. Mais les mouvemens naturels de la *compassion* n'en sont pas moins en eux-mêmes des impulsions d'une *pitié* secourable; et d'abord elle se change en *commisération*; et la *commisération* témoigne aussitôt par des plaintes et des pleurs un intérêt tendre pour les misérables; et cet intérêt promet aux misérables déjà soulagés, tous les secours d'une *pitié* bienfaisante et même généreuse; et au défaut des grands bienfaits, les consolations, les conseils, les soins, les amis, les protections sont autant de ressources que la *commisération* laisse pour le soulagement des malheureux, comme l'observe J. J. Rousseau.

La *pitié*, dit l'illustre Auteur des Réflexions morales, est un sentiment de nos propres maux

Digitized by Google

dans autrui : oui, sans doute; mais est-ce par une habile prévoyance que nous donnons des secours aux autres, et dans la vue qu'ils nous les rendent? Nos services ne sont-ils que des biens anticipés que nous nous faisons à nous-mêmes? Eh! la *pitié*, si elle n'exclut pas un retour sur soi-même, ne prévient-elle pas sans cesse la réflexion? Un enfant attaqué par un bête féroce, jette des cris perçans; l'homme sensible l'entend, le voit, vole, l'arrache à la dent meurtrière, et dispute ensuite sa propre vie. *Homo sum*, je suis homme, voilà tout le secret de la *pitié*. Mais il est vrai que nous ne ressentirons les maux d'autrui qu'autant que nous les aurons soufferts ou que nous serons exposés à les souffrir. Comment notre *compassion* seroit-elle excitée par un mal si étranger pour nous que nous n'en avons pas l'idée? Comment nous mettrions-nous à la place de celui qui souffre, quand nous ne concevons ni ce qu'il souffre, ni même qu'il souffre? Malebranche observe que l'homme souffrant qui ne changeroit ni d'air ni de contenance, n'inspireroit aucune *compassion*; et les maux qui se manifestent le moins, sont ceux dont nous sommes le moins touchés. Heureusement nous passons assez généralement de bonne heure par l'école du malheur; et à la fin, les plus malheureux d'entre nous, ce sont ceux qui, n'y ayant point été instruits, sont devenus aussi incapables de supporter leur malheur propre; qu'ils sont insensibles au malheur d'autrui. Ils n'entendront pas alors un cri de *commisération*; pas une larme pour adoucir leur sort: ou s'ils éprouvent les douceurs de la *commisération*, s'ils éprouvent une *compassion* indulgente, s'ils éprouvent une *pitié* généreuse de la part des ames sensibles et nobles, cette épreuve fera leur désespoir: au sen-

Digitized by Google

timent de leurs maux présens se joindra l'horreur de leur vie passée.

La *pitié* est douce, dit J. J. Rousseau, parce qu'en se mettant à la place de celui qui souffre, on sent pourtant le plaisir de ne pas souffrir comme lui. Elle est douce encore par le bon témoignage que la conscience nous rend, et par la récompense que la vertu porte avec elle. Montaigne dit qu'au milieu de la *compassion* nous sentons au-dedans je ne sais quelle aigre-douce pointe de volupté maligne à voir souffrir autrui : cette malignité n'est que de l'amour-propre qui s'enorgueillit de l'humiliation des misérables. Les malheureux se cherchent les uns les autres, et s'attachent les uns aux autres, mais moins pour se soutenir mutuellement que pour disputer de malheur, ou pour se consoler par l'aspect d'un malheur plus grand; plaisir qui n'a pas plus en lui-même de malignité que celui de n'éprouver soi-même aucun mal. Aussi dans le concert de leurs plaintes, vous n'entendez guère celles de *la commisération*; on réserve sa sensibilité pour soi, c'est soi qu'on plaint; il n'y a que l'ame ferme et généreuse qui, oubliant ses propres maux, se livre toute entière à la *commisération*; elle ne se plaint pas, elle nous plaint.

La *pitié* nous conduit naturellement au grand précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît : elle nous apprend par sentiment ce que la raison démontre à la rigueur, que l'intérêt de chacun est celui de tous, et que l'intérêt de l'humanité est celui de chacun. La *compassion* ou la *pitié* appliquée à des cas particuliers, fournit de si fortes preuves de ces vérités, qu'elle va jusqu'à désarmer l'ennemi furieux qui se croit alors et se trouve en effet plus heu-

Digitized by Google

aux de sauver sa victime suppliante que de l'immoler à sa colère. Voyez Marcellus, considérant ce peuple infortuné qu'il vient d'écraser et d'ensevelir sous les ruines de Syracuse; il frémit de sa gloire, et il en est puni comme d'un grand crime par les larmes amères et intarissables d'une *commisération* stérile et désespérée.

Comme la *pitié* vient à l'appui de la raison, la raison vient à l'appui de la *pitié*; et la raison nous apprend que la vraie *pitié*, subordonnée à la justice, s'intéresse plutôt pour l'humanité que pour l'homme, pour l'espèce que pour l'individu; et que la *pitié* pour les méchans est une barbarie. Ainsi les livres saints nous défendent d'avoir *pitié* du pauvre en jugement: il appartient à la Justice à qui l'ordre social appartient. Mais le jugement une fois prononcé par la loi, que la *compassion* la plus tendre, la plus miséricordieuse, la plus consolante préside à son exécution: frappez comme si vous ne frappiez qu'à regret; et ne multipliez pas autour du supplice tant de tourmens qui ne font haïr que les bourreaux qui semblent s'y complaire. A ce spectacle d'une cruauté recherchée et insatiable, la *commisération* publique éclate en faveur de la victime: on pleure sur celui qu'on auroit presque immolé soi-même; et au lieu de l'horreur du crime, vous n'avez inspiré que l'horreur du supplice et de votre justice criminelle. La justice n'est pas d'être cruel; il faut le dire, puisqu'on l'a tant oublié.

L'Aréopage, par un raffinement de justice, abjure avec la *pitié*, la raison, pour condamner à la mort un enfant qui a crevé les yeux à son oiseau. Et l'on cite, et l'on approuve, et l'on célèbre cette atrocité insensée! Et qui? les hommes les plus

Digitized by Google

sensibles, les plus bienfaisans (1)! Ah! qu'ils entendent les *cris* d'un enfant, émus de la *compassion* la plus tendre et la plus vive, ils iront le soustraire même au châtiment paternel : fût-il coupable? ils savent que la peine d'un enfant n'est que d'être corrigé, et qu'envers un enfant l'indulgence est justice. Et si ces hommes respectables, mais abusés, avoient été les témoins du supplice de ce malheureux Athénien, je le demande à leur cœur, n'auroient-ils éprouvé qu'une

(1) Voyez *l'Esprit des lois*, l. V. c. 19. Ainsi, dans la crainte d'être séduit par sa sensibilité, on s'en dépouille pour s'abandonner aux idées rigoureuses de la justice, et l'on devient impitoyable comme la loi: l'imagination, exaltée dans la sévérité de ces idées, franchit même à la fin les bornes de la justice même. Je ne sais expliquer autrement les éloges donnés à ce jugement de l'Aréopage, jugement non moins insensé qu'atroce. Jugement insensé; car cet enfant n'a su ce qu'il faisoit, et celui qui se trompe, comme le dit Platon, ne mérite que d'être éclairé : il n'a su ce qu'il faisoit, et il a cru qu'il pouvoit aveugler son oiseau, lui qui voyoit sa famille, sa nation, les juges, les prêtres maltraiter et égorger des animaux jusque sur les autels: il n'a su ce qu'il faisoit, il n'a pas su même ce qu'il avoit fait, parce qu'il n'a pas entendu l'oiseau se plaindre et avertir sa *compassion* : il n'a pas su ce qu'il faisoit, car il étoit enfant, ignorant, inconsidéré, pétulant, étourdi, défaut de l'âge. Jugement atroce; car il est atroce d'ôter la vie à un homme pour venger les yeux d'un oiseau; ou de punir une faute comme le plus grand des crimes; car il est atroce de punir ainsi dans un enfant ce qui n'auroit pas même été légèrement puni dans un homme fait; car il est atroce de punir cet enfant des crimes qu'il n'a pas commis, sous prétexte que son caractère le porte au crime; prétexte aussi abominable qu'absurde, qui feroit étouffer tous les enfans au berceau, et qui fait commettre un crime bien avéré en vertu d'un soupçon que ce crime en préviendra peut-être quelque autre.

Digitized by Google

qu'une vaine *commisération*? leur ame indignée et révoltée auroit fait trembler l'Aréopage, et l'enfant auroit vécu.

Plier, *Ployer*.

Vaugelas a très-bien observé que ces mots ont deux significations fort différentes: mais on n'a pas voulu l'entendre; et *plier* a pris, presque partout, la place de *ployer*, sans toutefois l'exclure de la langue; car de bons écrivains, et sur-tout les poëtes, *ploient* encore des choses que la foule n'a aucune raison de *plier*.

Tout le monde sait, dit Vaugelas, que *plier* veut dire faire des *plis* ou mettre par *plis*, comme *plier* du papier, du linge; et *ployer* signifie céder, obéir, et en quelque façon succomber, comme *ployer sous le faix*, une planche qui *ploie à force d'être chargée*. Mais comme on a dit aussi *plier* pour céder ou obéir, *ployer* a paru dès-lors inutile. Remontons plus haut; et en fixant, s'il se peut, la différence capitale des deux termes, rendons-la si sensible, qu'elle se trouve facilement dans toutes les acceptions, et jusque dans leurs applications aux mêmes objets: c'est le seul moyen de remettre les choses à leur place.

Pel, boule; s'est changé en *ple*, *pli*, *plo*, *pla*, d'où *plier*, *ployer*, en celte *pelig*, en grec *pleko*, en latin *plico*, *plecto*, en allemand *biegen*, en anglais *plaite*, en espagnol *plager*, en ital. *piegar*, etc. *Ployer*, souvent prononcé *pléyer*, rappelle particulièrement l'idée première de boule ou de *pel-oton*, de courbure ou d'arc; et *plier* exprime proprement celle de *pli* ou d'*application* d'une

Digitized by Google

partie sur une autre; de *rendoublement* ou d'arrangement en double. Ces idées très-distinctes expliqueront toute l'énigme.

Au propre, *plier*, c'est mettre en double ou par plis, de manière qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre: *ployer*, c'est mettre en forme de boule ou d'arc, de manière que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat; on *ploie* en rond. Personne ne contestera qu'on ne *plie* de la sorte: la preuve que c'est ainsi qu'on *ploie*, est dans l'usage général et constant d'expliquer ce mot par ceux de *courber* et de *fléchir*. *Plier* et *ployer* diffèrent donc comme la *courbure* du *pli*. Le papier que vous plissez, vous le *pliez*; le papier que vous roulez, vous le *ployez*. Cette distinction fort claire démontre l'utilité des deux mots.

On avoit *plié* ce que vous *dépliez*: on avoit *ployé* ce que vous *déployez*. *Déployer* est-il un mot inutile, et le confondez-vous avec *déplier*? Pourquoi donc abandonner *ployer* ou le confondre avec *plier*? Vous ne *pliez* ni ne *dépliez* l'étendard que vous *roulez* ou *déroulez*, vous le *ployez* et *déployez*.

Plier se dit particulièrement des corps minces et flasques, ou du moins fort souples, qui se plissent facilement et gardent leur pli; *ployer* se dit particulièrement des corps roides et élastiques qui fléchissent sous l'effort et tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mousseline; et on *ploie* une branche d'arbre. Quand je dis *particulièrement*, je ne dis pas exclusivement et sans exception.

* J'ai déjà remarqué que nous disions *plier* dans le sens de *ployer*, courber, fléchir, ou de

Digitized by Google

céder; et ce n'est pas sans raison, lorsque la chose, en *ployant*, forme un pli, un coude, un angle. Ainsi on dira fort bien *plier* comme *ployer* le genou, le bras (contre le sentiment de Vaugelas), parce que le bras et le genou *ployés* forment un vrai pli, le pli du jarret; le pli du coude, comme l'on dit. Mais à proprement parler, comme le dit ce grammairien, un bâton, une épée *ploient* et ne *plient* pas; car ils ne font que décrire un arc ou fléchissent, et ils tendent à se rétablir dans leur état naturel, tandis que les objets *pliés* restent naturellement comme on les met. On dira donc qu'il vaut mieux *ployer*, et non *plier*, que rompre, par la raison que les corps qui rompent sont des corps durs et roides qui résistent et refusent de sortir de leur état naturel.

Dans tous ces cas *plier* dit un effet plus grand, plus marqué, plus approchant du pli rigoureux, que *ployer*. Ainsi dans une génuflexion profonde, vous *pliez* le genou; il faut le *ployer* pour marcher. Pour marquer qu'une personne *ploie* beaucoup le corps, sans pouvoir se relever, on dira qu'elle est *pliée* en deux. Si vous voulez absolument qu'une épée *plie*, quoiqu'elle ne fasse en effet que *ployer*, ce sera lorsqu'elle *pliera*, comme on dit, *jusqu'à la garde*. Sous le fardeau qui fait *ployer* un homme fort, l'homme foible *plie*. Une armée ne fait que *ployer*, tant qu'elle résiste et s'efforce de reprendre sa place, sinon elle *plie* ou s'enfonce, il ne lui reste que la retraite. Ainsi donc au figuré, il suffit de fléchir, de foiblir, de mollir pour *ployer*; on *plie*, quand on ne sait plus que céder, obéir, succomber.

* *Plier* et *ployer* emportent quelquefois une idée secondaire d'arrangement avec une fin ou

Digitized by Google

une destination particulière. Le marchand *plie* sa marchandise pour en diminuer l'étendue; car en la *dépliant*, il l'étend: il *ploie* sa marchandise pour la soustraire à la vue; car en la *déployant*, il l'étale. On *plie* du linge, afin de le placer commodément et de le conserver propre: on le *ploie* pour le renfermer et le mettre à part ou à couvert. *Ployer* est le contraire de *déployer*: or *déployer* signifie développer, exposer au grand jour, mettre en spectacle, faire parade; et c'est selon cette idée qu'on dit *déployer* ses talens, ses charmes, son éloquence, ainsi que des voiles, des enseignes, etc. *Déplier* n'a point ce faste et ce dessein; ainsi *plier* n'a point de rapport.

Quoi qu'il en soit, en fait d'arrangement et d'ordre, on ne doit encore dire *plier* que des choses qui se mettent en plis, ou bien par lits et par couches, semblables à des plis, telles que des nippes, des toiles, des vêtemens, des étoffes: *ployer* convient mieux à ce qui se met en paquet, en bloc, en peloton, de ce qui se roule, s'enveloppe sans avoir besoin de plis. Un marchand de drap *plie* sa marchandise: un marchand de porcelaines *ploie* la sienne.

Le Point du jour, la Pointe du jour.

Costar demandoit à Voiture s'il falloit dire le *point* ou la *pointe du jour*? Voiture lui répondit, le *point du jour* ou la *pointe du jour*; vous en userez comme il vous plaira, et selon l'humeur où vous serez. Balzac fit la même question à Chapelain; et celui-ci prononça que le *point du jour* valoit beaucoup mieux; et qu'il ne falloit se servir de la *pointe du jour* que dans

Digitized by Google

le style familier, et en y ajoutant le mot *petite*: c'est ce qui s'observe communément. Ménage, en préférant le *point du jour*, pense, avec raison, que, dans le discours familier, on peut fort bien dire la *pointe du jour* sans épithète. L'élégant Abbé de Vertot n'a pas craint que cette dernière locution déparât la noblesse de l'histoire: il dit, dans la description du siége de Rhodes, que les Turcs, dès la *pointe du jour*, redoublèrent leurs batteries, etc.

Pour juger entre ces deux manières de parler, il faut en connoître la valeur. Le *point* et la *pointe du jour* diffèrent naturellement entre eux comme le *point* et la *pointe*. Ainsi le *point* et la *pointe du jour* s'accordent à désigner le plus petit jour, par la raison que le *point* et la *pointe* désignent ce qu'il y a de plus petit.

Le *point* est la plus petite division de l'étendue: la *pointe* est le plus petit bout de la chose. Le *point du jour* est le premier et le plus simple élément de la *journée* qui commence à courir: la *pointe du jour* est la première et la plus légère apparence du *jour* qui commence à luire. Le jour est la clarté répandue dans le monde; la journée est la succession des temps renfermé dans la durée du jour: or la *pointe* est au *point*, comme le jour à la journée.

Je m'explique. La *pointe* fait le *point*; la *pointe* de l'aiguille fait le *point* de couture, un ouvrage: la *pointe du jour* fait le *point du jour* ou le commencement du temps que dure le jour. La *pointe* fait partie du corps; le *point* en est un ouvrage distinct. La *pointe du jour* est le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténèbres, c'est la naissance du jour: le *point du jour* est le premier instant qui com-

Digitized by Google

mence à marquer la division des époques différentes de la journée ou du jour considéré dans sa durée, c'est l'origine du temps. Le *point du jour* est le commencement de la durée, comme le midi en est le milieu : la *pointe du jour* est le commencement de la clarté, comme le grand jour en est la plénitude ou l'éclat.

Le propre du *point* est de marquer et de diviser ; et c'est ce que fait le *point du jour*, qui marque et divise le temps. Le propre de la *pointe* est de poindre et de percer; et c'est ce que fait la *pointe du jour* qui perce et luit à travers l'obscurité.

Le *point du jour* est très-bien dit pour marquer le commencement de la durée du jour; car le mot *point* se prend souvent pour l'instant, le moment, le temps précis d'une chose : on dit *sur le point* ou au moment de partir; une chose vient à *point* ou au temps propre; vous arrivez à *point* nommé ou au temps précis. La *pointe du jour* est une très-bonne manière d'exprimer un petit commencement d'apparence; car le mot *pointe* désigne toujours quelque chose d'aigu, de piquant, de perçant, de fin, de subtil : aussi *poindre* (piquer, percer) se dit-il proprement du jour qui commence à paroître, ainsi que de l'herbe qui commence à pousser; et l'on dit également que le jour, la clarté, un rayon de lumière, percent à travers l'obscurité, les nuées, les corps transparens. Une *pointe* se dit aussi pour un *peu*; et la *pointe du jour* n'est qu'un peu de lumière.

Il y a donc une différence bien sensible entre ces deux locutions; et vous n'avez plus à balancer sur l'emploi propre que vous devez en faire. Ainsi, quand nous parlons de l'époque ou

Digitized by Google

de l'emploi du temps, nous disons le *point du jour*: nous dirons la *pointe du jour*, quand il s'agira de distinguer le degré ou l'effet de sa clarté. L'observateur se lève avant le *point du jour* pour considérer la petite *pointe du jour*. Vous partez au *point du jour*, à cette époque; et vous marchez à la *pointe du jour*, ou à la clarté du jour naissant. Vous mesurez le temps par le *point du jour*: la *pointe du jour* vous fait distinguer les objets.

On dit la *petite pointe du jour*, et non le *petit point*. Le *point* est ordinairement censé n'avoir point d'étendue; le *point du jour* est donc regardé comme indivisible: la *pointe* au contraire a plus ou moins de longueur et de grosseur; et c'est une raison pour dire la *petite pointe du jour*.

Poltron, *Lâche*.

L'abbé Girard dit que le *lâche* recule et que le *poltron* n'avance pas, il a raison, mais son application est commune aux deux, et ce n'est pas par un simple jeu de mots et des traits insignifians qu'on peut le distinguer.

Lâche est une expression figurée, qui garde sa force; non-seulement c'est manque d'énergie, mais c'est l'incapacité de tension. Le péril effraie tellement l'homme *lâche*, qu'il ne conçoit même pas l'idée de la résistance.

Poltron est, selon les uns, l'ellypse de *Pollex truncatus*, pouce coupé (moyen dont se servoient ceux qui craignoient d'aller à la guerre) selon d'autres c'est l'allemand *polster* qui signifie oreiller, parce qu'on suppose que le *poltron* aime

Digitized by Google

à rester au lit. La première étymologie me paroît plus naturelle, d'autant que l'usage l'a pour-ainsi-dire consacrée, en donnant le nom de *poltron* aux oiseaux de proie auxquels on coupe l'ongle du doigt de derrière.

Poltron est celui qui craint le danger, qui se laisse aller à la peur. Il diffère du *lâche* en ce que celui-ci n'ose ni reculer, ni se servir de ses armes, et que le *poltron*, qui n'est qu'intimidé, met tout en usage pour se sauver.

Le *lâche* tombe, s'abandonne et se laisse achever. Le *poltron* dort l'oeil ouvert, il fuit, il craint le bruit et la guerre, mais s'il est forcé, il se bat et se bat bien; aussi, dit-on, qu'il ne faut pas le révolter; au lieu que l'*épée du lâche ne fit jamais de mal.*

Le *lâche* regarde les objets avec un microscope et reste pétrifié à l'aspect d'un Ciron. Le *poltron* ne voit qu'à travers un verre à facettes, et sait éviter les dangers que son imagination multiplie. N'espérez rien du premier, mais le second n'est pas incapable de bravoure; pour éviter un danger, il brave un péril, qu'il n'a pas eu le temps d'envisager. Le *lâche* ne peut pas être tendu, c'est par caractère, c'est par vice de constitution; le *poltron* a plutôt à se plaindre de ses sens; c'est, disent les Italiens, un poulain que le bruit effraie.

La *lâcheté* suppose l'abandon absolu du devoir, l'incapacité de le remplir; la *poltronerie*, prévoyance trop inquiète, n'est quelquefois qu'un excès de prudence, au lieu que l'autre est l'excès de foiblesse. Par l'abandon de l'un vous jugerez de la *lâcheté*, par sa prévoyance outrée, vous jugerez de la *poltronerie* de l'autre.

Digitized by Google

Ces deux qualifications sont toujours prises en mauvaise part; celle de *lâche* infiniment plus fâcheuse, conserve toujours la force de son origine, sans jamais être modifiée.

Lâche se dit non-seulement des individus, mais des nations, et des corps. La mollesse, le luxe, le climat énervent et dégradent les hommes, c'est une cause physique, qui détend jusqu'aux ressorts de l'ame.

Par *lâche* ou *lâcheté*, on caractérise l'individu; on embrasse pour-ainsi-dire toutes les actions de sa vie; *poltron* a un sens moins étendu, et ne s'applique qu'à certaines circonstances. On rit quelquefois d'une *poltronnerie*, mais non pas d'une *lâcheté*. Celle-ci est vice, et l'autre n'est qu'un défaut.

Pontife, *Prélat*, *Evêque*.

Pontife, qui fait ou dirige les choses sublimes, les choses saintes, celle de la religion. Plusieurs savans ont cru, avec Varron, que le mot latin *Pontifex* signifioit *faiseur de pont*; et que les *Pontifes* romains étoient ainsi appelés, parce qu'ils avoient présidé à la construction et à l'entretien du pont *Sublicien*: comme si ces ministres sacrés n'avoient point eu de nom avant d'être chargés de ce soin; et comme si leur nom avoit pu être tiré d'un soin étranger à leur ministère, plutôt que de leurs fonctions propres, de ces sublimes fonctions. D'autres disent avec Scævola, que *Pontifex*, formé de *pontis* et de *facere*, signifie *celui qui peut faire des sacrifices*: pourquoi des sacrifices? comment cette idée est-elle exprimée dans le mot *Pontife*?

Digitized by Google

C'est ce qu'il falloit expliquer: car s'il est vrai que les *Pontifes* seuls avoient le droit d'offrir des sacrifices, ce n'est pas à dire que le mot porte en lui-même ce sens. Il falloit donc observer que *pot*, *potn* en grec, *pont* en latin, désignent l'élévation, la grandeur, la puissance, les choses élevées, vastes, vénérables, célestes. Le grec *potniades* signifie mot à mot *choses sublimes*, et désigne des choses célestes ou divines: le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choses sacrées, puissant en matière de religion, chef religieux. Le *Pontife*, dit Cicéron, préside aux choses sacrées.

Prélat, qui est élevé au-dessus des autres, placé dans un haut rang, distingué par sa place, selon la valeur du latin *Præ-latus*, qu'il nous a plu d'appliquer à l'ordre ecclésiastique exclusivement à tout autre. Ce mot revient au *Præsul* des Latins, celui qui mène la bande, la troupe, la procession, la danse (des Prêtres Saliens); et à l'*Antistes* des Phrygiens et des Grecs, qui étoit le premier prêtre du temple, à la première place, devant les autres. Il y a dans l'Eglise deux ordres de *Prélats*: les *Evêques* forment le premier: le second est composé d'abbés, de généraux d'Ordre, de doyens, etc. qui ont des droits honorifiques, tels que celui de porter la crosse et la mitre, etc. A Rome, les ecclésiastiques qui ont le droit de porter l'habit violet, s'appellent *Prélats*. Le *Prélat* est distingué par la supériorité et par des honneurs.

Evêque, espèce de magistrat qui, par une consécration ou destination particulière, exerce une jurisdiction, et veille au gouvernement d'un district, d'un diocèse. C'est le grec επισκοπος, lat. *Episcopus*, inspecteur, surveillant, intendant;

Digitized by Google

mot dérivé de *sp*, *spc*, regarder, considérer, *spéculer*, être *spectateur*, *inspecteur*. L'*Evêque*, chez les Athéniens, étoit un magistrat délégué pour visiter une province, inspecter l'administration, veiller au maintien ou au rétablissement de l'ordre. Arrien donne ce nom à des espèces de *Missi dominici*, employés, dans l'Inde, à s'instruire de l'état des choses dans les provinces, pour en faire un fidelle rapport. Chez les Romains, l'*Evêque* avoit l'inspection et la police du pain et des alimens dans un ressort appelé, à la grecque, *diocèse*. Cicéron dit, dans le Liv. 7e de ses *Lettres à Atticus*, que Pompée voulut le faire *Evêque* d'un *diocèse* de la Campanie. Ces fonctions des *Evêques* grecs et romains indiquent assez les fonctions spirituelles attribuées aux *Evêques* chrétiens par l'imposition de ce nom.

Ainsi vous êtes *Pontife* par la puissance et par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'Eglise: vous êtes *Prélat* par la dignité et par le rang que vous occupez dans la Hiérarchie ecclésiastique: vous êtes *Evêque* par la consécration et par le gouvernement spirituel que vous avez d'un diocèse. Le *pontificat* est une domination; la *prélature*, une distinction; l'*épiscopat*, une charge. La domination du *Pontife* lui donne le droit de commander et de présider: la distinction du *Prélat* lui attribue la préséance et des prérogatives honorifiques: la charge d'*Evêque* impose le devoir de veiller et de pourvoir aux besoins spirituels d'un troupeau.

Le mot *Pontife* et ses dérivés réveillent toujours les idées de grandeur et de prééminence, d'une autorité et d'un ministère divin, d'appareil

Digitized by Google

et de pompe dans la représentation. Le mot *Prélat* réveille bien moins des idées de ministere et de fonctions, que celles des honneurs ecclésiastiques et d'un costume distinctif : ainsi la Fontaine a osé dire que l'âne se *prélassoit*, marchant seul devant le meunier et son fils, avec une gravité composée et même arrogante. Le mot *Evêque* et ses dérivés réveillent et réveilleront toujours l'idée d'une vie pastorale, d'une continuelle surveillance, d'un dévouement absolu au soin des Fidelles, de leur foi, de leurs mœurs, de leurs besoins : on est *Evêque d'un tel diocèse*, c'est-à-dire, Pasteur d'un tel troupeau ; et jamais des mœurs contraires n'en effaceront l'idée. S'il y a des *Evêques* sans fonctions, comme les *Evêques* titulaires des pays-infidelles, ils ne sont pas moins appelés à ces travaux par leur consécration.

Dans le langage ordinaire, le nom de *Pontife* n'est donné qu'au *Souverain Pontife* (au Pape), aux *Pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux Saints *Evêques* dont l'Eglise fait l'office : ces cas-là exceptés, *Pontife* ne se dit que dans le style relevé, pour désigner un *Evêque*; et ce nom imprime toujours la vénération. *Prélat* est de tous les styles, et sur-tout du style poëtique qui ne s'accommode pas du mot *Evêque* : mais ce nom, qui n'exprime ni jurisdiction ni office particulier, a quelquefois excité la censure qui s'égaie sur l'oisiveté, l'inutilité, le faste, l'ambition, les vices de quelques individus de cet ordre, parvenus, comme dit Boileau, par la brigue aux honneurs, soutenant leur dignité par l'oiseuse consommation d'un ample revenu, et pour toutes vertus faisant armorier la crosse à côté d'une mitre.

Digitized by Google

au dos de leur carrosse: ainsi ce nom n'est pas toujours aussi respecté qu'il est respectable. *Evêque* est le nom propre et vulgaire des Prélats chargés de la conduite spirituelle d'un diocèse: ce nom honorable distingue de simples *prêtres* l'ordre éminent de ceux qui jouissent de toute la gloire et de tous les pouvoirs du sacerdoce; (1) et chaque *Evêque* se distingue des

(1) Le *sacerdoce* et la *prêtrise* désignent, dans les idées de la religion, l'ordre et le caractère indélébile, en vertu duquel on a le pouvoir d'offrir le saint sacrifice de la messe et d'administrer divers sacremens. Mais avec la simple *prêtrise*, on n'a pas le pouvoir de conférer les ordres, ni celui de donner la confirmation, ni même celui d'exercer, sans une jurisdiction ou sans une approbation particulière, le pouvoir de confesser; tandis que cette approbation est accordée, et que ces deux sacremens sont administrés par l'évêque en vertu d'une consécration spéciale: et c'est ce qui le constitue dans la plénitude du *sacerdoce* conféré à l'homme. Le *sacerdoce*, dans toute son étendue, renferme plus de pouvoirs et de droits que la simple *prêtrise*.

Sacerdoce est aussi un mot générique qui s'applique également à tous les genres de prêtres, chrétiens, juifs et païens, au lieu que *prêtrise* n'a d'usage qu'à l'égard des prêtres de la religion chrétienne, quoique nous disions *les prêtres païens ou juifs*, faute d'avoir adopté le mot *sacerdos* en même-temps que celui de *sacerdotium*: d'où il résulte que *sacerdoce* n'indique proprement que la consécration au service des autels, et l'office de faire les sacrifices et les cérémonies sacrées; et que le sacrement de l'Ordre et le caractère imprimé par ce sacrement au prêtre chrétien distinguent proprement la *prêtrise*: aussi est-ce proprement la *prêtrise* qu'on reçoit par l'ordination.

Enfin, *prêtrise* est le mot vulgaire, et *sacerdoce* est un mot noble. Dans le sens propre et simple du mot, *sacerdoce* exprime le ministère et l'office de sacrificateur ou de celui qui fait ou remplit les choses sacrées, en oriental *hag*, *chag*, signifie fête, sacrifice, offrande; *sakar*, célébrer, louer; en grec, *hagios*, saint; en

Digitized by Google

autres par le nom de la ville où il est censé résider.

Posture, *Attitude.*

Posture, manière dont le corps est mis, *posé* (lat. *positus*). *Attitude* manière convenable d'être du corps, de la tête, etc.; c'est le latin *aptitudo*, disposition propre, convenable; mot qui, en passant par la langue italienne, a pris un *t* au lieu du *p*, *attitudine.*

La *posture* est une manière de poser le corps, plus ou moins éloignée de son habitude ordinaire: l'*attitude* est une manière de tenir le corps, plus ou moins convenable à la circonstance présente. La *posture*, même la plus commode, n'est jamais sans gêne, et on en change: l'*attitude*, même la moins ordinaire, est dans la nature ou la convenance des choses, et on s'y maintient; sinon l'*attitude* devient *posture.* La *posture* de suppliant est une *attitude* fort contrainte.

La posture marque la position, et la position est mobile: l'*attitude* marque la contenance; et la contenance est ferme. Une personne souffrante ne fait que changer de *pos-*

latin, *sacer*, sacré, etc. Quant au mot *prêtrise*, il a été détourné de son acception primitive pour désigner l'autorité, la supériorité, ou un caractère imposant: *prêtre* est le grec πρέσβυς, vieux, ancien, πρέσβυτερος, très-vieux, très-ancien, très-avancé-en âge: de *by*, vie, et *pro*, en avant, avancé. Personne n'ignore que, dans toutes les langues, les mots qui expriment la vieillesse, sont devenus les noms de l'autorité, de la dignité, de la prééminence.

Digitized by Google

ture : l'homme constant gardera long-temps la même *attitude*.

On prend des *postures* et des *attitudes* : on fait des *postures* et non des *attitudes*. Il y a de la recherche et du mouvement dans les *postures* ; les *attitudes* sont des manières d'être données.

La *posture* est singulière; elle a toujours quelque chose qui, sortant de la nature ou de l'état ordinaire du corps, se fait remarquer. *L'attitude* est pittoresque; elle est l'expression naturelle du caractère, de la passion, de l'état actuel de l'ame.

Les positions forcées, outrées, bizarres, celles de la caricature ou de la charge, s'appelleront des *postures*. Les formes nobles, agréables, expressives du maintien et de la contenance, s'appelleront des *attitudes*.

Ces *postures* sont au corps ce que les grimaces sont au visage: ces *attitudes* sont au corps ce que l'air est à la figure.

Les baladins font des *postures* ridicules pour exciter le rire: les acteurs prennent des *attitudes* pour représenter leur personnage.

Celui qui pour marcher prend l'*attitude* d'un danseur, se met dans une *posture* ridicule. L'*attitude* naturelle, convenable et belle dans la danse, n'est qu'une *posture* affectée, outrée et risible hors de-là.

Les grotesques de Callot s'appellent *postures*, comme les indécences de l'Arétin. Les figures naturelles ont dans les tableaux les *attitudes* convenables à l'action représentée.

Posture est le terme vulgaire; *attitude* est un terme d'art, employé par le peintre, le sculpteur, le danseur, etc.

Digitized by Google

Enfin la *posture* embrasse le corps entier; au lieu que l'*attitude* n'est quelquefois que de certaine partie telle que la tête.

Poudre, *Poussière.*

Du celte *pol*, boue, limon, en grec *pelos*, en latin *pulvis*, espagnol *polvo*, italien *polvere*, etc. nous avons fait *pouldre*, ensuite *poudre*. Les Grecs, les Latins, etc. ont des diminutifs de ces mots, qui répondent à notre mot *poussière*. La *poudre* est la terre desséchée, divisée et réduite en petites molécules: la *poussière* est la *poudre* la plus fine que le moindre vent enlève, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Homme, souviens-toi que tu es *poudre*, et que tu retourneras en *poudre*: telle est la traduction littérale de cette formule dans laquelle il s'agit de rappeler à l'homme sa fragilité, sa mortalité, par la matière, la *poudre* dont son corps est formé: et c'est ainsi que traduit la Rue avec fort peu d'autres prédicateurs. Cependant la cendre employée dans la cérémonie est plutôt une *poussière*; et les Grecs et les Romains exprimoient la valeur de ce dernier mot par *conis* et *cinis*.

Lorsque la terre est si desséchée qu'elle se met en *poudre*, il s'élève dans les chemins beaucoup de *poussière*, et les voyageurs en sont couverts. Si vous réduisez un corps en *poudre*, il s'en élève une *poussière* incommode et souvent dangereuse. La foudre qui écrase un corps, le réduit en *poudre*: la foudre qui consume un corps, le réduit en *poussiere*. On dit du tabac en

Digitized by Google

en *poudre*, quand il est trop fin, que c'est de la *poussière*.

Le vainqueur qui vient de faire mordre la *poudre* à son ennemi, paroît assez beau, couvert de sueur et de *poussière*.

L'industrie humaine est habile à mettre en *poudre* les corps les plus compacts; mais, comme si elle n'étoit faite que pour détruire, elle ne sait plus de cette *poudre* recomposer les corps. Lorsque l'histoire des nations devient celle des parvenus, les empires ressemblent bientôt à ces terres arides d'où il ne s'élève plus qu'une vaine *poussière* qui va tout ternir, tout dessécher, tout étouffer, tout engloutir.

Dans le style hyperbolique, il suffit de renverser et de détruire pour mettre en *poudre*; il faut renverser de fond en comble et dissiper pour réduire en *poussière*.

Nous appelons *poudres*, différentes sortes de compositions ou de substances broyées, pulvérisées, réduites en petits grains, en petites parcelles, et semblables à la *poudre*: ainsi nous disons *poudres de senteurs*, *poudres officinales*, *poudre à canon*, *poudre à poudrer*, etc. Nous appellerons *poussière*, tout ce qu'il y aura de plus subtil et de plus fin, comme cette matière qui s'élève sur les étamines des fleurs pour les féconder, ces atomes que nous ne voyons voler dans l'air qu'à travers les rayons du soleil, la matière subtile de Descartes, qu'on dit être une *poussière* provenant de la raclure des angles des parties primordiales, etc. On dit, au figuré, qu'un homme a été tiré de la *poussière*, du néant, lorsqu'il s'est élevé de la condition la plus basse ou de l'état le plus obscur, jusqu'à une certaine hauteur.

Digitized by Google

Au figuré, on dit jeter de la *poudre* et de la *poussière* aux yeux. On jette de la *poudre* aux yeux, lorsqu'il s'agit d'éblouir, d'imposer, de donner le change: on jette de la *poussière* aux yeux, lorsqu'il s'agit d'aveugler, d'abuser, d'ôter la faculté de voir. La *poudre* offusque les yeux; la *poussière* y pénètre. Le faste jette de la *poudre* aux yeux du peuple: le prestige y jette de la *poussière*.

Préoccupation, *Prévention*, *Préjugé*.

Pré, d'avance, par anticipation. *Préoccupation* désigne l'action d'occuper, de saisir l'esprit mal-à-propos; *prévention*, celle de prévenir, de disposer d'avance l'esprit; *préjugé*, celle de juger, de croire trop tôt.

» Tous ces termes, dit M. Beauzée, expri» ment une disposition intérieure, opposée à » la connoissance certaine de la vérité. La *pré*» *occupation* et la *prévention* sont des dispo» sitions qui empêchent l'esprit d'acquérir les » connoissances nécessaires pour juger réguliè» rement des choses: avec cette différence que » la *préoccupation* est dans le cœur, et qu'elle » rend injuste; au lieu que la *prévention* est » dans l'esprit, et qu'elle l'aveugle. Le *préjugé* » est un jugement porté précipitamment sur » quelque objet, après un exercice insuffisant » des facultés intellectuelles. «

La *préoccupation* n'est pas seulement dans le cœur; vous avez l'esprit *préoccupé*, comme vous l'avez *occupé*; et c'est aussi ce que vous répondez pour vous excuser de n'avoir pas entendu ce qu'on vous disoit. La *prévention* tient fort

Digitized by Google

souvent au cœur ; la *prévention* des pères et mères pour leurs enfans vient de là. Le cœur, comme dit Saint-Evremont, a ses *préventions* aussi bien que l'esprit. La *préoccupation* et la *prévention* mènent au *préjugé*.

La *préoccupation* est l'état d'un esprit si plein, si possédé de certaines idées, qu'il ne peut plus en entendre ou en concevoir de contraires. La *prévention* est une disposition de l'ame, telle, qu'elle la fait pencher à juger plus ou moins favorablement ou défavorablement d'un objet. Le *préjugé* est un jugement anticipé, ou une croyance établie sans un examen suffisant ou une connoissance convenable de la chose.

La *préoccupation* ôte la liberté de l'esprit ; elle l'absorbe. La *prévention* ôte l'impartialité du jugement ; elle suborne. Le *préjugé* ôte le doute raisonnable ; il tranche.

La *préoccupation* rend sourd et intraitable : la *prévention* rend partial et même aveugle : le *préjugé* rend indocile et opiniâtre.

Dieu vous garde de la *préoccupation* d'un maître qui vous juge d'autorité et qui ne veut pas vous entendre ; de la *prévention* d'un juge qui entend mal votre affaire et qui n'entendra pas mieux vos raisons ; et des *préjugés* fanatiques d'un peuple qui ne veut ni ne peut entendre raison.

Je ne sais comment m'insinuer dans un esprit dont la *préoccupation* a fermé, pour-ainsi-dire, toutes les avenues : je laisse à d'autres la finesse et le manége, et je garde autre chose pour moi. Dès qu'on m'écoute, j'espère venir à bout de détruire une fausse *prévention* ; j'augure bien de celui qui écoute. Pour réduire à l'absurde tel ou tel *préjugé* politique, il ne faudroit que

Digitized by Google

la liberté de parler ; je ne dis pas pour en désabuser.

La *préoccupation* n'est jamais bonne à rien; elle fait tort même à la vérité, par là même qu'elle empêche l'erreur de se défendre. Il y a des *préventions* justes et raisonnables, ainsi la justice et la raison veulent que nous consultions nos *préventions* pour l'homme d'une probité reconnue et contre l'homme suspect de mauvaise foi, si nous avons à traiter avec eux. Les *préjugés* seront légitimes, lorsque, fondés sur des présomptions fortes, ils ne formeront que des jugemens provisoires sur lesquels l'esprit se repose, en attendant une instruction plus ample : le *préjugé* n'est plus alors qu'une opinion.

Je ne vivrai pas avec des gens sujets à la *préoccupation* : ils ne vous écoutent pas, et ils veulent qu'on pense ou qu'on parle comme eux. Il est si difficile de se garantir de toute *prévention*, qu'il faut bien se pardonner réciproquement celles qu'on a de part et d'autre ; c'est avec ces dispositions, qu'elles sont faciles à dissiper. Vous voulez mener un peuple par les *préjugés*? fort bien, avec cela il se laissera mener: mais où le menerez-vous ? et vous-même, où irez-vous?

Les philosophes systématiques donnent tant d'ascendant à leurs idées sur leur esprit, que la *préoccupation* ne leur permet plus de voir autrement les objets que dans leurs idées mêmes : tout s'y moule. Il est si doux et si commode de se livrer à ses *préventions*, au lieu de les combattre, que si elles ne dictent pas la plupart de nos jugemens, il n'en est guère où elles n'influent : rarement juge-t-on un homme comme

Digitized by Google

un autre sur les mêmes œuvres. Quelqu'un a dit que les *préjugés* sont les supplémens de la raison; ils sont même la raison de la plupart des hommes : combien de milliers d'hommes qui croient, pour un qui sait!

Il faut se garder de la *préoccupation* comme d'un démon qui vous obsède pour vous égarer. Il faut redouter les *préventions* du cœur; mais aussi craindre de jeter l'esprit dans des *préventions* opposées. Il faut, dit-on, respecter les *préjugés*; et, ce qui vaut mieux encore, ne jamais trahir la vérité.

La jalousie est une *préoccupation* continuelle : aussi n'en guérit-on jamais. L'amour est une furieuse *prévention* : le cœur ne veut jamais avoir tort. L'incrédulité n'est, pour l'ordinaire, qu'un *préjugé* conçu de mauvaise foi : attendez le danger, et vous verrez.

Si les passions prennent sur nous tant d'empire, c'est sur-tout par l'éternelle *préoccupation* dans laquelle elles tiennent l'esprit : il faut à la fin que la raison s'y fasse. Si des sympathies et des antipathies cachées nous inspirent tant de *prévention* à l'égard de gens inconnus, que sera-ce donc à l'égard de ceux avec qui nous vivons? Promettez-vous donc d'être justes! Si l'opinion est la reine du monde, le *préjugé* en est donc le tyran; car le *préjugé* est l'opinion érigée en raison, en règle et en loi.

Il semble, nous dit-on, que l'amour-propre soit le premier principe de la *préoccupation*; la paresse, celui de la *prévention*; et l'une de ces deux causes, celui des *préjugés*. L'amour-propre peut se mêler de tout, de la *prévention* comme de la *préoccupation*, et il seroit bien plutôt le principe de la *prévention* que la paresse, qui ne

Digitized by Google

fait certainement pas qu'on soit *prévenu* pour les gens qu'on aime, comme l'amour-propre ne fait pas toujours qu'on ait l'esprit rempli de certaines idées, à moins qu'on ne le regarde comme notre mobile; et alors il n'agira pas moins dans les *préventions* et les *préjugés* et dans tout autre cas que dans la *préoccupation*.

La *préoccupation* naît de quelque impression vive et profonde qui remplit de son objet la capacité de l'esprit et captive la pensée. La *prévention* naît de certains rapports qui, en nous intéressant à l'égard d'un objet, ne permettent pas à l'ame de conserver son équilibre et son indifférence. Les *préjugés* naissent sur-tout de la foiblesse et de la paresse de l'esprit, qui aime mieux juger et croire que douter et apprendre.

Les têtes ardentes, étroites et foibles, sont sujettes à la *préoccupation*; et voilà pourquoi un sexe y est plus exposé qu'un autre. Avec de la mollesse et de la ténacité, des penchans déterminés et irréfléchis, plus de sentiment que de lumière, la *prévention* est fort à craindre; et voilà pourquoi elle est tant à craindre. Le doute n'est supportable que pour les bons esprits et pour les cœurs droits; et voilà pourquoi il y a tant de *préjugés* et de gens à *préjugés*.

Les *préjugés*, ces idoles de l'ame, dit Bacon viennent, ou de la nature de l'entendement qui donne à tout une existence intellectuelle, ou de la *préoccupation* du jugement qui naît de l'obscurité des idées, ou de la diversité des impressions fondée sur la disposition des sens (ce qui fait sur-tout la *prévention*), ou de l'influence des passions toujours mobiles et changeantes.

Digitized by Google

Près, Proche.

Ces deux mots viennent, comme le lat. *prope*, de *por*, *pr*, face, tête; d'où les prépositions lat. *præ*, *pro*, qui est en avant, devant, vers, contre. Mais *proche* tient à *prox*, qui sert à exprimer le superlatif, une grande proximité, un étroit voisinage: de là le latin *proximus*, prochain; *approximare*, approcher. La lettre x se change souvent en *ch*: *merx*, marchandise; *maxilla*, mâchoire; *laxare*, lâcher, etc. De *proche* en *proche* signifie du lieu, du point le plus voisin au plus voisin. Nous disons qu'un homme a *approché fort près*, *très-près* du but; il en a été *proche* ou *tout proche*.

* Ces prépositions doivent être suivies de la particule *de*; mais quelquefois on la supprime dans le discours familier, pour abréger, quand elles ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, et mieux encore un régime composé: *près* ou *proche le Palais royal*, *la porte Saint-Antoine*. Mais la préposition *de* se met quelquefois devant *près*, et non pas devant *proche*. Voir *de près*, suivre *de près*, serrer *de près*, tenir *de près*, toucher *de près*, etc., et non de *proche*. Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche*, celle d'une grande proximité; et par là même il en exclut l'usage. Un homme regarde *de près* à la dépense, lorsqu'il est fort ménager. La véritable grandeur, dit la Bruyère, ne perd rien à être vue *de près*, elle se laisse *approcher de fort près*. Il faut voir les choses *de près*, ou les examiner attentivement pour en juger. On loue les Grands

Digitized by Google

pour faire entendre qu'on les voit *de près*, qu'on les fréquente familièrement.

* Le mot *près* se prend donc adverbialement; il n'en est pas de même de *proche*: mais *proche* se prend adjectivement, et il n'en est pas de même de *près*: voyez *proche*, *prochain*. Je sais qu'on a coutume de dire que *proche* est, ainsi que *près*, adverbe dans ces phrases: ces deux villages sont *tout proche* ou *tout près*; ces deux amis logent *assez près* ou *assez proche*. Mais il est aisé de remarquer que, dans ces cas-là, le régime est seulement sous-entendu, et qu'on entend alors *près* ou *proche d'ici*, ou *l'un de l'autre*.

* On dit *près* et non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, et autres verbes. Je n'ignore point que cette manière de parler, *près de faire*, a été censurée, comme si elle n'étoit pas française. *Près de*, dit-on, veut un substantif, *près de la ruine*, *près d'être ruiné*. Je suppose que cette dernière manière de parler n'est employée que pour l'explication de celle qui précède; sans quoi il y auroit contradiction entre l'exemple et la remarque. Quoi qu'il en soit, consultez le dictionnaire de l'Académie, et vous y trouverez *près de mourir*, *près d'être condamné*. Consultez Trévoux, vous y lirez: *on dit* si près *que vous voudrez*, pourvu qu'il n'y touche, lorsqu'un *accident a été* près d'arriver. Consultez tous les bons écrivains et l'usage général, tout le monde parle de la sorte. Corneille a donc pu dire,

Si *près de voir* sur soi fondre de tels orages,
L'éclaircissement sied bien aux plus fermes courages.

Horace, act. I, sc. 1.

Digitized by Google

Racine a parlé comme Corneille :

Près d'unir avec moi sa haine et sa famille,
Il me demande un fils pour époux à sa fille.

Mithrid. Act. 3. sc. 4.

Voltaire aussi :

Je lui restois encore, et, *tout près de périr*,
Il n'avoit plus que moi qui pût le secourir.

Henriade, Ch. 3. vers 109.

Je crois néanmoins avoir remarqué que Racine semble éviter cette locution, et qu'il préfère souvent *prêt à*, à *près de*, devant un verbe.

Ils savent que sur eux, *prêt à se déborder*,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder.

Toujours *prêt à partir*, et demeurant toujours,
Quelquefois elle appelle Oreste à son secours.

Je tremble au seul penser du coup qui le menace;
Et *prêt à me venger*, je lui fais déjà grâce.

Je vois de votre cœur, Octavie effacée,
Prêt à sortir du lit où je l'avois placée.

Il me semble que, dans ces divers exemples, l'expression propre ou du moins la plus propre, seroit *près de se déborder*, *de partir*, *de me venger*, *de sortir*. Je sais qu'il est une infinité de cas où l'on peut dire également *prêt à* et *près de*; parce qu'il est très-ordinaire qu'on soit en même temps *près* ou *sur le point* de faire une chose, et *prêt* ou *préparé à la faire*. Mais les grammairiens n'en ont pas moins raison de nous avertir qu'il ne faut pas confondre la préposition *près* avec *prêt* adjectif, puisque la préposition désigne le temps, le moment de faire; et que l'adjectif signifie *disposé à faire, en état de faire*. Rollin dit que *Rome*

Digitized by Google

prête *à succomber*, *se soutint par la constance du Sénat*: or Rome n'étoit pas proprement *disposée* à sa chute; mais elle étoit *près*, *sur le point*, *sur le penchant* de sa ruine. Cette façon de parler mérite d'autant plus d'être conservée, que la locution synonyme, *sur le point*, fixe une époque beaucoup plus précise et plus restreinte que *près de*: elle est même sur-tout d'autant plus nécessaire à la poësie, que l'expression à-peu-près équivalente est languissante et prosaïque. L'utilité de cette digression nous la fera sans doute pardonner.

* *Proche* ne s'emploie qu'au propre et dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité de lieu ou de temps; et il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très-usité dans tous les genres de style; et il s'emploie selon diverses acceptions et dans une foule d'expressions figurées. Les Dictionnaires me dispensent d'entrer dans le détail de ces applications différentes.

Présenter, *Offrir*.

L'abbé Girard a joint à ces deux termes celui de *donner*.

„ L'idée du don est, dit-il, le fondement es-
„ sentiel et commun qui rend synonyme, en
„ beaucoup d'occasions, la signification de ces
„ mots: mais *donner* est plus familier; *présenter*
„ est toujours respectueux; *offrir* est quelquefois
„ religieux. Nous *donnons* aux domestiques;
„ nous *presentons* aux princes; nous *offrons* à
„ Dieu.

Digitized by Google

„On *donne* à une personne, afin qu'elle reçoive. On lui *présente*, afin qu'elle agrée. On lui *offre*, afin qu'elle accepte.

„Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à nous; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir; mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est ni à nous, ni en notre puissance.

„*Donner* marque plus positivement l'acte de la volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose. *Presenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage. *Offrir* exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport. Ainsi la valeur des deux derniers mots a plus de rapport à la partie préliminaire du don; et celle du premier en a davantage à ce qui rend cet acte pleinement exécuté: c'est pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *présente* en donnant, et qu'on *offre* pour donner; mais on ne peut changer l'ordre de ce sens.

„Les biens, le coeur, l'estime, se *donnent*. Le respect, le pain bénit, les cayers (*cahiers*) des Etats ou des délibérations, se *présentent*. Les services personnels *s'offrent*.

„Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait *donner*; l'intérêt y a quelquefois beaucoup de part. La manière de *présenter* peut être plus agréable que le don même de la chose. On *offre* plus souvent par pure politesse que par affection de coeur."

L'Auteur sent mieux qu'il ne s'explique; et faute d'idées assez claires et distinctes, il marque de l'embarras et laisse des difficultés. Je supprimerai d'abord le verbe *donner*, parce qu'il n'est point

Digitized by Google

synonyme de *présenter* et d'*offrir*, quoiqu'il ait quelque rapport avec ces termes, et parce que personne ne s'y trompe. J'observerai seulement que *donner* et *recevoir* sont réciproques: l'action de *donner* n'est accomplie qu'autant que la condition de *recevoir* est remplie d'un autre côté. Sans cela, le *don* n'a pas lieu; il n'y a eu que la volonté de *donner*. Ainsi vous *donnez* ce qu'on reçoit, plutôt que vous ne *donnez* pour qu'on reçoive. Mais qu'on reçoive ou non et le *présent* et l'*offre*, l'action de *présenter* ou d'*offrir* n'en est pas moins consommée.

Présenter signifie littéralement mettre devant, sous la main, devant ou sous les yeux de quelqu'un: *présent*, ce qui est *près*, devant, en *présence*, de *præ*, devant, et *ens*, qui est. *Offrir* signifie porter devant, mettre en avant: *offre*, ce qu'on met en avant, ce qu'on propose; de *ferre*, porter, et *ob*, devant, en avant.

Il n'y a personne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre *faire une offre* et une *présentation*: on sait donc ce qui distingue *offrir* de *présenter*. Vous *présentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui *donner* de la main à la main, vous ne *présentez* que ce qui est *présent*: vous *offrez* ce que vous désirez de donner ou de faire, sans qu'il soit nécessaire de livrer ou d'exécuter actuellement la chose; vous *offrez* ce qui n'est pas *présent* comme ce qui l'est. *Présenter*, c'est offrir une chose *présente*: *offrir*, c'est proposer une chose quelconque présente ou absente. Vous *présentez* ce que vous avez à la main, sous la main; vous *offrez* ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir. *Présenter* un bouquet, c'est *offrir* un présent. Vous *présentez* des hommages par des signes actuels de respect et de soumission:

Digitized by Google

vous *offrez* des services par la proposition d'en rendre, quand l'occasion s'en *présentera*. Rien n'est plus simple et plus palpable: on ne confond pas une *présentation* avec une *proposition*.

On *présente* donc à une personne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main: on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'est prendre ce qu'on vous donne: *accepter*, c'est consentir à ce qu'on vous propose (1). Il suffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez*: il faut que vous remettiez en quelque sorte à la personne ce que vous lui *présentez*. Si vous ne faites pas connoître la valeur des mots *recevoir* et *accepter*, vous expliquez une énigme par une autre.

Vous *présentez* quelqu'un dans une société; il y est reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, et ses offres sont agréées ou acceptées.

Il est clair qu'on *présente* et qu'on *offre* également une chose pour la donner, dans la vue de la donner; puisqu'on la *présente* pour qu'elle soit reçue, et qu'on l'*offre* pour qu'elle soit acceptée. Il est clair qu'en la donnant ou la déli-

(*) L'abbé Girard dit dans un autre article, que *recevoir* exclut simplement le refus; et qu'*accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. Cette distinction est insuffisante. *Recevoir* emporte, pour-ainsi-dire, une prise de possession de la chose, tandis qu'*accepter* n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose. Ce que vous avez *reçu*, vous l'avez; mais vous n'avez fait qu'autoriser ce que vous avez *accepté*. Un négociant *accepte* et ne *reçoit* pas une lettre de change. Vous *recevez* même malgré vous; mais vous n'*acceptez* que de plein gré. On refuse ce qu'on ne *reçoit* pas: on rejette ce qu'on n'*accepte* point, etc.

Digitized by Google

vrant, on la *présente*; mais qu'on l'*offre*, soit en la *présentant* et la donnant, soit en s'engageant seulement à la donner sans la *présenter* actuellement. L'abbé Girard s'est donc ou mal entendu ou mal expliqué.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, etc. choses à venir: on *présente* les remercimens qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne, choses qu'on rend présentes. On *offre* de payer, et on *présente* l'argent en payement. On *offre* de faire des réparations d'honneur; et on *présente* ses soumissions pour les faire.

On *présente* ce qu'on a; on *offre* ce qu'on peut.

Personne ne vous *présente* des secours quand vous êtes dans la détresse: tout le monde vous *offre* ses services quand vous n'en avez pas besoin.

Il y a des personnes fort obligeantes, toujours empressées à vous *présenter* tout ce qu'elles ont, hors ce que vous demandez; et à vous *offrir* tout ce que vous voudrez, hors ce que vous voudrez.

Le rôle des pauvres et des petits est de *présenter* en pur don des bagatelles, pour qu'on les leur paye bien cher. Le rôle des importans et des protecteurs est d'*offrir* à tout venant le crédit qu'ils n'ont pas, et de garder pour eux celui qu'ils ont.

Si vous voulez qu'on vous *présente* beaucoup de choses, donnez. Si vous voulez qu'on vous *offre*, n'acceptez rien.

Présenter, c'est risquer quelque chose: tout *offrir*, n'engage à rien, dans le style du monde.

* Mais on *offre* aussi comme on *présente*, des

Digitized by Google

objets présens; et alors n'y a-t-il entre ces termes aucune différence?

Il y en a d'abord une si grande, qu'il est des objets qu'on ne peut qu'*offrir* et qu'on ne sauroit *présenter*. Par les définitions que nous avons données, il est sensible qu'on ne *présente* que des choses mobiles, et qu'on *offre* beaucoup d'autres choses. On *présente* et on *offre* des fruits, de l'argent, des bijoux, des dons manuels: mais on ne *présente* pas, on *offre* une maison, un terrain, un domaine, ce qu'on ne sauroit porter avec soi. Voyez l'art. *Don*, *Présent*.

Vous *offrez* à quelqu'un votre maison et l'hospitalité; et ces objets ne se *présentent* pas. Vous *offrez*, et vous ne *présentez* pas l'usage ou la propriété d'une chose. Vous *offrez* et vous *présentez* à Dieu vos maux, vos peines, vos souffrances afin qu'il les reçoive en expiation de vos fautes ou qu'il les accepte pour sa gloire. Pour *offrir*, il n'y a qu'à proposer; pour *présenter*, il faut rendre l'objet à la personne.

Le Czar Pierre auroit *offert* à Richelieu la moitié de ses *Etats*, pour que le ministre lui apprît à gouverner l'autre: mais s'il lui avoit *présenté* une *couronne*, il auroit couru risque de perdre la sienne, comme on l'a très-bien remarqué.

Vous *présentez* des tributs au Souverain; et il vous *offre* l'abri du trône.

On *présente* la main au malheureux pour le tirer du danger: on *offre* sa vie pour sauver celle de son ami.

Mais il y a aussi des choses qu'on *présente* et qu'on n'*offre* pas. Vous *présentez* et vous n'*offrez* pas un placet ou une requête. On *présente* à quelqu'un une personne qu'on ne lui *offre* point. Le

Digitized by Google

peuple *présente* et n'*offre* pas, à proprement parler, ses doléances au prince.

Et c'est ici le lieu de déployer enfin l'énergie particulière du mot *offrir*. *Présenter* n'exprime que l'idée simple et nue d'exposer devant quelqu'un ou de lui tendre une chose pour qu'il la prenne, qu'il l'agrée, qu'il l'accueille, ou même qu'il la considère (car *présenter* comporte ces différentes intentions), mais sans aucune autre circonstance marquée, sans désigner aucun accessoire, ni la qualité de la chose présentée, ni aucun sentiment qui accompagne la présentation, ni autre rapport. *Offrir* exprime l'action de proposer ou d'engager à agréer, mais particulièrement des choses agréables, utiles, intéressantes, importantes, et même avec empressement, ardeur, zèle, dévouement, ainsi que pour prouver ses sentimens particuliers, convaincre ou persuader la personne, lui complaire ou la satisfaire, la servir ou l'honorer, etc. Ainsi nous disons *offrir* des victimes, des sacrifices, son coeur, sa vie, un culte, et s'*offrir* soi-même en sacrifice, etc. Ainsi *offrir* signifie quelquefois, comme le lat. *offerre*, dévouer, consacrer; de là les mots religieux *oblation*, *offrande*, *offertoire*. Ainsi nous *offrons* des témoignages éclatans de respect, d'amour, de tendresse, de soumission, de vénération, d'honneur, à nos parens, à nos amis, aux grands, à Dieu, etc.

Ainsi on *présente* de la main: on *offre* du coeur, du moins on le dit.

On *offre* ce qu'on *présente* généreusement, et pour le plaisir de le voir accepter.

Celui qui vous doit de l'argent, vous en *présente*: celui qui ne vous en doit pas, vous en *offre*.

On

Digitized by Google

On vous *présente* un siége: on vous *offre* sa place.

La politesse fait qu'on vous *présente* ce que le sentiment fait qu'on vous *offre*.

Par civilité, on vous *présente* un hommage; par dévouement, on vous *offre* des sacrifices.

On vous *présente* à boire, quand vous l'avez demandé; on vous l'*offre*, quand on vous y invite.

Il y a des gens qui tiennent bien ce qu'ils vous *présentent*; ils ont l'art de se faire refuser. Il y a des gens qui font semblant d'*offrir*, et ils disent qu'ils ont *offert*.

Un général qui, rangé en bataille, attend l'ennemi, *présente* le combat. Un général qui provoque et défie l'ennemi, *offre* le combat.

On vous *présente* un compte; et on vous *offre* à l'appui des pièces justificatives pour vous convaincre.

Vous me *présentez*, dans un tableau des finances, un calcul hypothétique du nombre des habitans, et la somme des arpens de terre d'un royaume: eh! que m'importe à moi? qu'est-ce que cela signifie? Et si les hommes n'ont que des besoins, et si les terres ne sont que des friches? déchirez ces états précaires ou inutiles et illusoires: *offrez*-moi celui du revenu territorial, qui seul paye le revenu public; car on ne paye pas avec des hommes et de la terre brute; alors seulement je saurai si les impôts sont ou trop forts ou trop foibles. Vous me *présentez* du papier perdu; et vous prétendez m'*offrir* des instructions! Craignez qu'on ne dise que celui qui ne connoît rien à l'agriculture, ne sait rien et ne peut rien savoir en finance, du moins en matière d'impôt.

Digitized by Google

Celui qui, pour remplir la cérémonie, brûle de l'encens devant l'autel, le *présente*; celui-là l'*offre*, qui le *présente* avec les sentimens d'une piété humble, tendre et sincère.

Vous *présenterez* toujours avec grâce ce que vous *offrirez* de tout votre coeur.

L'occasion se *présente* lorsque vous ne la cherchez pas : lorsqu'elle semble vous chercher, elle s'*offre*.

Présentez-vous comme vous voudrez: mais *offrez* les bienfaits comme on doit vous *offrir* des actions de grâces.

Comment oserois-je demander, si je n'ai aucun titre à *présenter* pour obtenir? Si l'on m'*offre* des grâces, je n'ai donc pas mérité des récompenses.

Que de choses dans un mot! c'est ma réponse à ceux qui se récrieroient sur la longueur de certains articles de cet ouvrage; je pourrois même répondre: *Je n'ai pas tout dit, je n'en ai pas même assez dit.* Les applications des termes ne sont-elles pas du moins trop multipliées? A cela, j'ai un mot à dire: je ne viens à bout de me convaincre de la justesse de mes idées et de les inculquer assez avant dans mon esprit, qu'à force d'en multiplier et d'en varier les preuves.

Présomption, Conjecture.

Présomption, action de *présumer*, c'est-à-dire, de prendre d'avance un avis, une opinion; ou l'opinion prise d'avance, un jugement préalable, *opinio présompta*, disent les Jurisconsultes. Du primitif *ham*, *hem*, prendre, les Latins ont fait *sum*, *sumere*, *prœsumere*.

Conjecture est tirée de la racine. lat. *jac*, *ja-*

Digitized by Google

cere, jeter, lancer: d'où *conjicere*, *conjectare*, jeter ensemble ou avec, augurer, deviner, interpréter, par une allusion marquée à l'action de jeter les dés, de tirer au sort. *Conjectura*, dit Quintilien l. 3, *à conjectu*, c'est-à-dire, ainsi qu'il l'explique lui-même, d'une certaine direction de la raison vers la vérité; mais avec l'idée de hasard et d'augure.

La *présomption* est une opinion fondée sur des motifs de crédibilité: la *conjecture* est une opinion établie sur de simples apparences. La *présomption* est plus forte de raison que la *conjecture*. La *présomption* forme un préjugé légitime; la *conjecture* n'est qu'un simple pronostic.

La *présomption* est réelle, je veux dire fondée sur des faits certains, des vérités connues, des commencemens de preuves: la *conjecture* est idéale, je veux dire tirée par des raisonnemens, des interprétations, des suppositions. La *présomption* est donnée par les choses: la *conjecture* est trouvée par l'imagination.

Les motifs extrinsèques, tels que les circonstances des temps, des lieux et des personnes, des titres valides mais indirects, les preuves des faits qui tiennent à la chose, enfin les probabilités qui établissent une forte vraisemblance sans prouver directement la vérité, forment des *présomptions*: des rapports vagues, des inductions éloignées, des analogies imparfaites, des raisonnemens qui n'arrivent qu'à la vraisemblance, ne produiront que des *conjectures*.

La croyance universelle de tous les peuples et dans tous les temps, est une forte *présomption* en faveur d'une vérité morale, sans en être une démonstration directe. L'expérience dément si souvent nos *conjectures* sans nous en désabuser, que

Digitized by Google

l'ancienneté d'une coutume ne prouve plus rien en sa faveur.

On a dit que c'étoit une forte *présomption* en faveur des dogmes du Christianisme que Descartes les ait prouvés, que Newton les ait crus, que Leibnitz les ait défendus, etc; et nos petits esprits forts en rient! De toutes les *conjectures* ou plutôt de toutes les hypothèses hasardées touchant l'action du corps sur l'ame et l'action de l'ame sur le corps, il n'y en a peut-être point de plus ingénieuse et de plus grande que l'harmonie préétablie entre la suite des mouvemens de l'un et la suite des pensées de l'autre, et *vice versâ*; mais les plus beaux génies s'arrêtent à l'hypothèse.

Entre deux témoins dont l'un affirme et l'autre nie, la *présomption*, toutes choses étant égales d'ailleurs, est sans doute pour le plus honnête et le plus désintéressé: c'est donc une règle bien absurde et bien injuste qu'un témoignage en détruise un autre; tel témoin en vaut cent. Entre deux historiens d'un poids égal et contraires l'un à l'autre, il est rare que la critique ne trouve pas des *conjectures* à tirer des circonstances mêmes de leurs récits et des circonstances relatives aux personnes; et la vérité n'a-t-elle pas toujours quelque chose de naïf qui vous saisit l'ame?

La *présomption* attend la certitude: la *conjecture* tend à la découverte. La *présomption* a lieu sur-tout à l'égard des faits positifs, dans les affaires civiles, pour des actions morales à *juger*: elle est familière au jurisconsulte et à l'orateur. La *conjecture* s'exerce principalement sur des choses cachées, des vérités inconnues, des principes éloignés à découvrir; elle est familière au philosophe et au savant. Il ne suffit pas de *présumer*, il faut

Digitized by Google

prouver: il ne suffit pas de *conjecturer*, il faut prouver. La *présomption* doit se changer en conviction: la *conjecture* en réalité.

La *présomption* doit, selon les jurisconsultes, passer provisoirement pour une vérité jusqu'à ce qu'on prouve le contraire: disons plutôt que la *présomption* autorise à croire, mais non à juger. La *conjecture* ne peut passer que pour une hypothèse, quand même on ne prouveroit pas le contraire, tant qu'elle ne fait qu'augurer; car raisonner sur ce que les choses peuvent être, n'est pas savoir ce qu'elles sont.

La *présomption* est un poids qui fait pencher la balance, mais qui ne la fait pas tomber. La *conjecture* n'est qu'une voie ouverte pour chercher la vérité; savoir si elle y mène.

Le danger de la *présomption*, c'est d'inspirer des préventions et des partialités qui corrompent le jugement; et la *présomption* qui prend un air de certitude n'est plus qu'une sotte et dangereuse arrogance. Le danger des *conjectures*, c'est de produire des préoccupations et des préjugés systématiques qui abusent l'esprit: la *conjecture*, reçue comme une réalité, est un miroir magique où l'on ne voit que des fantômes.

Sous le Prétexte, sur le Prétexte.

Ces deux locutions sont bonnes, selon Bouhours, et même également usitées; ce qu'il prouve par des citations. Sans rien contester à l'usage, j'observerai que la préposition *sur* ne s'accorde point avec le sens du mot *prétexte*, qui, formé du latin *prætexere* (tendre devant, mettre dessus, couvrir), désigne un *tissu*, un

Digitized by Google

voile, une enveloppe, ce qui cache, couvre, déguise la chose: or la chose qui est couverte, est *sous* ce qui la couvre et non *sur*.

Quoi qu'il en soit, l'usage a-t-il prétendu donner le même sens à deux prépositions contraires, telles que *sous* et *sur*? Il me paroît plus naturel de penser qu'il a laissé à chacune son sens naturel, et qu'il en résulte deux propositions différentes. On fonde, on établit, on appuie *sur*: on couvre, on dissimule, on cache *sous*. Ainsi on fonde, on appuie ses desseins, ses actions *sur un prétexte*: on cache ses desseins, ses motifs *sous un prétexte*. Le *prétexte* est une raison fausse, feinte, apparente et mauvaise. Quand on fait une chose sans raison, on la fait *sur un prétexte*: quand on la fait pour des raisons qu'on dissimule, on la fait *sous un prétexte*. Dans le premier cas, on veut s'autoriser, se disculper: dans le second, se déguiser, en imposer. On cherche un *prétexte sur* quoi l'on s'appuie pour s'autoriser à faire la sottise ou le mal qu'on a envie de faire: on imagine un *prétexte sous* lequel on fasse passer une action ou une entreprise pour toute autre chose que ce qu'elle est. Le premier *prétexte* a pour objet de nous tromper par une fausseté, et le second de nous séduire par une imposture. On prendra une résolution *sur un prétexte plausible*: on déguise ses vrais motifs *sous un prétexte spécieux*.

On laisse aller le mal, *sur le prétexte* qu'il est impossible d'y remédier: on protège les abus, *sous le prétexte* qu'ils tiennent à des choses utiles; mais en effet parce qu'ils sont utiles à ceux qui les protègent. Dans la première phrase, le *prétexte* n'est qu'une mauvaise raison qu'on

Digitized by Google

donne de sa conduite; et dans la seconde, un déguisement de ses vrais motifs.

Celui-là qui n'est pas fort humain, se fonde pour renvoyer un malheureux sans secours, *sur le prétexte* qu'il y a trop de malheureux à secourir; comme si on étoit dispensé de faire quelque chose, parce qu'on ne peut pas tout faire! Celui-ci qui trouve l'argent du peuple fort bon, soutient qu'il ne faut pas laisser de l'aisance au peuple, *sous le prétexte* que l'aisance le rend insolent; je ne pardonne à cet homme, qui masque son avidité d'une cruelle politique, que de craindre les insultes.

Sur le prétexte de la fragilité humaine, il y a des gens qui se pardonnent bonnement leurs fautes: mais *sous prétexte* de justice, leur malignité ne pardonne pas celles des autres.

Vous trouvez assez de gens qui, *sur le prétexte* qu'il seroit ridicule de ne pas être et faire comme tout le monde, se rendent fort ridicules. Vous voyez des gens qui ne se conviennent plus, se quitter *sous divers prétextes*, qui ne trompent personne; on fait mieux encore, c'est de se quitter sans *prétexte*.

Que de crimes on honore et on encense *sur le prétexte* qu'ils supposent de grands talens et de grandes qualités! et je les aurois cru cent fois plus dignes d'anathème. Que de mal-honnêtes gens on caresse et on emploie, *sous prétexte* qu'ils rendent de bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre! De bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre! je n'entends pas cela.

* Ce n'est pas à moi d'observer qu'on dit *sous* avec ou sans article à sa suite; et qu'il faut

Digitized by Google

l'article après *sur*, devant *prétexte*: *sous prétexte*, et non *sur prétexte*.

Prier, *Supplier*.

Prier, demander avec une sorte de respect et d'instance: *supplier*, *prier* avec révérence et humilité, avec beaucoup d'empressement et d'ardeur. On *prie* ceux dont on veut obtenir quelque chose: on *supplie* ceux qu'on veut particulièrement intéresser et honorer. La *supplication* ajoute à la *prière* les signes qui supposent ou une assez grande distance entre celui qui prie et celui qu'il prie, ou des besoins et des désirs urgens dans celui qui *supplie*. Tout le monde connoît la posture du *suppliant*, qui, selon la valeur du mot, *plie* ou *ploie* son corps, se courbe pour se mettre fort au-*dessous*, se prosterne devant.

Vaugelas, Th. Corneille, M. Beauzée, etc. ont remarqué qu'en parlant aux rois, aux grands, ou en parlant d'eux, on dit *supplier* et non *prier*: mais qu'en parlant de Dieu et des Saints, on dit *prier*; et en leur adressant la parole, *prier* ou *supplier*. Il me semble qu'en parlant des grands, on dit fort bien *prier*, et même en leur parlant, pourvu qu'on accompagne ce mot de tournures et de formules d'un respect plus ou moins profond selon les distances.

„ D'où vient, demande M. Beauzée, cette „ différence par rapport à Dieu et aux grands „ de la terre? car l'usage même, que l'on „ donne ordinairement pour dernière raison, a „ aussi les siennes. Ne seroit-ce pas parce que „ la supériorité des Grands étant accidentelle „ et en quelque sorte précaire, vu les droits

Digitized by Google

„ imprescriptibles de l'égalité naturelle, on ne
„ doit se permettre aucune expression qui puisse
„ leur rappeler trop clairement ces droits, et
„ donner quelque atteinte à leur prééminence?
„ Au contraire, la grandeur de Dieu est si in-
„ contestable, que le choix des expressions ne
„ doit plus tomber que sur nos besoins; et
„ elle est si supérieure à notre néant, que les
„ différences de nos façons de parler sont nulles
„ à son égard. "

Cette raison est ingénieuse et philosophique: mais il me semble que la véritable raison de dire, à l'égard de Dieu, *prier*, c'est que ce mot se prend alors dans un sens religieux, et qu'il est consacré pour marquer un acte de culte, un hommage de religion, un devoir et un exercice de piété. *Prier*, c'est faire la prière, ses prières, les prières par lesquelles on rend un devoir et un culte. C'est la *prière* qui nous est recommandée et ordonnée comme un moyen de salut. Il faut *prier*; veillez et *priez*; *priez* et *priez sans intermission*: ce mot emporte ainsi toutes les idées accessoires de la chose. Aussi disons-nous *prier Dieu*, dans un sens absolu, sans addition, sans spécifier ce qu'on lui demande; car l'objet de cet acte est constant et connu, comme l'observe M. Beauzée. Mais on ne dit pas *supplier Dieu*, sans ajouter, déterminer et spécifier la grâce qu'on désire obtenir; car ce mot ne désigne qu'un acte particulier et une manière particulière et accidentelle de *prier*. Il faut appliquer aux Saints ce que je dis de Dieu, avec cette différence qu'on prie Dieu pour qu'il nous accorde ses grâces, et les Saints pour qu'ils intercèdent en notre faveur auprès de Dieu.

Digitized by Google

Mais à l'égard des Grands de la terre, le mot *prier* rentrera nécessairement dans son acception vulgaire. Nous ne dirons pas *prier le roi et les grands*, dans un sens absolu et sans addition : on ne fait point la *prière* aux grands; on leur demande accidentellement une chose ou une autre. Ainsi, pour marquer le respect particulier qu'on leur porte, et la distance à laquelle on se tient d'eux, il faudra communément dire *supplier* au lieu de *prier*, qui les confondroit dans la foule de ceux qu'on a coutume de *prier*.

Et il ne faut pas croire que le sens religieux de *prier* ne tienne qu'à un caprice de l'usage; c'est au contraire une acception fort naturelle et suggérée par la valeur primitive du mot. *Prier*, en latin *precari*, en languedocien *prega*, vient de l'oriental *brek*, genou, *brak*, plier; il signifie littéralement *plier le genou*, *s'agenouiller*, signe d'une vénération profonde ou même de l'adoration; et c'est à cette idée que se rapporte son acception religieuse. Prodigué ensuite à toute sorte d'objets profanes, le terme s'est affoibli; et il a cessé de présenter à notre esprit l'image qu'il dépeint naturellement, et que nous avons cru retrouver plus sensible dans le mot *supplier*.

— En revenant sur la question de savoir, pourquoi l'usage de *prier Dieu* et de *supplier les Grands*? ne seroit-il pas simple de s'arrêter à la nature de l'acte, et à celui auquel il est adressé.

Prier, c'est demander avec respect, *supplier* c'est ajouter l'instance au geste, c'est revenir à la charge pour être exaucé.

Digitized by Google

Prier a un sens absolu. On *prie Dieu*, c'est l'Etre souverainement juste; c'est moins par la pertinacité qu'on l'apaise, que par l'offrande d'un cœur pur et la contrition de nos fautes, cela lui suffit.

Supplier désigne un acte particulier et des instances, à la faveur desquelles on espère d'être entendu, on veut être écouté, on veut éclairer la justice, on demande d'être jugé, on veut obtenir grâce; mais ce n'est que des hommes que ces formes peuvent regarder; des hommes auprès desquels l'innocence suppliante ne trouve même pas accès, alors que Dieu même a prévenu la prière.

Principe, *Elément.*

Principe, du lat. *principium*, racine *præ*, avant, est ce par quoi les choses existent. C'est la cause, avant le *principe* il n'y a rien.

En physique, c'est le corps simple, en métaphysique, c'est la vérité démontrée, qui ne peut pas être contestée.

Nous ne répéterons pas ici, ce que les philosophes ont dit sur les *principes* du bien et du mal. Nous ne parlerons pas des *principes* élémentaires ou passifs, qu'on trouve à la décomposition des corps. L'objet de la morale est de régler les passions et de nous détromper des erreurs de l'imagination et des sens, ses *principes* sont des vérités, aucune association ne peut long-temps subsister sans elle.

D'un même *principe* naissent souvent des effets si contraires, que l'imagination a de la peine à en saisir les rapports. Là, par humanité,

Digitized by Google

le Grec honoroit la vieillesse et l'environnoit de toutes les jouissances dont elle étoit encore susceptible ; ici, le Sauvage tue son vieux père, pour l'empêcher de souffrir. C'est en partant du même *principe* que les Législateurs ont cherché le meilleur mode de gouvernement, et tous, divergeant rapidement, ont porté du centre à la circonférence des *élémens* si contraires en apparence, que le cercle n'est formé que par le rapprochement des extrêmes.

Le *principe* est la cause première sans laquelle rien n'existeroit.

Elément, du lat. *elementum*, dérivé d'*alere*, *allactere*, nourrir des premiers alimens que la nature présente, de la chose à laquelle nous devons accroissement et conservation. Nous dirons que la géométrie est la science qui a pour objet la mesure des surfaces et de la capacité. Rectitude, voilà le *principe*. Les calculs en sont les *élémens*.

Elément, en physique, prend la qualité de *principe*. Nous disons *élément* en parlant d'un corps simple qui entre dans la composition de la matière, et par le moyen duquel elle existe dans son *intrégalité*.

On n'est pas encore d'accord sur le nombre d'*élémens*, qui composent la matière. Les uns n'en admettent qu'un, d'autres trois, les quatre avoient prévalu, mais la décomposition de l'eau, les a réduits au moins à trois. Jusqu'à ce qu'un Lavoisier parvienne à décomposer les autres, n'affirmons rien et cherchons. La chaleur est le *principe* de la vie, l'air est notre *élément*.

Les *élémens* des sciences et des arts, sont les premières règles qui dérivent des *principes*, c'est-à-dire, de l'objet. La nécessité fut le *prin-*

Digitized by Google

cipe de la formation des langues, c'est dans la grammaire qui établit le rapport des sons, qu'on en trouve les *élémens*.

Dans tous les cas, le *principe* est aux *élémens*, ce que la cause est à l'effet. Les *élémens* n'existeroient pas sans le *principe*, mais celui-ci peut exister sans effet.

La physique et la chimie ont nommé *principes*, les corps simples qui entroient dans la composition des mixtes. Ces sciences raisonnant sur la nature des corps, ont dû donner ce nom à tout ce qui les constituoit tels, car le *principe* de la matière n'existe pas hors de la matière.

La métaphysique raisonnant sur des choses abstraites, n'admet pour *principe* que la cause première; elle a donné comme la physique le nom d'*élément* à la partie inhérente au tout. Dieu est le *principe*; la bonté est un de ses *élémens*. Connoissons le *principe*, nourrissons-nous des *élémens*, cette leçon s'applique à tout.

Privé, *Apprivoisé*.

„ Les animaux *privés*, dit l'Abbé Girard, „ le sont naturellement; et les *apprivoisés* le „ sont par l'art et par l'industrie des hommes; „ le chien, le bœuf et le cheval sont des ani- „ maux *privés*: l'ours et le lion sont quelquefois „ *apprivoisés*. Les bêtes sauvages ne sont pas „ *privées*; les farouches ne sont pas *appri-* „ *voisées*. "

Ce n'est pas assez: il falloit ajouter que l'animal *apprivoisé* devient *privé*, c'est-à-dire, familier; car *apprivoiser* signifie rendre *privé*,

Digitized by Google

familier, traitable. Rectifiez, d'après cette idée, celle de l'Abbé Girard. Les chiens et autres animaux qui naissent au milieu de nous, sont naturellement *privés :* votre moineau, votre serin, vos tourterelles, ne sont *privés*, que parce que vous les avez *apprivoisés.* L'éléphant *apprivoisé* devient si *privé*, qu'il rend avec docilité une foule de services domestiques, et qu'un enfant le mène plus facilement avec une baguette que vous ne menez votre cheval avec la bride, le fouet et l'éperon.

Les animaux naturellement *privés* sont des serviteurs à nos gages ; il faut leur payer des salaires en subsistances et en soins : toute société est une réciprocité de services. Des insectes *apprivoisées* ont fait la consolation et les délices de plus d'un prisonnier : comme les conjonctures rendent les choses précieuses ! et combien la société est nécessaire à l'homme !

Le lion, guéri d'une blessure par l'esclave fugitif Androcle, devint si *privé* et si benin, qu'il parcouroit assez librement les rues de Rome, sans donner aux enfans même le moindre sujet de crainte : quelle est la puissance des bienfaits ! Un lion *apprivoisé* valut au Carthaginois Hannon, son maître, la peine de l'exil que lui infligèrent ses compatriotes, tremblans qu'un homme capable de dompter une bête féroce, ne captivât bientôt le peuple : comme une lâche peur est sotte et cruelle !

Il est certain qu'une multitude inutile et innombrable d'animaux *privés* mange, chaque année, bien des milliers d'hommes dans un état ; et le pauvre lui-même se fait manger par son chien : avons-nous donc perdu le secret de faire rougir les hommes ? Il ne faut pas

Digitized by Google

pour cela tomber dans la ridicule proposée de taxer les chiens. Il est certain que la bête féroce, la mieux *apprivoisée*, ne cesse pas d'être fort redoutable : le lionceau, élevé avec les agneaux, dit la Fontaine, croît pour la guerre, devient lion et mange les agneaux : évitez donc ces spectacles de férocité et de destruction, qui engagent des hommes à exposer tous les jours leur vie à la fureur de ces animaux, pour la gagner. Mais que dis-je? tout le monde y court.

Il y a une petite espèce d'hommes naturellement si *privés*, qu'ils sont vos camarades et vos intimes avant que vous ayez eu le temps de les connoître. Il y a une espèce de bêtes féroces, qui ne sera jamais *apprivoisée*; c'est le tyran farouche.

Prix, *Récompense.*

Prix, en latin *pretium*, en celte comme en languedocien *pris*, en theut. *priis*, tient à la racine *prœ*, *pre*, ce qui est mis devant, offert, préféré, *pris*. Il désigne proprement la valeur des choses, l'estime qu'on en fait, ce qu'on en donne. Le P. Pezron, dans l'*Antiquité des Gaulois*, observe qu'anciennement pris signifioit *récompense* chez les Celtes; on le tiroit des dépouilles les plus précieuses prises sur les ennemis; et cette sorte de *récompense* étoit la marque de la *valeur*. Le mot auroit ainsi passé de la valeur des personnes à celle des choses : et cette idée est renfermée dans le latin *prœmium*, qui signifie également *prix* et proie ou butin. *Récompense* vient de *pen*,

Digitized by Google

pens, peser; balancer; d'où *compenser*, *dispenser*, etc.: la *récompense* est ce qu'on rend, ce qu'on *dispense*, en *compensation*, pour rétribution.

Dans le sens naturel et rigoureux, le *prix* est la valeur vénale d'une chose: la *récompense* est le retour dû au mérite. Le *prix* est ce que la chose vaut; la *récompense*, ce que la chose mérite. Vous payez le *prix* de la chose que vous achetez: vous donnez une *récompense* pour le service qu'on vous a rendu.

Le *prix* est l'avantage naturel qu'on retire de la chose, selon la qualité de la chose: la *récompense* est un avantage quelconque que l'on tient des personnes, et selon la reconnoissance des personnes. Deux choses, appréciables l'une par l'autre et de valeur égale, sont le *prix* naturel l'une de l'autre, deux objets, moralement aussi estimables et d'une utilité ou d'un agrément pareil pour l'un et pour l'autre, sont de justes *récompenses* pour l'un ou pour l'autre. Les *prix* sont estimés, réglés, convenus; c'est affaire de justice: les *récompenses* sont plus ou moins arbitraires, volontaires, variables; c'est affaire d'équité. La concurrence détermine les *prix*: les convenances déterminent les *récompenses*.

Le salaire d'un ouvrier est le *prix* de son travail: une gratification sera la *récompense* de son assiduité. Les gages sont le *prix* des services d'un domestique; un legs ou une pension de retraite sera la *récompense* de ses longs et agréables services: vous le payez parce qu'il vous sert; vous le récompenserez de ce qu'il vous aura bien servi. Vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix*: vous donnez

Digitized by Google

donnez une *récompense* honnête à celui qui vous le rapporte.

Celui qui remplit son devoir a pour *prix* un droit acquis par l'accomplissement de son devoir. Celui qui fait plus que son devoir, mérite encore une *récompense*; mais qu'il sache se contenter de la mériter.

La victoire est le *prix* naturel du courage et de l'habileté protégée par la fortune: la gloire est une *récompense* de la victoire, mais quelquefois partagée par les vaincus.

La vertu, dit un écrivain plus célèbre autrefois qu'aujourd'hui, la vertu est le *prix* d'elle-même et sa propre *récompense*. En effet la vertu seule vaut ce qu'elle coûte; et la rétribution de l'homme vertueux est de devenir plus vertueux.

Un bienfait n'a point de *prix*: il ne se paye pas, mais il se reconnoît; et la gratitude en est la *récompense*.

A la Chine, il n'y a point d'action patriotique qui n'ait un *prix* que les lois y ont affecté. Ailleurs il y a des actions patriotiques qui attirent quelquefois des *récompenses*.

Le ciel est le *prix* d'une sainte mort: une sainte mort est la *récompense* d'une sainte vie. Il y a quelque chose de gratuit dans la *récompense*, mais non dans le *prix*.

* J'ai dit que le mot *prix* marquoit naturellement la comparaison, le concours, l'estimation, la préférence. Ainsi l'on met des *prix* au concours: ces *prix* sont de nobles salaires assignés à de nobles travaux; et la justice est censée les adjuger. On propose, on promet aussi des *récompenses*; mais les *récompenses* semblent tou-

Digitized by Google

jours avoir une teinte de faveur et de grâce: vous les donnez et les distribuez toujours à votre gré.

On gagne, on remporte un *prix*: on obtient, on reçoit une *récompense*. Les *prix* sont pour les plus dignes. La Rochefoucauld prétend que les *récompenses* tombent plutôt sur les apparences du mérite que sur le mérite même.

Il ne faut croire ni que les juges soient infaillibles sur le *prix* des choses présentées au concours, ni qu'ils se sont trompés toutes les fois que des concurrens et des censeurs d'office frondent la distribution qu'on a faite des *prix*. Faut-il croire comme le dit Bourdaloue dans son *Sermon sur l'Ascension*, que telle est la distribution des *récompenses* dans le monde, qu'on les a souvent sans les mériter, et qu'on les mérite encore plus souvent sans les avoir?

Il est si difficile de juger, que, dans la plupart des genres de littérature, le public n'ose pas décerner à tel auteur le *prix* de son art: aussi n'ai-je pas balancé à remettre à une société un *prix* laissé à mon jugement seul par un bienfaiteur de l'agriculture (1). Il est difficile que les *récompenses* ayent leur vrai *prix*, si elles sont distribuées comme des grâces, ou si les grâces sont répandues comme des *récompenses*: aussi arrive-t-il alors qu'on cherche plutôt à obtenir qu'à mériter.

Rousseau disoit: Les *récompenses* sont prodiguées au bel esprit, et la vertu reste sans honneurs; il y a mille *prix* pour les beaux discours, aucun pour les belles actions. Ce philosophe a

(1) Feu M. Hulin, ministre du roi de Pologne, Stanislas.

Digitized by Google

trop peu vécu; il auroit vu un grand nombre d'actions généreuses honorées et *récompensées* par la munificence de Louis XVI; et un *prix* déjà institué par un excellent citoyen pour le trait le plus marqué de vertu parmi le peuple.

Chimène est le *prix* d'un combat, et la *récompense* du vainqueur. Le *prix* est attaché à la chose; et il devient la compensation ou la rétribution des travaux de la personne. Tancrède dit dans ce sens:

Quel est donc ce superbe Orbassan?
. . . . . .
Qu'a-t-il donc déjà fait qui le doive enhardir
A demander le *prix* qu'on doit à la vaillance,
Qui des plus grands *héros* seroit la *récompense*,
Qui m'appartient?

* *Récompense* se dit pour *dédommagement*, *indemnité*: on l'oppose aussi à *peine*. *Prix* a aussi d'autres acceptions: mais ce n'est pas le lieu d'en parler.

Probité, *Intégrité*, *Honnêteté*.

La racine latine *prob* renferme les idées de *preuve*, d'*épreuve*, d'*approbation*, de *probité*, etc.: elle indique ce qui est *bon* à mettre *en avant* (*pro*), à produire, à faire. La *probité* est l'espèce de bonté qui empêche de faire du tort. *Probus*, disent les interprètes latins, *quasi prohibus*; parce que la *probité* nous empêche (*prohibere*) de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes. C'est une vertu à l'*épreuve* et digne de toute *approbation*.

Digitized by Google

L'*intégrité* est la qualité d'*intègre*, c'est-à-dire, *entier*, *intact*, qui n'a point été touché, entamé, souillé, gâté. La racine de ce mot est *tac*, toucher, précédé de la négation *in*. En morale, l'*intégrité* est une pureté de mœurs, qui n'a souffert aucune atteinte, une sorte d'innocence sans tache, une vertu entière. Le propre de cette qualité est d'exclure l'altération, la corruption, le vice, le manquement.

Hon, mot primitif, oriental et celte, marque l'élévation en tout genre, l'élévation morale en bonté, en beauté, en mérite, en rang, en considération. Le mot celtique *on*, signifie bon, beau. De-là *honneur* et *honnêteté*. L'*honnêteté* est de faire ce qui est bon en soi, ce qui mérite d'être *honoré*, le bien qui nous est imposé. Tel est le sens propre qu'il s'agit de considérer ici dans ce terme. C'est de l'*honnête* que je parle, c'est-à-dire de ce qui est conforme à la raison et à la vertu, comme le dit Cicéron. Voyez l'article *Honnête homme*, *Homme honnête*.

La *probité* est la qualité de l'homme ferme et constant à respecter les droits d'autrui et à rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les règles essentielles du Juste. L'*intégrité* est la qualité de l'homme ferme et constant à remplir ce qu'il doit, sans que sa fidélité soit jamais altérée. L'*honnêteté* est la qualité de l'homme ferme et constant à pratiquer le bien que la morale prescrit, d'après les règles imprimées par la nature dans le cœur humain.

La *probité* est d'un cœur droit; son principe est l'amour de l'ordre: vertu de caractère. L'*intégrité* est d'un cœur pur; son principe est l'amour de ses devoirs: vertu d'une conscience timorée. L'*honnêteté* est d'un cœur bon (je voudrois dire

Digitized by Google

bienné); son principe est l'amour du bien: vertu des belles ames.

La *probité* est une vertu de société; elle ne s'exerce qu'envers les autres hommes. L'*intégrité* est la vertu pure de son état: tantôt elle n'intéresse que nous seuls, comme l'*intégrité* d'une vierge; tantôt elle intéresse les autres, comme l'*intégrité* d'un juge. L'*honnêteté* est la vertu de l'homme dans tout état possible: on est honnête pour soi comme pour autrui; on l'est seul comme dans la société.

La *probité* défend; elle défend de faire tort à personne, ou même de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. L'*intégrité* se défend et se conserve; elle se défend contre les atteintes qu'on voudroit lui porter. L'*honnêteté* défend, comme la *probité*; elle commande plus que l'*intégrité*: elle commande de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes; car cela est conforme à la raison et à la vertu.

La *probité* rend le commerce d'une personne sûr; l'*intégrité* le rend sain; l'*honnêteté* le rend doux et salutaire.

La *probité* exclut toute injustice; l'*intégrité*, la corruption; l'*honnêteté*, le mal et même les mauvaises manières de faire le bien.

Qui n'auroit, dit Duclos, que la *probité* qu'exigent les lois civiles, et ne s'abstiendroit que de ce qu'elles punissent, seroit encore un assez mal-honnête homme: je dis même *un très-mal-honnête homme*; car il seroit encore malin, détracteur, dur, féroce, menteur, fourbe, ingrat, perfide, injuste de mille manières. Qui n'auroit que l'*intégrité* qui empêche qu'on ne se vende à prix d'argent ou qu'on ne se pros-

Digitized by Google

titue à un vil intérêt, seroit certes très-corrompu: les partialités, les considérations, les brigues, les cabales corrompent l'*intégrité* de la justice, comme l'observe Bossuet. Qui ne feroit le bien par de bons motifs, qui ne le préféreroit au mal que par des calculs d'intérêt personnel, seroit sans *honnêteté*; car, comme le dit Horace, les méchans s'abstiennent du mal par la crainte de la peine, et les bons par amour pour la vertu.

Il ne faut qu'un mensonge pour violer la *probité*; car il ne vaut pas mieux tromper que trahir, et manquer à sa pensée qu'à sa parole. Il est bien difficile de conserver l'*intégrité* des mœurs, s'il ne faut qu'une pensée pour perdre la pureté, ou une prévention pour manquer à la droiture; mais le soleil a des taches qui n'altèrent ni sa beauté, ni la pureté de sa lumière, ni ses influences bienfaisantes. S'il faut suivre constamment les inspirations de l'*honnêteté* pour en remplir les conditions, l'*honnêteté* parfaite est la vertu elle-même; cette vertu qui fait non-seulement ce qu'elle doit faire, mais beaucoup plus qu'elle ne doit rigoureusement; qui non-seulement rend à chacun ce qui appartient à chacun, mais qui ordonne encore des sacrifices; qui faisant toujours le bien, tend toujours à faire le mieux; qui donne à l'*honnêteté* simple cette force, cet éclat et cette grandeur qui approchent l'homme de la Divinité.

D'après ces principes, cherchez la *probité* parmi les gens de *probité*; cherchez l'*intégrité* dans les sanctuaires où l'*intégrité* se réfugie; cherchez l'*honnêteté* là où on ne parle que d'*honnêteté*. Il y a le mot et la chose: la chose passe et le mot reste.

Digitized by Google

Il semble, dit fort bien un ingénieux observateur, qu'on soit convenu de différentes espèces de *probité*, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, et qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. Il y a en effet, dans la langue, différentes sortes d'*intégrité*, une *intégrité* qui est innocente, une *intégrité* qui est justice, une *intégrité* qui est chasteté; et leur idée commune ne peut être que de remplir purement les conditions de l'état ou de la vie que l'on professe. L'*honnêteté* prend, dans le monde, tant de formes différentes, qu'on oublie ce qu'elle est: il y a l'*honnêteté* des manières et celle des mœurs, l'*honnêteté* des femmes et celle des hommes, l'*honnêteté* de convention et l'*honnêteté* naturelle, etc.: mais, dans toutes ces acceptions, le mot annonce quelque chose de séant, de convenable, de bien placé, de favorable, de gracieux pour autrui; et c'est un des caractères distinctifs de l'*honnêteté* essentielle.

Quoi qu'il en soit, celui qui viole la *probité* est un coquin, (c'est le mot) celui qui a perdu son *intégrité*, est vicieux: celui qui n'a pas l'*honnêteté*, dans le cœur, est au moins mauvais.

* Nous sommes obligés d'appeler *honnête homme*, l'homme de *probité*: voilà donc l'idée d'*honnêteté* et celle de *probité* confondues. J'approuverois fort *l'homme probe*: on a hasardé cette locution ainsi que le mot *improbité*. Sans cela, nous n'aurons jamais la justesse de l'expression et une langue vraiment philosophique. *Intègre* n'a pas la même étendue de sens qu'*intégrité*; il ne désigne qu'une justice, une équité

Digitized by Google

incorruptible (*incorrompue*), et ne se dit guère que des juges, des supérieurs, et autres personnes semblables: ainsi nous serons trompés, si nous voulons expliquer le dérivé par le simple, ou le simple par le dérivé. J'ai déjà dit combien on avoit flétri le mot d'*honnêteté* pour l'accommoder aux mœurs.

L'auteur des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, a très-bien parlé de la *probité*. Il la compare avec la *vertu*; non pas comme nous comparons ensemble des synonymes, mais comme on peut comparer des objets qui ont entre eux de la ressemblance. Ce parallèle ne sera point ici déplacé.

L'esprit seul, dit-il, peut et doit faire l'homme de *probité*: la sensibilité prépare l'homme *vertueux*. La fidélité aux lois, aux mœurs et à la conscience, fait l'exacte *probité*: la *vertu*, supérieure à la *probité*, exige qu'on fasse le bien, et y détermine. La *probité*, défend, il faut obéir: la *vertu* commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la vertu n'emprunte la voix de la religion. On estime la *probité*, ou respecte la *vertu*. La *probité* consiste presque dans l'inaction, la *vertu* agit. On doit de la reconnoissance à la *vertu*; on pourroit s'en dispenser à l'égard de la *probité*, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyen plus sûr que la *probité*. Il y a tel homme dont la *probité* mérite plus d'éloges que la *vertu* d'un autre. La *probité* est la *vertu* des pauvres; la *vertu* doit être la *probité* des riches, etc.

Ce que l'auteur rapporte ici à la *vertu*, je le rapporte proprement à l'*honnêteté*: mais ce mot est si équivoque, et l'on met la *vertu* à

Digitized by Google

si bon marché, qu'il a jugé nécessaire de se prêter aux idées communes. L'*honnêteté*, dans toute sa valeur, est d'ailleurs si près de la *vertu*, comme je l'ai remarqué ci-devant, que la *vertu* n'est, pour-ainsi-dire, que l'excellence de l'*honnêteté*.

Enfin notre observateur compare ensemble la *probité*, la *vertu* et l'*honneur*. L'*honneur*, dit-il, est différent de la *probité*, peut-être ne l'est-il pas de la *vertu*; mais il lui donne de l'éclat, et me paroît être une qualité de plus. L'homme de *probité* se conduit par éducation, par habitude, par intérêt ou par crainte: l'homme *vertueux* agit avec bonté. L'homme d'*honneur* pense et sent avec noblesse: ce n'est pas aux lois qu'il obéit, ce n'est pas la réflexion et encore moins l'imitation qui le dirigent: l'*honneur* est l'instinct de la *vertu*, et il en fait le courage. La *probité* a ses limites, et pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre; mais la *vertu* et l'*honneur* peuvent s'élever et s'étendre à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais.

J'ai dit quel est le vrai principe de la *probité*, considérée comme une *vertu* particulière. Je dirai que l'*honneur* est très-différent de la *vertu*; la *vertu* exige même quelquefois le sacrifice de l'*honneur*. (1) L'*honneur* est le désir d'être *ho-*

(1) »Il faut être vertueux sans intérêt. Il n'y a point de plus grand »prix d'une bonne action que d'être bon. Il n'importe que beaucoup »de gens connoissent votre rectitude. Celui qui veut que sa vertu soit »vantée, ne travaille pas pour la vertu, mais pour la gloire. Vous ne »voulez pas être vertueux sans gloire? mais certes vous serez souvent »obligé de l'être avec infamie: et alors, si vous avez le sens droit,

Digitized by Google

noré, ou la distinction brillante acquise par des choses *honorables*: la *vertu* ne cherche ni distinction, ni récompense, ni gloire; elle fait le bien pour le bien. Personne, dit Sénèque, *Ep.* 81, ne me paroît plus estimer la *vertu* que celui qui perd l'*honneur*, la réputation d'homme de bien, pour n'en pas perdre la conscience. L'homme d'*honneur* est tel par l'élévation et la délicatesse des sentimens, qui ne souffrent ni tache ni atteinte sur sa réputation: l'homme *vertueux* est tel par un dévouement absolu au bien, sans aucune considération accessoire, et même malgré toutes les considérations contraires. Il résulte de là que la *vertu* est dirigée par une règle immuable, et que l'*honneur* est exposé à la versatilité de l'opinion. La différence est d'ailleurs immense entre celui qui préfère d'être et celui qui préféreroit de paroître. L'auteur observe lui-même que l'homme du monde qui est irréprochable au jeu et par la valeur, est *homme d'honneur* décidé. Je crains que nos lecteurs ne remarquent, quant à l'article du jeu, qu'il parle du temps passé.

Problématique, *Douteux*, *Incertain*.

Problématique, du grec προβλεμα, proposition à éclaircir. *Douteux*, latin *dubius*, de *du*, *duo*, deux, et de *via*, changé en *bia*, qui a deux *voies*, l'embarras entre deux chemins. *Incertain* qui n'est pas *certain*, qui peut être combattu, qui n'a pas une vérité irrésistible.

» la mauvaise réputation acquise par des actions bonnes, vous réjouira. « *Sénèque, Ep.* 113.

Digitized by Google

Il n'y a point encore de raison de prononcer dans les choses *problématiques* : il n'y a pas des raisons suffisantes pur se décider dans les choses *douteuses* : il n'y a pas assez de raisons de croire dans les choses *incertaines*. Dans le premier cas, l'esprit est indifférent pour et contre : dans le second, entre le pour et le contre, il est embarrassé : dans le troisième, il voit le pour et craint le contre. A l'égard des propositions *problématiques*, l'opinion est libre : dans les cas *douteux*, le choix est difficile : sur les objets *incertains*, on n'a qu'une opinion.

Vous chercherez la solution de ce qui est *problématique*, la vérification de ce qui est *douteux*, la confirmation de ce qui est *incertain*.

Il faut acquérir des idées claires de la chose *problématique*, dont vous ne savez que penser ; des raisons solides à l'égard de la chose *douteuse*, dont vous n'avez que des idées précaires ; des preuves constantes de la chose *incertaine*, à laquelle vous n'osez ajouter foi.

Une vérité, pour-ainsi-dire, aventurée, est *problématique* : une vérité, fortement combattue, paroît *douteuse* ; une vérité, purement croyable, est encore *incertaine*.

Il y a la sottise et l'art d'embrouiller les choses les plus claires, de manière à les rendre *problématiques*. Il y a deux sortes de philosophie, fondées sur le doute ; l'une qui regarde tout comme *douteux*, pour se convaincre de ce qui ne l'est pas ; l'autre, qui affecte de trouver tout *douteux*, pour ne pas même avouer ce qui est évident. Il y a une manière de sophisme et d'imposture, assez employée et peu remarquée, qui consiste à bien entourer les choses *incertaines*,

Digitized by Google

et à passer légèrement sur elles, pour appuyer sur les choses certaines et en tirer une conclusion commune à tous les points du discours.

Sur des points *problématiques*, commencez par douter, puisque vous ignorez. Dans les cas *douteux* en morale, prenez le parti le plus sûr, si le doute ne peut être levé. A l'égard des bruits *incertains*, ne comptez que sur la fausseté, sur la malice et sur la crédulité des hommes.

* *Problématique*, est un terme de science: on dit une *question* ou une *proposition problématique*: c'est un *problème* à résoudre. Mais le *doute* et l'*incertitude* nous accompagnent partout: les pensées, les opinions, les cas, les événemens, les faits, etc., sont *douteux* et *incertains*. *Douteux* ne se dit proprement que des choses; tandis qu'*incertain* se dit des personnes, mais dans un autre sens.

Procéder, *Provenir*, *Émaner*, *Découler*, *Dériver*.

Ces termes désignent le rapport des choses avec leur origine.

Procéder, aller hors de, en avant, en lumière, sortir de: *pro*, dehors, en avant, et *cedere*, quitter sa place. *Provenir*, *venir* de là ici, être produit et mis au jour: il désigne le cours de la chose depuis le lieu d'où elle *vient*. *Emaner*, sortir, jaillir d'un lieu, d'un corps, se répandre au-dehors, de toutes parts: *man* signifie eau, et particulièrement la source assez abondante pour verser, surgir, répandre. *Découler*, *couler* de, couler lentement, par un canal: *col*, tuyau,

Digitized by Google

canal. *Dériver*, se détourner, s'éloigner de la source ou de la *rive*: *rù*, eau; celte *rivh*, rivière, ruisseau; en français *rive*, bord.

Procéder indique particulièrement le principe et un certain ordre dans les choses: *provenir*, la cause et les moyens ou la manière de produire l'effet: *émaner*, la source et l'action de répandre avec force: *découler*, la source, la voie et l'écoulement successif: *dériver*, la source ou la racine, l'action d'en tirer la chose, ses modifications.

Je dis que *procéder* marque un principe ou ce qui fait que les choses sont ou sont ainsi: le discours *procède* de la pensée; le mal *procède* d'un vice; l'ordre *procède* du bon arrangement. J'ajoute que ce mot emporte une idée d'ordre; car cette idée se retrouve dans ses différentes acceptions, et dans tous les mots de la même famille: ainsi on *procède* avec ordre dans les affaires; les *procédés* forment la bonne conduite; un *procédé* de l'art est une méthode: une *procédure* est une instruction régulière: une *procession* est une marche bien ordonnée.

Je dis que *provenir* désigne la cause et sa manière d'opérer: ainsi, pour savoir d'où les choses *proviennent*, il faut remonter des effets jusqu'aux causes, et expliquer comment les causes produisent les effets. Une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque qui intercepte la lumière d'un astre: la licence *provient* de l'impunité qui relâche tous les freins; la stérilité *provient* de la sécheresse qui refuse l'aliment et la vie aux plantes; la facilité des grandes fortunes *provient* d'un désordre qui renverse beaucoup d'autres fortunes, petites et grandes.

Digitized by Google

Procéder et *provenir* ont bien plus de rapports ensemble qu'avec les trois autres verbes. *Provenir* est plus du discours ordinaire, et *procéder* du style philosophique ou savant. On cherche d'où *proviennent* les effets sensibles, communs, physiques ou moraux: on cherche d'où *procèdent* les choses métaphysiques, les objets intellectuels. Ces mots ne se disent qu'au figuré, tandis que les autres s'emploient et dans un sens figuré et dans le sens propre.

J'ai dit qu'*émaner* indique une source qui répand avec force ou avec abondance, au loin, de toutes parts: caractère d'une puissance active et féconde. C'est ainsi que la lumière *émane* du sein du soleil; que d'un grand principe, il *émane* des vérités innombrables; que des particules subtiles *émanent* en abondance et sans cesse des corps; que les actes *émanent* de la puissance.

J'ai dit que *découler* indique mieux la source d'où les choses découlent et la voie par laquelle elles coulent avec plus de suite que d'activité. C'est pourquoi l'eau *découle* d'une fontaine par un tuyau; la sueur *découle* du corps par les pores de la peau; la conséquence *découle* des prémisses dans un raisonnement; une douce éloquence *découle* des lèvres de l'orateur. *Découler* s'applique proprement aux liquides dont l'écoulement est perceptible et successif, tels que l'eau: mais *émaner* concerne plutôt les émissions abondantes des fluides subtils, tels que la lumière.

J'ai dit que *dériver* regardoit les choses tirées et détournées de leur source, de laquelle elles s'éloignent plus ou moins: idée particulière à ce terme. Ainsi l'eau d'un canal *dérive* ou est *dérivée* d'un ruisseau: le revenu public *dérive* du re-

Digitized by Google

venu territorial : un mal local *dérive* quelquefois d'un désordre éloigné : divers mots *dérivent* d'une racine commune. Et voilà pourquoi j'ai dit que ce verbe indique aussi une *racine* ; car la grammaire l'a consacré pour désigner les mots qui viennent d'un autre : celui-ci est le *radical* ; ceux-là sont ses *dérivés*.

Proche, Prochain, Voisin.

Après avoir médité les remarques et les observations critiques de nos plus habiles maîtres sur ces trois mots, l'esprit demeure enveloppé de nuages à travers lesquels il aperçoit à peine quelques rayons d'une lumière incertaine, qui, s'ils l'avertissent d'une fausse route qu'il faut éviter, ne l'éclairent point du tout sur celle qu'il doit prendre. Je ne désespère pas d'éclaircir la matière.

Proche vient du latin *propé*, *près*, non loin, à votre portée, dans le lieu qui touche : mot formé du verbe *é, es, est*, qui marque l'existence, et de *pro*, *prop*, en avant, en face, devant vos yeux, etc., *proche* est primitivement préposition, comme *propé* ; on en a fait un adjectif ; on a fait de son pluriel un substantif.

Prochain signifie *très-proche*, *le plus proche* : tous les étymologistes conviennent que c'est le latin *proximus*. Sa forme est adjective ; et sa terminaison nasale indique l'existence, la relation de lieu, de temps, etc. On dit substantivement le *prochain*.

Voisin est un adjectif formé du latin *vicinus*, tiré de *vic*, *ouic*, qui signifie en celte et dans ses dialectes *habitation*, *lieu*. Il ne s'applique en

Digitized by Google

effet, dans le sens propre, qu'à l'habitation renfermée avec d'autres dans un certain arrondissement, tandis que *proche* et *prochain* embrassent aussi les relations de temps, etc. Les Espagnols disent qu'une ville a douze mille *voisins*, pour douze mille habitans qu'elle renferme dans ses murs. Nous appelons substantivement un *voisin* celui qui demeure dans une habitation voisine.

Ainsi *proche* annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de temps, etc. et même un moindre éloignement; *prochain*, une grande proximité ou de temps ou de lieu, une proximité très-grande ou relativement grande; *voisin*, une grande proximité locale.

Saint-Denis est *proche* de Paris; une saison est *proche* de sa fin. Quand vous partez de Calais, Douvres est le port d'Angleterre, *prochain*, *le plus prochain*: l'été *prochain* est le premier été qui arrivera. L'Espagne est *voisine* de la France. Mais une saison n'est pas *voisine* d'une autre.

Proche n'indique pas toujours une proximité absolue, une chose *voisine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau en est à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle soit *prochaine* ou *voisine*; je dis seulement que c'est la ville la moins éloignée. Quand vous direz figurément que Regnard est l'auteur comique le plus *proche* de Molière, vous n'excluez pas un intervalle assez grand entre l'un et l'autre.

* Nous disons substantivement et figurément, *proche* pour parens, le *prochain* pour hommes ou les hommes en général, un *voisin* pour une personne qui loge près de nous.

Quel

Digitized by Google

Quel temps, quel pays où l'on connoît à peine ses *proches*, où l'on ne vît pas avec ses plus *proches* ! Comment des gens si fiers de leur illustre race, reconnoîtroient-ils leur *prochain* dans cette immense multitude qui n'est que de la race humaine? Quel désordre a donc fait dire en proverbe, *grand chemin*, *grande rivière*, *grand seigneur*, *sont trois mauvais voisins*, quand l'ordre pur et prospère nous les donne pour les plus désirables?

S'il est vrai que l'élévation et la fortune vous fassent méconnoître vos *proches*, comment ne pas trembler d'être frappé de la peste des honneurs et des biens? S'il est vrai que la couleur noire ou rouge ou cuivrée fasse des espèces différentes d'hommes ou plutôt d'êtres antropophormes, pourquoi être si fort étonnés que les conquérans des deux Indes ayent traité les Indiens plutôt comme des animaux que comme leur *prochain*? S'il est vrai que, comme on dit dans un sens moral, *n'est pas* voisin *qui ne voisine*, combien d'habitans de Paris, qui n'ont point de *voisins*?

Cette remaque qui semble nous éloigner de notre plan, nous y ramène par une objection spécieuse qu'elle suggère contre la distinction que nous avons établie entre *proche* et *prochain*. Si le mot *prochain* disoit plus que *proche*, comment auroit-on appelé toute la race humaine notre *prochain*, tandis que nous ne donnons à nos parens que la qualité de *proches*? Je pourrois dire qu'une exception, sur-tout dans un sens figuré, ne détruit pas la règle; je pourrois dire encore que le *prochain*, renfermant tous nos *proches*, il exprime même ceux qui nous sont le plus *proches*: mais j'observerai seulement que

Digitized by Google

quand nous appelons tous les hommes *notre prochain*, nous les regardons tous comme *frères*; ainsi cet usage même est parfaitement conforme à notre règle.

* Passons à une remarque plus importante. Ces mots diffèrent grammaticalement et métaphysiquement, en ce que *proche* demande ou suppose après lui un régime ou une suite; que *prochain* exclut au contraire tout régime; et que *voisin* admet le régime ou s'en passe. Ainsi le premier n'exprime qu'une idée incomplète; l'idée est complète dans le second; le dernier a tantôt un sens complet et tantôt un sens incomplet.

Une terre est *proche* ou *voisine*, et non *prochaine* d'une autre. Nous disons la ville *prochaine* ou *voisine*, et non la ville *proche*. Une époque est *proche* d'une autre; elle n'en est pas *prochaine*; elle n'en est pas plus *voisine*, car *voisin* ne se dit que des relations locales. *Les Modernes sont trop* proches *de nous: ils font ombrage aux vivans. Un bonheur extrême est* proche *du malheur. La folie est tout* proche *d'une haute sagesse. La vieillesse est* proche *de l'enfance.* C'est ainsi qu'on a coutume de parler.

Je sais que nous disons: *ces deux domaines sont proches*, mais en sous-entendant *l'un de l'autre*; comme nous sous-entendons quelquefois le régime après la préposition *proche*; *l'ennemi est proche*: l'esprit comprend aussitôt la réticence et y supplée. Je ne connois point d'exemple d'un régime donné au mot *prochain*: quand nous disons, par exemple, *occasion prochaine de péché*, le régime dépend du substantif, comme

Digitized by Google

quand nous disons *occasion éloignée de péché.* Au figuré, nous substituons *voisin à prochain*, lorsque la phrase veut un régime après l'adjectif: ainsi nous disons qu'un joueur est *voisin* de sa ruine; qu'un discours est *voisin* du galimatias; que les vertus sont *voisines* des vices. Alors le mot *voisin* s'écarte de sa signification propre qui n'indique qu'une proximité locale.

* Vaugelas prétendoit que *prochain* et *voisin* ne reçoivent jamais de comparatif ni de superlatif, et qu'ainsi on ne dit pas *plus prochain, très-prochain*; *plus voisin*, *très-voisin.* Il s'applaudissoit même de cette remarque qu'il trouvoit curieuse, et qui lui paroissoit d'autant plus nécessaire qu'il voyoit de bons écrivains commettre cette faute. Ménage qui ne laissoit passer aucune occasion de le reprendre, étoit assez de cet avis qu'il croyoit devoir suivre pour une plus grande perfection.

L'Académie, Ménage lui-même, Th. Corneille, etc., observèrent qu'on disoit fort bien *plus prochain* et *plus voisin*, le *plus prochain village*, *le village le plus voisin. Il perdit courage*, dit l'Académie, *quand il vit la mort* plus prochaine: *on ne sauroit être* plus voisins *que nous le sommes.* Malherbe, dans sa traduction du trente-troisième livre de Tite-Live, dit: *Les meurtriers sortirent de la ville par la porte qui se trouva* la plus prochaine. Quelques coutumes disent *le plus prochain héritier*, etc.

La remarque de Vaugelas étoit fautive; mais la critique de ses censeurs n'est pas irréprochable. Sans pouvoir se rendre raison de leur goût, Vaugelas et Ménage sentoient que le mot *prochain* a la valeur d'un superlatif, par-là il semble

Digitized by Google

exclure d'autres degrés de comparaison : en effet, il est une infinité de cas où le mot exprime la plus grande proximité ou le plus haut degré de proximité. La maison *prochaine*, la rue *prochaine*, la semaine *prochaine*, l'année *prochaine*, le terme *prochain*, la *prochaine* assemblée, etc., sont ce qu'il y a de plus *proche*, ce qui vient immédiatement après, ce qui exclut tout autre objet de comparaison; c'est le premier objet qui se présente ensuite. Voilà ce qui avoit induit ces écrivains en erreur; voilà ce que les censeurs auroient dû remarquer. Il en est de même, dans divers cas semblables, du mot *voisin*.

Mais notre langue a deux sortes de superlatifs; l'un absolu, qui exprime un *très*-haut degré sans rapport à aucune autre chose; l'autre relatif, qui exprime *le plus* haut degré, à l'exclusion de tout autre objet comparé. Le mot *prochain* équivaut tantôt à l'un tantôt à l'autre de ces superlatifs. Dans les derniers exemples cités, il signifie *le plus proche*; dans d'autres cas, il signifie seulement *très-proche*. Lorsqu'il veut dire *le plus proche*, il n'y a plus de degrés à y ajouter. Mais lorsqu'il ne veut dire que *très-proche*, il est clair qu'entre les objets même *très-proches*, il y en a qui sont *plus* ou *moins prochains*, comme on le voit dans les exemples cités par l'Académie, et à leur suite. Les Latins ont dit *proximior*, au comparatif, quoique *proximus* soit un superlatif. Il résulte de là que *prochain* signifie *le plus proche*, quand le substantif auquel il est joint, n'est pas expressément comparé à d'autres objets; et que, s'il y a une comparaison expresse, il ne signifie plus que *très-proche*. Il résulte

Digitized by Google

de toute cette discussion, que *prochain* dit encore plus que *proche*.

Prodige, *Miracle*, *Merveille*.

Prodigium quasi prodicium, disent les Interprètes latins : le *prodige* est une chose qui *prédit*, annonce d'avance, présage ; de *pro*, en avant, devant, et *dic*, montrer, *indiquer*. Cicéron, l. 2, *de Nat. Deor*, dit formellement que les signes des choses futures sont appelés *prodiges*, parce qu'ils *prédisent* ou *présagent*. Valère Maxime, l. 1, c. 6, range les *prodiges* dans la classe des augures et des auspices. Nos livres saints présentent aussi les *prodiges* comme des signes prophétiques. Cependant ce n'est là qu'une acception secondaire du mot : *prodigium* est formé de *pro*, prononcé, *prod*, pour éviter l'hiatus, et du verbe *ago*, pousser, chasser, piquer, faire aller, changé en *igo* dans ses composés. Le *prodige* est ce qui est mis au jour, ce qui fait spectacle, ce qui excite la curiosité, ce qui va plus avant, plus loin, au-dessus.

Miraculum quasi res mira : le *miracle* est une chose que l'on regarde avec étonnement, que l'on contemple, qne l'on *admire* : de *mir*, voir, *mirer*, *admirer*. La terminaison neutre des Latins *um*, signifie chose. Le *miracle* est, comme le dit Valère Maxime, un effet dont on ne peut découvrir la cause et donner la raison ; ou, selon Saint Augustin, ce qui passe notre espérance et notre conception ; ou dans l'acception rigoureuse de la théologie, ce qui est au-dessus des forces de la nature, et contraire à ses lois. *Mer-*

Digitized by Google

veille, en espagnol *maravilla*, en italien *maraviglia*, est le latin *mirabilitas*, ou plutôt *res mirabilis*, chose admirable, digne d'admiration. Aussi Valère Maxime rapporte-t-il indifféremment sous le même titre (c. 8. l. 1.) et les *miracles* proprement dits et les *merveilles*. Mais le mot espagnol, de même que l'italien, désigne, par la racine *mar*, la grandeur, l'élévation, ce qui brille. La *merveille* est grande, belle, sublime, admirable: c'est l'ouvrage qu'on regarde comme un chef-d'œuvre et avec des sentimens d'approbation et de satisfaction.

Ces trois termes indiquent quelque chose de surprenant et d'extraordinaire. Mais le *prodige* est un phénomène éclatant qui sort du cours ordinaire des choses; le *miracle*, un étrange événement qui arrive contre l'ordre naturel des choses; la *merveille*, une œuvre admirable qui efface tout un genre de choses. Le *prodige* surpasse les idées communes; le *miracle*, toute notre intelligence; la *merveille*, notre attente et notre imagination. Le *prodige* annonce un nouvel ordre de choses, et les grandes influences d'une cause secrète: le *miracle* annonce un ordre surnaturel de choses, et les forces irrésistibles d'une puissance supérieure: la *merveille* annonce le plus bel ordre de choses, et les curieux artifices d'une industrie éminente. Ainsi une cause cachée fait les prodiges; une puissance extraordinaire, les *miracles*; une industrie rare, les *merveilles*.

Que, sans cause connue, le soleil perde tout-à-coup sa lumière, c'est un *prodige*. Que, sans moyen naturel, le muet parle au sourd étonné de l'entendre, c'est un double *miracle*. Que, par un savant artifice, l'homme s'élève

Digitized by Google

dans les airs et les parcourre, c'est une *merveille*.

Les Magiciens de Pharaon font des *prodiges*: Moïse fait des *miracles*: Saint Paul, ravi au troisième ciel, voit des *merveilles* inénarrables.

A mesure que la nature nous a révélé ses lois, ses phénomènes effrayans, tels que les apparitions de nouveaux corps célestes, les éclipses, les lumières boréales, les feux électriques ont cessé d'être des *prodiges*; et le ciel, en perdant ses signes prophétiques, n'en a pas moins publié la gloire de son Auteur. A mesure que la religion chrétienne s'est établie et affermie sur des fondemens inébranlables, les *miracles*, moins nécessaires, sont devenus plus rares; et ils ont laissé la foi se reposer, pour-ainsi-dire, sur le *miracle* toujours subsistant de son établissement. A mesure que les arts ont été portés à une haute perfection, ses premières *merveilles* n'ont plus été que des instrumens et des inventions communes; et nous n'en jouissons plus qu'avec ingratitude.

Le peuple prend pour un *prodige* ce que le savant trouve fort naturel; mais à son tour, dans ce que le peuple trouve fort simple, le savant voit quelquefois un *prodige*. Si le fanatique croit sans hésiter le *miracle* qu'on lui annonce, l'esprit fort ne croira pas même le *miracle* dont il sera témoin. Quand je vois un homme se complaire à raconter des *merveilles* dont il est raisonnable de douter, je m'imagine que cet homme en croit bien plus qu'il n'en a vu, ou qu'il en a vu bien plus qu'il n'y en a eu en effet.

Dans les livres des Orientaux, les *prodiges*

Digitized by Google

prophétiques accompagnent la naissance des dieux ou des législateurs, Brama, Wistnou, Zoroastre, La, Fo, Xaca, Sommonacodom, etc. Ces personnages-là font des *miracles*, mais si pitoyables, si puérils, si ridicules, qu'ils ne valent pas celui de Mahomet, qui, quand la montagne refuse d'aller à lui, s'écrie: *Eh bien! je vais à toi*, et marche: les *miracles*, seuls de Jésus-Christ sont des bienfaits d'une puissance divine. Si les *merveilles* de la nature n'annoncent point un suprême Architecte, comme dit Newton, un suprême Ordonnateur, il est évident que rien ne peut prouver l'intelligence de l'homme; et que, s'il en a une, il faut qu'il attribue à la matière, à la matière mise en mouvement sans moteur, au hasard qui n'est rien que notre ignorance, à des forces aveugles qui ne sont que des puissances supposées, un esprit infini.

Le monde est bien vieux, dit-on, ou du moins bien ancien: et il n'y a pas long-temps que l'apparition d'une comète étoit un *prodige* sinistre pour tout l'univers; et l'art de rendre le souffle aux asphixiques feroit crier au *miracle* dans la plus grande partie de l'univers; la lanterne magique de Kircher fut une *merveille* pour l'Europe même.

Les singularités sont des *prodiges* pour celui qui n'a rien observé et qui s'étonne aisément. Les effets extraordinaires sont des *miracles* pour celui qui n'a aucune idée des possibles, et qui juge selon sa foiblesse. Un ouvrage curieux est une *merveille* pour celui qui n'a rien vu et qui ne peut rien apprécier.

* Et c'est par ces raisons-là que le style fa-

Digitized by Google

milier a fort affoibli, et que le style hyperbolique a même avili ces trois termes, comme tant d'autres, faits pour exprimer de grandes choses. Mais du moins, si on leur ôte leur énergie, faut-il leur laisser leur idée propre, et ne pas les confondre l'un avec l'autre. Ainsi ce qui est poussé fort loin ou porté fort haut, ce qui surpasse de beaucoup l'énergie ou la portée commune, de manière à exciter la surprise et à fixer notre considération, sera regardé comme un *prodige:* ce qui est contraire à toutes les apparences et à toutes les vraisemblances, ce qui sembloit impossible et paroît incroyable, de manière que l'esprit reste confondu ou qu'il en est enthousiasmé, sera regardé comme un *miracle*: ce qui est parfait dans son genre, ce qui se distingue par une supériorité marquée, de manière à surpasser nos espérances et à enlever tous les suffrages, sera regardé comme une *merveille.*

Un soldat fait des *prodiges* de valeur, lorsqu'il y a peu d'exploits comparables aux siens. Une personne retirée par le plus heureux hasard ou par le secours le plus inattendu, d'un danger où elle devoit infailliblement périr, est sauvée par *miracle.* Ce sont des *merveilles* que des succès si rapides et si grands, qu'on n'auroit jamais osé se les promettre.

Une pluie teinte de rouge, passeroit encore pour un *prodige*, car c'est une chose extraordinaire et très-rare. La conjuration de Venise fut un *miracle* du secret; car jamais secret si difficile à garder ne le fut si long-temps. La sphère d'Archimède seroit encore une *merveille*; car la science et l'industrie réunies ensemble ne forment guère d'ouvrages si curieux.

Digitized by Google

* On dit même des personnes qu'elles sont des *prodiges*, des *miracles*, des *merveilles; prodige de science*, *miracle de beauté*, *merveille du siècle:* exagérations à peine supportables dans la première chaleur de l'enthousiasme.

Il arrive souvent que ces enfans qui étoient des *prodiges d'esprit*, ne sont pas même des hommes ordinaires; que des *miracles de vertu* n'attendent qu'une occasion particulière pour n'être pas même des vertus communes; et que la *merveille du jour* est oubliée ou ridiculisée le lendemain.

* Les mots de *prodige*, de *miracle*, de *merveille*, avoient tant été prodigués dans les vers, selon la remarque de Pascal, que les bons poëtes du siècle de Louis XIV ne les employèrent plus qu'avec beaucoup de réserve, si ce n'est dans leur sens propre.

* J'ai remarqué que le mot *prodige* venoit du verbe *ago*, qui marque l'action et l'énergie, ce qui fait, ce qui fait faire; et cette idée se retrouve dans divers mots qui ont la même terminaison: *prestige*, ce qui fait illusion; *vertige*, ce qui fait tourner la tête: c'est aussi la valeur propre et primitive de la terminaison *age*, ainsi que des terminaisons *ager*, *iger*, etc. pour les verbes. La terminaison *cle*, en latin *culum*, signifie, dans une foule de mots tant français que latins, ce qui sert à faire, ce qui est fait pour, la destination, l'intention, la propriété d'une chose: ainsi *miracle*, ce qui est fait pour exciter l'admiration; *spectacle*, ce qui est fait pour être considéré; *oracle*, ce qui est fait pour parler; *cénacle*, ce qui est fait pour y man-

Digitized by Google

ger, *tabernacle*, ce qui est fait pour y loger, etc. J'ai dit que le mot *merveille* étoit formé du lat. *mirabilis*, et, selon cette origine, la terminaison *eille* indiqueroit ce dont un objet est capable ou susceptible, sa propriété ou son effet: ainsi *merveille*, ce qui est propre à exciter l'admiration; *oreille* ce qui a la propriété, la faculté d'entendre; *oseille*, ce qui a la qualité, l'acidité propre pour piquer; *treille*, ce qui a la propriété d'entrelacer, de s'entrelacer etc.

Je ne dis pas que chaque terminaison ait toujours le même sens; souvent le même mot en a plusieurs: et il est bien à croire que, quand on emploie une terminaison comme une désinence vague et insignificative par elle-même, elle peut être quelquefois mal appliquée, si en effet elle a une signification. Du reste, je désire fort qu'on découvre mieux, quand je suis obligé de m'en tenir à des conjectures.

Prodigue, *Dissipateur.*

Prodigue, *lat. prodigus*, de *pro*, *procul* et *agere* chasser au loin. *Dissipateur*, *dissipator*, de *dis* qui marque la dispersion, l'éparpillage, et de l'ancien latin *sipo*, en polonais *sipain*, répandre.

Cicéron, *Offic. l.* 2. dit que les *prodigues* sont ceux qui font de grandes dépenses en festins, jeux, combats de gladiateurs et autres choses dont il ne reste bientôt aucune trace. Le *dissipateur* est le *decoctor* des Latins, qui mange follement son bien, frustre ses créanciers et fait banqueroute.

Digitized by Google

Le *prodigue* pousse sa dépense à l'excès, au-delà des bornes. Le *dissipateur* ne garde dans la sienne, ni règle ni mesure, ni bienséance. Le premier s'écarte des règles de l'économie, le second donne dans l'extrémité opposée à l'avarice. Les dépenses du *prodigue* peuvent être en elles-mêmes brillantes et bonnes, mais il y a excès : l'homme trop libéral est *prodigue*. Les dépenses du *dissipateur*, sont folles et extravagantes : le *prodigue* devient *dissipateur*. Toute dépense inutile, toute profusion, peut être regardée comme *prodigalité* : toute dépense destructive est *dissipation*. La prodigalité commence la ruine, la dissipation la consomme.

C'est ordinairement la vanité qui fait le *prodigue* : le dérèglement fait le *dissipateur*. Apprenez au *prodigue* comment l'habile économie fait les fonds de la libéralité, répétez-lui l'histoire de Jean Kirle, dans l'épître de Pope, sur l'emploi des richesses.

Celui qui livre aveuglément le soin de ses affaires au premier mercenaire habile à le flatter est déjà *dissipateur* avant d'être *prodigue*.

L'homme qui n'a point acquis la connoissance des devoirs et des charges du propriétaire, des soins et des calculs du ménage, flottera longtemps entre l'avarice et la prodigalité, et viendra souvent de l'une à l'autre en voulant les éviter. L'avare qui pour entasser, dérobe à ses propriétés les dépenses d'entretien, donne la main au *dissipateur* en lui tournant le dos.

Alphonse, roi d'Arragon, infligeait des peines corporelles aux *prodigues*, comme destructeurs des familles, corrupteurs des mœurs et perturbateurs de l'ordre. Nos lois plus modérées par respect pour la propriété, la première des lois

Digitized by Google

sociales, les traitent, lorsqu'ils sont *dissipateurs* avérés comme des enfans incapables de régir leurs biens. L'empereur Bazile disoit à son fils, n'*admettez pas des* prodigues *dans vos conseils: comment celui qui dissipe son bien, ménageroit-il un bien étranger?*

Aristote (*Polit. l. 6.*) marque que les révolutions commencent dans la république, quand la prodigalité s'y introduit. L'histoire nous montre dans tous les troubles, comme dans la conjuration de Catilina, les *dissipateurs* ligués pour la destruction et la dilapidation.

Voulez-vous modérer la dissipation et contenir la prodigalité? donnez l'exemple de la modestie et de la modération; faites rougir ces hommes qui portent *leurs bois et leurs châteaux sur leurs épaules*: mais sur-tout retranchez toute injuste libéralité qu'on appelle bienfaits ou grâces, ces dignités ou ces honneurs lucratifs, qu'on pourroit appeler bénéfices, tous les moyens de faire sa proie de la fortune publique.

Dissipateur ne se dit qu'en mauvaise part. *Prodigue*, suivant l'application qu'on en fait ne prend pas ce caractère: on dit, en forme de louange, *prodigue* de ses soins, de ses services, de son sang, de sa vie, etc.

— Il semble que les traits qui distinguent le *prodigue* du *dissipateur* ne sont pas suffisamment marqués, et qu'il existe une différence plus sensible entre les deux caractères.

Le *prodigue* ne fait pas toujours des dépenses inutiles, mais il y met de la profusion. L'avare en certaines occasions est *prodigue*, mais il n'est jamais *dissipateur*. On est *prodigue* toutes les fois que la dépense est nécessaire, mais qu'elle

Digitized by Google

est poussée trop loin. On a dit d'un général qu'il étoit *prodigue* du sang de ses soldats, en opposition avec celui qui en étoit *avare*. Le caractère de ce dernier est de ne pas faire assez, celui du *prodigue* est de faire trop.

Le *dissipateur* est celui qui sans raisons, sans motifs, et sans utilité, répand çà et là. Il pourra dilapider sa fortune en dépenses étroites, mesquines et mal-entendues, sans être pour cela *prodigue*. L'un fait trop bien ce qu'il fait, l'autre fait trop de petites choses, ou des choses inutiles. Le premier sera plutôt grand et libéral; le second futile et inconsidéré, c'est le tonneau des Danaïdes. L'un dépense et l'autre gaspille.

Production, Ouvrage.

Produire, ou plutôt le latin *pro-ducere*, signifie littéralement mettre en avant, au-dehors, au jour, en face, au loin ou au long. Une de ses acceptions principales est celle d'engendrer, enfanter, donner naissance, tirer de soi, causer par son efficacité propre: et c'est ici l'acception particulière du mot *production*. Ainsi nous disons les *productions* de la terre, de la nature, de l'esprit, du génie, de toute cause qui produit par elle-même, qui donne l'être à ce qui ne l'avoit pas, qui tire une chose de sa propre substance ou de son fonds. *Ouvrage* est le latin *opera*, ce qu'on fait, travail, ce qu'opère l'industrie: ce mot est tiré d'*opus*, moyen de se procurer des subsistances, des richesses, des secours, et primitivement la culture de la terre; car *ops* signifie la terre productive ou couverte de fruits. Ainsi le mot *ouvrage* peut bien désigner une

Digitized by Google

production; mais il sert à désigner en général tous les genres de travaux et d'objets d'industrie. On dit des *ouvrages* de menuiserie, de broderie, de tapisserie; et ce ne sont pas là des *productions*. Dans les *productions*, c'est la substance de la chose que l'on considère; et dans les *ouvrages*, la forme. La *production* et l'*ouvrage* mis en opposition, diffèrent comme le *producteur* et l'*ouvrier*. Le *producteur* donne l'être; l'*ouvrier* travaille la *production* ou la chose *produite*.

La *production* est l'ouvrage de la fécondité: l'*ouvrage* est le résultat du travail. La *production* sort du sein de la cause productive; l'*ouvrage* sort des mains de l'ouvrier industrieux. La *production* reçoit l'être; et l'*ouvrage*, la forme.

L'arbre est une *production* de la terre; la charpente est un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée. La terre, avec un germe, produit un arbre par sa fécondité propre: le charpentier ne fait que façonner le bois que la terre a produit.

L'univers est la *production* ou la création d'une puissance infinie qui l'a fait de rien: il est l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matière ces formes merveilleuses et cette ordonnance faite pour jeter dans l'extase l'ame sensible.

La terre est la source unique des *productions*, et par conséquent des richesses, et par conséquent de tous les revenus tant publics que particuliers: il est donc d'un intérêt évident de prendre le revenu public à sa source. L'industrie ne fait que des *ouvrages*, et le commerce ne fait que transporter ces *ouvrages*: l'un et l'autre ne font point des *productions* et des richesses; ils gagnent seulement des salaires qui leur payent

Digitized by Google

les *productions* qu'ils ont employées ou consommées, avec d'autres *productions* de la terre: ils ne peuvent donc payer des impôts qu'avec de plus forts salaires ou une plus grande portion de revenu territorial qui, en dernière analyse, paye ces impôts.

Saturne qui dévore ses enfans, est le cultivateur qui consomme ses *productions*: Pygmalion, amoureux de sa statue, est l'artisan enorgueilli de son *ouvrage*. Avec un boisseau de blé, le laboureur en fait dix: avec un bloc de marbre, le statuaire ne fait que configurer diversement son bloc.

Les *productions* de la terre sont celles du cultivateur, par la raison que c'est lui qui la féconde, la fertilise, et la force à lui rendre le double de ce qu'il dépense à la cultiver: ainsi, comme la terre est la source unique des *productions*, la classe agricole est la seule classe *productive* de la société. Les *ouvrages* de l'art ne sont que ces mêmes *productions* devenues usuelles par des façons ou des combinaisons nouvelles; car l'art ne fait que travailler sur des matières ou des matériaux donnés qu'il approprie à notre usage: ainsi le corps entier des artisans et des artistes, ainsi que des commerçans, ne forme dans la société qu'une classe industrieuse, subordonnée, mais nécessaire à l'agriculture.

Si vous ôtez au cultivateur ses avances, les *productions* cessent de renaître: si vous ôtez à l'industrie les siennes, les *ouvrages* manquent.

Il ne faut que la confusion de ces mots et de ces idées simples pour ruiner les empires: tant il importe d'avoir la science des mots, je

Digitized by Google

je veux dire la connoissance exacte de leur valeur.

Je sais qu'on dit quelquefois les *productions de l'art* comme les *productions de la nature;* fort mal-à-propos, ainsi que je m'en plains, si c'est dans le sens propre et physique; très-à-propos, si c'est au moral et au figuré, pour exprimer l'esprit et le mérite de l'invention. Ainsi nous disons fort bien les *productions* de l'esprit, de l'imagination, du talent, du génie; parce qu'en effet ces puissances produisent, enfantent, créent en quelque sorte leurs pensées, les tirent d'elles-mêmes, leur donnent l'existence; et cet emploi figuré du mot est une preuve et une démonstration nouvelle de sa valeur propre. Mais par la même raison, les *ouvrages* seront fort improprement appelés *productions* au figuré, s'ils n'ont aucun mérite d'invention et de nouveauté, s'ils ne donnent que de nouvelles formes à des connoissances acquises, s'ils se réduisent à des compilations ou à des abrégés. En mettant en œuvre les pensées d'autrui, on peut faire un *ouvrage;* mais il faut créer pour donner ses *productions.* Nous dirons les *productions d'un auteur;* car le propre de l'*auteur* est d'*augmenter* la somme des lumières: nous dirons les *ouvrages* d'un écrivain; car il n'y a qu'à rapporter et à tourner les choses à sa manière pour être *écrivain.* Voulez-vous être *auteur*, dit M. de Voltaire, voulez-vous faire un livre? qu'il soit utile et neuf, ou du moins infiniment agréable.

Proférer, *Articuler*, *Prononcer.*

Exprimer avec la voix. *Proférer* signifie porter au dehors, pousser en avant; du latin *ferre*,

Digitized by Google

porter. *Articuler*, lier, joindre ensemble: du latin *articulus*, diminutifs d'*artus* (membre), ce qui sert à joindre, à former une connexion entre les membres ou les parties de la chose. *Prononcer*, faire connoître, exposer ouvertement: de la racine *no*, connoître, faire connoître; ou de *nu*, faire signe.

Proférer, c'est prononcer des paroles à haute et intelligible voix. *Articuler*, c'est prononcer distinctement ou marquer les syllabes en les liant ensemble. *Prononcer*, c'est exprimer ou faire entendre par le moyen de la voix.

L'homme seul *profère* des *paroles*; car seul il parle pour exprimer ses pensées. Quelques oiseaux *articulent* parfaitement des syllabes, des *mots*, et plusieurs de suite; on est même parvenu à en apprendre à des chiens: mais il ne s'agit ici que du matériel des mots. La différence des climats et des habitudes fait que les habitans d'une région ne peuvent pas *prononcer* ce que d'autres *prononcent* avec une grande facilité: cependant le travail triomphe de l'organe même le plus ingrat.

Une personne confuse ou interdite ne pourra pas *proférer* une parole; c'est tout, si elle balbutie. Lorsque le canal du nez est obstrué par l'enchifrenement, il n'est plus possible de bien *articuler* les lettres et les syllabes nasales; et l'on dit qu'une personne parle du nez, lorsqu'en effet la voix sonore ne passe point par le nez. Les peuples qui parlent la même langue ne la *prononcent* pas tous de même: c'est dans ce sens que l'on dit que chaque province a son accent.

En général, les paroles sacramentales doivent être *proférées* ou dites à haute et intelligible

Digitized by Google

voix, comme dans le mariage. Il faut *articuler* très-distinctement les paroles de la consécration, et par conséquent de manière que les mots liés ensemble fassent entendre une phrase, et non des syllabes détachées. Il suffit que ces paroles soient *prononcées* assez haut pour que le prêtre s'entende lui-même.

C'est une irrévérence que de *proférer* dans les temples des paroles profanes qui détournent les fidelles. C'est une bien grande irrévérence que de ne pas *articuler* les prières publiques qu'on fait à Dieu; irrévérence si commune, même parmi ceux qui donnent l'exemple à l'autel, qu'elle ne scandalise presque plus. C'étoit, chez les Hébreux, une irrévérence que de *prononcer* le nom de *Jehovah*, nom ineffable de Dieu.

En grammaire, *articuler* ne se prend que, dans un sens physique, pour exprimer l'action de l'instrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée physique distincte, que celle de parler de manière à être entendu et compris; mais avec une idée morale d'intention et d'attention. *Prononcer* s'emploie dans différens sens et avec des rapports divers, soit physiques, soit moraux. Il y a des *articulations* fortes et des *articulations* foibles: il y en a de labiales et de linguales, etc. Il ne suffit pas d'*articuler* distinctement; il faut bien *prononcer*, c'est-à-dire, faire sonner les mots, comme le font les gens les plus polis et les plus instruits. On distingue aussi la *prononciation* oratoire de la *prononciation* familière. Tandis qu'on ne *profère* que tout haut, on *prononce* ou haut ou bas, etc. Nous disons *proférer des formules*, *proférer des blasphèmes*, pour marquer le poids qu'on veut donner aux

Digitized by Google

paroles, ou l'état qu'on leur donne. Nous disons *prononcer un discours*, *prononcer un jugement*, pour marquer la solennité de l'acte, l'autorité de la personne; idées accessoires qu'il me suffit d'indiquer.

Proie, Butin.

Ces mots désignent une prise ou plutôt une capture faite par force. *Proie*, en latin *prœda*, signifie littéralement ce qu'on *prend pour* soi, pour sa nourriture, pour sa subsistance: il vient de *prad*, *prend*, nourriture, repas; et tient au verbe *prehendere*, prendre, originairement *prehendre*. Ils se préparent à la *proie* et au festin, dit Virgile. Le cerf va périr, dit Ovide, et servir de *proie*, c'est-à-dire, à la chasse qui doit le nourrir. Les Latins ont, par extension, appelé *prœda*, tout ce qui provient du pillage. Mais c'est ce que nous avons exprimé par le mot *butin*, qui signifie proprement dépouille, chose utile qu'on ravit pour son usage. Ce mot-ci appartient aux langues teutoniques. *Beute*, en allemand, a le même sens: *beuten*, piller, et anciennement troquer. *Bot*, en anglo-saxon, veut dire profit, gain: l'anglois *to boot*, être utile; *to boot-hale*, piller, voler.

Le mot *proie* sert proprement à désigner ce que les animaux carnaciers ravissent et mangent, leur chasse: le mot *butin* est proprement affecté à désigner ce qu'on a pris en guerre ou sur l'ennemi, des dépouilles. Mais l'un et l'autre sont le plus souvent employés dans des sens plus vagues, le premier avec son idée distinctive de *destruction*, le second avec son idée caractéristique de *pillage*.

Digitized by Google

L'appétit féroce cherche une *proie*: l'avide cupidité cherche du *butin*. L'animal carnacier court à sa *proie*, pour la déchirer et en faire sa pâture: l'abeille diligente vole au *butin*, pour l'enlever et l'emporter dans sa ruche. Le chasseur poursuit sa *proie*: le maraudeur fait du *butin*. Un édifice est en *proie* aux flammes qui le consument: le glanage est un *butin* que l'on ravit au propriétaire du champ, s'il ne le donne lui-même; car nul autre n'a le droit de donner pour lui ce qui est à lui. Dans toutes ces applications, la destruction et le pillage sont distinctement exprimés et marqués fortement.

Celui qui ne vit que de *butin*, sera la *proie* de la misère: celui qui s'en engraisse, sera la *proie* de la corruption.

Il faut bien que les animaux soient la *proie* de l'homme, si l'homme ne veut être la *proie* des animaux; car ils font la guerre ou à sa personne ou à ses ouvrages. Il faut bien que la Justice rende en entier aux propriétaires le *butin* qu'elle a repris sur des brigands, à moins qu'elle ne prétende participer au brigandage; car la protection ou la puissance tutélaire est déjà payée.

Chez les peuples antropophages, le prisonnier de guerre est rigoureusement la *proie* du vainqueur, il est mangé; chez des peuples barbares, du moins quant à leur droit des gens, les prisonniers de guerre étoient une partie du *butin*; on les faisoit esclaves. Pour moi, je crois que l'homme qui en rend un autre misérable, le feroit bien esclave, s'il le pouvoit; et que celui qui est capable de faire périr son semblable, l'est aussi de le manger.

Quand le soldat n'avoit d'autre paye qu'une

Digitized by Google

portion du *butin*, la guerre pouvoit quelquefois payer et nourrir la guerre; mais le vaincu devenoit la *proie* du vainqueur affamé. Depuis que la solde et les troupes réglées ont été substituées au *butin* et au dèvoir du service militaire, la guerre s'est sur-tout payée et nourrie de la substance propre de chaque nation belligérante victorieuse ou vaincue; et long-temps encore dans la paix, elles sont en *proie* aux horreurs de la guerre.

Dès qu'il y a une puissance tutélaire, le foible n'est plus la *proie* du fort. Tant que le fisc n'est pas dans les intérêts des exacteurs, la dépouille du pauvre n'est point le *butin* du péculat.

Il n'y a de vrai malheur philosophiquement parlant, que d'être en *proie* à une passion; et le bonheur est de régner sur soi. Il n'y a, dans la somme de nos connoissances, presque rien qui soit à nous en propre; et l'homme le plus riche en savoir ne l'est que de *butin*.

Le premier supplice du tyran est d'être, le premier, la *proie* de la plus cruelle tyrannie; car la tyrannie est encore plus terrible dans son cœur que sur les peuples. Dans les Etats despotiques, l'impôt mis sur les peuples est ordinairement modéré, mais le *butin* fait sur eux est immense; car les commissions du prince sont des pouvoirs de piller, conférés aux brigands qui ont le mieux payé ces pouvoirs.

Toute chose est, dans la nature, la *proie* d'une autre qui le sera d'une autre à son tour, et ainsi à l'infini; tout change, tandis que l'ordre est toujours le même. Le naturaliste est tout étonné, en remontant et étudiant les Alpes, d'y trouver, à différens degrés, les productions distinctives de tous les climats; et il en revient

Digitized by Google

chargé d'un *butin* auquel la terre entière semble avoir contribué.

* Quelques-unes des phrases précédentes indiquent au lecteur que le mot *butin* ne se prend pas toujours, comme *proie*, dans un sens odieux.

Promenade, *Promenoir*.

Promenoir est un mot presque oublié, quoiqu'il désigne une espèce particulière de *promenade*, utile à distinguer. Cependant on lit dans un poëme récent: *Le Luxembourg, gai promenoir;* et j'en loue l'auteur. *Promenade* dit, selon Bouhours, quelque chose de plus naturel: et *promenoir* tient plus de l'art. Des plaines, des prairies, ajoute-t-il, sont des *promenades*: des *promenoirs* sont des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Le *promenoir* est en effet de l'art: mais la *promenade* est ou de l'art ou de la nature. Les Tuileries, les Champs-Elysées sont des *promenoirs* et des *promenades*: la plaine de Grenelle, des bois sont des *promenades* et non des *promenoirs*. Tout lieu où l'on se promène, est *promenade*: il n'y a de *promenoir* que le lieu destiné, arrangé, disposé exprès pour qu'on s'y promène.

Un courtisan du dernier siècle écrivoit à une femme d'esprit, sa parente: Je suis fâché que vos *promenoirs* vous fassent souvenir que vous n'êtes plus jeune. Ces *promenoirs* étoient, selon la réponse de cette femme célèbre, des *promenades* qu'elle avoit faites; et l'ombrage que lui donnoient ses plantations, lui rappeloit son

Digitized by Google

âge. Bussy-Rabutin parloit plus rigoureusement que sa cousine.

Bossuet dit en parlant des palais de Salomon : Tout étoit grand dans ces édifices; les salles, les vestibules, les galeries, les *premenoirs*. On se ménage des *promenoirs* dans des jardins, dans des parcs. Les Anciens en construisoient toujours autour de leurs théâtres; les philosophes en avoient dans leurs lycées; usages bons à suivre. Nos trop grandes villes manquent de *promenoirs*, et souvent il faut aller chercher trop loin les *promenades*: de là les inconvéniens d'une vie sédentaire, le trop grand usage des voitures, les dangers de l'isolement, de la séparation, des amusemens privés, etc.

Promenade signifie proprement l'action de se promener, et par extension le lieu où l'on se promène. La terminaison substantive *ade* désigne l'action de faire telle chose marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un ensemble, une suite d'actions ou de choses d'un tel genre. Ainsi *bravade* exprime l'action de faire le brave; *accolade*, l'action, la cérémonie d'embrasser; *bastonnade*, l'action de donner des coups de bâton; *canonnade*, l'action de canonner; *saccade*, une forte secousse ou l'action de secouer rudement; *parade*, l'action de s'étaler; *aubade*, un concert donné à l'aube ou au point du jour; *algarade*, une sortie véhémente contre quelqu'un; *cascade*; une chute d'eau; *gasconnade*, une action ou un trait de Gascon; *arlequinade*, un tour d'arlequin; *enfilade*, une suite de choses à la file; *cavalcade*, une file de gens à cheval; *mascarade*, une bande de masques; *esplanade*, une étendue de terrain aplani; *marmelade*, un amas de fruits mêlés, mis en pâte et confits;

Digitized by Google

salade, un amas d'herbes qu'on sale et assaisonne; *grenade*, un fruit qui contient beaucoup de grains; *rémolade*, une sauce dans laquelle il entre divers ingrédiens, etc.

Promenoir signifie uniquement et à la lettre un lieu destiné pour la *promenade*. La terminaison *oir* ou *oire* marque la destination propre des choses, le lieu disposé, un moyen préparé, un instrument fabriqué, etc., pour telle opération, tel dessein, tel objet. Ainsi *dortoir* signifie lieu où on se retire pour dormir; *trottoir*, lieu élevé pour trotter à l'aise ou marcher sans embarras; *boudoir*, lieu, cabinet fait pour être seul, comme si on boudoit; *manoir*, lieu destiné à servir de demeure; *observatoire*, lieu, édifice élevé pour observer; *mouchoir*, linge pour se moucher; *peignoir*, vêtement pour se couvrir le corps quand on se peigne; *baignoire*, cuve à se baigner; *ratissoire*, instrument pour ratisser; *écumoire*, ustensile pour écumer; *couloir*, *couloire*, vaisseaux à couler, à passer des liquides; *nageoire*, espèce d'aile, moyen pour nager; *armoire*, meuble à serrer les armes et ensuite des effets; *doloire*, instrument à tailler le bois en travers et à faire des pièces courbes (*dol*, en celte); *ostensoire*, vase pour contenir et *exposer à la vue* (latin *ostendere*); *mémoire*, faculté, moyen pour se souvenir; *pressoir*, machine pour presser ou pressurer; *montoir*, masse élevée et solide pour aider à monter à cheval; *histoire*, ouvrage fait pour retracer les événemens (de l'hébreu *ster*, écrire, tracer), etc. Je multiplie les citations, pour établir par leur ensemble la signification ou l'acception ordinaire des terminaisons.

Digitized by Google

Propre à, *Propre pour.*

Le mot *propre* désigne ici les dispositions nécessaires pour un objet. La lettre *A* désigne la possession, l'action d'*avoir*, la présence de ce qu'on *a*. De ce mot primitif, se formèrent les prépositions *ab* et *ad*, dont la première marque le passé, et la seconde le futur. Le latin *ad* est en français la préposition *à*. De *por*, tête, face, on a fait *pro*, *pour*, ce qui est en tête, en face, en présence, en avant, devant : *pour* marque la considération, la vue, la perspective actuelle, présente. Lorsque les prépositions *à* et *pour* indiquent la fin ou l'objet, *pour* annonce la fin prochaine, l'objet immédiat ; et *à fin*, la fin ultérieure, l'objet éloigné.

Propre à désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. *Propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné; et la seconde, un pouvoir prochain.

Ainsi l'homme *propre à* une chose a des talens relatifs à la chose : l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose. Un savant en état de donner de bonnes leçons est *propre pour* une chaire : un jeune homme en état de recevoir ses instructions, est *propre aux* sciences : le premier a toutes les qualités et les conditions requises pour instruire actuellement; le second a les qualités et les conditions né-

Digitized by Google

cessaires pour s'instruire ou être instruit avec le temps. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre*: il faudra se former à l'égard de la chose *à* laquelle on est *propre*. *Propre aux* armes, vous serez, vous deviendrez guerrier; *propre pour* les armes, vous êtes guerrier ou prêt à l'être. Le fer est *propre à* divers usages, c'est-à-dire qu'il peut recevoir différentes formes d'une utilité différente, un couteau est *propre pour* couper. Un homme *propre à* tout n'est pas également *propre pour* tout; et *propre à* une chose, il faut encore qu'il devienne *propre pour* la chose en acquérant de nouvelles conditions. Un objet est *propre-pour* faire et *propre à* devenir.

Cette distinction, fondée sur la valeur des prépositions, est confirmée par une différence bien reconnue. La locution *propre pour*, laisse le sens actif au verbe qui le suit; tandis que la locution *propre à*, donne après elle un sens passif même au verbe actif. *Propre pour* signifie *propre pour faire*, pour agir; *propre à* signifie *propre à devenir*, à être fait: ainsi la première locution marque une propriété actuelle, active, efficace; et la seconde, une propriété éloignée, passive, et, pour-ainsi-dire, brute.

Nous disons que des simples sont *propres pour* guérir, c'est-à-dire qu'ils opèrent par eux-mêmes la guérison: nous disons que des fruits sont *propres à* confire, c'est-à-dire à être confits en subissant des préparations particulières.

La faulx est *propre pour* moissonner, ou couper la moisson: un champ est *propre* ou bon *à* moissonner, ou en état de souffrir la moisson.

Digitized by Google

Un bois est *propre pour* teindre ou donner la teinture: une étoffe est *propre à* teindre ou à recevoir la teinture.

Un laboureur est *propre pour* semer ou répandre la semence: des graines sont *propres à* semer ou à être employées en semences.

Vous trouverez dans mille exemples semblables, et le pouvoir prochain et actif attribué à la préposition *pour*, et le pouvoir éloigné et passif affecté à la préposition *à*.

Prosternation, *Prostration*.

Ces mots expriment l'action de se *prosterner devant* quelqu'un, ou de se baisser, par une profonde révérence, jusqu'à ses genoux, jusqu'à ses pieds. Le verbe latin *sterno* signifie étendre ou jeter par terre, coucher de son long, mettre bas, joncher.

Mais la *prosternation* est proprement l'action par laquelle on se prosterne; et la *prostration*, l'action par laquelle on est prosterné. La preuve en est que *stern* marque le présent et l'actif; et *strat*, le passé et le passif; *stera* qui étend par terre: *strat* qui est étendu par terre.

Il résulte de là que *prosternation* n'indique qu'un acte de respect; et que *prostration* marque un état ou une posture plus ou moins durable de respect. Dans la *prosternation* simple, on s'incline profondément et on se relève: dans la *prostration*, on reste profondément incliné.

Aussi le mot *prostration* sert-il à marquer une sorte de culte, tandis que celui de *prosternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le

Digitized by Google

premier se prend plutôt dans un sens religieux que le second.

On salue avec *prosternation* : on adore avec *prostration*.

La Bruyère demande si un Souverain est bien payé de ses soins par les *prosternations* de ses courtisans. Dupin observe que la *prostration* étoit fort commune dans l'ancienne loi.

Les Chinois font plusieurs *prosternations*, quand ils se présentent devant l'Empereur; et plusieurs *prostrations*, quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde qui, et par sa forme et par sa durée, tient de l'adoration.

Proverbe, *Adage*.

Mot ou dit sentencieux et familier ou populaire. Les *proverbes*, dit Bouhours, sont les sentences du peuple, et les sentences sont les *proverbes* des honnêtes gens: je croirois qu'il y a beaucoup de *proverbes* qui valent bien les sentences des honnêtes gens; et je vois que beaucoup de sentences d'honnêtes gens, tels, par exemple, que la Fontaine et Molière, deviennent *proverbes*. Nous ne disons guère *adage* qu'en y joignant l'épithète de *vieux* : est-ce que la raison vieillit, ou qu'il ne se trouve d'*adages* que chez les Anciens?

Verbe signifie mot, parole; le *proverbe* est un mot, une sentence qui va en avant (*pro*), qui court, qui est dans la bouche de tout le monde. *Adage*, lat. *adagium*, est formé du verbe *ago*, piquer, pousser, aiguillonner, et de la prépo-

Digitized by Google

sition *ad*, à, vers, à une fin, vers un but: l'*adage* est une sentence ou plutôt un *proverbe* qui a quelque chose de piquant, qui aiguillonne, qui excite l'attention et pousse à l'action.

Varron explique *adagium* par *circumagium*, qui tourne autour, qui circule : ce seroit l'idée du *proverbe*, à moins qu'on ne voulût désigner par-là une idée enveloppée ou cachée sous l'idée apparente de l'expression. Scaliger a fort bien senti la valeur de la préposition *ad* dans *adagium* : mais il a supposé gratuitement, ce me semble, que le dessein de l'*adage* est de signifier autre chose que ce qu'il présente, *quod agatur ad aliud significandum.* On a dit en conséquence que l'*adage* est une courte sentence qui a un sens caché : ce seroit alors une espèce de *proverbe allégorique. La caque sent toujours le hareng*, seroit donc un *adage ;* car ce *proverbe* mène du sens littéral à un sens caché. Mais *ad* ne veut pas dire *pour signifier autre chose* ; au lieu que, par lui-même, il indique l'objet et l'effet de pousser *à faire*, d'exciter.

Le *proverbe* est une sentence populaire ou un mot familier et plein de sens : l'*adage* est un *proverbe* piquant et plein de sel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'observation: l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus pénétrante. Il n'y a que du sens et de la précision dans le *proverbe* ; il y a de l'esprit et de la finesse dans l'*adage*. Le *proverbe* instruit ; l'*adage* excite. Le *proverbe* qui joint à l'instruction des motifs d'agir, est un *adage*.

Tout ce qui reluit n'est pas or ; monnoie fait tout ; nul n'est prophète dans son pays ; tel

Digitized by Google

maître, tel valet; voilà de simples *proverbes* qui nous apprennent ce qui est, ce qui se passe, ce qu'on a observé, sans autre circonstance remarquable que la précision des phrases. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée; un tiens vaut mieux que deux tu auras; la mélancolie ne paye pas les dettes; faites bien, bien vous vient*: voilà des *proverbes* qui deviennent *adages* par une tournure singulière; par l'invitation qu'ils nous font, par la règle de conduite qu'ils nous donnent.

Dans les *adages* d'Erasme comme dans les *proverbes* arabes de Scaliger, les *proverbes* et les *adages* sont confondus ensemble, et avec raison; car il est inutile de les distinguer; il n'est pas toujours facile de le faire; et, comme les *adages* sont une espèce de *proverbes*, les bons *proverbes* tiennent toujours de l'*adage*.

Cardan (*de Sapientiâ*) a fort bien observé que la sagesse et la prudence d'une nation est toute contenue dans ses *proverbes*: j'ajoute qu'on trouvera sur-tout son esprit dans ses *adages*.

Toute la raison humaine se réduit à quelques *proverbes*; et l'*adage* est la meilleure manière d'instruire.

Pasquier, Henri Etienne, Nicod, Moisant de Brieux, etc., ont soigneusement recueilli les *proverbes* de notre langue, et recherché curieusement l'origine de ces sentences nationales. Si les ridicules détracteurs de ces façons de parler et d'enseigner les relèguent parmi les *vieux adages* condamnés à l'oubli comme indignes de grossir le trésor de la langue, le philosophe leur apprendra que c'est un trésor pour l'histoire: là se peignent le caractère,

Digitized by Google

l'esprit, les mœurs, et les usages mêmes des nations, pour qui sait les y chercher.

Il faut en convenir : nos aïeux ont étrangement abusé des *proverbes* jusques à confondre les *adages* les plus agréables avec les plus grossiers quolibets, et à les entasser les uns sur les autres avec aussi peu de mesure que de goût. Mais falloit-il pour cela les négliger, les décrier, et se jeter dans les quolibet les plus plats, les rébus, et les calembours où tant de gens d'esprit mettent si souvent tout leur esprit à faire heureusement les sots?

Prouesse, *Exploit.*

Avons-nous trop de mots qui expriment les actions de courage, de bravoure, de valeur, d'héroïsme, pour avilir celui de *prouesse*, comme on l'a fait, en le renvoyant au style moqueur? Le mot *exploit*, naturellement si éloigné de l'idée d'une vertu militaire, suffit-il pour caractériser les différens genres d'actions propres à chacune de ces qualités? Comment ne sentons-nous pas que rien ne prouve mieux l'imperfection et la disette d'une langue, que la nécessité de recourir, faute de mots propres, à des périphrases, pour exprimer les idées qui nous sont les plus familières, comme celle des hauts faits d'armes doit l'être à un peuple guerrier.

La *prouesse* est l'action propre du *preux*. Le *preux*, dit M. de Gébelin, est le *premier* en valeur : il se distingue du moins entre ses pareils par une valeur *éprouvée*, par les *preuves* signalées d'une vertu militaire qui le constitue brave

Digitized by Google

brave entre les braves, fort entre les forts, vaillant entre les plus vaillans. Les *neuf preux* sont l'élite des braves et vaillans chevaliers. Le *preux* n'est pas seulement courageux: il a plus que du *coeur*, de la hardiesse, cette sécurité qui ne souffre pas la crainte. Il n'est pas seulement brave, il a plus que de la confiance dans son *bras*, c'est-à-dire, ses forces; il fait plus que de *braver* et d'affronter le danger. Il n'est pas simplement *vaillant*; sa haute *valeur* est sortie triomphante des plus grandes épreuves. *Pre* marque la *primauté*, la *prééminence*, etc.; *pro* marque la *manifestation*, l'*évidence*, la *preuve*: *pro*, *prou* marque la *force*, la *valeur*, l'*utilité*, l'*abondance*, etc. L'excellent mot que celui de *prouesse*.

Quant à celui d'*exploit*, il peut en effet exprimer, par une acception particulière, une action d'éclat, digne de renommée, faite pour exciter de grands *applaudissemens*. La racine de ce mot est *plo*, imitation du bruit qu'on fait en frappant des mains, en *applaudissant*: le mot *explosion* marque le bruit et l'éclat d'un corps qui en chasse un *autre avec* une grande violence. Ainsi le fait d'armes éclatant, signalé, mémorable, glorieux, s'appelle très-bien un *exploit*.

Il est fâcheux que les romans de chevalerie, à force de célébrer les extravagantes *prouesses* de leurs chevaliers errans, ayent décrié ce mot, beaucoup mieux marqué que celui d'*exploit*, au coin de la valeur et de l'héroïsme. La *prouesse* n'est plus proprement que l'action d'un chevalier, d'un paladin; l'*exploit* est d'un grand capitaine, d'un général. Le roman racontera les *prouesses* d'Amadis et de Splandian; et l'histoire

Digitized by Google

dira les *exploits* d'Alexandre et de César. Il n'y a qu'un aventurier qui fasse des *prouesses*, et qu'un homme ridiculement vain qui parle de ses *prouesses*: le héros, le conquérant fait des *exploits*; et c'est aux *exploits* que la renommée et la gloire s'attachent. Un trait de courage singulier, étonnant, mais sans un grand dessein et un grand intérêt, pourroit peut-être s'appeler fort bien encore une *prouesse*: mais il faut, pour l'*exploit*, de grands intérêts et de grands effets. Je voudrois du moins dire la *prouesse* du soldat qui fait un beau coup de main; et l'*exploit* du capitaine qui force la victoire ou qui fait rougir la fortune. S'il faut absolument que *prouesse* n'exprime plus qu'un ridicule, je voudrois qu'on n'employât pas aussi le mot d'*exploit* dans le même sens.

Publicain, *Financier*, *Traitant*, *Partisan*, *Maltôtier*.

Le *publicain* est littéralement le percepteur des revenus publics; il ne s'applique qu'à la finance de l'antiquité.

Financier, intéressé dans les *finances* de l'état, lève l'impôt en argent fin, et non en nature, il est ou fermier, ou régisseur, ou entrepreneur.

Les *traitans* étoient ceux qui traitoient pour une certaine somme, pour la rentrée d'un recouvrement particulier. On appelle *traitant*, celui qui, à la création de certains offices, s'en chargea pour les revendre à son profit, celui qui acheta les droits du domaine sur les îles et alluvions des rivières navigables.

Digitized by Google

Partisan présente l'idée du soldat qui met à contribution le pays ennemi. C'est une dénomination odieuse qu'on donnoit au *traitant*, qui se chargeoit d'une levée vexatoire.

Le *Maltôtier* étoit une dénomination injurieuse qu'on donnoit aux *traitans* qui vexoient. On ne connoît pas trop l'étymologie de ce terme, il paroît dérivé de *mala tota turba*, troupe toute mauvaise. *Financier* est plus noble, *traitant* plus en sous-ordre, *partisan* plus odieux, *maltôtier* plus méprisable.

Pureté, *Chasteté*, *Pudicité*, *Continence*.

Nous considérerons ces termes dans leur sens moral, relatif à l'usage des plaisirs charnels que je désignerai dans le cours de cet article, par le seul mot de *plaisirs*.

Du primitif *ur*, feu, vient le mot *pur*, à la lettre, ce qui a passé par le feu, ou qui semble avoir passé par le feu, parce qu'il est sans mélange, sans altération, sans tache: le feu fut naturellement l'emblème de la purification. La *pureté* morale désigne en général l'intégrité, l'honnêteté, la droiture, l'innocence, la candeur naturelle des mœurs ou plutôt de l'ame. Dans un sens restreint, c'est la *chasteté*, germe de *pureté*, qui a tant d'influence sur la bonté des mœurs, et qui est si recommandable aux yeux de la raison et de la religion: mais c'est la *chasteté* la plus pure, la plus entière, la plus parfaite, exempte de toute souillure, de tout ce qui pourroit l'altérer ou la ternir.

Cad, *cat*, nuancé en *cas*, *cast*, etc. est, au rapport de M. de Gébelin, un mot primitif

Digitized by Google

qui désigne les objets propres à contenir, à envelopper, à couvrir, etc. *Cas*, en toute langue, signifie enceinte, enveloppe, habillement, ceinture: en égyptien, *cas*, habit; en theuton, *kasak*, casaque; en grec, *kester*, ceinture, tablier, etc. De la famille *Caste*, habit, jupe, ceinture, ce qui couvre le corps, se forma le mot latin *castus*, *chaste*, modeste, pur, dévot, qui se garde du vice, qui maintient sa pureté: ainsi, en hébreu, *chesd* signifie pureté, intégrité. C'est, dit le savant qui me sert de garant et de guide, c'est, mot à mot, la qualité d'une personne remplie de modestie et qui s'habille toujours décemment, couvrant ce qu'il seroit immodeste de laisser à découvert. Cette *pureté* physique, symbole de la *pureté* morale, est devenue le nom même de celle-ci. Ainsi la *chasteté* sera proprement le vêtement de la *pureté*, et la modestie du plaisir même. Si le plaisir est permis, elle tient sur lui d'une main le voile nuptial; et de l'autre, le frein qui lui est imposé par la loi.

Pu, *put*, *pud*, désigne la corruption. La *pudeur*, lat. *pudor*, est l'aversion marquée de la corruption, de tout ce qui est déshonnête et honteux; une honte chaste et naïve qui s'exprime ordinairement par la rougeur du visage, la modestie naturelle d'un coeur pur. La *pudicité* se manifeste, se défend et se conserve par la *pudeur*: c'est la qualité qui empêche de faire des choses dont on doive rougir, et qui fait même quelquefois rougir de ce qui n'est permis qu'en secret. Si elle céde au devoir, ce n'est qu'en combattant le plaisir et en le resserrant dans les limites les plus étroites: elle ne connoît que le plaisir honnête, et elle le craint:

Digitized by Google

mais elle repousse avec force l'attentat. Voyez dans l'invocation de Valère Maxime, l. 6. c. 1, à la déesse *Pudicité*, l'influence qu'elle a sur les mœurs.

Le mot *continence* exprime sensiblement l'action et l'effort de se *contenir*, soit en s'*abstenant* des plaisirs qu'on désire, soit en se *retenant* dans la jouissance. Le latin *continentia* est synonyme de tempérance, modération, sobriété, ce qui ne suppose pas la privation totale : il s'applique même à toutes les jouissances modérées par une grande retenue. Le terme français n'exprime que la résistance à la volupté dont nous parlons ; et dans un sens religieux, il ordonne une privation absolue. Ainsi la *continence* de Scipion n'étoit pas ce que doit être celle d'un chrétien célibataire. Le célibat est un état de *continence* absolue.

Adaptons ces idées propres des termes à l'usage qu'on en fait.

La *pureté* est l'état de l'ame qui conserve la fleur de l'innocence, sans que le souffle de la corruption en ait ni altéré l'intégrité, ni terni la couleur propre. La *chasteté* est une vertu forte et sévère, qui dompte le corps, l'épure, et tient constamment ses appétits ou ses jouissances dans un respect sacré de la loi. La *pudicité* est une qualité délicate et vertueuse, qui met toujours la pudeur devant les désirs et les plaisirs, pour se sauver de la honte ou de la *déshonnêteté* ou de l'immodestie. La *continence* est le mérite sublime de résister invinciblement à la soif des plaisirs, et de frustrer la nature elle-même de ses droits, par le sacrifice continuel de ses appétits, et un empire sans cesse combattu, mais toujours conservé, sur ses sens. (1)

(1) »La *chasteté*, dit-on, est une vertu morale qui prescrit des

Digitized by Google

La *pureté* est moins une vertu particulière que l'excellence, la persévérance, l'honneur et le lustre de la *chasteté*. La *chasteté* est une grande règle des mœurs, et la gloire propre du sexe. La *pudicité* est la fidélité à un sentiment naturel exprimé et réglé par la pudeur dont elle ne passe pas les bornes. La *continence* est l'observation constante d'une loi que la religion ou la sagesse impose.

C'est proprement par le cœur qu'on est *pur*; et il suffit de se complaire dans une pensée impure ou de savourer un désir impur, pour perdre ou corrompre la *pureté*. Avec un corps intact, on est *chaste*; mais la vertu de la *chasteté* est dans le cœur; la pensée et le désir l'offensent,

» règles à l'usage des plaisirs de la chair : la *continence* est une au- » tre vertu qui en interdit absolument l'usage. La *chasteté* étend ses » vues sur tout ce qui peut être relatif à l'objet qu'elle se propose de » régler : pensées, discours, lectures, attitudes, gestes, choix des » alimens, des occupations, des sociétés, du genre de vie par rap- » port au tempérament, etc. La *continence* n'envisage que la pri- » vation actuelle des plaisirs de la chair. »

Il me semble que la *chasteté* interdit quelquefois absolument, comme la *continence*, l'usage des plaisirs : c'est ainsi qu'une fille est *chaste*; et c'est par l'usage réglé des plaisirs qu'une femme l'est. Le vœu de *chasteté* est un vœu de *continence* absolue. Il me semble aussi que la privation absolue n'est que de la *continence* chrétienne et vouée, tandis que la *continence* purement morale n'exige qu'une grande modération, comme l'exemple de Scipion le prouve. Du reste, il est vrai que cette dernière vertu s'arrête à l'exclusion des plaisirs, au lieu que la première étend sa vigilance sur tout ce qui peut l'intéresser.

Quelqu'un a dit que la *continence* consiste à s'abstenir des plaisirs de l'amour; et la *chasteté*, à ne jouir de ces plaisirs qu'autant que la loi le permet, et comme la loi le permet.

Digitized by Google

elle se perd par des actions volontaires et illégitimes. La *pudicité* veut l'intégrité du corps et la modestie du plaisir honnête: elle se perd même par la violence et la licence d'un ravisseur. La *continence* ne retient que le corps; elle se perd par sa foiblesse. Lucrèce vivoit dans une *continence* virginale ; Tarquin lui ravit sa *pudicité*: sa *chasteté* ne se démentit-elle pas? Saint-Augustin en doute, et il demande pourquoi, si son cœur fût demeuré *pur*, son bras auroit vengé sur elle le crime et la honte d'un scélérat?

La *pureté* ressemble au feu sacré de Vesta, éternellement conservé dans son éclat par une main vierge. La *chasteté* s'échauffe et s'éclaire de ce feu, pour en épurer tous les autres. La *pudicité* l'entretient; et de ses douces flammes, elle anime la pudeur. La *continence* a besoin d'en emprunter la force, pour l'opposer aux feux de la concupiscence.

La *pureté* se conserve, pour parler le langage de l'Ecriture, par la finesse du serpent jointe à la simplicité de la colombe; elle se conserve au milieu du monde, comme la vie des trois enfans dans la fournaise, par un miracle divin: retracez-vous la vertu des anges, mais essayez aussi de vous retracer leur béatitude. La *chasteté*, dit un écrivain aussi ardent que sensible, doit être une vertu délicieuse pour une belle femme qui a quelque élévation dans l'ame : tandis qu'elle voit toute la terre à ses pieds, elle triomphe de tout et d'elle-même; elle s'élève dans son cœur un trône, etc. : ce tableau nous rappelle celui de la *chasteté* romaine, représentée avec le sceptre en main et des colombes blanches à ses pieds. La *pudicité* ne se conserve et ne triomphe

Digitized by Google

guère qu'en fuyant ; mais elle a de rudes combats à essuyer, lorsque le plaisir est aux prises avec la pudeur : aussi les Romains la peignoient-ils avec un voile qu'elle tiroit sur son visage, et une *haste* (espèce de javelot) qu'elle tenoit en travers du corps. La *continence* ne se soutient et ne s'affermit que par des victoires continuelles sur soi-même : mais la victoire devient toujours plus facile ; à force de réprimer le désir, on l'éteint : rappelons-nous ces sacrifices de purification, qui, au lieu de détruire la victime, ne détruisent en elle que des principes de corruption.

Pères et mères imprudens, qui oubliez devant vos enfans le respect que l'on doit à la *pureté* de l'enfance, (1) vous ne savez pas ce que vous faites ; avant qu'ils sachent discerner le mal, vous les avez corrompus. Mères inconsidérées, qui, en prêchant à vos filles la décence et la *chasteté*, ne les formez pourtant que dans l'art de plaire ou d'allumer des désirs, même par cette décence maligne, vous les allumez dans leurs cœurs, ces mêmes désirs ; et vous ne leur laissez de la *chasteté* qu'un préjugé dont elles commencent à souffrir impatiemment le frein. Femmes vaines, qui ne cherchez que l'orgueil des triomphes, vous ne songez pas que votre manége suscite contre votre *pudicité* autant d'ennemis redoutables qu'elle vous attire d'adorateurs ; et que la femme qui emploie l'art de séduire, se prête bien plus qu'aucune autre à celui qui veut la séduire. Vierges folles, qui vous engagez à une éternelle *continence*, sans connoître la force de vos engagemens, avant de vous connoître

(1) *Maxima debetur puero reverentia.* Juven.

Digitized by Google

vous-mêmes, vous tentez Dieu; et si vous ne touchez sa miséricorde, vous serez consumées par le feu que vous lui offrez en sacrifice?

Purger, Purifier, Epurer.

Ces termes expriment littéralement, l'un comme l'autre, l'action de rendre *pur*. Leur synonymie seroit-elle donc parfaite? Si elle l'étoit quant à leur signification primitive, l'usage les auroit différenciés par des applications particulières et par des idées accessoires. Mais analysons ces mots, ou plutôt les mots latins *purgare*, *purificare*, *expurgare*; décomposons-les avec les Interprètes, et nous les trouverons distingués par des traits bien sensibles.

Purgare, purger, est mot-à-mot *purum agere*, or *agere*, *agir* ne marque que l'action, le soin, le travail: *purger* signifie donc agir pour rendre *pur*, travailler à ce qu'une chose soit *pure*, faire en sorte qu'elle le devienne. *Purificare, purifier*, est mot à mot *facere purum*: or *facere*, *faire*, signifie produire par son action, être la cause ou l'auteur, exécuter et consommer par sa propre efficacité; *purifier* signifie donc donner ou rendre à la chose sa *pureté*, la faire par soi-même *pure*, exécuter et consommer l'action propre de sa *purification*. *Expurgare*, *épurer*, c'est *purgare ex*, purger la chose de tout ce qu'elle a d'impur: or cette action consiste à attaquer directement, et à détruire entièrement les impuretés de la chose: *épurer* signifie donc rendre la chose toujours plus pure à force de la dépouiller de ce qui l'empêche de l'être parfaitement. Ainsi l'action de *purger* tend à procurer ou à

Digitized by Google

opérer la pureté ; celle de *purifier* rend ou produit la pureté ; l'action d'*épurer* tend à perfectionner ou à consommer la pureté.

Cherchons maintenant, dans les acceptions particulières de chacun de ces termes, l'idée propre et distinctive qui leur est affectée par l'usage.

Quelle est l'idée commune des différentes acceptions du mot *purger* ? celle de débarrasser ou de délivrer la chose de ce qui s'y trouve de sale ou de nuisible. Ainsi on *purge*, on *se purge*, en évacuant, en expulsant du corps ce qui est contraire à la santé : on *purge* les laines dont on détache les ordures : on *purge* les métaux en les séparant des matières étrangères qui les dégradent : on *purge* un jardin des mauvaises herbes qu'on arrache pour qu'elles ne nuisent pas aux bonnes : on *purge* une terre des hypothèques qui la grèvent : on *purge* la mémoire d'un mort, en la déchargeant de ce qui l'a flétrie : on *purge* une contrée, une société, des voleurs, des fripons dont on la délivre : on *purge* sa conscience de ce qui la charge : on *purge* son esprit d'erreurs et de préjugés funestes ou pernicieux. On *purge* donc en ôtant ce qui gâte et nuit, mais sur-tout les matières étrangères qui forment un grossier alliage ou un désagréable mélange avec la chose.

L'idée commune des différentes acceptions du mot *purifier*, est de dissiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais et de vicieux dans la substance de la chose. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fusion. Les vents *purifient* l'air qui se corrompt, comme l'eau, dans le calme. Les eaux, en se divisant et se filtrant, déposent les principes de leurs mauvaises qualités, et se *purifient*. Le suc des alimens purs va *purifier* le

Digitized by Google

sang dont il pénètre la masse. Le cœur se *purifie* par la pénitence qui le brise, le réforme, et l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs et salutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'ame. L'ange *purifie* les lèvres d'Isaïe avec un charbon de l'autel. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* supposent une cause ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'insinue dans les substances, consume ou dissipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les *subtilise*, les spiritualise, les change en bien et en mieux.

L'idée propre à toutes les acceptions du mot *épurer*, est celle de donner un nouveau degré de pureté, de bonté, d'agrément, de netteté, de clarté, de finesse, de délicatesse, d'élévation, en un mot de perfection ; c'est donc enlever non-seulement ce qui est impur ou mauvais, mais encore ce qui n'est pas assez pur, assez bon. Les métaux s'*épurent* par des fusions réitérées qui les raffinent de plus en plus. Le sucre bien *épuré* prend une blancheur éclatante. Vous *épurez* le mercure en le *sublimant*. Les liqueurs deviennent plus claires, plus limpides, plus parfaites, à mesure qu'elles s'*épurent*. Une diction plus nette, plus châtiée, plus élégante, *épure* le style. Le langage qui s'*épure*, se polit. Le goût le plus *épuré* est le plus fin et le plus délicat. Le cœur, les sentimens, l'ame, les idées, la foi, s'*épurent*, en s'élevant, en s'ennoblissant, en se réformant, en se perfectionnant. Bossuet blâme la dévotion *trop sublime* et *trop épurée* (trop désintéressée) de Fénelon. *Epurer* ne désigne que l'effet sans le rapport déterminé que *purifier* marque avec la cause et les moyens de le produire. Il est bon d'observer que ces dif-

Digitized by Google

férences sont justifiées par les propriétés naturelles des termes.

Otez donc de dessus les choses, d'entre les choses, du milieu des choses, celles qui ne produisent qu'un mauvais effet, et vous *purgerez* ce qui forme l'objet de vos soins. Enlevez par des moyens puissans, de la substance même de l'objet ce qui l'altère, le souille, le gâte, le corrompt, et vous le *purifierez*. *Purgez*, *purifiez* l'objet de ce qui en empêche le perfectionnement, de ce qui en diminue la perfection, de ce qui n'est pas consommé en perfection, vous l'*épurerez*.

L'action de *purger* rend la chose nette, claire, saine, libre de ce qui lui ôtoit sa pureté apparente ou l'offusquoit. L'action de *purifier* rend en effet à la chose sa pureté, son intégrité; sa vertu essentielle qu'elle avoit perdue par altération, mélange ou corruption; elle lui donne même la pureté qu'elle n'avoit jamais eue. L'action d'*épurer* suppose déjà une sorte de pureté; mais elle l'augmente par des dépurations, des raffinemens, des réformations, des purifications, des perfectionnemens successifs.

Un métal dégagé d'un grossier alliage, paroît *purgé*. *Purgé* par le feu de tout ce qu'il avoit en lui-même d'impur quoique insensible, réduit à sa propre substance, il est *purifié*. Plus on le *purifie*, plus il est *épuré*.

L'ame se *purge* des affections grossières. La charité seule la *purifie*, en l'embrasant, de toute souillure et de toute impureté. Plus elle se détache du corps et de la terre avec le secours de la grâce, plus elle s'*épure* et s'élève vers le ciel; mais quoique *purgée* de ce qu'elle avoit de terrestre, quoique *purifiée* par le feu de la

Digitized by Google

charité, n'aura-t-elle pas encore besoin de s'*épurer* dans les feux du purgatoire pour s'élever jusqu'à la vue intuitive de Dieu?

Vous *purgez* un pays de malfaiteurs, comme un champ de mauvaises herbes; mais il est aussi difficile de *purger* l'un de fripons, que l'autre d'insectes. Un vice grossier est dans les mœurs comme une humeur grossière dans le corps; et vous *purgez* le corps: un vice raffiné est dans le cœur, comme la corruption dans le sang; et il faut *purifier* le sang: or cette cure ne s'opère que par le régime le plus sain, le plus sage et le plus constant. Il y a des gens qui jugent que les mœurs s'*épurent* à mesure que les manières se polissent, à-peu-près comme les Orientaux croient que l'ame est *purifiée*, quand ils se sont lavé le corps: il est pourtant vrai que, si les manières n'*épurent* pas les mœurs, la grande dépravation des mœurs mène à la grossièreté des manières.

Fin du Tome troisième.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

Contenues dans ce Volume.

Les nouveaux Synonymes sont désignés par une *

L.

Page

Labyrinthe, Dédale. 1
Lacs, Rets, Filets. 5
Laine, Toison. Remarque sur la terminaison age *et* erie. 6
Lamentable, Déplorable. Explication des mots gémissemens, plaintes, soupirs, sanglots, etc. . 10
Lancer, Darder. 16
Landes, Friches. 18
Languissant, Langoureux. Explication des terminaisons ent *et* eux. 20
Lares, Pénates. 21
Larmes, Pleurs. 24
Larves, Lemures. 30
Lasciveté, Lubricité, Impudicité. 33
Légal, Légitime, Licite. Explication des terminaisons, al, ime, ite. 37
Légérement, A la Légère. 40
Lépreux, Ladre. 44

Digitized by Google

Page

Levant, Orient, Est. Explication des mots midi, sud *etc. et de deux manières de parler synonymes.* 46
Lever; Hausser. Remarque sur le mot élever. . . 50
Libéralité, Largesse. 53
Liberté, Franchise. 58
Licencier (Se) S'émanciper. 63
Limer, Polir. 65
Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte. . . 67
Liste, Catalogue, Rôle, etc. 70
Littéralement, à la Lettre. 74
Livre; Franc. 76
Livrer, Délivrer. 80
* *Logique, Dialectique.* 82
Longuement, Long-temps. 84
Lorsque, Quand. 87
Louche, Bigle. 92
Loyal, Franc. 93
Lumière, Lueur, Clarté, etc. 98
Luxe, Faste, Somptuosité. 100

M.

Maflé, Joufflu. 107
Magnifier, Glorifier. 109
Maint, Plusieurs, Moult. 111
Maintenir, Soutenir. 113
Mal parler, Parler mal. 115
Mal-avisé, Imprudent. 118
Malicieux, Malin, Mauvais, Méchant. Note sur chétif. 120
Maniaque, Lunatique, Furieux. Explications des terminaisons aque *et* ique. 128
Manifeste, Notoire, Public. Explication de la terminaison oire. *Différence d'*assentiment *et* consentement *aux notes.* 131

Digitized by Google

Page

Manigance, Machination, Manége. . . . 135
Manoeuvre, Manouvrier. 138
Manque, Défaut, Manquement, etc. . . . 139
Mansuétude, Douceur, Bonté. 144
Marchandise, Denrée. 146
Mari, Epoux. 150
Marquer, Indiquer, Désigner. 152
Marri, Fâché, Repentant. 155
Massacre, Carnage, Boucherie, etc. . . . 158
Mâter, Macérer, Mortifier. 161
Matière, Sujet. 164
Matinal, Matineux, Matinier, Terminaison eux, al, ier. 167
Mélancolique, Atrabilaire. 170
Mêler, Mélanger, Mixtionner. 173
Mensonge, Menterie. 175
Merci, Miséricorde. 179
Mériter, être Digne. 182
Mésaise, Mal-aise. 188
Mésuser, Abuser. 190
Métal, Métail. 193
Métamorphoser, Transformer. 195
Métier, Profession, Art. 198
Mignon, Mignard, Gentil, Joli. 201
Minutie, Babiole, Bagatelle, etc 209
Mirer, Viser. 214
Mobilier, Mobiliaire. 215
Monde (le grand) le beau Monde. . . . 218
Montueux, Montagneux. 220
Mur, Muraille. Terminaison aille. 222
Mutation, Changement, Révolution. . . . 226
Mutuel, Réciproque. 228

N.

Digitized by Google

Page

N.

Nabot, Ragot. Terminaison ot 231
Naïveté, Ingénuité, Franchise, etc. 234
Narrer, Conter, Raconter. 238
Nation, Peuple. 240
Naturel, Tempérament, Constitution, etc. . . . 247
Nef, Navire. Explication de Nocher, Pilote, Nautonier, Matelot. 250
Nègre, Noir. 253
Néologie, Néologisme. Remarque sur la manière de former des mots nouveaux. 255
Net, Propre. 258
Nippes, Hardes. 260
Noircir, Dénigrer. 263
Noise, Querelle, Rixe, Dispute, etc. 265
Nom, Renom, Renommée. Explication de la terminaison ée, *dans les substantifs composés.* . 270
Nommer, Appeler. 274
Nonne, Nonnette, Nonnain. Explication de la terminaison ain. 277
Notes, Remarques, Observations, Réflexions, Considérations. 278
Notifier, Signifier. 282
Nourrir, Alimenter, Sustenter. Observations sur la terminaison des verbes menter. 284
Nourrissant, Nutritif, Nourricier. 291
Nue, Nuée, Nuage. 293
Nuer, Nuancer. 295
Nul, Aucun. 298
Numéral, Numérique. Observations sur la formation des chiffres. 300

O.

O, Oh, Ho. Observation sur la formation du langage. 302
* *Obligence, ou Obligeance.* 307

Digitized by Google

Page

Obliger, Contraindre, Forcer, Violenter. . . 308
Obliger à faire, Obliger de faire. Observations sur quelques autres verbes. 311
Obscène, Déshonnête. 321
Obscur, Sombre, Ténébreux. 324
Obséder, Assiéger. 326
Observation, Observance 329
Observer, Garder, Accomplir. 331
Obstacle, Empêchement. 333
Odeur, Senteur. 334
Odieux, Haïssable. 337
Odorant, Odoriférant. 338
OEillade, Coup-d'oeil, Regard. 340
Oeuvre, Ouvrage. 342
Office, Ministère, Charge, Emploi. 345
Offrande, Oblation. Explication de la terminaison and. 348
Offusquer, Obscurcir. 350
Oisif, Oiseux. Explication de la terminaison if. . 352
* *Ombrageux, Soupçonneux, Méfiant.* . . . 356
On, l'On. Note sur le bâillement *et l'*hiatus. . . 358
Ordonner, Commander. 367
Origine, Source. 369
Ourdir, Tramer. 373
Outil, Instrument. 375
Outrageant, Outrageux. 378

P.

Pacage, Pâturage, Pâtir, Pâture. Paître *et* brouter *aux notes.* 379
Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard. 382
Parade, Ostentation. 385
Paralogisme, Sophisme. 388
Parasite, Ecornifleur. 391
Pas, Point. 393

Digitized by Google

Page

Passer, se Passer. Observation sur d'autres verbes de ce genre. 398
Passereau, Moineau. Explication de divers autres mots de ce genre. 403
Patelin, Patelineur, Papelard. Explication de la terminaison eur *et* ard. 407
Pâtre, Pasteur, Berger. 409
Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux. 413
Paye, Solde, Salaire. Explication des mots gages, salaires, appointemens. 418
Payer, Acquitter. 420
Peine (Avoir), De la peine à faire. 424
Penchant, Pente, Propension, Inclination. . . . 427
Pendant que, Tandis que. 431
Pensée, Penser. 437
Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion, Différence entre sensation *et* sentiment. . 440
Périphrase, Circonlocution. 451
Perpétuel, Continuel, Eternel, Immortel, Sempiternel. 455
Persévérer, Persister. 458
Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux, Pestiféré. . 461
Peu, Guère. 463
Piquant, Poignant. 469
Pis, Pire. 471
Pitié, Compassion, Commisération. 474
Plier, Ployer. 481
Point (le) du jour, la Pointe du jour. 484
* *Poltron, Lâche.* 487
Pontife, Prélat, Evêque. En note, Sacerdoce, Prêtrise. 489
Posture, Attitude. 494
Poudre, Poussière. 496
Préoccupation, Prévention, Préjugé. 498
Près, Proche. 503

Digitized by Google

Page

Présenter, Offrir. 506
Présomption, Conjecture. 514
Prétexte (sous le), Sur le prétexte. . . . 517
Prier, Supplier. 520
* *Principe, Elément.* 523
Privé, Apprivoisé. 525
Prix, Récompense. 527
Probité, Intégrité, Honnêteté. Observations sur les mots, vertu, honneur. 531
Problématique, Douteux, Incertain. . . . 538
Procéder, Provenir, Emaner, Découler, Dériver. 540
Proche, Prochain, Voisin. 543
Prodige, Miracle, Merveille. 549
* *Prodigue, Dissipateur.* 555
Production, Ouvrage. 558
Proférer, Articuler, Prononcer. 561
Proie, Butin. 564
Promenade, Promenoir. Explication des finales ade *et* oir. 567
Propre à, Propre pour. 570
Prosternation, Prostration. 572
Proverbe, Adage. 573
Prouesse, Exploit. 576
Publicain, Financier, Traitant, Partisan, Maltôtier. 578
Pureté, Chasteté, Pudicité, Continence. . . 579
Purger, Purifier, Epurer. 585

Fin de la Table du Tome troisième.

57581271

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google